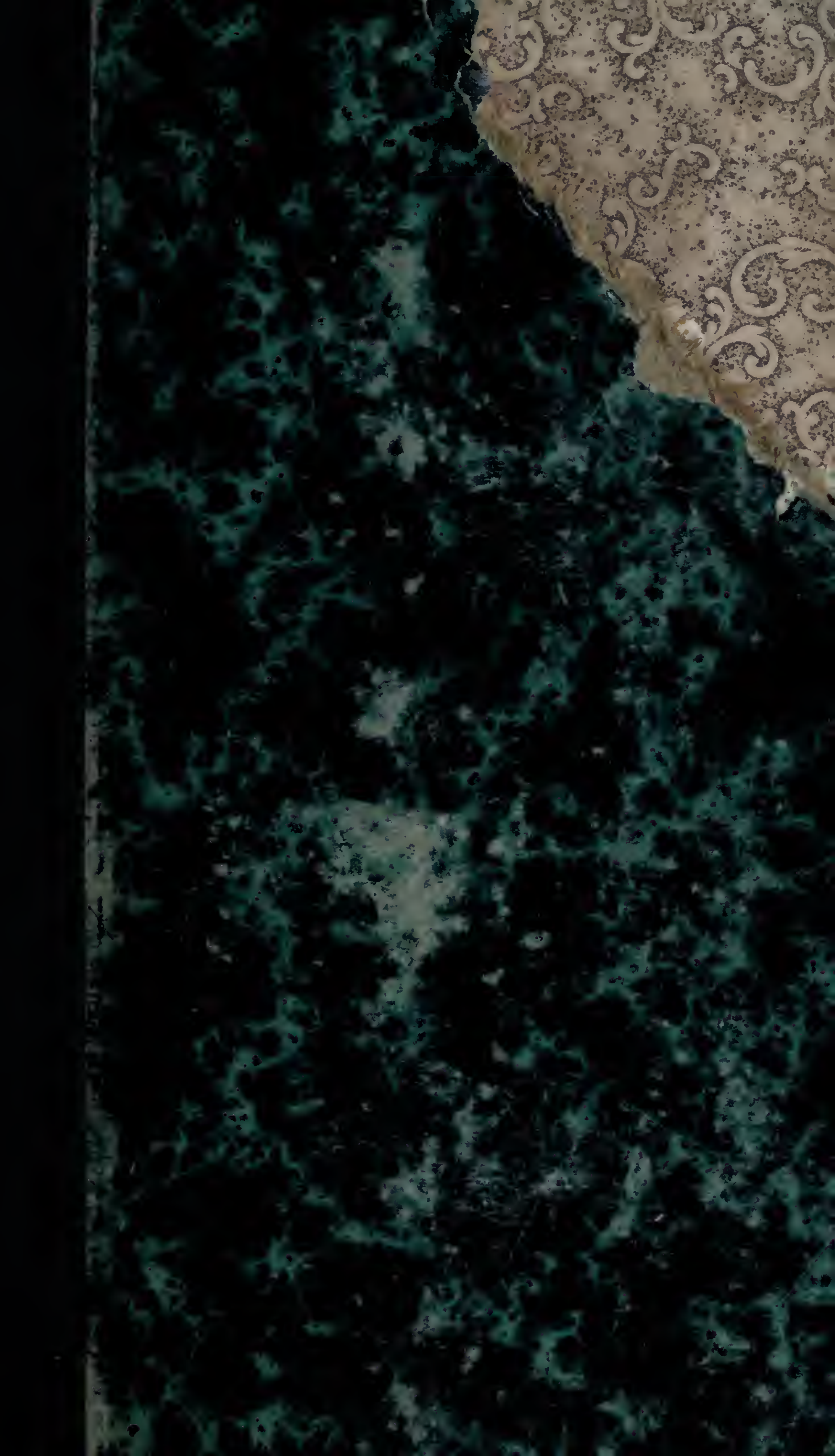






HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION FRANÇAISE

PAR

F. PUAUX

TOME PREMIER



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1859

PRÉFACE.

C'est au *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* que je dois la première idée de l'ouvrage dont je présente aujourd'hui au public les premières pages. Mon but, en l'écrivant, a été de faire connaître aux amis et aux adversaires de la Réforme le grand drame qui commence dans le cabinet de Lefèvre d'Etaples et finit au pied de l'échafaud de Calas.

Je ne me suis pas un seul moment dissimulé les difficultés de la tâche, et si ce n'eût été le regret bien légitime de perdre le fruit de plusieurs années de recherches, j'aurais laissé à des plumes plus habiles que la mienne le soin de raconter la grande épopée protestante.

Enfant des Cévennes, et descendant de ces vieux camisards qui défendirent vaillamment la liberté de conscience et la conquirent au prix de leur sang, j'ai dû me garder de l'esprit de secte qui aveugle, et rechercher avant tout la vérité, afin de faire à chaque parti sa part d'éloge et sa part de blâme.

PRÉFACE.

C'est au *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* que je dois la première idée de l'ouvrage dont je présente aujourd'hui au public les premières pages. Mon but, en l'écrivant, a été de faire connaître aux amis et aux adversaires de la Réforme le grand drame qui commence dans le cabinet de Lefèvre d'Etaples et finit au pied de l'échafaud de Calas.

Je ne me suis pas un seul moment dissimulé les difficultés de la tâche, et si ce n'eût été le regret bien légitime de perdre le fruit de plusieurs années de recherches, j'aurais laissé à des plumes plus habiles que la mienne le soin de raconter la grande épopée protestante.

Enfant des Cévennes, et descendant de ces vieux camisards qui défendirent vaillamment la liberté de conscience et la conquirent au prix de leur sang, j'ai dû me garder de l'esprit de secte qui aveugle, et rechercher avant tout la vérité, afin de faire à chaque parti sa part d'éloge et sa part de blâme.

Tout en écrivant pour les diverses classes de la société, j'ai eu particulièrement en vue la plus nombreuse : celle qui lit peu, parce qu'on n'écrit pas assez pour elle. Je me suis donc fait tout à tous, afin de mettre à la portée de tous le résultat de mes travaux.

Les sources où j'ai puisé les matériaux de cet ouvrage sont nombreuses et sûres. Plusieurs des documents que j'ai entre les mains ont la valeur des plus précieux manuscrits.

Cette histoire comprend trois périodes bien distinctes : dans la première, je raconterai les événements qui se sont écoulés depuis le berceau de la Réforme jusqu'à l'édit de Nantes; dans la seconde, ceux qui se sont accomplis depuis le 15 avril 1598 jusqu'au jour de la révocation de l'édit; dans la troisième, ceux qui ont eu lieu depuis le 17 octobre 1685 jusqu'à ce jour.

En terminant, je dirai que si la lecture de cet ouvrage peut détruire auprès de mes frères catholiques de vieux préjugés, et rendre mes coreligionnaires reconnaissants envers Dieu des bienfaits de la régénération religieuse du seizième siècle, j'aurai atteint le but le plus cher à mon cœur.

F. PUAUX.

HISTOIRE
DE LA
RÉFORMATION FRANÇAISE.

LIVRE I.

—

I.

Peu d'époques, dans l'histoire de France, offrent plus d'intérêt que celle à laquelle on a donné le beau nom de renaissance. Tour à tour objet d'éloges trop enthousiastes et d'attaques trop passionnées, elle ne peut être ni aimée, ni haïe à demi. Il ne faut donc pas s'étonner si parmi ses apologistes elle compte les philosophes et les réformés, et parmi ses adversaires le parti ultramontain.

La renaissance, ainsi que son nom l'indique, fut le tombeau du moyen âge, et l'aurore d'un jour où l'esprit humain, trop longtemps captif, brisa ses chaînes et voulut penser et croire par lui-même. C'est à partir de cette grande date dans les annales de l'humanité, que Rome, qui distribuait aux hommes des couronnes et des royaumes, commença à descendre de son trône si haut placé dans le respect et la terreur des peuples. Ce fut sa faute; elle avait commis deux crimes à leur égard : le premier en défendant de penser, le second en fermant la Bible. Longtemps elle fut, dans cette lutte, assez forte pour proclamer son triomphe : à Florence, sur le bûcher de Savonarola ; à Constance, sur celui de Jean Hus; à Rome, dans le cachot de Galilée. Elle luttait contre plus fort qu'elle. On dompte les chevaux les plus fougueux, les

lions mêmes; ce qu'on ne dompte pas, c'est la pensée. Elle eut, il est vrai, son hiver; mais elle eut aussi son printemps. Un moment la papauté la crut morte; mais à l'heure où Rome disait avec Léon X : Je suis reine, je ne verrai point de deuil..., la renaissance commença et le moyen âge prit fin.

Le jour où le brillant duc d'Angoulême succéda à Louis XII, la France se sentit tout autre : quelques heures de règne avaient tout changé; les deux monarques n'avaient de commun que le titre de roi.

Le roi mort était un vrai bourgeois, sans faste, sans ostentation, menant la France comme un père de famille un peu volontaire... Simple, économe, il n'avait ni le goût des beaux châteaux, ni celui des belles chasses. Aimé du peuple qui l'appelait son père, il était détesté de sa noblesse, qu'il ne savait pas amuser. Tel avait été le roi défunt.

Le roi vivant était un jeune homme de vingt-deux ans, beau de figure, bien fait de corps. Nul ne le surpassait dans l'art de conduire un cheval, de manier une lance; nul n'avait le port plus noble, le regard plus vif, la parole plus facile; nul n'aimait plus le plaisir, il y déployait une ardeur sans égale. Il idolâtrait la gloire : soldat valeureux, il avait ceint son jeune front de l'immortel laurier de Marignan. Son entourage s'était modelé sur lui. L'habitation royale, où avait longtemps trôné Louis XII, ressemblait à la maison d'un opulent avare, restaurée par un fils prodigue qui se dédommage de la contrainte dans laquelle son père l'a laissé pendant trop longtemps.

L'œil pénétrant de Louis XII avait deviné dans le jeune duc d'Angoulême le François Ier que nous connaissons tous : « Ce gros garçon gâtera tout, » disait-il avec une tristesse prophétique. Il ne gâta pas tout, mais il gâta beaucoup. Cependant il fit de grandes choses, et son nom, ballotté entre l'éloge et le blâme, survit à une foule de noms ensevelis dans l'oubli.

C'est sous ce roi adoré par sa noblesse autant pour ses vices que pour ses brillantes qualités, que la renaissance commença, et que la pensée, longtemps captive, essaya ses premiers pas. — Admirablement secondée par l'imprimerie récemment découverte, elle s'adonna aux arts et

aux sciences; elle le fit avec d'autant plus d'ardeur que François I[er] s'était constitué son patron et s'était entouré de savants et d'artistes qui creusaient la tombe dans laquelle le moyen âge a disparu pour toujours.

Parmi les hommes de cette époque intéressante, Budé occupe une grande place. Après une vie dissipée et licencieuse, il s'adonna à l'étude des belles lettres avec autant d'ardeur qu'il s'était livré aux plaisirs. Savant et profond helléniste, il restitua à la France la belle langue qu'avaient parlée Démosthènes et Périclès, réveilla le goût des fortes études et fraya le chemin à des recherches qui devaient soulever le voile épais sous lequel l'antiquité grecque et latine dormait d'un sommeil si profond.

Pendant que Budé ouvrait aux Estienne la route scientifique qu'ils parcoururent avec tant de persévérance et d'éclat, le milanais Alciat tirait le droit du sein de la barbarie; Pierre de l'Estoile marchait sur ses traces, et marquait à Cujas, à Pothier et à Domat la voie dans laquelle ils devaient s'immortaliser.

Ce fut au milieu de ce mouvement général des esprits, qui entraînait à grands pas la France vers un monde nouveau, que la Réforme naquit. Fruit du libre examen, elle fut la sœur et non la fille de la Réformation allemande. Les mêmes causes qui excitèrent le moine saxon à secouer le joug du pape, poussèrent les premiers protestants à s'imposer celui de la sainte Ecriture. Les mêmes griefs qu'on avait contre Rome au delà du Rhin, on les avait en deçà. L'heure de la délivrance de la chrétienté avait sonné. Sans s'être concertées, des voix protestèrent en Allemagne, en Suisse, en France; plus tard toutes ces voix se mêlèrent et n'en firent qu'une seule; mais elle fut si puissante que la moitié de l'Europe ébranlée se détacha de la papauté.

L'histoire de la Réforme en France ressemble aux grands fleuves qui ne portent bateau qu'un peu loin de leur source. Ses commencements furent petits, sans éclat, mais ils furent solides. Les croissances trop rapides ont souvent leurs dangers.

C'est cette histoire que nous allons raconter. Avant d'entrer en plein dans notre sujet, nous ferons connaître quel était l'état de l'Eglise au moment où de son sein

jaillirent les premières étincelles du feu qui alluma ce grand incendie qu'on appelle la Réformation du XVIe siècle.

II.

A l'époque de la Réformation, la foi de la chrétienté n'était pas ce qu'elle avait été au jour de l'Eglise primitive. Entre les enseignements apostoliques et les traditions romaines le contraste était si frappant, que le fidèle qui aurait écouté saint Paul aurait renié le pape, et celui qui aurait écouté le pape aurait renié saint Paul. Le mal qui aux jours de Jésus-Christ existait au sein du judaïsme, se retrouvait sous Léon X au sein de la catholicité. Les pharisiens de la croix s'étaient mis, comme ceux du Sinaï, à leur œuvre de ténèbres. Ils avaient, à l'exemple de leurs célèbres devanciers, ôté la loi au peuple pour lui donner leurs propres traditions. Quelques siècles leur avaient suffi pour altérer le dogme chrétien. Le vase avait conservé son étiquette; mais le parfum s'en était évaporé.

On ne comprend pas comment Rome avait fait divorce avec les enseignements apostoliques, quand sa gloire et sa force étaient de s'y conformer. Si l'on étudie de près son histoire, et, surtout, si l'on plonge un peu profondément dans le cœur humain, on découvre le fil conducteur de cette œuvre de ténèbres qui aurait effacé le christianisme de dessus la terre si Dieu ne l'avait marqué du sceau de l'immortalité. Le mal ne s'introduisit pas tout de suite dans le sanctuaire : il y pénétra lentement et presque d'une manière inaperçue. Ce qui n'est pas le moins frappant dans la formation du dogme catholique, c'est la pensée première de ceux qui mirent la main à l'œuvre, croyant faire bien, tout en faisant mal. L'Eglise, qui accepta peu à peu sa dogmatique, ne l'eût pas fait si son *credo* lui eût été présenté tout d'un coup. Un cri de réprobation se fût élevé du milieu de ses rangs, et l'erreur serait retournée toute honteuse dans les marais d'où elle était montée.

L'Eglise avait donc fait naufrage quant à la foi, et avec de bonnes intentions elle avait ôté l'autorité à la Parole

sainte, pour la donner à l'homme. Des ténèbres profondes l'enveloppaient comme un linceul de mort. Celui qui eût cherché au milieu d'elles son Sauveur eût pu dire comme Marie-Madeleine : « Je cherche mon maître, mais je ne sais où on l'a mis.[1] »

III.

L'abandon de la foi entraîne nécessairement après soi celui du culte. Celui qui, connaissant l'histoire de l'Eglise primitive, eût cherché son culte parmi ceux qui se proclamaient les seuls orthodoxes, eût été douloureusement surpris en découvrant dans Rome papale Rome païenne. Rien, en effet, ne ressemblait moins aux chrétiens apostoliques que les catholiques du XVIe siècle : cérémonies, chants, vêtements, autels, temples, ustensiles, tout rappelait Numa Pompilius. C'était affligeant, et cependant c'était en croyant bien faire que l'Eglise s'était revêtue des dépouilles des adorateurs de Cybèle et de Jupiter.[2]

Plus fidèles, les chrétiens n'auraient fait aucun emprunt à ce paganisme, dont l'histoire, commencée dans les ténèbres, se continue dans le sang et finit dans la boue. Le Sauveur du monde, qui veut être adoré par ses disciples en esprit et en vérité, ne donna pas à son Eglise une forme de culte comme celle que Dieu commanda aux Juifs par Moïse; mais le bon sens, si la conscience se tait, parle assez haut pour dire que si les chrétiens avaient eu besoin de chercher, pour leur culte, des modèles, ils n'eussent jamais dû en demander à ces païens de Rome qui, pendant quatre cents ans, essayèrent d'étouffer le christianisme dans le sang de ses plus fidèles enfants. Il était donc impossible que, lorsque le cri « *réforme* » retentit à Wittemberg, les réformateurs n'arrêtassent pas leurs regards sur ce côté si misérable de l'Eglise.

IV.

Ce qui les frappa surtout, ce fut l'immoralité dans la-

[1] Voy. note I.
[2] Voy. note II.

quelle la grande majorité du clergé était plongée. Le temple du Dieu vivant était devenu, à la lettre, une caverne de voleurs. Nous aurions trop à citer, si nous faisions comparaître ici tous les écrivains qui, tour à tour, déplorent l'abaissement dans lequel l'Eglise était tombée. Quelques citations suffiront.[1]

Parmi ces hommes qui, avant le XVIe siècle, élevèrent la voix contre les vices du clergé et de la cour de Rome, on peut placer, en première ligne, saint Bernard : « Ils mangent, dit ce grand homme en parlant des prêtres de son temps, les péchés de mon peuple, c'est-à-dire qu'ils exigent le prix des péchés, sans se soucier des pécheurs. Lequel, s'écrie-t-il, des ecclésiastiques pouvez-vous me nommer qui ne songe bien plus à vider les bourses de ceux qui lui sont soumis qu'à détruire les vices?[2] » « Tout leur soin, dit le cardinal Cusan, est pour le temporel, rien pour le spirituel.[3] »

Si les soins pastoraux étaient négligés, la science l'était aussi : la plupart des prêtres n'étaient que des machines à messe, à baptême, à mariage et à ensevelissement. La connaissance des saintes Lettres était bannie du sanctuaire : « Aujourd'hui, dit Marsile de Padoue, que le gouvernement de l'Eglise est corrompu, » la plupart des prêtres et des évêques sont peu instruits en la sainte Ecriture, et, si j'ose le dire, ils sont incapables de décider les doutes de la foi en Dieu. « Je me souviens, ajoute-t-il, d'avoir vu plusieurs prêtres, plusieurs abbés et plusieurs prélats si dépourvus de science, qu'ils ne savaient pas même parler selon les règles de la grammaire.[4]

Un mal plus dangereux encore que l'ignorance désolait l'Eglise, c'était l'impureté. Il fut avoué, en plein concile de Trente, par l'ambassadeur du duc de Bavière; ce dernier déclara de la part de son maître qu'il lui était impossible de dire ce qu'il savait du clergé sans offenser les oreilles.

Ce n'est pas seulement l'ambassadeur de l'Electeur de

[1] Voy. note III.
[2] Bernard, in cant. serm. 77.
[3] Nicolas Cusan, lib. 3, de Concord. Cath. c. 29.
[4] Marsile de Pad. Defens. pacis, part. 2, cap. 20.

Bavière qui se plaint des vices du clergé bavarois; le cardinal de Lorraine fait le même aveu. « Sa Majesté, disait-il, en parlant de Charles IX, est contrainte, à regret, de se plaindre de la vie impudique des personnes ecclésiastiques; elles apportent tant de scandale et de corruption parmi le peuple, outre le scandale qu'on prend des ministres, qu'il lui semble être nécessaire qu'il y soit promptement pourvu. » « Nous sommes, s'écriait l'éloquent cardinal en faisant allusion au vaisseau qui portait Jonas, cause de cet orage; jetez-nous dans la mer, et puisque vous avez notre confession, châtiez-nous comme il vous plaira. » [1]

Nous pourrions multiplier nos preuves; mais les faits cités parlent assez haut; et, en présence de ces maux que le célibat attira sur la chrétienté, on comprend ce mot si vrai d'Æneas Sylvius, avant qu'il se nommât Pie II : « Si pour de bonnes raisons on a ôté le mariage aux prêtres, pour de meilleures il faudrait le leur rendre. » [2]

V.

Le désir d'une sainteté plus parfaite fut l'une des causes de la fondation du monachisme au sein de la religion chrétienne. Ce fut, de la part des chrétiens, une de ces erreurs qui accusent moins le cœur que l'intelligence de ceux qui, les premiers, cherchèrent la perfection dans la solitude, loin du bruit du monde et de ses passions. Ce n'était pas certainement Jésus-Christ, ni ses apôtres, qui leur avaient donné cet exemple : ils vécurent dans le monde, mais non comme le monde. Lumières brillantes au milieu des ténèbres, ils exerçaient sur les hommes une influence plus salutaire que si, amants passionnés de la solitude, ils s'étaient retirés sur quelque mont Cassin ou dans quelque sauvage thébaïde. Par son caractère, comme par le ministère dont il est revêtu, le lévite chrétien est appelé à vivre au milieu des hommes. Si parfois il recherche la solitude, ce n'est que pour un temps : ainsi le fils de Ma-

[1] Instruct. et missiv. des rois très-chrét. pour le concile de Trente.

[2] Platine, Vie de Pie II.

rie; ainsi son précurseur Jean-Baptiste ; ainsi tous ceux auxquels Dieu confie la glorieuse mission d'instruire et de réveiller les pécheurs.

Peu de docteurs ont brillé d'un plus pur éclat que le célèbre Clémangis, archidiacre de Bayeux. Frappé des malheurs qui désolaient la chrétienté, ce saint homme publia un écrit qui nous en dévoile les plaies. Dans son célèbre traité *de la Corruption et de la Ruine de l'Eglise*, il parle des moines. Après avoir dit comment, par leur vocation, ils sont tenus à plus de sainteté, il ajoute : « Ils en sont plus éloignés ; ils sont plus tenaces, plus avaricieux, plus adonnés aux choses temporelles ; ils sont en outre inconstants, indisciplinés, dissolus, bruyants, courant les promenades, hantant les mauvais lieux ; ils ne haïssent rien tant que la cellule, le cloître, la lecture, l'oraison, la règle de la religion : ils ne sont moines que par l'habit. » [1]

Clémangis ne déplora pas seul les débordements des moines : plusieurs autres voix se joignirent à la sienne pour dire les misères de Sion et pour flétrir la corruption de Jérusalem.

« Seigneur Jésus, s'écria Volkvin, abbé de Sédichenbith, quels grands monstres vois-tu dans ton Eglise ! quand les chasseras-tu ? quand y porteras-tu remède ? quand la nettoieras-tu ? car les maux du clergé sont sans nombre. Quel est le lieu saint où il n'y ait quelque monstre ? la cure en a, la chanoinerie en a, la cléricature en a, les monastères aussi en ont ; en somme, continue-t-il, ces monastères ont leurs monstres comme un Janus a deux têtes, savoir : un moine marchand. Oh ! monstre vraiment hideux qu'un moine marchand ! car quel rapport y a-t-il entre la religion et la marchandise ? quelle relation entre le cloître et le marché ? » [2]

De tous ceux qui écrivirent contre les moines, Léonard Arétin fut celui qui les stigmatisa avec le plus d'esprit. Il fut pour eux ce qu'Apulée avait été pour les prêtres et les augures de Rome païenne ; son oraison contre les hypo-

1 Clemangis, liber de ruinâ Ecclesiæ

2 Vignier, Théat. de l'Antech. pag 633.

crites est une véritable philippique. En voici quelques fragments :

« Vous avez, dit-il aux moines, des vices très-grands et très-difformes, parmi lesquels l'orgueil, l'avarice, l'ambition tiennent le premier rang; pour les couvrir, vous avez trouvé ces longues capes et inventé ces grands capuchons ; c'est pour cela que vous en enveloppez vos corps, afin de cacher l'orgueil sous un habit humble, et l'avarice et l'ambition sous l'apparence de la pauvreté. Vos vêtements ne sont donc pas pour couvrir vos corps, les garantir du froid et de la chaleur, mais pour dérober aux regards du public vos vices : or, si vous désirez être des gens de bien, comme vous désirez leur ressembler, il fallait chasser les vices hors de vos âmes, et non les cacher sous les pans de vos robes. Tu portes une robe à gros poils, un manteau agrafé, les manches négligemment larges; eh quoi! penses-tu que pour cela je te croie saint comme tu veux le paraître? Je n'ajoute point foi à de pareilles ostentations et feintes; je ne crois pas seulement à toi-même, hypocrite ; car je soupçonne que sous l'enveloppe de drap est caché quelque chose ; et certes il en est ainsi. Si on pouvait le voir et regarder au dedans, on verrait un égout de vices honteux, et la rapacité du loup caché sous une peau de brebis; car, comme l'amorce de quelque *mangeaille* sert à tromper les poissons, ainsi les gros draps couvrent vos méchancetés pour leurrer les hommes; vous en faites montre devant le peuple, comme d'une amorce, afin d'allécher les hommes par cette apparence ; à ce déguisement de l'habit est jointe la tristesse du visage et l'abattement qui sont aussi de très-grands instruments d'ostentation et de tromperie : en sorte que de là vous vient votre surnom d'hypocrites tristes, le mouvement des yeux grave, le cou penché. Hypocrite, pourquoi es-tu si triste? que veut dire ce cou penché? que signifient ces yeux baissés, cette feinte sincérité d'intégrité, d'innocence? se peut-il faire que l'un de vous s'empêche de rire quand il en voit un autre de même métier et profession? »[1] — Cicéron en disait moins des augures de Rome qui exploitaient la cré-

[1] Leonardi Aretini libell. contra hypocritas, in fasciculo rerum expetendarum.

dulité publique sous le faux dehors de dévotion, que l'Arétin des moines de son temps.

Les jours de décadence morale ont toujours leurs poëtes, qui, dans des vers immortels, lèguent à la postérité les misères de leur siècle, comme les poëtes épiques transmettent leurs grandeurs et leurs revers. Pétrarque, le Dante, Mantouan, furent les Juvénal de leur époque : leurs vers, avec ce tour qui est particulier à la poésie, nous montrent dans quel déplorable état la chrétienté était tombée. « Tout est à vendre, s'écriait le Mantouan, tout : autel, encens, couronne, le ciel et Dieu même. »[1]

Le mal qui régnait dans les couvents ne date ni de Clémangis ni de l'Arétin ; au XIIe siècle, des voix éloquentes s'élevaient déjà pour signaler et déplorer la lèpre qui rongeait en silence ces maisons, jadis l'asile de la piété, de l'étude et du travail. Le moine, à part quelques rares exceptions, n'était plus cet homme de Dieu qui, fuyant le monde, allait s'ensevelir dans un lieu solitaire pour y vivre dans la mortification des sens, et pour y mourir en odeur de sainteté.

Nous terminons ce triste chapitre sur les moines par ces paroles du célèbre et pieux Clémangis : « Que sont dans ces temps cy, s'écrie-t-il, les monastères des filles, sinon certains, je ne dirai pas sanctuaires de Dieu, mais des exécrables maisons de Vénus ou des réceptacles de jeunes gens lascifs et débauchés, de sorte qu'aujourd'huy, voiler une fille, c'est la prostituer. »[2]

VI.

Nous avons constaté les désordres du clergé et des moines; il nous reste à parler de ceux de la cour romaine. Ici encore nous écouterons la voix des hommes qui furent témoins de l'abaissement dans lequel la papauté et sa cour étaient tombées.

Aux jours de saint Bernard, vivait Hildebert, archevêque de Tours, auquel le pieux abbé de Cluny adresse

[1] Le Mantouan, Poésies.
[2] Liber de ruinâ Ecclesiæ.

sa cent vingt-quatrième épître. « Ce sont eux, dit le docte archevêque, en parlant des Romains, qui refusent le respect aux clercs, la noblesse aux nobles, l'honneur aux supérieurs, l'abord aux égaux, le droit à tous. Dans les chambres ce sont des vipères; dans les plaidoyers, des Scythes; dans les repas, des bouffons; dans les exactions, des harpies; dans les tribunaux, des statues; dans les questions, des imbéciles; dans les traités, des limaçons; dans les contrats, des banquiers. Ils sont de pierre pour entendre, de bois pour juger, de feu pour brûler, de fer pour pardonner; en amitié, ils sont lézards; en facétie et tromperie, renards; en orgueil, taureaux. »[1]

Marsile de Padoue s'exprime ainsi, dans son livre intitulé le *Défenseur de la Paix*. « Quant à ceux qui ont visité la cour de Rome, ou, pour dire plus véritablement, la maison de trafic, plus horrible qu'une caverne de brigands, ou bien ceux qui ne l'ont pas vue, ils apprendront qu'elle est devenue le réceptacle de presque tous les scélérats et des trafiquants, tant au spirituel qu'au temporel; il n'y a, ajoute-t-il avec tristesse, nulle sollicitude, nulle consolation pour acquérir les âmes. »[2]

Au milieu de ces débordements, Clémangis ne pouvait garder le silence. Dans une lettre au grand Gerson, il s'élève avec une sainte énergie contre la simonie des prélats de la cour de Rome. « L'Evangile, écrit l'archidiacre, nous apprend comment Jésus-Christ renversa les tables des changeurs, et chassa à coups de fouet les vendeurs du temple, en leur disant : « Ma maison était une maison de prières, mais vous en avez fait une caverne de voleurs. » L'écrivain reproche à Rome d'avoir imité les Juifs qui, aux jours de Jésus-Christ, s'étaient détournés de la loi, en s'abandonnant à leur avarice insatiable. Il lui écrit que cette Rome, autrefois si pure et si sainte, n'est qu'une boutique d'ambition et de rapine dans laquelle tout est à vendre, dispenses, ordres, prêtrise, péchés, sacrements, messes; pour elle, l'or c'est tout, tant elle en a une soif insatiable. Pour cet or, on élève à la

[1] Hist. ecclésiast. de Nicolas Vignier père. (An 1130.)
[2] Marsile de Padoue. Defens. pac. 2e part. chap. 24.

charge sacrée de la prêtrise des imbéciles qui ne savent ni ce qu'ils lisent ni ce qu'ils chantent. « S'il y a, dit le terrible et pieux écrivain, un fainéant fuyant l'ouvrage et le travail, il se fait de l'Eglise pour vivre dans une voluptueuse oisiveté; alors il commence à servir à son ventre et à sa gueule en toute liberté et à courir les tavernes. » Parlant de l'impureté qui règne dans la ville éternelle : « Je passe sous silence, dit Clémangis, les impudicités et les adultères, desquels ceux qui s'abstiennent sont l'objet de la risée et des moqueries des autres. En somme, les laïques tiennent pour tellement assuré que nul prêtre n'observe le célibat, que dans la plupart des paroisses ils ne veulent pas souffrir un prêtre, s'il n'a pas une concubine; afin de garder, par ce moyen, le toit conjugal; et encore n'est-il pas pour cela hors du hasard. Qu'est-il besoin, s'écrie-t-il, que je déclare davantage les vices du clergé, plus grands et plus énormes qu'on ne pourrait le croire? »[1]

Ainsi s'entretient ce bon personnage, la lumière de son siècle, avec son pieux ami Jean Gerson, que la postérité a placé si haut dans son admiration, qu'elle lui a a fait partager avec A. Kempis la gloire d'avoir écrit l'inimitable livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Il y a, dans tous les péchés, un lien fatal de parenté. Le plus hideux de tous, c'est l'avarice, que l'Ecriture appelle la racine de tous les maux. C'est ce péché, qui éteint dans les cœurs le sentiment du vrai, du beau et du bon, qui jeta la cour romaine dans les plus déplorables excès.

« Le pape, dit un évêque allemand, auteur du célèbre écrit intitulé *Onus Ecclesiæ*, qui devrait crier : Venez et vous aurez le repos de vos âmes; crie : Venez et voyez-moi dans ma pompe et dans mon ambition, plus grand que Salomon. Venez à ma cour, videz-y vos bourses, et vous trouverez la perdition de vos âmes. » C'est ainsi que cet homme de Dieu, paraphrasant un passage de la sainte Ecriture, soulageait son cœur ulcéré à la vue de tant de

[1] Clemangis, Epist. ad Joan. de Gersono. Cancellarium con ra prælatos simoniacos qui ordines sacros cæteraque spiritualia publicè vendunt.

maux. « Voici, s'écrie-t-il encore : Rome est maintenant le gouffre et le Mammon de l'enfer, où le diable, capitaine de toute avarice, réside, vendant le patrimoine de Christ qu'il a mérité par sa passion ; et lequel nous donne gratuitement ce que nous avons reçu gratuitement ; de sorte que ceci est maintenant tourné en proverbe :

« Notre dame cour romaine
Ne cherche brebis sans laine,
Elle donne des pardons
A ceux qui portent des dons ;
Mais elle ferme sa porte
A celui qui rien n'apporte. » [1]

C'est cette humiliante vérité qu'avouait Pie II avant qu'il fût pape, dans ces paroles si connues : « La cour de Rome ne donne rien sans argent ; on y vend même les impositions des mains et les dons de l'Esprit, et l'on n'y donne le pardon des péchés qu'à ceux qui ont de l'argent. » [2]

Ce fut cette avarice insatiable qui mit le comble à l'iniquité de cette cour et la jeta, en aveugle, dans le honteux trafic des indulgences. Le jeune et voluptueux Léon X avait succédé au belliqueux Jules II. Ami des arts et des lettres, il s'entoura des artistes les plus célèbres de l'Italie ; chargea Raphaël de peindre sa galerie des loges, et le vieux Michel-Ange d'achever Saint-Pierre, commencé sur des bases si larges par Bramante. Mais l'argent manquait, car Léon X ne sut jamais mettre des bornes à sa prodigalité, digne émule, en cela, de François Ier, auquel il vendit les biens du clergé, en échange des libertés de l'Eglise gallicane. Le brillant successeur de Jules II voulait glorifier son pontificat par l'une de ces œuvres d'art qui, par le grandiose de la conception et le fini des détails, transmettent avec leurs bronzes, leurs marbres, et leurs porphyres, un nom à la postérité. Le profane

[1] Onus Ecclesiæ, cap. 19.
[2] Æneas Sylv. Epist. lib. 1, epist. 66.

pontife se trompa, puisque son histoire se lie moins au dôme de Saint-Pierre qu'au trafic des indulgences.

Tout entier à ses plaisirs et occupé à faire de sa cour le rendez-vous des arts et des lettres, Léon X laissait dormir dans les archives du Vatican les plaintes de l'Eglise. Ce fut au moment même où il croyait en avoir fini avec les conciles, que les premiers symptômes d'opposition éclatèrent à Wittemberg.

Léon X avait épuisé ses ressources, et ne savait comment battre monnaie, quand le vieux cardinal Puccy lui suggéra l'idée de le faire avec les indulgences. Le cardinal, avare autant que le pontife était prodigue, comprit tout le profit que le chef de la chrétienté pourrait en retirer, et il signala, avec la sagacité qui est propre aux hommes d'Eglise, quand ils sont vieux et cupides, cette mine que les papes avaient mal exploitée. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, Léon accepta avec empressement celui qui, tout honteux qu'il était, lui permettait de remplir ses coffres vides et d'enrichir sa famille. Il fait alors un appel solennel à la chrétienté : il s'agit d'élever à l'honneur de saint Pierre une église qui n'aura pas sa pareille dans le monde. Mais l'argent manque; toutefois le Saint-Père ne veut pas que les offrandes des fidèles arrivent à Rome sans que Rome se montre libérale et reconnaissante. Le saint père ouvrira le trésor des indulgences que Jésus-Christ a mis sous sa sainte garde, et, comme une douce rosée, le salut se répandra sur la terre.

La chrétienté simple et naïve, s'imaginant que Rome est toujours le centre de la vie, de la sagesse et de la science, accueille avec joie cette bonne nouvelle. A l'allégresse générale, on eût dit que le jour de la bienveillance céleste se levait sur le monde ; chacun donc se préparait à se courber vers la terre, pour ramasser cette manne précieuse que le saint père voulait bien y laisser tomber. Mais les jours de la patience divine étaient à bout. Rome avait mis le comble à ses iniquités : elle était devenue impie, profane ; et comme Babylone, elle jouait avec les vases de l'autel. C'est alors que la main vengeresse de Dieu inscrivit sur ses murailles le *Mené Mené Thekel, Upharsim*, et que le fougueux dominicain Tetzel trouva dans Luther un adversaire et un vainqueur.

VII.

Nous avons tracé le portrait de la papauté d'après nature, c'est-à-dire d'après les données certaines de l'histoire ; mais nous avons omis un fait qui la caractérise. Ce fait se rapporte au trop célèbre livre des *Taxes de la chancellerie romaine.* Ce livre à lui seul accuse Rome plus que tous les écrits protestants. Là, chaque péché a son tarif, chaque crime son taux.

Loin de nous cependant l'idée de rendre responsable l'Eglise tout entière de la dépravation de la cour de Rome. Quoique solidaire de sa honte, elle ne participait pas à toutes ses iniquités. Grâce à Dieu, dans ces temps d'ignorance et de sommeil spirituel, il y avait des âmes simples et pieuses qui ne marchaient pas avec la multitude. Dans ces jours de décadence morale, il y avait des Elies, des Elisées et des Sunamites qui affligeaient leurs âmes justes, comme Loth affligeait la sienne dans les villes coupables de la plaine. Parfois des femmes ferventes comme Thérèse, des hommes saints comme Gerson, élevaient la voix contre l'impiété régnante. Mais, hélas! leurs voix étaient peu écoutées; mais quand de pieux prédicateurs parvenaient cependant à se faire entendre, les masses se pressaient autour de leurs chaires. Rome s'alarmait alors et combattait les protestants de cette époque avec des bâillons et des bûchers. Grâce à ces moyens violents, elle fit faire silence autour d'elle et put lancer dans le monde son trop célèbre livre des *Taxes de la chancellerie romaine.*

La papauté répudie aujourd'hui ce livre qu'elle ne pourrait plus faire, mais elle l'a fait. Il est sorti de ses presses, et n'est au reste que la conséquence de sa vie, et l'acte par lequel elle a *maximé* ses œuvres.

Voici quelques extraits de cet ouvrage. Nous ne citerons que les peccadilles, laissant de côté les gros péchés ; nos oreilles n'en supporteraient pas facilement la lecture.

« L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent est taxée à *sept carlins.*

» L'absolution pour celui qui abuse d'une jeune fille est taxée à *six carlins.*

» L'absolution pour un prêtre concubinaire est taxée à *sept carlins*.

» L'absolution pour un laïque coupable du même fait est taxée à *huit carlins*.

» L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelque autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à *cinq carlins*.

» L'absolution pour un laïque présent qui a tué un abbé ou un autre ecclésiastique inférieur à l'évêque, est taxée à sept, à huit ou à *neuf carlins*.

» L'absolution pour un mari qui frappe sa femme de manière qu'il en survienne un avortement ou une couche avant terme, est taxée à *huit carlins*.

» L'absolution pour une femme qui prend quelque remède pour se procurer l'avortement, ou qui fait quelque autre chose dans ce dessein et qui fait périr le fœtus, est taxée à *cinq carlins*.

« Le père, la mère, ou quelque autre parent qui aura étouffé un enfant, paiera pour chaque meurtre *quatre tournois*, *un ducat*, *huit carlins*.

» Celui qui a commis quelqu'un de ces crimes (sacriléges, vols, incendies, parjures ou autres semblables (est pleinement absous, et son honneur rétabli dans toutes les formes et avec la clause inhibitoire, moyennant *trente-six tournois* et *neuf ducats*.

» L'absolution pour tout acte d'impureté, de quelque nature qu'il soit, commis par un clerc, fût-ce avec une religieuse, dans le cloître ou ailleurs, ou avec ses parents ou alliées, ou avec sa fille spirituelle, ou avec une autre femme, quelle que ce soit; soit aussi que cette absolution soit demandée ou non du clerc simplement, ou de lui ou de ses concubines, avec dispense de pouvoir prendre les ordres et tenir des bénéfices, et avec la clause inhibitoire, ne coûte que *trente-six tournois* et *neuf ducats*.

» L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère donné au for de la conscience, coûte *quatre tournois*.

» Une religieuse qui sera tombée plusieurs fois dans le péché de luxure aura son absolution et sera rétablie dans son ordre, quand même elle serait abbesse, moyennant *trente-six tournois*, *neuf ducats*.

» L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine,

avec dispense de pouvoir prendre les ordres et tenir des bénéfices, coûte *vingt et un tournois, cinq ducats, six carlins.*

» S'il y a adultère et inceste de la part de laïques, il faut payer par tête *six tournois.*

» La permission de manger des laitages dans les temps défendus coûte, pour une seule personne, *six tournois.* »[1]

En lisant ce honteux tarif, on croit rêver, et l'on se demande comment l'Eglise de Rome, si pure et si belle à son origine, avait pu tant dégénérer.

Comme Thyatire et Laodicée, elle avait, hélas ! laissé les ronces et les épines envahir le sanctuaire, et Bélial prendre la place qu'y occupait Jésus-Christ. — Que peut-on dire qui n'ait déjà été dit sur ce triste sujet ? Il fallait certes que le mal ne connût plus de bornes, quand un poëte, du Bellay, parlant de la ville éternelle, osait dire :

Que Rome n'est plus Rome, et que celui en vain
Présume d'en juger qui bien ne l'a comprise;
Celui qui par la rue a vu publiquement
La courtisane en coche, ou qui pompeusement
La peut voir à cheval en accoutrement d'homme
Superbe se montrer; celui qui de plein jour
Aux cardinaux en cape a vu faire l'amour;
C'est celui seul vraiment qui peut juger de Rome.

Aux jours de Jésus-Christ, le mosaïsme était descendu bien bas; mais Jérusalem, la ville déicide, conservait au moins les apparences de la piété. Les pharisiens cachaient sous leurs longues robes leur hypocrisie ; et si le Christ n'eût déchiré le voile sous lequel s'abritaient leurs vices, nul n'en eût soupçonné le venin. Mais Rome papale jeta le masque, oubliant que l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu. A quelques mots près, on peut reconnaître la religion romaine dans le tableau que l'évêque de Meaux trace du mosaïsme au moment où la terre vient d'enfanter son Sauveur. Ecoutons Bossuet :

« Cependant, à la fin des temps, les Juifs mêmes qui

[1] Note IV.

connaissaient Dieu, qui étaient les dépositaires de la religion, commencèrent, tant les hommes vont toujours affaiblissant la vérité, non point à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans la religion des superstitions indignes de lui. Sous le règne des Asmonéens, et dès les temps de Jonathas, la secte des pharisiens commença parmi les Juifs. Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi; joint que leur conduite était douce, quoique régulière, et qu'ils vivaient entre eux en grande union. Les récompenses et les châtiments de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle, leur attiraient beaucoup d'honneur. A la fin, l'ambition se mit parmi eux. Ils voulurent gouverner, et en effet ils se donnèrent un pouvoir absolu sur le peuple; ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences; et le vrai esprit de la loi était prêt à se perdre.

» A ces maux, se joignit un plus grand mal, l'orgueil et la présomption, mais une présomption qui allait à s'attribuer à soi-même le don de Dieu. Les Juifs, accoutumés à ses bienfaits, et éclairés depuis tant de siècles de sa connaissance, oublièrent que sa bonté seule les avait séparés des autres peuples, et regardèrent sa grâce comme une dette. Race élue et toujours bénie depuis deux mille ans, ils se jugèrent les seuls dignes de connaître Dieu, et se crurent d'une autre espèce que les autres hommes qu'ils voyaient privés de sa connaissance. Sur ce fondement, ils regardèrent les gentils avec un insupportable dédain. Etre sorti d'Abraham selon la chair leur paraissait naturellement une distinction qui les mettait au-dessus de tous les autres; et, enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature et non par grâce; erreur qui dure encore parmi eux. Ce furent les pharisiens qui, cherchant à se glorifier de leurs lumières et de l'exacte observance des cérémonies de la loi, introduisirent cette opinion vers la fin des temps. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer des autres hommes, ils multiplièrent sans bornes les pratiques extérieures, et débitèrent toutes leurs pensées, quelque contraires qu'elles fussent à

la loi de Dieu, comme des traditions authentiques. »[1]

VIII.

Si tel était l'état du judaïsme, tel aussi était celui de l'Eglise. Il est à lui seul la justification de la révolution religieuse du seizième siècle, sans laquelle le monde courait à sa ruine; car il ne pouvait aboutir avec la renaissance qu'à l'incrédulité; et avec le pape, qu'à l'abandon de la foi chrétienne. C'est de ces deux abîmes que la main énergique des réformateurs le retira. Ils ne furent pas sans doute toujours irréprochables, les hommes de la Réforme; mais jamais soldats n'eurent à défendre une cause plus sainte et plus juste, et ne le firent avec moins d'égoïsme et d'intérêt personnel.

La Réforme ne fut pas le résultat d'un plan combiné d'avance, comme quelques-uns le disent. Elle se fit à l'insu même de ceux qui, les premiers, en sentirent la nécessité. Ils s'étonnaient eux-mêmes de leur œuvre, eux qui ne pensaient pas à se séparer du pape, mais qui demandaient au pape qu'il se réformât. Sans doute parmi ceux qui mirent la coignée aux racines de l'arbre, il y en a plusieurs qui ont un nom grand dans l'histoire, et parmi ceux-là quelques-uns qui nous apparaissent comme les Atlas de l'œuvre moderne. Mais quand on étudie de près la marche des choses et des événements, les hommes se rapetissent, et Dieu apparaît seul au milieu de son travail régénérateur ; c'est Lui qui se sert tour à tour de Luther et de Léon X, de Calvin et de François Ier, de Marie Stuart et de Knox. Toutes choses entrent dans ses plans; il laisse l'homme libre, et cependant toute libre et responsable que la créature soit, elle n'est que son instrument. Ainsi tout le bien remonte au Créateur, tout le mal retombe sur elle. Nous ne nous faisons pas illusion; quelque glorieuse que nous apparaisse l'œuvre du XVIe siècle, elle a ses taches comme les choses d'ici-bas; tout n'est pas or dans le travail des Luther et des Calvin : du plomb s'y trouve. Mais qui oserait dénier aux inondations du Nil leur bienfait, parce que les eaux du noble fleuve

[1] Bossuet, suite de la Religion, chap. 17.

laissent, en se retirant, sur les rives qu'elles ont fertilisées, des corps de reptiles et d'animalcules qui, en se corrompant, engendrent quelques miasmes? Le soleil a ses ombres; l'œuvre de l'homme n'aurait-elle pas les siennes!

IX.

Une réforme était nécessaire: la chrétienté tout entière la demandait. Seule la papauté ne la voulait pas, parce qu'elle sentait que la convocation de chaque concile était une atteinte portée à son autorité. De là ses efforts persistants pour ajourner les réformes, n'osant pas dire qu'elle n'en voulait pas. Elle fut présente à Bâle, à Pise, à Constance, à Ferrare, où elle fut profondément humiliée, cassée, et où elle eût trouvé sa tombe, si la chrétienté, mieux instruite des vérités scripturaires et de la vie des siècles apostoliques, eût compris que le royaume de Dieu sur terre n'est pas calqué sur celui des princes d'ici-bas, et que l'Eglise de Dieu n'a qu'un chef, Jésus-Christ, dont le règne n'est pas de ce monde. La papauté, d'ailleurs, était trop liée à la vie sociale et politique des peuples, pour qu'il vînt à la pensée de personne de la supprimer. L'heure de son humiliation avait bien sonné, mais non celle de sa chute. Elle viendra, cette dernière heure; car quand même elle ne serait pas prédite dans les Livres saints, elle est écrite dans l'ordre même des choses. Il n'y a qu'à regarder Rome, pour découvrir, à première vue, dans ses traits les signes avant-coureurs de sa décomposition. En effet, que reste-t-il de cette papauté si fière, si superbe, qui commandait aux peuples et aux rois? Un fantôme, une image décolorée. Sa voix ne compte plus dans le conseil des princes ; quand elle l'élève, c'est pour lancer des foudres qui grondent, mais qui ne tombent pas. Si elle mettait aujourd'hui un royaume en interdit, on se rirait d'elle. Elle ne donne plus les couronnes, et demande en grâce aux princes qui lui tenaient autrefois l'étrier de veiller sur la sienne. Sans eux elle tomberait, comme Dagon, sur sa face.

Contrainte par la force de la vérité, Rome avoue, non pas tout le mal, mais une partie du mal signalé par ses adversaires, et elle ajoute que la Réformation, en se fai-

sant par Luther, par Calvin et les autres hommes de cette époque, fut un grand malheur; car sans eux elle aurait eu lieu sans secousse et par les soins de l'Eglise elle-même. De cette manière, la grande unité religieuse n'eût pas été brisée, et l'Europe eût été soustraite aux longs déchirements qui ont fourni à l'histoire tant de pages sanglantes et douloureuses. Cela serait vrai si réellement Rome eût pu le mettre à exécution ; mais le pouvait-elle? Avec quels éléments régénérateurs aurait-elle sauvé le monde? Où était sa force? Où était enfin sa volonté ? Sa volonté, l'histoire le dit, fut de s'opposer à toute réforme et de faire échouer les bonnes dispositions des princes et des empereurs. Dans cette lutte, elle déploya une politique profonde et une habileté sans égale; et si la papauté ne ceignit pas sa tête d'une auréole de sainteté, elle devint célèbre dans les chancelleries par sa diplomatie, qui est demeurée proverbiale. Dans le conflit qui s'engagea entre elle et les conciles, elle fut souple, insinuante, audacieuse, patiente, flatteuse ; elle sut surtout diviser, moyen d'affaiblir que la vieille Rome savait si bien mettre en pratique, et que la nouvelle sut admirablement copier en surpassant souvent son modèle.

Nous devons dire cependant à la louange de la papauté que l'un de ses pontifes voulût sérieusement mettre la main à l'œuvre, afin de ramener dans le bercail ceux que le profane Léon X en avait éloignés. Cet honnête pontife était Adrien VI, précepteur de Charles-Quint. Il ordonna à son légat de confesser en pleine diète, à Nuremberg, les péchés de la chrétienté. « Le mal, disait le nonce, s'est communiqué du chef aux membres, des papes aux prélats inférieurs; tous tant qu'ils sont, c'est-à-dire les prélats et les ecclésiastiques, se sont dévoyés, de telle sorte que depuis longtemps il n'y en a aucun qui fasse le bien, non pas même un seul. »

Nous le répétons; Adrien désirait sincèrement une réformation, que ne voulurent jamais ses prédécesseurs : il s'en occupa sérieusement; mais, vains efforts ! il périt à la tâche. Haï des évêques et des prélats de sa cour, détesté des Romains habitués à la vie molle et voluptueuse de la cour papale, il mourut, n'ayant eu pour l'Eglise que de bons désirs. On croit que le poison termina ses jours.

Quoi qu'il en soit, sa mort fit éclater des sentiments qui sont pour lui une belle oraison. Dès qu'on apprit son décès, le peuple manifesta bruyamment sa joie : pendant la nuit quelques jeunes débauchés attachèrent une couronne de rameaux à la porte de la maison de son médecin, avec cette inscription : *Liberatori patriæ*, au libérateur de la patrie.

A part Adrien VI, nous ne trouvons pas un seul pape qui ait voulu sérieusement une réformation. Depuis cent cinquante ans, disait Arnaud du Perrier, ambassadeur de France au concile de Trente, [1] on a toujours demandé, mais vainement, la réformation de l'Eglise aux divers conciles, à Constance, à Bâle, à Ferrare. Pendant longtemps il n'y eut qu'un seul cri dans l'Eglise romaine; mais la cour de Rome trouvait toujours le moyen de faire avorter les bonnes résolutions des princes et des empereurs qui étaient désireux de mettre un terme aux maux de l'Eglise, maux rendus plus sensibles par le grand schisme d'Occident.

Parmi les conciles qui désirèrent remédier aux maux de la chrétienté, il faut placer en première ligne celui de Constance, qui cassa trois papes et en nomma un, Martin V. Ce pontife, chargé de réformer l'Eglise, éluda les propositions de réforme. « Il y a déjà, vénérables Pères, dit-il aux membres du concile, quatre ans que vous avez quitté vos résidences ; vos ouailles réclament vos soins; renvoyez cette affaire à une autre fois ; et d'ailleurs, ajouta-t-il, la chose mérite qu'on y pense à loisir. » Or, le concile s'était assemblé pour cela, et depuis quatre ans il fonctionnait à Constance. [2]

Le concile de Bâle reprit, en sous-œuvre, le projet des Pères de Constance ; mais le pape Eugène sut jeter habilement des brandons de discorde au sein de l'assemblée, qui le cassa cependant, et élut à sa place Amédée, duc de Savoie. Le pape déposé sut se faire réintégrer dans sa charge, et les Pères se séparèrent sans avoir atteint le but qu'ils s'étaient proposé.

Dans l'état où étaient les personnes et les choses, la catholicité ne pouvait espérer une réformation, quand les

[1] De Thou, liv 25.
[2] Platine, in Vit. Martin V.

chefs qui devaient la lui donner ne la voulaient pas. Rome était un foyer si grand d'impureté et de corruption, que le célèbre Machiavel disait : « Grâce à elle, les gens de son voisinage sont des athées et des scélérats. »[1] Une circonstance, qui a sa place dans les événements que nous racontons, nous apparaît ici comme une preuve de l'impossibilité où était la catholicité de se régénérer. Innocent VIII, de triste et honteuse mémoire, venait de descendre dans la tombe : il laissait vacant le siége pontifical. Jamais temps ne furent plus graves, et le besoin d'une réformation plus vivement senti. Ce qu'il faut désormais à l'Eglise, c'est un chef, orthodoxe comme saint Paul, fidèle comme saint Jacques. Trop longtemps le saint-siége a été souillé par des papes infidèles, avares, cupides, impudiques; trop longtemps Rome a donné l'exemple des mauvaises mœurs. Il faut, si elle ne veut pas être la Babylone de l'Apocalypse, qu'elle rebrousse chemin vers les témoignages de l'Eternel, et que son chef donne désormais, *urbi et orbi*, l'exemple de toutes les vertus qui brillaient d'un si vif éclat dans Pierre, pêcheur à Bethsaïda et chef de l'Eglise. Tous les cardinaux paraissent pénétrés de ces vérités; le monde entier a les yeux sur eux. Un prêtre, Lyonnel, évêque de Concorde, se fait auprès des princes de l'Eglise l'organe des sentiments de toute la catholicité. Il lit un magnifique sermon, qu'il leur prêche le jour même où ils entrent au conclave; il leur représente avec énergie que l'Eglise romaine, la mère et la racine de l'Eglise universelle, est tous les jours de plus en plus méprisée : que le luxe qui règne dans le clergé est extrême, et que les princes chrétiens sont sur le point de s'entre-détruire. Il leur dit que la douleur de la fille de Sion est grande comme l'étendue de la mer; qu'il faut un remède aux maux présents de la chrétienté. Il leur montre ce remède dans l'élection d'un pontife saint, instruit, capable. Toute l'Eglise, leur dit-il, a les yeux sur vous, elle en attend un chef qui, par la bonne odeur de son nom, attire les peuples fidèles au salut. L'orateur insiste, presse, exhorte; il censure le sacré collége et le menace

[1] Machiavel, Disc. sur Tite-Live.

de toutes les malédictions de Dieu, s'il n'accomplit pas fidèlement son mandat. [1]

Après un pareil discours, il semble qu'un mauvais choix est impossible, et que l'Eglise ne peut attendre de ses cardinaux qu'une élection qui rendra à la papauté la gloire de ses plus beaux jours. Eh bien ! savez-vous le nom de ce pontife réformateur, de ce Josué des premiers jours de la renaissance? C'est *Roderic Borgia*, Alexandre VI !

Après la mort d'Alexandre VI et celle de Pie III qui lui succéda et n'occupa le siége pontifical que trente jours, Jules II ceignit la triple couronne. Ce fut sous son pontificat que s'assembla le concile de Pise. L'acte de convocation de la part des princes porte expressément que c'est pour l'extirpation des hérésies, et particulièrement pour *la réformation des mœurs* de l'Eglise universelle, dans le chef et dans les membres, et pour la réparation de plusieurs crimes très-grands, notoires, continuels, incorrigibles, qui scandalisent l'Eglise universelle. [2]

Le concile assemblé déclara que les plaintes des princes étaient justes, et rendit ce décret : « Le saint et sacré synode général de Pise, régulièrement assemblé au nom du Saint-Esprit, faisant un concile général et représentant l'Eglise catholique, définit et déclare que ce saint synode ne se sépare point et ne se puisse séparer jusqu'à ce que l'Eglise universelle soit réformée, en *la foi et aux mœurs*, tant au chef qu'aux membres, et que les hérésies et les schismes soient détruits. »

On ne peut être plus explicite que les Pères de Pise, qui pensent de l'Eglise de cette époque ce que les protestants en disent pour expliquer leur séparation. Jules II ne les écoute pas : plus habile que les trois papes révoqués par le concile de Constance, il lutte avec les Pères de Pise, casse leurs décrets, et appelle leur assemblée une synagogue de Satan. La tiare sur la tête et le glaive dans les mains, il anathématise ses adversaires par ses bulles, et les combat par son épée. Il convoque à Latran un conciliabule composé de ses créatures ; il meurt après la cin-

1 Reynald. ad ann. 1492.
2 Vide Reynald. In Jul. II.

quième session et a pour successeur le trop célèbre Léon X, de l'illustre maison des Médicis.

Dans le concile de Latran, le pape s'adjuge tous les droits que ceux de Constance, de Bâle et de Pise avaient déclaré leur appartenir. Ce n'est pas le pape qui est soumis au concile, c'est le concile qui est soumis au pape. La lutte est plus forte et plus vive que jamais. Mais la victoire finira par demeurer au pontife qui assiéra sa domination sur les débris des conciles. Le serpent à une tête aura toujours le dessus sur celui qui en a plusieurs.

Rome n'a pas voulu se réformer. Ceux qui croyaient à la possibilité de sa régénération se trompaient; après quatre siècles, elle est ce qu'elle était aux jours où les princes et les rois lui signalaient ses abus.

On allègue, il est vrai, le concile de Trente, et les réformes qu'il opéra ; mais quand on examine les choses de près, on reconnaît que ce concile ne changea rien. En effet, Rome a-t-elle modifié sa foi? a-t-elle répudié ses traditions pour mettre à leur place les enseignements apostoliques? Non, elle croit ce qu'elle croyait; elle y a ajouté seulement le dogme de l'Immaculée Conception, auquel elle ne croyait pas. Quant à son culte, il est ce qu'il était un peu plus païen seulement. Les honneurs rendus à Marie ont pris une telle extension, que le nom de mariste lui conviendrait mieux que celui de catholique. Quant à sa morale, enfin, elle est toujours la même ; seulement, éparse dans les livres de ses bullistes et de ses canonistes, elle a pris un corps dans ceux de la célèbre compagnie de Saint-Ignace.

X.

S'il nous restait quelques doutes sur la haine instinctive que la papauté a eue pour toute réforme, ils devraient s'évanouir devant les aveux de l'un de ses plus brillants et de ses plus dévoués défenseurs. Fra Paolo Sarpi, théologien du sénat de Venise, a écrit l'histoire du concile de Trente, moins en historien qu'en annaliste. Exact et fidèle, il dit tout, raconte tout ce qui est à la louange de Rome, comme ce qui est à sa honte. Quand son écrit parut, il fit éclater une violente colère parmi

tous les hommes de son parti, indignés qu'un simple théologien eût osé, à la face des luthériens, dévoiler les côtés faibles de leur Eglise, et prouver que le saint-siége n'est qu'un gouvernement mondain, se dirigeant par une politique toute mondaine. Leur haine fut grande et se traduisit un jour par *un coup* de poignard. On rapporte que, pendant que le médecin retirait le fer de la plaie, Paolo dit froidement : « Je reconnais là le style de Rome. »

Le livre du théologien de Venise était un arsenal puissant dans lequel les protestants prenaient des armes d'autant plus fortes, pour défendre leur cause, qu'elles leur étaient fournies par un homme qui ne figura jamais dans leurs rangs. Le temps, qui couche tant d'écrits dans la fosse commune, ne put faire oublier celui du théologien de Venise, tout long, diffus et ennuyeux à lire qu'il soit ; aussi, voyons-nous, cent ans après son apparition, un grand dignitaire de Rome qui entre en lice et se constitue le défenseur de la papauté contre les attaques de Paolo. Ce dignitaire, c'est le cardinal Pallavicini. Le but de cet écrivain est de démontrer que Sarpi calomnie la papauté. Pour cela, il prend le parti de nous la faire connaître telle qu'elle est. C'était de sa part droit et loyal, mais très-maladroit. Sur ce point écoutons Jurieu analysant, dans son abrégé de l'*Histoire du Concile de Trente*, le livre du célèbre cardinal :

« Voici, dit-il, de quelle manière Pallavicini nous représente l'Eglise romaine. [1] Il avoue qu'elle fait entrer dans sa conduite une politique charnelle et mondaine ; que son gouvernement présent est formé selon les règles de ce monde, et il soutient que cela est selon l'intention de Jésus-Christ. Il confesse que l'Eglise a pour but d'augmenter ses richesses et sa gloire, et dit qu'elle doit tendre à posséder une parfaite félicité humaine, parce que Jésus-Christ [2] l'a rendue parfaitement apte à jouir de cette félicité humaine ; tellement que si Aristote et Platon vivaient, ils avoueraient que, selon les règles de leur sagesse mondaine et philosophique, on ne peut pas for-

[1] L. 1, ch. 25.
[2] Ibidem.

mer une république plus belle [1] et plus noble que la république chrétienne. C'est pourquoi, comme, selon l'idée des sages du monde, une république, pour être heureuse et bien constituée, doit être opulente, florissante en biens, abondante en plaisirs, pleine de gens qui soient sages selon la chair, et qui sachent le monde, il veut qu'il en soit de même de l'Eglise et confesse que l'Eglise romaine se forme sur cette idée. [2] En avouant que cette Eglise se sert de toutes les voies qu'on qualifie de simonie pour amasser de l'argent, il entreprend la défense de cette simonie et de tous les moyens que l'Eglise emploie pour soutenir son opulence : comme sont les annates, les pensions, les commandes, la pluralité des bénéfices, les jubilés fréquents, les indulgences et les dispenses qu'on donne pour de l'argent. [3] Il tourne en ridicule ceux qui voudraient réformer l'Eglise sur l'idée que l'Evangile nous en donne. Il appelle une telle réformation, une réformation en idée, qui n'est demandée que par des gens poussés par un zèle ignorant et remplis de conceptions extravagantes. Ce sont des esclaves des opinions vulgaires, qui ne connaissent point le monde, et qui n'ont aucune intelligence de ses affaires. Selon le cardinal Pallavicini, Adrien VI, qui confessa la corruption de la cour de Rome et qui voulut travailler à sa réformation, était l'un de ces faux zélés, qui se nourrissent de principes platoniques. [4] *Ses desseins étaient des idées abstraites, belles à contempler, mais dont la forme n'avait aucun rapport avec la condition de la matière.* Il avait le tort de confesser si ingénument les corruptions de la cour de Rome. C'était aigrement blâmer ses prédécesseurs, c'était un zèle maladroit. En un mot, de semblables gens sont les pestes de la tranquillité publique. Selon Pallavicini, l'Eglise n'a rien plus en horreur que la pauvreté : elle doit nourrir cette horreur dans l'esprit des hommes et travailler elle-même à fuir ce mal. C'est pourquoi ceux

[1] Liv. 12, c. 3.

[2] Liv. 19, c. 9 ; liv. 17, c. 10 ; liv. 23, c. 3 ; Introduct., c. 6 ; liv. 24, c. 12 ; liv. 1, c. 2, alibi passim.

[3] Introd. c. 10 ; liv. 1, c. 25 ; liv. 16, c. 10.

[4] Liv. 2, c. 6 ; liv. 2, c. 7 ; liv. 17, c. 14.

qui disent que les biens de l'Eglise, pour la principale partie, doivent être distribués aux pauvres, sont des ennemis de l'Eglise. Le cardinal soutient que cette pratique serait directement contraire à la félicité humaine de l'Eglise, à l'institution de Dieu et à la nature. Il approuve donc que les biens de l'Eglise soient employés à soutenir le grand éclat de la cour de Rome, composée de cardinaux, d'abbés et d'un grand nombre d'officiers. Il prétend que par cet éclat les infidèles et les mahométans pourront être convertis à la foi.[1] Afin d'attirer plus facilement les infidèles et de conserver dans l'Eglise ceux qui y sont déjà, selon le cardinal Pallavicini, la cour de Rome fait amas de voluptés et de plaisirs ; elle aime les théâtres et les spectacles ; elle affecte même d'en avoir de plus magnifiques que le monde, afin de vaincre le monde par ses propres armes.[2] A tous égards, selon Pallavicini, la cour de Rome prend à tâche de faire des lois qui flattent les sens. Dieu ne veut pas, dit-il, arracher des âmes les inclinations naturelles ; instinctivement les hommes aiment le plaisir, les richesses, les dignités ; ils ont en horreur la pauvreté, la bassesse, etc.; il faut faire des lois et former l'Eglise selon ces inclinations. Le cardinal avait pour maxime qu'il faut permettre le mal, afin qu'il en arrive du bien ; il le prouve par l'exemple des femmes de mauvaise vie, à qui l'on permet de se prostituer : *Come si vide nelle permissione delle meretrici.*[3]

» Selon cette maxime, il faut s'accommoder aux faiblesses des hommes qui composent l'Eglise; il faut gouverner ces hommes tels que Dieu et la nature les mettent au monde. Au reste il nous représente l'Eglise romaine ayant en aversion la réformation. «C'est un mot, dit-il, qui sonnera toujours mal, non-seulement aux oreilles des gens de cour, mais des communautés les plus réformées. » C'est pourquoi il avoue, bien que la réformation faite par le concile de Trente soit très-légère, qu'on s'en moque à Rome; on élude ses décisions, parce qu'il a ordonné

[1] Liv. 8, c. 17.
[2] Liv. 6, c. 3 ; liv. 6, c. 25; Introd., 8.
[3] Liv. 2, c. 8; liv. 9, c. 9 ; liv. 9, c. 16.

qu'on ne donnât pas de dispenses sans de grandes raisons. « On juge, dit-il, que les grosses sommes qui se donnent pour obtenir ces dispenses sont une suffisante raison pour les accorder. » Selon le cardinal Pallavicini, la cour de Rome appelle les hommes aux charges et au sacerdoce qui doit sauver les âmes par l'espérance du plaisir : c'est là la source de ses vertus; c'est ce qui fait sa vocation; c'est ce qui anime et réveille le zèle. Chacun espère être évêque, cardinal et pape. Ainsi l'ambition et le désir de gloire sont les deux aiguillons qui poussent les hommes au service de l'Eglise; c'est pourquoi elle fait amas de richesses, de crosses, de mitres et de bénéfices pour attirer les hommes par ces cadeaux d'humanité. Jugez quel doit être le zèle de ces pasteurs, qui ne sont portés à se consacrer à Dieu que par ces principes mondains. Cependant, selon Pallavicini, la cour de Rome affirme que l'abondance est la mamelle des vertus qui nourrissent l'Eglise. C'est pourquoi dans le même esprit il soutient que la félicité humaine et les prospérités temporelles doivent se trouver à Rome et chez le pape comme dans leur source; que toute la terre doit porter là ses contributions pour soutenir la majesté de cette cour; et que, comme les sacrements, bien qu'ils soient corporels, sont des sources de grâces spirituelles, ainsi les biens du monde dans l'Eglise sont des sources de vertus. Quant au pape, selon les maximes de la cour de Rome, c'est le monarque de tout l'univers, dont la puissance est illimitée et indépendante de toutes créatures, de qui tous les rois doivent être tributaires, et qui peut disposer de tous les biens des hommes contre leur volonté. Le pape est comme l'estomac du corps de l'Eglise, il doit recevoir tous les biens du monde pour les distribuer aux membres du clergé. Le cardinal dit que ce ne serait point un mal quand le pape serait actuellement maître de tous les biens terrestres pour les distribuer à chacun selon son mérite, sans égard aux droits d'hérédité. Pour ce qui est des conciles ce sont, dit-il, des assemblées plus qu'inutiles et les plus funestes conjonctions qui se fassent dans le ciel de l'Eglise. Il avoue que la cour de Rome, quand on parla de convoquer le concile de Trente, craignit cette convocation, en eut horreur, et fit tout ce qu'elle put pour l'éviter, prin-

cipalement parce que les conciles se mêlent de faire les réformateurs. Ce serait donc tenter Dieu que d'assembler un concile général, puisque ces assemblées conduisent ordinairement aux schismes.[1] Il dit que c'est une folie de vouloir réformer l'Eglise d'aujourd'hui sur le pied de l'Eglise ancienne. Il fait dire à Lainez que ceux qui demandaient le rétablissement des élections canoniques étaient poussés à cela par l'instinct du diable. C'est une grande folie, selon le prélat, de croire l'ancien meilleur que le nouveau. A l'entendre, l'Eglise était dans l'enfance quand elle était si sévère; aujourd'hui ses ordonnances sont d'un âge mûr et plus avancé; les sociétés changent comme les corps; il faut donc les gouverner selon leur âge; l'Eglise doit vivre autrement dans un monde plus délicat; ce qu'on appelle corruption dans la conduite des affaires ecclésiastiques est un raffinement nécessaire pour le temps; ce sont des contes de vieilles, de croire le monde pire aujourd'hui qu'autrefois; ce sont là les sentiments des esprits esclaves des opinions du vulgaire; puis, il serait aussi ridicule de tenter de ramener l'Eglise à sa première pureté et simplicité que de vouloir obliger les gens à vivre de glands. Les premiers conciles n'y entendaient rien avec leur sainteté et leur simplicité, ajoute le naïf historien. Le concile de Trente était composé d'honnêtes gens, qui savaient vivre dans le monde. Quand Philippe II passa par Trente pour aller en Espagne, les légats lui préparèrent une magnifique réception. Ils firent bâtir un palais sur l'Adige, à trois cents pas de la ville; on lui donna là un superbe repas; il y eut comédie, danse, bal et toutes sortes de jeux. Le prince y dansa lui-même. Fra Paolo avait oublié ce bel endroit, il est pourtant assez remarquable et bien singulier. Les anciens conciles, composés de gens sans politesse, ne donnaient point le bal ni la comédie. Voilà de quelle manière Pallavicini nous dépeint la conduite et les maximes du concile et de la cour de Rome. En vérité, n'est-ce pas bien faire son éloge? Fra Paolo en a-t-il autant fait? A-t-il jamais rien dit qui fût plus injurieux pour Rome? Le plus grand des

[1] Liv. 1, c. 25; liv. 21, c. 6; liv. 23, c. 10; liv. 1, c. 25; liv. 6, c. 4· Introduction, c. 8; liv. 1, c. 25.

ennemis de l'Eglise romaine pourrait-il faire un portrait plus hideux de la morale selon laquelle on se conduit à la cour papale? Qu'on ne dise donc plus que Fra Paolo a fait, sous le nom d'histoire du concile de Trente, une satire contre la cour de Rome. Cent ennemis comme Fra Paolo ne feront jamais autant de mal à cette cour que l'illustre écrivain qui a entrepris de la défendre. »

Nous n'ajoutons rien à l'analyse de Jurieu; elle parle assez d'elle-même, et prouve jusqu'au dernier degré de l'évidence que Rome ne pouvait opérer une réforme dans l'Eglise, parce qu'elle n'en avait ni le désir ni le pouvoir. Il fallait donc que d'autres la fissent; sans eux le monde serait demeuré dans les vieilles ornières du passé.

Rome n'a donc pas voulu se régénérer; aussi la Réformation a eu lieu sans elle et malgré elle.

XI.

Pour comprendre le mouvement religieux du XVIe siècle, il est nécessaire de bien connaître les causes qui l'ont produit: la principale se trouve sans doute dans l'état d'avilissement où le clergé était tombé; seule, elle ne l'expliquerait cependant pas dans tous ses détails, si d'autres ne s'y joignaient.

L'une de ces causes se trouve dans la résistance que l'Eglise de France opposait sans cesse à l'ambition de Rome, qui, sous prétexte de l'unité dogmatique et ecclésiastique, s'efforçait d'attirer à elle toute l'autorité et de fonder sa puissance sur les débris des libertés des Eglises particulières. De toutes les Eglises, ce fut celle de France qui se montra le plus dignement jalouse de ses franchises qu'elle défendit avec énergie. Rome n'était pas populaire en France. Quand il le fallait, on lui résistait en face; on allait même jusqu'à des faits. Un jour, Colonna, l'ambassadeur de Philippe le Bel, souffleta en face de la chrétienté le successeur du grand Hildebrand. Quand il s'agit de la réformation de l'Eglise au XVe siècle, le clergé français, ayant à sa tête le pieux Gerson, s'éleva avec courage contre la cour de Rome, et signa le décret de ce célèbre

concile de Constance qui abaissa le pape, et proclama que l'autorité réside dans le synode général. Plus tard, Louis XII eut de graves démêlés avec Jules II : irrité des prétentions orgueilleuses de ce pontife, il fit frapper une médaille sur laquelle on lit ces mots significatifs : *Nomen Babylonis perdam,*[1] faisant entendre par là qu'il voyait dans la Rome des papes la Babylone de l'Apocalypse.[2]

Le haut clergé, car le bas comptait peu dans ces temps, ne pouvait voir qu'avec un secret plaisir une opposition formidable se former contre la cour papale qui ne cessait de le pressurer, prenant, avec le denier de saint Pierre, le plus clair de ses revenus. Quand, plus tard, il applaudissait aux premières hardiesses de Luther, il ne prévoyait pas que ce moine ébranlerait la catholicité et lui ravirait la moitié de l'Europe.

Une seconde cause qui favorisa l'introduction de la Réforme, fut le travail que la renaissance avait opéré dans les esprits ; travail profond, sérieux, mais seulement dans les rangs éclairés de la société, où l'on commençait à comprendre que l'idéal de l'homme n'est pas l'immobilité, mais le progrès. Le goût des lettres et surtout des langues se développa. Des regards, jusque-là indifférents, voulurent plonger dans les antiquités grecques et latines. De là des travaux qui, tout en enrichissant la langue française, aidèrent puissamment à sa formation, et conduisirent à des recherches qui, en s'exerçant d'abord sur Sophocle et sur Homère, s'exercèrent plus tard sur la Bible.

La renaissance était plus littéraire que religieuse, plus artistique que scientifique. Il n'y avait rien en elle de fort et de puissant, parce qu'elle était païenne par l'art et portée à faire de l'opposition à la papauté, moins au nom de la divine autorité des Ecritures qu'elle ne connaissait pas, qu'au nom des droits de la pensée. Elle ne pouvait donc pas produire une réformation, mais seulement la seconder.

Une troisième cause, c'est l'amour des nouveautés qui a toujours caractérisé la France, cette Athènes des temps

[1] J'anéantirai le nom de Babylone.

[2] Apocalypse, chap. 17.

modernes. Ici Dieu se servit des infirmités mêmes de cette nation pour la retirer des langes de la superstition. Toutes choses le servent : quand il le veut, il se fait confesser à Athènes par un juge de l'aréopage, et à Paris par un conseiller du parlement.

Une autre cause de la Réformation fut l'extrême mobilité du caractère de François Ier. Ami des lettres, ce roi applaudissait aux premiers essais d'indépendance personnelle de ces lettrés et de ces poëtes qui devaient illustrer son règne; il riait avec sa cour des traits acérés lancés contre les moines et le clergé. Rien dans le luthéranisme ne lui fut d'abord antipathique ; il n'en devint l'oppresseur que lorsqu'il comprit que la réformation de l'Eglise entraînait forcément après elle celle de la royauté. Les feux allumés sous son règne le placent donc au rang des persécuteurs de l'Eglise. Il n'en fut pas moins entre les mains de Dieu un instrument dans son œuvre de régénération.

Une quatrième cause nous apparaît dans la merveilleuse invention de Gutenberg. L'imprimerie vint à point nommé : sans elle, le vieux monde serait demeuré dans l'enfance, l'âge de la virilité n'eût pas sonné pour lui. La presse offrit aux hommes d'opposition sa puissante publicité; le peuple qui ne lisait pas se mit à lire : la lecture le fit penser, la pensée l'émancipa. Quand Dieu veut la fin, il donne les moyens. Il lui fallait l'imprimerie, il en mit l'idée dans le cerveau de Gutenberg.

Une cinquième cause, et c'est la plus puissante, fut la traduction de la Bible, qui restitua à la chrétienté ses droits et révéla aux regards étonnés des masses la différence profonde qui existe entre la foi présente et la foi primitive. La Bible ouvrit aux réformateurs un arsenal inépuisable de preuves, au moyen desquelles ils battirent en brèche les fondements de la papauté. Ce fut donc un grand jour que celui où des presses de Gutenberg sortit la Bible, véritable *fiat lux* pour ces temps ténébreux. Nouveaux mages, les réformateurs ne perdirent jamais de vue cette étoile brillante du matin qui se dégageait, sous le souffle puissant de Luther, des nuages dans lesquels Rome depuis des siècles la tenait ensevelie. Sans elle, la Réformation se fût arrêtée dans sa marche, parce qu'elle eût reposé sur des épaules d'homme ; mais la sainte Ecriture lui donna

pour s'asseoir un rocher contre lequel les portes de l'enfer n'ont jamais pu prévaloir. Aux cris de colère que Rome poussa à l'apparition du livre sur lequel elle avait apposé son *veto*, on peut mesurer son effroi. Ce n'était plus désormais avec l'homme qu'elle allait lutter, c'était avec Dieu même. Plus prudente, ou moins avancée dans le mal, elle eût pu, pour se régénérer, profiter de la lumière plus vive que le soleil qui sortait des presses de l'ouvrier de génie de Mayence; mais cette lumière l'éblouit; et puis Rome avait fait trop de chemin dans le mal pour en remonter la pente. Elle descendit quelques degrés de plus, et après avoir brûlé des hommes, elle brûla le Livre sacré, qui, phénix immortel, sortait chaque fois plus radieux de ses cendres.

Une autre cause, enfin, qui fit avancer la Réformation, ce fut le caractère de ceux qui, les premiers, mirent la main à l'œuvre. Ils ne furent pas sans doute tous et toujours irréprochables, hommes, ils payèrent leur tribut à l'humaine faiblesse. Mais on est émerveillé, quand, au flambeau de l'histoire, on voit tout à la fois sur la brèche des hommes ardents comme Luther, doux comme Mélanchthon, décidés comme Zwingle, indomptables comme Knox, convaincus comme Viret, positifs et austères comme Calvin. Non, jamais depuis le temps des apôtres on ne vit pareils ouvriers. Ces ouvriers, il les fallait pour empêcher le navire de l'Eglise de sombrer sur les écueils de la papauté.

XII.

Telles sont les principales causes de la révolution religieuse du XVIe siècle. Après avoir parlé des réformateurs, nous ne pouvons passer sous silence deux hommes qui aidèrent à démolir l'édifice romain. Les réformateurs refusèrent l'aide de l'un, et se défièrent de l'assistance de l'autre. Le premier de ces deux hommes est François Rabelais, le célèbre curé de Meudon, l'autre, l'illustre Erasme, de Rotterdam.

Au moment où la lutte éclata, ces deux hommes avaient une grande célébrité. Trop indépendants de pensée pour se courber sous le joug, mais trop amis de leur repos pour s'élever à la taille de réformateurs, ils com-

battirent la papauté, rarement en bataille rangée, presque toujours derrière des embuscades. Français, jusqu'à la moelle des os, Rabelais se fit bouffon, de propos délibéré, pour dire des vérités qui sentaient le fagot; il ne parut dans l'arène que chancelant sur ses pieds, la figure barbouillée de lie. On le lut comme on écoutait Pasquin; mais ce Pasquin avait une imagination étonnante, une science prodigieuse, un esprit de moquerie qu'eût envié Voltaire. Armé de sa marotte, il fouetta moines, nonnes, abbés, prélats; il les fit monter sur les tréteaux et les immola à la risée publique. Il savait que le parti dont on rit en France est toujours le parti vaincu. Il fit donc rire du clergé. Beaucoup de ses plaisanteries descendirent dans les masses et leur inoculèrent ces premiers germes d'incrédulité qui devaient plus tard porter de si tristes fruits.

Rabelais était sceptique, son entourage l'avait rendu tel. Esprit ardent, mais nature circonspecte, il se sentit tout le courage d'un satirique, mais n'eut jamais la foi d'un réformateur. Il mourut paisiblement à Meudon dans sa soutane de curé, et dans les rangs de ce même clergé que nul, plus que lui, n'avait bafoué. Il n'est donc pas étonnant que les hommes austères de la Réforme aient dédaigné son appui. Ils n'auraient pu l'accepter sans se déshonorer. Pour eux donc Rabelais ne fut qu'un profane, l'un de ces aveugles instruments dont Dieu se sert un moment dans son œuvre, et qu'il rejette ensuite comme un vil sarment.

Au moment où le curé de Meudon préludait à ses hardiesses cyniques, Erasme, de Rotterdam, révélait dans ses écrits le modèle de la plus parfaite plaisanterie, et se faisait le précurseur d'une révolution religieuse dont il fut le *Jean-Baptiste*, tant qu'il ne fallut pas dire la vérité à Hérode.

L'immense réputation d'Erasme donnait à ses écrits une grande circulation : ils étaient entre les mains des masses qu'ils éclairaient. En faisant rire du clergé, il instruisait. Ses *Colloques*, et la traduction qu'il fit du Nouveau Testament, firent au sein de la catholicité une brèche plus grande que ne l'aurait voulu le prudent écrivain. Il désirait bien une réformation, mais il la voulait

calme, paisible, sans bruit. Quand l'orage gronda, et que les grands du monde menacèrent les audacieux réformateurs, Erasme ne parut plus ; il se réfugia dans sa tente et entreprit, mais vainement, de cacher sa faiblesse en signalant les fautes des réformateurs. Ce qui caractérise le savant de Rotterdam, c'est un regard d'aigle et un cœur de biche. Nous retrouverons plus tard cet éminent personnage, dont le nom se lie intimement à celui de la Réformation. Si Rabelais fut le précurseur de Voltaire, Erasme fut celui de Sully. Quoi qu'il en soit, la Réforme doit beaucoup à Erasme. Elle peut accepter, jusqu'à un certain point, ses services; elle le renie cependant pour l'un des siens : car il appartient à la classe de ces hommes qui ont la perspicacité de la vérité, sans en avoir le courage.

XIII.

Tout était prêt pour une réformation religieuse. Il ne fallait qu'une occasion favorable pour jeter la France dans la voie d'opposition où nous la verrons plus tard. Cette occasion arriva à son heure. Avant de raconter comment elle se présenta, il ne sera pas sans intérêt, pendant que le royaume de saint Louis est en apparence si tranquille, de jeter un rapide regard sur l'Allemagne qui est si agitée. Contrairement à l'ordre des choses, ce ne sont ni les princes ni les empereurs qui résistent à la papauté, c'est un jeune moine de l'ordre des Augustins. En lisant le récit de sa vie, on éprouve pour ce hardi lutteur un sentiment profond d'admiration. Il est beau de le voir combattre d'égal à égal cette fière et terrible papauté, sous le joug de laquelle princes, rois et empereurs se sont si longtemps courbés. Il n'a ni finances, ni arsenaux, ni armées, et cependant il descend hardiment dans l'arène. Ce qui fait la force de ce moine, c'est sa foi. Une Bible qu'il a découverte sur les rayons de la bibliothèque d'un couvent est pour son âme ardente, inquiète et affamée de salut, ce que le torrent d'eau vive est pour le cerf altéré. Dans les pages du Livre sacré, il découvre la condamnation de son Eglise, et cette profonde vérité que le juste ne vit pas d'exercices corporels, mais de foi.

La foi transforme Martin Luther, elle en fait un apôtre. Nature ardente, vive, aimante; doué du don de parler et d'écrire, génie perspicace et original, il attaque la papauté avec toute l'ardeur d'un néophyte et tout le courage d'un chrétien. L'arrivée du célèbre vendeur de pardons, Tetzel, fait éclater l'orage qui fond sur Rome, et lui enlève la moitié des contrées soumises à son obédience.

Le sensuel Léon X s'émouvait moins que son entourage des hardiesses du docteur de Wittemberg : « Ce sont, disait-il, en apprenant les nouvelles qui lui arrivaient d'Allemagne, des querelles de moines. » Il fallut cependant que le pontife ouvrît les yeux. Il le fit, mais trop tard. La lutte avait pris des proportions immenses; le débat était passé de l'école dans l'Eglise, et de l'Eglise dans la rue. Ce qui était dispute avec des moines, des professeurs et des écoliers, était devenu révolution religieuse avec le peuple.

Rome, toujours terrible quand elle frappait, ne le faisait cependant qu'après de mûres réflexions. Si sa dernière arme était un bûcher, sa première était souvent la tentative de la persuasion. Elle essaya de ramener à de meilleurs sentiments le moine insurgé. Bonne et tendre mère, l'Eglise pardonnera tout, si frère Martin se rétracte. Frère Martin ne se rétracta pas. Cajoleries, menaces, promesses, tout échoua devant la volonté inflexible de Luther, qui dit aux envoyés du pape : « Prouvez-moi, par la sainte Ecriture, que je me trompe, et je me rétracterai. » C'était leur demander l'impossible. Au lieu donc d'une rétractation pure et simple qu'attendait Léon X, il reçut un refus. C'est alors que le pontife s'arma de toutes ses foudres et les lança contre le hardi docteur de Wittemberg. Ecoutons-le :

« Léon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour mémoire perpétuelle de la chose.

» Levez-vous, Seigneur, et jugez votre cause; souvenez-vous des insultes qu'on vous fait, de celles que vous font les insensés tous les jours; inclinez votre oreille à nos prières, car des renards ont surgi qui cherchent à dévaster votre vigne, celle dont vous avez foulé le pressoir et dont, en remontant à votre Père, vous avez com-

mis le soin, le gouvernement, l'administration à Pierre, comme au chef et à votre vicaire, ainsi qu'à ses successeurs, à l'instar de l'Eglise triomphante. Le sanglier de la forêt s'efforce de l'exterminer, et une bête singulièrement farouche la ravage. »

Après avoir associé à sa cause Dieu, le clergé, Pierre, Paul et l'Eglise, Léon X fait l'historique de toutes les hérésies qui ont désolé la chrétienté, et rappelle les condamnations dont elles ont été frappées; puis il énumère les thèses que Luther a fait imprimer et afficher sur les murs de la cathédrale de Wittemberg.

« Nous donc, ajoute le pape, après de longs, de mûrs, de soigneux examens, discussions et délibérations avec nos frères les cardinaux, des prieurs ou des généraux d'Ordres, des professeurs ou docteurs en théologie, ainsi que dans l'un ou l'autre droit, nous avons trouvé lesdites propositions respectivement hérétiques ou scandaleuses, ou non catholiques, mais contraires à la tradition et à la doctrine de l'Eglise, à l'interprétation vraie ou commune des divines Ecritures. »

En conséquence, de l'avis et de l'assentiment des cardinaux, après mûre délibération sur chacun desdits articles, par l'autorité du Dieu tout-puissant ainsi que des bienheureux apôtres Pierre et Paul et par la sienne, le pape Léon X condamne ces propositions comme respectivement hérétiques, ou scandaleuses, ou fausses, ou choquant les oreilles pieuses, ou capables de séduire l'esprit des simples, et contraires à la vérité catholique; fait inhibition, sous peine d'excommunication et de privation de toutes dignités, châtiments encourus par le seul fait de croire ces propositions; il fait défense de les soutenir, et même de les favoriser, de les prêcher et de souffrir que d'autres les enseignent directement ou indirectement, tacitement ou en termes exprès, en public ou en particulier, ordonnant aux ordinaires et autres de faire une exacte perquisition des écrits qui contiennent ces propositions et de les faire brûler solennellement en présence du clergé et devant tout le peuple, sous les mêmes peines.

Léon X expose ensuite tout ce qu'il a fait pour ramener Luther dans la bergerie, et comment tous ses efforts

ont échoué contre l'opiniâtreté du moine. Il pourrait l'accabler, mais son cœur, paternel comme celui du Christ, préfère la conversion du pécheur à sa mort. Il ouvre donc ses bras à l'enfant prodigue : mais si cet enfant prodigue ne se repent pas de ses péchés, Léon cessera d'être père ; il sera juge.

Le pape fixe à Luther un délai de trois fois vingt jours pour rétracter ses erreurs et brûler les livres qui les contiennent. Si, passé ce délai, le moine ne s'est pas rétracté, il le soumet, lui et ses adhérents, à toutes les peines de droit ; défend aux fidèles de les fréquenter et de les recevoir ; interdit les lieux où ils se retireront ; ordonne aux autorités de leur courir sus, de se saisir de leurs personnes, de les dénoncer hérétiques, et de publier partout sa bulle, sous peine d'excommunication contre ceux qui y mettraient obstacle.

Le docteur Eck, qui à Leipsick avait défendu contre Luther la cause de l'Eglise romaine, fut chargé par le pape de porter sa bulle en Allemagne. Nul mieux que lui ne méritait cet honneur : il s'en acquitta avec tout le zèle d'un homme de parti et toute la haine qu'il portait à Luther, dont il avait reçu de cruels affronts. Partout il fit afficher la bulle, et partout où il le put, il fit brûler les écrits de frère Martin. La présence du docteur répandait partout l'épouvante et l'effroi ; la bulle faisait l'effet d'une trombe. A peine le moine saxon l'eut-il lue, qu'il bondit de colère et saute sur ses armes. Il ne s'effraye ni de la faiblesse, ni de la force de son ennemi ; il ne regarde qu'à la sainteté de la cause qu'il défend. Peu soucieux des dangers que court sa vie, qui ne lui est précieuse que s'il la dépense au service de son Dieu, sa réponse à la bulle de Léon X est bientôt faite. Luther y est tout entier.

« On m'apprend qu'une bulle a été lancée contre moi : le monde la connaît, elle n'est pas venue jusqu'ici. Peut-être que, fille de la nuit, elle aura eu peur de me regarder en face... Enfin, il m'a été donné de la voir, cette chouette, et dans toute sa beauté. En vérité, je ne sais si les papistes se moquent de moi. Non, ce ne peut être que l'œuvre de Jean Eck, cet homme de mensonge et d'iniquité, ce damné d'hérétique... ; ce qui ajoute à mes soup-

çons, c'est que ce Eck vient de Rome. Bel apôtre, bien digne d'un tel apostolat!... Il y a quelques jours j'avais entendu dire qu'on préparait dans la ville une bulle, bien méchante à l'instigation de ce bourreau d'Eck, qui y a répandu son style et sa bave... Celui qui a écrit cette bulle, je le tiens pour l'Antéchrist; je la maudis comme une insulte et un blasphème contre le Fils de Dieu. Amen. Je reconnais, je proclame en mon âme et conscience comme vérités les articles qui y sont condamnés; je voue tout chrétien qui la recevrait, cette bulle infâme, aux tortures de l'enfer. Je le tiens pour païen, pour l'Antéchrist en personne. Amen. Voilà comme je me rétracte, moi. Bulle, fille d'une bulle de savon; mais dis-moi donc, ignorantissime Antéchrist, tu es donc bien bête pour croire que l'humanité va se laisser effrayer! S'il suffisait, pour condamner, de dire : ceci me déplaît, non je ne veux pas; mais il n'y a pas de mulet, d'âne, de taupe, de souche, qui ne pût faire le métier de juge. Quoi ! ton front de prostituée n'a pas rougi d'oser ainsi avec des paroles de fumée se prendre aux foudres de la Parole divine !... »

« On dit souvent, continue Luther, que l'âne chante mal parce qu'il entonne trop haut. Cette bulle eût bien mieux chanté, si d'abord elle n'avait posé sa bouche de blasphème contre le ciel... Ah ! bullistes, vous ne tremblez pas que la pierre et le bois ne suent du sang à l'ouïe des blasphèmes que vous vomissez ! Où êtes-vous donc, empereurs? où êtes-vous, rois et princes de la terre? Vous avez donné votre nom à Jésus dans le baptême, et vous souffrez cette voix tartaréenne de l'Antéchrist? Où êtes-vous, évêques? vous tous qui prêchez le christianisme, garderez-vous le silence devant un tel prodige d'impiété?

» Malheureuse Eglise, devenue le jouet et la proie de Satan ! Misérables, qui vivez dans ce siècle ! voici la colère de Dieu sur tout ce qui a nom papiste. Léon X, et vous, nos seigneurs les cardinaux romains, écoutez, je vous le dis en face : si c'est vous qui avez enfanté cette bulle, si vous l'avouez comme votre œuvre, j'use, moi, de la puissance que Dieu m'a faite au baptême en m'instituant son fils et son héritier. Appuyé sur ce roc qui ne craint ni les portes de l'enfer, ni le ciel, ni la terre, je vous le répète, revenez à Dieu, renoncez à vos sataniques blasphèmes

contre Jésus-Christ, et tout de suite. Autrement, sachez-le bien, le Christ vit et règne encore. Voici venir le Seigneur qui d'un souffle de sa bouche dissipera cet homme d'iniquité, ce fils de perdition. Si le pape a écrit cette bulle, je le proclame l'Antéchrist venu pour bouleverser le monde. »

C'est ainsi qu'écrit et que parle Luther. Il va droit au but, et n'épargne à ses adversaires ni l'insulte ni l'outrage. Tout en déplorant ses écarts, il ne faut oublier ni son époque, ni les puissants adversaires qui l'attaquent. Le temps, qui verse l'oubli sur ce qui ne mérite pas de passer à la postérité, enregistre toujours ce qui en est digne. Le 10 décembre 1520 demeurera un grand jour et une date immortelle dans la vie du réformateur.

Ce jour-là toute la ville de Wittemberg, comme au temps des grandes solennités, était en émoi : la vieille basilique regorgeait de fidèles; à l'une des portes de la cité un bûcher était dressé. A l'heure indiquée, au son du bourdon lancé à toute volée, Luther descend de la chaire de la cathédrale, suivi des professeurs et des écoliers; il se dirige vers le bûcher, il l'allume, et le hardi docteur y jette la bulle de Léon X, la Somme de saint Thomas, les Décrétales des papes et les écrits d'Eck. Ce jour-là, comme Fernand Cortès, il brûla ses vaisseaux. Il fallait vaincre ou périr; Luther vainquit.

Quand le pape apprit que Luther avait brûlé sa bulle, sa colère ne connut plus de bornes. Un moine osait lui résister à la face du ciel, et livrer dédaigneusement ses foudres aux flammes d'un bûcher ! c'était trop d'audace. Par une nouvelle constitution du 5 janvier 1521, il l'anathématisa lui et ses sectateurs. L'Eglise avait fait son devoir; c'était maintenant au bras séculier à faire le sien. Après la parole, le glaive ; après la douceur, la force. Rome était conséquente avec elle-même.

C'en était fait de Luther, s'il n'avait pas été entouré de princes intelligents qui, éclairés sur les abus de la papauté, encourageaient, les uns publiquement, les autres en secret, le frère Martin, qui comparut, le 15 avril 1521, devant la diète de Worms. Jamais témoin de Jésus-Christ n'eut un auditoire plus imposant. Le jeune Charles-Quint

présidait l'assemblée, qui ne se composait que de rois, de princes, de ducs, de barons, d'archevêques et de prélats. Le moine ne fut pas au-dessous de sa tâche: il confessa noblement et hardiment son Sauveur. Sommé de rétracter ses erreurs, il répondit à Charles-Quint : « Puisque Votre Majesté et vos dominations demandent une réponse simple, je la ferai; elle ne sera ni dentée, ni cornue; la voici : A moins qu'on ne me convainque d'erreur par le témoignage de l'Ecriture ou de l'évidence, je ne puis ni ne veux me rétracter; car je ne crois pas à la seule autorité du pape et des conciles qui, si souvent, ont erré et se sont contredits: je ne reconnais d'autre maître que la Parole de Dieu. »

Tous les efforts du célèbre cardinal Aléandre échouèrent devant la fermeté de Luther qui, oubliant tout danger et se confiant en Dieu, ne voyait qu'une seule chose véritablement grande: la sainte Ecriture. C'était elle qui le soutenait et lui donnait ce courage calme, mais indomptable du chrétien, que ses ennemis ont qualifié d'audace, parce qu'ils ne connaissaient pas la source où il le puisait.

Dans cette fameuse diète de Worms, la figure de Luther domine toutes les autres, même celle de Charles-Quint. Les puissances de la terre pâlissent devant la royauté de la pensée ; jamais la force ne parut plus faible. Charles-Quint ne voulut pas violer le sauf-conduit qu'il avait accordé au réformateur : il résista aux prières de ceux qui voulaient le faire manquer à sa parole royale. Peu désireux d'associer son nom à celui de Sigismond, il ferma l'oreille aux plaintes d'Aléandre et des prélats romains plus confiants dans un bûcher que dans leur éloquence. Cependant le 8 mars 1521 il publia dans la diète de Worms un édit impérial contre Luther, pour être mis à exécution au bout de vingt jours.

Par cet édit, il déclare tenir Luther pour hérétique notoire, et commande à tous les Etats de l'empire de le tenir comme tel; défendant à tous de le recevoir et de le protéger en aucune façon; ordonne à tous les princes de la cour, sous les peines accoutumées, de le prendre et emprisonner, après le terme de vingt jours expiré, et de poursuivre tous ses complices, adhérents et fauteurs, les dépouiller

de tous leurs biens, meubles et immeubles, suivant les lois et constitutions de l'empire ; il défend encore de lire et de garder aucun de ses livres, quand même il y en aurait quelqu'un où se trouveraient de bonnes choses : car on rejette les mets les plus délicats dès qu'on les soupçonne infectés d'une goutte de venin. D'ailleurs, ce qui peut se trouver de bon a déjà été dit et répété par les saints Pères, et peut s'y lire sans péril. Il ordonne donc aux princes et aux magistrats de les brûler et de les abolir entièrement, et comme il s'est fait et imprimé, en divers endroits, des abrégés de ses livres, il défend absolument de les réimprimer, comme aussi de garder aucune de ses estampes et images inventées pour rendre odieux et ridicules non-seulement des personnes privées, mais encore le pape, les prélats et les princes. Il commande aux magistrats de s'en saisir, de les brûler, de punir les imprimeurs et tous ceux qui en vendront ou en achèteront. Enfin il fait une défense générale d'imprimer aucun livre en matière de foi, si petit qu'il puisse être, sans la permission de l'évêque diocésain. [1]

Luther, sentant tout le danger auquel il s'exposait en demeurant plus longtemps à Worms, en partit en triomphateur, après y être entré en accusé. Partout sur son passage il prêcha la Parole de Dieu et grossit le nombre de ses adhérents. Rome fit encore une faute, et Worms, qui devait être le tombeau de Luther, devint la chaire du haut de laquelle un simple moine parla à toute la chrétienté.

Un évènement, qui a tout le sérieux de l'histoire et tout l'intérêt du roman, eut lieu pendant que Luther quittait Worms et se rendait à Wittemberg. Il était près d'Actenstein, quand des cavaliers armés et masqués se jetèrent sur lui, s'emparèrent de sa personne et le conduisirent dans un château solitaire perdu dans les forêts de la Thuringe. Ce château, dont on saurait à peine aujourd'hui le nom, est devenu célèbre dans l'histoire, c'est celui de la Wartbourg. C'est là que des amis dévoués du réformateur le cachèrent pour le soustraire à la haine de ses ennemis. Après tant de luttes, il avait besoin de repos, mais

[1] Voyez note v.

une nature aussi ardente que la sienne ne pouvait en trouver que dans le travail. Il travailla donc, et de sa plume infatigable sortirent une foule de pamphlets que l'Allemagne lut avec avidité.

L'année 1521, si célèbre par les faits qu'elle a inscrits dans les annales de l'histoire, devait voir mourir Léon X : ce pontife était cependant encore jeune; il n'avait que quarante-six ans. Rien ne faisait prévoir une fin si prématurée. Dix jours avant d'exhaler le dernier soupir, il rendait à Dieu dans Rome de solennelles actions de grâces de ce que Parme et Plaisance avaient été restituées aux Etats de l'Eglise. Le 27 novembre il se trouva incommodé ; les médecins déclarèrent que l'indisposition était sans gravité : c'était un catarrhe; mais les symptômes du mal se développèrent avec tant d'intensité, que l'illustre malade fut en danger ; trois jours après il expira. Il avait régné huit ans huit mois et vingt jours, et attaché son nom à l'une des dates les plus célèbres de l'histoire.

Il vit le commencement de la Réformation, mais il mourut trop tôt pour comprendre la grandeur des coups que Luther avait portés à la papauté. Sa mort ne refoula pas le courant que sa vie n'eût pas arrêté ; le char était en marche; nulle main, pas même celle d'Innocent III, n'eût pu l'arrêter. Il y aurait eu peut-être plus de sang de versé ; mais la Réforme ne s'en serait pas moins accomplie. Quoi qu'il en soit, Léon X prépara à Rome l'un des plus cruels et des plus irréparables coups qu'elle eût jamais reçus. De tous les pontifes chargés de veiller sur l'Eglise, ce fut le plus brillant et le moins capable. Il manqua sa vocation. L'homme qui eût été un digne successeur de Cosme le Magnifique, fut un pauvre pape. Il n'avait ni l'ambition qui fait les grands souverains, ni le zèle religieux qui fait les grands pontifes. Il eût été partout ailleurs mieux placé que sur le saint-siége ; et quels que soient les éloges dont les artistes entourent son nom, à part sa fin paisible, il n'en sera pas moins le Louis XVI de la papauté.

La mort de ce pontife offre une singularité qui n'a pas échappé à l'histoire : il mourut comme un franc hérétique, sans sacrements et sans confession. Celui qui avait

inondé la chrétienté de ses pardons ne s'en administra pas un seul. Ce n'est pas étonnant : le pontife qui traitait le christianisme de fable connaissait mieux que personne la valeur de ses indulgences.

Quelque temps après sa mort, Sannazar, célèbre poète italien, fit sur lui ce distique :

Sacra sub extremâ si forte requiritis horâ
Cur Leo non potuit sumere? Vendiderat.[1]

XIV.

Pendant que Luther agitait l'Allemagne et portait de terribles coups à la papauté, un homme avait levé l'étendard de l'insurrection dans les cantons helvétiques, et, nouveau Guillaume Tell, appelait les Suisses à la liberté spirituelle : cet homme était Ulrich Zwingle, né le 1er janvier 1484, à Wildenhaus, village du haut Tockenbourg. Après avoir fait de fortes études à Berne, à Vienne, à Bâle, où il prit le grade de maître ès arts, il étudia la théologie sous le célèbre Wittebach, professeur à Bâle. A peine âgé de vingt-deux ans, il fut nommé curé de Glaris. C'est pendant les premières années de son ministère que Zwingle fut amené peu à peu à la connaissance des vérités chrétiennes, et à cette fondamentale vérité, que c'est sur la sainte Ecriture et non sur les traditions cléricales qu'il faut fonder sa foi. Ce grand principe admis, le jeune curé, avec son cœur pieux, son âme ardente, sa rare intelligence et son courage de fer, ne pouvait être que ce qu'il fut : le Luther de sa patrie.

Plus indépendant de pensée que le réformateur saxon, il ne tint pas compte des quinze siècles de vie de l'Eglise. Dévoré du besoin de connaître et de puiser aux sources originales, il apprit la langue grecque, copia de sa main les Epîtres de saint Paul et les apprit mot à mot par cœur. Un pareil homme ne pouvait demeurer fidèle aux traditions ecclésiastiques dans lesquelles il avait été

[1] Voulez-vous savoir pourquoi Léon n'a pas reçu les sacrements à l'heure de la mort? Il les avait vendus. — Voir note VI.

élevé, surtout quand l'apôtre Paul, du fond de sa tombe, lui disait de sa voix inspirée : « Quand même moi, Paul, ou un ange du ciel, nous vous annoncerions un autre Evangile que celui qui vous a été annoncé, qu'il soit anathème. »[1]

Nommé curé à Glaris, en 1506, ce fut seulement en 1516 qu'il commença à prêcher ce qui est enseigné dans la Bible. Naturellement il démolit ce qui jusque-là avait été la foi de ses paroissiens ; il le fit sans aigreur, sans amertume ; et, sans efforts, son troupeau passa de la foi romaine à la foi apostolique.

Zwingle était une trop grande lumière pour que le flambeau qu'il tenait à la main pût être mis sous le boisseau. Son zèle, sa piété, son éloquence forte et énergique, tout en lui suscitant des ennemis, lui donnèrent des disciples à l'aide desquels il combattit Rome et lui arracha la plus belle partie de la Suisse.

Depuis deux ans environ il desservait la cure de Glaris, quand celle de Einsiedlen lui fut offerte ; il l'accepta, afin de pouvoir répandre la lumière de l'Evangile au milieu de populations qui marchaient dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur.

Notre-Dame des Ermites, à l'époque où Zwingle fut appelé à Einsiedlen, était le boulevard des superstitions romaines en Suisse et le siége d'un grand trafic. Son sanctuaire était l'un des plus célèbres et ne le cédait en rien à celui de Notre-Dame de Lorette. Des pèlerins y accouraient en foule de tous côtés, et la renommée sur ses ailes rapides répandait partout la nouvelle des miracles opérés par la madone. Ici, c'était un aveugle qui avait recouvré la vue ; là, un paralytique qui avait suspendu ses béquilles à la chapelle de la bonne Vierge, en souvenir de sa guérison ; celui-ci n'avait plus les *écrouelles*, depuis qu'il s'était voué au service de la bonne dame ; celui-là s'était converti parce que la statue l'avait regardé. Il n'était bruit que des miracles et des prodiges opérés par Notre-Dame des Ermites. De là ces caravanes de pèlerins qui, en reconnaissance des bienfaits reçus ou à recevoir, laissaient entre les mains des prêtres, l'un sa pite, l'autre

[1] Galates, ch. I.

sa pièce d'or. Jamais carrière ne produisit plus que le pèlerinage d'Einsiedlen et ne coûta moins de frais d'exploitation.

C'est sur ce terrain où l'avarice avait élevé un autel à la superstition que le curé de Glaris vint exercer son ministère. Soldat intrépide, il ne recula pas devant la grandeur de sa tâche : il combattit l'erreur à Einsiedlen, comme saint Paul la combattit à Athènes et à Corinthe. Au lieu d'encourager, comme ses prédécesseurs, les pèlerins à se vouer à Notre-Dame des Ermites, il leur prêcha qu'il ne fallait pas mettre leur confiance dans les pèlerinages et les indulgences. Ce sont là des choses peu importantes, leur disait le pieux curé ; elles ne valent pas plus que les vœux que vous faites à la madone d'Einsiedlen. La grâce de Jésus, ajoutait-il, n'est pas plus dans un lieu que dans un autre. Dieu entend les prières aussi bien ailleurs qu'il les entend ici. De plus, les honneurs qu'on rend à la Vierge et aux saints sont injurieux à Celui qui, seul, veut être adoré et servi. Le réformateur va plus loin : armé du marteau de démolisseur, il frappe sur ce que Rome a de plus productif, le purgatoire. C'est un lieu imaginaire, crie l'ardent missionnaire aux pèlerins ; c'est l'avarice qui l'a creusé : il n'est pas plus vrai que la messe, qui n'est qu'une cérémonie imitée des païens. Puis, d'une main hardie, il arrache aux moines leurs capuchons, aux nonnes leurs guimpes, et n'hésite pas à dire à ses auditeurs ce que le Christ disait des pharisiens : Que si leur justice ne valait pas mieux que celle de ces gens-là, ils n'hériteraient pas le royaume de Dieu.

Ces enseignements nouveaux, prêchés avec l'énergie profonde que donne une foi vivante, faisaient une grande impression sur les pèlerins, dont quelques-uns, convaincus des erreurs de leur Eglise, reçurent dans leur cœur la semence de la vérité chrétienne. — Actif, infatigable et secondé par quelques hommes bien disposés, et notamment par le baron d'Einsiedlen, Zwingle ramena peu à peu ses paroissiens à la foi de l'Eglise primitive, malgré les cris de rage que les amis des vieilles croyances poussaient contre lui.

Quand des hommes, hardis et convaincus comme

Zwingle, sont à l'œuvre, ils ne s'arrêtent pas à mi-chemin, surtout quand ils ne veulent pour règle de leur foi que la sainte Bible. Aussi c'est sans étonnement, mais avec admiration, que nous voyons entrer le réformateur dans un monastère de filles, les exhorter à lire la sainte Bible en allemand, les dispenser de chanter leurs offices et leurs matines, et leur permettre le mariage si elles croient ne pouvoir garder la pureté dans le célibat.

Toutes ces choses se passaient en 1518, pendant que le royaume de saint Louis paraissait complétement indifférent à ces conflits théologiques qui, à Wittemberg et au centre de la Suisse, portaient de si rudes coups à la papauté. A cette même époque, un moine était en Suisse l'émule de frère Tetzel, le célèbre vendeur d'indulgences en Allemagne, c'était un cordelier nommé Samson, Milanais d'origine. Les fermiers des péchés des Suisses ne pouvaient confier leur agence à un homme plus capable que frère Samson : depuis quelque temps il exerçait ce métier qui exigeait autant d'audace que de mépris pour Dieu et pour sa Parole. Après avoir fait sa cueillette dans quelques cantons, il vint dans celui de Schwitz; mais là il trouva dans Zwingle un adversaire comme celui que frère Tetzel avait trouvé dans Martin Luther. Le curé de Notre-Dame des Ermites s'éleva avec énergie contre le profane et sacrilége métier du cordelier Samson, qui sortit du canton de Schwitz, après y avoir fait une moisson fort médiocre. [1]

La réputation du curé d'Einsiedlen allait sans cesse en croissant, et l'esprit d'examen que ses prédications évangéliques faisaient naître partout préparait le quatre-vingt-neuf religieux de la Suisse. De tous côtés on voulait savoir et connaître, et à mesure que la lumière se faisait dans les esprits, la papauté baissait dans les cœurs. Ce qui hâta sa ruine, ce furent les découvertes de ces mêmes fraudes pieuses dont elle savait si bien tirer parti.

Les Bernois avaient une vénération particulière pour la tête de sainte Anne, mère de la sainte Vierge. Une

[1] Voir note VII.

confrérie avait été instituée en l'honneur de la mère du Sauveur. Rien n'avait été omis pour lui rendre un culte digne d'elle : elle avait à Berne des autels et des statues. Mais une chose manquait à la piété de ses fidèles, c'étaient les reliques de la sainte qui se trouvaient dans le couvent de l'abbé de l'Isle de la Saône de Lyon. François I[er] fut prié respectueusement par la confrérie de Sainte-Anne d'ordonner à l'abbé de ce monastère de céder à Berne les reliques vénérées.

La demande des dévots de Sainte-Anne leur fut accordée, et, à leur grande joie, remise leur fut faite de la tête de la sainte enveloppée soigneusement dans une étoffe de soie. Berne fut dans l'allégresse : le jour où le précieux crâne entra dans ses murs, elle s'était parée comme dans ses plus beaux jours de fête ; les cloches sonnaient à toute volée; l'église des Dominicains, où le crâne vénéré devait être déposé, avait exhibé ses plus beaux ornements et ceux que la cérémonie du transfert de la relique avait créés comme par enchantement. Jamais l'Eglise ne s'était montrée plus prodigue : riches étoffes, cierges, indulgences, pardons; c'était comme au jour où un père marie son fils unique ; rien n'avait été épargné. La confrérie de Sainte-Anne levait orgueilleusement la tête; mais elle la baissa de colère et de honte, quand elle apprit que la prétendue tête de sainte Anne n'était qu'une tête de mort prise au cimetière du couvent, et que le portier du monastère avait mise à la place du crâne de la mère du Sauveur. La confusion des enfants de Sainte-Anne fut grande, et, par là, les fidèles de Rome furent rendus attentifs aux fraudes pieuses de leur Eglise, dont ils commençaient à soupçonner quelques-unes des erreurs.

Ce fut ce jour-là (onze du mois de décembre 1518) que Zwingle fut appelé à la cure de Zurich. Le 27 du même mois, le curé de Notre-Dame des Ermites, mandé devant le chapitre de la cathédrale, dit que son dessein n'était pas d'expliquer, comme on l'avait fait jusqu'alors, les dominicales, mais l'*Evangile selon saint Matthieu* tout entier, non d'après les traditions ecclésiastiques, mais d'après la sainte Ecriture : le tout à la plus grande gloire de Dieu et de Jésus-Christ, pour avancer le salut des

âmes et instruire les hommes dans la véritable foi chrétienne.

Zwingle engageait ainsi le combat sur toute la ligne. Rome poussa un cri de colère et de rage ; mais le hardi réformateur était protégé par les montagnes âpres et abruptes de son pays, comme Luther l'était par l'amour et l'intrépidité de ses disciples et de ses adhérents. Sans se connaître, ces deux prêtres étaient arrivés à la même foi et portaient à Rome les mêmes coups, parce que leurs mains étaient armées du même glaive.

Un homme dont le nom est grand dans l'histoire de la typographie, Froben, vint puissamment en aide à la Réformation. De ses célèbres presses à Bâle sortaient par milliers d'exemplaires les écrits brûlants de Luther, qui, montant et descendant les fleuves, volant sur les montagnes et s'abattant sur les villes, fournissaient aux populations, rendues attentives aux erreurs de Rome, des armes terribles. De tous côtés, à la voix de Zwingle et de ses compagnons de travail, les populations se levaient comme un seul homme, disant : Frères, que ferons-nous ?

Il n'entre pas dans notre plan de raconter en détail toutes ces scènes émouvantes dont l'histoire de la Réformation est pleine. Nous dirons seulement que la papauté, à la voix énergique, forte et passionnée de Zwingle, croulait comme de vieux remparts démantelés sous la décharge continue d'une puissante artillerie. Aujourd'hui, Bâle abolit la messe, demain, Zurich l'abolira également. Berne, Lausanne, vingt autres villes marcheront sur leurs traces, et le mot magique *Réforme*, répété d'écho en écho, ira porter la joie dans le cœur de tous ceux qui soupirent après la régénération de l'Eglise et jeter la terreur dans l'âme de ceux qui, comme Démétrius d'Ephèse, préfèrent les contes et les légendes à l'or pur de la vérité.

Mais il est temps de raconter comment les idées qui remuaient l'Allemagne et la Suisse pénétrèrent en France.

LIVRE II.

—

I.

En Allemagne, le berceau de la Réformation fut un couvent; en Suisse, une cure; en France, une université. Parmi les hommes qui illustrèrent le règne naissant de François Ier, un docteur attirait l'attention publique. Il était déjà âgé quand les premiers symptômes de division éclatèrent. On appelait cet homme Lefèvre d'Etaples, du nom d'un petit village de Picardie où il était né en 1450. Comme saint Paul, il était d'un extérieur sans apparence, mais d'une solidité d'esprit remarquable. Il s'acquit un grand renom dans les lettres; par sa science c'était un homme important; par son caractère personnel, un homme aimable. La grâce couronna tous ces dons : elle en fit un chrétien.

L'esprit d'examen le conduisit d'abord à repousser l'enseignement barbare et pédantesque de la scolastique. Plus tard, l'étude des livres sacrés le jeta en dehors d'une Eglise dont il avait été l'un des plus beaux ornements. Maître Lefèvre était sincèrement pieux; adonné à toutes les pratiques superstitieuses de son culte, il se mettait à genoux devant des statues, comme une simple femme, et se vouait à la Vierge et aux saints. Une âme aussi droite que la sienne ne pouvait demeurer perpétuellement dans l'erreur. Dieu l'en tira et lui fit trouver dans la grande doctrine de la justification par la foi le pardon que les exercices corporels n'avaient pu lui donner.

Pendant que maître Lefèvre croissait dans la connais-

sance et dans la grâce, un homme qui eût pu, avec une âme plus virile, devenir un réformateur, Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux (il était comte de Montbrun et avait été ambassadeur de François Ier près le saint-siége), ouvrait son cœur à la lumière évangélique, et reconnaissait que son Eglise s'était égarée quant à la foi. Grand seigneur et évêque puissant, mieux qu'un autre il pouvait accélérer la marche de la pensée religieuse qui se faisait jour. Il connaissait depuis longtemps maître Lefèvre ; le besoin de servir la même cause les rapprocha, et l'on vit alors le savant et le prélat travailler à l'œuvre de la régénération de l'Eglise, sans trop savoir cependant où leurs désirs de réforme les conduiraient. Leur caractère craintif et circonspect les empêchait l'un et l'autre d'être au nombre de ces hardis lutteurs, dignes lieutenants de ce Luther qui brûlait les bulles de Léon X et sapait son trône. Il ne faut pas demander aux hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Mélanchthon sera Mélanchthon, Luther sera Luther, maître Lefèvre sera aussi maître Lefevre, c'est-à-dire une âme pieuse et tendre, un esprit vif et pénétrant, un homme de cabinet et de méditation. Il sera le précurseur des réformateurs, mais il ne sera pas lui-même réformateur. Cependant sa gloire est belle et pure; et en ces temps de décadence morale, il est beau de voir les premiers ancêtres du protestantisme dans ces docteurs qui joignaient aux beaux dons de l'intelligence ceux de la piété. Actif et infatigable, à l'âge où nous sommes sans lendemain, Lefèvre entreprit la traduction de la Bible et fournit ainsi à la Réforme son plus puissant levier.

Aux pieds de ces deux hommes, l'évêque et le savant, unis ensemble par les liens de l'amour fraternel, grandissait un jeune provincial, avide de connaissances, ardent; plus ardent peut-être que ne l'auraient voulu ses deux protecteurs : il était né en 1489, au hameau des Fareaux, près Gap, et s'appelait Guillaume Farel. Il avait quitté sa province et était venu à Paris étudier dans ces institutions naissantes dont il devint l'un des régents les plus brillants;[1] il n'était pas alors ce qu'il fut plus tard.

[1] Il fut régent au collége du cardinal Lemoine.

C'était un jeune homme dévot, complètement adonné, comme l'était son maître Lefèvre, à toutes les superstitions de son culte. Pour lui, Rome était la ville sainte ; le pape, l'oint du Seigneur ; l'Eglise romaine, l'épouse du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité, celle hors de laquelle il n'y a point de salut. Fidèle à sa foi, il la montrait par ses œuvres ; il s'inclinait devant les statues des saints, baisait dévotement leurs reliques, vénérait leurs images, s'enfermait dans des cloîtres pour trouver dans la solitude cet idéal de sainteté après lequel son âme ardente soupirait. Mais il cherchait en vain : le pieux étudiant ne connaissait pas encore les sentiers de la vie. Ce ne fut qu'après avoir fait la dure mais salutaire expérience de l'inutilité des œuvres mortes, qu'il apprit que le juste vit de sa foi. [1]

Dieu se servit de maître Jacques Lefèvre pour retirer le jeune homme de ses ténèbres. Au moment où le docteur d'Etaples honora Farel de son amitié, il avait découvert ce que Luther ne connut qu'après lui, savoir : que le salut est par la foi et non par les œuvres. Mais le doux et timide Lefèvre n'eut pas le courage du moine saxon : il cacha son trésor et l'ensevelit dans son cœur ; et tout en sachant que le salut du pécheur est par la grâce, il continuait d'honorer les saints, de baiser leurs reliques, et de se signer humblement devant leurs statues. « Il faisait, dit Farel, de plus grandes révérences » aux images qu'aucuns autres personnages que j'aie » connus ; il demeurait longuement à genoux ; il priait » et disait ses heures devant icelles, à quoi souvent je » lui ai tenu compagnie, fort joyeux d'avoir accès à un » tel homme. » [2]

Ces paroles nous révèlent le maître et le disciple. Maître Lefèvre s'était attaché à Farel, nature simple, vraie, intelligente ; il l'aimait comme s'il eût été son fils. Par moments il oubliait sa réserve habituelle : le docteur se taisait, l'ami parlait.

Il est doux de franchir, par la pensée, les temps qui

[1] Rochat, Hist. de la Réf. en Suisse, t. II, app., p. 528, nouv. édit.
[2] Epître circul. de Farel adressée de Morat, *à tous seigneurs*, etc.

ne sont plus, et de se représenter le vieux Lefèvre et le jeune Dauphinois réunis ensemble dans le cabinet du docteur, et là, dans l'intimité, causant de ces choses qui devaient sous peu remuer la France et l'éclairer par des bûchers, ouvriers tous deux de cette grande œuvre, mais ouvriers inconscients. Le regard pénétrant de Lefèvre semblait toutefois par moments devancer les temps. « Je suis vieux, disait-il à Farel, Dieu régénérera le monde et tu le verras. » Alors l'humble et pieux savant ouvrait sa Bible, et montrait à son jeune ami que l'Église était tout autre en doctrine et en vie que ne le voulait la sainte Ecriture, et qu'il faisait mal ses prières en les adressant aux saints.

Ces révélations, faites peu à peu, agitaient le pieux gentilhomme ; elles le troublaient d'autant plus que sa foi lui était chère. Quand il sentait tomber une à une ses croyances, il voulait s'arrêter au milieu de ses recherches, à la fin desquelles il entrevoyait le naufrage. Il hésita souvent, redoutant, comme il le raconte lui-même, de méditer sur des sujets si graves. Mais Lefèvre l'avait mis sur une pente glissante ; il la descendit.

Farel ouvrit donc la Bible, il la lut, et la lumière se fit pour lui. Ce jour-là la papauté fut condamnée sans appel dans son esprit. La Réforme eut en lui son plus intrépide défenseur.

La conversion de Farel avait été lente, sérieuse, profonde. Il ne se sépara de son Eglise qu'après de longs combats.

Ecoutons-le lui-même.

« Je n'étais point, dit-il, fourré à la papauté pour chose
» qui fût de ce monde, assavoir pour aucun bien, hon-
» neur, gloire, ni profit de rien ; mais par la séduction
» horrible, comme si la papauté eût vraiment été de
» Dieu, et sainte, et bonne, et que fût pour salut de mon
» âme, et n'en ai rien laissé par haine du pape, ni des
» siens, ni pour avoir rien de ce monde ; et le jugement
» et affection humaine ne m'y ont point retiré, et n'ai
» point pris plaisir d'y laisser tant soit peu, ni désirant
» de rien changer ; mais ai été pressé par la pure Parole
» de Dieu, par son exprès commandement, et aussi n'ai
» laissé les abominations papales tout-à-coup ; mais il a

» fallu que petit à petit la papauté soit tombée de mon » cœur. »[1]

Parmi les personnes qui, comme Farel, reçurent dans leur cœur, mais à des degrés différents, la bonne semence de l'Evangile, nous citerons Gérard Roussel, dit Ruffi, natif de Vaqueries, près d'Amiens, curé de Busancy, dans le diocèse de Reims, docteur et théologien, selon quelques auteurs, maître ès arts, selon quelques autres; Martial Mazurier qui, dès 1514, avait défendu devant la Sorbonne, avec Lefèvre, la cause de Reuchlin contre les dominicains de Cologne; Michel d'Arande, natif de Tournay; le Suisse Henri Lorit dit *Glareanus*, Caroli, Pavanes, Saunier et quelques autres, tous disciples du bon Lefèvre, qu'ils aimaient comme un père et vénéraient comme un maître.

II.

Tel était ce petit cercle chrétien. Là, au milieu du monde, sans se mêler au monde, des âmes pieuses retrouvaient, sous la douce influence de l'Evangile, cette fraternité chrétienne qui était la gloire et la force des fidèles de la primitive Eglise. C'est là qu'elles formaient des vœux plutôt que des plans pour la régénération de la catholicité romaine, avec laquelle elles ne songeaient pas à rompre; c'est là qu'elles devaient, tout en tremblant cependant, admirer le courage de Luther, dont le nom seul était un épouvantail pour le clergé, et un drapeau pour tous ceux qui voulaient, comme lui, une réformation dans l'Eglise. Quelle différence entre l'entourage de Lefèvre et celui de frère Martin! Ici, le bruit éclatant de la lutte; là, le recueillement du silence. Ici, le pape frappé rudement à la joue; là, honoré encore par une vieille habitude. Ce qui faisait la vie de ce petit cercle, c'était la sainte Ecriture, qui, en jetant ses salutaires clartés dans les esprits, en enlevait une à une toutes les vieilles croyances. Comme une belle fleur qui perce un amas de décombres, telle la foi nouvelle sortait

[1] A tous seigneurs, etc.

des traditions romaines, à la douce chaleur de l'Evangile et préparait au monde des lumières et des martyrs. Au milieu de ce mouvement des esprits, la Sorbonne veillait, orgueilleuse et ignorante; elle conservait les traditions du passé avec autant d'ardeur que le dragon en mettait pour garder les pommes du jardin des Hespérides. Elle croyait posséder le *nec plus ultra* de la science, et la forme impérative avec laquelle elle formulait ses décisions faisait croire à son infaillibilité. Elle trouva étrange que Lefèvre d'Etaples se fût permis, contrairement à la croyance d'alors, de soutenir que la Madeleine pécheresse dont parle saint Luc, Marie-Madeleine dont le même évangéliste fait mention au chapitre suivant, et Marie, sœur de Lazare, étaient trois femmes différentes. Cette opinion du bon Lefèvre, qui nous semblerait aujourd'hui aussi inoffensive que la question du poids de la chevelure d'Absalon, parut alors un crime de lèse-majesté divine. Toute la gent sorbonnique fut sur pied, ayant à sa tête un de ces hommes qui sont l'incarnation vivante de leur corporation, Noël Beda ou Bedier, ennemi de tout progrès littéraire, scientifique et religieux. Acharné comme tous ceux qu'anime l'esprit de caste, Bedier fit condamner Lefèvre par la Sorbonne, le 9 novembre 1521; [1] mais ce n'était pas assez de censurer le docteur, il fallait l'empêcher de dogmatiser. Il ne s'agissait pour cela que de le faire déclarer hérétique. Bedier se mit donc à l'œuvre. Il faut lui rendre justice (à lui dont Erasme disait qu'il y avait en lui seul trois millions de moines) : il était aussi logique dans ses poursuites, que Lefèvre était vrai dans ses dissertations. Rome ne peut pas admettre la liberté d'examen, même au plus petit degré, ou bien c'en est fait d'elle. C'est ce que sentait parfaitement Bedier. Si aujourd'hui Lefèvre se permet, contrairement aux décisions de l'Eglise romaine, de voir trois Marie là où elle n'en voit qu'une, qui donc l'empêchera de faire demain une autre dissertation dans laquelle il attaquera le célibat des prêtres, la confession, et peut-être même le pouvoir des clefs? Le crime du docteur était patent aux yeux de son zélé

[1] D'Argentré, collect., t. II, p. 7.

collègue de la Sorbonne. Mais Dieu avait mis près du vieillard un ange gardien pour le délivrer des mains de Bedier : ce bon ange fut Marguerite de Valois. Avec ce tact parfait qui la caractérisait, elle intercéda auprès de son frère, qui défendit à ses accusateurs de poursuivre Lefèvre et de l'inquiéter.

III.

Le temps, qui jette sur tant de noms son linceul d'oubli, a respecté celui de la sœur de François Ier. Rarement femme reçut du ciel des dons plus beaux et plus divers. Née sur les marches du trône, elle unissait aux grâces du corps les qualités les plus brillantes de l'esprit ; instruite plus que ne l'étaient les femmes de son temps, elle était l'ornement d'une cour au milieu de laquelle elle se conserva pure et chaste Fille d'une mère dissolue, elle fut l'épouse fidèle d'un homme (le duc d'Alençon), son inférieur par les connaissances comme par l'élévation du caractère. Mêlée à toutes les affaires de la politique par son frère, qui avait en elle la plus grande confiance, elle fut rendue attentive au bruit que faisait le réformateur saxon. A partir de 1521, elle commença à s'occuper des débats théologiques et à lire la Bible; cette lecture fut pour son cœur aimant et sensible la fontaine d'eau vive où elle étancha sa soif de connaître; ses yeux s'ouvrirent, elle comprit. Simple et modeste, malgré les éloges dont elle était journellement l'objet, elle chercha autour d'elle un guide qui pût l'orienter sur cette mer inconnue que lui ouvrait le libre examen; elle le trouva dans le pieux Lefèvre; le maître explique l'élève : « C'est, dit M. Schmidt, par de pieux entretiens avec cet homme vénérable que Marguerite s'approcha de l'Evangile, et prit aussi cette tendance mystique encore trop peu signalée en elle, et qui seule pourtant explique les inconséquences de sa vie religieuse. » [1] Cependant les tergiversations de la du-

[1] *Gérard Roussel, prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*, par Schmidt, professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg.

chesse d'Alençon trouveraient peut-être mieux leur explication dans l'affection profonde et presque aveugle qu'elle avait pour un frère qui en était peu digne. Quoi qu'il en soit, Marguerite, gagnée à la cause naissante de Réforme, témoigna à son maître Lefèvre l'amour filial qu'elle avait pour le vieux docteur, en intercédant pour lui auprès du roi. Un moment même elle eut l'espoir d'amener son frère aux convictions religieuses qui faisaient le charme de sa vie. Avec sa nature mobile et capricieuse, François Ier, aiguillonné par l'attrait de la curiosité, voulut connaître ce qu'étaient ces doctrines dont le bruit parvenait jusqu'à lui, à travers les plaisirs bruyants de sa cour. Il se rendit donc avec Louise de Savoie, sa mère, aux réunions intimes de Marguerite, présidées par Michel d'Arande, dont la parole, dit Capiton, dans une lettre à la duchesse d'Alençon, était éloquente et persuasive. François Ier parut touché. Pleine de joie, sa sœur écrit à Briçonnet; elle le remercie de lui avoir envoyé ce prédicateur, parce que, dit-elle, Notre-Seigneur, par sa bouche, aura frappé des âmes qui seront inclinées à recevoir son Esprit.[1]

Tout léger qu'était François Ier, la Parole de Dieu fit cependant sur lui une impression assez vive pour qu'il ne craignît pas de manifester ses sympathies en faveur des idées luthériennes qui éclataient de tous côtés. Même Louise de Savoie, qui écoutait avec intérêt les explications de la Bible que faisait Michel d'Arande, eut presque l'intention de s'associer aux projets de réformation de son fils.

Attentive à tout ce qui pouvait hâter le développement du luthéranisme, Marguerite écrivait, au mois de novembre de la même année, que le roi et madame ont délibéré de donner à connaître que la vérité n'est point hérésie.[2] Plus que jamais, disait-elle quelques semaines après, le roi et madame sont affectionnés aux désirs de réformation. — Briçonnet, dans sa réponse du 22 décembre, la félicite du feu qui s'est logé en son cœur et en celui du roi et de sa mère : « Je loue, ajoute-t-il,

[1] Nouvelles lettres de la reine Marguerite, pag. 274.
[2] Id. 273.

Notre-Seigneur, qui a inspiré au roi de vouloir exécuter quelque chose que j'ai entendu; en ce faisant se montrera vrai lieutenant-général du grand Dieu, qui lui a donné ses grâces insignes et grandes pour les faire ardre en son administration et royaume. »[1]

Les bonnes dispositions de François Ier se maintinrent pendant toute l'année 1522. Michel d'Arande continuait ses explications de la sainte Ecriture, et devenait de jour en jour plus cher à Marguerite. Louise de Savoie parut un moment fort ébranlée : la lumière de l'Evangile pénétrait dans son cœur; ses yeux s'ouvraient sur les menées des prêtres et les abus de la religion romaine. L'an 1522, en décembre, elle écrivait dans son journal ces lignes caractéristiques : « Mon fils et moi, par la grâce du Saint-» Esprit, commençâmes à coignoistre les hypocrites, » blancs, noirs, enfumés et de toutes couleurs, desquels » Dieu par sa clémence et bonté infinie veuille nous » préserver et défendre; car si Jésus-Christ n'est men-» teur, il n'est point de plus dangereuse génération en » toute manière. »[2]

C'en était fait certainement de la papauté de Rome, si François Ier eût été moins léger et plus moral, et sa mère moins ambitieuse et plus réglée dans ses mœurs. La semence que Michel d'Arande jeta dans leur cœur tomba le long du chemin. Toutefois les bonnes dispositions momentanées de Louise de Savoie et de son fils eurent pour résultat de mettre un frein au fanatisme des prêtres et des moines, et Marguerite put prendre sous sa protection Lefèvre d'Etaples.

Un athlète autrement vigoureux que le pieux protégé de Marguerite, Martin Luther, préoccupait alors tous les esprits. Les écrits du réformateur commençaient à se répandre en France où ils étaient lus avec avidité; mais de tous ceux qui étaient sortis de sa plume infatigable et originale, nul n'excita une plus profonde sensation que sa *Captivité de Babylone*. Luther était tout entier dans cet écrit véhément, acéré.

[1] Gérard Roussel, par Schmidt, pag. 18.
[2] Voyez Michaud et Poujoulat : nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France. Paris, 1838, liv. v, page 23.

A l'apparition de ce livre, le clergé poussa un cri d'effroi. Luther y tenait le fouet de cordes et ne le laissait pas oisif dans ses mains. Mais à côté de l'homme qui frappe, il y avait le docteur convaincu qui, à la place des faux enseignements des prêtres, restitue à l'Eglise ceux de Jésus-Christ.

La réputation de la Sorbonne était alors si grande, que Luther ne pouvait s'imaginer que des hommes qui passaient pour les anges de l'école n'eussent pas des yeux pour voir ce que les siens voyaient si bien. Il leur soumit son œuvre : l'émotion des sorbonnistes fut grande en le lisant ; ils le proscrivirent. Mais en mettant à l'index la *Captivité de Babylone*, ils attirèrent l'attention générale sur les causes qui en avaient provoqué la condamnation.[1]

A dater de ce jour, le mouvement des esprits fut extraordinaire parmi les gens de lettres ; plusieurs se rangèrent du côté de ceux qui voulaient, par l'extirpation des abus, ramener l'Eglise à ce qu'elle était quand elle avait des apôtres et des prophètes pour conducteurs. Marguerite de Valois, gagnée aux idées de réforme, fut la protectrice de tous les nouveaux adhérents.

Délivré de Bedier, Lefèvre d'Etaples ne demeura pas oisif. Il fit un nouveau commentaire sur les Evangiles et plaça sur le boisseau, mais d'une main plus ferme, le flambeau de la vérité. « Le temps viendra bientôt, disait le pieux docteur, où Christ sera prêché partout, purement et sans mélange de traditions humaines, ce qui ne se fait pas maintenant. O Evangile ! s'écrie-t-il encore, fontaine de l'eau qui jaillit en vie éternelle, quand règneras-tu dans toute ta pureté? Quand Christ sera-t-il tout en tous? Quand la seule étude, la seule consolation, le seul désir de tous, sera-t-il de connaître l'Evangile, de le faire avancer partout, et que tous seront fermement persuadés, comme nos ancêtres, que cette Eglise primitive, teinte du sang des martyrs, avait compris que ne rien savoir, excepté l'Evangile, c'était tout savoir.» [2]

Ainsi parlent et écrivent les premiers pères de la Réforme, et cependant on accuse le protestantisme de nou-

[1] Voir note VIII.

[2] Comm. in Ev., pref., p. 1; Graf., p. 103.

veauté! S'il n'est pas nouveau aujourd'hui, il l'était alors; c'était en effet un enseignement bien peu connu, celui qui disait aux masses : le célibat des prêtres et la défense des viandes sont des doctrines du démon ; Jésus-Christ est notre unique médiateur ; à Dieu seul il faut se confesser ; le culte des images et des reliques est une idolâtrie. Cet enseignement dut être une nouveauté, même une grande nouveauté. Il est vrai qu'alors on savait peu ce que c'était que Ancien et Nouveau Testament; ceux qui le savaient regardaient la Bible comme le plus pernicieux des livres, parce qu'à leurs yeux elle était la source de toutes les hérésies et la cause de tous les troubles de l'Eglise.

IV.

Revenons à Lefèvre : timide et craintif, et sachant que Bedier ne lui pardonnerait pas, il se retira à Meaux, auprès de l'évêque Briçonnet dont il devint le grand vicaire. Le pieux vieillard encouragea le prélat dans ses projets de réforme ; à la voix de ce dernier, des hommes de piété et de talent vinrent de Paris et d'ailleurs à Meaux, qui devint un petit Wittemberg. Là se trouvèrent réunis Guillaume Farel, Michel d'Arande, Gérard Roussel, le jeune Le Comte, Mazurier, Caroli, etc.

Briçonnet fonda une école où la vérité chrétienne était enseignée ; il y entretenait, à ses frais, des jeunes gens qui devaient plus tard prêcher le pur Evangile. Mais de tous les travaux apostoliques qui se firent dans les lieux mêmes où plus tard devait trôner Bossuet, le plus important fut la traduction en langue vulgaire du Nouveau Testament. Ce travail couronna dignement les derniers jours du pieux grand-vicaire. « Maintenant, écrivait-il dans son épître dédicatoire, le temps est venu que Notre-Seigneur Jésus-Christ, seul salut, vérité et vie, veut que son Evangile soit purement annoncé par tout le monde, afin qu'on ne se dévoie plus par d'autres doctrines d'homme. »

Dès que la traduction du Nouveau Testament eut paru, Briçonnet en fut le propagateur ; jamais semence ne trouva un terrain plus propice. « Il s'engendra, dit Cres-

» pin, un ardent désir en plusieurs personnes, tant
» d'hommes que de femmes, de connaître la voie du salut
» nouvellement révélée; les artisans, comme cardeurs,
» peigneurs et fouleurs, n'avaient autre exercice en
» travaillant de leurs mains que conférer de la Parole de
» Dieu, et se consoler en icelle. Et spécialement di-
» manches et festes estoyent employés à lire les Ecri-
» tures. »[1] Cette lecture fut leur crime. Si elle ne les avait rendus capables que de monter sur des barricades, Rome les eût vaincus; elle leur apprit à monter sur des bûchers et ils furent invincibles.

Comme un de ces terrains fertiles, mais abandonnés par la paresse du maître aux plantes parasites, redevient en quelque sorte vierge et récompense généreusement de ses travaux la main qui le défriche, tel fut le diocèse de Meaux. C'était chose merveilleuse de voir tous ces hommes, courbés naguère sous le joug des superstitions romaines, se réveiller de leur sommeil de mort. La vieille idolâtrie croulait de toutes parts, comme un manoir en ruine; la renommée sur ses ailes rapides révélait à toute la France le zèle, la vie et la joie des fidèles de Meaux. Mais le diable veillait et la Sorbonne aussi.

On lit dans le livre des Actes un chapitre particulièrement remarquable: c'est celui dans lequel saint Luc raconte l'arrivée de Paul à Ephèse, et sa rencontre avec l'orfévre Démétrius qui, spéculant sur les dévotions de ses compatriotes, faisait de petits temples en argent, dont il retirait un grand profit. Dès que l'orfévre entendit prêcher la nouvelle doctrine, il comprit, avec cette perspicacité de vues qu'a toujours l'intérêt, que c'en était fait de son commerce si les Ephésiens écoutaient l'apôtre. Son parti est bientôt pris: il assemble ses ouvriers, et dans un discours qui est le chef-d'œuvre du genre, il les impressionne si vivement que bientôt on n'entend plus dans la ville que ces cris: *Grande est la Diane des Ephésiens.* Les Démétrius sont de tous les temps; c'est une race d'hommes qui ne meurt jamais. Ceux de la Sorbonne poussèrent un cri de rage contre les fidèles de Meaux.

[1] Hist. des Martyrs, liv. IV, p. 170.

Bedier et les siens sentaient qu'il y avait toute une révolution dans les idées nouvelles. Depuis longtemps Briçonnet leur était suspect. Il était temps d'arrêter le mal dans ses progrès. Mais avant que leur colère atteignît les fidèles de Meaux, elle s'essaya sur deux luthériens très-connus : Antoine Papillon, ami d'Erasme, et Louis de Berquin.

Le premier était très-renommé par ses connaissances littéraires ; à la requête de Marguerite de Valois, alors duchesse d'Alençon, il avait traduit le traité de Luther sur les vœux monastiques. La pieuse princesse lui en avait témoigné sa reconnaissance en le faisant nommer premier maître des requêtes du dauphin. Louis de Berquin était issu d'une famille illustre de l'Artois : « Il était, dit Crespin, sans fard, grand sectateur des superstitions papistiques, grand auditeur de messes et de sermons, observateur des jeûnes et des jours de feste dès sa jeunesse. » Les écrits de Luther ne trouvaient pas un adversaire plus bouillant que lui : comme Saul de Tarse, le gentilhomme avait un zèle qui l'eût rendu persécuteur. Mais quand, comme l'élève de Gamaliel, ses yeux se furent ouverts sur ses erreurs, il devint l'une des colonnes de l'Eglise naissante. Comme Farel, il eût voulu déraciner la papauté du sol de l'Eglise. C'était trop de hardiesse de sa part : sa pieuse imprudence attira sur sa tête toutes les malédictions de ses ennemis. Le 23 mai 1523, le parlement, sur la dénonciation de Bedier, fit chez Berquin ce que nous appelons aujourd'hui, en style de palais, une descente sur les lieux, pour y opérer des perquisitions; les agents de la police découvrirent quelques écrits de Luther et des livres que le gentilhomme avait traduits en français.

Ce ne fut pas assez pour ses ennemis de lui avoir enlevé ses écrits, Berquin fut encore condamné à abjurer publiquement ses croyances et à promettre qu'il n'écrirait et ne traduirait rien à l'avenir qui fût contraire et préjudiciable à la foi. Le parlement lui fit signifier un arrêt auquel il répondit par un refus formel. On l'arrêta quatre jours après, et, par ordre du parlement, il fut renvoyé devant l'évêque de Paris. Mais, comme Lefèvre, Louis de Berquin avait son ange gardien dans

Marguerite de Valois. François I[er], qui avait une grande estime pour lui à cause de sa science et de sa noble origine, le délivra ainsi que Papillon des mains de leurs ennemis, sur les instances de la duchesse d'Alençon.

Après Berquin et Papillon, la Sorbonne s'occupa de Lefèvre d'Etaples qui travaillait avec ardeur à répandre l'Evangile dans le diocèse de Briçonnet dont il fut nommé le grand-vicaire le 1er mai 1523.[1] Le pieux vieillard saluait avec un saint enthousiasme ce jour dont il entrevoyait l'aurore. Pendant qu'il remplissait les devoirs de sa charge, ses ennemis faisaient condamner des propositions extraites de ses ouvrages. Sommé de les rétracter, le grand-vicaire de Briçonnet refusa, et ce ne fut que grâce à de puissantes protections qu'il échappa à leur poursuite. Il fit plus tard examiner les propositions par une commission qui lui fut favorable, et le renvoya de la plainte portée contre lui et comblé d'éloges. Bedier en fut profondément irrité.

V.

A mesure que l'orage approchait de Meaux, Briçonnet prenait peur. Mieux qu'un autre, il savait ce que c'est qu'une haine de prêtres, et cependant, quelques jours avant d'étonner les fidèles par l'éclat de sa chute, il leur avait dit du haut de sa chaire épiscopale : « Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.[2] » Hélas! ce quelqu'un devait être lui, lui qui trembla, lui qui, pouvant être de la glorieuse famille des Irénée, des Photin, des Cyprien, des Polycarpe, ne fut que le pauvre et faible Briçonnet, exemple mémorable de l'impuissance de l'homme quand la grâce de Dieu n'a pas imprimé son sceau sur les tables de son cœur. Afin que sa chute fût plus honteuse, on le condamna à la constater de sa propre bouche. Le 15 octobre 1523, triste jour de sa vie! le même

[1] Guy Bretonneau, Hist. généalogique de la maison des Briçonnet, p. 179.

[2] Kirchhhoffer, Das Leben Farels, t. I, p. 13.

homme qui avait encouragé la prédication de l'Evangile recommandait à ses diocésains toutes les pratiques superstitieuses qu'il avait voulu déraciner du milieu d'eux et interdisait un livre de Luther qu'il avait fait traduire.[1] Dans la crainte enfin que ses ennemis ne doutassent de sa sincérité et de l'orthodoxie de sa foi, il leur livra un ouvrier nommé Jean Leclerc, qui devint le premier martyr de la Réforme. Qui eût dit à Briçonnet qu'il en arriverait là? Cependant il en avait le pressentiment. « Si jamais je venais à changer d'opinion, disait-il, et si je vous prêchais quelque chose de contraire à ce que je vous enseigne, ne me croyez pas. »

Arrêtons-nous un moment devant ce Libère de l'épiscopat français, devant cet homme qui, depuis quelques années, animé de bons sentiments, travaillait à la réformation de la doctrine et des mœurs dans son diocèse et ôtait aux cordeliers leurs chaires pour les donner aux prédicateurs de la saine doctrine. Celui qui l'eût vu et entendu dans ce moment, l'eût pris pour un héros de la foi. S'il était mort à cette époque, son nom aurait sa place parmi les premiers et les plus pieux ancêtres de la Réforme. Il vécut trop pour son honneur : car en descendant dans la tombe il n'emporta que le mépris de ceux qui le firent trembler et la compassion de ceux qu'il abandonna. Il eut peur de mourir. Membre de la famille du jeune riche, il ne donna pas sa crosse et sa mitre à son Sauveur qui les lui demandait. Pauvre Briçonnet! Si au lieu d'une mitre d'évêque il n'avait eu que la couronne de moine de Luther, il eût été sans doute fidèle à ses convictions. C'est un dangereux fardeau que les richesses et les grandeurs; Pierre Valdo le comprit quand il se débarrassa de ses biens. Chose humiliante à dire pour les riches, il semble que Dieu se défie d'eux. Quand il voulut fonder son Eglise sur la terre, pas un seul d'eux ne fut appelé à ce glorieux honneur. Disons cependant que ceux d'entre eux qui sont vraiment pieux sont les plus belles perles de la couronne chrétienne, parce que leur renoncement est plus complet.

Jean Leclerc était un cardeur de laine de la ville de

[1] Guy Bret., p. 170 et suiv.

Meaux. Il avait un zèle qui allait au delà de celui que Dieu exige de ses serviteurs. Il fit contre les indulgences un écrit dans lequel il déclarait que le pape était l'Antéchrist, et il l'afficha aux portes de la cathédrale. Il fut condamné à être fleurdelisé, c'est-à-dire marqué au front avec un fer rouge ayant la forme d'une fleur de lis, et à être battu de verges pendant trois jours. Le martyr fut à la hauteur de son terrible rôle. Au moment où le bourreau le marquait au front, une femme fend la foule, se présente et pousse ce cri terrible : *Vive Jésus et ses enseignes !* C'était la mère de Leclerc. A ce cri de la femme chrétienne, qui oublie qu'elle est mère, la foule fait silence, l'exécuteur des hautes œuvres demeure interdit, et elle se retire lentement : nul n'ose mettre la main sur la Cornélie chrétienne. Dieu la gardait. [1]

Que faisait en ce moment Briçonnet, l'évêque faible, quoique convaincu des erreurs de Rome? L'histoire ne le dit pas ; mais celle du cœur le dit assez : il demeurait catholique quant aux formes, tout en étant protestant quant à l'esprit. C'est en vain qu'il veut, pour faire taire sa conscience, revenir à la foi de son Eglise, cela lui est impossible. Il n'en est pas des convictions comme des habits de rechange, on ne les prend pas et on ne les laisse pas à volonté : elles sont notre joie ou notre tourment, notre gloire ou notre honte, selon le degré de notre fidélité. Pauvre et timide évêque ! C'est lui qui est à plaindre, et non celui qu'il a livré à ses prêtres pour être fouetté et fleurdelisé ! Il le leur a lâchement abandonné comme Pilate livra Jésus-Christ à Caïphe; et pendant qu'ils gravent en lettres brûlantes sur le front du martyr *les enseignes* du Sauveur, sa conscience le marque du sceau que le péché grave au front des timides. Le malheureux, ce n'est pas Leclerc, c'est l'évêque qui n'a pas eu le courage de sacrifier sa crosse et sa mitre à Celui qui, pour lui, porta un roseau à la main et sur la tête une couronne d'épines.

VI.

Au moment où, à la cour de François Ier, la Réforme

[1] Crespin, liv. XI, p. 68.

essayait ses premiers pas, un prêtre avait trouvé le chemin de la vie. Cet homme n'appartiendrait pas à l'histoire de la Réformation française, si la contrée où il exerça son ministère n'avait pas été depuis réunie à la France. Mais comme le sol sur lequel il sema la Parole de Dieu et qu'il arrosa de son sang est devenu un sol français, nous rangeons Wolfgang Schuch parmi ceux qui, les premiers, furent entre les mains de Dieu un moyen de propager la lumière de son Evangile. Jean Crespin, son biographe, se tait sur sa famille, sur le lieu où il naquit, et sur celui où il fit ses études. Sa vie ne commence à nous être connue que le jour où il succède, comme curé de Saint-Hippolyte, à Léon Juda, plus tard l'ami et le collègue de Zwingle. Ce silence qui couvre les premières années de la vie de Schuch a quelque chose qui saisit l'âme et qui nous le fait mieux aimer. On est heureux de voir dans l'œuvre de la Réforme le doigt de l'homme s'effacer devant celui de Dieu. Schuch, élève du savant Wittebach, apprenant aux pieds de son maître que le juste vit de sa foi, nous toucherait moins que l'humble curé de Saint-Hippolyte découvrant la vérité au milieu des travaux obscurs et consciencieux de son ministère. Que ce soit directement par Dieu ou par l'intermédiaire des hommes qu'il est parvenu à la connaissance de la vérité, c'est ce que nous ignorons; mais nous savons que sans connaître ce que c'était que le luthéranisme, il le propagea dans sa paroisse.

Le successeur de Léon Juda prêcha d'abord la doctrine de la justification par la foi. A mesure que la vérité chrétienne pénétrait dans son esprit, il abolissait les cérémonies extérieures et ramenait peu à peu son troupeau au culte en esprit et en vérité de l'Eglise primitive.

Voici comment le curé de Saint-Hippolyte raconte à Antoine de Lorraine ses travaux apostoliques. « Wolfgang Schuch, ministre de Christ, désire toute félicité par Christ à très-illustre prince et seigneur Antoine, duc de Lorraine, son seigneur très-clément.

» Après que je suis venu en cette ville de Saint-Hippolyte, ô prince très-clément ! j'ai trouvé un peuple errant, comme des brebis sans pasteur et sans conduite. Or j'ai commencé incontinent, selon le ministère qui m'était

commis du Seigneur, à rappeler les errants à la droite voie, à exhorter à faire pénitence de la vie passée et à prêcher que le royaume des cieux est proche. J'ai commencé comme fait le bon laboureur, à arracher les épines et erreurs qui étaient petit à petit crûes contre le Seigneur et sa parole, à planter des arbres rendant leur fruit à temps et à édifier un domicile, non pas transitoire ni terrestre, mais éternel au ciel, étant édifié sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant la maîtresse pierre angulaire en qui tout l'édifice lié ensemble s'élève pour être un temple saint au Seigneur, en qui il nous faut tous être édifiés pour être un tabernacle de Dieu au Saint-Esprit.

» Et afin que je parle plus ouvertement, j'ai été envoyé au peuple de votre clémence, pour prêcher l'Evangile de Dieu, lequel il avait auparavant promis à ses prophètes dans les saintes Ecritures touchant son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est né de la semence de David selon la chair. C'est la vertu de Dieu donnée en salut à tout croyant; et la justice de Dieu y est révélée de foi en foi, comme il est écrit : *Le juste vit de sa foi.* [1]

» Cette foi, que nous avons en Jésus-Christ mort pour nous, nous fait enfants de Dieu, héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ. Elle n'est point une qualité oiseuse et endormie en l'âme de l'homme, comme quelques-uns l'ont faite, mais une vertu efficace et opérante par le Saint-Esprit répandu dans nos cœurs. » [2]

La lettre que le pieux curé adressa à son seigneur et maître n'atteignit pas le but qu'il se proposait. Antoine de Lorraine était bon, mais faible; c'était l'une de ces malheureuses natures qui n'ont ni l'intention du mal ni la volonté de l'empêcher. Deux prêtres possédaient toute sa confiance : frère Bonaventure Renel, son confesseur, et l'abbé de Saint-Chaumont, vicaire-général du cardinal de Lorraine.

Le portrait que Crespin trace du frère Renel est assez curieux : « Le principal acteur de la persécution de Schuch, dit-il, était nommé Bonaventure Renel, provin-

[1] Habac II, 4.
[2] Crespin, liv. II, p. 90.

cial de l'ordre des cordeliers, homme aussi hideux de visage que souverainement effronté dans sa profonde ignorance de bien et de vertu. Il avait une grande autorité à la cour de Lorraine, étant arrivé à être le confesseur du duc Antoine, qui l'aimait beaucoup à cause de la pleine liberté qu'il lui accordait pour ses plaisirs. Ce cruel monstre ne persuadait rien tant à ce prince ignorant que d'exterminer tous les gens savants de sa cour et de ses Etats ; il lui avait si bien appris cette leçon que souvent, dans ses propos familiers, le prince avait coutume de dire qu'il suffisait de savoir *Pater noster* et *Ave Maria*, et que les plus grands docteurs étaient cause des plus grandes erreurs et des plus grands troubles. »[1]

Ce fut à l'instigation du frère Renel et de l'abbé de Saint-Chaumont qu'Antoine de Lorraine rendit, le 26 décembre 1523, une ordonnance qui défendait de prêcher le luthéranisme, enjoignait à ses agents d'arrêter ceux qui en seraient soupçonnés, et qui devaient, sous peine de mort et de confiscation de biens, abjurer avant le premier jour de carême.

Tandis que le stupide duc Antoine secondait la haine de son confesseur et de l'abbé de Saint-Chaumont, le contre-coup de la révolte des paysans se faisait sentir jusques en Lorraine. — Nous n'avons pas à nous occuper ici des horreurs de cette guerre que les adversaires de la Réforme se plaisent à faire remonter au principe protestant. Dans ces temps à demi barbares, les paysans d'Allemagne, cruellement opprimés par leurs seigneurs, ne virent dans l'insurrection de Luther contre l'Eglise romaine que le signe précurseur de leur délivrance. Ils se soulevèrent en masse, et la noblesse eut son quatre-vingt-treize. Les serfs furent sans pitié, ils saccagèrent et brûlèrent les châteaux. A les voir à leur œuvre de destruction, on eût dit une trombe qui renverse et dévore tout sur son passage. L'Allemagne poussa un immense cri de terreur. Rome triomphait déjà. Mais Luther se leva, et, animé d'une grande puissance d'éloquence, il déclina avec horreur la sanglante responsabilité qu'on voulait faire peser sur son œuvre. Il s'adressa d'abord aux paysans

[1] Crespin, liv. II, p. 91

dont il flétrit énergiquement les actes barbares et cruels. Il leur prêcha l'obéissance à leurs seigneurs au nom de l'Evangile; puis, s'adressant à ces derniers, il leur montra que c'était Dieu qui les frappait, que les malheurs qui fondaient sur eux provenaient de leur injustice et de leurs cruautés, et il les exhorta à être bons et humains.

Peu d'évènements causèrent plus de douleur au réformateur que cette révolte qui compromettait son œuvre et menaçait de l'éteindre dans des flots de sang.

C'est au moment où, au nom d'un Dieu d'amour, les conseillers du duc l'excitaient contre des gens complètement étrangers aux séditions et aux révoltes que le curé de Saint-Hippolyte écrivait la belle lettre dont nous avons donné un extrait et qui devint entre les mains de frère Renel la cause de sa mort. Comme de nos jours mêmes, malgré l'éclatante autorité des faits, les avocats de la papauté ne craignent pas de proclamer partout que le principe du protestantisme est subversif de tout ordre et destructif de toute autorité, il est bon de faire connaître quels étaient les principes des premiers ancêtres de la Réforme.

Ecoutons Schuch s'adressant au duc Antoine: «Il n'y a point, lui écrit-il, meilleur moyen pour porter un peuple à l'obéissance, selon le désir des princes, que la diligente et pure prédication de la Parole de Dieu. Cette parole enseigne à tous les hommes la vraie manière de bien vivre; car là où la volonté de Dieu manifestée en sa sainte Parole est plus purement connue, là on reçoit le commandement des princes plus sincèrement, tout autant qu'il n'est pas contraire à Dieu contre lequel on ne doit obéissance à personne, et rien ne se fait par contrainte, mais volontairement et joyeusement. Il n'y a rien qui rende un royaume plus tranquille et paisible que la Parole de Christ, dans laquelle est enseignée la charité qui est patiente, qui endure tout, qui supporte tout. » Ainsi parle Schuch; ainsi pensent ses paroissiens disposés à rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

La requête que le pieux curé adressait à son seigneur avait pour objet de l'engager à épargner sa paroisse. Incapable de comprendre tout ce qu'il y avait de noblesse et de courage dans les paroles du pasteur, le duc n'en éprouva que de l'irritation.

Quand Schuch apprend que son maître s'apprêtait à venir détruire Saint-Hippolyte, il ne consulte que son courage : bon berger, il donne sa vie pour ses brebis. Que le courroux du duc tombe sur la tête du pasteur, mais que ses ouailles soient épargnées : c'est tout ce qu'il demande à Dieu auquel il fait le sacrifice de sa vie. Il part, il arrive à Nancy, il plaide la cause de la justice avec une si grande énergie, que Saint-Hippolyte est sauvé du désastre qui le menaçait. Mais si la paroisse fut épargnée, le pasteur ne le fut pas. Sa récompense fut une prison infecte dans laquelle il fut jeté. Frère Renel présida la commission d'enquête qui l'interrogea.

Un violateur des lois divines et humaines eût trouvé plus d'égards auprès de ses juges que n'en trouva Schuch. Il subit de leur part des outrages et des insultes ; il ne s'en plaignit pas. D'accusé devenant accusateur, il menaça frère Renel et ses suppôts des jugements de Dieu, et plaça avec une grande force et une grande lucidité les erreurs de Rome en face des vérités de l'Evangile. C'était avec sa Bible à la main que le curé de Saint-Hippolyte répondait à ceux qui ne l'appelaient en l'interrogeant que Judas, diable, hérétique. Un jour ses juges, irrités de se voir battus par lui et mis dans l'humiliante nécessité de lui répondre par des injures, lui arrachèrent sa Bible des mains ; frère Renel l'emporta dans son couvent où elle devint la proie des flammes. Ce fut peut-être la première Bible brûlée par le clergé. Nous ne saurions cependant l'affirmer; mais il y eut une autre Bible qu'on ne put ravir à Schuch, ce fut celle que Dieu avait imprimée en caractères de feu sur les tables de son cœur.

Une Bible brûlée ! Arrêtons-nous un moment devant cet auto-da-fé (acte de foi) que des moines font à Dieu dans le silence de leur couvent. Un acte de foi ! Abraham en fit un quand il conduisit Isaac sur la montagne de Morija, Paul en fit un quand, aveugle, il se fit conduire vers Ananias. Un acte de foi ! mais c'est là tout ce que demande Jésus de ses disciples ; car c'est par la foi qu'ils sont tenus pour justes et rendus capables d'aimer Dieu et de garder ses commandements. Mais livrer aux flammes le livre que Dieu a donné aux hommes pour phare et pour flambeau, n'est-ce pas avoir perdu le sens chrétien,

ou plutôt n'est-ce pas la preuve la plus palpable que Rome a rompu avec le divin fondateur du christianisme?[1]

Schuch fut condamné à être brûlé.

Pendant qu'on le menait au supplice, frère Renel, debout sur la porte de son couvent, lui cria : Hérétique, porte honneur à Dieu, à sa mère et aux saints ! Et il lui montrait du doigt les statues et les images taillées qui étaient au portail de l'église. Le martyr lui répondit : « O hypocrites ! Dieu vous détruira et il dévoilera vos tromperies ! »

Arrivé sur le lieu de l'exécution, le curé reçut la promesse qu'on modérerait sa peine s'il voulait se rétracter. — Exécutez-moi, répondit-il ; Dieu, qui m'a assisté jusqu'à présent, m'assistera jusqu'à la fin. D'un pas ferme il monta sur le bûcher ; et d'une voix forte il commença à réciter le *Miserere* et ne s'arrêta que lorsque la flamme et la fumée l'eurent étouffé.

Ce fut le 21 juin 1525 que, sur le lit de douleur et de gloire que les prêtres de Rome lui avaient dressé, Wolfgang Schuch rendit témoignage au Dieu qu'il avait fidèlement servi. Le martyr laissait en mourant une veuve et sept enfants !

Aujourd'hui Nancy a oublié son martyr ; à peine si quelques bibliophiles connaissent le nom du pasteur qui donna sa vie pour ses brebis... Mais aussi à cette époque ils étaient si nombreux !

Il y a à Nancy, pour le voyageur chrétien qui traverse ses murs, quelque chose qui remue l'âme plus que la vue de ses places et de ses monuments, ce sont ces quelques lignes qu'on lit dans le registre du receveur-général de Lorraine, année 1525[2] : « Payé à Claude de Vendœuvre, prévôt de Nancy, par mandement du 29 juillet 1525, 69 livres 9 gros pour remboursement de pareille somme que, de l'ordonnance de Monseigneur, il a fournie et payée à faire faire certains eschaffaulx de bois et de planches, tant pour faire l'exécution du curé de Saint-Hippolyte, luthérien, qu'à le dégrader, avec le

[1] Timoth. III, 16.

[2] Trésor des chartes de Lorraine.

fournissement de plusieurs autres choses servantes à ladite exécution. »[1]

Dans ces temps de troubles, mais de bénédictions, le Seigneur suscitait partout des témoins de sa vérité. Si la cure en fournissait, les couvents en avaient aussi[2].

VII.

Après avoir humilié Briçonnet, la Sorbonne songea sérieusement à se défaire de son entourage. La fuite avait soustrait plusieurs disciples de Lefèvre à ses recherches. Martial Mazurier fut jeté en prison; dans un excès de zèle, il avait renversé la statue de saint François, placée sur le portail de l'église des cordeliers de Meaux. Pierre Caroli fut accusé d'avoir prêché des doctrines contraires à la foi orthodoxe. Jacques Pavanes fut convaincu du même crime. La crainte d'être brûlé épouvanta Caroli et Mazurier, qui se rétractèrent et renièrent lâchement les vérités qu'ils avaient prêchées. Pavanes refusa d'abord la rétractation qui lui était demandée; il préférait la mort au reniement. Sa constance froissa Mazurier qui, voulant faire taire sa conscience, s'efforça d'entraîner le jeune étudiant dans sa chute. Le docteur de Sorbonne se rendit dans la prison où l'accusé était détenu. — « Vous vous trompez, Jacobé, lui dit-il, vous n'avez pas vu au fond de la mer, mais au-dessus des ondes et des vagues, vous êtes bien jeune encore; des hommes qui, comme vous, ont fait profession de la vérité, n'ont pas craint de se rétracter pour sauver leur vie... Je l'ai fait, moi... pourquoi ne le feriez-vous pas vous-même? » Puis il lui faisait entrevoir la fleur de lis du bourreau... et sans doute aussi un bûcher.

Pavannes eut peur : il renia sa foi le 25 novembre 1524. Il conserva la vie, mais il perdit la paix.

[1] Voir l'excellente notice sur Wolfang Schuch, insérée dans le Bulletin de l'hist. du Prot. (année 1854), par M. Ath. Coquerel fils; Crespin, liv. II.

[2] Voir note IX.

Une dernière humiliation était réservée à Briçonnet. Il fallait qu'il eût son bûcher et qu'il l'élevât de ses propres mains : bûcher de honte et de remords, du haut duquel il put voir ce feu que Dieu, dans sa justice, réserve à ceux qui n'ont pas le courage de confesser son saint nom devant les hommes. Quelque temps après le bannissement de celui qui, selon les énergiques expressions de sa mère, portait sur son front les *enseignes* du Seigneur Jésus, des tableaux, sur lesquels étaient écrites des prières aux saints et à la vierge Marie, furent trouvés lacérés à coups de couteau dans la cathédrale de Meaux. Cet événement causa une grande sensation : Briçonnet frémit, il lui sembla que déjà les sorbonnistes mettaient la main sur lui et le menaient au supplice. Effrayé, tremblant, il fut plus intolérant que ses adversaires. Il fit du zèle et ordonna à ses prédicateurs de dénoncer les coupables. Quand on les eut découverts, il les excommunia et les livra à des juges qui les condamnèrent à être battus de verges, fleurdelisés et bannis. « Après Pâques 1524, il anathématisa, dit Bretonneau, publiquement et à haute voix, l'impie et sale doctrine du scélérat et malheureux hérésiarque monsieur Luther, et fit la même chose dans toutes les églises de Meaux, contre la secte de Luther, qui tâchait de lever la crête dès ce temps-là.» [1]

Par là il ne gagna pas la confiance de ses adversaires : il avait commis le péché irrémissible, en touchant à l'arche sainte. A leurs yeux il n'était qu'un faux frère; à ceux des luthériens il n'était qu'un malheureux apostat.

Les ennemis des fidèles n'activèrent pas les persécutions aussi vigoureusement qu'ils le désiraient. François I[er] les en empêcha. Le roi ne voyait pas sans un secret plaisir se former contre eux une opposition qui comptait dans ses rangs des hommes honorables que sa sœur Marguerite prenait ouvertement sous sa protection. Mais après la célèbre bataille dans laquelle *tout fut perdu fors l'honneur,* les ennemis de la Réforme exploitèrent avec autant d'ardeur que d'habileté la captivité du vaincu de Pavie.

[1] Bretonneau, p. 200 à 204.

Le parlement, qui ne sentait plus la main royale au-dessus de sa tête, et qui n'avait aucun obstacle à redouter de la part de Louise de Savoie, régente du royaume, nomma, en mars 1525, une commission composée de deux laïques et de deux ecclésiastiques, qui fut chargée de déterminer les cas d'hérésie, et de déférer au parlement ceux qui en seraient atteints. C'était presque un tribunal d'inquisition qu'on voulait instituer. Les commissaires nommés étaient tous aux ordres de la Sorbonne : rien n'était donc plus facile que de constater les cas d'hérésie.

Mazurier, Caroli et Pavanes inspiraient de l'inquiétude à la commission. Leur rétractation publique ne la rassurait pas : elle croyait plus à leur amour de la vie qu'à leur orthodoxie. Elle les fit saisir comme suspects d'hérésie et commença leur procès. Caroli et Mazurier protestèrent de leur attachement à la foi romaine, renièrent hardiment, une seconde fois, la cause qu'ils avaient embrassée. Pavanes n'imita pas leur honteuse lâcheté : il se releva de sa première chute, déplora son reniement, et après avoir eu, comme Pierre, son heure de faiblesse, il eut celle d'un noble repentir. Il comparut devant le parlement, qui le condamna au supplice du feu, jusqu'à ce *que mort s'en suivît*. Conduit sur la place de Grève, il monta, intrépide et serein, sur le bûcher. Par une imprévoyance de ses juges (il n'était pas bâillonné) il put parler au peuple accouru en foule pour le voir mourir. Plein de l'esprit de Dieu, pour le service duquel il avait fait joyeusement le sacrifice de sa vie, il parla avec une telle éloquence qu'un docteur de Sorbonne déclara naïvement « qu'il voudrait avoir coûté à l'Eglise un million d'or, et qu'on n'eût jamais laissé parler Jacques Pavanes devant le peuple. »[1] C'était avouer que le clergé avait bien peu de confiance dans sa foi, puisque ce qu'il appelait l'erreur lui inspirait tant de crainte. Le supplice du jeune étudiant fut suivi de celui d'un autre luthérien que nous ne connaissons que sous le nom de l'Ermite de Livry, sans doute parce qu'il vivait dans quelque coin retiré de la forêt de Livry. Peut-être était-ce une de ces âmes pieuses et simples, altérées et affamées d'un salut qu'elles

[1] Ruchat, t. IV, p. 138 ; nouvelle édition.

cherchent en vain dans la solitude ; peut-être aussi qu'un exemplaire des saintes Ecritures traduites par Lefèvre d'Etaples était venu comme un messager de miséricorde lui apprendre dans sa cellule que le disciple de Jésus-Christ vit de foi et non de cilices et d'abstinences. On aime, à cet égard, faire des suppositions. Ce qui demeure vrai, c'est que l'Ermite de Livry n'était pas une proie vulgaire pour le clergé, car le parlement décida qu'il serait brûlé vif sur le parvis de Notre-Dame de Paris, afin que sa mort devînt un avertissement solennel pour ceux qui oseraient à l'avenir avoir une foi contraire à celle de l'Eglise.

Le jour du supplice de l'inconnu, la vieille basilique était splendidement ornée; ses tours s'ébranlèrent sous les coups répétés de sa grande cloche lancée à toute volée. La mise en scène était terrible. Le clergé comptait beaucoup sur la frayeur du condamné pour lui arracher une rétractation. La grâce de Dieu, plus forte que les tenailles des bourreaux, soutint le bienheureux martyr : il monta sur le bûcher d'un pas ferme, les yeux rayonnants comme ceux de saint Etienne... Il mourut sans jactance, comme sans faiblesse, laissa ses cendres à ses bourreaux, et remit son âme à Dieu, qui lui rendit selon ses œuvres.[1]

Le tour de Briçonnet arriva : l'évêque de Meaux avait déjà, donné tant de preuves de sa soumission, qu'il croyait avoir acquis le triste droit de jouir des fruits de son apostasie. Mais ses adversaires ne voyaient en lui qu'un hypocrite. Sur la dénonciation des cordeliers, il fut donc traduit devant la commission d'enquête. Ses ennemis l'accusaient de les avoir appelés, du haut de la chaire, cafards, faux prophètes, scribes, pharisiens ; d'avoir en outre distribué la Bible en langue vulgaire et enseigné que tous les hommes, même les gens simples, avaient le droit de la lire.

Cette accusation eût été vraie avant la première rétractation de l'évêque; après, elle était fausse. La conduite du faible prélat ne le montre que trop; mais elle ne pèsera nullement dans la balance en sa faveur. On lui dira,

[1] Crespin, liv. II, p. 93.

comme au loup de la fable : Si tu ne l'as pas fait, tu es bien capable de le faire. Briçonnet déclina la compétence de la commission, et demanda à être interrogé devant le parlement. Sa requête fut rejetée. Ce fut seulement en présence de deux conseillers de la cour, assistés de deux docteurs de Sorbonne, que le prélat comparut. L'interrogatoire demeura secret. L'accusé fut condamné, le 29 novembre 1525, à deux cents livres d'amende qui devinrent l'argent du sang, puisqu'elles furent employées en frais de poursuites contre les hérétiques de son diocèse.[1]

A dater de ce jour l'évêque de Meaux s'enveloppa d'obscurité, et s'appliqua à ce que rien dans sa conduite pût faire douter de la sincérité de sa foi.

VIII.

Toutes ces choses se passaient pendant l'absence de Marguerite de Valois, qui faisait alors son célèbre voyage de Madrid pour négocier avec Charles-Quint la liberté de son frère. François s'ennuyait et ne trouvait pas dans son cœur d'homme, pour supporter sa captivité, ce qu'il trouvait, dans son ardeur de soldat, sur un champ de bataille. Ces paroles profondes de Salomon se réalisaient à son égard : « Celui qui est maître de son cœur est plus grand que celui qui prend des villes. »[2]

A son retour de Madrid, Marguerite apprit avec une douloureuse indignation les poursuites dont les fidèles étaient l'objet. Elle les prit sous sa protection et en arracha plusieurs des mains de Bedier. Il est touchant de voir cette jeune et pieuse femme, servant son Dieu au milieu d'une cour dissolue, devenir pour les réformés cet ange qui ouvrit à Pierre les portes de la prison dans laquelle les prêtres et les pharisiens l'avaient jeté. Grâce à cette haute protection, Louis de Berquin échappa une seconde fois des mains de ses ennemis. Ce fut avec colère que la commission d'enquête lui rendit la liberté. Ce disciple de la Réforme n'était pas un homme ordinaire : noble, il était distingué parmi les nobles; savant, il était cité parmi les

[1] Toussaint du Plessis, p. 283.
[2] Proverbes, chap. XVI, v. 32.

savants; luthérien, il était compté parmi les plus fidèles. Nul n'avait plus de courage, de verve, de piété, de renoncement à soi-même. En abjurant les erreurs de son Eglise, il fit le sacrifice de sa vie. Elevé dans les pratiques les plus minutieuses et les plus superstitieuses du catholicisme, il en connaissait tout le néant. Observateur consciencieux et attentif de sa foi, il était frappé de la différence qui existait entre la foi de l'Eglise d'alors et celle de l'Eglise d'autrefois. Il avait la perspicacité de Lefèvre, l'ardeur de Farel, et, par moments, les boutades de Luther. C'était plaisir et merveille de l'entendre parler contre les moines et les sorbonnistes. Jamais Rome n'eut un adversaire plus terrible et plus résolu. Il avait le cœur et la tête d'un réformateur.

Quand François Ier fut de retour de sa captivité, il manifesta son juste mécontentement de ce qui s'était passé. Le parlement n'avait tenu aucun compte d'une lettre qu'il lui avait écrite de Madrid, touchant les hérétiques. — Marguerite de Valois profita des bonnes dispositions de son frère, et rappela auprès d'elle le vieux Lefèvre et Gérard Roussel.

La présence de ces deux hommes à la cour remplit de joie le cœur des fidèles : à dater de ce moment, tous ceux que Dieu avait appelés au glorieux mais dangereux honneur de prêcher son Evangile se disposèrent à aller à Paris, pour y faire retentir la parole du salut. Pierre Toussaint, qui devint plus tard le chapelain de Marguerite de Valois, écrivit à Farel de venir le rejoindre pour aider Lefèvre et Gérard Roussel. Louis de Berquin ne demeura pas oisif : plus intrépide que jamais, il attaqua la papauté. La Sorbonne était vivement menacée. A vues humaines, c'en était fait d'elle. Un événement inattendu vint à son secours : deux enfants en otage à Madrid empêchèrent François Ier de céder à l'influence de sa sœur. Il eut peur de mécontenter Charles-Quint, qui se posait en défenseur de la foi de l'Eglise. Chose étrange et mystérieuse ! le sort des nations ne tient bien souvent qu'à un caprice ou à un sentiment. — Jetés au milieu des événements, ils deviennent cause première sous la puissante main de Dieu.

Malgré la faveur dont le roi entourait les prédicateurs

de la Réforme le clergé ne se relâcha en rien de sa rigueur contre les hérétiques. Armé des lois rendues contre eux, il s'en servit. Toutefois, dans la lutte qu'il soutenait contre les luthériens, il sentit la nécessité de demander à la presse des armes contre la presse. Le purgatoire était attaqué avec une ardeur sans égale ; en vérité, il menaçait ruine. Le clergé le sentit : pour conjurer l'orage, il fit paraître un livre intitulé : *Merveilleuse histoire de l'esprit de Lyon*. L'argumentation était digne du titre. La Sorbonne n'avait rien trouvé de mieux, pour défendre sa cause, que de faire sortir de ce lieu imaginaire, l'âme d'une certaine sœur Alix, qui déclare qu'elle y est violemment tourmentée, et qu'il lui faut, pour en sortir, les prières des fidèles.

Cet écrit fut dédié à François Ier, qui probablement ne le lut pas.

Le clergé comprit bientôt que les combats de plume ne lui étaient pas favorables, et que ce qu'il écrivait pour se défendre tournait contre lui. Il se concerta donc, et deux conciles provinciaux furent convoqués, l'un à Sens et l'autre à Bourges (1526). Naturellement on s'y occupa à chercher des moyens pour étouffer l'hérésie qui, de plus en plus, allait pullulant par tout le royaume. Le concile de Sens défendit la lecture de la Bible en langue vulgaire, et réclama énergiquement le secours du bras séculier. On s'occupa surtout à jeter des soupçons et des défiances dans l'esprit de François Ier. Jaloux d'un pouvoir qu'il sentait affaibli depuis sa captivité, le roi prêta l'oreille aux ennemis des luthériens. On lui faisait entrevoir dans ces derniers de hardis novateurs qui, après avoir porté la hache sur l'autel, la porteraient tôt ou tard sur le trône. De telles insinuations devaient avoir infailliblement prise sur le cœur d'un prince vaniteux et jaloux de son autorité. Prompt dans le mal comme dans le bien, François Ier ordonna que les juges et les magistrats séculiers connaîtraient du crime d'hérésie. C'était transformer en tribunal du saint Office chacun des parlements du royaume. Quand les passions ont voix délibérative dans le conseil des princes, la raison et la justice en sont bannies.

Si la Réforme eût procédé de l'esprit de l'homme, elle

n'eût pu lutter; elle se fût éteinte, noyée dans des flots de sang ou étouffée dans la flamme des bûchers. Mais elle émanait directement de l'esprit de Dieu, puisque ses premiers disciples ne se séparèrent de Rome que pour être fidèles à Jésus-Christ. De là leur force dans leur faiblesse, de là aussi la faiblesse de leurs adversaires dans leur force. A ne regarder qu'aux apparences, la lutte n'était pas égale... Mais quand Dieu se met d'un côté, la défaite est toujours de l'autre.

Dans ces jours de persécution, un homme condamné à mort dormait sur les dalles humides de sa prison. Son sommeil était doux et paisible, parce que sa conscience lui rendait ce beau témoignage qu'il était prêt à tout sacrifier plutôt que de renier sa foi. Son crime, c'était son luthéranisme. Il attendait donc en paix la couronne que Dieu place au front de ses élus. Un visiteur le réveille : il veut le soustraire à une mort certaine en lui arrachant une rétractation. Le prisonnier ouvre les yeux et les fixe, plein de mépris et de dédain sur le convertisseur qui baisse les siens. Ce convertisseur, c'était Briçonnet, qui se retira sous le poids accablant du regard du martyr, dont l'exécution eut lieu le 3 juillet 1528. Il était du village des Rieux, et s'appelait Denis.

IX.

L'impunité dont jouissait Louis de Berquin paraissait à Bedier un crime de lèse-majesté divine. Le syndic de la Sorbonne le haïssait d'autant plus, que l'intrépide et spirituel gentilhomme l'avait immolé à la risée publique. Erasme veillait sur Louis de Berquin. Le prudent savant de Rotterdam l'avertissait de se tenir en garde contre les frocs et les capuchons. « Ils te tueront, » lui écrivait-il.

Dans l'incapacité où le syndic de la Sorbonne se trouvait de controverser avec le gentilhomme, il crut plus simple et plus expéditif de le jeter entre les mains du parlement. C'était hardi, surtout après les deux délivrances de l'ami d'Erasme. Livré aux juges par ses ennemis, Louis de Berquin fut condamné à avoir la langue percée,

à être emprisonné à perpétuité, s'il se rétractait : sinon à être brûlé.

On est attristé de rencontrer parmi les juges le célèbre Budé. Ce savant, désireux de conserver aux sciences et aux lettres un homme aussi remarquable que Louis de Berquin,, fit auprès de lui de grandes instances et lui arracha une rétractation. A peine le condamné l'eut-il signée, qu'il se repentit amèrement et demanda la mort à grands cris, afin de laver la tache honteuse dont il s'était souillé. Il fit appel de la sentence qui le condamnait, plaida sa cause avec énergie, mais l'éloquence de Cicéron, jointe à celle de Démosthène, n'eût pu le sauver. Les partis, dans leurs jours de violence, n'ont pas de justice, parce qu'ils n'ont pas d'entrailles. Les Fouquier-Tainville de cette époque valent ceux de 93. Ces derniers, peut-être, étaient plus expéditifs : ils étaient des haches; tandis que les premiers n'étaient que des torches. Berquin fut condamné à être brûlé en place de Grève, après étranglement préalable. C'est Budé, sans doute, qui, ne pouvant ou n'osant le délivrer, obtint cette grâce de ses juges.

L'arrêt de mort était rendu, mais il fallait le mettre à exécution; ce qui n'était pas facile. Bedier n'avait pas oublié que le condamné avait été délivré deux fois de ses mains par le roi. Ce que François Ier avait fait, il pouvait le faire encore; ce qui serait pour lui une offense personnelle, et pour son corps un véritable échec. On profita d'un moment où le roi quittait Paris pour aller à Blois, avec toute sa cour, pour fixer le jour de l'exécution du condamné. Le 22 avril 1529, il fut mené en place de Grève. Il marcha au supplice avec une rare intrépidité. On n'oublia pas, dans cette circonstance, le discours que Pavanes avait prononcé : on avait pris ses précautions. Au moment où le confesseur de Jésus-Christ, du haut de sa chaire ardente, commençait à haranguer la multitude, des hommes gagés couvrirent sa voix par leurs cris. Comme Louis XVI, le martyr eut son roulement de tambours.[1]

Ainsi mourut à quarante ans un homme qui fut pleuré par toute l'Eglise naissante. Sa fin glorieuse la consola des incroyables défaillances de Briçonnet. Pour être courte,

[1] Crespin, liv. II, p. 97.

la vie de Berquin n'en fut pas moins pleine; car, dans ces jours de luttes et de réveil, il fut l'un des plus intrépides propagateurs de l'Evangile. « Louis de Berquin, dit Ranke, était l'homme de l'époque chez lequel s'unissaient peut-être avec le plus de vie les idées d'Erasme et celles de Luther. Il attaquait avec le sarcasme de l'un, et sans rien voiler, le désordre des cloîtres et le célibat, au point de vue de la religion et des mœurs ; mais il comprenait aussi la profondeur de l'autre, et sa maxime était que tous les chrétiens sont prêtres. Il avait un sentiment presque enthousiaste de la grâce, de la foi et de la véritable Eglise. »[1]

Les idées que le syndic Bedier et les siens voulaient étouffer sur le bûcher du protégé de Marguerite de Valois, n'étaient pas de ces choses qui périssent dans les flammes ou dans les solitudes d'un cachot. Semence plus imperceptible et plus légère que celle des palmiers que le vent emporte à travers les déserts, elles se rient du taureau de Phalaris comme du knout moscovite; elles passent pardessus les remparts et les baïonnettes, et se glissent jusque sous la robe d'un inquisiteur. Louis de Berquin mourait pour une idée, mais en mourant il ne l'emportait pas dans sa tombe. Cette idée lui survivait, et pour mieux prendre son vol, elle s'élançait de dessus un bûcher, dont la flamme fut vue de tous les hommes qui, dans ces temps, se trouvaient sous le règne naissant du libre examen. Tous voulurent connaître son crime : ils le surent. Plusieurs devinrent ses complices. Bedier fit triompher sa haine, le martyr fit triompher ses principes. Le vainqueur fut le vaincu.

Arrêtons-nous un moment devant ce bûcher qui vient de dévorer tant de jeunesse et tant d'avenir : pourquoi ne le ferions-nous pas? Les martyrs protestants sont-ils au dessous des martyrs politiques? La plate-forme élevée par le clergé ne vaut-elle pas l'échafaud dressé par la montagne pour y faire monter les Girondins? Si c'est au nom du salut de l'Eglise que le clergé procéda, ce fut au nom de la patrie que Robespierre livra au bourreau ses collègues de la Convention. L'un et l'autre furent impi-

[1] Ranke, Hist. des XVI et XVIIe siècles, tom. I. Voir Note.

toyables, dominés par des doctrines élevées par eux à la hauteur d'un principe. Ici, il fallait sauver l'Eglise, là, il fallait sauver l'Etat. L'hésitation n'était pas permise. Des deux côtés, ce qu'on appelait la justice n'était qu'une triste caricature de cette fille du ciel. Les passions des partis lui avaient ôté ses balances, jeté un voile sur les yeux et mis dans une main une torche et dans l'autre un poignard.

Peu de sujets ont plus passionné les historiens que celui de cette époque terrible où la Convention se dévorait elle-même, tout en sauvant la France au dehors par le génie de ses généraux et l'héroïsme de ses soldats. De toutes les victimes de ces temps, qui ont leur sauvage grandeur, il n'en est pas qui inspirent un intérêt plus vrai et plus touchant que ces Girondins qui marchent à l'échafaud en criant : Vive la liberté! qui meurent sans honte comme sans faiblesse, et livrent au couteau sanglant de l'exécuteur, génie, talent, science et jeunesse.

L'histoire a recueilli pieusement tout ce qu'elle a pu connaître de ces hommes dignes, par leurs talents, de parler à côté de Cicéron et de Démosthène, au forum et à l'aréopage, mais dont les mains furent trop faibles pour diriger le char révolutionnaire, qui semblait traîné par des furies. S'ils ne surent pas vaincre, ils surent mourir. Sur l'échafaud, ils furent à la hauteur de leur rôle. Vergniaud y retrouva sa tribune, Fauchet sa chaire, et Brissot son cabinet. Des plumes éminentes ont raconté, chanté, célébré les dernières heures de ces nobles victimes ; elles nous ont introduit dans leur cachot et décrit en détail leur dernier banquet ; elles n'ont rien omis, peut-être même ont-elles ajouté ; leurs récits nous captivent, et nos larmes coulent en les écoutant.

A Dieu ne plaise que nous voulions amoindrir l'intérêt qui s'attache au souvenir de la Gironde ; mais ne pouvons-nous pas nous plaindre cependant de l'oubli dans lequel l'histoire moderne laisse les martyrs protestants? Elle, qui exalte les Condorcet, les Guadet, les Barbaroux, qui fait des recherches minutieuses sur leurs moindres actions, passe presque insouciante à côté de ce bûcher de Grève, sur lequel meurt avec courage Louis de Berquin, précurseur de cette liberté dont l'An-

gleterre et l'Amérique nous offrent le modèle. Sans son courage et le courage de ceux qui, avant et après lui, moururent martyrs de la liberté religieuse, la France serait encore dans ses langes et les prêtres continueraient à être ses pères nourriciers. C'est cependant ces hommes qui ont changé la face du monde qu'on oublie; ou bien, s'ils ont un grand nom, il se trouve des Audin pour les insulter. Oh! justice! justice pour ces fondateurs de la liberté moderne! justice pour leur mémoire! gloire pour leur nom! paix pour leur cendre! Que le clergé les maudisse, c'est bien; il est dans son rôle. Mais vous qui regardez la pensée comme un don de Dieu sur lequel nul ne peut prélever dîme ou redevance, inclinez-vous avec respect devant les précurseurs de la liberté moderne.

La liberté! comme ce mot est doux à l'oreille de celui qui a le sentiment profond de la dignité humaine! Pour ne pas l'aimer, il faudrait qu'il abdiquât ses droits d'homme et descendît au-dessous du niveau d'un ilote. Cependant, quoiqu'elle soit une manne qui tombe du ciel pour tous, peu de mains sont dignes de la ramasser. La révolution française en fit l'éclatante expérience: ce ne fut ni le génie, ni la science, ni le courage, qui manquèrent à ceux qui parurent armés de toutes pièces dans l'arène. Mirabeau, Barnave, Vergniaud, Saint-Just, Danton! jamais à Athènes et à Rome, aux jours de Périclès et de Cicéron, on ne vit tant de talents réunis. Et cependant ces hommes ne purent atteindre le but de leur noble ambition. Ils révolutionnèrent sans doute un vieux monde d'iniquité, mais ils n'établirent pas le nouveau sur les bases qu'ils avaient rêvées, parce que ces hommes voulaient la liberté et ne savaient pas être libres. Leur liberté n'était pas cette fille du ciel qui se nourrit de justice; mais cette vierge au bonnet phrygien qui ne parle que de droit, et qui, affranchissant l'homme de l'homme, ne sait pas le courber sous le joug de son devoir. Là fut l'écueil, 89 sombra sur 93, parce qu'il était, tout à la fois, grec et romain; tandis que la révolution d'Angleterre réussit, parce qu'elle était chrétienne. A chaque chose son fruit, c'est logique: la liberté n'a d'autre fondement que les mœurs.

On fait dans ce monde trop peu de cas de la pureté de la vie. Pourvu qu'un homme ait du génie ou du talent, peu importe qu'il soit ou non, bon père ou mari fidèle; on oublie ainsi qu'il ne peut être sur la scène publique que ce qu'il est dans la vie privée.

Washington et les puritains furent les pères de la liberté en Amérique et en Angleterre, parce que, avant d'être hommes politiques, ils étaient citoyens graves, sérieux et de bonnes mœurs. Mirabeau, avec tout son génie, ne fonda rien, parce que celui qui est le misérable valet de ses passions est indigne de poser la première pierre du temple de la liberté. Ce sont là des vérités élémentaires confirmées par les faits, et cependant on passe outre. On a des couronnes et des palmes pour les échafauds politiques ; mais on n'a pas un seul souvenir pour les bûchers protestants ; et on laisse ainsi dans l'oubli ceux qui, il y a trois siècles, ouvrirent avec leurs mains de martyrs ce glorieux temple de la liberté dont nos excès ont si souvent fermé les portes.

X.

Si la question du libre examen doit être discutée quelque part, c'est en face du bûcher de Louis de Berquin. Le martyr crut qu'il avait le droit de juger les dogmes de son Eglise en les mettant en regard de ceux des saintes Ecritures ; Rome le lui contesta et le fit mourir. Depuis cette sanglante date, la terrible question est toujours debout : la Réforme affirmant le droit, Rome le niant. Chacune d'elles a ses defenseurs. Ecoutons ceux de Rome :

L'homme, disent-ils, n'a pas le droit de se donner lui-même sa foi; il doit la recevoir toute faite de son Eglise ; s'il voulait qu'il en fût autrement, ce serait de sa part une sacrilége témérité, puisqu'il préférerait sa propre sagesse à celle de tout le corps qui l'enseigne par ses pontifes, ses conciles et ses docteurs. Si cette considération puissante ne le touche pas, les faits doivent au moins lui ouvrir les yeux sur les tristes fruits du libre examen, et le lui faire considérer comme la plus dangereuse hérésie

qui ait jamais désolé la chrétienté. Pour s'en convaincre, il suffit de porter ses regards sur le protestantisme, qui, vrai vaisseau de Thésée, ne nous présente qu'un amalgame incohérent des opinions les plus disparates. Chez lui, canon des Ecritures, liturgies, formulaires, confessions de foi, rien ne se ressemble, c'est le serpent à plusieurs têtes; car là où tout le monde commande, personne n'obéit. Le protestantisme ne sait donc où il va parce qu'il n'a ni gouvernail ni boussole. Il a semé le chaos, il recueille le désordre.

Le libre examen tel que la Réforme l'entend, ajoutent les défenseurs du principe d'autorité, ne peut conduire les fidèles vers les voies du salut, car il se trouve sans cesse en face de difficultés tellement grandes, qu'il lui est littéralement impossible de les franchir. Mettez en effet la Bible entre les mains d'un homme; à quoi lui servira-t-elle? A rien, à moins que rien, si ce n'est à le jeter dans de grandes perplexités qui le conduiront directement au doute, et du doute à l'incrédulité. On dira que cet homme a des yeux pour voir et une intelligence pour comprendre; mais sera-ce assez pour lutter contre le doute? Quand il en sera assailli, en triomphera-t-il? Qui lui garantira, par exemple, que l'Ecriture est divinement inspirée, si l'Eglise ne le lui enseigne? Placé en face d'un passage comme celui-ci: *Je te dis que tu es pierre...* ou d'un passage comme celui-là: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, en demandera-t-il l'explication à son sens privé, quand tant d'illustres docteurs ne sont pas d'accord sur l'interprétation à leur donner? S'il est sage, il ne recourra pas à sa raison, mais à l'Eglise qui, seule, a le pouvoir de lui dicter sa foi, parce qu'elle le tient de Dieu.

Ainsi parlent les avocats du principe d'autorité; ils ajoutent: si par le fruit l'arbre est jugé, la question est décidée en faveur de Rome, car seule elle a l'unité qui est l'un des caractères essentiels de la véritable Eglise. Chez elle, cette unité active, immense, féconde, est la réalisation de ces paroles de Jésus-Christ: *Il y a une seule foi, une seule espérance, un seul baptême;* tandis que chez les chrétiens dissidents il y a variété de foi, variété d'espérance, variété de baptême. Si cela ne

frappe pas les yeux les moins clairvoyants, il faut renoncer à prouver aux hommes sérieux du protestantisme que la liberté d'examen est un glaive dans les mains d'un enfant ou une torche dans celles d'un insensé.

Ainsi parlent les défenseurs de Rome. Ecoutons maintenant ceux de la Réforme :

La liberté d'examen, disent-ils, est un droit inhérent à la pensée comme la respiration l'est au corps. Quand Rome dénie ce droit à l'homme, elle ne se fonde que sur les abus que celui-ci en fait ; mais l'abus d'une chose ne condamne pas nécessairement l'usage de la chose. S'il en était autrement, il faudrait proscrire le feu avec lequel l'homme incendie; le fer avec lequel il tue : le vin avec lequel il s'abrutit ; la raison avec laquelle il se trompe ; l'imagination avec laquelle il s'égare. Rome oublie dans son plaidoyer que l'homme est un être libre et responsable. Si elle lui ravit le droit de penser, elle lui enlève toute sa dignité, et le place au-dessous de la brute, qui le domine alors de toute la sûreté de son instinct. Elle manque donc de droiture dans ses attaques quand, au lieu de présenter le portrait fidèle du libre examen, elle n'en trace que la-caricature ; imitant ceux qui, voulant bannir la liberté, qui est chose bonne, présentent à sa place la licence, qui est chose mauvaise.

Rome, qui dénie au protestant la faculté d'examiner et de juger par lui-même ses croyances, a inscrit cependant la liberté d'examen sur la porte même de son Eglise, où les yeux lisent le fameux : *Hors d'ici point de salut.* En effet, supposons qu'elle veuille arracher un protestant à ce qu'elle appelle ses fatales erreurs; elle est contrainte de lui concéder ce droit qu'elle poursuit de ses plus terribles et plus persistants anathèmes. Elle se passerait bien sans doute de cet auxiliaire compromettant; mais elle est obligée, par la force même des choses, de l'appeler à son aide ; car comment pourrait-elle prouver au disciple de Calvin qu'elle est la reine et la maîtresse de toutes les Eglises, si elle ne fait pas appel, auprès de lui, à ces moyens que Dieu nous donne de percevoir les choses et de former notre jugement sur elles ?

Qu'il faille dans l'Eglise une autorité, c'est évident ;

elle y est aussi nécessaire que le soleil l'est au milieu des mondes, dont il est le centre et la vie. Mais conclure de la nécessité de cette autorité à une soumission sans examen, cela ne supporte pas la discussion, tant c'est pauvre de preuves et misérable d'arguments. Supposons que Rome soit la véritable Eglise, et que nous, protestants, nous déclinions son autorité; pourra-t-elle imposer sa suprématie si elle ne nous a amenés préalablement à reconnaître qu'elle est sur le rocher de la vérité? Si elle le tente, elle fait du libre examen... Si nous sommes touchés par ses raisonnements, nous entrons dans ses sanctuaires par cette porte qu'elle appelle dans sa colère la porte du doute et de l'incrédulité. Mais, dira Rome, si je vous engage à croire et que vous croyiez, le libre examen est inutile. Nullement, lui répondrons-nous, puisque nous ne croyons que parce que nous avons des raisons de croire. Otez-les, notre foi tombe; laissez-les, notre droit subsiste.

Supposons que ce droit nous soit interdit comme un ennemi de la vérité; qu'arrivera-t-il? Sa proscription sera la mort de tout progrès; et cet Evangile du Fils de Dieu, qui porte à toute tribu, à toute langue, à toute nation, des flots de lumière et de vie, demeurera stationnaire dans ses temples et cessera d'être le pionnier intellectuel et moral des peuples qui marchent dans les ténèbres. Les avocats de Rome nous arrêteront et nous diront : la vérité a des droits que n'a pas l'erreur; ce qui est permis à l'Eglise latine ne l'est pas à la Réforme et aux autres fausses religions. Eh bien! soit; mais ici encore reparaît le droit d'examen; car comment Rome prouvera-t-elle ses priviléges, si elle n'y fait pas appel? Elle se servira donc de cette arme, toute couverte qu'elle soit de ses anathèmes.

L'Eglise latine se proclame, il est vrai, la vérité absolue. Mais ce privilége qu'elle s'arroge, le musulman le réclame à Constantinople, le grec schismatique à Moscou, le protestant à Londres, le brahme à Benarès, le philosophe dans son cabinet, le juif dans sa synagogue. Qui décidera au milieu de toutes ces voix discordantes? qui? — le libre examen, auquel seul appartient le droit de prononcer sur tous les sujets proposés à la foi.

Nous avons dit que Rome nous donne la caricature et non le portrait de la liberté d'examen ; c'est habile de sa part, mais peu loyal. Cette liberté, telle que les réformés l'entendent et la comprennent, n'est pas celle que supposent les catholiques; ils l'entendent si peu ainsi, que lorsqu'un fidèle est convaincu que la sainte Bible est réellement la Parole de Dieu, ils veulent que cet homme, en ouvrant les pages sacrées du livre de vie, ne dise pas : Que penses-tu ? mais, que lis-tu ? Ils lui reconnaissent pleinement le droit de chercher, avec les lumières de sa conscience et de sa raison, les vérités déposées par la sagesse divine dans le code sacré. Ce qu'ils lui dénient absolument, c'est le droit de mettre à la place de *ce qui est écrit* les données de sa conscience ou de sa raison. Libre à lui de nier la divinité des Livres saints; mais le jour où il les reçoit comme inspirés, ce jour-là il a un pape; et le seul usage qu'il doive et puisse faire de sa raison, c'est de s'en servir pour connaître ce que son maître lui enseigne dans sa parole infaillible. Le membre de l'Eglise qui déclare que la Bible est la seule et unique règle de sa foi, et qui néanmoins se permettrait de rejeter les dogmes sacrés qui lui semblent contraires à sa raison ou à sa conscience, serait le plus irrespectueux des hommes, s'il n'en était pas le plus inconséquent.

Le grand argument que Rome fait valoir contre la liberté d'examen, elle le puise dans les divisions qu'elle trouve au sein du protestantisme. Cet argument n'est que spécieux : car ces divisions qu'elle signale, loin de faire la faiblesse de la Réforme, font sa force, puisqu'elle a dans ses diversités l'unité qui est la vie, tandis que Rome ne nous présente que le spectacle de son uniformité, qui est la mort. Les fractionnements protestants que nous appelons Eglise calviniste, Eglise luthérienne, Eglise anglicane, morave, méthodiste, baptiste, presbytérienne, ne sont que les membres d'un seul et même corps; comme aux jours apostoliques les Eglises de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, de Philadelphie, de Jérusalem, de Galatie, n'étaient que les membres de cette Eglise invisible dont Christ est l'époux et le chef. Séparées par leurs coutumes et leurs usages particuliers, elles étaient cependant *une* dans la foi, comme les Français sont *un* dans leur natio-

nalité, quoi qu'ils soient un composé de Bretons, de Flamands, de Lorrains, de Normands, de Provençaux, etc. Nous nous résumons et nous disons en terminant: Rome, avec son principe d'autorité, ne fait de ses fidèles que des automates, tandis que la Réforme, avec son principe de liberté, respecte en eux leur droit d'homme.

XI.

Tandis que Satan, dit Théodore de Bèze à l'occasion du supplice de Louis de Berquin, jouait ses tragédies à Paris, Dieu besognait quasi par tout le royaume, vérifiant ce qui a été très-bien dit par un ancien, à savoir : que le sang des martyrs sert comme de fumier à la vigne du Seigneur, pour la faire tant plus fructifier. [1] Cela arriva dans une petite ville du Vivarais, à Nonay, aujourd'hui Annonay. Cette petite cité, qui depuis s'est acquis un grand renom par son industrie et les hommes célèbres qui sont nés dans ses murs, était alors renommée par sa châsse des Saintes-Vertus. Objet d'une vénération profonde, elle attirait de nombreux pèlerins qui étaient pour les prêtres une source abondante de profits, et trouvaient dans cette châsse ce que ceux de la Louvesc trouvent aujourd'hui dans celle de saint François Regis. Un fait particulier caractérisait cette relique, elle était invisible; sa vue, disaient les prêtres, rend aveugle et perclus. Dans la crainte donc que mal n'advînt aux pèlerins, ils avaient suspendu la précieuse châsse à la voûte de l'église. Néanmoins, une fois, chaque année, à la fête de l'Ascension, ils la descendaient et la promenaient solennellement par toute la ville. Ce jour-là, Nonay regorgeait de visiteurs, en chemise, pieds nus, tête découverte ; heureux s'ils pouvaient toucher la relique, la baiser ou passer par-dessous la châsse.

Tel était l'état spirituel de Nonay, quand un cordelier, nommé Machopolis, y arriva en 1528 ; il commença, dit Théodore de Bèze, à prêcher librement en public et en chambre contre cet abus et plusieurs autres superstitions qui se déclaraient de jour en jour. [2]

[1] Théodore de Bèze, an 1528.
[2] Ibidem.

Dès que le clergé apprit l'arrivée de l'étranger et l'attention qu'on prêtait à ses paroles, il prit peur et contraignit le hardi prédicateur à porter ailleurs ses pas. A peine le moine eut-il franchi les murs de la ville, qu'un religieux du même ordre, frère Renier, y entrait pour y continuer l'œuvre du cordelier. Le clergé, que l'arrivée de Machopolis avait rendu prévoyant, livra frère Renier à l'archevêque de Vienne, qui fit instruire son procès, et ajouta un nouveau nom au martyrologe protestant.

La semence que les deux moines avaient jetée sur le sol superstitieux de Nonay ne tomba pas toute le long du chemin ; bien des âmes honnêtes et droites la reçurent et donnèrent dans leur cœur, au Fils de Marie, la place qu'y occupait la châsse des Saintes-Vertus. Eclairés désormais sur la voie du salut, ces nouveaux convertis ne demandèrent qu'au Sauveur, la fontaine de vie, l'eau dont ils avaient soif; mais ils ne tardèrent pas à faire l'expérience que ceux qui veulent vivre selon la piété qui est en Jésus-Christ souffriront persécution. Un instituteur nommé Jonas fut jeté en prison; ses amis le retirèrent des mains des prêtres. Furieux de voir que cette nouvelle proie lui échappait, l'archevêque de Vienne fit, dit Théodore de Bèze, saisir et conduire à Vienne vingt-cinq prisonniers dont quelques-uns moururent de langueur et de mauvais traitements, étant les autres finalement délivrés par une manière de grâce, en payant certaines amendes.[1]

Le clergé veillait en vain ; l'incendie se propageait partout avec rapidité ; les idées circulaient dans les airs, et, sans se consulter, sur cent points de la France à la fois, les hommes sérieux manifestaient leur opposition à l'état des choses. Le mot réforme était sur les lèvres, parce que le sentiment de sa nécessité était dans les cœurs.

Le bûcher de Louis de Berquin n'atteignit pas le but de ceux qui l'avaient dressé. A Bourges, à Orléans, à Toulouse, des professeurs et des étudiants reçurent la vérité; ils lurent avec avidité la sainte Ecriture, et reconnurent, comme l'avait déjà fait le vieux Lefèvre, que l'Eglise n'était pas ce qu'elle était aux jours apostoliques. De là, des ferments d'opposition qui n'attendaient que l'heure

[1] Théodore de Bèze, an 1528.

favorable pour se traduire en révolution religieuse. Des prêtres et des moines se mêlaient aussi à ce mouvement; du haut de la chaire ils prêchaient contre les abus régnants, et proclamaient la nécessité, pour l'Eglise, de retourner à la foi chrétienne qu'elle avait abandonnée.

XII.

Pendant que ces faits se passaient, Dieu se choisissait un homme qui devait être la personnification vivante du grand réveil religieux qui agitait la France. Il avait déjà donné Zwingle à la Suisse, Luther à l'Allemagne; il donna Calvin à la France.

Il y a peu de noms autour desquels bourdonnent autant de calomnies et retentissent autant d'éloges que celui de Calvin. Ce n'est pas étonnant, le réformateur fut à la fois adversaire et maître. De tous les hommes de son époque, nul ne le surpassa en volonté, en activité, et ne contribua plus que lui à l'établissement de la Réforme. Qu'il ait donc des adversaires comme Bolsec et des admirateurs comme Théodore de Bèze, c'est naturel. Nous aurons, en parlant de cet homme, qui est le plus grand des réformateurs français, à nous prémunir contre cette tendance qui porte tout protestant à se faire de ses ancêtres un idéal au-dessus de la réalité. Nous désirons avant tout être vrai; nous saurons donc nous tenir en garde contre un sentiment qui pourrait changer la plume d'un historien en celle d'un panégyriste.

Calvin (Jean) naquit dans la petite ville de Noyon, en Picardie, le 10 juillet 1509. Il n'était pas le fils d'un tonnelier comme plusieurs de ses biographes l'ont prétendu : son père, notaire apostolique, avait occupé successivement les emplois de procureur fiscal du comté, de secrétaire de l'archevêché, et de promoteur du chapitre, ainsi que nous l'apprend Levasseur dans ses *Annales de l'église cathédrale de Noyon.* [1]

Le jeune Cauvin, c'est ainsi qu'il s'appelait alors, manifesta dès sa plus tendre enfance des dispositions étonnantes pour l'étude; son père fonda sur lui les plus

[1] Ch. x, p. 1151.

grandes espérances. Comme sa position lui permettait de faire instruire son fils, qu'il destinait à l'état ecclésiastique, la seule porte alors par laquelle le tiers-état pouvait s'élever au niveau de la plus haute noblesse, il ne négligea rien pour lui faire donner une éducation brillante. L'élève ne fut pas au-dessous des prévisions paternelles. Sa mère, qui était une fervente catholique, ne se doutait pas que ce fils chéri sur la tête duquel elle voyait déjà une mitre d'évêque, serait l'un des adversaires déclarés de son Eglise. Toute bigote et peu éclairée qu'elle fût, elle donna cependant de bonne heure à son fils des habitudes de piété dont il ne se départit jamais. Avec une imagination plus vive et une nature plus mystique, Calvin eût pu, sous une telle direction, faire fausse route ; mais sa puissance de réflexion le sauva de tout ce qu'il y avait de faux dans la piété de sa mère et ne lui fit recueillir que qu'il y avait de vrai. Cet enfant, sur lequel se concentraient tant d'espérances, fut mis d'abord au collége des Capètes à Noyon. Les progrès rapides qu'il y fit engagèrent son père à profiter des relations qu'il avait avec le seigneur de Mommor, pour obtenir de ce gentilhomme que son fils participât aux leçons du précepteur de ses enfants.

Plusieurs biographes ont fait du jeune Calvin un enfant de chœur, et même un chanoine. Leurs assertions sont sans fondement : il fut curé et chapelain. On peut trouver étrange qu'un tout jeune homme, un écolier enfin, pût occuper des emplois qu'on ne donne aujourd'hui qu'à des personnes d'un âge plus avancé. Mais à cette époque rien n'était plus commun : il y avait des évêques presque à la bavette. Charles de Lorraine avait quinze ans quand il fut promu à l'archevêché de Reims, l'un des plus considérables de la France, et dont le titulaire jouissait de l'honneur de sacrer nos rois.

Ce fut Charles de Hangest, évêque de Noyon, qui donna au fils de Gérard Cauvin, alors âgé de douze ans, une portion du revenu de la chapelle de la Gésine. Le 21 mai 1521, il en prit possession.[1]

Le jeune Calvin quitta Noyon en 1523, et alla rejoindre ses nobles compagnons d'étude au collége de la

[1] Desmay, p. 32.

Marche, où Mathurin Cordier professait avec un grand éclat. Il quitta ensuite ce collége pour celui de Montaigu, où il se fit remarquer par sa rare aptitude à tous les travaux de l'esprit.

Gérard Cauvin, qui rêvait toujours pour son fils les grandeurs de la prêtrise, ferma l'oreille aux plaintes du chapitre qui voulait le rappeler, attendu qu'il n'était pas convenable que l'écolier touchât les revenus de sa chapelle sans en remplir les charges. Gérard Cauvin laissa crier le chapitre, et continua sous la protection de l'évêque à les percevoir bien exactement au profit du jeune chapelain.

La cure de Marteville vint à vaquer. Gérard Cauvin la demanda pour son fils, auquel elle fut donnée, quoiqu'il n'eût reçu que la tonsure simple.[1] Mais il n'exerça pas ses fonctions de curé, et continua à se livrer aux études qui faisaient le charme et le bonheur de sa vie. Son père, dont l'ambition croissait en proportion du développement merveilleux de l'intelligence de son fils, résolut tout-à-coup de lui faire étudier le droit. L'enfant, qui jusqu'alors n'avait en vue que la prêtrise, quitta la théologie et alla s'asseoir sur les bancs de l'école à Orléans, où il eut pour maître le célèbre Pierre de l'Etoile, l'un des flambeaux de la jurisprudence

Dans la nouvelle carrière que l'ambition de son père lui ouvrait, l'étudiant en droit fit de rapides progrès. En peu de temps et sans efforts, l'élève s'éleva à la taille des maîtres. « On ne le tenait pas pour un écolier, dit Théodore de Bèze, mais pour un des docteurs ordinaires de l'école : sa sagacité, sa pénétration d'esprit, faisaient l'admiration de ses maîtres, qui le chargeaient de les suppléer. Ils lui offrirent le grade de docteur, avant même qu'il eût accompli les formalités voulues par les coutumes académiques ; il refusa.»[2]

A cette époque, le célèbre juriste, Alciat, de Milan, illustrait l'académie de Bourges. Calvin voulant profiter de ses leçons, quitta Orléans et alla étudier aux pieds de ce grand maître; mais il trouva à Bourges quelque chose de

[1] Desmay, p. 35.

[2] Bèze, Hist. de Calvin, p. 10.

mieux que la science du droit et les leçons du savant Italien : il découvrit la vérité chrétienne qui devait faire de lui le réformateur de la France et le jurisconsulte de ses Eglises réformées.

Avant d'aller dans la capitale du Berry, Calvin n'était pas complétement étranger au mouvement religieux de son époque, quoiqu'il s'en fût tenu éloigné, moins par prudence humaine que parce que son cœur ne s'était pas encore ouvert à la lumière de l'Evangile. Esprit calme et réfléchi, il ne devait pas entrer dans la grande arène par la même porte que Luther et Farel. Quand il se rendit à Bourges, il avait déjà reçu de salutaires impressions par les entretiens de Robert Olivetan, son parent, précurseur de l'Allemand Wolmar qui devait être son père spirituel. Wolmar était profondément versé dans les antiquités grecques et latines; il était ce que l'on appelait alors un maître; ce maître faisait école, et réunissait autour de sa chaire une jeunesse ardente, studieuse, curieuse surtout. Wolmar savait quelque chose de mieux que le grec et le latin, il connaissait la vérité chrétienne et en déposait les précieux germes dans le cœur de ses élèves.

Les hommes du caractère de Calvin ne s'arrêtent pas à mi-chemin : une fois en marche, il faut qu'ils fassent toute la route. Le premier abus que l'étudiant découvrit dans son Eglise le conduisit logiquement à un second; celui-là à un troisième, et ainsi de suite; et Rome croula tout entière sous le libre examen de cette vigoureuse intelligence. Après avoir détruit, il fallait édifier; l'élève d'Alciat ne pouvait se contenter des ruines qu'il avait faites. Il n'avait ni la grave futilité du curé de Meudon, ni la vanité d'Erasme. Il cherchait pour lui, et non pour les autres, un rocher sur lequel il pût poser le pied. Heureusement ce rocher était près de lui; il le trouva dans la Bible. Il se tourna vers elle, et aperçut dans ses pages la colonne mystérieuse qui devait le conduire pendant les jours pénibles et glorieux de son pèlerinage. Jamais Colomb, à la recherche d'un nouveau monde, n'eut une plus grande ardeur que lui ; il travaillait tant, que sa santé, naturellement délicate, en reçut de graves atteintes; mais il fut récompensé de ses

travaux : la vérité était au bout ; il ne la payait pas trop cher.[1]

XIII.

Nous n'avons rien dit de la personne de Calvin : il était frêle et délicat, sans grande apparence ; sa figure était longue et pâle; sur ses lèvres, le regard saisissait rarement un sourire; mais ses yeux brillaient du feu du génie; il avait, en un mot, la mâle beauté des grands hommes. Grave et austère, il n'avait rien de commun avec Luther, figure vivante, animée, joyeuse, parfois bouffonne, mais toujours grande. Sévère pour lui-même comme pour les autres, Calvin était la loi incarnée, tempérée par les rayons de la grâce : c'était un grand docteur debout sur le Sinaï, regardant le Calvaire. De là cette réputation de dureté et même de cruauté que ses adversaires lui ont faite, bien que cet homme austère ne connût pour lui et pour les autres que l'étroit sentier du devoir. Il parut donc dur et cruel, et ne fut ni l'un ni l'autre. Son plus beau titre de gloire est sa soumission absolue de tous les jours et de toutes les heures à ce qu'il crut être la volonté divine.

Dieu donne, nous le savons, aux temps et aux événements les hommes qui leur conviennent. Si nous eussions eu à choisir entre Luther et Calvin, nous n'eussions pas hésité. Luther est si Français ! Il monte si résolûment à l'assaut, il brûle avec tant d'intrépidité les bulles du pape ! Ses pamphlets contre Rome sont si mordants ! et puis, ses défauts mêmes nous sont plus sympathiques que les qualités austères du chapelain de la Gésine. Eh bien ! nous eussions mal choisi : Luther n'eût pas plus été Luther en France que Calvin n'eût été Calvin en Allemagne. Dieu fait bien ce qu'il fait. Calvin était l'homme qu'il fallait aux Français, qui parlent toujours de liberté et qui ont toujours besoin qu'on les gouverne. La figure austère et sévère du réformateur leur imposa. Cet homme, qui ne riait jamais, au milieu d'un peuple qui rit de tout, voulut être obéi; il le fut trop peut-être : car il altéra le caractère national sur lequel il apposa le

[1] Bèze, Hist. de Calvin, p. 11.

cachet de sa physionomie. Ce fut un mal nécessaire. La France étant essentiellement un pays de réaction, il lui faut le calme d'une trappe, ou le bruit du monde. Entre le ligueur et le huguenot, il n'y a pas de juste milieu. Calvin aimait passionnément l'étude. Ce qu'il recherchait, ce n'était pas la gloire, mais le silence de son cabinet. Sans qu'il désirât le bruit, la célébrité vint le chercher et l'arracher à ses chères études avant qu'elles fussent terminées. De tous côtés on venait le voir et s'entretenir avec lui sur les vérités du salut. « Il avança merveilleusement, dit Bèze, le règne de Dieu. En plusieurs familles, à Bourges, à Orléans, il fit des prosélytes. » On s'émerveillait en entendant ce tout jeune homme parler avec facilité et profondeur sur les questions qui agitaient alors les esprits; on était aussi frappé de l'austérité de l'étudiant qui avait sous ses cheveux noirs toute la sagesse des vieillards. Le seigneur des Lignières fut l'un de ses enfants spirituels.

Il est bon de constater que Calvin ne songeait pas, à cette époque, à une séparation. Quel que fût son génie pénétrant, il ne pouvait en avoir l'idée. Tout ce que demandaient alors, lui et ceux qui l'avaient précédé, Farel, Briçonnet, Lefèvre d'Etaples, Roussel et leurs amis, c'était cette réformation tant désirée et toujours si vainement demandée. Puis l'Eglise romaine était leur Eglise, pourquoi la quitter? Où aller planter ses tentes? Nous le répétons, l'idée d'une séparation ne vint que plus tard, le germe ne devant pousser qu'à son heure. Il était sans doute dans la prédication des idées nouvelles; mais il y était enseveli comme une semence qui ne donne signe de vie qu'au printemps. Pour Calvin et ses frères, l'hiver ne devait pas toujours durer.

De Bourges, Calvin alla à Noyon, voir son père qui se mourait; il se fixa ensuite à Paris et s'y logea chez Etienne de la Forge, où nous le trouvons en 1532.[1] C'est alors qu'il fit ses débuts dans la littérature, en composant son commentaire sur le traité de Sénèque, *De Clementia*. Rien dans cet écrit ne fait pressentir l'auteur de tant de livres de polémique religieuse. Il n'est encore qu'un

[1] Bèze, p. 13.

savant de la renaissance, qui paie son tribut d'admiration à l'antiquité profane. Quelques biographes ont voulu voir dans le premier écrit du réformateur une réclamation indirecte contre les persécutions dont les luthériens étaient l'objet de la part de François I[er]. Si tel fut le but du jeune écrivain, il ne l'atteignit pas ; car le frère de Marguerite de Valois redoubla de rigueur à leur égard. Voici comment cela arriva :

Le médecin Kopp était l'ami du jeune savant. En sa qualité de recteur de l'université. Il devait, selon l'usage, faire une harangue, à l'octave de la Saint-Martin. L'auteur du commentaire de la *Clémence* y mit la main, et y sema, touchant la justification par la foi, des propositions qui firent jeter feu et flamme à la Sorbonne. Comment ne se serait-elle pas irritée ? on osait sous ses yeux prêcher cette abominable doctrine avec laquelle Luther troublait toute la catholicité ! Les vieux docteurs dénoncèrent Kopp et son discours. Le pauvre recteur prit la fuite, et Calvin se hâta de s'éloigner pour éviter la colère des sorbonnistes.

XIV.

Avant de suivre le complice de Kopp dans sa fuite, il est bon de nous demander pourquoi le clergé romain a une si grande haine pour le dogme de la *justification par la foi*, enseigné si clairement dans les épîtres de saint Paul. Que peut donc avoir de si dangereux une doctrine que saint Augustin enseigna à Hippone, saint Bernard dans son cloître, et Luther à Wittemberg ? Ce qu'elle peut avoir de dangereux, la conduite des prêtres le dit assez. La première fois qu'elle fut prêchée, leur regard pénétrant y vit la coignée qui devait abattre l'arbre romain. En effet, la mort de Rome est dans ce dogme.

Dans l'Eglise latine, le salut est le résultat d'une foule de cérémonies dont le prêtre est le ministre officiel. Tout est si bien ordonné chez elle, que rien ne s'y fait que par le prêtre médiateur entre Dieu et l'homme. Or, pour arriver au salut, ce dernier n'a pas d'autre intermédiaire que lui. De là pour le clergé une puissance sans bornes. Une fois ce premier point obtenu, le grand mouvement

de va-et-vient est trouvé, il ne s'agit plus que d'organiser le jeu intérieur de la machine ; ce sera l'affaire du temps et de ceux qui mettront la main à l'œuvre.

Avec la justification par la foi, l'homme n'a pas besoin de l'homme : il va droit à Dieu, et Dieu pardonne directement, sans aucun intermédiaire. Or, dès que le pécheur sait et sent que son Sauveur l'a pardonné, qu'a-t-il besoin du prêtre ? — Que ferait-il de ses messes, de son absolution et de ses sacrements ? Non-seulement il s'en passe ; mais il croirait outrager Dieu en s'en servant. Juste, c'est-à-dire tenu pour innocent, il vit de sa foi ; cela lui suffit ; puis quand le Saint-Esprit rend témoignage à son esprit qu'il est enfant de Dieu, il n'a garde de recourir à l'absolution sacerdotale ; il n'en a pas besoin. Le prêtre peut être pour lui un ami, un frère, ce que le pasteur est pour un protestant, mais il n'est plus l'agent sans lequel le salut n'est pas possible. Dès lors, le prêtre cesse d'être prêtre; il est frustré du prix de sa messe qui est nulle, de son purgatoire qui est vide, de ses indulgences qui ne sont que des assignats. Bref, la justification par la foi le prive de l'administration de ce salut que Dieu donne gratuitement, par amour, et que lui, prêtre, ne donne qu'à beaux deniers comptants On comprend donc les cris de fureur que le clergé poussa la première fois que Luther jeta dans le monde ce mot magique, *la justification par la foi ;* c'était toute une révolution qui changeait la face des choses et anéantissait ces *bonnes œuvres* qui étaient la source la plus claire comme la plus féconde des revenus de l'Eglise. — Ecoutons Luther, si mal compris et surtout tant calomnié, quand il rejette les *bonnes œuvres* de la papauté.

Après avoir dit que la vraie foi en Christ, la foi *vivante*, produit les bons sentiments et les bonnes actions, comme la cause produit l'effet, et que l'absence de bonnes œuvres prouve l'absence d'une foi vivante, le réformateur continue en ces termes :

« Le Christ est le modèle de cette charité qui doit nous animer. Nous devons faire du bien à notre prochain, comme Jésus-Christ nous en a fait, et si, à ce propos, vous me demandez de vous spécifier ce bien à accomplir, et de vous dresser le catalogue complet des diverses bonnes

œuvres qu'il faut pratiquer, je vous répondrai qu'elles n'ont pas de dénominations particulières, pas plus que les bonnes œuvres que Jésus-Christ a accomplies pour notre salut. Gardez-vous de vouloir déterminer et limiter les bonnes œuvres, afin de pratiquer les unes et d'omettre les autres. C'est *tout entier* que chacun se doit à son prochain. De même que Jésus-Christ n'a pas seulement prié ou jeûné pour toi, mais s'est dévoué *tout entier* pour ton salut, avec toutes ses œuvres, tous ses travaux, toutes ses souffrances, sans aucune réserve; de sorte qu'il n'y a rien en lui qui ne soit à toi ou pour toi ; de même il ne suffit pas que tu fasses l'aumône ou que tu pries pour ton prochain : ce n'est pas à telle œuvre partielle ou à telle autre que la charité se borne; tu dois te rendre utile à ton prochain *partout* où il a besoin de toi, *partout* où tu le peux ; selon les circonstances, donner, prier, travailler, t'imposer des privations pour lui ; l'instruire, l'exhorter, le redresser, le consoler, l'excuser, l'habiller, le nourrir, etc.; souffrir et même mourir pour lui.

» Mais, dis-moi, où y a-t-il maintenant de pareilles œuvres dans la chrétienté ?

» Ah! plût à Dieu, qu'en traitant ce sujet ma voix fût comme le tonnerre, afin que, retentissant dans le monde entier, elle pût ou arracher du cœur, de la bouche, des oreilles et des lèvres de tous les hommes le mot *bonnes œuvres*, ou leur en donner une explication véritable! Le monde entier parle et s'occupe de bonnes œuvres. C'est le sujet de toutes les prédications; tous les couvents, toutes les abbayes, tous les hommes vantent leurs bonnes œuvres, et cependant les *véritables* bonnes œuvres ne se font nulle part. Que dis-je? personne ne sait ce que c'est. Plût à Dieu! que toutes les chaires d'église de cette sorte fussent au feu et réduites en poudre! Comme on égare le peuple sur le mot bonnes œuvres!

» Qu'entendent-ils par *bonnes œuvres?* Des pratiques que Dieu n'a point commandées, telles qu'aller en pèlerinage, jeûner en l'honneur des saints, bâtir des chapelles, les orner d'or et d'argent, fonder des messes et des vigiles, dire des rosaires, passer son temps à réciter et à psalmodier du latin à l'église, se faire moine ou religieuse, se distinguer des autres gens par la nourriture, par les

vêtements, par les habitations et tant d'autres inventions humaines. C'est là ce que, sous le régime du pape, on appelle bonnes œuvres. Mais si tu as des oreilles qui puissent entendre, un cœur qui ait de l'intelligence, apprends, je te supplie, quelles sont les *vraies* bonnes œuvres.

» Une action mérite d'être appelée bonne quand elle est utile à quelqu'un, quand elle fait du bien à quelqu'un... Ecoute comment le Christ explique les bonnes œuvres. *Tout ce que vous voulez qu'on vous fasse, faites-le aux autres*... Ce n'est pas aux saints du paradis que tu dois faire du bien, ils n'ont besoin ni de ton or ni de ton argent. Ce n'est point à des statues de bois et de pierre, mais à ton prochain, l'entends-tu, à ton prochain, que tu dois faire ce que tu voudrais qu'on te fît..... Chacun doit vivre, souffrir, et au besoin donner même sa vie pour être utile aux autres. C'est ainsi que le mari doit être dévoué à sa femme, la femme à son mari, les parents à leurs enfants, les enfants à leurs parents, les serviteurs à leurs maîtres, les maîtres à leurs serviteurs, les autorités à leurs sujets, les sujets à leurs autorités; en un mot, que chacun soit prêt à se sacrifier pour le bien des autres, même de ses ennemis. L'un doit être la main. la bouche, les yeux, les pieds, que dis-je? l'âme et le cœur de l'autre. Ce sont là les œuvres vraiment chrétiennes, vraiment utiles, vraiment bonnes, les œuvres qui doivent être pratiquées sans cesse, partout, envers toutes sortes de personnes. »[1]

XV.

Revenons au jeune Calvin; il ne dut qu'à l'intervention de Marguerite de Valois d'échapper à l'orage qui grondait sur sa tête : il se tint caché pendant quelque temps, sans doute par le conseil de cette princesse, et, selon toutes les apparences (si nous devons en croire Casan dans sa *Statistique de l'arrondissement de Mantes*); le château du seigneur d'Hazeville fut, durant plusieurs semaines, sa

[1] Méditation sur l'Evangile du premier dimanche de l'avent (en allemand : Luther's Kirchenpostille, 2e morceau).

Wartbourg; il le quitta en fugitif et se rendit à Angoulême, près de Louis du Tillet, chanoine de cette ville, alors vivement attiré vers les idées qui, à cette époque, volaient de clocher en clocher et donnaient au clergé et aux moines de mortelles alarmes.

La maison du bon chanoine fut le lieu de refuge du proscrit. Là, loin de tout bruit, et cachant son nom sous celui de Charles d'Espeville, il se livra à son goût pour l'étude, et mit à profit les trois ou quatre mille volumes de la bibliothèque de son hôte. Rien ne venait le distraire dans sa chère solitude. Il ne voyait que quelques ecclésiastiques, entre autres Antoine Chaillou, prieur de Bouteville, et l'abbé de Saint-Etienne de Bassac, qui puisaient dans ses entretiens, nourris d'une vraie science théologique, les premiers éléments de la vérité chrétienne. Ils étaient émerveillés de trouver dans un homme aussi jeune tant de connaissances alliées à tant de gravité. Partout où l'élève de Wolmar paraissait, il était le premier. Le génie n'a point d'âge; il est sans ancêtres, comme il est sans postérité.

C'est dans la bibliothèque du bon chanoine que Calvin conçut la première idée de son *Institution chrétienne*. C'est là, dit Florimond de Remond, qu'il ourdit premièrement, pour surprendre la chrétienté, la toile de son *Institution chrétienne*, œuvre capitale, qu'on peut appeler l'Alcoran, ou plutôt, le Talmud de l'hérésie.[1]

XVI.

Calvin ne demeura pas toujours à Angoulême. A deux reprises il quitta cette ville : il désirait surtout voir Lefèvre, et s'instruire aux pieds de ce pieux vieillard qui, après tant de tracasseries et de persécutions, avait trouvé un asile à la petite cour de Nérac, alors l'une des villes de refuge des luthériens; il y achevait en paix sa longue carrière. L'arrivée de Calvin le remplit de joie et d'espérance. En entendant ce jeune étudiant s'exprimer sur l'état des choses avec tant de simplicité et de profondeur, il devina en lui l'être providentiel que Dieu réservait à

[1] Flor., livre III, page 883.

son Eglise. « Ce bon vieillard, dit Théodore de Bèze en parlant de Lefèvre, veid de bon œil ce jeune homme comme présageant que ce devoit estre l'auteur de la restauration de l'Eglise en France. »[1] Il ne vit pas sa prophétie s'accomplir en entier; mais du fond de sa retraite, il put cependant saluer le soleil levant de ce beau jour qu'il avait tant désiré. Il est vrai que ce soleil avait des taches sanglantes, mais mieux qu'un autre le bon docteur, nourri de l'esprit des Livres saints, savait que les douleurs des martyrs sont la semence de l'Eglise, et que leur sang, qui crie vengeance contre les persécuteurs, est le baptême de gloire des persécutés.

Trois ans après, Lefèvre, rassasié d'années, s'endormit en paix, mettant sa seule et unique confiance dans le sacrifice du Golgotha. Le temps, qui a respecté la mémoire du docteur d'Etaples, n'a pas respecté son tombeau qui a disparu sous les coups du marteau des démolisseurs; on le chercherait vainement aujourd'hui dans l'église de Nérac, où Florimond de Remond dit l'avoir vu.[2]

Sur la pierre qui couvrait les restes du pieux vieillard, on lisait les dernières paroles qu'il avait prononcées sur son lit de mort; les voici :

Corpus humo, mentemque Deo, bona cuncta relinquo
pauperibus. Faber hæc dum moreretur, ait.[3]

Calvin vit à Nérac Gérard Roussel. S'il faut en croire Florimond de Remond, celui-ci fut effrayé du radicalisme théologique du jeune docteur, et essaya de le ramener à des sentiments plus modérés. Ce que dit l'historien catholique est assez probable. Gérard Roussel et Calvin ne pouvaient pas se comprendre : l'un voulait retrancher tous les abus, l'autre ne voulait extirper que les plus criants... Le premier était un radical, le second un conservateur. Aux jours des crises sociales, les hommes du juste milieu s'effacent; ils ne modèrent rien, et ne font

[1] Bèze, Vie de Calvin.
[2] Flor., liv. VII, p. 847.
[3] Je laisse mon corps à la terre, mon esprit à Dieu, mes biens aux pauvres. Ce sont les paroles que Lefèvre dit en mourant.

qu'aigrir; traités de lâches par les uns, de traîtres par les autres, ils disparaissent de l'arène où ils ne reparaissent qu'aux jours de calme, pour se retrouver au milieu de leur élément.

Nous sommes en 1534 : Calvin n'a pas encore songé à faire schisme. Comme tous les ouvriers de cette époque mémorable, il poursuit la régénération du corps auquel il tient par les fonctions mêmes qui l'y rattachent. Il demeure dans son Eglise, quoiqu'il y soit persécuté. Il professe encore extérieurement le catholicisme. A trois reprises différentes, le chapitre d'Angoulême le charge de prononcer des oraisons latines devant le clergé assemblé.

Si le désintéressement de Calvin n'était pas en quelque sorte proverbial. sa conduite pourrait faire croire à sa cupidité ; car, tout ennemi qu'il soit des abus de son Eglise, il continue à faire gérer sa cure par des vicaires, et à toucher la part du bénéfice qui lui revient. Il est à regretter, pour la gloire du réformateur, qu'il n'ait pas résigné ses fonctions, quand, étudiant à Bourges, il comprit que la papauté avait fait fausse route. Mais si l'on étudie de près ce grand homme, et que l'on fasse la part des temps où il vécut, on reconnaît que sa séparation de Rome devait procéder plutôt de la force des événements que de la puissance de la réflexion. Tel fut Jean Hus, qui demeura curé de sa chapelle de Bethléem à Prague ; tel fut Luther, qui resta moine tout en croyant à la justification par la foi. Calvin pouvait donc être prébendaire de la chapelle de la Gésine sans penser à rompre avec son Eglise. Nous préférerions, sans doute, qu'il en eût été autrement; mais quand le moment arriva pour lui d'entrer définitivement dans les ordres, et d'opter entre ses bénéfices et ses convictions, il garda ses convictions et résigna ses bénéfices. Après un voyage qu'il fit à Noyon dans ce but, il retourna à Paris où il se fixa momentanément.

XVII.

Les époques de réveil religieux ont, comme les plus belles médailles, leur revers. Plus l'esprit de Dieu souffle

dans le monde pour le réveiller, plus l'esprit des ténèbres agit pour arrêter la vérité dans son essor. Au moment donc où la lumière jaillissait du fond de la tombe rouverte du Christ, pour éclairer la France, un homme, dont le nom se rattache bien tristement à celui de Calvin, Servet, troublait les Eglises naissantes par ses attaques hardies contre les dogmes fondamentaux du christianisme. Dès que Calvin apprit l'arrivée du médecin espagnol à Paris, il résolut le combattre avec la seule arme dont il disposait, la Bible. (Plût à Dieu qu'il ne se fût jamais servi que de celle-là !) Il alla donc trouver l'incrédule et lui proposa une discussion publique devant les fidèles, avec l'engagement de lui prouver ses erreurs par les Ecritures. Servet accepta la conférence publique qui devait avoir lieu dans une maison de la rue Saint-Antoine. — Calvin fut exact au rendez-vous ; il attendit longtemps son adversaire qui ne vint pas.[1] Ce fut un grand malheur. Si le médecin espagnol eût osé affronter la parole de Calvin, leur entretien eût peut-être établi entre eux des relations personnelles qui auraient arraché l'hérétique à ses fatales erreurs, et lui eussent épargné une fin douloureuse pour lui et humiliante pour le réformateur. Ici encore il faut se courber et adorer sans les comprendre les voies de la Providence, qui ont toujours une sagesse à laquelle la nôtre ne peut s'élever.

Après s'être arrêté quelques jours à Paris, Calvin retourna à Angoulême, où nous le trouvons auprès de son ami le chanoine du Tillet, au moment où les persécutions contre les luthériens devenaient de jour en jour plus vives et plus fréquentes. Fidèle au commandement du Sauveur, qui ordonne à ses disciples de fuir le lieu où l'on persécute, Calvin résolut de quitter la France et d'aller demander à une terre étrangère des heures de repos et de tranquillité, pendant lesquelles il mettrait sa plume au service des vérités de l'Evangile contre les erreurs de la papauté.

Louis du Tillet, émerveillé de toutes les nouvelles qui lui arrivaient de Suisse et d'Allemagne, voulut accompagner son ami, afin de juger par lui-même de ce mou-

[1] Bèze, Hist. de Calvin, p. 16.

vement prodigieux qui, à la voix d'un simple moine, emportait l'Europe vers un monde nouveau. Calvin partit donc accompagné du chanoine. Ce dernier voulut s'arrêter à Poitiers, dans le double but de voir le recteur de l'université, Charles le Sage, son compatriote[1] et de visiter, dans l'intérêt de ses travaux théologiques, la bibliothèque de cette ville alors l'une des plus riches de France.

L'arrivée à Poitiers de l'élève de Wolmar excita une grande sensation parmi tous les lettrés et les érudits qui avaient souvent entendu parler de lui. Francois Fouquet, prieur des Trois-Moutiers, lui donna dans sa maison une fraternelle hospitalité.

A Poitiers, comme dans toutes les villes où la renaissance faisait sentir sa salutaire influence, le mouvement des esprits était grand. Chacun voulait, malgré les anathèmes de Rome, connaître les points controversés, et faisait ainsi du libre examen. La présence de Calvin, qu'on savait versé dans toutes ces questions brûlantes, fut un excitant pour tous ces hommes chez lesquels le doute pour les traditions papales ouvrait l'esprit à de nouvelles recherches. Circonspect par nature, Calvin n'eut pas au premier abord cette ouverture de cœur qui captivait et entraînait chez Luther. Il parla donc avec réserve, faisant seulement entrevoir les erreurs de Rome. Mais droit et fidèle à ses convictions, et unissant à un haut degré la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, il parla plus ouvertement quand il crut devoir le faire, initiant peu à peu ses disciples à ce qui faisait la joie et le bonheur de sa vie. Un jour, il fut très-explicite avec eux : il les conduisit dans les grottes de Saint-Benoît et de Croutelles;[2] là il leur dit toute sa pensée, leur montra les écrits qu'il avait composés, et leur donna des copies de prières écrites de sa main. A mesure que le maître se sentait en plus grande communion avec ses disciples, il devenait plus confiant, plus hardi, plus sympathique. Il se jetait à genoux dans la grotte de Saint-Benoît et les invitait à prier avec lui, ce qu'il faisait, dit Florimond de Remond, avec beaucoup de véhémence.

[1] Flor., liv. VII, p. 891.

[2] Cette grotte porte encore aujourd'hui le nom de grotte de Calvin.

Ce ne fut pas seulement au sein des membres de l'université que le mouvement religieux se manifesta : ce fut encore parmi les personnes étrangères à ce corps. L'histoire nous a conservé le nom de l'une d'elles, celui de Renier, lieutenant-général au siége de Poitiers. La demeure de ce haut personnage, attiré vers les vérités évangéliques, devint le rendez-vous de ceux qui étaient désireux de s'instruire dans les vérités du salut. Là, dans cette maison Calvin traita pour la première fois la question de la sainte Cène. Dans la crainte d'être découvert par le clergé, il tint plus tard ses réunions soit dans les grottes de Saint-Benoît et de Croutelles, soit dans d'autres lieux cachés et solitaires. La prudence le lui commandait. La thèse qu'il soutenait présentait de grandes difficultés ; car le dogme de la présence réelle était tellement enraciné dans les esprits, qu'aux yeux mêmes des mieux disposés, l'opinion de l'élève de Wolmar paraissait un blasphème. Ce ne fut donc pas à la légère que les disciples du jeune réformateur reçurent ses enseignements; ils résistèrent longtemps, parce que la grande idole papale avait de profondes racines dans leur cœur, et qu'au moment où leur maître leur disait : la messe est une idolâtrie, ils la regardaient comme le dogme capital de l'Eglise, celui que tous les chrétiens, sans exception, devaient recevoir. Ils ne savaient pas, dans leur ignorance, que le dogme de la transsubstantiation est une nouveauté que l'antiquité chrétienne n'a jamais connue, et que Rome n'avait imposée à ses fidèles qu'en faisant couler des flots de sang. Leur résistance n'avait donc rien que de très-naturel. Tout autre que le réformateur eût reculé devant la rude tâche qu'il s'était imposée. Mais ce jeune homme avait une persévérance qui puisait sa force dans la profondeur de ses convictions. Les obstacles pouvaient l'irriter, l'aigrir même; l'arrêter, jamais.

Charles le Sage, éclairé sur les principales erreurs de son Eglise, ne pouvait suivre le réformateur dans la voie où celui-ci voulait l'entraîner; il prononça même le mot de blasphème. Ce mot était à peine sorti de ses lèvres, que Calvin le regarda avec des yeux perçants : « Ma messe, lui dit-il, la voilà ; » et il lui montra sa Bible ouverte. Puis, dans un beau mouvement de piété et de foi vivante,

il leva ses regards vers le ciel. « Seigneur, s'écria-t-il, avec l'accent de la plus profonde conviction, si au jour du jugement je me repens de ce que je n'ai esté à la messe, et que je l'ai quittée, je dirai avec raison : Seigneur, tu ne me l'as pas commandé. Voilà la loi, voilà l'Escriture, qui est la règle que tu m'as donnée, dans laquelle je n'ai pu trouver un autre sacrifice que celuy qui fut immolé à l'autel de la croix. »[1]

Un jour, une scène bien touchante se passa dans l'une de ces retraites solitaires, où les fidèles de Poitiers, loin du bruit du monde et des regards inquisiteurs du clergé, se réunissaient. Sur un fragment de roche, on distinguait du pain rompu et un calice. Autour de cette roche qui servait d'autel, des hommes unis par les liens d'une foi commune célébraient la sainte Cène suivant l'institution du Sauveur, et faisaient, dans tout le sens spirituel de ce mot, la douce expérience que la chair du Christ est un aliment et son sang un breuvage. C'est aïnsi que malgré les arrêts de mort de Rome, quelques fidèles reprenaient le calice que l'orgueil sacerdotal avait ravi à l'Eglise, et inauguraient le règne de la liberté religieuse.

Quel que fût le mystère dont les fidèles s'entouraient, il ne leur fut pas possible de dérober au clergé le secret de leurs assemblées. Sur les conseils de François Fouquet, Calvin quitta Poitiers et alla à Orléans où il composa un écrit intitulé : *Psycopanychia*, pour combattre l'opinion de ceux qui prétendent que les âmes en sortant du corps tombent dans un sommeil dont le réveil n'aura lieu qu'au jour de la résurrection.

Après un court séjour dans cette ville, le réformateur et son ami du Tillet, montés chacun sur un cheval, et accompagnés de deux domestiques, prirent le chemin de la Lorraine, dans le dessein de se rendre en Suisse. Pendant leur trajet, ils furent volés par l'un de leurs guides, et ce ne fut pas sans peine qu'ils arrivèrent à Bâle.

Rien ne faisait présager encore à Calvin qu'il serait l'homme de la lutte : il ne le désirait ni ne le souhaitait. Ce qu'il lui fallait, c'était le silence du cabinet, le

1 Flor., liv. VII, ch. XIV, p. 906.

repos et l'obscurité. Il nous le dit d'une manière bien touchante dans la préface de son *Commentaire sur les Psaumes* : « Je m'en allai en Allemagne, écrit-il, pour y trouver en quelque coin obscur le repos que je n'avais pu trouver pendant un long temps. »

Arrivé à Bâle, il ne se mêla pas à la société, il vécut retiré, livré à l'étude de l'hébreu. Mais sa conscience ne tarda pas à l'arracher à ce milieu tranquille qui lui plaisait tant. Ses frères de France étaient cruellement persécutés par François Ier, dans le moment même où ce monarque recherchait l'alliance des princes protestants. Ce qui surtout indignait Calvin, c'étaient les calomnies dont le roi très-chrétien ne craignait pas de charger ses victimes. Le moment donc était venu d'élever la voix. — Le réformateur parla.

XVIII.

Il en est des grands hommes comme des chaînes alpestres : ils ont leurs grands jours, dates immortelles dans leur vie, comme les montagnes ont leurs pics, qui élèvent dans les nues leurs sommets blancs de neige. Le jour où Calvin écrivit son *Institution chrétienne* fut une belle époque pour la Réforme. Cet écrit plaça son auteur sur un piédestal d'où ses ennemis n'ont pu le faire descendre, et où le jugement de la postérité l'a maintenu. L'*Institution chrétienne* était dédiée au roi très-chrétien.

L'homme qui s'adresse à François Ier a vingt-six ans à peine. Nul ne le connaît encore dans le monde littéraire, où son commentaire du traité de la *Clémence* de Sénèque a passé presque inaperçu au milieu de ces écrits qui naissent et meurent sans que personne y prenne trop garde. Le jeune homme va droit au roi; et dans un langage inimitable et qu'il façonne à son génie, il lui fait entendre de dures et salutaires vérités. Il lui demande justice contre les exactions dont ses frères souffrent. Proscrit et mangeant le pain amer de l'étranger, il ne veut pas que François Ier croie qu'en plaidant la cause des exilés il plaide la sienne propre. « Ne pensez pas, lui dit-il, que je tâche à plaider ici ma défense particulière,

et pour impétrer retour au pays de ma naissance, auquel combien que je porte telle affection d'humanité qu'il appartient, toutefois comme les choses sont maintenant disposées, je ne souffre pas grand deuil d'en être privé; mais j'entreprends la cause commune de tous les fidèles et même celle de Christ, laquelle aujourd'hui est, à telle manière, de tous déchirée et foulée en votre royaume qu'elle semble être désespérée.»

Il rappelle au roi ses devoirs. « Le monarque, lui dit-il, qui ne fait pas sa puissance à la gloire de Dieu, n'exerce pas règne, mais brigandage. » Il insiste pour que le roi examine par lui-même la foi de ses sujets persécutés. « Considérez, lui dit le jeune réformateur, toutes les parties de notre cause, et nous jugez être les plus pervers des pervers, si vous ne trouvez, manifestement, que nous sommes opprimés et recevons injures et opprobres parce que nous mettons notre espérance au Dieu vivant, et que nous croyons que c'est la vie éternelle de connaître un seul vrai Dieu, et celui qu'il a envoyé Jésus-Christ; à cause de cette espérance quelques-uns de nous sont détenus en prison, les autres fouettés, les autres contraints à faire amende honorable, les autres bannis, les autres échappés par la feinte; tous nous sommes en tribulations; tenus pour maudits et pour exécrables, injuriés et traités inhumainement. Contemplez, d'autre part, nos adversaires (je parle de l'état des prêtres à l'aveu et appétit desquels tous les autres nous contrarient), et regardez un peu avec moi de quelle affection ils sont menés; ils se permettent aisément à eux et aux autres d'ignorer, négliger et mépriser la vraie religion qui nous est enseignée par l'Ecriture, et pensent qu'il n'y a pas grand intérêt quelle foi chacun tient ou ne tient pas de Dieu ou de Christ; mais que parfois, comme disent-ils, il soumette son sens au jugement de l'Eglise et ne se soucient pas beaucoup s'il advient que la gloire de Dieu soit polluée par blasphèmes, tous évidents, moyennant que pas un ne sonne mot contre l'autorité de notre mère sainte Eglise, c'est-à-dire, selon leur intention, du siége romain. Pourquoi combattent-ils d'une telle rigueur pour la messe et pour le purgatoire, les pèlerinages et tel fatras, tellement qu'ils nient la vraie piété, pouvoir con-

sister, si toutes choses ne sont crues et tenues par foi explicite, combien qu'ils n'en prouvent rien par la Parole de Dieu? Pourquoi? dis-je, si non pourtant que leur ventre leur est pour Dieu, comme pour religion, lesquels ôtés non-seulement ils ne pensent pas qu'ils puissent être chrétiens, mais ne pensent plus être hommes? Car combien que les uns se traitent délicatement en abondance, les autres vivotent en rongeant des croûtes, toutefois ils vivent tous d'un pot, lequel sans telles aides, non-seulement se refroidirait, mais gèlerait de tout. Pourtant celui d'eux qui se soucie le plus de son ventre est le meilleur zélateur de leur foi; bref, ils ont tous un même propos ou de conserver leur règne ou leur ventre plein. »

Il fallait que le clergé se fût bien avili pour qu'on osât l'accuser ainsi devant le roi très-chrétien.

Après ces paroles, éloquentes à force de mépris et de colère, Calvin répond au reproche de nouveauté fait à la loi nouvelle. « Quand ils l'appellent nouvelle, dit-il, ils font grande injure à Dieu, duquel la sacrée Parole ne méritait pas d'être notée de nouvelleté; certes, je ne doute point que touchant d'eux elle ne soit nouvelle, vu que Christ même et son Eglise leur sont nouveaux. »

Ayant ainsi répondu aux objections tirées des miracles et de l'autorité des saints Pères, et montré que ces derniers condamnent Rome et ses enseignements, Calvin revient au roi et lui dit :

« Je retourne à vous, sire ; vous ne devez vous émouvoir de ces faux rapports par lesquels nos adversaires s'efforcent de vous jeter en quelque crainte et terreur. C'est à savoir que ce nouvel Evangile, ainsi qu'ils l'appellent, ne cherche autre chose qu'occasion de sédition et toute impunité de mal faire ; car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix, et le Fils de Dieu n'est point ministre de péché, quand il est venu pour rompre et détruire les œuvres du diable; quant à nous, nous sommes injustement accusés de telles entreprises desquelles nous ne donnâmes jamais le moindre soupçon du monde ; et il est bien vraisemblable que nous, desquels jamais n'a été ouï une seule parole séditieuse, et desquels la vie a toujours été connue sainte et paisible,

quand nous vivions sous vous, Sire, machinions de renverser le royaume! Qui plus est maintenant, étant chassés de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour votre prospérité et celle de votre règne. Grâce à Dieu, nous n'avons si mal profité en l'Evangile, que notre vie ne puisse être à ses détracteurs exemple de charité, libéralité, miséricorde, tempérance, patience, modestie et toutes autres vertus. Certes, continue-t-il avec une noble fierté, la vérité témoigne évidemment pour nous, que nous craignons et honorons Dieu purement, quand par notre vie et par notre mort nous désirons son nom être sanctifié, et la bouche même des envieux a été contrainte de nous donner témoignage d'innocence. »

Il supplie ensuite le roi de faire justice aux opprimés, et il ajoute : « Si au contraire les détractations des malveillants prêchent tellement aux oreilles que les accusés n'ayent aucun lieu de se défendre ; d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruauté par prisons, fouets, géhennes, coupures et brûlures, nous, certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetés à toute extrémité, tellement néanmoins qu'en notre patience nous posséderons nos âmes, et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle, sans doute, se montrera en sa saison et apparaîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction, que pour punir les contempteurs qui s'égarent à cette heure. Le Seigneur Roi des rois veuille établir votre trône en justice et votre siége en équité. »

XIX.

Ainsi parle au roi François I[er] le Tertullien du seizième siècle. Sous ses paroles calmes, mais fortes, soumises, mais indignées, on sent que ce jeune homme est l'organe de tout un parti qui demande justice contre ses oppresseurs et en appelle de leurs iniquités à celui qui rend à chacun selon ses œuvres, et devant lequel les rois ne sont pas plus grands que le moindre de leurs sujets. Navré à la vue des maux immérités sous lesquels gémissent tant de fidèles, son indignation éclate parfois en invectives et en paroles de mépris.

Nous n'approuvons pas, sans doute, les injures que le zèle arrache au jeune écrivain, mais on ne secoue pas comme on le voudrait la poussière de son siècle. Les injures, entre adversaires, n'avaient pas alors la gravité qu'elles auraient de nos jours. Nous sommes plus polis dans nos luttes; mais, en réalité, valons-nous beaucoup mieux ? Je ne le crois pas. Ils étaient sérieux, nous ne le sommes guère; ils étaient croyants, où est notre foi ?

La première idée de l'*Institution* est tirée tout entière de l'état où se trouvait l'Eglise naissante : persécutée, calomniée, méconnue, il lui fallait un Tertullien pour la défendre. Elle le trouva dans l'ex-chapelain de la Gésine; aussi, son livre fut un de ces écrits de circonstance qui meurent quand ils sont faits par des hommes ordinaires, mais qui vivent quand ils sortent de la plume d'un homme de génie, parce qu'ils résument les besoins d'une époque et qu'ils inscrivent une grande date dans les annales de l'humanité.

Ce livre causa une profonde sensation : il était tout à la fois une défense énergique et chaleureuse de l'Eglise naissante, et une exposition claire et méthodique de sa foi. Il décidait nettement les questions et creusait un abîme infranchissable entre la foi nouvelle et l'ancienne. D'une main puissante, il retranchait du nouveau culte tout ce que les âges avaient amassé sur l'ancien, et, par un vigoureux effort, ramenait l'Eglise aux temps primitifs, sans tenir compte de ses quinze siècles de vie.

En présence de ce livre remarquable, qui a fait la Réforme ce qu'elle est, des esprits sérieux se sont demandé s'il ne l'affaiblit pas plutôt qu'il ne la fortifia. Leurs raisons ont certes du poids, et sont dignes qu'on les médite et qu'on les pèse. Une réforme, disent ces esprits sérieux, était nécessaire et urgente : sans elle, le monde courait à la barbarie par la corruption des mœurs. Mais Calvin n'éloigna-t-il pas plus de sa cause qu'il n'en rapprocha, en lançant dans le public un écrit qui condamnait nettement et catégoriquement tout ce qui, jusqu'alors, avait été la foi des peuples ? L'écrivain ne s'exposait-il pas à froisser les âmes pieuses, désireuses d'une réformation, mais qui ne sentaient pas la nécessité de porter la hache sur des dogmes reçus à l'état de vérité? Admettons, disent-ils, que

Calvin se fût contenté de limiter le pouvoir du pape, de faire rentrer le clergé dans son devoir, de délivrer le peuple des charges dont on l'accablait, de faire la guerre à la simonie, la France entière n'était-elle pas à lui? Puis, une fois maître de l'Eglise, ne pouvait-il pas y faire des améliorations progressives pour l'amener finalement là où il l'a voulu tout d'abord?

Au point de vue politique, c'était ce qu'il fallait faire. Mais alors la Réforme n'était plus la réforme : ce n'était qu'un catholicisme retouché. On dorait le dehors de la coupe sans la nettoyer. Rome serait redevenue Rome, et il aurait fallu faire plus tard ce qu'on fit alors. Les occasions ont leur heure : quand on la laisse échapper, elle se retrouve rarement.

Nous comprenons les accommodements dans les choses où la conscience n'est pas en jeu. Mais si nous nous plaçons au point de vue des principes, sommes-nous libres, au jour d'une réformation, de donner droit de bourgeoisie à l'erreur? Quoi qu'en dise le latitudinarisme, la foi aux dogmes est le premier des dogmes, c'est-à-dire la pierre angulaire de tout édifice religieux.

Si nous nous reportons aux jours où la séparation eut lieu, nous reconnaîtrons qu'il était bien difficile que Calvin, avec son esprit austère et absolu, fît le livre de l'*Institution* autrement qu'il ne l'a fait. Il avait, d'un côté, la Bible; de l'autre, des traditions qui la contredisaient. Du moment qu'il se décidait pour la Bible, c'en était fait des traditions. Qu'aurait-il pu conserver, et pourquoi conserver? Il voulait la régénération de l'Eglise, et il lui eût laissé volontairement quelques bourgeons de lèpre! Ce n'était pas possible. Il fut logique et fit bien. Cependant, nous ne pouvons nous dissimuler que, quand ce hardi chirurgien tailla dans les chairs pour en extraire le cancer, il emporta de la chair vive, et beaucoup, tant il craignit que l'extirpation ne fût pas complète. Il faut l'en plaindre, mais non l'en blâmer. Dieu seul est infaillible. Contrairement donc à l'opinion des hommes sérieux dont nous avons parlé, nous croyons que si Calvin eût été un Erasme ou un Sully, la grande œuvre du XVI[e] siècle ne se fût pas accomplie.

L'*Institution de la Religion chrétienne* parut écrite en

français et sans nom d'auteur ; mais on sut bientôt que c'était l'œuvre de Calvin, qui dès ce moment devint célèbre et fut considéré comme l'un des hommes les plus savants de son siècle. Son parti pressentit en lui l'un de ses chefs les plus éminents. Sans qu'ils le veuillent, les grands génies arrivent à leur place, comme l'eau à son niveau par la force de son poids. [1]

« Si en lisant, dit M. Sayous, l'*Institution de la religion chrétienne*, on se reporte au temps où elle parut, on comprend aisément quelle impulsion elle donna à la Réformation française. Traduite en français par le réformateur lui-même, elle fit naître de tous les points de la société, et particulièrement de la classe moyenne et instruite, de fervents candidats à la foi nouvelle. Ce fut pour chacun une cuirasse, une arme à l'épreuve contre les séductions de l'Eglise désertée. Cette espèce de code, en même temps qu'il formait de robustes théologiens, donna aux ministres l'immense avantage sur le clergé ennemi de posséder dans une langue vulgaire, dans un français nerveux et admirablement clair, la doctrine du maître et son arsenal d'arguments. Les sarcasmes, éloquents à force de haine et d'amertume, prodigués par Calvin au pape et à sa séquelle, aux décisions sorbonniques et à toute la théologie romaine, étaient faits pour produire une vive impression sur la masse des esprits ; et comme ils étaient des plus faciles à saisir, et encore davantage à répéter, le peuple eut aussi des mots à son usage, pour flétrir les hommes qu'on lui représentait comme ensevelis dans de honteuses et païennes erreurs. Tout parti qui a pour lui l'arme des mots est bien fort ! » [2]

XX.

Pour l'homme qui étudie l'histoire, peu d'époques ont plus d'attrait que celle de la renaissance, où l'on voit tout d'un coup sortir de la demi-barbarie du moyen âge une foule d'érudits et de lettrés qui inaugurent en France

[1] Voir note x.

[2] *Etudes sur les écrivains de la Réformation*, tom. I, pag. 133 à 138.

le règne de la pensée. On dirait un ruisseau glacé par un long hiver, qui, aux premiers rayons d'un doux soleil de printemps, se prend à courir comme un prisonnier qui a brisé ses chaînes. C'est ce qui fait l'éternel regret du parti catholique, qui lance ses anathèmes sur cette époque de mouvement et de vie, et réserve ses éloges pour ces jours d'immobilité où le prêtre était tout et le laïque rien. Cependant, nous devons le dire, sans la Réformation la renaissance n'eût rien fondé. Elle eût créé au sein de la chrétienté déchue une opposition philosophique ; mais elle eût péri à la tâche. Pour vaincre la puissante Rome, il fallait quelque chose de plus robuste qu'une tête de penseur, il fallait un cœur de vraiment chrétien. Ce n'était pas tout de détruire, il fallait fonder. Supposez donc une pléiade de savants et de lettrés, ayant à leur tête des Michel Servet et des Montaigne, rationalistes ou incrédules, la renaissance eût-elle vaincu ? Nous ne le pensons pas. Le monde a besoin d'une croyance vraie ou fausse, et jusqu'ici la sagesse humaine n'a su lui présenter que ses doutes ou ses espérances lointaines. C'est donc près du berceau de la Réforme qu'il faut chercher la clef de la société moderne. Elle est là ; pas ailleurs. Et puis, dans ces lettrés et ces érudits, qui ont illustré le règne de François Ier, nous ne trouvons que des croyants ; tous, ils inclinent leur front devant l'autorité des Ecritures ; tous, ils parlent, ils écrivent, ils agissent, ils meurent pour le saint nom de Christ. A peine si l'incrédulité compte dans ses rangs le curé de Meudon, Servet, et quelques autres. Et cependant ceux qui écrivent sur cette belle et glorieuse époque attribuent à la pensée philosophique ce qui est l'œuvre de l'esprit de Dieu ! Ce n'est pas étonnant, la chair ne peut comprendre l'esprit.

XXI.

Le soleil qui éclaira la France au commencement du XVIe siècle, et qui dora de ses rayons les premiers jours du règne du successeur de Louis XII, était levé depuis longtemps sur l'Italie. Là, pendant que nous étions en France à demi barbares, les arts et les lettres florissaient.

Un homme, Médicis, imposait son nom à son siècle, et l'Italie complétait son dictionnaire des grands hommes, quand nous en étions à peine à la première lettre du nôtre. Aussi, est-ce avec un sentiment profond de respect et de douleur que nous soulevons le voile funèbre sous lequel dort cette noble contrée. Elle n'est plus : comme la Rome des temps antiques, il faut la chercher dans ses tombes. Qu'elle était belle, quand Savonarola prêchait la Réforme à Florence, et se faisait le précurseur de Jean Hus et de Luther! Qu'elle était belle, quand, résistant au pouvoir papal, elle revendiquait contre lui les droits sacrés de la pensée, et donnait au monde le vieux Galilée et le jeune Pic de la Mirandole! Qu'elle était fière, lorsque son Dante écrivait sa *Divine Comédie*, et que son austère Michel-Ange créait son *Jugement dernier!* Elle était, il est vrai, demi-païenne ; mais aussi on lui avait si mal appris la religion du Crucifié! Ce qu'elle en savait cependant, elle ne le mettait pas sous le boisseau ; et seule, quand la terre faisait silence devant la tiare, elle protestait par la voix de ses hommes d'élite. Savonarola, Dante, Pétrarque, Galilée, Mantouan, Michel-Ange, furent les protestants de leur époque. Mais la lutte était trop inégale : incompris de leur siècle, ils périrent à la tâche, semblables à ces oiseaux voyageurs qui, détachés du gros de la troupe, devancent de quelques jours l'heure de son passage, et dont quelques-uns, blessés mortellement à l'aile par la flèche du chasseur à l'affût, tournoient sur eux-mêmes et tombent avant d'avoir atteint le rivage où leur instinct les conduisait. Oh! il y a quelque chose qui impressionne et captive dans ces hommes de cœur qui se donnent la main de siècle en siècle, afin qu'il n'y ait pas d'interrègne dans la royauté de la pensée. Salut, ombres chères et augustes! salut, nobles exilés! vous avez vécu sur un sol stérile, vous l'avez arrosé de vos sueurs ; semeurs infatigables, vous n'avez pas eu la douceur de la moisson, et cependant vous n'avez pas désespéré du Christ. Vous l'avez annoncé, prêché, et pendant que tout un monde se courbait sous le poids d'une autorité usurpée, seuls, vous avez levé la tête. Salut à vous aussi, obscurs travailleurs de la grande armée, solitaires cachés et perdus dans le silence de vos

monastères; vous aussi vous travaillâtes à votre manière et au milieu de la corruption qui débordait, votre cœur pieux et tendre fut le sanctuaire où Jésus, chassé de partout, trouvait un asile. Oh! qui sait tout ce que vos prières nous valent!... Vous ne parûtes pas dans la lutte; vous vîntes et disparûtes sans bruit. Nul ne vous vit, nul ne fit attention à vous; et cependant c'était votre vie qui éditait cette *Imitation de Jésus-Christ*, dont Dieu a voulu que l'auteur fût inconnu, afin que ce livre fût celui de toutes les âmes pieuses et tendres qui, dans ces temps de profonde corruption, ne fléchissaient pas le genou devant Baal, et ne marchaient pas avec la multitude.

Comme l'on voit tout-à-coup une île verdoyante sortir du fond des mers, telle on vit apparaître, aux jours de la Réforme, la petite cour de Ferrare, où Renée, fille de Louis XII, accueillait, comme en un port de refuge, ces hommes de science et de talent que la Sorbonne menaçait de ses bûchers. Là, loin des atteintes des Gérontes de la pensée, l'Evangile poussait des rameaux fertiles et verdoyants. Renée, à l'exemple de Marguerite de Valois, avait adopté les idées nouvelles, et faisait prêcher l'Evangile à sa cour. De là elle avait l'œil ouvert sur le réveil religieux de la France et de l'Allemagne, et voyait, dans le mouvement révolutionnaire de Wittemberg, le flot régénérateur qui devait rendre à l'Eglise la piété des anciens jours. Quand Calvin, fuyant la persécution, arriva à Ferrare, il y fut accueilli avec une grande distinction. Le jeune savant solda la noble hospitalité de la duchesse en l'affermissant dans la foi évangélique. Nul homme n'était plus capable que lui de détruire l'erreur et d'établir la vérité. Sa science profonde, sa gravité qui ne se démentait jamais, le sérieux qu'il mettait dans tous ses actes, sa jeunesse même, tout faisait de Calvin l'un de ces hommes dont les siècles sont avares, et qui apparaissent de loin en loin comme des colonnes dans un désert dont elles sont les phares.

Ce qui caractérise les réformateurs, c'est qu'ils n'oublièrent jamais un moment la noble et rude tâche que Dieu leur avait confiée. Ecrivains quand ils n'étaient pas missionnaires, missionnaires quand ils n'étaient pas

écrivains, ils ne pensaient qu'à gagner des âmes à l'Evangile; ils portaient toujours avec eux la lumière de Christ, et partout le Seigneur grossissait les rangs de la Réforme, ici d'un simple cardeur de laine, là d'un gentilhomme. C'est à Ferrare que madame de Soubise, ancienne gouvernante de Renée de France, entendit Calvin et laissa les erreurs de Rome pour les vérités de l'Evangile; elle ne fut pas seule à recevoir la bonne nouvelle du salut. Anne de Parthenay, célèbre par ses rares et nombreuses connaissances, suivit madame de Soubise dans la voie chrétienne que Calvin lui avait ouverte.[1] Exilé, le réformateur devint un véritable missionnaire. Quoiqu'il se cachât sous le nom de Charles d'Espeville, il éveilla les soupçons de l'inquisition, contre laquelle la duchesse de Ferrare ne fut pas assez puissante pour lutter. Il fut donc forcé de renoncer aux douceurs de cette vie studieuse et paisible, qui lui était si chère, et d'aller chercher ailleurs le repos qui le fuyait. Ce ne fut qu'à travers mille périls, et en suivant à travers les Alpes des sentiers abandonnés, qu'il atteignit Aoste, où il prêcha avec autant d'autorité que de succès. Parti de France en fugitif, il y rentra en fugitif.

M. Henri, de Berlin, le consciencieux biographe du réformateur, regrette que Calvin n'ait pu demeurer plus longtemps en Italie. Il y aurait pris, dit-il, le goût des arts qui lui auraient donné le sentiment du beau qui lui manque.

Est-ce bien regrettable? Nous ne le pensons pas... Nous ne disons pas cela pour dénier à l'art le côté par lequel il est une véritable émanation de Dieu; mais Calvin, artiste, poëte; Calvin, occupé de porches, d'églises ou de clochers; Calvin, occupé à méditer sur une toile ou sur un marbre; Calvin, occupé à arrondir une période, eût-il été le Calvin réformateur, organisateur? eût-il eu cette main vigoureuse qui faisait tout ployer sous la règle? Il eût été sans doute plus brillant. Eût-il été plus utile?— Et la langue française, qui lui doit tant, lui devrait-elle plus? Nous en doutons. C'était le moment de fondre et non de ciseler.

[1] Crottet, Hist. de l'Eglise de Pons.—Flor., liv. VII, p. 896 et 908.

XXII.

C'est alors que Calvin, fuyant la persécution, se rendit à Genève dans le dessein d'aller de là à Strasbourg. Rien alors ne lui faisait pressentir qu'il serait appelé au rôle de réformateur. Humble et maladif, il ne voyait pour lui d'autre champ de bataille qu'un cabinet, d'autre arme qu'une plume. Telles étaient ses dispositions, quand un homme, son aîné par les années et par les combats qu'il a livrés à la papauté, se présente devant lui. Cet homme, c'est le disciple du doux Lefèvre, le bouillant Farel, qui vient d'enlever de vive force Genève à Pierre de la Baume, son évêque. La Réforme triomphe dans la capitale du Léman : les couvents sont déserts, les prêtres ont pris la fuite. Cependant Farel n'est pas enivré de sa victoire, car pour lui c'est n'avoir rien fait si, après avoir soustrait Genève au joug papal, il ne la soumet pas au joug du Christ. Le réformateur a d'un regard mesuré toute la tâche que sa victoire lui impose; or cette tâche est immense, elle l'effraie. Mais au moment où il perd courage, Dieu lui envoie un secours inattendu. Poussé par le vent de la persécution, le jeune et déjà célèbre auteur de l'*Institution chrétienne* vient d'arriver à Genève. — « C'est Dieu qui t'envoie ici, lui crie Farel en l'abordant. Regarde, les moissons sont blanches, mais les moissonneurs manquent. »

Calvin résiste. « Je suis, répondit-il à Farel, un homme de cabinet, inhabile à la prédication et aux luttes; ce n'est pas à Genève, mais à Strasbourg que je veux me fixer. »

Alors Farel, par une de ces inspirations subites avec lesquelles il électrisait les masses, saisit, de ses mains fébriles et brûlantes, les mains du jeune homme, et d'une voix tonnante, lui dit : « Tu me refuses, parce que tu aimes trop tes études; mais moi je te déclare au nom du Dieu vivant que si tu ne partages pas le saint ministère dans lequel je suis engagé, le Seigneur maudira le repos que tu cherches et que tu préfères au service de Jésus-Christ. »

Ces paroles firent une impression profonde sur le cœur

du jeune homme; il dit : « Je resterai. » Ce mot décida du sort de Genève.[1]

XXIII.

La place que Farel occupe dans l'histoire de la Réformation française est si grande que sa vie lui appartient tout entière. Avant donc de raconter comment Genève secoua le joug du pape, il est nécessaire de dire par quel concours de circonstances le fugitif de Meaux était devenu l'hôte de la vieille cité du Léman.

Après un court séjour à Meaux, Farel, dévoré du besoin de faire connaître à sa famille et à ses compatriotes cette vérité chrétienne qui faisait le bonheur et le charme de sa vie, quitta son maître Lefèvre et partit pour les lieux où s'était écoulée sa première enfance. Il y fut mal accueilli. En effet, il parlait aux Gapois un langage inconnu; pas assez cependant pour n'être pas compris des prêtres, qui devinèrent dans leur compatriote un luthérien des plus dangereux. Farel se raidit contre les obstacles, et prêcha avec énergie contre les erreurs dominantes. Ses discours troublèrent toute la ville, mais ne la détachèrent pas du culte romain. Trop ignorante pour saluer dans Farel un messager de Dieu, elle chassa de ses murs l'homme de courage qui eût donné sa vie pour la ramener à la foi de l'Eglise primitive. Farel, toutefois, ne prêcha pas en vain : quelques personnes, et parmi elles ses frères et le jeune Anemont de Coct, qui devint son compagnon d'œuvre, et dont Luther admirait la science, la bonté et la piété, reçurent dans leur cœur la précieuse semence de l'Evangile.[2]

Expulsé de Gap, Farel retourna à Meaux. Au moment où il arriva, le ciel si pur et si serein de l'Eglise naissante s'obscurcissait : la Sorbonne menaçait; Briçonnet tremblait. On connaît le reste. Le disciple de Lefèvre quitta Meaux, passa quelques jours à Paris, se rendit, ou plutôt s'enfuit à Bâle, où nous le trouvons en 1523. Là il se présenta hardiment devant le conseil, et lui demanda la

[1] Calvin, préface du Commentaire sur les Psaumes.
[2] Voir note XI.

permission de soutenir publiquement des thèses, comme c'était l'usage à cette époque.

Le conseil accéda à la demande du jeune Français. Mais le grand vicaire et le recteur de l'université s'y opposèrent; ils défendirent même, sous peine d'excommunication, à qui que ce fût, d'accepter le défi.

Au moment où Farel arriva à Bâle, le pouvoir civil était en lutte avec le pouvoir ecclésiastique : ils se jalousaient, veillant chacun soigneusement à ce que l'un n'empiétât pas sur les droits de l'autre. Cet antagonisme fut, à Bâle et dans plusieurs autres villes de la Suisse, l'une des principales causes de la Réformation.

Le conseil vit dans le refus du grand vicaire un attentat contre son autorité; il se trompait. L'esprit de parti se trompe si souvent et si volontiers ! Le conseil, irrité, usa de représailles : il ordonna à tous les théologiens, curés et étudiants, d'assister à la dispute. Le moyen qu'il eut de les y contraindre est assez curieux : « les récalcitrants n'auront pas l'usage des fours et des moulins, les abords des marchés leur seront interdits. » C'était les prendre par la famine.

La dispute eut lieu le 15 février 1524. Les thèses de Farel étaient toutes dirigées contre les enseignements de l'Eglise romaine. Conseillé sans doute par le doux et sage Œcolampade, il les écrivit avec une grande modération. La soutenance eut lieu en latin ; de l'aveu de tous, elle fut brillante. Le disciple de Lefèvre fit triompher ses principes ; il discutait en latin, Œcolampade traduisait en allemand. Parmi les auditeurs de Farel, se trouvait un cordelier renommé par la pureté de ses mœurs. Dans la hiérarchie ecclésiastique, il occupait un rang élevé (il était gardien des moines de son ordre) ; versé dans la langue hébraïque, qu'il avait apprise sans maître, il jouissait, parmi les savants, d'une réputation péniblement acquise, mais justement méritée. Ce religieux, alors âgé de quarante-cinq ans, écoutait avec avidité Farel. Les paroles profondément senties du réformateur pénétraient dans son cœur comme la pointe d'une épée aiguë ; ses yeux s'ouvrirent, il comprit. Ce cordelier, c'était le célèbre Conrad Pellican, qui devint l'un des disciples les plus dévoués et les plus utiles de Zwingle.

Cette lutte fit du bruit et attira sur Farel l'attention publique. Plus et mieux qu'un autre, il avait en lui tout ce qui frappe et étonne dans un homme. Esprit éminemment français, il faisait, par ses discours vifs et véhéments, une impression qui eût été passagère sur des esprits aussi réfléchis que les Bâlois, si Farel, à côté de la véhémence de la parole et des gestes, n'eût pas eu une science réelle, une logique puissante et serrée, et surtout un cœur honnête et droit. Le cœur est presque toujours gagné par le cœur.

XXIV.

Pendant que Farel se dépensait au service de sa cause, Erasme, de Rotterdam, retiré dans ce moment à Bâle auprès de son ami, le célèbre imprimeur Froben, était importuné du bruit que faisait le gentilhomme dauphinois. Triste, mais toujours avide de renommée, le célèbre écrivain ne voulait pas survivre à sa gloire éclipsée par celle de Luther, sous la grande voix duquel sa voix si longtemps écoutée commençait à se perdre. Il faisait donc des efforts inouïs pour que le monde, dont il avait été l'idole pendant tant d'années, ne l'oubliât pas. Mais le monde ne tournait déjà plus les yeux vers ce soleil couchant, qui disparaissait dans un nuage du soir. Un autre astre arrêtait les regards, c'était celui du moine saxon. Ici-bas chaque chose a son heure, comme chaque homme a la sienne : la sagesse le sait toujours, la vanité rarement.

Erasme ne pouvait pas être plus sympathique à Farel que Farel à Erasme; ils ne se ressemblaient en rien. Ce que l'un appelait zèle, l'autre l'appelait fanatisme; ce qui pour le premier était lâcheté, pour le second était prudence. Les antipodes ne sont pas plus opposés que ne l'étaient ces deux hommes. Farel, qui ne mesurait pas toujours ses paroles, ne cachait pas le mépris que lui inspirait le caractère d'Erasme: c'est un Balaam, disait-il ironiquement, c'est un fils de Behor.

Les propos trop peu charitables du gentilhomme dauphinois, répétés et grossis par la médisance, parvenaient à Erasme : ils le blessaient d'autant plus profondément

qu'il était accoutumé aux adulations des princes et des lettrés. Moins vaniteux et plus sérieux, il eût profité des attaques de Farel. Au lieu de lui répondre comme il le fit, il se fût replié sur lui-même. Mais la vanité blessée ne raisonne pas : vapeur alcoolique, elle étourdit les meilleures têtes. Elle troubla celle du vieux savant de Rotterdam, qui s'emporta contre son adversaire.

Ce qui irrita le plus Erasme, ce fut un compte malveillant qui fut rendu d'une dispute théologique qu'il avait eue avec Farel. Ses lettres, datées de cette époque, sont pleines d'exaspération : haine, mépris, insulte, il déverse tout sur le réformateur, qu'il appelle par ironie Phallicus. Dans une lettre datée de Besançon (1524), il écrit ces mots marqués au coin de la colère : « Je n'ai jamais rien vu de plus menteur, de plus virulent, de plus séditieux que lui (Farel). » Le savant de Rotterdam ne pouvait pas plus s'élever à la hauteur d'âme de Farel, que Farel ne pouvait descendre au niveau de la prudence d'Erasme. Ces deux hommes ne pouvaient se comprendre : Erasme devait haïr Farel, Farel mépriser Erasme.

Bâle n'avait pas encore rompu avec Rome. Le clergé, quoique son pouvoir fût compromis, fut cependant assez puissant pour en faire expulser Farel. Erasme ne fut pas étranger à cette mesure : il dut donc être content, quand il fut délivré de la présence d'un homme qui, tenant la science pour rien et la foi pour tout, ne cachait pas le mépris qu'il lui inspirait. Farel quitta Bâle et se rendit à Strasbourg, devenu l'un des quartiers généraux de la Réforme.

XXV.

De Strasbourg, Farel alla dans la principauté de Montbéliard. Il y arriva au mois de juin 1524, accompagné de Jean du Menil, de Paris, de Guillaume du Moulin, et peut-être aussi d'Anemont de Coct.[1] En arrivant sur ce nouveau champ de travail, Farel trouva le duc Ulrich bien disposé à le seconder. Cependant, à côté de cet aide que Dieu lui donnait, le réformateur rencontra des obstacles

[1] Note XII.

sans nombre. Mais ce Murat de la Réforme, déterminé à emporter la place d'assaut, se mit, nous ne dirons pas courageusement, mais impétueusement à l'œuvre. Véritable tribun, il souleva les masses contre les superstitions papales. Le flambeau de la Parole de Dieu dans les mains, il montra au peuple que l'Eglise avait fait fausse route, et signala l'avarice du clergé dans le déluge des nouveaux dogmes sous lesquels il avait submergé l'Eglise. Il attaqua, invectiva, outragea. Dans son ardeur, il dépassa les bornes du zèle que Dieu demande à ses serviteurs les plus dévoués. Nouveau Polyeucte, il se servit du marteau et frappa au front les idoles de la papauté. Les prêtres, étonnés de tant d'audace, tremblèrent et ne cédèrent cependant que pied à pied le terrain au réformateur.

Le bruit que faisait Farel se répandit au loin ; ses amis prirent peur : ils craignirent qu'il n'allât trop loin; ils voulurent le modérer, mais autant vaudrait tenter d'arrêter le torrent qui, en mugissant, se précipite du sommet d'une montagne. Ils ont raison sans doute : le zèle de Farel est trop amer; il ne compte pas assez avec des habitudes qui ont pour elles le baptême des siècles. Mais ils oublient que le Farel dont ils se font un idéal, le Farel qui devrait à la foi de Paul joindre la sagesse de Jacques, est un être impossible. Dans leur prudence demi-mondaine et demi-chrétienne, ils ne voient pas encore que l'Eglise romaine était alors une forêt impénétrable à tout autre qu'à de hardis sapeurs. Qu'eût fait le doux OEcolampade qui écrivait à Farel : « Autant tu es enclin à la violence, autant tu dois t'exercer à la douceur, et briser par la modestie de la colombe le cœur élevé du lion. Les hommes veulent être conduits et non violentés. Songeons seulement aux moyens de gagner les âmes à Christ, et de quelle manière nous-mêmes voudrions être enseignés, si nous étions encore retenus dans les ténèbres de la captivité de l'Antéchrist. Fais en sorte que l'image de Christ resplendisse dans ta vie comme dans ton enseignement; car aussi je suis assuré que tu voudras être un médecin, non un bourreau. »[1] Il n'eût rien fait. L'imprudent Farel fit tout. Montbéliard reçut l'Evangile, et, après Dieu, c'est

[1] Zwingl. cum OEcolampade, Epist., lib. IV, 1536, pag. 198.

à lui que cette belle principauté doit l'inappréciable bienfait d'être revenue en grande partie au culte de l'Eglise apostolique.

Expulsé de Montbéliard sur les dénonciations de ses ennemis, Farel retourna à Strasbourg; mais en quittant son champ de travail, il put se convaincre que ce n'était pas en vain qu'il y avait jeté la semence évangélique. Il laissa à Toussaint, l'un de ses disciples, le soin de continuer son œuvre et d'édifier l'Eglise dont il avait jeté les premiers fondements. La vie du gentilhomme dauphinois est celle d'un apôtre : chassé d'un lieu, il va dans un autre : chacune de ses persécutions est la vie d'une Eglise nouvelle. Rome fait une œuvre qui la trompe : en proscrivant Farel, elle le multiplie.

A Strasbourg, le réformateur rencontra son maître, Lefèvre d'Etaples, qui s'y était réfugié. On ne sait rien du second séjour de Farel dans cette ville hospitalière, qu'il quitta brusquement au mois d'octobre 1526. Il traversa l'Alsace, visita les prédicateurs de Mulhouse, fit une courte apparition à Montbéliard, gagna Neuchâtel, d'où il fut expulsé dès qu'il eut été reconnu sous le costume de prêtre, qu'il avait pris pour se faire écouter plus facilement. Il gagna Berne, d'où Haller l'envoya prêcher la Réforme à Aigle, le seul pays de la Suisse française qui dépendît entièrement des Bernois.

Dans ce moment, Berne était dans une grande agitation : deux partis y étaient en présence. On ne savait de quel côté pencherait la balance. Une grande dispute théologique qui eut lieu au mois de janvier 1528, et qui dura dix-neuf jours, la fit pencher en faveur de la Réforme. Le 7 février de la même année, parut le célèbre édit qui abolissait le papisme dans le canton de Berne. Farel assista à la dispute, à laquelle il ne prit qu'une très-faible part, étant étranger à la langue dans laquelle elle avait lieu.

Autorisé, par un décret du sénat bernois, à la date du 8 mars 1527, à exercer son ministère à Aigle, Farel s'y montra prudent et réservé : il prêcha néanmoins contre le culte des saints et le purgatoire. Il trouva dans les prêtres, soutenus par les magistrats du lieu, des adversaires infatigables : plus d'une fois l'agitation fut si

grande, qu'une collision entre les citoyens parut imminente. Le réformateur se montra toujours intrépide; son courage ne faiblit pas un seul moment. Mais pour un esprit tel que le sien, Aigle était un véritable exil. Né pour la lutte, organisé pour le combat, il lui fallait un champ plus vaste; Dieu le lui donna. Après un séjour d'un an dans cette ville, il en partit pour porter ailleurs la bonne nouvelle du salut. Sa première station missionnaire fut Morat, où il arriva au mois de juin 1527. Là, comme à Montbéliard, il attaqua les abus de la papauté et se crut assez fort pour renverser le papisme par un coup de majorité : il ne réussit pas. Sa victoire ne fut que différée; il n'eut pas la patience de l'attendre. Au mois d'octobre suivant, il était à Lausanne, où il prêcha contre Rome, mais où il échoua encore. Ses échecs, loin de l'abattre, lui donnèrent de nouvelles forces. Il alla à Neuchâtel, qu'il quitta bientôt après, mais non sans avoir jeté dans les cœurs des germes qui ne tardèrent pas à porter leurs fruits.

Le temps, ce puissant auxiliaire de toute cause qui a pour elle l'avenir, mûrissait comme un soleil d'été les populations rendues attentives par la voix de Zwingle. De grands exemples de défection étaient donnés chaque jour ; puis enfin le clergé s'était tellement rendu odieux par sa tyrannie, et méprisable par son immoralité et son avarice, que la haine et le mépris firent ce que l'éloquence de Luther n'aurait pu faire toute seule. La moisson était prête : Dieu jeta au milieu d'elle Farel comme une vaillante faucille. Le 7 janvier 1530, nous le trouvons à Morat, où la Réforme s'était établie : la minorité y était devenue majorité ; le pasteur y avait remplacé le prêtre; la chaire, l'autel. Farel convoitait une proie plus belle : il pensait sans cesse à Neuchâtel. Tant que cette ville importante n'aura pas jeté ses idoles dans les eaux de son lac, il n'aura ni trêve ni repos. Il sait que la place qu'il veut emporter d'assaut est défendue par un clergé actif, résolu, et d'autant plus difficile à surprendre, qu'il se tient sur ses gardes. Ce qui aurait fait hésiter Œcolampade et Mélanchthon ne fait qu'exciter le réformateur. Il veut entrer dans Neuchâtel : il y entrera, malgré un ordre formel du gouverneur Georges de la Rive, qui a

défendu, sous des peines sévères, de le laisser prêcher.

Sans savoir ce que Dieu lui réserve, nouveau Paul, il se dirige vers cette nouvelle Corinthe. Il n'a ni soldats, ni or, ni argent : il est seul, mais il a pour arme la Parole de Dieu. Avant d'arriver dans la ville, où la prédication lui est interdite, il s'arrête à Serrières ; le curé de ce village le reçoit chez lui et lui ouvre le cimetière pour y prêcher, n'osant lui offrir l'église. Il y était à peine installé, que le bruit en vint jusqu'à Neuchâtel : les magistrats s'étonnent de sa hardiesse; ils sont cependant encore sans crainte, tant ils sont résolus à ne pas lui laisser prononcer un seul mot dans leur cité. — Mais ce que Dieu veut, l'homme ne peut l'empêcher.

Des soldats neuchâtelois qui, après avoir combattu dans les rangs des Bernois, avaient souvent entendu des prédications évangéliques, apprirent l'arrivée du réformateur à Serrières. Sans consulter le danger qu'ils couraient en se mettant en contravention avec les ordres formels du gouverneur, ils allèrent chercher Farel, le placèrent au milieu d'eux, lui firent un rempart de leurs corps et l'introduisirent ainsi dans la ville, pénétrés de cette vérité, qu'on doit désobéir aux hommes quand il faut obéir à Dieu. Farel se mit à prêcher dans la rue avec sa véhémence habituelle ; la foule accourut, et de son nombre le protégea. Il laissa la rue et envahit la chapelle de l'hôpital, où la foule le suivit, électrisée par l'éloquence de cet homme intrépide, qui ne baissait la tête que devant Dieu, et qui, avec un art qui n'était égalé que par la profondeur de ses convictions, dévoilait les ruses de Rome et les erreurs de sa dogmatique.

Dans cette croisade qu'il prêchait contre les superstitions romaines, Farel ne regarda ni à ses ennemis, ni aux dangers qu'il courait. Il n'écouta pas non plus les magistrats de Berne qui lui recommandaient la prudence; il alla en avant ; le péril même accrut son audace. Dans un village près de Valengin, il fut blessé dans une émeute suscitée par un de ses disciples qui avait arraché de la main d'un prêtre une hostie consacrée. A peine guéri de ses blessures, il recommença ses prédications avec une si grande énergie, qu'un jour les bourgeois de Neuchâtel, subjugués par son éloquence surhumaine,

l'entraînent vers la cathédrale dont ils forcent l'entrée, le font monter dans la chaire, maltraitent les chanoines, lacèrent les tableaux, mutilent les statues, et, séance tenante, inscrivent de leurs mains frémissantes, sur les parois de la vieille église, ces mots : *le* 23 *octobre* 1530, *fust abatue et ostée l'idolatrie de céans par les bourgeois.*

Ne dirait-on pas une ville prise d'assaut dans un élan d'enthousiasme? Cette prise de possession fut validée dans une assemblée électorale à la majorité de dix-huit voix.

Après avoir fait triompher la Réforme à Neuchâtel, Farel retourna à Morat pour y continuer ses fonctions pastorales; mais il était écrit que la plante de son pied n'aurait aucun repos, et qu'il irait, de lieu en lieu, annoncer aux peuples le Dieu inconnu. En 1531, nous le trouvons à Avenches, où sa vie court de grands dangers ; à Orbe, d'où il est chassé, mais où il convertit un jeune homme, qui, plus tard, illustrera la Réforme, et se nommera Viret; à Granson, où il devient victime de plusieurs tentatives d'assassinat ; à Lucerne enfin, où, malgré la promesse qu'on lui a faite de le laisser prêcher, on le jette en prison. Telle est la vie pleine de péripéties du réformateur.

Au milieu de ces travaux incessants, Farel, plein de tendre sollicitude pour les âmes, n'oubliait pas ses frères de France qui étaient sous la croix : il leur adressait une lettre pastorale, dans laquelle il épanchait son âme aimante. Le lion était devenu agneau : les forts seuls savent aimer.

Le réformateur était sur le point d'aller prêcher l'Evangile dans quelques-unes des autres villes de la Suisse, quand il accepta la périlleuse mission de représenter les Eglises naissantes de la Suisse au synode que les Vaudois du Piémont devaient tenir à Chauforans, dans la vallée de l'Angrogne. C'est au retour de cette mission qu'il s'arrêta avec son compagnon d'œuvre Saunier, à Genève, dont il devint le réformateur.

LIVRE III.

—

I.

Le clergé était corrompu à Genève comme il l'était partout ailleurs; et sa corruption, descendant de lui aux masses, rendait les hommes de cette époque semblables aux Juifs dans leurs plus mauvais jours. Au milieu de l'abandon général de la foi chrétienne, il y avait cependant quelques âmes honnêtes et droites qui gémissaient en silence de cette décadence morale qui leur paraissait si grande, qu'elles avaient perdu même l'espérance d'une régénération. En effet, quel bien peut-on faire à Genève, quand cette ville a cinq cents prêtres ou moines qui la dévorent en suçant le plus clair de son revenu et la démoralisent par leur inconduite? Qu'attendre d'elle quand son évêque, celui qui doit donner l'exemple des bonnes mœurs, enlève une jeune fille que la colère du peuple lui arrache? Qu'attendre de ces prêtres qui sont, dans le sanctuaire, comme des prestidigitateurs sur la scène, et nourrissent leurs ouailles avec des contes et des légendes, quand il faudrait les nourrir avec des vérités? Qu'ils se réforment! Mais c'est demander au Maure qu'il change sa peau, et au léopard ses taches! La réformation ne pouvait donc pas plus venir d'eux que de ces masses corrompues qui suivaient si facilement leurs pasteurs dans la voie large : c'est là ce que sentait admirablement le célèbre Bonnivard, prieur de Saint-Victor, qui répondait à ceux qui lui demandaient, en 1527, si le moment n'était pas venu de se faire luthériens : « Comment pourriez-vous vous réformer, leur dit le caustique prieur, vous qui êtes si corrompus? Vous dites que les prêtres et les moines

sont joueurs, libertins, ivrognes; mais vous l'êtes comme eux. Vous voulez chasser tout le clergé du pape et mettre en son lieu et place des ministres de l'Evangile; ce sera un grand bien en soi-même, mais un grand mal en regard de vous, qui mettez votre félicité à jouir de vos plaisirs, qui sont désordonnés; vos prêtres vous le permettent aujourd'hui, au lieu que si vous aviez des prédicateurs, ils permettraient ce que le pape défend, et demanderaient l'observance des lois de Dieu, qui sont autrement difficiles que celles de Rome. Ces ministres vous donneront une réformation par laquelle il faudra punir le vice, ce qui vous irritera fort. Vous haïssez les prêtres, parce qu'ils sont à vous trop semblables; vous haïrez les prédicateurs, qui seront à vous trop dissemblables; vous ne les aurez pas gardés deux ans, que vous les renverrez, sans les payer de leurs peines, à grands coups de bâton. Ainsi, faites de deux choses l'une : si vous voulez être corrompus comme vous l'êtes, souffrez la pareille chez vos prêtres; ou si voulez vous réformer, commencez à devenir meilleurs, puis envoyez quérir les ministres qui vous réformeront tout-à-fait. »[1]

Ce discours leur donna à penser. Si Bonnivard n'avait pas le langage de la foi, il avait celui du bon sens. Le bon sens a son éloquence aussi, et cette éloquence est plus rare qu'on ne le suppose généralement. Toutefois, le bien sortit de l'excès même du mal : car des vices des prêtres s'était formé, peu à peu, un nuage chargé de tempêtes qui devait éclater sur lui. Tout vicieux que fussent les Genevois, ils avaient cependant l'instinct du bien, et en voyant un clergé qui s'était dévoyé tout entier, ils s'étaient pris à le mépriser, et de leur mépris s'était formée une opposition lente, qui n'attendait qu'une occasion pour se formuler nettement. Cette occasion se présenta à son heure. La grande voix de Zwingle partit du sommet des montagnes et retentit d'écho en écho dans toute l'Helvétie. Genève l'entendit et tressaillit de joie et d'étonnement. Mais dans la lutte qu'elle allait engager avec Rome, c'était moins le saint esclavage de Jésus-Christ qu'elle recherchait, que la rupture du joug clérical.

[1] Gaberel, Hist. de Genève, tom. 1, p. 65.

L'œuvre, certes, n'était pas facile; mais il y avait dans les cœurs tant de lassitude du pouvoir clérical, que la révolution du mépris précéda de quelques années la révolution religieuse. Les esprits étaient donc en travail comme aux jours où se forment les grandes oppositions qui changent la face des empires et élèvent sur leurs ruines des empires nouveaux. Genève, ville d'industrie et de commerce, avait des négociants partout : c'étaient ces hommes honnêtes et laborieux qui, revenant de leurs lointains voyages, racontaient à leurs concitoyens émerveillés comment à Berne, à Strasbourg, à Wittemberg et dans cent villes d'Allemagne, le culte romain était aboli, et les prêtres remplacés par des pasteurs instruits, austères, pieux, point avares. En entendant ces choses, les Genevois faisaient naturellement des comparaisons, toutes au désavantage de leur clergé. Leurs regards se portèrent alors sur leur évêque, qui vivait comme un Sybarite ; sur les chanoines, qui marchaient sur les traces du prélat; sur les religieux de Sainte-Claire, dont le couvent était un lieu de dissipation; sur les cordeliers et sur les moines de Saint-Victor, qui avaient perdu l'esprit de leurs fondateurs. Dans ces regards scrutateurs, le clergé romain trouva sa première défaite; la Bible lui donna le coup de mort, en mettant les masses sur les avenues du libre examen. Ceux-là mêmes qui ne croyaient pas au Livre sacré s'en servaient comme d'une arme meurtrière. Le clergé se réveilla de sa torpeur, non pour pleurer ses péchés sur le sac et la cendre, mais pour défendre avec acharnement le terrain sur lequel l'opposition avait mis résolûment le pied. Il s'aperçut avec effroi que le confessionnal était moins fréquenté, le culte moins suivi, et que les indulgences, aux yeux des hommes instruits, n'avaient guère plus de valeur qu'un papier discrédité. Il monta alors en chaire; tempêta contre les hérésies nouvelles; voua Luther et Zwingle à tous les démons de l'enfer; damna quiconque suivrait leurs enseignements; exalta, outre mesure, le sacrifice de la messe, et rendit à ses cérémonies toute leur pompe et leur éclat. Il fit ce qu'il fait toujours là où sa ruine est proche.

Il y a des gens qui sont partisans des révolutions, mais qui, comme Erasme, s'imaginent qu'elles peuvent s'ac-

complir sur le papier : c'est une erreur. Il n'y a pas de révolution politique, religieuse ou sociale, sans l'intervention du peuple. C'est lui qui est le grand acteur chargé de donner le dénoûment du drame.

Cela arriva à Genève : deux pouvoirs y étaient alors en présence : celui de l'évêque et celui des Deux-Cents. L'un ne voulait pas céder à l'autre; parfois seulement, ils se faisaient de mutuelles concessions; mais dans ces concessions mêmes se révélait la rivalité la plus grande. Un fait va le démontrer. Depuis l'introduction du luthéranisme dans la ville, le peuple commençait à manger de la viande pendant les jours défendus, se fondant sur ces paroles de l'apôtre Paul : « Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie. »[1] Pierre de la Baume en fut profondément irrité : c'était une atteinte portée à ses droits d'évêque, et un mépris de ses mandements. Il porta plainte devant le conseil des Deux-Cents, qui lui prêta main-forte, et rendit au commencement de l'année un décret par lequel nul ne pouvait manger de la viande pendant les jours défendus, sans la permission de la justice; tout délinquant était condamné à bâtir trois toises de muraille aux remparts de Saint-Gervais. Les prêtres triomphaient : le conseil était évidemment pour eux ; ils allaient bientôt regagner le terrain perdu. Ils s'étaient trop hâtés de se réjouir : le conseil n'était pas assez luthérien pour faire acte public de luthéranisme, et rayer d'un coup de plume une tradition romaine; mais il n'était pas assez catholique pour épargner les prêtres qui pratiquaient le carême sans pratiquer la pureté. A peine le décret était-il rendu contre les contempteurs du maigre, que des voix éloquentes et courageuses s'élevèrent du sein du conseil : « Quoi ! dirent-elles, les prêtres nous forceront à nous abstenir de la viande, pendant qu'ils ne s'abstiennent pas du vice de l'impureté ? Leur vie licencieuse n'est-elle pas connue ? » Alors elles nommèrent les lieux, les personnes, citèrent des faits, des noms, et ce même conseil, qui avait condamné les violateurs du carême à faire trois toises de muraille aux remparts de

[1] I Cor. x, — 23.

Saint-Gervais, condamna à la même peine tout ecclésiastique qui se rendrait coupable d'immoralité.[1]

Ce jugement ne satisfit personne; mais, vu l'état des esprits, il avait une signification qui n'échappa ni aux luthériens, ni au clergé. Des deux côtés donc on se prépara à l'attaque et à la résistance : les luthériens firent circuler leurs idées; les prêtres demandèrent à de nouveaux miracles le raffermissement de leur pouvoir ébranlé.

II.

Trois partis se trouvaient alors en présence : celui des ultramontains qui voulaient conserver dans leur intégrité les traditions du passé; celui des politiques qui ne voyaient dans une révolution que la fin du pouvoir despotique des prêtres ; enfin celui des hommes qui voulaient une réformation dans la foi pour l'avoir dans les mœurs. Des trois partis, ce dernier était le plus petit en nombre ; mais il avait pour lui le courage, l'entrain, l'initiative ; il avait de plus la justice et le bon droit. Si jusque-là ses conquêtes n'avaient été que partielles, le moment approchait où il allait engager une lutte dans laquelle il devait vaincre ou périr. Clément VII, pris de vertige, donna le signal du combat le 23 mars 1531.

III.

Il y a des moments où les hommes qui sont à la tête des peuples ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font. Tous leurs actes semblent aller à l'encontre de leurs désirs ; l'une de leurs mains démolit ce que l'autre édifie. Quand la Réforme éclata, la papauté eût pu l'arrêter au moyen de quelques concessions dont les réformateurs se fussent contentés. Son rôle eût été grand et digne des bénédictions de la postérité. Mais les évêques de Rome ne surent rien céder ; ils ne comprirent même pas qu'on osât toucher à l'arche sainte; quand donc il aurait fallu travailler à l'extirpation des abus, on ne songea

[1] Registres du Conseil, tom. I, p. 65. — Voir note XIII.

qu'à les légitimer. C'est ce que fit Clément VII, auquel les mésaventures de Tetzel n'avaient pas ouvert les yeux. Ce pontife osa, à Genève, où tant de germes d'opposition fermentaient, publier un jubilé et ouvrir un marché d'indulgences. Il osa, chose inouïe! faire afficher sur tous les poteaux de la ville un tarif pour la rémission des péchés. Les regards étonnés des Genevois y lisaient que l'homicide se rachète pour quinze livres deux sous six deniers ; le faux serment, vingt-neuf livres cinq sous ; l'adultère, quatre-vingt-sept livres, etc.

Qu'on juge de l'indignation des citoyens honnêtes et droits, en présence de ces honteuses affiches. A la surprise succéda la colère ; à la colère, le mépris. Jamais Rome ne descendit plus bas dans l'esprit de ses fidèles. Dans son égarement, elle se crucifia elle-même à ces poteaux sur lesquels elle avait, sans rougir, étalé sa honte et sa simonie. Le clergé triomphait ; mais quel ne fut pas son courroux, quand, le matin, il vit que tous les placards étaient lacérés et remplacés par d'autres, sur lesquels on lisait ces mots, où toute la Réforme se trouve en germe : *Dieu notre Père céleste promet à chacun le pardon général de ses péchés sous la seule condition de la repentance et d'une foi sincère aux promesses de Jésus-Christ.*

Quand le jour commença à poindre et que les yeux se portèrent sur les nouveaux placards, des groupes de personnes se réunirent au pied des piliers : là une polémique vive, ardente, railleuse, commença. Les controversistes, dans leurs paroles animées et pittoresques, établissaient des points de comparaison entre Jésus-Christ qui donne gratuitement le pardon des péchés et son vicaire qui le vend. Ils commentaient, article par article, le honteux tarif et laissaient tour à tour éclater leur indignation et leur ironie. Les prêtres qui étaient présents lancèrent leurs imprécations contre les afficheurs, qui avaient profité des ombres de la nuit pour accomplir leur œuvre; ils menacèrent de tous leurs anathèmes ceux qui avaient des tendances au luthéranisme. Un chanoine de Fribourg, du nom de Vernly, tremblant de colère, foula aux pieds un placard qu'il arracha : au même moment, un intrépide jeune homme, sans prononcer un seul mot, tira de sa poche une nouvelle affiche et la colla sur les débris de

celle que Vernly venait d'arracher ; celui-ci, outré de tant d'audace, lui donna un soufflet, tira son épée et se jeta sur le hardi luthérien, qui croisa bravement le fer et blessa le chanoine au bras. Les prêtres se jetèrent sur Goulaz (c'est le nom du jeune homme) ; mais la foule prit hardiment son parti, et chacun lui fit un rempart de son corps. Dans ce moment, les prêtres purent mesurer de l'œil tous les progrès que le luthéranisme avait faits à Genève. En tout autre temps Goulaz eût expié par la mort l'outrage fait au corps sacerdotal dans la personne de Vernly ; il en fut quitte pour une forte amende.

Furieux comme un lion blessé dans son antre, le clergé porte plainte à Fribourg, qui intervient et fait comprendre à Genève qu'il veut bien la défendre contre l'ambition des ducs de Savoie, mais à condition qu'elle ne favorisera plus les idées luthériennes ; et Fribourg appuyait tout cela du souvenir des services rendus. C'en était fait de la Réformation genevoise si la ville dans ce moment n'eût pas eu à sa tête des magistrats intègres et portant haut le sentiment de la dignité nationale. Leur cœur patriote se souleva d'indignation, en apprenant que les chanoines avaient demandé l'intervention de l'étranger pour se défendre contre leurs adversaires. Après avoir répondu aux Fribourgeois que les syndics n'avaient pu empêcher une dispute arrivée soudainement, et que l'auteur de l'affiche avait été puni, ils mandèrent M. de Bonmont, grand vicaire de l'évêque, et lui tinrent ce langage :

« Monseigneur, si vous voulez que les nouveautés qui choquent si fort les Fribourgeois ne s'épandent pas en la ville, ordonnez à vos prédicateurs des paroisses et des couvents de laisser ces fables absurdes, tirées des légendes des saints, qui jettent du ridicule sur notre sainte religion ; prêchez l'Evangile dans sa pureté, sans y mêler aucune intervention humaine ; parlez comme nos pères dans les anciens jours, alors qu'il n'y avait qu'un cœur et qu'une âme dans l'Eglise : c'est le moyen infaillible d'arrêter les nouveaux sentiments. »

La Réforme genevoise fit ce jour-là un grand pas. Les yeux s'ouvraient peu à peu sur les abus de l'Eglise romaine. L'histoire a conservé le souvenir de ces hommes

généreux qui firent entendre le langage rude et austère de la vérité. Voici leurs noms :

1° Guillaume Hugues, frère de Besançon Hugues, libérateur de Genève ;[1]

2° Claude Savoie ;

3° Claude Dumolard ;

4° Amédée Porral.

IV.

Tel était l'état des esprits, quand Dieu amena à Genève Farel, qui devait y être le père de la Réformation avant que Calvin en devînt le législateur. Il était mûr pour cette œuvre, parce qu'il y avait chez lui un zèle ardent, modéré par un sincère amour des âmes. Il ne luttait pas contre Rome pour la gloire de faire des protestants, mais pour celle de donner des disciples à Jésus-Christ. Cet homme convenait à l'œuvre ; un tribun politique eût tout détruit; un apôtre fonda tout.

Ce n'est jamais sans respect et sans admiration que l'œil s'arrête sur la physionomie noble et ouverte de ce Farel, qui vient, au nom du Dieu vivant, prendre possession de cette Genève dont le nom doit briller d'un si vif éclat, et avoir sa place dans les pages de l'histoire, comme si elle eût été la capitale d'un grand royaume. Pour toute arme de guerre, l'élève de Lefèvre d'Etaples n'a que sa Bible. C'est avec elle qu'il démolira la forteresse papale, commandée par Pierre de la Baume; c'est avec elle qu'il l'en chassera, ainsi qu'une nuée de prêtres. Dans le bon combat qu'il livrera à la papauté, il ira droit à son ennemi, et ne tirera jamais dessus protégé par une embuscade; il n'ameutera jamais le peuple, mais il le rappellera sans cesse à cette vérité, que la destruction de la papauté ne doit être que le retour à la foi et à la vie des temps apostoliques. Tel sera Farel. Noble de race et de cœur, il eût pu mettre pour symbole dans ses armoiries la ligne droite.

Il n'arriva pas seul à Genève : Antoine Saunier l'accompagnait. Ils venaient tous deux des vallées vaudoises où ils avaient assisté à un synode, auquel s'étaient ren-

[1] Note XIV.

dus des protestants du Dauphiné, de la Pouille, de la Calabre et de la Provence. Dans cette réunion fraternelle qui rappelait celle des temps apostoliques, ils avaient retrempé leur courage; puis, reprenant leur bâton de voyageur, ils avaient quitté les vallées pour aller annoncer ailleurs la bonne nouvelle du salut, sans savoir où Dieu conduirait leurs pas. Vers la fin de septembre, ils arrivèrent à Genève et allèrent loger à la Tour Perce. — C'est là que Robert Olivetan vint les trouver et les informa des dispositions favorables qu'un grand nombre de Genevois avaient pour l'Evangile. A cette nouvelle, le cœur de Farel fut rempli de joie; dès le lendemain de son arrivée, les partisans des idées luthériennes vinrent le trouver. La Bible à la main, le réformateur leur dévoila les erreurs de l'Eglise romaine, et leur montra dans la corruption du clergé la source de ces erreurs. Dans les paroles du missionnaire il y avait tant de conviction que les cœurs étaient profondément touchés et comprenaient que c'était sur la voie étroite qu'il fallait désormais marcher. A dater de ce moment, un petit troupeau se serra autour de Farel. Quoique petit, il était fidèle et dévoué, et disposé à tout souffrir plutôt que d'abandonner la foi au Dieu de l'Evangile. Les quinze membres dont il se composait devinrent quinze missionnaires qui propagèrent leur foi avec un zèle admirable. Chaque jour amenait une nouvelle conquête; chacun voulait connaître de la bouche de l'ardent missionnaire ce qu'était son enseignement; l'hôtellerie de la Tour Perce ne désemplissait pas; elle devenait une église où affluaient des auditeurs émerveillés et étonnés. Cela se passait en octobre 1532.

V.

Le clergé, que le danger tenait en éveil, apprit bientôt la propagande que faisait Farel. M. de Bonmont chercha le moyen d'étouffer l'incendie naissant. Il faut dire, à sa louange, qu'il se servit de moyens que n'emploient pas toujours ceux de son parti. Il envoya, d'accord en cela avec le petit conseil, deux députés proposer à Saunier et à Farel de venir défendre devant eux les enseignements hasardés qu'ils donnaient à la Tour Perce.

A peine les députés se sont-ils acquittés de leur commission auprès de Farel, que le réformateur bondit de joie. « Dieu soit béni, s'écrie-t-il, de l'occasion qu'il me donne de confesser publiquement Jésus mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification ! » Il se lève, Saunier le suit : ils se rendent à la rue des Chanoines où était réuni le chapitre de Saint-Pierre. Dans le trajet, on les reconnaît et on les insulte; ils n'y font pas attention : ils brûlent du désir de rendre témoignage à la vérité évangélique. Mais pendant que les deux députés allaient provoquer Farel, un prêtre dit à ceux de ses collègues qui se sentaient pris d'une humeur belliqueuse : « Prenez garde; vous ne connaissez pas Farel; il est redoutable dans la dispute; si vous en venez aux paroles, notre Eglise est renversée. » C'était leur dire nettement leur faiblesse. Mais comme il ne s'agissait pas pour eux de vérité, mais de pouvoir, ils se rangèrent tous à l'avis du préopinant, et quand Saunier et Farel entrèrent, au lieu d'une polémique à laquelle ils s'attendaient, ils se trouvèrent en face de Guillaume de Veygi, qui les traita d'hérétiques, de diables, de vauriens, de gendarmes et de brigands.

Etonné et confondu de tant d'audace et de déloyauté, Farel se croisa les bras et écouta; puis, quand l'orateur eut vomi contre lui tout son vocabulaire d'injures, le réformateur répondit d'une voix calme et grave :

» Je ne suis point un diable, j'annonce Jésus-Christ crucifié, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification; si bien que celui qui croira en lui aura la vie éternelle; mais celui qui ne croira pas sera damné. A cela suis-je envoyé de Dieu, notre Père, ambassadeur de Jésus-Christ, obligé de prêcher à ceux qui me voudront ouïr, et ne tâche autre chose, sinon qu'on la reçoive par tout le monde. Je suis venu dans cette ville pour essayer s'il n'y a personne qui me veuille ouïr patiemment, étant prêt à maintenir ce que je dirai jusqu'à la mort, n'ayant autorité que de Dieu, duquel je suis envoyé; d'ailleurs, si je voulais user de récriminations, j'aurais ample matière de dire que vous et vos semblables avez causé, par vos vies déréglées, une infinité de désordres dans tout le monde chrétien, comme encore par vos dogmes supersti-

tieux, uniquement fondés sur des imaginations et des traditions humaines. »[1]

Ces paroles, sorties d'un cœur chrétien mais indigné, mirent les prêtres hors d'eux-mêmes. Un chanoine se leva furieux de son siége : « Il a blasphémé ! s'écria-t-il ; au Rhône! au Rhône ! mieux vaut que ce chien de Farel meure que si tout le peuple était troublé. » Farel lui répondit gravement : « Prononce les paroles de Dieu et non celles de Caïphe. » Dès ce moment la fureur des prêtres ne connut plus de bornes ; de tous côtés on n'entendit que ce cri : Finissons-en avec ce chien, avec ce Luther... On le frappa à la tête, au visage, on le poussa hors de la porte, mais lui ne voulait pas sortir. Il entendit au dehors la foule qui poussait des cris et des menaces. C'en était fait de lui, sans les syndics qui arrivèrent et l'arrachèrent des mains des prêtres. « L'un d'eux, dit la sœur de Jussie, le voulut transpercer au travers du corps; mais un des syndics le retint par le bras, de quoi plusieurs furent marris que le coup ne print bien. »

Témoin de ce lâche guet-apens, le syndic Guillaume Hugues leva son bâton et cria : « Vous êtes des misérables, des lâches ! Si vous continuez, je fais sonner le tocsin contre vous. » Sa parole ferme, sa voix tonnante et indignée leur imposa, et ce ne fut qu'arrivés près de la Tour Perce que Farel et Saunier se sentirent en sûreté : leur vie avait couru de grands dangers.

C'est ainsi que se termina cette conférence de laquelle Farel attendait tant de bien. Le lendemain il s'embarqua secrètement avec Saunier sur le lac, accompagné de Goulaz et deux autres frères. Il débarqua entre Morges et Lausanne.

VI.

Pendant que la fureur des prêtres chassait de Genève un réformateur, le zèle missionaire y en amenait un autre : c'était un tout jeune homme appelé Froment (il avait à peine 23 ans), ardent, impétueux, téméraire. Il écoute le récit que Farel lui fait de ses aventures et de ses périls :

[1] Chronique de Froment.

son zèle s'enflamme, il veut aller déployer au milieu de Genève le drapeau de l'Evangile. Qu'importent les périls? un serviteur de Jésus-Christ ne les calcule pas. N'est-ce pas au milieu des orages que grandit le chêne évangélique? N'est-ce pas le sang des martyrs qui en est la rosée? Le trois novembre, il arrive à la Tour Perce, prêt à recommencer la lutte. Il trouve les amis de Farel dans l'abattement : leur cœur a faibli au jour de l'orage. Et puis, il faut le dire aussi, s'ils n'aiment pas les prêtres, ils trouvent un peu lourd le joug évangélique. Froment, qui se sentait de force à lutter contre toute une colonne de prêtres et de moines, sent son courage défaillir devant la faiblesse des uns et devant la lâcheté des autres. Découragé et les larmes aux yeux, il quitte Genève. Mais a peine a-t-il fait une heure de chemin, qu'il s'arrête tout-à-coup... « Non, s'écrie-t-il, je ne retournerai pas à Orbe ; c'est à Genève que je veux aller. » Son parti est pris, il revient sur ses pas. « Me voici, dit-il à ses amis étonnés et épouvantés. Calmez-vous, ma présence ne vous fera courir aucun danger. Séparons-nous, faites comme si j'étais un inconnu pour vous. Que tout ce qui s'est passé soit secret. » Cela dit, il les quitte; et, le lendemain, les Genevois lisaient sur tous les murs des carrefours de leur cité l'avis suivant :

« *Il est arrivé dans cette ville un homme qui veut en-*
» *seigner à lire et à écrire dans un mois à tous ceux qui*
» *voudront venir, grands et petits, même à ceux qui n'ont*
» *jamais été à eschole, et si dans le dit mois ils ne savent*
» *pas lire et écrire, il ne demande rien pour sa peine. Le-*
» *quel on trouvera dans la grande salle du Boitet, à la*
» *Croix-d'Or, au Molard; il s'y guérit beaucoup de maladies*
» *pour rien.* »

La réclame, comme on le voit, n'est pas d'invention moderne. Celle-ci produisit un effet qui dépassa toutes les espérances de son ingénieux auteur. L'hôtel de la Croix-d'Or fut, à la lettre, assiégé par une foule de personnes qui proclamaient, les unes, la bonté de la méthode de l'instituteur, les autres, l'efficacité de ses remèdes. La louange du maître était sur toutes les lèvres. Il n'était question que de lui. Les prêtres ne tardèrent pas à découvrir le luthérien sous la consultation du médecin et

dans les leçons du maître d'école : car Froment faisait copier à ses élèves tous les passages des Livres saints qui convainquent Rome d'erreur. Le médecin ne parlait des maladies du corps que pour arriver aux maladies de l'âme ; et le maître d'école était jeune, capable, instruit, éloquent, ardent, entraînant, sympathique. Son école ne désemplissait pas; les enfants y amenaient leurs parents. Bientôt la grande salle du Boitet devint une église où la vérité était annoncée avec autant d'énergie que de clarté.

Dès ce moment, la réputation du médecin maître d'école va croissant, les disputes dogmatiques se réveillent avec plus de force que jamais. Des personnes fidèles à Rome s'inquiètent : les idées évangéliques pénètrent jusque dans leurs maisons, leurs enfants en sont atteints. Mille voix répètent les versets de l'Ecriture, que Froment ne dicte sur le papier que pour les graver dans les cœurs. Rome est blessée au flanc, sa blessure saigne ; ses partisans voudraient que du milieu des prêtres il s'élevât une voix courageuse pour confondre le mystérieux étranger et le couvrir publiquement de honte et de confusion. Mais pas un seul de ces prêtres dont Genève est pleine n'ose se placer en face du maître d'école; tous ils savent qu'à une grande facilité de parole il joint une admirable présence d'esprit. Ce qu'ils redoutent le plus chez lui, c'est l'usage habile qu'il fait de la Parole de Dieu. Quand on les presse de se mesurer avec Froment, ils ricanent, le traitent de luthérien, de chien, de maître fou. Voilà le rôle humiliant auquel la vérité condamne toujours l'erreur.

VII.

Le fruit évangélique mûrissait au milieu des agitations diverses dont la ville était le théâtre, mais il ne devait être cueilli qu'à son heure. Avant que cette heure sonnât, Genève devait passer par d'autres péripéties. Rien de grand ne se fait sans douleur. Ce qui vient rapidement et sans peine s'en va de même. Nous sommes à la fin de l'année 1532, et déjà l'hôtel de la Croix-d'Or était un second hôtel de la Tour Perce. Froment était devenu populaire. Les amis comme les ennemis de la Ré-

forme avaient les yeux sur lui, quand, tout-à-coup, le maître d'école qui donnait ses leçons dans la grande salle de la Croix-d'Or les donna sur la place publique. Voici comment cela arriva.

Dans le courant du mois de décembre, le vicaire de l'église de la Madeleine causait avec trois partisans du luthéranisme. La conversation tomba sur Froment... Le vicaire ne craignit pas de dire qu'il ne redoutait nullement le prédicateur de la grande salle de la Croix-d'Or, et qu'il lui serait facile de le convaincre d'erreur par le seul témoignage de l'Ecriture; qu'il était prêt à avoir une conférence publique avec lui. Les trois luthériens acceptèrent le défi au nom de Froment; un rendez-vous fut fixé au 31 décembre dans la cure même du provocateur.

Au jour indiqué, la salle où devait avoir lieu le tournoi théologique était pleine de curieux qui avaient déposé leurs armes avant d'entrer, et qui attendaient avec impatience de voir les deux adversaires aux prises. Nul ne doutait que le vicaire de la Madeleine ne combattît Froment avec la sainte Ecriture. Mais l'étonnement fut grand, quand, au lieu de la Bible, le prêtre ouvrit un traité de Nicolas de Lyra, dont il cita plusieurs passages pour combattre ce qu'il appelait les erreurs de son adversaire.

Il avait à peine commencé à lire des citations, que de toutes parts on lui cria : « Ce n'est pas Nicolas de Lyra qu'il faut citer, mais la Bible ; citez la Bible, défendez-vous par la Bible ; que nous fait votre Nicolas de Lyra? »

Pendant que le malheureux vicaire, assiégé par les questions des uns et les reproches des autres, ne savait quelle contenance tenir, une foule de prêtres armés de bâtons envahit la salle.

« Que signifie ceci? s'écria Claude Bernard; est-ce dans un guet-apens que nous sommes tombés? Nous déposons nos armes avant d'entrer ici, et l'on profite de notre bonne foi pour nous attaquer! » Il n'avait pas fini de parler, que le tumulte était déjà grand, et que les partisans de Froment, menacés par les prêtres, avaient quitté la salle, et, après avoir repris leurs épées, étaient descendus dans la rue en criant : « Au secours! »

Aux cris qu'ils poussèrent, quelques citoyens se joi-

gnirent à eux pour leur prêter main-forte. De leur côté, les prêtres sonnèrent le tocsin et réunirent leurs partisans; et de toutes parts on se prépara au combat. Sans l'intervention de la police, le sang eût infailliblement coulé.

Les conseils, saisis de l'affaire, défendirent aux prêtres de sonner le tocsin et d'attaquer les bourgeois; mais ils défendirent aussi à ces derniers d'aller entendre Froment, et décidèrent que le seul prédicateur de carême serait le cordelier Bocquet.

VIII.

Le lendemain, c'était le 1er janvier de l'année 1533, le cordelier Bocquet prêcha au couvent de Rives, devant un immense auditoire. Il fit plusieurs allusions aux événements de la veille; quelques mots qu'il dit pour montrer la nécessité de chercher la vérité dans la sainte Ecriture suffirent pour transformer cette foule en mer agitée. L'écluse était ouverte : toute la masse d'eau s'y précipita. Au sortir du sermon du cordelier, on courut à la Croix-d'Or entendre Froment. La salle fut bientôt trop petite : on s'y trouva entassé. Tous ceux qui avaient entendu Bocquet voulurent entendre le maître d'école; l'exiguïté du local ne le permit pas. « Au Molard! cria une voix. Au Molard! répétèrent mille voix; » et la foule se précipita au Molard, entraînant Froment avec elle. D'un banc de poissonnière on lui fit une chaire qui devint la première chaire réformée de Genève; c'est là que fut prononcé le premier sermon protestant

Le prédicateur, malgré sa jeunesse, ne fut pas au-dessous de sa tâche. Debout sur son banc, il calma par un signe de main la foule agitée, et la rendit attentive par cette prière que le Saint-Esprit mit sur ses lèvres :

« O Dieu, père de toute miséricorde, tu as promis à tes enfants de leur donner tout ce qu'ils te demanderaient avec foi, moyennant que ce soit chose juste et raisonnable. Tu sais maintenant quel besoin ce pauvre peuple a d'ouïr ta parole; car, bien que nous ayons négligé de te reconnaître pour le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé, — toutefois tu nous as promis que lorsque le pécheur viendra vers toi, par Jésus-Christ ton Fils, tu

l'exauceras; tu veux qu'il se convertisse et qu'il vive. Tu vois ce pauvre peuple aveugle et conduit par des aveugles, tellement qu'ils sont tombés dans la fosse de la perdition; il ne peut être relevé que par ta bonté et ta miséricorde; ouvre donc leur intelligence par ton Saint-Esprit; qu'ils reconnaissent leurs iniquités! Et toi, Seigneur, ne regarde pas à nos fautes, mais à la bonté de ton Fils, que tu as livré à la mort pour nous. Seigneur, puisqu'il t'a plu de m'élire entre les choses débiles de ce monde pour confondre les fortes, donne-moi sagesse et constance, afin que ta vertu soit manifestée en cette ville! Ton serviteur, si tu ne le fortifies, ne peut subsister en présence de ses adversaires. Nous te prions au nom de Jésus qui nous a enseigné à dire : « Notre père qui es aux cieux, etc. »

Il avait à peine achevé l'oraison dominicale, que la foule s'étonna. Pour la première fois, elle entendait une prière sortir du cœur, elle qui jusque-là n'avait connu que les vaines redites de ses prêtres. Son cœur brûla, elle s'émut, et au milieu de l'émotion générale, le prédicateur prit pour texte ces paroles : *Gardez-vous des faux prophètes;* il développa son sujet avec netteté, clarté, et avec cet entrain que lui donnait l'immense auditoire suspendu à ses lèvres. Il parlait depuis un moment, quand le grand saultier de la ville, Petremann Falquet arrivant, lui ordonna de se taire, et au peuple de se retirer. Froment fixa sur lui ses regards flamboyants... « Tu m'ordonnes de me taire, lui cria-t-il d'une voix tonnante, et Dieu m'ordonne de parler! Ne vous troublez pas, » dit-il ensuite au peuple. Et sans faire attention à Petremann Falquet, il continua son discours, dans lequel il indiqua tous les caractères auxquels on peut reconnaître les vrais et les faux ministres de Jésus-Christ. Pendant qu'il parlait, ses auditeurs faisaient eux-mêmes l'application de ses paroles brûlantes; ils voyaient dans leurs prêtres ces faux prophètes si bien dépeints par le fougueux tribun. La lumière pénétrait dans les esprits, un grand coup était porté aux traditions romaines; elles croulaient sous la parole puissante du jeune apôtre, quand Claude Bernard vit arriver en armes les prêtres, le procureur fiscal et le lieutenant de police. « Froment, lui cria son ami, voici les prêtres; sauve-toi! qu'il n'y ait point de sang répandu

dans ce beau jour! » Froment voulut continuer son discours; ses amis l'en empêchèrent et l'entraînèrent chez Ami Perrin. Les prêtres et leurs acolytes les suivirent, assiégèrent la maison, brisèrent les vitres, mais ils se retirèrent devant la calme intrépidité des amis du prédicateur.

La mission de Froment était accomplie à Genève. Il sentit qu'il ne pouvait plus y demeurer sans compromettre ses amis; il quitta la ville, mais en y laissant son cœur et en emportant l'espérance que la semence de l'Evangile n'avait pas été jetée en vain dans ses murs.

Avant de poursuivre notre récit, étudions un moment l'œuvre de ce tout jeune homme qui paraît tout-à-coup avec tant d'éclat sur la scène, et en disparaît bientôt après; météore par le temps qu'il demeura à l'horizon, mais étoile polaire par son utilité. Il nous rappelle ces jeunes hommes ardents, qui, aux jours des révolutions sociales et politiques, jettent, à un moment donné, le poids de leur parole et de leur courage dans la balance des destinées des nations. Ils mûrissent d'un rayon de soleil une idée, donnent le dernier coup de bélier à une vieille bastille, et un étendard à la main marchent résolûment à l'assaut. Courage, talent, ardeur, enthousiasme, ils sont les hommes, non de leur temps, mais de leur heure. L'heure passée, ils s'éclipsent; mais ils n'en ont pas moins accompli leur tâche, et ils demeurent grands, parce qu'ils y ont attaché leur nom. Tel fut Froment. Genève avait besoin de lui pour sa réformation; mais il fallait qu'il y arrivât après Farel et avant Calvin. Dieu l'y envoya au moment où cette cité réclamait un tribun hardi et courageux, afin de briser les derniers liens qui retenaient encore la population sous le joug des prêtres. Ce que le maître d'école avait commencé avec tant de sainte originalité, le prédicateur du Molard l'acheva avec éclat et bénédiction. Quelque courte qu'ait été son œuvre, Froment n'en reste pas moins un grand nom dans l'histoire de la Réformation genevoise.[1]

IX.

« Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée, » dit

[1] Note XV.

Jésus.[1] Cette parole, prononcée par Celui qui est tout amour et tout charité, dut sembler étrange à ses disciples la première fois qu'ils l'entendirent. Plus tard ils se la rappelèrent au milieu de leur pénible ministère, quand, messagers de paix, ils virent que les hommes qu'ils voulaient sauver ne répondaient à leur amour pour eux que par des haines sourdes, ou par de lâches persécutions. Leur histoire est celle de tous ceux qui, après eux, élevèrent au milieu des hommes ignorants et corrompus, le flambeau salutaire de l'Evangile. Que venaient faire Farel, Saunier, Froment, Calvin, à Genève? si ce n'est prêcher ces mêmes enseignements que Pierre donnait aux Juifs, à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, et Paul aux Athéniens dans leur aréopage? Et cependant prêtres et moines se liguèrent contre eux, plus coupables que Caïphe et que Démétrius d'Ephèse, parce qu'ils savaient que le livre au nom duquel les réformateurs parlaient, est le livre de Dieu. Leur haine et leurs violences ne prouvèrent que leur refus de changer leur vie licencieuse en une vie sainte et pure. En rejetant le joug du Seigneur, ils furent aussi logiques dans leur résistance que les réformateurs dans leurs attaques.

Le départ, ou plutôt la fuite de Froment, loin de ralentir le zèle des fidèles, ne fit que l'exciter. Le courage du bouillant jeune homme avait passé dans les cœurs ; puis la vérité chrétienne avait fait un grand pas. L'élément humain, enfin, qui se mêle trop souvent à nos meilleurs sentiments comme à nos meilleures œuvres, leur donnait force et vie. Les luthériens croissaient en nombre, et avaient de chauds partisans jusque dans le sein du conseil. Le petit filet d'eau était devenu ruisseau, le ruisseau sera bientôt torrent, et, dans son cours impétueux, il emportera prêtres, moines, évêques, croix, chapelets, messes, reliques, confessionnaux, et nettoiera la cité genevoise de ses superstitions séculaires.

Les amis de l'Evangile se comptèrent; ils furent tout à la fois étonnés et joyeux de se trouver si nombreux. A l'œuvre ! dirent-ils ! à l'œuvre ! le repos ne convient qu'à

[1] Matth. x, 34.

ceux qui ont travaillé. A dater de ce moment chacun d'eux devint un ardent missionnaire. Les travaux de Froment, sa prédication du Molard, ses enseignements, furent autant de textes de discours et de discussions. On attaqua Rome dans la vie de ses prêtres, dans le paganisme de son culte, dans l'hérésie de sa foi ; et du fond de leur retraite, Farel, Froment, Saunier furent, après Dieu, les inspirateurs de ces hommes qui marchaient contre Rome comme vers une ville qu'il fallait prendre d'assaut. Les prêtres, de leur côté, ne demeuraient pas oisifs : ils chassèrent de Genève le cordelier Bocquet, coupable d'avoir prononcé une phrase hérétique et suspecte de luthéranisme. Ne se sentant pas toutefois assez forts pour faire face à l'orage, ils essayèrent de faire intimider les conseils par les Fribourgeois qui, ennemis déclarés de tout essai de réforme, ne voulaient pas que le luthéranisme fût introduit dans la cité genevoise. De leur côté, les réformés s'adressèrent aux seigneurs de Berne, qui, touchés de leurs plaintes, écrivirent aux deux conseils pour réclamer noblement la liberté de conscience pour ceux qui ne voudraient admettre que le pur Evangile de Jésus-Christ.

Placés entre deux forces contraires, les conseils étaient très-embarrassés : d'un côté, ils méprisaient trop les prêtres pour sévir contre les réformés; de l'autre, ils n'étaient pas assez détachés de leur Eglise pour se déclarer contre elle. Le fruit n'était pas encore mûr; mais le jour de sa maturité n'était pas éloigné.

C'est à cette époque (mars 1533) qu'eut lieu une grande émeute dans les rues Basses. Les réformés coururent risque d'être écrasés, vu leur petit nombre, comparé à la masse de leurs assaillants. Le massacre allait commencer, quand les députés fribourgeois, avertis que le sang allait couler, se jetèrent résolûment entre les deux partis, levèrent leurs armes en signe de trêve; puis ils s'avancèrent vers les catholiques : « Voyez, leur dirent-ils : les luthériens sont tellement désespérés, et en si vaillantes dispositions, que nous aimerions mieux, nous Fribourgeois, combattre avec eux qu'avec vos prêtres; d'ailleurs, ils sont en plus grand nombre que vous ne croyez, et si

vos prêtres veulent s'y aller frotter, qu'ils marchent les premiers, ils trouveront à qui parler. »

Ces paroles, marquées au coin du bon sens, frappèrent les catholiques. En effet, leurs prêtres ne marchaient pas en tête, et se tenaient prudemment sur les derrières, pour avoir tous les bénéfices du combat sans en avoir les dangers. « Vraiment, s'écrièrent leurs fidèles, nous serions bien fous de nous égorger pour l'amour d'eux. S'ils ont quelque noise, qu'ils la terminent entre eux; qu'ils disputent plutôt par la sainte Ecriture que par l'épée ! »

Si le peuple a ses jours de délire, il a aussi son heure de bon sens. Il l'eut ce jour-là ; la réflexion lui fit mettre bas les armes. Tout servit les réformés : les Fribourgeois, la lâcheté des prêtres et le bon sens de leurs fidèles. Ils demeurèrent donc les maîtres du champ de bataille ; mais leur véritable victoire fut celle que l'arrêté des syndics leur donna. Sans doute ils ne pouvaient pas, d'après cet arrêté, manger de la viande le vendredi, ce qui était, au reste, un très-petit échec ; mais ce qui était un coup terrible porté aux prêtres, c'est qu'ils ne pouvaient rien prêcher qui ne fût prouvé par les Ecritures.

Le soir de ce jour, une scène touchante avait lieu chez un des chefs des réformés : la nuit couvrait de ses froides ailes la cité naguère si agitée et si pleine de violences. Le repos avait succédé au tumulte, et pendant que les prêtres, retirés dans leurs couvents, regrettaient amèrement que le sang n'eût pas coulé pour étouffer dans ses flots l'hérésie naissante, les réformés, combattants du jour, rendaient de ferventes actions de grâces à Dieu de les avoir délivrés de la main du clergé, en apaisant leurs implacables ennemis les Fribourgeois. Le jour où ils bénissaient Dieu de leur délivrance était l'anniversaire de celui où le Fils de Dieu attaché à la croix, par la haine du sanhédrin, répandait son sang pour le salut du monde ; ils ne pensaient pas à l'anniversaire de ce jour.

Le souvenir en vint tout-à-coup à l'un d'eux, nommé Guérin, plus avancé que ses frères dans la connaissance des saintes Ecritures: « Frères, leur dit ce fidèle, pendant que leur cœur bouillonnait de colère et

de mépris pour les prêtres, ce jour n'est pas un jour de haine, mais un jour de pardon. » Ces paroles les apaisèrent, et sur la proposition de Guérin, ils prirent la résolution de célébrer la Cène selon l'institution du Seigneur, et de replacer sur la sainte table la coupe que l'orgueil sacerdotal en a ôtée. Le lendemain, au point du jour, un grand nombre d'hommes et de femmes se dirigeaient du côté du Pré-l'Evesque, vers un lieu écarté et solitaire. Là, en plein air, une table était dressée ; sur cette table, les yeux attendris des fidèles voyaient les emblèmes sacrés du corps et du sang de Celui qui avait donné sa vie en rémission de leurs péchés. Le soleil, qui se leva dans toute sa majesté, éclaira de ses premiers rayons cette scène plus imposante dans sa simplicité que les monts couronnés de neige qui en furent les muets témoins.

Quand le moment solennel fut venu, le pieux Guérin, debout près de la table, entouré de ses frères émus et recueillis, leva les yeux au ciel et dit : « Seigneur, toi qui sais tout, tu sais si nous t'aimons ; nous voulons te rester fidèles jusqu'à la mort ; nous te rendons grâce de pouvoir en esprit de vie manger le pain qui est la communion au sang de Notre-Seigneur répandu en rémission de nos péchés. » Après ces paroles, il distribua le pain ; la coupe passa de main en main, et une prière muette, mais fervente, monta vers le trône de Celui qui, dans son amour, leur accordait la joie de faire la douce expérience que la chair de son Fils est un aliment, et son sang un breuvage. Dans ce banquet sacré, chacun puisa de nouvelles forces et se prépara à de nouveaux combats. En racontant cette scène, ne semble-t-il pas que nous en retraçons une de ces temps bénis où l'Eglise primitive croissait sous le feu de la prédication de saint Pierre et sous celui des persécutions du sanhédrin? Mieux vaudrait sans doute voir les réformés debout devant la table sacrée, que sur la place publique, au milieu des rixes et des agitations de la rue ; mais il ne faut pas oublier qu'avant d'être une révolution religieuse, la réformation genevoise fut la conséquence de la révolution du mépris. La ville combattait donc pour sa liberté et pour ses franchises ; elle eût succombé certainement, si elle n'eût

pas fini par combattre pour sa liberté religieuse. C'est là ce qui la sauva.

X.

Parmi les causes qui introduisirent la Réforme dans Genève, il faut placer en première ligne l'amour de l'indépendance nationale. De toutes les villes de la Suisse, il en était peu qui fussent plus menacées qu'elle dans leur liberté, étant tour à tour en proie à l'ambition insatiable des-ducs de Savoie et du pouvoir épiscopal. Si aux jours où la Réforme pénétra dans ses murs, elle eût eu un évêque patriote, défenseur intrépide des antiques droits de la cité, le luthéranisme y serait mort le lendemain de son apparition. Mais elle avait pour évêque un homme immoral, grossier, glouton, sans vertus religieuses et sans vertus patriotiques, qui eût sacrifié à un bon dîner les prérogatives les plus précieuses de sa ville épiscopale. Cet évêque était un homme qui, selon Bonnivard, tenait pour souveraine vertu d'avoir gros plats et bonne viande à table avec toutes sortes de vins excellents; et qui, quand il y était, s'y donnait à surpasser les convives.[1] Ce fut lui qui hâta le triomphe de la Réforme par le scandale de sa vie, parce que les Genevois, qui ne comprenaient rien à la dogmatique, ne pouvaient avoir les yeux fermés sur la vie peu édifiante de leur premier dignitaire ecclésiastique.

Nous n'entrerons pas ici dans des détails qui appartiennent à l'histoire particulière de l'Eglise de Genève: nous dirons seulement que la conduite antinationale de l'évêque, les essais qu'il fit pour violer les antiques franchises de ses diocésains, l'avarice de ses prêtres qui refusèrent de contribuer aux frais de la défense de la ville, pendant que le duc de Savoie était aux portes de ses remparts, et qui, plus tard, fermèrent leurs bourses quand il s'agissait de solder aux Bernois une créance qui leur était due, tout cela amassa sur la tête du clergé un nuage qui éclata quand Pierre de la Baume, sûr de l'appui de la France, se concerta avec Charles III, duc de

[1] Bonnivard, Ancienne police,

Savoie, pour lui livrer Genève. La trahison fut découverte. Chaque citoyen devint un soldat ; la ville fut admirable de sacrifices et de dévouement. Dieu bénit ses efforts, et après avoir souffert du froid et de la faim, et arrosé la terre de son sang, elle vit le drapeau de l'indépendance flotter sur ses remparts. Pierre de la Baume perdit pour jamais son siége ; son évêché de Genève fut effacé de la carte de l'Eglise romaine... Pour le consoler de sa défaite, le pape lui donna plus tard un chapeau de cardinal[1].

Nous sommes arrivés en 1536; les idées ont marché : la trahison de l'évêque les a mûries. Le moment approche où le dernier coup sera porté à Rome. Farel, Froment et Viret sont revenus à Genève ; ils logent à l'auberge de la Tête-Noire. Leur champ de travail s'est agrandi ; ils traitent déjà de pair avec le parti catholique. Quand une minorité en arrive là, il ne faut qu'une secousse pour lui mettre le sceptre dans les mains.

Furieux de voir que la force ne leur réussissait pas, les prêtres, poussés par cette diabolique maxime, que la fin justifie les moyens, résolurent de se défaire par le poison de ces hommes de cœur dont ils n'osaient pas affronter le regard dans une discussion publique. Voici comment s'ourdit et se dénoua cet horrible drame.

Claude Bernard avait reçu dans sa maison Froment, Farel et Viret, à cause du mauvais vouloir du propriétaire de l'auberge de la Tête-Noire. Cet ardent prosélyte avait une servante de Bourg en Bresse, nommée Antoina Vax, qui, sous une grande apparence de zèle pour la Réforme, cachait une âme vile et basse. Comme la charité ne soupçonne pas le mal, Claude Bernard et les réformateurs ne voyaient dans Antoina qu'une jeune fille arrachée, par la main de Dieu, au joug des traditions romaines. Peu de temps après l'entrée des trois amis sous le toit hospitalier du bourgeois genevois, la femme de celui-ci tomba malade et mourut de douleurs d'entrailles. Cette mort inattendue jeta le deuil dans la maison, mais n'y fit naître aucun soupçon.

[1] Voir Gabarel, Hist. de l'Église de Genève, tome I, page 107 et suivantes,

La semaine suivante, les trois amis étaient à table. Antoina servait le potage, le regard inquiet et attentif. C'en était fait des trois réformateurs : la mort était assise à la même table qu'eux. Leurs lèvres avaient déjà prononcé le saint nom de Dieu pour qu'il daignât répandre sa bénédiction sur leur pain quotidien, quand (et qui ne verrait ici la main de Dieu?) Farel, tout préoccupé d'une affaire importante, refusa de manger, et Froment sortit précipitamment, tenant à la main une lettre qui lui annonçait l'arrivée de sa famille. Viret seul mangea. Il était perdu sans un remords subit d'Antoina, qui, tout-à-coup, pâlit, pleura et courut chercher un verre, en criant à Viret : Buvez ! de grâce, buvez ! Celui-ci étonné, mais sans soupçon, but et demanda à cette fille ce qui pouvait la pousser à lui présenter à boire avec tant d'instance. — Oh ! ce n'est rien, dit-elle; seulement la mort de ma maîtresse me trouble. Quand le soir fut venu, elle sortit de la maison et ne reparut pas. Le lendemain Viret fut atteint des mêmes douleurs qui avaient causé la mort de la femme de son hôte ; ses souffrances étaient horribles. Des médecins appelés, en toute hâte, constatèrent l'empoisonnement. Les soupçons s'arrêtèrent sur la malheureuse Antoina, qui fut arrêtée à Coppet. Quand le peuple apprit le crime, il montra sa sympathie pour Viret; il assiégea la porte de Claude Bernard et demanda des nouvelles du réformateur ; il laissa éclater sa joie lorsqu'il sut que Viret était hors de danger.

Conduite devant ses juges, Antoina Vax avoua tout. Elle déclara que les délégués de l'évêque lui avaient fait jurer d'exterminer les réformateurs, et désigna parmi ceux qui l'avaient excitée à commettre ce crime un chanoine appelé d'Orsière. Ce prêtre fut arrêté, puis relâché par les tribunaux, faute de preuves suffisantes.

Condamnée à mort, l'empoisonneuse fut conduite à Champel, la place de Grève de Genève. Une foule immense y était réunie. Antoina était pâle et tremblante, comme on l'est en face de la mort avec une conscience coupable sur laquelle la grâce de Dieu n'a pas versé son pardon et sa paix. Tous les yeux étaient fixés sur la criminelle qui tantôt courbait la tête, tantôt jetait des regards égarés sur la foule. Tout-à-coup elle poussa un cri d'effroi,

et désignant de la main quelques prêtres, elle s'écria à plusieurs reprises : « Au nom du ciel, éloignez, éloignez ces bonnets ronds; ils sont cause que je monte à l'échafaud ! »

Ces paroles, le son de voix de la patiente, son regard, firent une impression terrible sur les assistants. Ils les commentèrent contre les prêtres, et ne virent dans la jeune fille qui mourait de la mort des infâmes qu'une victime de la haine du clergé qui essayait d'obtenir par le poison ce qu'il n'avait pu conquérir par la parole.

La mort d'Antoina porta un nouveau coup à la cause du parti catholique. « Nous n'oublierons pas cette journée, » disaient les Genevois.

La première fois que le réformateur prêcha, un nombreux auditoire se pressa autour de sa chaire. L'orateur, pâle et défait, portait sur ses traits les traces du poison. Chacun, avec une impatiente curiosité, s'attendait à des paroles de récriminations contre les prêtres; mais Viret ne parla que de paix, de pardon et d'amour. Son discours et sa conduite furent le commentaire vivant de ces belles paroles de nos livres saints : « Aimez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et ne les maudissez pas. »[1]

Ses auditeurs, en l'entendant, se sentirent autant émus qu'ils se sentaient entraînés en écoutant Farel... Ils comprirent que la vérité chrétienne ne peut être que là où il y a un esprit d'amour, de paix et de pardon. Ce qui devait être un échec pour la Réforme devint la cause d'un nouveau succès.

XI.

Il est nécessaire de retourner un peu en arrière afin d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des choses qui se passaient alors à Genève. Pierre de la Baume, avait, de nuit, pris courageusement la fuite, ainsi que nous le raconte naïvement Florimond de Remond.[2] Du fond de son exil, le prelat crut qu'il pouvait réparer son

[1] Rom. XII, 14.
[2] Flor. de Rem., liv. VII, p. 923.

échec en faisant acte d'autorité. Il ordonna donc qu'on cessât de lire dans les églises les portions de l'Evangile qu'on y lisait chaque dimanche. Il défendit de plus qu'on prêchât pendant l'avent. Le mandement du prélat fugitif excita un grave mécontentement; les magistrats s'opposèrent à son exécution.

La position était critique pour le clergé, qui se sentait humilié dans le mépris des magistrats pour les ordres de son chef, et qui souffrait avec une impatience mal déguisée les railleries de ses adversaires. Voyant enfin que chaque acte violent de sa part était l'occasion d'un nouveau triomphe pour son ennemi, il se décida, quoiqu'à contre-cœur, à descendre sur le terrain de la discussion Il jeta donc son épée de fer de côté et se présenta vaillamment sur la brèche, n'ayant d'autre arme que la Parole de Dieu. Hardi et confiant, il défia pasteurs et prédicateurs, et, du haut de sa chaire, il essaya de démolir pièce à pièce l'hérésie. Mais dans ce clergé de Genève, qui se sert si bien d'épées et de bâtons, il n'y avait pas un seul prêtre capable de tenir tête à Farel..... La Sorbonne avait alors quelques hommes de talent qui défendaient pied à pied l'Eglise romaine contre les attaques de ses nombreux adversaires. Guy Furbity était de ce nombre. On jeta les yeux sur lui pour réparer les brèches faites à la ville épiscopale de Pierre de la Baume. Il arriva précédé d'une immense réputation... Le clergé se serra autour de lui comme autour d'un chef. Le moment était enfin venu de reprendre par la parole ce que la parole avait fait perdre. Furbity monta en chaire. La foule, avide d'entendre un homme que la savante Sorbonne comptait dans ses rangs, et qui devait faire rentrer l'hérésie dans les antres ténébreux d'où elle était sortie, courut l'entendre. Furbity pouvait beaucoup pour sa cause; il la gâta par ses maladresses. Au lieu de se présenter comme un ministre de conciliation, il se posa en homme de guerre. Au lieu de raisons, il ne porta en chaire que des injures. Il railla les réformateurs et exalta outre mesure le prêtre. Ce dernier, selon lui, est l'être par excellence; devant lui tout genou doit fléchir, tout front se courber; il est supérieur à la Vierge même, qui n'a mis au monde le Sauveur qu'une fois, tandis

qu'il le fait descendre du ciel à sa volonté; il n'a pour cela qu'à souffler sur une hostie en prononçant ces mots : *Ceci est mon corps.* — Quant au pasteur réformé, c'est un être sans caractère, une misérable canaille, un brigand.

Des prédications pareilles devaient naturellement porter leurs fruits. Un rude châtiment attendait le sorbonniste.

Le 2 décembre 1533, les catholiques le conduisirent en triomphe à la cathédrale. Electrisé à la vue de son immense auditoire, Furbity puisa à pleines mains dans son inépuisable vocabulaire d'injures. « Les bourreaux de Jésus-Christ, dit-il, ceux qui se partagèrent sa robe, ne sont pas morts, ils sont dans cette église; ce sont les luthériens, les vaudois, les ariens, les sabelliens. » Il outragea, insulta, divagua, oublia ses devoirs de prédicateur en outrepassant tous les droits que donne la chaire... Tout-à-coup, il s'arrêta au milieu de son discours, et promenant des regards provocateurs sur l'assemblée, il sembla chercher un adversaire. Un mouvement d'épaule sembla dire aux luthériens : Vous avez peur!

Enhardi par le silence qui régnait, et croyant, dans ce moment, à sa force comme à la faiblesse de ses adversaires, Furbity leur jeta un défi dédaigneux. « S'il y a ici, dit-il, des luthériens, qu'ils s'avancent. » Il s'arrêta un moment, puis il continua : « Ils se cacheront, car ils sont trop lâches, et ne sont bons qu'à disputer sous le manteau de la cheminée pour séduire quelques femmes ignorantes. » L'orateur s'arrêta encore et sembla attendre que quelque réformé vînt ramasser le gant qu'il avait jeté au bas de sa chaire.

Dans ce moment, catholiques et réformés étaient dans une attente pleine d'anxiété. Furbity et les siens triomphaient déjà... quand tout-à-coup un homme au regard hardi se dressa sur un banc élevé d'où il dominait la foule, et d'une voix de tonnerre qui imposa le silence, il cria : « Messieurs, messieurs, écoutez ce que je veux vous dire. » Cet homme, cet audacieux, c'était Froment.

A peine eut-il élevé la voix, que tous les regards se dirigèrent vers lui. Debout sur son banc, il commanda à la foule, et la foule écouta, pendant que, du haut de sa

chaire, Furbity, muet de colère, entend le réformateur battre en brèche, de sa parole puissante et passionnée, les remparts déjà si ébranlés de l'Eglise romaine.

« Je veux être brûlé vif, s'écria Froment, si je ne prouve pas par les Ecritures que toutes les paroles du docteur sont menteries et inventions de l'Antéchrist. L'Esprit de Dieu peut-il être, à la fois, vérité et mensonge, en enseignant les hommes?... Or saint Paul écrit aux Romains: « Celui qui mange de tout le fait pour plaire au Seigneur; celui qui ne mange pas de tout se conduit ainsi pour être agréable à Dieu; » et à Timothée: « L'Esprit dit expressément que plusieurs abandonneront la foi pour annoncer des doctrines de démons; ils défendront de se marier et de faire usage des aliments que Dieu a créés pour que les fidèles en usent avec actions de grâces. » Qui parle selon l'Esprit de Dieu? Est-ce saint Paul ou le pape? Le Seigneur peut-il se dédire? autoriser un jour l'usage de toute nourriture acceptée avec reconnaissance, et défendre plus tard ce qu'il a permis?... Vous dites que ceux qui lisent l'Evangile en langue vulgaire sont libertins, ivrognes, blasphémateurs. Nous acceptons ces injures en compagnie des fidèles à qui saint Paul ordonne de lire et de sonder les Ecritures; en compagnie des saints Pères de l'Orient et de l'Occident, qui recommandent de lire la Bible en grec, en latin, en hébreu, en syriaque, c'est-à-dire dans les langues vulgaires des pays où la doctrine de Jésus-Christ a pénétré. »

C'était trop pour la patience des prêtres, qui ne surent plus contenir leur colère. Furieux, ils s'élancèrent de leurs bancs et se précipitèrent vers l'orateur. Les réformés firent à Froment un rempart de leurs corps et facilitèrent sa retraite.

XII.

Si Rome eût voulu se perdre à Genève, elle n'eût pas suivi une autre voie que celle dans laquelle elle marcha avec tant d'aveuglement et de persévérance. Mais il faut nous hâter d'ajouter que ce qu'elle eût pu faire au commencement de la lutte devenait impossible avec les exi-

gences sans cesse croissantes de ses adversaires qui, après chaque nouvelle victoire, lui demandaient un nouveau sacrifice. Aujourd'hui on sacrifie le carême, demain on sacrifiera les images, après-demain la messe. Où s'arrêter ? Dans ces heures critiques, le plus sage n'aurait su le dire. Il fallait donc que chacun suivît le courant des choses : les uns en tout refusant, les autres en voulant tout. Des deux côtés l'accord était impossible. Le sort en était jeté, c'était aux armes de prononcer. Le signal du combat fut donné le 1er janvier 1534. M. de Bonmont parut sur la brèche, tenant dans ses mains un mandement de Pierre de la Baume, qui ordonnait à tous ceux qui avaient des Bibles en allemand ou en français de les brûler. Le coup était bardi; il fut tenté trop tard. Le mandement épiscopal fut accueilli avec un cri de surprise et d'indignation. Pendant que les citoyens se livraient à des commentaires plus ou moins violents sur son contenu, Furbity, du haut de la chaire de la cathédrale, déversait les flots de son éloquence bouffonne sur les réformés et les dévouait à tous les démons de l'enfer. « Que Dieu les convertisse, criait-il de toute la force de ses poumons, sinon qu'il leur envoie des fièvres quartes, et chausse qui voudra leurs mitaines. »

Furbity empira ainsi l'état des choses et vint puissamment en aide au parti protestant. Les députés bernois, indignés de l'ordre sacrilége de brûler les Bibles, et des attaques indécentes du sorbonniste, insistèrent pour qu'une conférence publique eût lieu entre lui et les réformés, afin qu'il justifiât ses attaques par les Ecritures. Furbity refusa; il se refugia derrière l'autorité épiscopale, qui ne voulait pas donner son consentement. Le conseil insista et ordonna que le prédicateur fût amené devant MM. de Berne et le conseil des Deux-Cents. Nul prêtre n'eut le courage d'accompagner Furbity, qui se trouva face à face avec Farel. Celui-ci le reçut avec courtoisie. Le combat commença.

Il appartient à l'histoire particulière de l'Eglise de Genève de rapporter dans ses plus petits détails cette importante controverse. Nous dirons seulement que le docteur de Sorbonne fut malheureux dans cette conférence, et dans celle qui eut lieu le 29 janvier suivant. Farel lui

arracha dans le cours de la discussion l'aveu : « qu'il savait que Jésus-Christ ne défendait pas de manger de la chair; et que ce qu'il avait prêché à cet égard ne pouvait se prouver par la sainte Ecriture, et qu'il l'avait pris dans saint Thomas, docteur approuvé de son ordre. » Il ne faut pas oublier que le docteur s'était engagé à prouver par la Bible tout ce qu'il avait avancé en chaire. Aussi, à peine eut-il fait cet aveu, que Farel, fixant sur lui son regard pénétrant, lui dit : « Quoi ! c'est là toute la valeur de vos promesses ! vous deviez tout prouver par la sainte Ecriture, et vous n'avez qu'un docteur à nous citer ! » Il ramena alors de vive force son adversaire sur le vrai terrain du combat. « Il ne s'agit, lui dit-il, ni de l'autorité de saint Thomas, ni de celle de saint Bonaventure ; les scolastiques, pas plus que les Pères, ne sont juges de notre polémique ; les seuls docteurs qui sont infaillibles, ce sont Moïse et les prophètes, Jésus-Christ et ses apôtres. » Furbity se troubla, il sentit que Farel le tenait impitoyablement enfermé dans un cercle de fer, et que le livre des saintes Ecritures était debout devant lui avec son autorité qui l'écrasait. Il sentit son courage faiblir. Il demanda que la séance fût levée, on le lui accorda. Le combat avec Farel lui avait été imposé, et de plus il devait prouver ses enseignements par la Bible et se justifier des injures qu'il avait adressées à MM. de Berne. Quand il fut en présence des témoins de la conférence, on lui demanda ce qu'il avait à dire pour sa défense. Soit ruse, soit bonne foi, il répondit : « Donnez-moi la liberté de prêcher dimanche prochain, et tout le monde sera content de moi. » On le lui accorda sous la condition que du haut de la chaire de saint Pierre il avouerait qu'il n'avait pu soutenir ses enseignements par les Ecritures. Cet aveu fait, il sortirait de la ville pour n'y plus rentrer.

C'était vraiment trop d'humiliation pour le docteur; mais n'était-ce pas bien mérité? Il avait promis aux réformés, comme aux catholiques, de prouver que la messe, le purgatoire, le célibat des prêtres, les indulgences, etc., étaient enseignés dans la sainte Bible ; mais au moment de fournir des preuves, il balbutie et finit par déclarer qu'il ne le peut pas. Il eut donc le châtiment qu'il méritait. Toutefois, il sut s'y soustraire en partie. Hon-

teux et humilié de son échec, il ne voulait pas le proclamer publiquement, et la chaire qu'on lui donna pour confesser sa défaite, il s'en servit contre ses adversaires; ce n'était pas loyal, mais c'était hardi.

Le peuple, prévenu de ce qui devait se passer à Saint-Pierre, accourut en foule. Les réformés triomphaient, les catholiques étaient consternés, car l'homme auquel ils avaient donné leur confiance et remis leur cause allait déclarer que Farel l'avait vaincu. Que deviendra l'Eglise si ses enfants les plus dévoués l'abandonnent au jour de ses dangers? L'orateur parut en chaire; tous les regards étaient tournés vers lui. Nul n'ignorait la cause pour laquelle il y montait: c'était un vaincu qui allait proclamer sa défaite. Ce spectacle était trop rare pour ne pas exciter des sensations diverses au milieu de ces hommes qui se disputaient le pouvoir: les uns au nom de la Bible, les autres au nom des traditions romaines. Le silence le plus profond s'établit autour de Furbity. Il commença par une prière dans laquelle il demanda pardon à Dieu et à sa sainte mère l'Eglise de son insuffisance et de sa faiblesse; mais cette rétractation, tant désirée d'un côté et tant redoutée de l'autre, il ne la faisait pas. C'est cependant pour cela que la chaire lui avait été accordée. Les réformés s'impatientèrent, et de tous les côtés de l'immense auditoire, on cria au docteur: «Confessez que vous n'avez pu prouver par les Ecritures vos enseignements.» Alors, comme un sanglier atteint par les flèches du chasseur, Furbity sentit, avec sa fureur, son courage lui revenir; il se dressa sur sa chaire, les yeux flamboyants, les lèvres écumantes; et se tournant du côté d'où les apostrophes partaient le plus, il s'écria: «Non, je ne me rétracterai pas, je ne confesserai que la vérité; tous ceux qui désobéissent au pape sont en état de péché mortel; tous ceux qui lisent la sainte Ecriture sont de misérables larrons; ils le montrent maintenant en retenant par force la vérité captive.»

A ces mots, le tumulte éclata dans l'assemblée. Les réformés, indignés du manque de loyauté de l'orateur, se précipitèrent vers lui. On ne sait ce qui serait arrivé sans la présence des seigneurs de Berne, qui, plus humains pour Furbity que les prêtres ne l'avaient été pour Farel et pour Froment, le délivrèrent d'un péril imminent.

Cet incident, qui eût pu devenir un drame, montre le terrain que la Réforme a conquis. La majorité commence à se déplacer, les vides se font dans les rangs du clergé, et ce même peuple, qui voulait, au cri poussé par ses prêtres, donner à Farel le Rhône pour tombeau, serait maintenant assez disposé à y traîner Furbity.

XIII.

L'époque dont nous traçons à grands traits le tableau mérite d'être étudiée avec soin, si on veut tenir dans les mains le fil conducteur des événements et faire à chacun sa part de blâme et d'éloges. Ce qui frappe dans le clergé, ce sont ses oppositions aux réformes les plus justes; mais il ne faut pas s'en étonner. Ses ennemis lui demandaient le bras à couper, l'œil à arracher. C'était au-dessus de ses forces; et comme l'esprit de l'Evangile s'était retiré de lui, il dut combattre le luthéranisme avec des armes charnelles. Il agit à Genève comme à Meaux, à Paris, à Wittemberg, à Strasbourg, partout enfin où il se trouva en face des essais de réforme. Il fut fidèle à lui-même. Privé de l'esprit de Dieu, il dut, comme le paganisme aux jours de sa décadence, demander tantôt à la ruse, tantôt à la force, des armes contre ses ennemis. S'il fut violent, cruel, impitoyable, il le fut par la force des choses. Il faut dire cependant à sa décharge qu'il ne manqua pas toujours de bonne foi ; il avait dans ses rangs des hommes conservateurs par nature, prêts d'abord à accepter certaines réformes, mais qui, sentant qu'une concession en amènerait une seconde, celle-là une troisième, redoutaient de voir l'Eglise jetée dans l'anarchie. Les excès des disciples de Jean de Leyde se présentaient à eux comme un épouvantail et le résultat final de toute innovation religieuse. Tout en reconnaissant qu'il y avait à réformer dans l'Eglise, ils craignirent d'entreprendre des réformes. Mieux valait alors conserver l'édifice avec ses imperfections que de le renverser sans bien savoir ce qu'on élèverait sur ses ruines. De là leur parti pris de défendre Rome, et leur refus des concessions les plus légitimes. Il faut dire aussi que la corruption du clergé, qui frappait les yeux des réformés,

ne leur paraissait pas aussi grande qu'à leurs adversaires, parce que l'habitude de vivre au milieu d'un air corrompu et vicié l'atténuait à leurs yeux. Puis enfin, dans ces temps d'obéissance passive, les novateurs n'étaient à leurs yeux que des révoltés : leur crime était celui que le pouvoir absolu ne pardonne jamais. Tout cela explique pourquoi à Genève, comme partout ailleurs, le clergé ne voulut rien céder, et pourquoi il perdit tout. Il ne faut donc pas trop s'en étonner ; le courant qui l'emportait était plus fort que lui. Si l'abandon de la foi chrétienne et la corruption qui régnait parmi ses membres furent l'une des causes de sa défaite, il faut dire aussi que son ignorance et le manque d'hommes capables accélérèrent sa ruine, surtout quand parmi ses hommes elle trouvait des transfuges qui, après avoir combattu pour lui, allaient grossir les rangs de ses adversaires. C'est ce qui arriva à Genève. Un chanoine, naguère fougueux antagoniste de Farel, se présente un jour dans la chapelle de Rive au moment où le réformateur, debout près de la table sainte, tient dans ses mains les emblèmes du corps rompu et du sang versé de Jésus-Christ. A son approche, un vif sentiment d'inquiétude et de curiosité se peint sur le visage des assistants, qui, silencieux et recueillis, redoutent une interruption du service divin ; quand tout-à-coup, à la grande surprise des réformés, le chanoine, qui s'est avancé lentement, jette au loin ses vêtements de prêtre, revêt une cape espagnole, déclare à Farel qu'il est réformé de cœur, lui demande place au banquet des fidèles, et offre au réformateur de combattre, avec lui et à ses côtés, contre ce même clergé qu'il a défendu avec tant de force, mais dont il reconnaît maintenant les erreurs.

Ce fait et d'autres du même genre affaiblissaient le parti catholique et préparaient sa ruine.

XIV.

La position des réformés était différente de celle des prêtres ; elle avait tout à la fois ses désavantages et ses avantages. L'œuvre qu'ils avaient à accomplir était immense ; les plus ardents même n'entrevoyaient pas la moitié du chemin qu'elle devait parcourir. C'est ainsi que com-

mencent les révolutions : on ne veut renverser qu'une bastille, on fait crouler une monarchie. Jamais, certes, les réformés n'eussent engagé le combat à Genève et ailleurs, si, de prime abord, il eût été question de balayer de dessus la terre une dynastie cléricale qui avait pour elle la majesté des siècles, l'ignorance des masses et le prestige du pouvoir. Luther eût été dix fois Luther, qu'il eût reculé devant cette tâche de géant. Il attaqua Tetzel avant de se mesurer avec le pape, et puis un jour, tout étonné de lui-même, il jeta dédaigneusement aux flammes d'un bûcher les bulles de Léon X. Mais ce jour-là il avait derrière lui non pas des docteurs et des théologiens, mais des masses, agitées et remuées, qui décuplaient son courage et battaient des mains aux coups hardis qu'il portait à la papauté. Ce qui s'était fait à Wittemberg se passait sur les bords du Léman. La force vint donc peu à peu aux Genevois qui, les premiers, s'étaient engagés dans la lutte. Ils avaient devant eux, il est vrai, un ennemi fort, mais ils avaient avec eux contre lui l'instinct des masses. La Bible leur prêta comme à Luther sa puissance contre Rome. Tout les servit : leur courage comme les fautes de leurs antagonistes. Si par moments ils semblent reculer, c'est pour mieux avancer. Leurs rangs se grossissent de leurs ennemis, combattants d'autant plus hardis, qu'ils ont été plus ardents adversaires. Le talent, le zèle, la sainteté de la vie, le renoncement, tout est de leur côté. Ils font des fautes, subissent des échecs; mais la cause qu'ils défendent est si sainte et si juste, que rien ne les arrête, pas plus les mandements de leur évêque que les cris *au Rhône!* de son clergé.

XV.

Entre les prêtres et les réformés se trouvent le conseil et l'assemblée des Deux-Cents, favorables aux luthériens, quand ils pressentent en eux des auxiliaires contre le pouvoir rival de l'épiscopat et les empiétements des ducs de Savoie; hostiles, quand ils ne voient en eux que des démolisseurs des traditions de l'Eglise. Ils veulent bien une réforme, mais ils la veulent dans un ordre de choses impossible. Ils donnent et retirent tour à tour la parole

aux réformateurs ; ils les laissent chasser par le peuple, puis ils les laissent revenir. Ils font redresser les statues brisées par les réformés, et défendent ensuite que les prêtres prêchent quelque chose qu'ils ne puissent prouver par les Ecritures. Ils ne sont ni tout-à-fait romains, ni tout-à-fait luthériens : ils oscillent à droite et à gauche. Intimidés tantôt par les Fribourgeois, tantôt par MM. de Berne, leurs créanciers; ils suivent le mouvement plutôt qu'ils ne le dirigent. Ils sont complétement dans leur rôle. Gardiens de la tranquillité publique, ils s'épouvantent des attaques de Vernly et de Furbity, comme des réponses véhémentes de Farel. La veille ne sait pas ce que le lendemain enfantera. Magistrats, ils deviennent juges de controverse; leur chambre de conseil se transforme en amphithéâtre de théologie. Ils sont tour à tour l'espoir des prêtres et des réformés; nul ne sait de quel côté le vent tournera. Mais pendant qu'ils hésitent, qu'ils tâtonnent, qu'ils parlent de paix, au-dessous d'eux se trouve le peuple agité comme une mer houleuse, et dont la voix bruyante couvre leurs voix. Le pouvoir enfin leur échappe, moins peut-être par la crainte du peuple que par l'esprit de la Réforme, qui s'est glissé dans leurs rangs. Ainsi tel magistrat censure hautement les réformés, qui se réjouit en secret de leur succès ; tel autre est indifférent aux questions dogmatiques, qui sent son cœur bondir de joie en entrevôyant, dans ces grandes querelles, la résurrection de l'antique liberté genevoise ; tel autre a pressenti, dans les réformateurs, les régénérateurs de l'Eglise, qui fait des vœux sincères pour que la victoire couronne leurs efforts. Ce conseil ne pouvait donc être que ce qu'il fut ; il reflétait au dehors ce qu'il était au dedans ; il était fidèle à lui-même.

XVI.

Quand les événements sont arrivés à un certain point de développement, ils marchent avec une rapidité qui étonne. Il suffit de quelques jours de forte chaleur pour mûrir les moissons.

Nous sommes au 29 mars 1535. Six mille personnes sont réunies dans la grande salle du couvent de Rive. Là,

en présence des magistrats de la ville et des députés bernois, la grande querelle entre Rome et la Réforme va se vider. Farel, Courault, Froment, Viret, Bernard, ex-chanoine, et maintenant l'un des champions les plus décidés du luthéranisme, sont à leur banc : Farel avec son œil de feu, Froment avec son intrépide regard, Viret avec son pieux recueillement, Bernard avec son énergie, le peuple avec ses passions, les magistrats avec leur anxiété et leurs irrésolutions ; chacun parcourt des yeux les thèses sur lesquelles roulera la discussion ; elles sont au nombre de dix ; les voici :

« 1° Il ne faut chercher la justification de ses péchés qu'en Jésus-Christ;

2° Il ne faut rendre qu'à Dieu l'adoration religieuse ;

3° Le gouvernement de l'Eglise ne doit être réglé que par la Parole de Dieu ;

4° Il a été suffisamment satisfait pour nos péchés par le sacrifice de Jésus-Christ offert une seule fois ;

5° Jésus est le seul médiateur entre Dieu et l'homme ;

6° Ceux-ci errent qui attribuent à leurs œuvres la vertu de justifier ;

7° C'est une idolâtrie que d'adorer les saints et les images ;

8° Les traditions humaines, et les constitutions qu'on appelle de l'Eglise, et qu'on doit plutôt appeler romaines ou papales, sont non-seulement vaines, mais pernicieuses ;

9° Le sacrifice de la messe, les prières pour les morts, et celles qu'on leur adresse, sont contraires à la Parole de Dieu et inutiles pour le salut;

10° Les saints ne sont pas nos avocats et nos intercesseurs ; et c'est par l'autorité des hommes et non par celle de Dieu qu'on a introduit dans l'Eglise la doctrine de leur ministère. »

Le désappointement des auditeurs fut grand, quand pas un seul prêtre ne monta sur l'estrade pour défendre sa foi. Un murmure d'impatience se fit entendre ; mais bientôt on apprit que l'évêque avait défendu à ses abbés, curés et chanoines, de paraître dans l'assemblée. Les syndics et les amis du clergé supplièrent les prêtres de ne pas compromettre leur cause par leur abstention : nul

d'eux ne parut sur la plate-forme. La foule se dispersa en murmurant, et un grand nombre de catholiques, honteux et humiliés de la lâcheté du clergé, sentirent leur foi chanceler et commencèrent à soupçonner que le bon droit pourrait bien n'être pas de leur côté.

Cette journée fut bonne pour la Réforme; ses défenseurs avaient montré encore une fois, et sur un grand théâtre, qu'ils ne redoutaient pas pour leur foi le grand jour de la discussion, tandis que les défenseurs de la papauté avaient revélé toute leur faiblesse en se cachant.

Le conseil, comprenant toutes les suites fâcheuses qu'aurait pour le clergé son mutisme, fit des efforts inouïs pour l'engager à ne pas fuir la discussion. Après huit jours d'instances, le docteur Caroli se rendit aux désirs des magistrats. Le cordelier Chapuis s'y rendit également: la conférence fut fixée au 8 juin 1535.[1]

Pour donner du courage à Caroli, qui devait parler le premier, les chanoines lui envoyèrent une caisse de leur meilleur vin.

Caroli n'était pas étranger au mouvement religieux qui entraînait les esprits vers un monde nouveau. Non-seulement il connaissait les erreurs de son Eglise, mais encore il avait prêché contre elle à Meaux, aux jours où Briçonnet faisait des réformes dans son diocèse. Mais la crainte de la mort le rendant lâche, le contraignit à renier son luthéranisme. C'était cet homme que le clergé genevois avait chargé de sa défense. Nul, sans doute, n'était plus capable que lui de remplir le mandat qui lui était confié. Mais malheureusement pour ses partisans, il manquait de convictions. C'était un habile maître d'armes, et nullement un lutteur. Néanmoins il ne craignit pas d'engager le combat; mais dès le début il compromit sa cause en avouant qu'il ne voyait pas d'hérésies positives dans les cinq premières thèses.

Les catholiques furent stupéfaits en l'entendant : il acceptait par cet aveu les bases mêmes de la Réforme...

Cet aveu fait, Caroli, attaqué sur le sacrifice de la messe, se mit à citer les Pères et les scolastiques.

« Laissez les Pères et les scolastiques, lui dirent ses

[1] Registre du conseil, 1535.

adversaires, et défendez-vous par les saintes Ecritures, la seule autorité que vous et nous puissions invoquer. »

Placé sur ce terrain brûlant et forcé par ses adversaires de s'y tenir, Caroli sentit son courage faiblir. Il balbutia; et, contraint par ses souvenirs de Meaux, aussi bien que par sa conscience, il avoua qu'il ne condamnait pas absolument les doctrines de ses adversaires. « J'espère, ajouta-t-il, que la vérité sortira avec éclat du choc de la discussion. »

Caroli avouait hautement sa défaite. Les catholiques furent consternés; leur échec était patent. Les mille trompettes de la renommée le publiaient partout. Encore un affront, et la victoire des réformés sera complète. Dans leur anxiété, les chanoines ne surent comment faire tête à l'orage : ils songèrent alors à Furbity, toujours détenu en prison. Ils lui envoyèrent la femme du geôlier qui lui présenta les dix thèses, et le pria, en leur nom et dans l'intérêt de sa sainte mère l'Eglise, si lâchement abandonnée par Caroli, de la défendre. Le prisonnier ne l'écouta pas et foula aux pieds le parchemin des chanoines.

Quelques heures après, Caroli entrait dans la prison du captif. Cette fois le docteur avait le courage de sa foi. Il avait regardé autour de lui, et il n'avait vu ni des bûchers ni des Bedier. Il pouvait donc parler sans crainte. Il s'avança vers Furbity, qui avait été son élève. En le voyant, celui-ci reconnut, au changement d'habits du docteur, qu'il était passé dans les rangs de la Réforme. Son émotion fut si grande qu'il s'évanouit.[1]

Quand le prisonnier fut revenu de son évanouissement, Caroli lui raconta comment il était arrivé à ses nouvelles convictions, et le pressa d'abandonner ses erreurs pour embrasser les vérités de l'Evangile.

« Maître, lui dit Furbity, je veux mourir dans la foi dans laquelle vous m'avez instruit, je ne veux pas disputer avec vous. Si je n'étais pas malade, je ne craindrais pas de défendre la foi de notre Eglise avec cet idiot de Farel; mais il faudrait d'abord qu'on lui rasât la barbe et les cheveux, car il a un démon dans chaque poil. »

Le maître et l'élève se séparèrent. Toutes les instances

[1] Chronique de Froment.

qu'on fit auprès de Furbity échouèrent devant son refus formel de soutenir la lutte. Le cordelier Chapuis était la dernière planche de salut des chanoines.

Ce moine, qui ne manquait ni d'audace ni de talent, ne fut pas découragé par la défection de Caroli. Au jour indiqué pour la discussion, il fut exact au rendez-vous. Il lutta à forces égales avec Bernard. Mais quand il se trouva en face de Farel et de Viret qui le contraignirent à défendre sa cause par la sainte Ecriture, il perdit courage, tâtonna, balbutia et finit par demeurer court.

Ce n'était pas sa faute, mais celle de la cause qu'il défendait. En le forçant de prouver que la foi de l'Eglise romaine est conforme à celle de l'Eglise apostolique, on lui demandait l'impossible. Son provincial récompensa son courage en lui ordonnant de sortir immédiatement de Genève et d'aller à Besançon cacher sa honte.

Ce nouvel échec fut particulièrement douloureux aux hommes sincères et pieux que Rome avait encore dans son sein. Peu éclairés, mais consciencieux, ils ne voulurent plus demeurer dans une ville dont les prêtres étaient lâches et ignorants. Ils vendirent leurs biens et ils quittèrent Genève. Il y a quelque chose de touchant dans cette détermination; et Dieu, plus charitable et moins logique que les hommes, n'aura pas tenu pour néant leur sacrifice. Il aura eu pitié de ces Israélites égarés sur les bords de l'Euphrate, qui ne purent comprendre que l'Eglise de Jésus n'est que là où l'on prêche la doctrine apostolique.

XVII.

A dater de ce jour, la Réforme fut maîtresse du terrain; Genève était conquise; il ne restait qu'à proclamer la déchéance du catholicisme. Mais les magistrats furent plus lents que les réformateurs. Ils censurèrent Farel, que le flot populaire avait porté du couvent de Rive à la Madeleine, et de la Madeleine à Saint-Pierre, au cœur même de la puissance épiscopale. Ils lui reprochèrent d'avoir prédit le triomphe prochain de la Réforme; Farel demanda à s'expliquer devant eux. Après l'avoir entendu, le 8 août, ils décidèrent que la question serait

portée devant le grand conseil. Deux jours après, le réformateur paraît devant les magistrats. Il était calme, avec un éclair dans les yeux. Un grand silence s'établit; il s'exprima en ces termes :

« Vous savez, magnifiques seigneurs, qui sont les citoyens véritablement attachés à la patrie; vous avez vu, dans la *dispute*, que le culte des images et la messe ne sont point prouvés par les Ecritures. Un grand nombre de prêtres invités à la conférence ont refusé d'y assister; ils ferment les yeux et ne veulent pas s'éclairer. Ceux qui ont soutenu l'Eglise romaine avec plus de chaleur n'ont pu établir, par l'Ecriture, que leurs dogmes fussent véritables; plusieurs d'entre eux, convaincus par la force des raisons qui doivent porter les véritables chrétiens à se déclarer pour la Réformation, l'ont embrassée. Il est des ecclésiastiques qui témoignent de l'éloignement pour la doctrine que nous prêchons; mais loin de leur vouloir aucun mal, nous nous contentons de faire des vœux pour leur conversion. Quant à nous, nous sommes prêts à sceller de notre sang la vérité de notre foi. La mort la plus cruelle ne nous effraie point, s'il faut nous y exposer pour soutenir la bonne cause; nous voulons bien la subir, nous nous y condamnons dès à présent nous-mêmes, si les prêtres peuvent nous faire voir que nous avons avancé, soit dans la dispute, soit dans nos sermons, un seul mot contraire à la sainte Ecriture. »[1]

Farel s'arrêta et prononça une prière dans laquelle il demanda avec ardeur à Dieu de diriger les magistrats dans une œuvre à laquelle se rattachait le salut de tout un peuple plongé dans les ténèbres.

Le grand conseil, toujours le même, mais entraîné cette fois par le courant des idées qui étaient dans ce moment la vie de Genève, rendit un décret qui, sans être décisif, hâta le moment où l'antique cité serait rayée des domaines du pape. Voici ce décret :

1° « Les prêtres seront entendus, et soutiendront par l'Ecriture la messe et le culte des saints ;

2° En attendant le résultat de cette conférence, on cessera d'abattre les images, et l'on rétablira celles qui ont

[1] Registre du conseil, 16 août 1535.

été renversées, si les ecclésiastiques peuvent démontrer par l'Ecriture sainte qu'elles doivent être reçues dans l'Eglise;

3° On discontinuera de dire la messe dans la ville, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement. On fera part aux seigneurs de Berne des résolutions prises.

On peut mesurer, en lisant ces lignes dictées presque autant par crainte des seigneurs de Berne que par respect pour la sainte Ecriture, le chemin qu'avaient fait les réformateurs et le terrain que les prêtres avaient perdu. On offrit à ces derniers le moyen de se relever; mais ce moyen était celui qui jusqu'alors les avait perdus. Caroli, Vernly, Furbity, le cordelier Chapuis avaient en vain monté à l'assaut; chacune de leurs attaques avait été un triomphe pour la Réforme. C'est la Bible qui leur avait valu leur défaite et leur humiliation; c'est elle qui leur avait ravi Caroli et le chanoine Bernard, et on les renvoyait à son tribunal! mais c'était les jeter dans la gueule du lion! nul ne voulut plus s'y jeter. C'était assez d'humiliation; ils ne combattirent plus; M. de Bonmont répondit avec hauteur au conseiller Claude Savoie, qui l'engageait à faire prouver par l'Ecriture la messe, le culte des saints, le purgatoire, le célibat des prêtres, qu'il n'avait que faire de disputer. « Je me soucie peu, ajouta-t-il, d'entendre les sermons de Farel. Qu'on me laisse exercer ma religion en toute liberté, c'est tout ce que je demande. »

La Réforme triomphait; il ne restait qu'à constater officiellement sa victoire. Le 25 août, le grand conseil s'assembla, et après une longue délibération, les syndics parurent et proclamèrent devant le peuple, qui attendait avec une vive anxiété sa décision, *l'abolition du catholicisme et l'adoption de la religion réformée fondée sur l'Evangile.*

La foule, silencieuse comme aux moments solennels de la vie, se retira bénissant Dieu de sa victoire. Dans ce jour, il y eut plus d'un Siméon qui laissa s'échapper de ses lèvres ces douces paroles : *Laisse-moi, Seigneur, aller en paix.*

Plus d'une prière ardente monta vers le ciel, pour demander au souverain Maître de toutes choses de faire

sortir des ruines de Rome une Jérusalem toute brillante de splendeur.

XVIII.

Si rien n'est plus triste que le spectacle que présente une ville prise d'assaut, après un siége long et pénible, rien n'est aussi plus curieux. Pénétrons donc dans Genève, que Farel et ses amis ont enlevée de vive force à Pierre de la Baume et à son armée de prêtres et de moines ; visitons en détail les couvents et les églises, redoutables citadelles de cette ville dont la superstition était le rempart. Partout on reconnaît les traces de l'incendie, qui, en immense spirale, a dévoré statues, images, autels, confessionnaux, trône épiscopal, dais, aubes, chasubles, manteaux de velours et de soie. L'œil ne s'arrête que sur des ruines. Ce qui fut l'objet de la piété et de la vénération de plusieurs siècles est maintenant foulé aux pieds. A la raillerie qui les atteint, se mêlent parfois aussi une colère méprisante et une haine qui se traduirait facilement en actes de vengeance, si Dieu n'avait pas parmi les vainqueurs des hommes de paix et de bon conseil. Mais ce peuple qui rit, qui gronde, qui plaisante, qui rugit, ne pouvait être que ce qu'il fut. Nous nous étonnons même de sa modération : sa victoire déchirait violemment le rideau derrière lequel le clergé, acteur profane, se cachait, et d'où il ne sortait que pour jouer la plus sacrilége des comédies. L'illusion avait disparu devant la réalité, et cette réalité était la justification la plus éclatante de la conduite de Farel.

Si les faits n'étaient pas inscrits dans les annales de l'histoire, nous ne pourrions les croire, tant ils sont étranges, inouïs, tant ils disent, mieux que nous ne saurions le faire, que la Réformation à Genève fut juste, et que le parti qui vainquit combattit pour la plus sainte des causes. Mais, pour avoir cette conviction, il faut qu'elle soit donnée, non par l'esprit de parti, mais par les faits. Nous les avons écoutés ; écoutons-les encore.

Genève était soumise à l'influence du clergé, qui la laissait croupir dans l'ignorance. De là, ces superstitions

qui faisaient de la capitale du Léman l'Ephèse de l'Helvétie. Dévote jusqu'à l'excès, connaissant tout, excepté ce qu'il fallait connaître, sa prodigieuse ignorance la rendait l'esclave de ses prêtres. Le marchand d'indulgences Tetzel, qui savait tant et qui osait tant, aurait pu trouver ses maîtres à Genève; mais pour connaître tout ce que valait la milice de Pierre de la Baume, il fallait que Farel lui prît sa ville épiscopale. Entrons dans la cité où la messe a été abolie, et dirigeons-nous vers le célèbre couvent des moines de Notre-Dame des Grâces. Nous sommes dans le réfectoire où les bons pères prenaient leur nourriture de chaque jour; des peintres en ont décoré la voûte et les murs. Dans notre simplicité, nous croyons que l'œil doit y distinguer Jésus lavant les pieds à ses apôtres, ou bien dînant avec eux sous le toit hospitalier de Marthe et Marie; ou bien encore distribuant, après son dernier souper, les emblèmes de son corps rompu et de son sang versé. Voilà ce que notre imagination nous représente dans un réfectoire de moines, où notre œil cherche encore des têtes de mort, des sentences sur le néant des choses d'ici-bas, ou des maximes comme celle-ci : *Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir*. Mais les moines genevois ne se piquaient pas de suivre les règles austères des fondateurs de leur ordre. La corruption avait déteint sur eux, et l'humble réfectoire s'était transformé en joyeuse guinguette. Voici donc ce que les bons pères avaient fait peindre sur les murs de leur salle à manger, et qui frappa les yeux de leurs fidèles insurgés quand ils y pénétrèrent pour la première fois. L'œil distinguait une grosse femme qui présentait à des moines une bouteille et un gros pâté, le tout entouré d'un cadre sur lequel étaient écrits ces mots du psaume XXXIII : *Qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble !!!* Mais ce n'est là qu'un détail, un commentaire profane d'un verset des Ecritures, un vase du temple égaré au milieu d'un dîner de moines présidé par un Rabelais. Pénétrons un peu plus avant, et du réfectoire dirigeons-nous vers la chapelle renommée par la madone *des enfants morts-nés*, qui, d'après la foi romaine, ne peuvent aller que dans les limbes. La Vierge ne pouvait oublier ces pauvres innocents, qui, ne nais-

sant pas viables, avaient cependant vécu dans le sein de leur mère. Ils auront leur nom écrit dans le livre de vie de par la madone, qui fera un miracle chaque fois qu'une mère en pleurs viendra présenter devant son autel privilégié son enfant mort-né. Telle était la croyance générale des Genevois au moment où la victoire leur ouvrit les sanctuaires dont ils étaient séparés par une barrière infranchissable. Aujourd'hui, la barrière n'existe plus; le voile est déchiré; et à la place de l'autel sur lequel trônait naguère la madone, l'œil découvre le *mécanisme des résurrections*. Ceci demande quelques explications.

Le baptême, d'après la foi romaine, n'étant administré qu'aux vivants, ne pouvait l'être à un enfant mort-né. C'est pour cela qu'il fallait, avant de le baptiser, ce qui était facile, trouver le moyen de le ressusciter, ce qui ne l'était pas autant. Mais les moines de Notre-Dame des Grâces étaient gens à en remontrer à un Vaucanson. Voici comment ils opéraient : au pied de la madone, ils avaient placé une plaque en métal, traversée au milieu par un tube aigu. On posait sur cette plaque l'enfant qu'on pouvait ressusciter de deux manières. Premièrement : une sage-femme, complice des prêtres, enduisait le cadavre d'un vermillon très-fusible et le plaçait sur la plaque réchauffée au moyen d'un brasier allumé dans l'intérieur de l'autel; la chaleur liquéfiait le vermillon qui donnait aux chairs une apparence de vie et produisait en outre des soubresauts; le miracle était accompli. La vie revenue, on célébrait le baptême, puis l'enfant mourait et allait en paradis. La seconde manière était plus ingénieuse : on enfonçait adroitement le tube entre les épaules, de manière à pénétrer dans la poitrine. A un signal convenu, un compère soufflait dans le tube avec force et donnait à la poitrine une respiration artificielle assez forte pour faire voler des plumes posées sur les lèvres du mort. Les parents étaient dans une joyeuse admiration du miracle : leur enfant sortait des limbes et s'envolait dans le ciel. La madone qui faisait de tels prodiges était richement récompensée; et les offrandes des fidèles alimentaient la table de ces pieux cénobites, qui trouvaient si doux d'habiter ensemble et de se réunir autour d'une table en face d'un gros pâté.

Laissons le couvent de Notre-Dame des Grâces et allons visiter Saint-Pierre, dédiée au prince des apôtres. Comme toutes les églises primatiales, cette cathédrale était riche en reliques, parmi lesquelles la plus précieuse était un bras de saint Antoine, pièce rare, d'un grand renom, et tellement vénérée que c'était sur elle qu'on prêtait serment dans les causes difficiles, sous les yeux d'un juge dont les émoluments s'élevaient à cinq florins par séance. Nul ne se doutait que ce bras sur lequel il jurait ne fût celui du saint, et cependant cette vénérable relique n'était qu'une *jambe de cerf*. Il fallut une révolution pour découvrir cette piperie, et cette autre, que le cerveau de saint Pierre, si vénéré des fidèles, n'était qu'un morceau de pierre ponce taillée sur le modèle d'un cerveau humain.

De Saint-Pierre, allons à Saint-Gervais, église renommée par la tombe de son saint. C'est sur elle que s'opéraient les miracles. Voici comment cela se pratiquait : le pénitent plongeait son chapelet dans un trou taillé dans la pierre du tombeau ; s'il retirait son chapelet, il était en état de grâce; sinon saint Gervais le gardait pour son usage particulier. Il faut dire qu'il en gardait beaucoup, car le trou était en dedans hérissé d'arêtes pointues, de sorte que cette entrée ressemblait un peu à celle de l'antre de Cacus. Quand on découvrit la fraude, on trouva dans la tombe une ample provision de chapelets dont le prix s'élevait à 400 florins.

De tous les lieux de dévotion, Saint-Gervais était le plus achalandé, parce qu'il était hanté par des spectres et par des revenants. Parfois les fidèles entendaient des gémissements qui sortaient de dessous des tombes; parfois aussi il en montait des voix effrayantes. Cela avait lieu surtout quand les parents ne payaient pas assez de messes pour leurs trépassés ; ceux-ci faisaient alors entendre une voix plaintive ou terrible. C'était un moyen assuré de délier les cordons de la bourse des fidèles épouvantés. Le miracle s'opérait de la manière suivante : le sacristain, à un signal donné, soufflait dans un tube qui traversait de grandes urnes de matières sonores et venait aboutir à une colonne placée dans un enfoncement. A peine cet étrange joueur d'orgues commençait-il

son jeu, que la terreur s'emparait de tous les assistants. Dans cet instant critique, un avare même eût payé une messe pour son fils. S'il n'est pas étonnant que saint Gervais fût en si grande vénération, il est tout naturel que le peuple, si indignement trompé, ait, dans sa colère, livré au vent de ses railleries la cervelle de saint Pierre, le bras de saint Antoine et promené grotesquement dans les rues ces trésors naguère encore les objets de son culte, de sa terreur et de son admiration.

Les écrivains catholiques se sont élevés avec indignation contre ce qu'ils appellent les saturnales des protestants, saccageant les couvents, démolissant les autels, brisant les statues, déchirant les images, profanant les reliques et les vases sacrés; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est ce que nous venons de raconter. Ce qu'ils taisent, c'est la colère de ce père qui a été trompé le jour où il a porté son enfant mort-né sur l'autel de la madone; c'est l'indignation de ce témoin, qui a prêté serment sur une jambe de cerf; c'est cet ami qui, à la voix des urnes sonores, a donné de l'argent pour son ami trépassé; c'est le fidèle désabusé, qui a pris une pierre ponce pour le cerveau d'un apôtre; c'est le pénitent, dont le chapelet a été retenu par les arêtes et par les clous du tombeau de saint Gervais; c'est la foule, qui a vu le gros pâté du réfectoire du couvent de Notre-Dame des Grâces. Et l'on accuse les Genevois d'avoir brûlé, brisé, traîné dans la boue tous ces objets sacrés pour Rome! Ils eussent sans doute mieux fait de les garder, afin que leur conservation fût un témoignage éclatant de leur délivrance et une défense au papisme de franchir les murs de leur cité. Mais aux jours des orages populaires, on ne réfléchit pas toujours; on agit, et souvent on dépasse le but. Qui oserait néanmoins jeter la pierre aux Genevois et justifier leurs prêtres? Cependant Rome attaque les premiers et justifie les seconds, car ce que nous appelons honteuses et sacriléges piperies, elle l'appelle fraudes pieuses, accommodements aux faiblesses humaines, moyens innocents de tenir les masses dans une religieuse ardeur. Mieux vaut, dit-elle, un peuple superstitieux qu'un peuple incrédule. En disant cela, elle oublie complétement que la mission de l'Eglise est de faire des croyants et non des disciples de Voltaire et de

Loyola. Au reste, le procès se plaide encore aujourd'hui; et des hauteurs de Fourvières et de la Salette, des voix enseignent la nécessité des fraudes pieuses, pendant que les sociétés bibliques prêchent la nécessité de donner la sainte Ecriture au peuple, afin qu'elle soit la lumière de son esprit et la manne de son cœur. A qui le gain du procès? A Rome, si les portes de l'enfer doivent prévaloir contre la vérité.

XIX.

Farel a vaincu Pierre de la Baume et ses docteurs. Le conseil des Deux-Cents a aboli officiellement la messe, et Genève a retrouvé son indépendance politique en brisant le joug clérical. Les mêmes hommes qui ont aidé si puissamment Farel sont, à part un petit nombre, sensuels, mondains, libres à l'égard du pape, mais esclaves de leurs passions. Nous les avons vus aider le réformateur; maintenant, ils précipiteraient volontiers dans le Rhône celui qu'ils portaient naguère en triomphe à Saint-Pierre, et qu'ils applaudissaient avec tant d'enthousiasme. Ce n'est plus maintenant Furbity, Chapuis, Vernly, de Bonmont, qu'il faut vaincre; c'est cette population qui a bien voulu livrer le clergé aux réformateurs. mais qui ne veut pas s'y livrer elle-même pour se réformer. C'est à cette tâche de géant que Calvin et Farel vont mettre la main. Dès le premier jour, sans qu'il le voulût ou le désirât, Calvin fut le maître : ce fut lui qui inspira, commanda, ordonna. Farel, qui jusque-là avait été le premier, fut trop heureux de n'être que le lieutenant de ce pâle et frêle jeune homme, dont chaque parole est une sentence, et auquel il remit avec une sainte joie la direction de son œuvre.

A peine arrivé, le célèbre auteur de l'*Institution chrétienne* comprit le péril de la position; son œil sonda, sans se troubler, l'abîme qu'il fallait combler. Tout autre que lui eût reculé devant l'immensité de la tâche; mais Dieu l'avait doué d'une de ces volontés de fer devant lesquelles se brisent les obstacles. Il alla donc en avant, travaillant sous le regard tutélaire de Celui duquel seul il attendait sa récompense.

XX.

Les hommes de génie ont sur les autres hommes le grand avantage d'avoir les yeux placés un peu plus haut sur le front; et de voir ce que leurs semblables n'aperçoivent que quand on le leur a montré. C'est à cause de cette vue primesautière qu'ils ne sont pas toujours compris, et que le vulgaire appelle chez eux folie ce qui n'est qu'étincelle divine ou rayon des cieux. Au moment où Calvin se décida à se fixer à Genève, il comprit que la Réformation n'y serait établie que par la correction des mœurs, sans laquelle Rome reconquerrait le terrain perdu. Jusqu'alors, les réformés n'avaient paru sur la brèche que les armes à la main; armés de marteaux, ils avaient brisé statues, autels, confessionnaux; leur œuvre n'avait été que négative. L'heure de montrer aux sectateurs de Rome que les hommes qui ont chassé le pape de leurs temples ne l'ont fait que pour y ramener Jésus-Christ était venue. Voilà ce que se disait Calvin. Pour lui, Genève ne sera réellement victorieuse que le jour où elle sera la ville située sur la haute montagne, et quand les paroissiens des réformateurs seront aussi moraux que ceux de Pierre de la Baume l'étaient peu. Tel est le difficile problème que se posa l'intrépide jeune homme.

Dès les premiers jours de son arrivée, il débuta dans le ministère par l'explication de la Parole de Dieu. Plusieurs fois par semaine, un immense auditoire se réunit à Saint-Pierre pour entendre le nouveau docteur, dont la parole simple, claire, mais profonde, portait la lumière dans les esprits et relevait du fond de son antique poussière la foi de ces temps où l'Eglise avait pour conducteurs des apôtres et des martyrs. Ce qui restait dans les cœurs des traditions romaines s'évanouissait devant la clarté magnifique des Ecritures, dont l'élève de Wolmar proclamait la souveraine autorité. Tant qu'il demeura sur le terrain de la foi spéculative, on l'admira, on l'applaudit; mais quand il descendit sur le terrain pratique, et qu'il insista avec énergie sur la nécessité de montrer sa foi par ses œuvres, les murmures l'accueillirent. Calvin comprit leur signification; mais ce n'était ni le moment de fléchir, ni

celui de diplomatiser : il fallait aller droit au but; sans cela, tout était perdu. L'entreprise était aussi hardie que périlleuse : c'était plus qu'un fleuve à détourner de son lit, c'était tout un peuple à remettre dans les sentiers du devoir. Comme aux heures de crises sociales, il fallait à Genève une dictature : son salut le voulait. Le magistrat prêta donc sa force à Calvin qui la lui demanda.

XXI.

Arrêtons-nous un moment devant Calvin réclamant l'appui du bras séculier, et demandons-nous sérieusement s'il eût mieux fait de n'attendre que de la persuasion et de la puissance de la parole ce qu'il obtint en partie du magistrat. Mieux eût valu, sans doute, qu'il travaillât à la régénération de Genève sans lui qu'avec lui; mais cela était-il possible? Nous ne le pensons pas. Il est des moments où les masses n'ont de volonté que pour aller dans leur aveuglement se briser sur des écueils, si une main ferme et amie ne les retient pas sur les bords de l'abîme. Quoi que disent certains esprits absolus, ennemis de toute contrainte, il est des heures où la force est le génie des gouvernements et entre dans les plans de Dieu. C'est à elle seulement de légitimer par ses actes le pouvoir qu'elle s'arroge, car c'est par là qu'elle apparaît dans le monde comme un tyran ou comme un libérateur. Nul plus que nous, certes, ne chérit la liberté : non pas celle qui porte une pique à la main et un casque phrygien sur la tête, mais celle qui, debout sur la loi, se nourrit de devoirs. Tous les hommes ne sont pas dignes d'avoir pour hôtes cette fille du ciel qui ne plante ses tentes que là où tout front s'incline devant la loi, et qui les ploie le jour où chacun veut lui substituer sa volonté ou ses caprices. Quand donc un peuple ne veut pas marcher dans les sentiers du devoir, il faut qu'il y marche au nom de la force. C'est ce que comprend Calvin, quand il voit la corruption genevoise s'élever comme une marée montante, prête à ensevelir dans des flots de boue l'œuvre de Farel et de ses compagnons de travaux. Il a près de lui un moine qui a jeté loin de lui son froc, et trouvé aux pieds de Jésus la paix de son âme. Ce moine, nommé Courault, est vieux et aveu-

gle, mais il a une énergie indomptable. Sa cécité, qu'il a sans doute plus d'une fois déplorée comme un malheur, double ses forces en lui voilant les difficultés de l'œuvre dans laquelle son jeune maître est engagé. Il encourage, il stimule ; en avant, en avant, dit-il. Tel est le langage de l'aveugle, tel est aussi celui de Farel. Il ne s'agit pas de frapper les crimes, il faut punir les fautes morales. Ils élaborent donc des règlements. C'était hardi de leur part, mais c'était le moyen suprême commandé par la situation. Calvin prépare peu à peu les esprits, et sans se bercer d'illusions il fait aux principaux citoyens un appel dans lequel il démontre que la justice seule élève une nation. « Ce qui la conserve, leur dit-il, c'est l'estime qu'on a pour ses vertus ; ce qui la grandit, ce sont les vertus personnelles de ses citoyens. Réforme ! Réforme ! s'écrie-t-il, Réforme ! ce n'est qu'à cette condition que les Genevois seront un peuple béni de Dieu. »

Les trois amis proposèrent leur projet de discipline ecclésiastique aux magistrats, qui en reconnurent tout à la fois l'urgente nécessité et les difficultés de son exécution. Mais Dieu leur mit au cœur de ne pas entraver les premiers pas de leurs législateurs. Un grand conseil fut convoqué pour le 10 novembre 1536 ; c'était dans ce jour que le peuple devait accepter ou rejeter le règlement.

Dans l'intervalle, les réformateurs passèrent tour à tour de l'espérance au doute, du doute à l'espérance. Le peuple, disaient-ils, ne voudra pas renverser de ses propres mains une œuvre si bien commencée ; il comprendra que ce n'est rien d'abattre les idoles romaines, s'il ne détruit pas celles plus dangereuses et plus déshonorantes du cœur. Puis, Dieu ne permettra pas que sa Parole qui, jusqu'ici, a été triomphante, soit avilie par ceux-là mêmes qu'elle a délivrés du joug clérical. Le peuple, disaient-ils ensuite, le peuple, qui est livré à toutes les misérables passions du cœur, ne voudra pas s'imposer un joug qu'il redoute plus qu'il n'a craint celui de ses prêtres. Ce que nous lui demandons, c'est ce que le chrétien ne donne qu'avec peine ; et lui, qui est inconverti, le voudra-t-il? Alors les rayons de l'espérance s'éteignaient dans l'ombre du doute et l'on perdait cou-

rage ; ils regardaient à Celui qui peut tout, et faisaient monter vers Lui d'ardentes prières.

Le jour si impatiemment attendu et cependant si redouté arriva. Le secrétaire d'Etat lut la confession de foi de Farel au peuple réuni dans Saint-Pierre. Après l'avoir lue, il lui dit en la lui présentant : « Voulez-vous l'adopter ? »

Comme la lumière s'était déjà faite dans les esprits, le peuple répondit : « Oui, nous l'adoptons. »

Ce oui ne rassura pas les réformateurs ; ils savaient que la doctrine n'était pas en péril. Quand le secrétaire d'Etat ajouta : « Il ne suffit pas de l'unité de foi, il faut encore l'unité de conduite, » Calvin et Farel furent dans une anxiété indicible. A chaque mot qui sortait des lèvres du secrétaire répondait un battement de leur cœur. Le sort de la cité était le grand enjeu de la séance; un oui ou un non allait faire de Genève une ville chère au Seigneur ou une Samarie... « Genevois, continua le secrétaire, consentez-vous à donner à vos magistrats le droit de punir les fautes qui blessent la loi divine? » Un silence solennel accueillit ces paroles. On demanda le vote, et à la grande surprise comme à la grande joie des réformateurs, presque tous les bras se levèrent pour dire *oui.*

Le Seigneur évidemment avait incliné les cœurs, en permettant que le grand nombre de ceux qui sanctionnèrent le décret par leur vote n'en connussent pas toute la portée ; sans cela le peuple n'eût pas levé la main.

Quand les réformateurs se virent armés du glaive de la Parole et de celui de la répression, ils se sentirent forts. Leur but, ils ne le cachaient pas, était de ramener une Eglise dégénérée à la foi et à la pureté des premiers chrétiens. S'ils ne pouvaient ni ne voulaient pénétrer le for intérieur, ils voulaient frapper le fidèle extérieurement si sa conduite n'était pas en harmonie avec sa foi. Au dedans, il pourra penser comme un démon, mais au dehors il devra agir comme un chrétien. L'œil des réformateurs le suivait partout : les règlements atteignaient le joueur comme le bateleur, la femme dont la mise était indécente, comme celui qui faisait un faux serment. La règle était sans exception : elle frappait le riche comme le pauvre, le magistrat comme le marchand. On

ne pouvait pas dire du règlement de Calvin ce qu'on disait des lois de Solon, qu'elles n'étaient que toiles d'araignée pour quelques-uns, et mailles de fer pour les autres. L'homme qui voulait que la chose fût ainsi était un jeune homme de vingt-six ans ; mais le génie n'a point d'âge.

Si l'on porte ses regards en arrière, on ne pourra qu'être frappé d'étonnement en présence de ce qui se passait dans cette ville naguère si corrompue et si agitée, et maintenant subissant un pouvoir qui lui imposait le bien qu'elle n'aime pas et lui défendait le mal qu'elle aime. C'est certainement un exemple unique dans l'histoire ; mais il fallait pour le donner au monde l'inflexibilité de Calvin et le désintéressement de ses compagnons d'œuvre, dont la vie pure et sainte contrastait avec celle de ces prêtres dont le pouvoir avait croulé sous le mépris public.

Depuis six mois, le code ecclésiastique était mis à exécution, malgré les menaces des uns et les moqueries des autres. Il y avait progrès, et progrès notable. L'habitude d'une vie simple et modeste faisait oublier peu à peu aux Genevois les plaisirs et les dissipations qui avaient fait leurs délices. Le goût de la parure, si naturel aux femmes, et si dangereux pour la paix domestique, faisait place à des goûts plus modestes. Puis, au-dessous de cette génération ployée sous la règle du maître, il y en avait une plus jeune qui, n'ayant sous les yeux que de bons exemples, promettait d'être un jour la gloire comme l'honneur de la patrie. Genève tout entière était entre les mains de Calvin.

XXII.

Il n'est pas d'œuvre grande qui n'ait son baptême de douleur. Celle du Réformateur devait avoir le sien ; de cruelles épreuves devaient précéder son triomphe.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que Luther avait rendu la liberté à l'Eglise. Mais quelques hommes n'avaient pas compris, ou n'avaient pas voulu comprendre que le moine de Wittemberg n'avait prononcé la déchéance du pape que pour proclamer la souveraineté

absolue de Jésus-Christ : et que, s'il avait ramené les fidèles sous la grâce, c'était pour pratiquer la loi. Ils prirent donc le droit, et négligèrent le devoir. Tels furent les anabaptistes, qui étonnèrent le monde par leurs excès, et auraient lancé dans des abîmes de boue et de sang le char de la Réforme, si la main de Dieu ne l'eût pas conduit. Au reste, l'anabaptisme est dans tous les cœurs ; c'est l'amour de soi-même et la haine du devoir. Si la grâce a ses missionnaires, le péché a aussi les siens : c'est dans l'ordre des choses. Tant que Jésus-Christ n'aura pas fait de ses ennemis son marchepied, le bien et le mal chemineront parallèlement ici-bas. Il est bon de se le rappeler : sans cela, nous pourrions souvent perdre courage.

Deux disciples de Jean de Leyde, Hermann de Liége et André Benoît, arrivèrent à Genève dans le courant de février 1537. Les Genevois ne virent dans ces hommes que deux de ces nombreux fugitifs que la persécution amenait dans leurs murs hospitaliers. Comme tous les aventuriers religieux, les nouveaux arrivés avaient un vernis de vérité sous lequel se cachait l'impiété de leurs enseignements. Par là ils gagnèrent à leur cause plusieurs Genevois ; et comme un grand nombre d'entre ceux-ci murmuraient contre le joug que Calvin leur imposait, les deux anabaptistes trouvèrent dans Genève un terrain admirablement préparé pour y semer leur abominable doctrine, négation complète de toute religion, soit naturelle, soit révélée. On recule devant tant de monstruosités, et l'on s'étonne que des hommes aient osé prendre dans leurs mains souillées le livre sacré des Ecritures, parler de miracles, de prophéties, de sainte Cène, d'excommunication, et enseigner en même temps la matérialité de l'âme, la communauté de corps et de biens, et le droit du plus fort !

Calvin et Farel, en apprenant l'étrange et dangereuse propagande que ces deux aventuriers faisaient, en furent tout à la fois indignés et effrayés. Ils furent surtout douloureusement affectés, en voyant les Genevois recevoir fraternellement deux hommes qui propageaient au sein des familles des infamies dont le seul énoncé aurait dû les remplir d'horreur et de dégoût. Gardiens vigilants de la foi et des mœurs, les réformateurs vont sans hésiter

droit aux anabaptistes; c'est sur la plate-forme qu'ils doivent monter pour défendre par la parole sainte leur enseignement. S'il est bon, ils triompheront; s'il est mauvais, ils sortiront de Genève. Dans cette décision, il y a un danger réel : on donne aux disciples du prophète de Münster une grande importance ; on leur fait l'honneur de les craindre; jusqu'ici ils n'ont eu que l'ombre et le silence, demain ils auront une grande tribune : tout Genève les entendra. Et comme l'esprit d'opposition fermente sourdement dans la ville, ils trouveront un puissant appui parmi tous ces hommes qui, soumis extérieurement à l'Evangile, le détestent du fond du cœur et sont disposés à tout adopter, à tout croire, plutôt que de courber la tête sous le joug évangélique. Calvin calcule tout cela : rien n'échappe à sa sagacité pénétrante. A côté de ce danger, il y en a un plus grand : on peut sans doute ordonner aux anabaptistes de sortir de la ville, rien n'est plus facile ; mais il y a dans cet acte un échec terrible pour les réformateurs, car de toutes parts on dira qu'ils ne les ont fait chasser que parce qu'ils ont craint une discussion publique. Il n'y a pas à hésiter, la discussion aura lieu. Tout l'esprit de la Réforme est dans cette résolution. Rome en eût appelé au glaive : Genève en appela à la parole. La conférence publique eut lieu : Calvin s'y montra philosophe profond, logicien inexorable ; il ferma la bouche à ses adversaires, qui furent chassés de la ville comme des empoisonneurs publics. Ils en partirent le 19 mars 1537.[1]

XXIII.

Mille étincelles tombent en vain sur des corps humides ; une seule qui tombe sur des matières inflammables peut produire un incendie. C'est là à la lettre l'histoire du passage des deux anabaptistes. Un mois de séjour, la défense publique de leurs enseignements, firent des ravages incalculables au milieu des Genevois, qui ne demandaient qu'une occasion de jeter le masque et de lever l'étendard de la révolte. Si Pierre de la Baume s'était présenté dans ce moment, avec ses statues, ses

[1] Registre du conseil, 1er au 19 mars 1537.

images et ses reliques, on l'eût accueilli comme un libérateur et conduit au milieu des acclamations dans son palais épiscopal, pendant qu'on eût donné à Farel et à Calvin le Rhône pour tombeau.

L'opposition s'organisa sur une vaste échelle ; elle eut bientôt son chef dans Jean Philippe, l'un des principaux magistrats. On ne voulait plus de réforme morale; on le dit, on le répéta tout haut. Les réformateurs étaient débordés de tous côtés ; on releva la tête : ce n'était plus le papisme qu'on attaquait, c'était le christianisme lui-même. Deux bourgeois ne craignirent pas de dire publiquement que bien fou est celui qui croit les dix commandements de Dieu. Le conseil les manda devant lui ; mais dans la crainte d'une condamnation, ils s'évadèrent à la faveur des ombres de la nuit. L'opposition n'était pas seulement dans les masses, elle était encore dans les magistrats chargés d'appliquer la loi. C'étaient toujours les mêmes hommes, forts quand le peuple était avec eux, faibles quand il était contre eux ; et puis, parmi ces magistrats, il y en avait un grand nombre qui trouvaient le joug ecclésiastique insupportable, et qui faisaient, en silence, des vœux pour quequelque événement le brisât et les rendît à la liberté. La cause évangélique était gravement compromise. Elle le fut surtout le jour où, sur quatre syndics nommés par voie d'élection, trois furent pris parmi ceux qui avaient écrit sur leur bannière : *Point de réforme.* En leur conférant le bâton syndical, Genève manifesta ouvertement ses sentiments à l'égard des lois ecclésiastiques. Calvin et Farel étaient vaincus : ils n'avaient pour eux qu'un dernier reste de force dans la crainte qu'ils inspiraient encore. La lutte évidemment devenait inégale. Le pouvoir s'était déplacé et avait passé des amis de la Réforme à leurs adversaires. Les lois ecclésiastiques étaient encore debout, mais le filet à mailles de fer commençait à devenir toile d'araignée : les réformateurs succombaient, non sous le poids de leur propre faiblesse, mais sous celui du torrent des mauvaises passions.

Nous serions entraîné trop loin s'il fallait raconter jour par jour, heure par heure, cette lutte dans laquelle les réformateurs furent grands et souvent

sublimes, en disputant aux mauvais instincts des Genevois un terrain qu'ils voulaient féconder pour en faire une terre promise. Ils comprirent le sort qui les attendait. Mais, sans peur comme sans reproche, ils ne tergiversèrent pas. S'ils pleurent, ce n'est pas sur eux, c'est sur cette ville coupable qui veut éloigner de ses murs les disciples du Sauveur, et dans laquelle Satan va, sous un autre nom, reprendre son empire. Ils combattirent donc en priant, redoutant l'heure où ils seraient contraints de secouer la poussière de leurs souliers contre cette ville qu'ils voulaient sauver, mais qui n'avait d'ardeur que pour se perdre.

XXIV.

Si la liberté d'examen est la force de la Réforme dans ses jours de vie et de charité, elle est son écueil dans ceux de lutte intérieure. Une misérable querelle, qui s'éleva à l'époque dont nous traçons l'histoire, précipita les événements, en donnant à l'opposition une force contre laquelle les réformateurs ne purent plus lutter. Depuis quelque temps, Genève et Berne étaient en désaccord sur quelques points de doctrine : nul de leurs théologiens ne voulait céder à l'autre, parce que chacun d'eux élevait ses opinions à la hauteur d'un principe. Berne avait pour elle son ancienneté dans la foi. Longtemps avant Genève, elle avait rompu avec Rome et arboré sur ses remparts le drapeau de l'Evangile. Elle avait de plus le souvenir des services rendus. Mais sa rivale avait pour elle la tête froide et forte de Calvin. C'était assez pour traiter de pair à pair. Puis la raison était du côté de Genève, parce que ses réformateurs faisaient table rase des traditions romaines, et se tenaient sur le terrain des vérités révélées. Berne demandait à Genève de conserver en dehors du dimanche quelques fêtes, et de se servir, pour prendre la Cène, de pain azyme. En apparence, ce n'était rien ou fort peu de chose; mais Calvin n'y acquiesça pas, parce que c'était un reste de papisme que Berne voulait conserver. Quant à lui, il veut arracher du sol de l'Eglise jusqu'au dernier germe des traditions romaines. Il ne voit le salut de la Réforme que dans le retour pur et

simple à la foi apostolique. Il est logique, parfois même trop; mais un caractère aussi fortement trempé que le sien ne pouvait transiger avec l'erreur. Un synode convoqué à Lausanne pour résoudre la question la décida en faveur de Berne dont les députés étaient en majorité dans l'assemblée. Calvin et Farel appelèrent de cette sentence. Il fut arrêté qu'un synode plus impartial se réunirait après Pâques à Zurich, où la question serait tranchée par l'assemblée des Eglises helvétiques.

Ne dirait-on pas, en lisant ces lignes, que nous assistons à la querelle qui troubla la chrétienté aux jours où une grande discussion s'éleva entre les Eglises d'Afrique et celle de Rome, au sujet du jeûne et de la fixation du jour de la pâque? — Le propre de l'homme est de se passionner pour les petites questions.

Sans se douter du mal qu'ils faisaient à la cause de l'Evangile, les Bernois insistèrent auprès des magistrats genevois pour forcer Farel et Calvin à se soumettre, nonobstant l'appel de ces derniers, à un synode général. La décision de messieurs de Berne fut bien accueillie par les syndics, qui trouvèrent en elle, contre les réformateurs, une arme de guerre dont ils ne tardèrent pas à se servir. Pâques approchait : le conseil ordonna que la Cène serait désormais célébrée selon le rite bernois. Les réformateurs demandèrent qu'on attendît la décision du synode de Zurich. Le conseil refusa et défendit que la sainte Cène fût célébrée, à moins que ce ne fût avec du pain azyme.

Le vote du conseil jeta la ville dans une grande agitation : les vrais réformés gémissaient en silence, en voyant leurs plus belles espérances s'évanouir; mais les hommes qui voulaient vivre à leur guise demandaient avec des cris de rage que la Cène fût donnée comme Berne l'avait décidé. Jamais ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la religion ne fut plus profané; jamais communiants plus indignes ne demandèrent place au banquet dans lequel le Sauveur distribue à ses fidèles le pain de bénédiction, et à ses ennemis la coupe de mort et d'anathème. Ce jour-là Genève tomba bien bas, et révéla tout ce qu'il y avait de misères spirituelles dans le cœur de ses citoyens abandonnés au courant de leur

dévergondage religieux. Toutefois Dieu ne se laissa pas sans témoignage au milieu de cette débâcle morale ; les réformateurs furent à la hauteur de leur rude et difficile tâche ; si l'émeute gronda et mugit comme un orage, la vérité retentit comme un tonnerre. Farel est en chaire ; Saint-Pierre est rempli, comme aux jours où il sapait de sa parole éloquente les derniers fondements de la puissance romaine. Le temps où il était l'idole et l'espoir des masses n'est plus. Les applaudissements ont fait place aux murmures. L'orateur est triste, mais calme ; il promène ses regards sur cette foule qu'il espère encore sauver, quand elle veut se perdre. Il commande le silence par une prière fervente dans laquelle il indique les sentiments avec lesquels on doit s'approcher de la table sainte. Après sa prière, il regarde la foule ; et d'une voix dans laquelle il a fait passer toute sa volonté, il dit : « Aujourd'hui je ne distribuerai pas la Cène. » Des cris partent aussitôt de tous côtés ; on n'entend que ces mots : « La Cène ! la Cène ! nous voulons la Cène ! » Farel se dresse alors sur sa chaire, ses yeux flamboient de cette sainte colère qui animait les anciens prophètes en présence des crimes et des excès des enfants de Jacob. Sa voix puissante domine un instant le tumulte. « Non, ce n'est pas, s'écrie l'orateur, notre différend avec Berne qui cause mon refus ; c'est vous-mêmes, ce sont vos dispositions. La sainte Cène est un acte de foi, et hier vous avez blasphémé l'Evangile comme des furieux, avec des épées et des bâtons ! La sainte Cène est un acte de repentir : comment avez-vous passé la nuit dernière ? quel chagrin éprouvez-vous de vos fautes ? »

A ces dernières paroles de l'orateur l'orage éclate, la maison de paix devient un champ de bataille ; les plus furieux d'entre les opposants tirent leurs épées et se précipitent vers Farel qui, bouillant de cœur, mais froid de tête, se croise les bras et attend ses adversaires, sans que son visage trahisse la moindre émotion. Si Dieu n'eût veillé sur son fidèle témoin, c'en était fait de lui. Les amis du Réformateur l'entourent et le défendent ; ils épargnent ainsi à Genève un crime qui l'aurait replacé sous le joug des prêtres.

Une scène semblable se passait à Saint-Gervais. Comme

son frère d'armes, Calvin refusait de poser sur des lèvres profanes le corps sacré du Rédempteur, et soulevait, par sa parole austère et indignée, des murmures violents au milieu de ces masses auxquelles il tardait d'en finir avec la loi du Seigneur.

Genève s'était prononcée. Après avoir aboli le catholicisme, elle abolissait la morale évangélique. Le grand conseil, toujours le même, et puisant ses arrêts, non dans la justice, mais dans la volonté d'un peuple en délire, décrétait le bannissement de Calvin et de Farel, qui surent une fois de plus que ceux qui veulent vivre selon la piété qui est en Jésus-Christ sont voués à la persécution.

L'arrêt qui les condamna au bannissement fut rendu le lendemain de Pâques; le jour suivant, les Genevois l'approuvèrent sans discussion. Le saultier se rendit immédiatement après à leur demeure, et leur intima l'ordre de sortir de la ville sous deux jours.

« A la garde de Dieu! » s'écria Farel. Calvin, de sa voix grave, ajouta : « Si j'avais travaillé dans des vues humaines, je serais bien mal récompensé; mais je suis au service d'un Maître qui non-seulemeut rend ce qu'il doit à ses serviteurs, mais les récompense au centuple de ce qu'ils ont fait. »

Genève vient de se révéler telle qu'elle est; elle a brisé le joug du pape, mais elle n'a pas secoué celui du péché. Ce qu'elle veut, c'est de vivre à sa guise. Elle le dit tout haut en bannissant ses réformateurs, qui reprennent leurs bâtons de missionnaires et vont jeter ailleurs cette semence régénératrice dont elle ne veut plus. Ce ne sont pas les bannis qui sont à plaindre, ils partent avec tristesse, mais en paix. Tout ingrate que soit Genève, ils sentent que Dieu aura pitié d'elle, parce qu'ils laissent dans ces masses corrompues un levain céleste qui les empêchera de périr. C'est là leur espoir; ils partent.

Allez, nobles exilés, allez porter ailleurs, vous, Farel, votre éloquence, vous, Calvin, vos lumières; il est bon que Genève, livrée à elle-même, en faisant, non ce qui est bon, mais ce qui lui semble bon, apprenne à la rude mais salutaire école de l'expérience ce que peut devenir

une ville d'où le pape a été chassé, mais où l'Evangile n'a pas été pris pour règle.

Le peuple est content : il est délivré de ses censeurs. Les pasteurs que sa colère n'a pas atteints n'offrent plus qu'une digue impuissante aux flots débordés; ils laissent faire, ne pouvant rien empêcher. S'ils s'adressent aux magistrats, on les écoute avec respect; mais on leur refuse la force dont ils ont besoin, et Genève est livrée à la plus déplorable anarchie.

XXV.

Pendant que les événements que nous venons de retracer se passaient à Genève, Erasme, de Rotterdam, qui aurait pu disputer à Luther la place qu'il occupe dans l'histoire de la Réformation s'il eût eu la vie chrétienne et le courage du moine saxon, quittait Fribourg et allait mourir à Bâle. Affaibli par des travaux incessants, aigri par l'ombre que le docteur de Wittemberg jetait sur sa réputation longtemps sans rivale, dégoûté des prêtres et des moines, mais importuné par le bruit que faisait la Réforme, il ne songeait qu'à finir en paix une vie dont l'aurore avait été si radieuse. Quoique ses infirmités corporelles et ses soixante-dix ans bientôt révolus l'avertissent qu'il fallait se préparer à mourir, il était tourmenté par le besoin de faire parler de lui, voulant être toujours ce prince de la littérature dont l'Europe demandait chaque matin des nouvelles, et dont les rois et les grands de la terre quêtaient une lettre ou un compliment. De là ces travaux gigantesques qui tout à la fois étonnent et font pitié dans un homme plus tourmenté encore par sa vanité que par la maladie. S'il eût placé ailleurs sa joie et sa gloire, son soleil couchant eût été beau et magnifique, et, au lieu d'un lettré qui expire sur des livres, nous aurions eu un réformateur expirant sur un champ de combat devenu un champ de victoire. Erasme mourut comme il devait mourir : il vieillit, parce que le cœur lui manqua, et qu'il n'avait ni le courage de Farel, ni la foi de Calvin. Celui qui, tour à tour, avait courtisé le pape et flagellé les moines, attaqué la Réforme et complimenté Luther, ne pouvait être qu'un

homme de juste milieu. Aussi, quand la mort d'un grand homme est un événement, celle d'Erasme n'est qu'une voix qui s'éteint sans que le monde y prenne trop garde. Ainsi vont les choses ici-bas : on oublie vite ceux que le temps a usés et dont la parole n'a plus d'autorité dans le conseil des nations. Cependant leur voix s'est trop souvent mêlée à celle de leur siècle pour que leur mort passe complétement inaperçue. Mais la manière dont on accueille la lettre qui apprend qu'ils ne sont plus, dit assez que le siècle est capricieux et changeant, et que l'idole de la veille n'est bien souvent que l'oublié du lendemain. Il devait en être ainsi du célèbre auteur de tant d'ouvrages renommés. Il ne se passait pas du monde, mais le monde se passait de lui. Si l'on s'occupait encore du vieil Erasme, c'était par suite d'une vieille habitude. Aussi quand on apprit sa maladie, on voulut savoir comment il mourrait. Son suaire sera-t-il un froc ou un mantelet? A qui donnera-t-il ses os? Nul ne le savait, pas même peut-être Erasme lui-même. Mais enfin il s'affaiblissait et quittait Fribourg pour aller finir ses jours à Besançon, où le sénat lui avait offert une honorable hospitalité. La Providence en décida autrement, et celui qui aurait pu porter la barette et le chapeau rouge, s'il l'eût voulu, expirait dans cette même ville de Bâle qu'il avait quittée au moment où la messe y était abolie et la Réforme proclamée.

Dans le choix que le célèbre écrivain avait fait de Besançon pour la dernière étape de sa vie, l'homme se révèle tout entier. Cette ville était, en religion, un vrai juste milieu. Elle avait, d'un côté, trop d'indépendance pour se courber complétement sous le joug de Rome; et de l'autre, le Luthéranisme n'avait pas encore fait brèche dans ses murs. Erasme pouvait donc demeurer dans l'Eglise romaine tout en conservant la pleine indépendance de pensée qui le caractérisait. Ce n'était pas très-courageux, mais c'était fort commode.

Le savant était arrivé à Bâle, où ses amis lui avaient préparé une chambre; mais cette chambre n'était pour lui qu'une halte. Encore quelques jours, et il lèvera ses tentes et ira les planter pour toujours sur les bords du Doubs, près de ces vignobles de la Bourgogne dont le

jus vivifiant est devenu le lait de sa vieillesse. Ce vieillard, qui descend les froides marches de la tombe, est plein encore d'une fiévreuse ardeur. Ecrire est une des plus impérieuses nécessités de sa vie ; il faut qu'il écrive, et qu'il écrive sans cesse. Arbre des régions tropicales, il a des feuilles, des fleurs et des fruits en toute saison. La presse ne le trouve jamais en défaut, il a toujours de la copie pour elle, même quand il est couché sur un lit de douleur. A Bâle donc, il faisait un travail de révision sur Origène et un commentaire sur la *Pureté de l'Eglise.* Il ne voulait pas que le monde fût un seul jour sans avoir de ses nouvelles. Il y eut quelqu'un qui dompta cependant cette fiévreuse ardeur : ce fut la mort.

Depuis longtemps, le savant de Rotterdam sentait son corps s'affaiblir ; mais habitué aux souffrances et aux maladies, il avait fini par méconnaître leurs avertissements et s'abandonner à cette insouciance que donne l'habitude du danger. Mais enfin il y eut un jour où le doute ne fut plus possible : ce fut celui où la plume lui tomba des mains. Il baissa la tête et se soumit. Le 16 juillet 1536 l'agonie commença. Dans ce moment suprême, le mourant regarda à Celui devant lequel il allait comparaitre. Il ne demanda ni prêtres, ni sacrements ; il n'invoqua ni les saints, ni la Vierge, mais Dieu seul. Mon Dieu ! s'écria-t-il, délivrez-moi, mettez fin à mes maux ! Mon Dieu ! ayez pitié de moi ! Il récita le *Miserere* des mourants. A minuit il expira.

Ainsi se termina la vie de cet homme éminent, qui se sépara de Rome par ses écrits et par sa mort, et qui demeura cependant dans sa communion, parce qu'il n'embrassa pas ouvertement la Réforme. A quel parti appartient son manteau ? Nul, sans doute, ne s'en soucie. Suspect aux uns et aux autres, il ne fut pas assez courageux pour Luther, il fut trop indépendant pour le pape. A Dieu seul donc, auquel il s'adressa au moment suprême, de prononcer. N'anticipons pas sur son jugement, et souvenons-nous que ce que l'homme condamne, la sagesse divine souvent l'absout, et que ce qu'il absout, Dieu quelquefois le condamne. Sans doute, la vie d'Erasme appartient à la critique; mais il y a dans cette vie des profondeurs que Dieu seul pénètre. Quant à nous,

tout en regrettant que cet illustre savant ne nous apparaisse que comme un ami douteux, nous ne devons pas oublier qu'il est sorti de son carquois des flèches qui, en faisant à Rome de dangereuses blessures, ont préparé à la Réformation ses voies. Cette considération doit nous rendre sobres de critique, surtout si l'on se rappelle la nature timide d'Erasme, qui explique, avec son amoûr de la célébrité, sa vie amphibie. Paix donc à la cendre de ce combattant qui ne fut ni chef, parce qu'il n'eut pas d'armée, ni soldat, parce qu'il n'eut pas de chef! Mort entre les deux camps, sa disparition de la scène du monde ne changea rien à ses rouages. Nul ne le pleura, parce qu'il n'était pas assez sympathique; nul ne se réjouit de sa fin, parce qu'il ne faisait ombrage à personne. Les lettrés seuls jetèrent un laurier sur sa tombe, et si son éloge retentit dans quelques auditoires académiques, les masses ne s'aperçurent pas de sa mort. Après trois siècles et demi, pendant que les noms de Luther, de Farel, de Calvin, de Zwingle, de Mélanchthon, de Knox, leur sont connus, celui du savant de Rotterdam est pour elles celui d'un étranger. Ce n'est pas indifférence, c'est justice, les masses ont l'instinct de ce qui est vraiment grand.

Le corps d'Erasme repose dans la cathédrale de Bâle. La ville lui fit de magnifiques funérailles; elle les lui devait. C'est chez elle que l'illustre écrivain composa la plupart de ses ouvrages qui, en sortant des nobles presses de Froben, circulaient dans le monde entier. Elle ne l'avait pas oublié; et quoiqu'elle eût secoué le joug papal, elle se sentit redevable à l'égard des lettres dont le plus célèbre représentant venait de mourir dans ses murs. Les magistrats, les professeurs, les étudiants formèrent son cortége funèbre, et conduisirent ses restes en grande pompe dans la cathédrale, où ils les déposèrent. Après trois siècles et demi, Bâle n'a pas oublié le savant, qui est devenu l'une de ses gloires nationales. Le voyageur qui la traverse visite la maison qu'habitait l'auteur des *Colloques*. Il arrête avec un vif intérêt ses regards sur l'anneau qu'il portait habituellement, sur le cachet avec lequel il scellait sa volumineuse correspondance; il les arrête surtout sur son testament écrit de sa propre main,

précieuses reliques qui valent bien celles que Rome exhibe aux jours de ses joies ou de ses douleurs, soit qu'elle entonne un joyeux *Hosanna*, ou psalmodie tristement un *Miserere*.

Revenons maintenant en France pour y suivre le cours de la Réformation, et reprenons notre récit où nous l'avons laissé.

LIVRE IV.

—

I.

La mort de Louis de Berquin, nous l'avons déjà dit, porta ses fruits. Tous les lettrés voulurent savoir pourquoi la Sorbonne avait fait mourir un homme plus illustre encore par sa science que par sa noble origine. De là une recrudescence de cet esprit d'examen que le clergé avait cru pouvoir éteindre dans le sang de l'un de ses plus doctes représentants. A Orléans, à Bourges, à Rouen, à Lyon, à Toulouse, dans plusieurs autres villes, chacun commentait à sa manière le supplice du gentilhomme artésien. Le résultat de tous ces commentaires n'était pas favorable à la cause du clergé. Il redoublait donc de zèle, mais le zèle le servait mal, car la mort d'un luthérien devenait la vie de dix autres. Il ajoutait alors rigueurs à rigueurs, imputant à sa trop grande indulgence le peu de succès de ses efforts. Décidé à arrêter le mal dans ses progrès, il résolut d'abattre toute tête rebelle, fût-ce même la plus haute du royaume.

Parmi les victimes de son fanatisme, il en est une qui mérite une mention particulière, parce que son bûcher fait le pendant de celui de Louis de Berquin. Cette victime est Jean de Caturce, professeur à l'école de droit de Toulouse.

Cet homme, aussi remarquable par sa science que par la pureté de ses mœurs, était natif de Limoux. — On ne sait pas comment il adopta les idées nouvelles : il est probable cependant que la lecture de la sainte Ecriture et des écrits de polémique des luthériens lui fit trouver aux pieds de Jésus-Christ le pardon de ses péchés, dont

son âme avait soif. Nature ardente et méridionale, il dédaigna de s'envelopper d'obscurité pour échapper aux regards des Argus du clergé qui voyaient un hérétique dans tout homme qui osait penser par lui-même. De Caturce lui parut donc suspect. Il le fit arrêter et jeter dans un cachot.

Le dossier de son procès mérite d'être connu, ne fût-ce que pour rendre l'ultramontain moins amer et plus charitable à l'égard de ceux qui, pendant notre grande ère révolutionnaire, ont souillé de sang la cause de la liberté politique, la plus belle de toutes après celle de la liberté religieuse.

De Caturce fut accusé des crimes suivants :

1° Il avait fait une exhortation à Limoux ;

2° Le jour des Rois, au lieu de laisser dire à la compagnie au milieu de laquelle il se trouvait : *le roi boit*, il l'avait engagé à dire : *Christ règne en nos cœurs ;*

3° Après le repas il avait pensé qu'au lieu de chanter des chansons obscènes et de se livrer à des danses, ce serait mieux si chaque convive récitait un verset des saintes Ecritures.

Ces crimes parurent assez grands à ses ennemis pour le livrer au parlement.

Pendant tout le cours des débats, le pieux professeur embarrassa ses accusateurs et ses juges, en les sommant de lui prouver par les saintes Ecritures qu'il était dans l'erreur. Dans l'impossibilité où étaient ces derniers de lui trouver un crime qui fût, à leurs yeux, digne de mort, ils lui proposèrent de le délivrer s'il voulait, dans une leçon publique, rétracter ses croyances, ou déclarer qu'il avait failli sur trois points. De Caturce hésita un moment, il était si jeune encore ! la foi cependant l'emporta, et l'esprit triompha de la chair. Il fut condamné à être brûlé vif.

Le 15 juin 1532, la place de Saint-Etienne était pleine d'une foule immense accourue pour le voir mourir. Ce jour-là, la justice et le clergé déployèrent tout l'éclat de leurs pompes funèbres. Rien n'y manqua : juges, prêtres, moines, bourreaux y étaient au grand complet ; et puis le patient n'était ni un meurtrier, ni un larron : c'était un homme de science, un professeur de l'école, un luthérien

enfin. Rien ne manqua à la mise en scène, et le public toulousain, qui devait plus tard battre des mains au supplice de Calas, fut exact au rendez-vous.

Dieu soutint le martyr dans ses longues heures d'angoisses et de douleurs, et lui facilita le moyen d'annoncer son Evangile. « Pendant que les prêtres, dit Crespin, procédaient à sa dégradation de clerc, et ses juges à celle de ses degrés de licence, de Caturce eut la liberté de parler, si bien qu'à tout ce qu'on lui faisait ou disait, il avait toujours quelque passage de l'Ecriture bien pertinent pour instruire et redarguer la bêtise de ses juges devant les escholiers. »[1]

Jamais l'intrépide professeur n'avait eu pareille chaire et pareil auditoire; jamais aussi il n'avait donné semblable leçon. C'était saint Paul dans les chaînes annonçant le Dieu inconnu à des chrétiens dégénérés, moins humains que les païens d'Athènes et de Corinthe.

Selon l'usage de ces temps à demi-barbares, une chaire était dressée en face du bûcher du martyr. — Un jacobin y monta pour débiter ce qu'on appelait alors le *sermon de la foi catholique.* Il prit son texte dans le quatrième chapitre de la première épître de saint Paul à Timothée, et prononça ces paroles de l'apôtre : « L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps quelques-uns se révolteront de la foi, s'adonneront à des doctrines de démons. » Arrivé là, il coupa court, dit Crespin ; mais de Caturce lui cria d'une voix forte : « Suivez au texte, achevez de lire. » Le jacobin, en entendant de Caturce, se troubla et demeura court : « Si vous ne voulez pas achever de lire le passage je le ferai pour vous, » lui cria le martyr, qui, voyant que le prédicateur avait les lèvres cachetées, termina le texte, si mal à propos commencé, en prononçant d'une voix forte et bien accentuée ces paroles : « Qui défendront de se marier et de s'abstenir des viandes que Dieu a créées afin que les fidèles et tous ceux qui ont connu la vertu en usent avec actions de grâces. »

Pendant que le jacobin, muet de rage et de honte, gardait un silence forcé, de Caturce fit, à la place du sermon de la foi catholique, le sermon de la foi luthérienne.

[1]Crespin, liv. II, p. 99.

Il parla avec une sainte énergie, et montra, avec cette divine éloquence que donne une foi vivante, qu'il ne mourait que pour avoir voulu être fidèle aux enseignements de la primitive Eglise. Ses écoliers, qui l'écoutaient, étaient profondément attendris ; Dieu leur donnait dans cet homme, qui leur apprenait naguère la science du droit, un apôtre qui leur révélait celle du salut.

Quand les juges et les prêtres eurent terminé la terrible et burlesque comédie de la dégradation du patient, de Caturce fut revêtu, comme le Christ, d'un vêtement ridicule qu'on lui jeta dédaigneusement sur les épaules ; puis il fut conduit au palais pour entendre lire sa sentence de mort. « O palais d'iniquité et siége d'injustice!!» s'écria-t-il en sortant. Le martyr ne se démentit pas un seul instant : il glorifia son Sauveur jusques à son dernier soupir. Sa mort eut d'autres résultats que ceux qu'en attendaient ses ennemis. « On ne saurait exprimer, dit encore Crespin, le grand fruit que fit sa mort spécialement vers les escholiers qui lors étaient en cette université de Toulouse, assavoir l'an 1532.[1] »

II.

Les premières pages de l'histoire du Protestantisme ne se lisent guère qu'à la lueur des bûchers. Mais ces pages ont leur enseignement et prouvent, jusqu'au dernier degré de l'évidence morale, que la Réformation naquit d'un besoin profondément senti de retourner à la foi et à la sainteté de vie des premiers chrétiens. Parmi ceux que les parlements condamnèrent à la prison ou à la mort, nul ne perdit la liberté ou la vie comme malfaiteur. Ceux que la flamme dévora ne périrent que parce qu'au nom des saintes Ecritures ils rejetaient les enseignements de Rome. Là était tout leur crime : il est bon de le constater ; sans cela les causes premières de la grande révolution religieuse du seizième siècle pourraient nous échapper.

Pendant l'année 1533, si fertile en péripéties, l'un des membres les plus dévoués de l'Eglise naissante de Paris rendit témoignage à l'Evangile. Ce fidèle s'appelait Jean

[1] Crespin, liv. II, p. 99.

Pointet : il était originaire de Menton, près d'Annecy, en Savoie, et demeurait à Paris, où il exerçait la profession de chirurgien. Habile et exercé dans son art, il avait une clientèle qui s'accroissait de jour en jour. Parmi ses clients, il comptait des prêtres et des moines qui venaient à lui pour être guéris de maladies honteuses. Dans sa verte franchise, Pointet menaçait ces malheureux des justes jugements de Dieu, et leur montrait dans leurs personnes les tristes effets du célibat que leur Eglise leur imposait comme un devoir quand l'Ecriture le qualifie de doctrine diabolique. Les mêmes hommes dont Pointet guérissait le corps et dont il voulait guérir l'âme, le dénoncèrent au parlement; et l'un d'eux, curé de l'église de Saint-André-des-Arts, et membre zélé de la Sorbonne, le fit saisir. Son procès ne fut pas long : il fut condamné à être étranglé, puis à être brûlé.

Le jour où la sentence devait être exécutée, Pointet était dans la chapelle de la conciergerie avec un moine. Ce dernier, désireux de réconcilier le patient avec son Eglise, le pressait vivement de se jeter à genoux devant une image, et de demander à Dieu pardon de ses hérésies. « Retire-toi de moi, Satan, » lui dit le condamné, en lançant sur le moine des regards où se peignaient tour à tour le mépris et la colère. Celui-ci quitta aussitôt le prisonnier, monta dans la chambre criminelle, et raconta ce qui s'était passé au président. Ce dernier, suivi de deux conseillers, descendit dans la chapelle de la conciergerie et essaya de décider le condamné à faire ce que le religieux lui avait conseillé. Pointet, dans un accès d'indignation qui alla jusqu'à la colère, les appela larrons, meurtriers, bourreaux, qui, sans raison, faisaient mourir les disciples de Jésus-Christ.

Le président et ses deux conseillers, irrités de la résistance du martyr, et surtout de ses apostrophes véhémentes, aggravèrent les douleurs de son supplice en ordonnant qu'avant d'être étranglé et brûlé, il eût la langue percée, à moins qu'il ne se rétractât. Il ne se rétracta pas, et mourut avec un saint courage.

III.

L'exil de Bedier, qui eut lieu quelque temps après, fit croire aux fidèles de Paris que François Ier était décidément favorable à la Réforme. Il est cependant assez difficile de connaître les causes de ce changement. Cédait-il aux instances de la duchesse d'Etampes ou à celles de sa sœur Marguerite? ou bien voulait-il faire de la politique pour se concilier la faveur des princes protestants? Peut-être un peu de tout cela à la fois. Ce fut donc avec joie que les luthériens apprirent que le roi était décidé à appeler auprès de lui le célèbre Mélanchthon, dont le nom était un symbole de science et de paix.

De tous les hommes de la Réforme, c'est peut-être le seul devant lequel les défenseurs de Rome se soient arrêtés avec quelque respect. Ils n'ont qu'un regret, c'est qu'il soit sorti de leur Eglise, parce qu'en y demeurant, il aurait pu, disent-ils, travailler à sa régénération et arrêter les progrès de l'hérésie. Chez Mélanchthon la science la plus profonde s'unissait à la plus grande douceur de caractère. Ami de la paix, tout en marchant sous la bannière de Luther, il eût voulu le modérer, et, par des moyens plus doux, arriver au même but que lui. Dans ces jours d'orages et de luttes théologiques, Mélanchthon était le trait d'union entre les catholiques qui voulaient une réformation dans l'Eglise, et les luthériens qui ne voulaient pas suivre en tout et partout le moine saxon. Mais avec tout son génie, le savant Allemand ne pouvait être qu'un médiateur et jamais un chef, parce qu'il manquait d'initiative. Le sort des moyenneurs de tous les temps et de tous les lieux est d'être dépassés, car ils ne savent ni retrancher tout le mal, ni vouloir tout le bien. Mélanchthon ne pouvait être que ce qu'il fut: une grande lumière, le premier homme de la Réformation allemande après Luther. Ce fut ce théologien célèbre que François Ier se décida à appeler auprès de lui. Le choix ne pouvait être meilleur.

IV.

A cette époque, la sœur de François Ier publia *le Miroir*

de l'âme pécheresse. La Sorbonne, qui lui eût pardonné ses trop célèbres contes, si toutefois ils sont sortis de sa plume,[1] ne lui pardonna pas un livre dans lequel il n'était question ni de confessionnal, ni d'indulgences, ni de purgatoire, mais uniquement de Jésus-Christ, seule source de vie et de salut. Dans ce livre, l'illustre et pieuse princesse parlait de la grâce, comme saint Augustin, et s'écartait en tous points de l'Eglise romaine pour ce qui concerne l'obtention du salut. L'ouvrage était à peine sorti des presses de l'imprimeur, qu'il était déjà dans toutes les mains. Il irrita au plus haut point la Sorbonne qui manifesta bruyamment sa désapprobation. Du haut de la chaire des prédicateurs attaquèrent, avec une ardeur qui tenait de la rage, le livre de la princesse, et ne craignirent pas de descendre jusqu'à des personnalités qui auraient pu être compromettantes pour Marguerite, si par la pureté de sa vie elle n'eût été à l'abri des atteintes de la calomnie.[2]

Les sorbonistes, aiguillonnés par Bedier, ne se contentèrent pas de faire attaquer la noble sœur de François Ier par leurs partisans : ils essayèrent de l'immoler à la risée publique. Ils firent jouer au collége de Navarre une comédie où Marguerite de Valois figurait parmi les personnages de la pièce : elle apparaissait sur la scène sous le nom d'une princesse occupée à filer et à coudre. Une furie la pressait de quitter son aiguille et son fuseau pour lire la sainte Ecriture. Pendant quelque temps elle résiste, et finit par céder. Elle ouvre le livre, le parcourt; à mesure qu'elle lit, son visage s'anime, sa tête se monte, ses yeux brillent d'un éclat diabolique, elle devient une véritable furie.

Il y avait plus de méchanceté que d'esprit dans la comédie. Ceux qui la firent étaient étrangers aux divines harmonies du livre qui donne la sagesse aux simples, et que David trouvait plus précieux que l'or et plus doux que le miel. Quand l'esprit de parti atteint un certain degré, il ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. Sans s'en

1 Audin le met un peu en doute. Ce serait assez pour croire que la calomnie les lui a attribués.

2 Voir note XVI.

douter, comme le sanhédrin, il soufflette le Christ à la joue.

Le livre de Marguerite de Valois devait avoir un honneur que Rome n'accorde qu'aux écrits qu'elle poursuit de ses anathèmes; il fut classé parmi les livres suspects par Nicolas Le Clerc, chargé par l'université de Paris de faire la recherche des livres hérétiques.

Justement indignée des attaques de Bedier et de ses collègues, Marguerite se plaignit à son frère. Celui-ci, peu touché du contenu du *Miroir de l'âme pécheresse*, mais très-irrité contre les insolents qui avaient osé attaquer sur leurs tréteaux une fille de France, ordonna contre eux des poursuites. Plusieurs furent jetés en prison. Appelée à examiner le livre de Marguerite, l'université de Paris, qui avait alors pour recteur Michel Cop, désavoua, moins sans doute par conviction que par crainte, l'arrêt de la Sorbonne. Cet acte de l'université calma momentanément l'ardeur des ennemis des luthériens, et donna à ces derniers espoir et courage; surtout quand ils virent, quelque temps après, revenir à la cour Gérard Roussel et deux moines de l'ordre des augustins, Berthault et Courault.

Tous ces avantages momentanés étaient dus à la persistance de Marguerite et à la versatilité de son frère, qui, aujourd'hui, frappe les hommes qui ont insulté sa sœur, et qui, demain, frappera sans pitié les luthériens, parce qu'il les croira ennemis de son autorité.

L'arrivée des trois prédicateurs qui, sous la protection de la sœur de François I[er] prêchaient à la cour, irrita surtout Bedier, déjà furieux de la décision de l'université qui avait relevé des censures de la Sorbonne *le Miroir de l'âme pécheresse.* Convaincu, plus qu'aucun de ses collègues, de la justice de la cause qu'il soutenait, le syndic ne mettait pas de bornes à son zèle; il croyait, de bonne foi, que celui qui faisait la guerre à son Eglise la faisait à Dieu même; il se montrait conséquent dans ses haines et demeurait constamment fidèle à l'esprit de sa robe. Il se présente donc à nous comme l'incarnation vivante du principe ultramontain, plus digne encore de pitié que de haine. Quand les principes vrais ou faux nous dominent, nous en devenons les esclaves pour le bien ou pour le mal.

Les discours de Gérard Roussel exaspérèrent Bedier. Ce

luthérien était le prédicateur que Marguerite affectionnait le plus: elle aimait sa parole forte, incisive, mais toujours douce. Elle le chargea de prêcher le carême en sa présence, au grand scandale de tous les ennemis des réformés. Une foule d'élite se pressait à ses sermons. Sous sa parole, et surtout sous le marteau de la sainte Ecriture, les dogmes romains étaient battus en brèche. Tout ce que la Bible gagnait en autorité, le pape le perdait en puissance. Livré à ses plaisirs, François Ier laissait crier les sorbonistes. Rien ne lui tenait moins à cœur que la messe et les plaintes de Bedier et de ses amis. Mais ce qu'il laissait faire avec autant de facilité, il le laissait proscrire avec la même insouciance.

Quand on étudie la vie de ce monarque, qui pouvait décider du sort de Rome et la briser comme un verre fragile, on reporte involontairement ses regards vers le Roi des rois, qui tient dans sa main le cœur des princes, comme le potier son argile. Tout se rapetisse alors, lui seul est grand.

A force de ruses et d'intrigues, Bedier parvint à faire taire les voix qui l'importunaient. Il ne réussit cependant qu'à demi, car Gérard Roussel, Bertault et Courault, ardents comme des missionnaires qu'aiguillonne la vue des erreurs qu'ils sont appelés à combattre, allaient de maison en maison, attaquant Rome et répandant la sainte Ecriture. L'esprit d'examen, ravivé par la mort d'un grand nombre de martyrs, prenait de nouvelles forces et donnait à la Sorbonne des alarmes d'autant plus grandes, que chaque jour elle apprenait une nouvelle victoire de ses ennemis. Dans l'impossibilité où elle était pour le moment de livrer à des juges les hardis missionnaires, elle fit prêcher une nouvelle croisade contre eux. Dans les diverses paroisses de Paris, les prédicateurs les présentaient comme des insensés, ennemis de tout ordre moral, religieux et politique. C'étaient des monstres, des tisons d'enfer. La sainte Ecriture avait une large part de ces insultes passionnées. Ces attaques n'atteignaient pas leur but. Elles irritaient sans doute certaines personnes contre les propagateurs des saints enseignements, mais elles donnaient en même temps à d'autres le désir de connaître ces hérésies si damnables, pour lesquelles le clergé n'avait

pas assez d'anathèmes. Si dans ce moment les luthériens avaient pu opposer discours à discours, chaire à chaire, Paris tout entier se fût rangé avec une sympathique acclamation du côté de la Réforme. Cela ne se fit pas : ce n'était pas dans les plans de Dieu.

Les attaques qui, à l'instigation de Bedier, avaient lieu dans les diverses églises de Paris, ne lui faisaient pas oublier le bras séculier. Il dénonça les prédicateurs et obtint un mandat d'arrêt contre eux. Bertault seul échappa aux poursuites : Courault et Gérard Roussel ne furent pas condamnés, grâce à l'université qui, peut-être un peu par jalousie contre la Sorbonne, déclara, le 12 mai 1533, que les propositions imputées aux accusés n'avaient que l'apparence de l'hérésie.

V.

Le tour de Bedier était arrivé. Cet homme qui, comme l'ultramontain de nos jours, subordonnait tout à l'autorité de son Eglise, prêt, à toute heure du jour, à jeter le trône par-dessus l'autel, avait blessé le roi par des discours insolents et séditieux. François Ier le frappa avec la même facilité qu'il frappa plus tard les luthériens : Bedier fut exilé.

Cinq ans plus tard, le 8 février 1537, dans un château bâti au milieu des vagues de la mer, sur les côtes orageuses de la Bretagne, Bedier se mourait, seul, sans autres témoins de son agonie que son geôlier et le prêtre qui l'assistait dans ses derniers moments. Il se préparait à comparaître devant Celui qui rend à chacun selon ses œuvres, et récompense l'homme selon la mesure de sa fidélité. Que se passait-il en ce moment suprême dans le cœur de ce prêtre, qui eût voulu pouvoir noyer la Réforme dans le sang de son dernier disciple? Dieu seul le sait. Pendant les heures de sa dure et humiliante captivité, tourna-t-il ses regards vers Celui qui, seul, est le chemin, la vérité et la vie? Dieu seul le sait encore. Quoi qu'il en soit, nous désirons que la disgrâce et l'infortune lui aient donné leurs sévères leçons, et que celui qui ne respirait, comme Saul de Tarse, que le carnage, ait entendu au mi-

lieu des vagues de l'océan le *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* Oh ! il y a quelque chose de triste dans ce lit de mort qui est un bûcher, mais un bûcher aussi peu honorable que celui de Louis de Berquin est glorieux. Le temps réunit tout, palais et chaumières, rois et sujets, martyrs et bourreaux.

Le château dans lequel expira Bedier est le célèbre mont Saint-Michel.

VI.

Il est plus facile d'avoir de la force que de la modérer. L'histoire de toutes les révolutions politiques et sociales le démontre, sans que pour cela le passé apporte une leçon salutaire à l'avenir. Ce qui arriva dans l'arène politique eut lieu dans l'arène religieuse. Les luthériens, qui jusque-là avaient, malgré la Sorbonne et le parlement, gagné du terrain, auraient compromis complétement leur œuvre, si elle n'eût pas procédé directement de Dieu. Ils furent trop impatients. Dans leur ardeur à tout gagner, ils faillirent tout perdre. Voici comment cela arriva : la petite Eglise de Paris croissait en connaissance et en grâce sous la pieuse et habile direction de Gérard Roussel et de Courault. Chaque jour de nouveaux membres venaient grossir ses rangs. Fondée au milieu des périls, menacée sens cesse dans son existence, ne sachant pas toujours le matin ce que le soir lui réservait, elle avait cette sève de vie que donne le danger, qui, ôtant toute confiance au bras de la chair, porte naturellement le fidèle à chercher en Dieu sa force et sa consolation. Le jour où le troupeau perdit par l'emprisonnement ses deux pasteurs, il perdit ses deux guides. Livré à lui-même, il n'eut ni assez de tête pour orienter sa barque, ni assez de sagesse pour attendre en paix sa délivrance. Comme dans toutes les maisons sans maître, l'esprit d'insubordination introduisit au sein de l'Eglise des divisions qui y formèrent deux camps bien tranchés : celui des *temporiseurs* et celui des *zélés*.

Les premiers voulaient que l'on usât de prudence et de ménagements, que les réunions continuassent à être secrètes et que rien au dehors ne distinguât les fidèles de

leurs ennemis. En agissant ainsi, disaient-ils, nous prospérerons ; puis, quand sonnera l'heure de déclarer ouvertement notre foi, Dieu saura bien nous la faire entendre. Prévenant le reproche de faiblesse que les zélés ne pouvaient manquer de leur adresser, ils disaient : La sagesse veut qu'on attende l'heure de Dieu et non qu'on la devance. Jésus-Christ d'ailleurs nous recommande la prudence, dans ces paroles si connues où il ordonne de fuir la persécution : « Si on vous persécute dans un endroit, fuyez dans un autre. » Ainsi parlaient les temporiseurs.

Les seconds appelaient lâcheté ce que les premiers nommaient prudence. Selon eux, le mieux était de rompre ouvertement avec l'erreur et de faire une profession publique de leur foi à l'Evangile, au risque d'attirer sur eux la haine du clergé et même de perdre leurs biens et leur vie. Dieu, disaient-ils, méprise les timides. Ce qu'il aime, c'est la fidélité à confesser son nom. C'est donc renier le Christ devant les hommes, que de n'oser se déclarer son disciple par crainte de Pilate et des pharisiens. Ils citaient saint Etienne mourant pour la confession du nom de Jésus ; ils citaient surtout les apôtres, descendant de leur chambre haute sur la place publique et prêchant hardiment la bonne nouvelle du salut, en face de la croix sanglante de leur Maître. Ainsi parlaient les zélés.

VII.

Comme le petit troupeau était divisé d'opinions et qu'il y avait dans le parti des temporiseurs des hommes connus par leur courage, et dans celui des zélés des fidèles cités pour leur sagesse, les frères décidèrent que provisoirement il ne serait rien changé dans leur manière de se conduire. Nonobstant cette décision, quelques membres, plus impatients que les autres, députèrent l'un d'eux, nommé Feret, auprès de leurs compatriotes qui prêchaient la Réforme dans la partie de la Savoie avoisinant la Suisse. Leur but, en l'envoyant, était de leur demander des conseils et des directions, vu la position difficile et tout exceptionnelle de l'Eglise de Paris.

Imagination vive et ardente, Feret fut profondément

impressionné de tout ce qu'il vit et entendit. Il fut surtout frappé de la différence qui existait entre le mouvement religieux de Paris et celui des bords du Rhin et de la Suisse. Là, dans ces lieux bénis, pendant que dans la capitale de la France les fidèles se cachaient, la Réforme déployait hautement sa triomphante bannière. Partout les superstitions romaines disparaissaient comme se dissipe la nuée du matin devant le soleil levant; partout les missionnaires se montraient infatigables; partout les pasteurs remplaçaient les prêtres; la chaire, l'autel; le prêche, la messe. Des villes importantes se déclaraient ouvertement contre Rome, et les noms vénérés de Bucer, de Capiton, de Farel, de Saunier, portés sur les ailes de la renommée, allaient de lieu en lieu semer l'effroi dans le cœur des prêtres et l'espérance dans celui de leurs adversaires. Il n'en fallait pas tant pour surexciter Feret à une époque de fermentation où la prudence était plus rare que le zèle. Ce qui l'émerveilla surtout, ce fut de voir les luthériens à l'œuvre : quand ils s'emparaient d'une ville ou d'un village, ils abolissaient officiellement la messe, renversaient les autels, brisaient les statues, déchiraient les images, brûlaient les confessionnaux et jetaient aux quatre vents des cieux les reliques, jusque-là l'objet de la vénération des masses. Tels étaient les hommes auprès desquels Feret avait été député. Il était dès lors bien difficile qu'il en rapportât des conseils marqués du sceau de la prudence. Hommes d'action, ayant plusieurs fois exposé leur vie, prêts à l'exposer encore, ils ne connaissaient pas les demi-mesures. Ils conseillèrent donc aux frères de Paris de rompre ouvertement avec Rome, de confesser leur foi et de laisser à Dieu le soin de leurs biens et de leur vie. Dans ce conseil, il y avait de l'homme et du chrétien.

Au moment où Feret se décida à quitter les fidèles de la Savoie pour porter leur réponse à ceux de Paris, l'idée lui vint de frapper un grand coup et de répandre un traité intitulé : *Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la* messe papale, *inventée directement contre la sainte Cène de Nostre-Seigneur, seul médiateur et seul sauveur Jésus-Christ.*

Comme tous les réformés de cette époque, et la plupart de ceux des suivantes, Feret voyait toute l'hérésie ro-

maine dans la messe. Par son appareil pompeux elle lui rappelait une cérémonie païenne; par son prêtre trônant sur l'autel, Dieu effacé par l'homme; par son latin, le mépris d'un commandement précis de saint Paul; par son hostie, l'altération de l'un des deux éléments du sacrement de la Cène; par l'absence de la coupe, un vol fait au peuple; par la transsubstantiation, un outrage sanglant fait à la majesté du Fils de Dieu. Tout cela est vrai, sans doute, mais non dans le sens absolu qu'y attachait Feret; car Rome est plus loin de la Réforme par son pélagianisme que par sa messe, qui n'est que l'un des mille moyens qu'elle a de substituer, dans l'administration du salut, le pouvoir de l'homme à celui de la grâce.

Aux jours où la Réforme éclata, il était plus facile aux masses de juger ce qui est du domaine des yeux que ce qui est de celui de l'entendement. Source des abus les plus scandaleux, parce que le clergé ne se donnait pas même la peine de les cacher, la messe devint le point de mire des attaques des luthériens. Il leur semblait qu'en l'abolissant ils effaceraient le papisme de dessus la terre. Les sentiments de Feret étaient donc ceux de tous les réformés de cette époque, qui jetaient à la tête de tout prêtre chantant messe l'épithète d'idolâtre. Si quelque chose peut l'excuser, c'est le courant des idées au milieu desquelles il vivait.

Voici un fragment de ce pamphlet, dont l'auteur ne nous est pas connu.[1] Il nous donne l'idée du style âcre et violent de l'auteur.

«...... Parquoy comme ennemis de Dieu et de sa sainte parole, à bon droict on doit les rejetter et merveilleusement détester. Car n'ayant eu nulle honte de vouloir enclorre le corps de Jésus en leur oublie : aussi (comme effrontez hérétiques qu'ils sont) ils n'ont eu aucune honte et vergogne de dire qu'il se laisse manger aux rats, araignes et vermine, comme il est escrit de lettre rouge en leurs Messels, en la XXII Cautelle, qui se commence ainsi, « si le corps du Seigneur estant consumé par les souris et les araignes, est devenu à rien, ou soit rongé : si le ver est trouvé tout entier dedans, qu'il soit bruslé et

[1] On l'a attribué à Farel. Il sortait des presses de Neuchâtel.

mis au reliquaire. » O terre, comment ne t'ouvres-tu pour engloutir ces horribles blasphémateurs! O vilains et détestables! ce corps est-il du Seigneur Jésus, vray Fils de Dieu? se laisse-t-il manger aux souris et aux araignes? lui qui est le pain des anges et de tous les enfants de Dieu, nous est-il donné pour en faire viande aux bestes?... O misérables, quand il n'y aurait autre mal entre toute votre théologie infernale, sinon en ce que vous parlez tant irrévéremment du précieux corps de Jésus, combien méritez-vous de fagots et de feu, blasphémateurs et hérétiques, voire les plus grands et énormes qui jamais ayent esté au monde? Allumez donc vos fagots pour vous brusler et rostir vous-mêmes, non pas nous, pour ce que nous ne voulons croire à vos idoles, à vos dieux nouveaux et nouveaux christs, qui se laissent manger aux bestes et à vous pareillement, qui estes pires que bestes, en vos badinages, les quels vous faites à l'entour de votre Dieu de paste, duquel vous vous jouez comme un chat d'une souris: faisans les marmiteux, et frappans contre vostre poitrine, après l'avoir mise en trois quartiers comme étant bien marris, l'appelans Agneau de Dieu, et lui demandans la paix. Saint Jean monstrait Jésus-Christ vivant et tout entier (qui était la vérité des agneaux qui ont esté figurés en lui en l'Ancien Testament) et vous monstrez vostre oublie partie en pièces: puis la mangez, vous faisans donner à boire. Saint Jean a-t-il mangé Jésus-Christ en ce poinct? Que pourroit dire un personnage qui n'aurait jamais veu telle singerie? Ne pourroit-il pas bien dire: Ce poure agneau n'a garde de devenir mouton; car le loup l'a mangé.....

» ...... Mais le fruict de la messe est bien autre, comme l'expérience nous le démontre. Car par icelle, toute connoissance de Jésus-Christ est effacée, la prédication de l'Evangile est rejettée et empeschée, le temps est occupé en sonneries, hurlements, chanteries, vaines cérémonies, luminaires, encensemens, déguisemens, et telles manières de sorcelleries, par lesquelles le poure monde est (comme brebis ou moutons) misérablement trompé, entretenu et tourmenté, et par ces loups ravissans mangé et dévoré. Et qui pourroit dire et penser les larrecins de ces paillards? Par cette messe, ils ont tout empoigné, tout

destruit, tout englouti. Ils ont déshérité princes et rois, seigneurs, marchans et tout ce qu'on peut dire, soit mort ou vif. En somme vérité leur faict défaut, vérité les menace, vérité les pourchasse, vérité les épouvante : par laquelle en bref leur règne est destruit à jamais. »

VIII.

A son retour, Feret fit connaître aux frères de Paris la réponse de ceux de Savoie ; il communiqua ensuite à quelques amis, et notamment à Courault, l'écrit contre la messe. Celui-ci approuva le fond, mais désapprouva la forme, et fut d'avis avec beaucoup d'autres fidèles, connus par leur sagesse et leur courage, qu'il ne serait pas prudent de le répandre, parce que sa diffusion serait le moyen infaillible d'exciter la rage de leurs ennemis, et de les porter à de nouvelles persécutions.

Ces sages avis ne furent pas écoutés. Feret, à côté de son ardeur de polémiste, singulièrement accrue par tout ce qu'il avait vu, avait aussi son amour-propre d'homme. Il regardait la philippique dont il était porteur comme un chef-d'œuvre, et voyait en elle le pendant de la célèbre *Captivité de Babylone* de Luther. Les encouragements qui lui eussent fait défaut, s'il eût rapporté de son voyage une réponse pacifique, ne lui manquèrent pas avec les conseils téméraires des luthériens de la Savoie. La sagesse ne fut pas écoutée. Courault, lui-même, malgré son âge et son expérience, se laissa entraîner, et le 18 octobre 1534 les Parisiens en se réveillant virent leurs rues et leurs places publiques tapissées de petits traités en forme de placards. Ils s'approchent, lisent, et ne sont pas peu étonnés en voyant leur messe attaquée dans un style violent, dégénérant sans cesse en personnalités et en insultes. Ils s'indignent moins encore du contenu du pamphlet que de sa forme. Tel d'entre eux qui eût applaudi à une dissertation de Mélanchthon contre la messe, se sent plein de colère contre l'écrit sans charité qu'il a sous les yeux.

Les réformés devaient expier cruellement le zèle imprudent de Feret. François I[er], à son retour de Blois, trouva l'un des placards affiché à la porte de son cabinet.

Cet acte lui parut si insolent qu'il oublia Mélanchthon, et jura de punir les coupables. Dans son indignation, il ne pouvait comprendre un tel excès d'audace ; et dans ces Réformés, qui ne songeaient nullement à amoindrir son autorité, il ne vit que des séditieux qui, après avoir porté la main sur l'autel, la porteraient infailliblement sur son trône. Son entourage, généralement défavorable à la Réforme, saisit l'occasion au vol; et le même homme qui voulait faire venir Mélanchthon à sa cour pour y discuter avec les principaux théologiens de son royaume, fit appeler le lieutenant criminel Morin, « grand adversaire, dit Théodore de Bèze, de la religion, fort dissolu en sa vie et renommé entre tous les juges de son temps pour la hardiesse qu'il avait de faire des captures et sa subtilité à surprendre les criminels en leurs réponses. [1] »

L'ouvrier était à la hauteur de l'œuvre. Il rechercha ceux de la nouvelle religion, et réussit si bien, qu'en peu de temps il remplit, dit de Bèze, les prisons d'hommes et de femmes de qualité.

Le traité-placard portait ses fruits : les fidèles en sentaient déjà toute l'amertume.

IX.

La terreur était au camp des luthériens, qui ne doutèrent plus du sort qui les attendait après avoir été témoins d'une procession fameuse qui a pris date dans l'histoire. Elle eut lieu en expiation de l'outrage fait au saint-sacrement. Le 21 janvier 1535, elle sortit de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, entre huit et neuf heures du matin, au milieu d'un immense concours de population. En tête marchaient des prêtres vêtus d'habits resplendissants, portant dans des coffrets, les uns avec les mains, les autres sur des coussins de velours, les reliques de saint Germain, de saint Landry, de sainte Geneviève. Pour cette occasion solennelle, la Sainte-Chapelle avait ouvert tous ses trésors ; et, pour la première fois depuis saint Louis, ses reliques si renommées étaient sorties de ses reliquaires pour être promenées processionnellement.

[1] Théod. de Bèze, an. 1534.

Parmi toutes ces richesses dédaignées des luthériens, figurait au premier rang la tête de saint Louis. Le clergé voulait, par ce luxe de mise en scène, faire descendre la rosée de la grâce sur les catholiques et le feu du ciel sur les novateurs.

Le vieillard courbé sous le poids des ans, en voyant passer l'immense et splendide cortége, ne se souvint pas d'avoir vu quelque chose d'aussi beau et d'aussi imposant. Evêques, abbés mitrés, chanoines, religieux de tous les ordres y foisonnaient. La Sorbonne y était au grand complet. Après la Sorbonne, venait du Bellay, évêque de Paris, portant dans les mains le saint-sacrement. François Ier suivait, tête nue, tenant à la main une grande torche de cire vierge. Après le roi venaient les princes, les princesses, des ducs, des comtes, des ambassadeurs. La foule suivait ou formait la haie.

D'un pas grave et lent, le cortége parcourut les principaux quartiers de la ville, et fit une halte dans ses six principales places, au milieu de chacune desquelles s'élevait un magnifique reposoir pour le saint-sacrement.

Jusqu'ici le clergé ne nous apparaît que comme un habile maître des cérémonies. Il adorait Dieu à sa manière, montrant sa foi par les pompes de son culte. Dans son zèle cependant il voulait présenter au Christ dont il se constituait le vengeur quelque chose de plus précieux que les prières et les pompes de son culte : il lui offrait du sang. A côté de chaque reposoir, il avait fait dresser une potence et un bûcher. Michel Morin, le grand pourvoyeur de la fête, lui avait livré six luthériens, un pour chaque bûcher. Le peuple ne pouvait contenir sa joie ; peu s'en fallut que, dans sa hâte de les voir mourir, il ne les arrachât des mains de ses bourreaux pour les déchirer lui-même.

Cette joie atroce explique la mort de saint Etienne, le premier martyr chrétien.

Dans cet horrible et sacrilége drame, les luthériens furent admirables d'intrépidité. Dieu les soutint merveilleusement : pas un ne faiblit. Tous glorifièrent hautement le Sauveur, pour la cause duquel ils mouraient. C'était pour avoir voulu lui être fidèles qu'ils étaient exposés en spectacle et livrés aux mains d'hommes plus

cruels que les bêtes féroces. Le peuple, cette eau mouvante et agitée, qui crie aujourd'hui *Hosanna!* et demain: *Ote, ote, crucifie-le !* se sentit cependant touché par tant d'énergie unie à tant de douceur et de calme. Il eût volontiers crié grâce, mais il y avait là un homme au cœur de bronze qui ne l'eût pas écouté : cet homme, c'était le roi qui s'était fait bourreau. Il avait décidé que ces malheureux luthériens seraient liés à une solive placée en balançoire qui s'abaissait pour plonger les victimes dans les flammes du bûcher, et qui se relevait aussitôt pour prolonger leur supplice, jusqu'à ce qu'enfin la flamme, gagnant les cordes qui les tenaient garrottés à la solive, les fît tomber au milieu du feu. [1]

« On attendait, dit Sismondi, pour faire jouer cette horrible balançoire, que le roi fût arrivé au pied du bûcher, afin qu'il vît le moment où le malheureux tomberait dans les flammes. » En effet, à chaque station, le roi remettait sa torche au cardinal de Lorraine, joignait les mains, et, humblement prosterné, implorait la miséricorde divine sur son peuple, jusqu'à ce que le patient eût expiré dans d'atroces douleurs. Six fois, le père des lettres passa sa torche au cardinal ; six fois, il pria pour son peuple : une telle prière fait horreur.

La procession, partie de Saint-Germain l'Auxerrois, se termina à Sainte-Geneviève, où l'on chanta une messe pour remercier Dieu des bénédictions qu'il avait répandues sur l'Eglise. Roi, prêtres et peuple, n'avaient pas même l'idée que ce qu'ils appelaient bénédiction n'était qu'une tuerie. Ils avaient oublié, ou plutôt ils ne savaient pas, que l'Eglise du Crucifié ne verse d'autre sang que le sien.

X.

Après trois cents ans, nous sommes étonnés de ces scènes de barbarie, qui n'étaient aux yeux de leurs auteurs que des actes méritoires de la vie éternelle. François Ier, qui eût préféré voir sa main se sécher plutôt que de verser du poison dans la coupe d'un ennemi, répandit sans remords le sang de ses plus fidèles sujets ; et telle est la

[1] Sismondi, Histoire de France, année 1535.

profondeur des abîmes du cœur humain, qu'il crut peut-être se faire pardonner de Dieu ses criants adultères, en lui offrant des victimes humaines. Quant au clergé, il se rendait un bon témoignage : il était tout-à-fait dans le vrai de son rôle.

XI.

Immédiatement après la procession, un splendide banquet eut lieu dans l'archevêché. Les principaux personnages de la cour et du clergé y assistèrent. Après le repas, le roi monta dans une chaire et adressa le discours suivant aux assistants :

« Si le propos que j'ay à vous tenir, messieurs les assistants, n'est conduit et entretenu de tel ordre qu'il convient garder en harangue, ne vous esmerveillez. Pour autant que le zèle de celuy de qui je veux parler, Dieu tout-puissant, m'a causé telle et si grande affection, que ne sçaurais en mes paroles garder ny tenir ordre requis et nécessaire, voyant l'offense faite au Roy des roys, pour lequel nous régnons, et auquel je suis lieutenant en mon royaume, pour faire accomplir sa sainte volonté, et considérant la méchanceté et acerbe peste de ceux qui veulent molester et destruire la monarchie françoise, laquelle par l'espace de tant d'années a esté par icelluy souverain Roy maintenuë, ne puis m'en taire, posé ores qu'ainsi soit que par aucun temps elle en soit esté cy-devant affligée. Toutefois les Roys mes prédécesseurs sont toujours demeurés permanents en la religion chrestienne et catholique, dont encore nous en portons et porterons, aidant Dieu, le nom très-chrestien. Et bien que cette nostre et bonne ville de Paris ait esté de tout temps chef et exemplaire de tous bons chrétiens, si est-ce que puis peu de temps aucuns innovateurs gens délaissés de bonne doctrine, offusquez en ténèbres, se sont efforcez d'entreprendre tant contre les saints nos intercesseurs, qu'aussi contre Dieu Jésus-Christ, sans lequel ne pouvons agir ny prospérer en aucun bienfait, qui seroit en nous chose très-absurde, si ne confondions en tant qu'en nous est, et extirpions ces meschans, foibles esprits. A cette cause j'ay voulu vous convoquer, vous prier mettre hors vos

cœurs et vos pensées toutes ces opinions, qui pourront vous séduire et vous affoler les uns les autres, et que vous veuillez, comme je vous en prie, instruire vos enfants, familiers et domestiques à la chrestienne obéissance de la foy catholique, et icelle, tellement ensuivre et garder, que si cognoissez aucun contagieux et perclus de cette perverse secte, veuillez icelui tant soit-il vostre parent, frère, cousin, ou affin, révéler : car en taisant son maléfice seriez adhérant à sa faction tant infecte. Et quant à moy, qui suis vostre Roy, si je sçavois l'un de mes membres maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement vous le baillerois à couper, mais davantage *si j'apercevois aucun de mes enfants entachez, je le voudrois moy-mesme sacrifier.* Et parce qu'à ce jour je vous ay cognus de bon vouloir envers Dieu Jésus-Christ, vous prie persévérer. Et en ce faisant je vivray avec vous, comme un bon Roy et vous avec moy, en paix, repos et tranquillité, comme bons et fidèles sujets chrestiens et catholiques doivent faire. »

Ainsi parla le roi très-chrétien, amant de la duchesse d'Etampes. Philippe II n'eût pas mieux dit. François I[er] était sincère. A cette heure de sa vie, il eût fait brûler son fils pour cause d'hérésie, comme Brutus fit mourir le sien pour cause de révolte. Il est, dans la vie des rois, des heures où la passion tue le cœur, et où les têtes de leurs sujets sont pour eux ce qu'étaient pour Tarquin les têtes des pavots de son jardin.

Cette sanglante affaire des placards, cause de la mort de tant d'innocents, ouvrit à des cordeliers, qui avaient joué dans leur cloître une sacrilége comédie, la porte de leur prison. Ce que ces moines firent se lie trop aux faits dont nous sommes l'historien, pour ne pas trouver sa place ici.

XII.

En 1530, la femme du prévôt d'Orléans mourut. Elle avait reçu dans son cœur quelques étincelles de la vérité, à la clarté desquelles son œil pénétrant avait deviné les erreurs de son Eglise. Nul ne soupçonnait en elle une

amie des idées luthériennes. Quelques jours avant sa mort, elle consigna dans un testament ses dernières volontés. «Je veux, y disait-elle, être ensevelie sans pompe, sans luminaire, sans chants. » Par ce fait seul, elle se séparait de sa communion, et disait hautement que tout en mourant dans le giron de son Eglise, elle en rejetait les prières et les cérémonies. Son mari se conforma religieusement à la volonté de sa femme mourante, et la fit inhumer sans pompe dans l'église des cordeliers où était le caveau funéraire de sa famille.

Les enfants de Saint-François, qui avaient compté sur une forte somme pour l'ensevelissement de cette grande dame, ne cachèrent pas leur mauvaise humeur, et se montrèrent fort scandalisés de l'impiété du prévôt ; celui-ci essaya de les apaiser en leur offrant six écus. Les religieux, trouvant cette somme trop minime, résolurent de se venger de lui.

Aidés par deux docteurs de Paris, capables d'en remontrer aux moines les plus rusés, ils dressèrent un jeune novice au rôle qu'ils voulaient lui faire jouer. Quand ils le crurent convenablement instruit, ils le placèrent sur la voûte de leur église. A un signal convenu, le petit comédien faisait un vacarme si effroyable qu'il était impossible de chanter matines et de célébrer les saints mystères. Une superstitieuse terreur ne tarda pas à s'emparer de ces masses ignorantes sur lesquelles la Réforme n'avait pas encore jeté ses bienfaisants rayons. Quel que fût leur effroi, elles se sentaient cependant attirées vers l'église des cordeliers qui exploitaient habilement leur présence. Ils interrogeaient l'esprit, le suppliaient avec instance de répondre, lui demandaient s'il était muet, et l'esprit, parfaitement dressé à son rôle, répondait tantôt par des paroles, tantôt en faisant du bruit. Nul ne doutait de sa présence dans l'église. Qui eût osé croire à une supercherie de ces hommes de Dieu, qui passaient leur vie à prier et à chanter !!!

Quand on sut dans tout Orléans qu'un esprit hantait le couvent des cordeliers, les moines prièrent quelques personnes de qualité, qui étaient leurs partisans, de se rendre à l'église à l'heure des matines, sans leur dire ce qu'ils voulaient d'elles. Elles y vinrent ; l'office était à

peine commencé qu'il se fit un effroyable vacarme. Les cordeliers simulent tout à la fois la terreur et l'étonnement. Ce n'est plus douteux, s'écrient-ils, l'église est fréquentée par un mauvais esprit. Il faut l'en chasser. Frère Colliman, qui savait bien son rôle, se dispose à procéder contre l'être malin qui trouble le service. Il a avec lui cierges, sel, clochette, eau bénite ; il est armé de toutes les savantes formules au moyen desquelles l'Eglise conjure les esprits infernaux. Tous les regards sont fixés sur le frère, qui procède avec solennité à sa terrible et mystérieuse mission.

L'exorciste s'adresse à l'esprit, et l'interpelle : celui-ci repond en redoublant son tintamarre. Frère Colliman, d'une voix forte qui domine le bruit, lui demande s'il ne serait pas l'âme de quelques-uns de ceux qui sont enterrés dans l'église. Pour la première fois, l'esprit répond oui.

Les assistants sont saisis d'étonnement.

Frère Colliman lui cite successivement plusieurs noms, lui demandant chaque fois s'il est l'âme du trépassé qu'il lui nomme. L'esprit garde le silence. Enfin, après de longs détours, le moine lui demande s'il ne serait pas, par hasard, l'âme de la prévôte. D'une voix ferme et fortement accentuée, l'esprit répond oui.

Les assistants se regardent et se troublent, la peur les saisit. L'exorciste continue son interrogatoire et demande à l'esprit quel péché il a commis pour être condamné à errer sur la terre. Il lui cite alors les sept péchés capitaux, lui demandant, à l'énoncé de chacun d'eux, s'il s'en est rendu coupable. L'interrogé garde le silence. Le moine, qui paraît à bout de questions, lui demande si par hasard la prévôte ne serait pas morte luthérienne. — Oui, répond l'esprit. — Pourquoi donc fais-tu tant de tapage? — Parce que le corps de la prévôte est enterré dans l'église.

— Faut-il le déterrer? lui dit l'exorciste. Oui, répond l'esprit.

Sous l'empire de l'étonnement, mêlé de terreur, des assistants, le provincial de l'ordre fait dresser un procès-verbal de ce qui s'est passé. Il invite les personnes présentes à le signer. Quelques-unes d'elles s'y refusent.

Elles disent qu'en le faisant elles pourraient s'exposer à un procès de la part du prévôt.

Nonobstant cette opposition dictée autant par la terreur que par la prudence, les cordeliers dépouillent l'église de tous ses ornements et les portent dans la grande salle de leur chapitre; leur conscience leur défend impérieusement de célébrer les saints mystères dans une église hantée par un esprit malin et hérétique.

La décision des moines fit grand bruit. L'official de l'évêque en fut averti par la rumeur publique. Avant de se prononcer sur ce fait extraordinaire, il résolut de tout voir par lui-même, et décida qu'une enquête aurait lieu. Plein des préjugés de son époque, il voulut procéder selon toutes les règles ; il ordonna donc qu'on pratiquât toutes les conjurations indiquées par les saints canons. Celui qui était chargé de cet office fit observer judicieusement qu'il serait prudent et sage, avant de commencer les opérations, de visiter le dessus de la voûte de l'église : « Si nous y trouvons, dit-il, un esprit visible, ce sera inutile de procéder contre l'esprit invisible. »

Cette remarque, dictée par le bon sens, et nullement par haine ou jalousie des cordeliers, déplut fort à ces derniers. L'un d'eux, frère Etienne d'Arras, s'y opposa formellement. « Une pareille visite, dit-il, troublerait l'esprit dans ses fonctions. » Pendant que frère Etienne et celui qui devait pratiquer l'exorcisme discutaient, une bande d'écoliers, soupçonnant quelque supercherie de la part des moines, envahit l'église, et se mit à fureter partout pour découvrir l'esprit. Ce qui contraria fort frère Colliman et ses compères, qui cessèrent leurs exorcismes, malgré les instances de l'official de l'évêque.

Le prévôt d'Orléans ne tarda pas à être informé de ce qui se passait. Irrité de la conduite des cordeliers, il les força à comparaître devant la cour pour rendre raison de l'étrangeté et de l'indécence de leur conduite. Les accusés déclinèrent la compétence des juges : de là un conflit que François I[er] vida en envoyant à Orléans quelques conseillers de son parlement de Paris, revêtus de tous les pouvoirs nécessaires pour instruire et juger l'affaire.

Quoique la fraude fût évidente, les juges ne purent rien apprendre de la bouche des moines, et peut-être

l'Eglise romaine aurait, aujourd'hui, un miracle de plus dans ses annales, si on n'était pas parvenu à faire parler le novice, qui garda longtemps le silence, dans la crainte d'être tué par les cordeliers. Dès qu'il eut l'assurance qu'il pouvait parler sans danger, il avoua tout et soutint sa déposition devant les moines avec une assurance telle, que le doute ne fut plus possible. Les enfants de Saint-François ne furent dès lors aux yeux des commissaires royaux que de misérables comédiens; et quoiqu'ils se retranchassent derrière les privilèges de leur ordre, la cour rendit un arrêt qui les condamna à l'emprisonnement. Leur rage fut grande, mais ce qui les humilia profondément ce fut le dispositif de l'arrêt, qui portait : « Que leurs capuchons leur seraient ôtés, et que chacun d'eux irait, torche en main, faire sur un échafaud dressé à cet effet amende honorable dans l'église témoin de leur charlatanisme, ainsi que dans leur couvent et sur la place publique du Martroys, afin que leurs fraudes et méchancetés fussent connues de tous. »

La sentence de la cour allait être mise à exécution, quand eut lieu l'imprudence de Feret. L'irritation contre les luthériens était si grande qu'on craignit de favoriser leur cause en infligeant aux moines une si éclatante humiliation. Ces derniers restèrent cependant détenus en prison ; mais ils y furent l'objet des attentions les plus soutenues de la part des dévotes. Grâce à leurs cadeaux, ils firent bonne chère; grâce à leurs ruses, ils purent s'évader.

XIII.

Sans l'affaire des placards, François Ier était résolu à sévir d'une façon exemplaire. Il voulait faire raser le couvent des cordeliers et élever un grand hôtel sur ses ruines. Il ne le fit pas, et cependant il n'aimait pas plus que sa mère les hypocrites gris ou noirs. A une époque de sa vie, il n'avait pas craint de les combattre avec l'arme qui tue en France, celle de la raillerie. Cette page de l'histoire du père des lettres mérite d'être recueillie ; elle appartient tout entière à celle de la Réformation française. En 1524, une compagnie nombreuse et choisie était

réunie dans le palais du roi pour assister à une représentation théâtrale. François Ier était au nombre des spectateurs. A l'animation qui régnait au sein de l'assemblée, il était facile de deviner qu'il ne s'agissait pas d'une représentation ordinaire : quelques paroles indiscrètes avaient aiguisé la curiosité et provoqué une impatience qui n'était contenue que par la présence de la majesté royale. La toile enfin se lève, un spectacle étrange frappe les yeux : le pape, revêtu de ses habits pontificaux et portant sa triple couronne, est assis sur un trône élevé. Autour de Sa Sainteté se pressent des cardinaux, des évêques et des moines mendiants. Au milieu de la scène, l'œil distingue un tas de charbons éteints, noircis, mais fumant encore... Un vieillard à cheveux blancs cherche à les rallumer, tout en faisant au pape et à son entourage un discours sur la corruption qui règne dans l'Eglise et sur la nécessité de procéder à une réformation. Ce vieillard c'est Reuchlin, le Jacques Lefèvre de l'Allemagne. Après Reuchlin, écouté avec froideur par le saint-père et sa cour, paraît un homme au-devant duquel vont les cardinaux qui lui font un grand et gracieux accueil. A peine a-t-il ouvert la bouche, qu'on reconnaît en lui le circonspect Erasme. Il parle des abus de l'Eglise, mais avec de grands ménagements. Il pense qu'il faut opérer quelques réformes, mais il ajoute qu'il serait dangereux de trop se hâter. Selon lui, le temps est le plus grand comme le plus sage des réformateurs. A peine a-t-il fini sa harangue, qu'il va prendre sa place derrière les cardinaux, qui le cajolent dans l'espoir de gagner à leur cause un théologien si éminent. A Erasme succède un personnage qui ne lui ressemble en rien. Il entre armé, botté, éperonné sur la scène : sa tournure est celle d'un chevalier aguerri aux combats. Il va droit au pape: «Tu es l'Antéchrist, lui dit-il. Ce sont tes vices et ceux de tes cardinaux et de tes moines, qui ont jeté l'Eglise dans un abîme de corruption. » Il le menace ensuite de la colère divine, puis il prend un soufflet et s'en sert avec ardeur pour ranimer les charbons presque éteints, desquels s'élance une flamme brillante qui épouvante la gent cléricale, quand tout-à-coup ce fougueux acteur tombe mort sur la scène.

Stupéfaits, mais joyeux, les moines l'ensevelissent sans rendre à son corps aucun des honneurs funèbres que Rome rend à ses fidèles. Dans cet acteur, les spectateurs reconnaissent Ulrich de Hutten, le terrible pamphlétaire qui, dans ses *Lettres des hommes obscurs*, flagelle si rudement les gens d'Eglise et les immole sans pitié à la risée publique. Débarrassés de leur ennemi, les personnages de la scène sont dans la jubilation; ils triomphent. L'odieux mot de *réforme* ne résonnera plus à leurs oreilles, et le char ecclésiastique continuera comme par le passé à se traîner doucement dans ses vieilles ornières. La joie des acteurs n'est pas de longue durée, car immédiatement après l'ensevelissement de Ulrich de Hutten, un moine de chétive apparence s'avance sur la scène. Tout frêle de corps qu'il soit, il a un œil de feu, une démarche assurée. Il lance un regard de mépris et de colère sur le pape et les siens; puis, prenant les bûches de bois dont il est chargé, il les jette dans le brasier, et d'une voix éclatante s'écrie : « Je veux allumer un feu qui resplendisse dans tout le monde entier, de telle sorte que Christ, qui a presque péri sur la terre par vos ruses, revive partout et malgré vous.[1] »

A ces paroles, tous les assistants reconnaissent dans ce moine plein d'une sainte énergie le grand réformateur de l'Allemagne.

Le feu s'embrase. Le pape et les siens, tremblants et saisis de frayeur, essaient, mais en vain, d'étouffer la flamme, qui, en immenses spirales, s'élève vers les cieux. Ils ne perdent pas cependant courage, et délibèrent sur ce qu'ils ont à faire. Chacun donne son avis; mais les moyens proposés paraissent si impuissants qu'on les abandonne tout aussitôt. Les délibérants semblent réduits aux abois, quand un personnage se présente. Il est petit, court, gros, obèse, il a le teint fleuri : c'est un moine mendiant qui offre ses services. « Mon ordre, dit-il, a été fondé pour punir la dépravation hérétique, *depravationem hæreticam*. Si saint Pierre, c'est-à-dire le pape, veut me confier encore le soin de faire rentrer les révoltés

[1] Ces paroles sont de Luther.

dans le sein de l'Eglise, je promets d'éteindre l'incendie naissant, et de faire tout rentrer sous l'obéissance. »

L'enfant de saint Dominique parle avec tant d'assurance, qu'il fait passer dans le cœur des assistants la confiance qu'il a dans le sien. Touché de tant de zèle, le pape promet au moine et à ceux de son ordre les plus hautes dignités ecclésiastiques; puis s'armant des plus terribles anathèmes de son Eglise, il les fulmine sur ceux qui ont allumé le feu; mais il le fait avec tant de haine et de colère, qn'il est saisi d'un accès de rage qui le tue subitement. A la vue du pape foudroyé par la mort, la salle retentit d'un long éclat de rire; la toile tombe.[1]

Tout cela se passait sous les yeux et aux grands applaudissements du roi très-chrétien qui, neuf ans plus tard, n'était pas comme ce jour-là spectateur, mais acteur dans une autre comédie. C'est dans l'antique cité des Phocéens qu'elle se jouait.

XIV.

Le 13 octobre 1533, Clément VII faisait son entrée solennelle à Marseille, heureuse et fière de recevoir dans ses murs le successeur de saint Pierre. Ce pontife, chargé d'années et d'infirmités, mais jeune d'ambition, conduisait avec lui sa nièce, jeune fille gracieuse et belle. Cette Italienne qui, après le saint-père, arrêtait le plus les regards de la foule, était la duchesse d'Urbin, qui, plus tard, sous le nom de Catherine de Médicis, devait étonner et effrayer le monde par ses ruses et ses hardiesses dans le crime. Rien alors, comme longtemps après encore, ne faisait soupçonner en elle la mère de Charles IX et de Henri III.

C'était pour avoir la joie de remettre lui-même sa nièce à François Ier, disait le rusé Clément VII, qu'il était venu, malgré son grand âge, à Marseille. C'était la cause apparente; la vraie était de retenir le roi de France sur la pente qui devait, aux yeux du pontife, le pousser fata-

[1] Gerdesius, Hist. evangelii renovati, tom. II, num. 48; Smedley, History of the Reform religious en France, tom. I, p. 23 et suiv.

lement dans les rangs du luthéranisme. Instruit par ses espions de tout ce qui se passait à la cour du roi de France, Clément VII connaissait les antipathies de François Ier pour les moines et les sorbonistes; il savait aussi que ce prince avait fait des conventions secrètes avec Henri VIII, auquel il avait promis de ne jamais humilier l'autorité royale devant l'évêque de Rome. Le pontife savait en outre que François Ier était l'allié de la ligue de Smalkade, et qu'il envoyait des secours aux protestants d'Allemagne. Le danger étant imminent, il fallait qu'il vît en personne le roi de France. Son instinct lui disait qu'un nonce ne ferait pas ce qu'il ferait lui-même; c'est pour cela qu'il était venu à Marseille, malgré les fatigues et les dangers du voyage.

L'entrevue des deux souverains fut solennelle : elle eut lieu en présence des plus grands dignitaires de la cour de Rome et de celle de France. Le successeur de Grégoire VII fut à la hauteur de son rôle. Assis sur un trône élevé, il domina la foule qu'il fascina par un grand appareil de mise en scène. Le roi très-chrétien, la tête découverte, s'avança près du trône resplendissant, fléchit le genou devant le saint-père, lui jura obéissance et lui baisa les pieds, puis la main, puis le visage. Le fils aîné du roi fut admis aux mêmes faveurs; mais ses deux plus jeunes fils ne baisèrent que les pieds et la main, et les plus grands personnages de la cour seulement les pieds. — Dans ce jour, la papauté posa avec tout l'éclat des beaux temps de sa puissance. Clément VII se montra bon, paternel; François Ier fut affable, ouvert, confiant, et cependant il méditait une trahison contre le pape pendant que l'archevêque de Paris disait au saint-père au nom de son maître : « Que le roi très-chrétien, comme fils aîné de l'Eglise, le reconnaît en toute humilité et dévotion comme pontife et vrai vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le vénère comme successeur de saint Pierre, et lui prête obéissance et fidélité; s'offrant avec toute sa puissance pour la défense de Sa Sainteté et du saint-siége apostolique, ainsi que l'ont fait tous ses prédécesseurs.[1] »

[1] Sismondi, Hist. des Français, tom. XVI, p. 429.

Les grands comédiens ne sont pas ceux qui jouent leurs rôles sur les planches d'un théâtre.

Après s'être donné des marques mutuelles de la plus cordiale affection, le pape et le roi se quittèrent. Le premier obtint ce qu'il voulut; et, chose étrange! François Ier, qui ne se piquait pas de tenir sa parole royale, y fut cette fois malheureusement trop fidèle. En revenant de Marseille, il envoya de Lyon (10 décembre 1533) à l'archevêque de Paris des lettres closes « pour faire le procès à tous ceux qui seraient convaincus du crime d'hérésie, qui pullule et croist en la bonne ville de Paris.[1] »

Ce fut là le premier pas de François Ier dans la voie des persécutions. Pas glissant et funeste qui, malgré sa bonne et généreuse nature, le conduisit à son insu à se montrer cruel et barbare dans la fameuse procession du 21 janvier. Ce sang qui coula, et dans lequel il voulait éteindre le luthéranisme, devait retomber sur sa race. Pour être tardives, les expiations ne sont pas moins certaines. Deux cent cinquante-sept ans plus tard, le même mois, le même jour, dans ce Paris qui reflète les bons comme les mauvais côtés de notre histoire nationale, nous voyons en face du palais de ses maîtres se dresser, le 21 janvier 1793, un échafaud sur lequel monte un roi qui meurt victime des fautes politiques de ses ancêtres, comme les martyrs du 21 janvier 1535 périssent victimes de l'imprudence Feret. Le sang appelle le sang, comme un abîme un autre abîme, au bruit de ses canaux.[2]

XV.

Le 25 janvier 1535 parut un édit royal ordonnant l'extirpation et l'extermination de la secte luthérienne et autres hérésies. Le père des lettres proscrivait dans ce célèbre édit l'imprimerie ; il était logique : voulant la fin, il devait aussi vouloir les moyens. Gutenberg est l'ennemi né de tout despotisme. La première balle que Rome reçut

[1] Drion, Hist. chronol. de l'Eglise protestante de France, tom. I, p. 210.

[2] Quelques historiens placent la procession au 29 janvier, et parmi eux Th. de Bèze.

dans la poitrine fut fondue avec les premiers caractères de l'imprimerie.

François Ier était inconstant dans le mal comme dans le bien ; chez lui les passions étaient trop torrentielles pour être durables ; il se fatiguait de punir comme de pardonner. Dans l'affaire des placards, son orgueil seul fut en jeu ; l'outrage fait au saint sacrement ne le toucha guère; si l'écrit contre la messe n'eût pas été affiché à la porte de sa chambre, il en eût ri probablement, lui qui riait de tout, et qu'une épigramme d'Erasme ou un mot graveleux de Rabelais mettait en belle humeur, quand ils atteignaient le froc et le capuchon.

Quelques historiens disent que l'affaire des placards détourna François Ier de la Réforme. En apparence, c'est possible ; mais si l'on va au fond des choses, c'est moins que certain. Ce monarque était assez clairvoyant pour pressentir dans le protestantisme les germes d'indépendance d'où devait sortir la liberté moderne : cela seul eût suffi pour le lui faire haïr. Mais ce qui l'en eût certainenent éloigné, c'étaient la rigidité et la rude franchise de ses premiers apôtres; eût-il d'ailleurs trouvé auprès des Calvin, des Farel, des Viret, ce qu'il trouvait dans les prélats dissolus de sa cour? Rien donc ne pouvait l'attirer vers une réforme. Il était cependant capable, à l'exemple de Henri VIII, de fonder une Eglise nationale dont il eût été le chef. Il ne le fit pas parce que l'occasion ne se présenta pas. Il n'était pas assez bon catholique pour sacrifier la couronne de saint Louis à la tiare de Grégoire VII.

François Ier n'eût plus pensé à ses bûchers, à sa torche et à ses balançoires, si un cri d'indignation, parti du milieu des princes allemands, ne fût venu lui rappeler la trop fameuse procession du 21 janvier. Il eut peur, et pour s'absoudre il se fit insulteur, après avoir été bourreau. Il prétendit que ceux qu'il avait fait périr avaient été frappés non comme hérétiques mais comme brouillons et révoltés; puis, singeant le zèle et la piété, il déclara que quand il avait puni les coupables, c'était parce qu'ils avaient outragé le saint sacrement pour lequel Luther lui-même était plein de vénération. Il se fit presque luthérien. Il voulut même recevoir Mélanchthon, afin que par la médiation de ce théologien les Eglises de France

et d'Allemagne ne fussent qu'une seule et même Eglise. Si derrière ces paroles il n'y avait pas eu les cris de douleur des victimes, c'eût été bien. François Ier, avec son extrême mobilité, pouvait jeter la papauté dans de sérieux embarras et donner à la France les bienfaits d'une réformation. Mais un roi dont la plante du pied n'avait aucun repos, qui aujourd'hui était à Paris, demain à Blois, après-demain à Chambord, était incapable de suivre avec persévérance une idée sérieuse. Le plaisir seul ne le trouva jamais inconstant.

LIVRE V.

I.

Au moment où les fidèles ployaient sous le poids des persécutions, Dieu leur envoya, pour les soutenir dans leurs luttes, un secours inattendu.

Quelques années avant 1535, trois Vaudois des vallées du Piémont reconnurent, en visitant les luthériens français, que les exemplaires de l'Ancien et du Nouveau Testament, en langue vulgaire et écrits à la main, étaient trop rares pour que l'usage en devînt général ; ils reconnurent aussi que les bibles françaises étaient fautives quant au sens, et barbares quant au langage. De retour dans leurs vallées, ils engagèrent Robert Olivetan, chrétien humble et versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu, à entreprendre la traduction de la Bible.[1] Il refusa d'abord, alléguant son insuffisance. Les Vaudois insistèrent : un an plus tard l'œuvre était terminée. « J'ai fait du mieux que j'ai pu, disait cet homme modeste, dans une préface; j'ai labouré et foui le plus profondément qu'il m'a été possible en la vive mine de la pure vérité pour en tirer l'offrande que j'apporte pour la décoration et pour l'ornement du saint temple de Dieu. Ainsi donc, ô Eusemeth et Chlorotes, et vous tous autres fidèles, je n'ai pas honte, comme la veuve de l'Evangile, d'avoir apporté devant vos yeux mes deux petits quadrins de la valeur d'une maille qui est toute ma substance. D'autres viendront après qui pourront mieux réparer le

[1] Bèze, Hist. des Egl. réf., t. I, p. 36.

chemin et faire la voie plus pleine comme est facile à espérer.»

L'œuvre était terminée, mais il fallait encore demander à l'imprimerie de la populariser. La mise sous presse exigeait une dépense considérable. Or ceux qui avaient prié Robert Olivetan de traduire le livre sacré étaient pauvres pour la plupart ; mais ce que le riche indifférent n'aurait su faire, le Lazare plein de foi le fit : la somme énorme de 1500 écus d'or fut collectée, [1] et Pierre de Wingle fut chargé de l'impression. La papeterie qui fournit le papier existe encore à Serrières, petit village situé à deux kilomètres de Neuchatel. Les Vaudois purent donc offrir à leurs frères de France la première traduction francaise de la Bible digne de confiance. Rien n'est plus touchant que les paroles du pieux traducteur adressées à l'Eglise naissante. « C'est à toi, lui dit-il, pauvre petite Eglise, qu'est adressé ce précieux trésor de la part d'un certain pauvre peuple, le tien ami et frère en Jésus-Christ, lequel, depuis que jadis il en fut doué et enrichi par les apôtres et ambassadeurs de Christ, en a toujours eu l'entière jouissance ou fruition. Et maintenant icelui, te voulant faire fête de ce que tu désires et souhaites, m'a donné cette charge et commission de tirer et déployer ce trésor hors des armoires et des coffres hébraïques et grecs pour, après l'avoir entassé et empaqueté en bougettes françaises [2] le plus convenablement que je pourrai, selon l'adresse et le don que Dieu m'a donnés, en faire un présent à toi, ô pauvre Eglise ! à qui rien on ne présente. Oh ! la gracieuse denrée de charité, de laquelle on fait marchandise pour telle convenance si utile et si profitable ! Oh ! la bénigne possession de grâce, qui rend au donnant et à l'acceptant une même joie et délectation ! »

L'apparition de la Bible en France fut une véritable révélation. La Parole de Dieu remplaçait la parole de l'homme et naturellement l'homme s'effaçait devant Dieu. La lutte était dès lors inégale.— Rome n'avait que la force matérielle ; la Réforme avait l'esprit.

[1] Hist. des Vaudois, par Perrin, page 161.

[2] Bougette, petit sac de cuir qu'on portait en voyage.

La colère du clergé fut grande, quand il vit les luthériens armés de cette puissante machine de guerre. Le jour où, pour la première fois, l'imprimerie fut maudite, ce dut être certainement celui où de ses presses sortit la Bible ensevelie dans la poussière de l'oubli. Jamais prophète vêtu d'un habit de poils de chameau, sortant des déserts de la Judée, n'effraya davantage les enfants de Jacob, déserteurs du culte de leurs pères, que la Bible traduite n'épouvanta les prêtres romains. Elle apparaissait au milieu d'eux comme un accusateur, et les convainquait d'erreurs et de mensonges : c'était le Christ au milieu des pharisiens.

En effet, le catholique romain qui lit la sainte Ecriture ne sait pas d'abord se rendre raison de cette antinomie qui existe entre les enseignements de ses théologiens et ceux des docteurs inspirés; mais s'il est désireux de sauver son âme, il tombe nécessairement dans de grandes perplexités qui le poussent irrésistiblement vers les voies du libre examen. Or le jour où il croit que les enseignements de Jésus-Christ et de ses apôtres sont plus dignes de foi que ceux de ses prêtres, ce jour-là il se sépare de son Eglise, et en se ralliant à l'Evangile il devient forcément protestant. Si tel est l'effet de la Bible sur l'esprit de ses lecteurs, la haine du clergé romain contre le code sacré paraît toute naturelle, et on le comprend quand il dit de lui : Il est obscur, incomplet, inefficace, dangereux pour les bonnes mœurs ; il est la source de toutes les hérésies et de tous les malheurs de l'Eglise ; il vaudrait mieux, pour le repos du monde, qu'il n'eût jamais existé; il est comme un nez de cire auquel on donne toutes les formes ; c'est une règle de plomb ; il est muet. [1] Mais plus fort et plus puissant que ses ennemis, le livre tant calomnié a le privilége d'être le pionnier de la civilisation ; traduit en plus de cent cinquante langues ou dialectes, il est véritablement la *Bible*, c'est-à-dire le *livre*, Grâce aux sociétés bibliques, il refoule, chaque jour, la barbarie dans ses déserts et travaille pacifiquement à la conquête du monde.

[1] Voir note XVII.

II.

Franchissons maintenant l'espace qui sépare la sanglante affaire des placards de la date sinistre du 18 novembre 1540. Les événements qui ont lieu sur tous les points de la France se ressemblent tellement que le récit d'un seul est presque celui de tous : c'est toujours le clergé aux prises avec les luthériens, et toujours impuissant à comprimer dans son essor la liberté d'examen. — Le 26 avril 1536, Martin Gonin, ministre vaudois, est arrêté à Grenoble ; on lui lie les pieds et on lui donne l'Isère pour tombeau. A Toulouse un inquisiteur, Louis de Rochette, embrasse la foi de ses victimes ; il est brûlé vif sur la place de Salins, le 10 septembre 1538. A Agen, le 4 février suivant, le jacobin Jérôme Vindocin, convaincu d'hérésie, est exécuté hors de la ville dans une prairie. A la même époque, un négociant qui n'avait pas voulu s'agenouiller devant une image placée sur le grand chemin est jugé digne de mort; on le brûle à Annonay. Le clergé, qui trouvait trop doux les édits contre les novateurs, obtint de François I[er] (1[er] juin 1540) l'édit de Fontainebleau, ordonnant à tous baillis, sénéchaux, procureurs, avocats du roi, de se mettre à la poursuite et à la recherche des luthériens, pour les livrer au jugement des cours souveraines : c'est l'espionnage exercé en grand ; c'est plus, c'est l'espionnage forcé; car l'édit menace ceux qui sont chargés de découvrir les luthériens de la perte de leurs offices s'ils n'obéissent pas. Un paysan illettré d'Embrun, parvenu, à force d'études, à comparer la traduction française de l'Ecriture sainte avec la traduction latine, renonce aux erreurs de son Eglise ; recherché pour ce fait et mis en jugement, la crainte de la mort lui arrache une rétractation. Remis en liberté, il revient à ses premières convictions; recherché de nouveau, il est condamné à être brûlé vif. Lié sur son bûcher, le vent ne permettait pas aux flammes de l'atteindre ; le bourreau, impatienté de ce contre-temps, lui assène sur la tête un violent coup de bâton. Le martyr lui dit alors tranquil-

lement : « Pourquoi m'assommes-tu? je ne suis condamné qu'à être brûlé. » Pour toute réponse, le bourreau le frappe de nouveau, l'abat, le couvre de bois et le brûle. Ses cendres furent jetées au vent, et défense fut faite de prononcer son nom. Le 10 juin 1542 le parlement de Toulouse aggrave le supplice de cinq luthériens condamnés aux galères ; trois ont la langue percée ; deux sont brûlés vifs. Le 1er juillet, le parlement de Paris rend un arrêt contre les livres contenant les nouvelles doctrines, et notamment contre l'*Institution chrétienne* de Jean Calvin. Le 21 août, à Bordeaux, un prédicateur catholique embrasse la Réforme ; il est étranglé. L'édit de Fontainebleau du 1er juin ne paraissant pas assez sévère au clergé, il obtient du roi, le 30 octobre, des lettres patentes qui enjoignent aux parlements du royaume de redoubler de rigueurs contre les luthériens, sans perdre une heure, jusqu'à ce que le fond et la racine de cette peste soient exterminés et abolis. Le même mois, quatre hérétiques sont brûlés à Rouen. En juin 1543, un prêtre est exécuté à Troyes. Le 27 juillet, les inquisiteurs de la foi hérétique reçoivent l'ordre de poursuivre les luthériens, dont on fait des criminels politiques, coupables d'attentats contre la sûreté de l'Etat. Le même mois, le secrétaire de Jean du Bellay, évêque de Paris, convaincu d'hérésie, refuse de se rétracter ; on lui coupe la langue, on le brûle ensuite sur la place Maubert. [1]

Toutes ces exécutions faisaient réfléchir les catholiques sans effrayer les luthériens. Une lettre écrite par un témoin oculaire nous retrace la physionomie de ces temps où le protestantisme remportait des victoires en se laissant immoler ; elle est adressée au savant Cassander, professeur au collége de Bruges, probablement par l'un de ses anciens élèves. La voici :

« Vous me priez, très-honoré ami, de vous communiquer exactement ce que j'ai pu savoir des luthériens condamnés à être brûlés. Je vais le faire autant que la brièveté du temps me le permet ; car il faut que je réponde à votre lettre au moment même où je viens de la recevoir,

[1] Drion, Hist. chron., p. 26 à 32.

sous peine de laisser le messager s'en retourner les mains vides.

» Je vous ai parlé des services de prières qui se faisaient ici ; je pensais alors qu'ils n'avaient rien d'extraordinaire; mais depuis j'ai su qu'ils ont une cause spéciale, et quils se rapportent à des événements malheureux. Le roi de France avait écrit au parlement de Paris pour lui recommander d'ordonner des prières publiques à cette fin qu'il réussît à recouvrer son patrimoine légitime, détenu injustement par des usurpateurs et à venger la mort de ses envoyés, qui avaient été tués contrairement au droit des gens, à toute humanité et à toute foi. En outre, le roi recommandait au parlement de faire exécuter, selon l'usage, les gens hétérodoxes qui se trouvaient détenus dans les prisons. On se hâta d'obtempérer au vœu du roi, et, après de nombreuses processions, un service général de supplications fut célébré avec beaucoup de pompe par tout le clergé et tout le peuple. Des prédicateurs furent chargés d'apprendre au peuple que le but principal de cette solemnité était d'obtenir du ciel le succès des entreprises du roi et le relèvement de l'Eglise romaine *très-gravement menacée*, et qu'en conséquence on brûlerait vifs, après la solemnité, huit individus qui avaient mal parlé du siége apostolique.[1]

» A peine le service de prières était-il terminé, que la foule se porta à la place Maubert pour y attendre les victimes; mais ce jour-là rien ne fut fait. Les luthériens, à ce qu'on disait, en avaient appelé au parlement. J'en ai vu brûler deux; leur sort m'inspira des sentiments bien divers. Si vous y aviez été, vous auriez souhaité à ces infortunés un châtiment moins rigoureux.

» Le premier était un tout jeune homme, encore sans barbe : à peine un peu de duvet lui avait poussé au menton ; la plupart des assistants ne lui donnaient pas vingt ans. Il était fils d'un cordonnier. L'autre était un vieillard plus que sexagénaire, déjà affaissé par l'âge, d'une figure

[1] C'est-à-dire *siége de Rome ;* style introduit dans les bulles pontificales, comme s'il n'y avait eu d'apôtre que dans la ville aux sept collines. C'est par un abus semblable qu'on appelle l'Eglise de Rome, fondée après tant d'autres, *mater omnium ecclesiarum.*

vénérable et avec une longue barbe blanche. Le jeune homme avait dit des choses malsonnantes sur les images miraculeuses (ici on ne les vénère pas seulement, on accourt de toutes parts pour les adorer); il avait soutenu qu'elles ne diffèrent guère des dieux de pierre des païens, et qu'on doit les rejeter des temples chrétiens si elles deviennent une occasion d'idolâtrie. Il était accusé d'avoir tenu encore d'autres propos qui se rapprochaient des doctrines de Luther. Quand on l'exhorta à se rétracter, loin de le faire, il se déclara prêt à confirmer, même par sa mort, ce qu'il avait avancé. Il fut amené devant les juges et condamné à avoir la langue coupée et à être brûlé ensuite. Sans changer de visage, le jeune homme présenta sa langue au couteau du bourreau, en la sortant autant qu'il pouvait; le bourreau la tira encore davantage avec une pince, la coupa et en frappa plusieurs fois les joues du patient. On dit que ceux de la foule qui étaient le plus près (ô pitié des Français) ramassèrent cette langue et la jetèrent à la figure du jeune homme! Placé ensuite sur une charrette, celui-ci fut conduit au lieu du supplice; mais à le voir on eût dit qu'il allait à un festin. Il descendit spontanément et seul de la voiture, et se plaça à côté du poteau qui devait servir à l'exécution. Quand on lui eut mis la chaîne autour du corps, je ne puis vous dire avec quelle égalité d'âme et avec quelle expression dans les traits il supporta les cris d'allégresse et les insultes de la foule ameutée contre lui. (*Insultantis turbæ plausum et oblatrationem.*) Il ne proférait aucun son; de temps en temps il crachait le sang qui emplissait sa bouche, et il dirigeait ses yeux vers le ciel, comme s'il s'attendait encore à quelque secours miraculeux. Quand on eut couvert sa tête de soufre, le bourreau lui montra le feu d'un air menaçant; mais le jeune homme, sans s'effrayer, fit comprendre par un mouvement de son corps qu'il se laissait brûler volontiers. En vérité, cher Cassander, je doute que les illustres philosophes qui ont tant écrit sur le mépris de la mort eussent supporté avec la même constance de si cruels tourments, tant cet adolescent paraissait élevé au-dessus de ce qui est de l'homme.

» Le sort du vieillard fut un peu plus doux, mais me

révolta beaucoup. C'était un bourgeois de Paris, père d'une nombreuse famille, estimé à cause de sa vie honnête. Ayant tenu quelques propos trop libres contre les moines au sujet de l'invocation des saints (car il faut être sur ses gardes), et ayant dit que tous les chrétiens sont prêtres, il fut convaincu par des témoins et jeté en prison. Attaqué là par des théologiens, il fut aisément réduit au silence ; il ne savait pas discuter. Il avoua son erreur et déclara qu'il se repentait. Ce triomphe vint fort à propos pour le clergé, car de telles gens donnent souvent beaucoup de besogne, même à nos docteurs les plus fameux. On exhorta le vieillard à persévérer dans ses sentiments de pénitence, et on lui dit qu'il mourrait ainsi en chrétien, tandis que s'il ne s'était pas rétracté, il serait mort en luthérien. Il fut lié par le bourreau et placé sur une charrette, à côté de deux jeunes gens qui furent attachés à lui, revêtus de chemises blanches, et portant dans leurs mains des torches ardentes. Ils avaient entendu le vieillard parler contre les moines et ne l'avaient point dénoncé; c'était là leur crime. Conduits avec le vieillard à l'église de Notre-Dame (*in templum deiparæ Virginis*), ils y obtinrent leur pardon. Le vieillard y dut de nouveau se rétracter en invoquant la sainte Vierge. De là il fut mené au gibet où il répéta qu'il avait tout rétracté, et qu'il n'avait rien de commun avec Luther. En conséquence, il fut subitement étranglé, puis jeté demi-mort dans les flammes. Beaucoup d'assistants jugeaient cette peine trop douce ; ils auraient voulu voir le vieillard brûlé vif. S'ils m'avaient interrogé, ils auraient trouvé en moi des sentiments tout-à-fait opposés. Qu'y a-t-il, en effet, de plus indigne que de livrer un homme au feu pour une erreur qu'il ne défend pas obstinément? Les saints Pères, eux-mêmes, n'ont-ils pas dit que l'hérésie consiste dans l'opiniâtreté? Ce malheureux vieillard fut brûlé peu de jours après le départ de Cornelius. J'apprends que le même sort attend des victimes innombrables. Prions Dieu pour que ces gens se convertissent s'ils sont dans l'erreur ; si, au contraire, ils ont raison, Dieu veuille leur donner de combattre intrépidement! Mais en voilà plus qu'assez, il faut que je m'arrête. Veuillez lire dans des sentiments d'indulgence et d'amitié ce récit fait à la hâte. Adieu. »

Cette lettre, précieux monument de ces temps critiques, est datée du 10 juillet 1542, et porte la signature de Eusthathius Knobelsdorf, écrite par un catholique ; elle vient, après trois siècles, témoigner de la constance des martyrs et de la froide cruauté de leurs persécuteurs. Jusqu'à cette époque nous avons vu le clergé frapper les luthériens isolément ; ce sont des bûchers qui succèdent à des bûchers ; mais un moment arrive où il tue en masse et fait couler plus de sang en quelques heures qu'il n'en a répandu depuis le jour où il fleurdelisa Jean Leclerc. Cette page sanglante de son histoire mérite d'être racontée avec quelques détails.

III.

Sur les bords de la Durance vivait, disséminée dans vingt-deux villages dont Cabrières et Merindol étaient les principaux, une petite peuplade de dix-huit mille âmes que la persécution y avait amenée des vallées du Piémont. Depuis plus de deux siècles, elle se livrait à l'agriculture, et se distinguait autant par sa probité que par son éloignement des pratiques de l'Eglise romaine, avec laquelle les Vaudois, ses ancêtres, n'avaient jamais voulu s'unir. Ces chrétiens vivaient paisiblement dans le lieu de leur exil, devenu pour eux une seconde patrie; agriculteurs habiles et persévérants, ils avaient transformé en champs fertiles des terrains abandonnés. Leur existence, au milieu d'une population catholique, est un fait qui ne s'explique que par l'intervention directe de la Providence à leur égard. Leur persécuteur le plus violent était un jacobin nommé de Roma; cet homme féroce et rapace tourmentait ses victimes et se plaisait à leur faire chausser des bottines remplies de graisse bouillante. François Ier, averti de la cruauté du moine, ordonna son arrestation. L'inquisiteur s'échappa et se réfugia à Avignon ; mais celui que le roi de France ne put frapper fut atteint par la main de Dieu. Ce qu'il avait ravi aux Vaudois lui fut volé par son domestique. Réduit à la plus extrême indigence et atteint d'une étrange et épouvantable maladie, il fut recueilli dans un hôpital ; son corps exhalait une odeur si fétide que nul n'osait l'approcher. De-

venu un objet de dégoût et d'horreur, il voulut se tuer; mais la force lui manqua pour accomplir son dessein; il expira dans d'horribles souffrances et en blasphémant.

La foi des Vaudois n'était pas à cette époque ce qu'elle fut plus tard; leur isolement et leur éloignement de toute source spirituelle et théologique les avait, peu à peu, fait dévier de la doctrine chrétienne. Quand ils apprirent qu'un moine prêchait en Allemagne une réforme dans l'Eglise, ils envoyèrent des députés qui conférèrent, à Bâle avec Œcolampade, à Strasbourg avec Bucer, à Berne avec Bertholet Haller, et rapportèrent à leurs pères ce qu'ils avaient vu et entendu. Ceux-ci reconnurent que sur plusieurs points ils avaient fait fausse route, et travaillèrent tout aussitôt à une réformation de leur foi. Tel était leur état spirituel et moral lorsque le clergé, à la tête duquel se trouvait l'archevêque d'Aix, commença contre eux une persécution qui surpassa toutes les autres. Ils en avaient déjà appelé au roi contre les injustices de leurs ennemis, et François Ier, par des lettres patentes du 15 juillet 1535 et du 31 mai 1536, avait ordonné au parlement d'Aix de cesser les poursuites. Il avait gracié les Vaudois sous la condition d'une abjuration dans le délai de six mois. Ils n'avaient pas accepté leur grâce au prix auquel elle leur était offerte. Quelques-uns d'entre eux avaient été exécutés, plusieurs flétris ou privés de leurs biens; mais jusqu'en 1540 la masse du peuple n'avait pas été inquiétée. A cette époque Merindol fut cité dans la personne de ses quinze principaux habitants à comparaître devant le parlement d'Aix. Certains du sort qui les attendait, les assignés ne comparurent pas. La cour rendit le 18 novembre 1540 un arrêt qui condamna dix d'entre eux à être brûlés vifs, bannit leurs femmes, enfants, parents et serviteurs à perpétuité, et ordonna que Merindol serait brûlé, rasé et rendu inhabitable.

Quelques jours après le prononcé de l'arrêt, une scène qui peint les mœurs de cette époque se passait à Aix. Autour d'une table couverte de mets délicats, des dames, des magistrats, des prêtres et des gentilshommes étaient réunis. Parmi les convives se trouvaient le président Chassannée, l'archevêque d'Aix et une demoiselle que le

bruit public donnait pour maîtresse à ce dernier. Hardie comme les femmes qui foulent aux pieds la modestie et la pudeur, elle s'adressa à Chassannée et lui demanda quand aurait lieu l'exécution de l'arrêt rendu contre ceux de Merindol. Le président feignit de n'avoir pas entendu. — Quel est cet arrêt? dit un gentilhomme; et la demoiselle raconta tout ce quelle en savait.

C'est un conte que vous nous faites, mademoiselle, lui dit le seigneur d'Alenc, homme de cœur et de piété; si cet arrêt a été rendu, c'est sans doute en la cour du parlement des femmes.

L'un des conseillers du parlement, le seigneur de Senas, lui répondit : Vous faites erreur, monsieur d'Alenc. Ce que vous a dit mademoiselle n'est pas un conte, et je pense que vous ne voulez pas appeler le parlement d'Aix un parlement de femmes.

Le seigneur d'Alenc protesta de son respect pour l'autorité de cette cour souveraine; mais il ajouta qu'il ne comprenait pas que les habitants de Merindol eussent été condamnés à être mis à mort, hommes, femmes, enfants, vieillards, parce que dix ou douze personnes assignées pour comparaître devant la cour ne s'étaient pas présentées.

Le seigneur de Beaujeu prit la parole et dit que cet arrêt étonnerait des sauvages et des Turcs, qu'il n'avait jamais entendu dire que du bien des gens de Merindol.— Au reste, ajouta-t-il, nous avons ici monsieur le président qui mieux que les femmes peut nous instruire de ce qui s'est passé.

Avant que Chassannée eût eu le temps de répondre, la demoiselle regarda l'archevêque d'Aix et dit : J'aurais été bien étonnée si dans cette compagnie il ne s'était pas trouvé quelqu'un pour défendre ces malheureux luthériens. Puis levant en haut des yeux où brillait la colère, elle s'écria : Plût à Dieu que tous les luthériens qui sont en Provence, voire même en France, eussent cornes au front, on verrait beaucoup de cornus.

Le sieur de Beaujeu ne put se contenir, et jetant sur elle un regard de mépris, dit : Plût à Dieu que toutes les maîtresses des prêtres parlassent comme des oies !

Monsieur de Beaujeu, répondit vivement la demoiselle,

il n'est pas bienséant de parler contre l'Eglise... Souvenez-vous que jamais chien n'aboya contre le crucifix sans enrager.

L'archevêque d'Aix se mit à rire ; et frappant sur l'épaule de la demoiselle : Par mes saints ordres, lui dit-il, vous m'avez fait plaisir !.. Vous, monsieur de Beaujeu, ajouta-t-il, retenez la leçon qu'elle vous a donnée.

— Je n'ai que faire, répondit le gentilhomme, d'aller à son école et à la vôtre; et quand je dirais que la plupart des évêques et des prêtres ont des mœurs dissolues, je ne dirais rien de mal contre la sainte Eglise ; à moins qu'on n'enrage pour dire la vérité.

L'archevêque devint rouge de colère... — Monsieur de Beaujeu, vous rendrez compte de vos paroles contre l'Eglise en temps et lieu...

— Je voudrais que ce fût aujourd'hui, monseigneur, et j'en prouverais bien plus que je n'en dis.

Le président Chassannée s'interposa entre les deux interlocuteurs; mais le seigneur de Beaujeu plus colère que jamais dévoila sans ménagement les désordres du haut clergé, et ses paroles tombèrent d'autant plus brûlantes sur le cœur de monseigneur d'Aix, qu'il avait à côté de lui une preuve vivante de sa vie immorale et licencieuse.

Le seigneur de Senas, voyant le tour dangereux que prenait la conversation, s'adressa à monsieur de Beaujeu: Laissons, lui dit-il, ces propos fâcheux; nous sommes à table non pour nous disputer mais pour faire bonne chère... Par l'amitié que j'ai pour vous, retenez à l'avenir ces trois choses... La première : ne dites mot et ne vous occupez pas de ceux qui sont luthériens ; la seconde : ne reprenez pas par des paroles aigres les dames dans leurs menus plaisirs; la troisième : ne regardez pas de trop près à la vie des gens d'Eglise si vous connaissez cette parole: « Ne touchez pas à mes oints, *nolite tangere meos christos.* »

A cela monsieur de Beaujeu répondit : Je ne sais ce que c'est que luthéranisme ou luthériens, à moins que vous n'appeliez luthériens ceux qui prêchent l'Evangile. — Quant à ce qui est de reprendre des femmes, je sais que si j'avais une parente qui s'abandonnât à un prêtre ou clerc, fût-ce même à un cardinal ou évêque, je

ne lui ferais pas l'honneur de la reprendre, je lui couperais le nez pour le moins. — Quant aux prêtres, je ne veux pas me mêler de leurs affaires, mais qu'ils ne se mêlent pas des miennes.

Le président Chassanée riait en entendant parler monsieur de Beaujeu avec tout l'entrain et la verve de la jeunesse.

La demoiselle qui avait provoqué cette dispute faisait des efforts inouïs pour se contenir et se mordait les lèvres de dépit. Elle lança sur monsieur de Beaujeu des regards effrontés dans lesquels brillait la colère. Je ne serais pas bien à mon aise, lui dit-elle, si je ne disais un mot... Croyez-vous, monsieur de Beaujeu, que tous les cardinaux, évêques ou abbés qui fréquentent les maisons des gentilshommes et les palais des princes, y entrent pour faire le mal ? — Si vous osiez le soutenir, il y a ici et ailleurs des seigneurs qui vous feraient rendre compte de ce crime de lèse-majesté divine et humaine.

Elle avait à peine achevé de parler que son interlocuteur, faisant passer tout son mépris et toute son indignation dans ses paroles, dit : Allez, madame Hérodias, allez, effrontée, devriez-vous ouvrir la bouche pour parler en cette compagnie ? Savez-vous bien ce que c'est qu'un crime de lèse-majesté divine et humaine ; ne vous devrait-il pas suffire, sans le solliciter, que le sang humain fût répandu ?

A la vue de l'orage qui commençait à éclater, chacun se mit à prendre la parole, essayant de détourner par des plaisanteries et des propos facétieux la conversation sur un autre terrain; mais la protégée de monseigneur d'Aix, qui se sentait attaquée directement, dit à monsieur de Beaujeu : Si j'étais un homme au lieu d'être une femme, je vous prouverais que je ne suis pas telle que vous le dites. Est-ce répandre le sang innocent que de verser celui de ces misérables luthériens de Merindol ?

Le seigneur de Beaujeu haussa les épaules de mépris et ne daigna pas lui répondre ; mais un jeune gentilhomme d'un air ricaneur lui dit : Il faut, mademoiselle, que ces gens auxquels vous voulez tant de mal vous aient causé quelque grand déplaisir...La demoiselle répondit : Je peux bien faire serment ici que je n'en connais pas un

seul et que je préférerais voir dix diables qu'un seul d'entre eux; heureux ceux qui n'en ont jamais ouï parler!

L'archevêque d'Aix était fort mal à son aise, il ne mangeait ni ne buvait; cette conversation l'avait troublé... Quelqu'un lui demanda pourquoi il ne faisait pas honneur au repas... « C'est que, répondit-il, il y a dans le monde certaines gens hérétiques qui parlent contre notre sainte mère l'Eglise...» Ces paroles du prélat engendrèrent une grande dispute, et le repas se termina au milieu d'un tumulte difficile à décrire.

IV.

Quelques jours après l'archevêque d'Aix, celui d'Arles, des abbés, des prieurs et quelques anciens chanoines étaient réunis dans le but de chercher les moyens de mettre le plus promptement possible l'arrêt de Merindol à exécution. — Chacun reconnut qu'il y avait péril en la demeure et que si des moyens énergiques n'étaient pas employés, le clergé tomberait dans un discrédit tel qu'il y trouverait la perte de ses bénéfices; qu'on avait assez délibéré et que le moment était venu d'agir, non-seulement contre ceux de Merindol, mais encore contre des conseillers, des docteurs en théologie et des membres de la noblesse. L'évêque d'Arles, tout en reconnaissant les périls de la situation, fut d'avis qu'il fallait ménager la noblesse qui trouverait certainement un appui dans les juges séculiers; « mais le moyen de l'atteindre, dit-il, c'est de battre le chien devant le lion; — faisons une tuerie de tous ceux de Merindol... après, nul n'ouvrira la bouche, fût-il du sang royal. — Ce n'est pas ici. mais à Avignon qu'il faut nous concerter: là nous nous trouverons en plus grand nombre. » — L'avis du prélat prévalut, et il fut décidé qu'on se réunirait en secret le plus tôt possible. — Quelques jours après, un grand conseil siégeait présidé par l'archevêque d'Aix qui ouvrit la séance par ces paroles:

« Hommes pères et frères, vous savez qu'une grande tempête s'est élevée contre la nacelle de Jésus-Christ et que les flots la battent tellement qu'elle menace de sombrer. Le vent qui souffle vient du nord, les offrandes

cessent, les pèlerinages et les dévotions se refroidissent, la charité est quasi gelée partout, et ce qui est le plus alarmant, c'est notre autorité qui décline, c'est notre juridiction qu'on méconnaît, ce sont les lois de l'Eglise qui sont méprisées!.. Ordonnés de Dieu pour veiller sur les royaumes et sur les peuples, nous devons user de tout notre pouvoir pour détruire les luthériens, ces renards qui gâtent la vigne du Seigneur, ces baleines qui s'efforcent d'enfoncer la nacelle du Fils de Dieu. Nous avons bien commencé... en obtenant un arrêt contre les misérables hérétiques de Merindol ; mais il faut le faire exécuter. — Hâtons-nous et n'épargnons ni notre temps, ni notre or, afin que Dieu, au jour du jugement, ne nous reproche pas de ne lui avoir pas fait ce beau sacrifice. Quant à moi, je suis prêt ; je mets à votre disposition cent hommes bien armés et bien équipés jusqu'au moment où la destruction des Vaudois sera accomplie. »

Le prélat se tut ; un murmure d'approbation parti de presque tous les rangs de l'assemblée lui apprit que ses paroles avaient trouvé de l'écho. Après quelques moments de silence, un docteur en théologie de l'ordre des Jacobins, nommé Bassinet, se leva, demanda la parole et dit à l'assemblée qu'il ne fallait rien faire à la hâte, dans la crainte de faire mourir à tort les habitants de Merindol ; qu'un examen approfondi des hérésies qu'on leur reprochait l'avait amené à croire que la foi des hérétiques était conforme à celle des saintes Ecritures ; qu'il lui semblait sage et prudent de se désister des rigueurs passées, et qu'il suffirait de condamner à des amendes pécuniaires ou au bannissement ceux qui parleraient contre l'Eglise ou contre le pape ; et que, quant à ceux qui seraient reconnus par les saintes Ecritures pour hérétiques et blasphémateurs obstinés, on pourrait leur appliquer la peine de mort ou la prison perpétuelle.....

Un murmure de désapprobation couvrit les paroles du jacobin. — « Homme de petite foi, lui dit l'archevêque d'Aix, pourquoi as-tu douté ? Ah ! notre maître, vous vous repentez d'avoir bien fait ; savez-vous que vous avez tenu des propos qui sentent le soufre et le fagot ? » — « Notre maître, lui dit l'évêque d'Arles, saurait-on mieux

parler de la nacelle de saint Pierre que ne l'a fait monsieur d'Aix ? »

Le jacobin ne fut pas troublé par ces paroles, et après avoir parlé des pharisiens qui, aux jours de Jésus-Christ, renversaient la loi par leurs traditions et montré dans les prêtres leurs successeurs, il ajouta : « Puisqu'il faut dire la vérité et que vous m'appelez maître en Israël, je veux maintenir, par les saintes Ecritures, que ce grand pilote et patron, notre saint père le pape, ses évêques matelots et tous semblables bateliers qui ont délaissé la nacelle de Jésus-Christ pour s'embarquer sur esquifs et brigantins, sont pirates et écumeurs de mer, faux prophètes et abuseurs, et non point pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ.»

Ces paroles prononcées avec énergie excitèrent la colère de la grande majorité de l'assemblée. — « Sors d'ici, méchant apostat, lui cria l'archevêque d'Aix, tu es indigne d'être en cette compagnie ; on en a brûlé plusieurs qui ne l'ont pas mérité autant que toi. — Ces besaciers et coquins de moines, ajouta-il avec mépris, gâtent tout. »

Les docteurs des ordres mendiants, blessés vivement des paroles de monseigneur d'Aix, se plaignirent de l'outrage qui leur était fait. Il s'ensuivit un tel tumulte que la discussion ne put plus continuer ; la séance fut levée au milieu d'une grande agitation.

Après le dîner, l'assemblée se réunit. Les docteurs des ordres mendiants qui étaient abbés furent seuls admis. Tout se passa sans trouble, et l'on fut unanime à décider qu'il fallait à tout prix arriver à l'exécution de l'arrêt. Le soin de cette grande affaire fut confié au zèle de l'archevêque d'Aix qui voulait partir le jour même ; mais un banquet qui devait avoir lieu le lendemain le retint. — Ce banquet fut magnifique ; — les plus belles dames d'Avignon y assistaient.

Après le dîner on dansa, et on joua à la manière accoutumée ; puis les prélats, en attendant le souper, sortirent pour faire une promenade avec les dames. — En passant par la rue des Changes, ils s'arrêtèrent devant un magasin pour examiner des gravures obscènes qui y étaient étalées ; — ils en achetèrent plusieurs dont ils firent cadeau aux dames qui étaient avec eux.

Sur la place de la rue des Changes, il y avait un libraire

étranger qui avait mis sur son étalage des Bibles en français et en latin, les seuls livres qu'il vendît. Les prélats, en passant devant sa boutique, virent les Bibles. « Qui t'a permis, dirent-ils au libraire, de vendre ces livres ; ne sais-tu pas que la vente en est interdite?... »

« — Les livres que je vends, répondit le libraire, ne valent-ils pas les images que vous avez achetées à ces demoiselles? »

« —Je veux perdre ma part de paradis si cet homme n'est pas luthérien, s'écria l'archevêque d'Aix en l'entendant; » et incontinent il le fit saisir et conduire en prison où il fut mené au milieu des huées de la populace qui criait : Au feu !... au feu!... le luthérien!... L'un lui crachait au visage; l'autre lui arrachait les poils de la barbe; tous lui disaient des injures. Meurtri et couvert de sang, il arriva à la conciergerie du palais.

Son procès ne fut pas long. Après un court interrogatoire dans lequel, avec une présence d'esprit admirable, il confondit ses adversaires, il fut condamné à être brûlé vif malgré les efforts que firent un juge nommé Laber et quelques autres qui trouvaient que la peine de mort était trop forte pour le crime d'avoir vendu les saintes Ecritures.

Le jour même de l'arrêt, la sentence fut exécutée. Le libraire fut conduit au lieu de son supplice. Pour faire connaître au public la cause de sa condamnation, on lui suspendit deux Bibles au cou, l'une devant et l'autre derrière. Calme, serein, et digne par sa foi de porter sur lui à sa dernière heure ces glorieuses enseignes, il ne cessa jusqu'à son dernier soupir, rendu au milieu des flammes, d'exhorter les témoins de sa mort à s'enquérir diligemment des saintes Ecritures.

Pour mettre fin au bruit qui se faisait autour de ce bûcher, les prélats firent savoir à son de trompe que tous ceux qui, dans la ville et le comtat Venaissin, avaient des Bibles, devaient sous peine de mort les apporter sans délai entre les mains des commissaires nommés à cet effet...

V.

Après avoir inauguré le règne de la terreur à Avignon,

l'archevêque d'Aix retourna dans son diocèse pour poursuivre l'exécution de l'arrêt. Il dit à Chaussannée que tous les prélats étaient disposés à lui prêter main forte. Le président lui montra toutes les difficultés qui s'opposaient à la mise à exécution d'un arrêt rendu moins pour exterminer que pour effrayer les hérétiques. « Les lois et ordonnances du royaume, ajouta-t-il, ne permettent pas d'aller en avant sans autres procédures, et d'ailleurs le roi serait mécontent qu'on mît ainsi à mort ses sujets. » — « Si le Roi, répondit fièrement le prélat, le trouve mauvais, nous le lui ferons trouver bon avec le temps. Les cardinaux sont pour nous dans cette affaire, et notamment Son Eminence le cardinal de Tournon, auquel nous ne pouvons faire une chose plus agréable. » Cette dernière parole prévalut, le président céda, et avec lui toute la cour; et de l'autorité de cette cour, dit Crespin, *le tabourin sonna en Provence pour assembler les gens.*[1]

Tout était prêt pour l'exécution de l'arrêt; une compagnie de soldats, les uns à pied, les autres à cheval, sortirent de la ville d'Aix et se dirigèrent vers Merindol. Ses habitants furent consternés en apprenant le sort qui les attendait. Ce ne fut parmi ces infortunés qu'un sanglot; mais ce ne fut aussi qu'une prière. Aux jours de ses détresses, l'homme élève ses regards vers Dieu, le seul refuge qui lui reste contre l'injustice de ses persécuteurs. Merindol paraissait perdu; sa ruine fut cependant retardée: les hommes qui étaient partis pour le détruire rebroussèrent tout-à-coup chemin. Nul d'abord n'en sut la cause; plus tard on la connut. La voici :

Le seigneur d'Alenc, homme instruit dans les saintes Ecritures, représenta vivement à Chassannée l'injustice d'un arrêt rendu contre toutes les règles de la procédure, frappant indistinctement les coupables et les innocents. Cette considération, qui n'avait pas échappé au président, ne l'émut pas: une plus personnelle le toucha.

Chassannée avait écrit un livre intitulé *Catalogus gloriæ mundi,* dans lequel il critiquait avec beaucoup d'esprit et de bon sens les formes de procédure de cette époque. Les rats, disait le président, avaient fait de tels ravages dans le bailliage de Lausson, que ses habitants

[1] Crespin, liv. III, p. 137.

portèrent plainte contre ces animaux à la cour spirituelle de l'évêque d'Autun. La dite cour, vu la gravité du cas et le crime des délinquants, ordonna que les rats, avant d'être excommuniés, fussent cités à comparaître devant elle dans le délai de trois jours. Les assignés n'eurent garde d'obéir; le procureur de la cour spirituelle requit alors contre les récalcitrants la peine de l'excommunication. Elle allait être prononcée quand les juges reconnurent que ce n'était ni juste ni légal, attendu qu'il ne s'agissait rien moins que de détruire les rats. Sur ce, on nomma d'office des avocats pour défendre les rats absents. Après avoir rappelé au président cette partie de son livre, le sieur d'Alenc lui dit : « Mettez en pratique à l'égard des habitants de Merindol ce que vous avez trouvé si juste pour les rats, quand, vous constituant leur défenseur, vous prouviez, avec tant de raison, que le délai de trois jours était trop bref, et, surtout, quand il y avait trop de chats au village pour que les assignés n'eussent pas de justes raisons pour ne pas comparaître. Ne trouvez donc pas mauvais que les habitants de Merindol ne se soient pas jetés entre les mains des prêtres; ne sont-ils pas dignes qu'on leur garde autant de droit et de justice que vous en avez fait garder aux rats? »

Ce que de longs discours n'auraient pu faire, ces paroles si simples et si pleines d'à-propos le firent : le président donna aussitôt ordre à la troupe armée, qui allait mettre tout à feu et à sang, de revenir sur ses pas. Elle le fit en frémissant de colère et presque à la vue de Merindol, à la grande rage des prêtres, et à la joie vive et profonde de ces pauvres infortunés, qui, témoins de cette délivrance miraculeuse, en rendirent de ferventes actions de grâces à Dieu et lui promirent de le servir plus fidèlement.

Le bruit de ce qui s'était passé parvint aux oreilles de François Ier, qui chargea le seigneur de Langey de lui en faire un rapport. Ce rapport fut favorable: il établissait que les vaudois de la Provence étaient probes, honnêtes, laborieux, charitables, point tracassiers, et que jamais on n'entendait sur leurs lèvres des paroles malséantes.

D'après la déclaration des prêtres appelés et entendus dans l'enquête :

Ils ne faisaient dire ni messe, ni *libera;*

Ils ne prenaient pas d'eau bénite, et remerciaient, en la refusant, ceux qui la leur présentaient ;

Ils n'allaient pas en pèlerinage pour gagner des pardons ;

Quand il tonnait, ils ne faisaient pas le signe de la croix, mais levaient les yeux au ciel en soupirant ;

Ils priaient sans faire le signe de la croix;

Ils ne faisaient aucune offrande, ni pour les vivants, ni pour les morts.

François I[er], convaincu de l'innocence des vaudois, cassa l'arrêt rendu contre eux, et les releva de toute condamnation, pourvu que dans le délai de trois mois ils fissent abjuration de leur hérésie et rentrassent dans le giron de leur sainte mère l'Eglise, pour y vivre selon ses lois et celles de Dieu ; mais, faute par eux d'obéir, il les livrait entre les mains de qui de droit.

Ce n'était pas une grâce que François I[er] leur octroyait, mais un simple délai. Les lettres royales furent pendant plusieurs jours tenues secrètes, et le parlement ne se décida à les publier qu'après y avoir été contraint. — Il ordonna à tous ceux qui étaient soupçonnés d'hérésie de se présenter devant la cour, à l'exception de ceux contre lesquels le procureur du roi prendrait des conclusions. Les assignés obtinrent cependant, vu le coût de cette affaire, de se faire représenter par un procureur. Huit jours après deux vaudois, François Chay et Guillaume Armand, comparurent devant la cour au nom de leurs frères ; ils dirent qu'ils étaient prêts à abjurer, selon les intentions du roi, quand on leur aurait prouvé leurs hérésies par les saintes Ecritures. La cour méconnut, à leur égard, les règles les plus élémentaires de la justice; elle ne voulut pas leur faire donner copie de l'acte d'accusation dressé contre eux, et défendit aux officiers publics, tels que greffiers, notaires, sergents, de recevoir leurs actes de protestation et d'opposition. Ils trouvèrent cependant, au lieu de Mallemont, un notaire qui eut le courage de dresser acte de leurs plaintes. Dans cet acte, ils font connaître la foi qu'ils professent et terminent par ces paroles : « Quant aux magistrats, comme les princes et seigneurs et toutes gens de justice, nous les tenons être ordonnés de Dieu et voulons obéir à leurs lois et consti-

tutions qui concernent les biens et corps auxquels loyalement voulons payer tributs et impôts, dismes, censes et redevances, et toute chose qui leur appartiendra en leur portant honneur et obéissance en toutes choses qui ne sont contre Dieu. »

VI.

Toutes les vaines tentatives que les prélats firent pour ramener les vaudois dans le giron de l'Eglise romaine furent vaines. Les évêques convertisseurs ne retirèrent de leurs efforts que la conviction de plus en plus ferme que le seul moyen d'avoir raison d'eux c'était de les exterminer... La mort de Chassannée, qui survint dans ces entrefaites, fut un malheur pour les vaudois qui eurent dans son successeur Menier, baron d'Oppède, un cruel ennemi. Cet homme, dont le nom est devenu un type de cruauté, était le fils d'un juif retaillé d'Avignon, qui lui laissa pour tout héritage le petit manoir d'Oppède, dont il prit le nom.

Il débuta dans la carrière administrative par l'office de viguier du pape dans la petite ville de Cavaillon; habile, intrigant et rampant, il s'éleva d'emploi en emploi jusqu'à celui de président du parlement de Provence. — Insatiable dans ses désirs, il fut peu scrupuleux dans les moyens d'accroître sa fortune... Il accusa d'hérésie quelques riches laboureurs ses voisins, et s'empara de leurs biens... ceux-ci quittèrent le village d'Oppède et se retirèrent à Cabrières; mais pendant les vendanges et les moissons, les propriétaires dépouillés prenaient tout ce qu'ils pouvaient des possessions occupées par le baron, qui chercha dès lors à se venger des habitants de Cabrières, qu'il signalait comme des recéleurs d'hérétiques. Devenu président du parlement de Provence, il se sentit plus libre de donner cours à ses mauvais instincts.

Avertis de la haine que d'Oppède avait pour eux, les habitants de Merindol portèrent leurs plaintes jusqu'au pied du trône, rappelant en termes respectueux au roi qu'en l'an 1540 Sa Majesté très-chrétienne avait reconnu la nullité de l'arrêt rendu par contumace et défendu de procéder à son exécution; que, nonobstant la royale

défense, ils étaient journellement l'objet de l'oppression de leurs ennemis, qui méditaient leur perte.

François I[er] écouta les plaintes des vaudois et voulut qu'il fût sursis à l'arrêt jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné. D'Oppède fut profondément irrité en voyant ses projets déjoués, mais redoutant dans les vaudois des témoins de sa rapacité, il députa un nommé Courtin auprès du cardinal de Tournon pour obtenir de Son Eminence la mise à exécution de l'arrêt. Le prélat dans ce moment était tout-puissant auprès du roi, dont la santé commençait à décliner... Son goût effréné pour les plaisirs avait cautérisé son cœur et tari en lui la source des nobles sentiments. Sans être cruel, il agit comme un homme cruel : il se persuada peut-être aussi, comme plus tard Louis XIV, que l'extermination des hérétiques serait un moyen de racheter auprès de Dieu ses éclatants scandales. Il prêta l'oreille aux conseils sanguinaires du cardinal de Tournon et se laissa arracher la permission d'exécuter un arrêt qui, en laissant tomber sur les dernières années de son règne une pluie de sang innocent, a rattaché à sa mémoire un souvenir que son tardif et stérile repentir n'a pu effacer.

Ce fut le 9 janvier 1545 que le président d'Oppède reçut les lettres patentes royales ordonnant la mise à exécution de l'arrêt. Le cœur du magistrat bondit de joie, il tenait enfin sa proie!... Mais calculateur aussi habile qu'ennemi implacable, il tint secret l'édit royal jusqu'au mois d'avril, époque à laquelle, en l'absence de M. de Grignam, gouverneur de la Provence, il serait la première autorité du pays et pourrait disposer contre Cabrières et Merindol, et vingt-deux autres localités de la Provence, de toute la force armée alors aux ordres de M. de Grignam.

Le 12 avril 1545 le président assembla le parlement, mit sous ses yeux les lettres patentes du roi dont lecture fut donnée ; sans faire aucune objection, les conseillers les entérinèrent et nommèrent commissaires, pour veiller à l'exécution de l'arrêt, François de la Fond, second président, Honoré de Tributiis et Bernard de Badet, conseillers, et l'avocat Guérin chargé de remplacer le procureur général absent : d'Oppède voulut lui-même diriger l'exécution ; le magistrat se fit bourreau...

« Plusieurs commissions, dit l'historien des églises réformées, furent expédiées, et la guerre publiée à son de trompe, tant à Aix qu'à Marseille, pour la dite exécution; de sorte, qu'entre autres compagnies, se trouvaient cinq ou six enseignes des dites vieilles bandes de Piémont, assistant le capitaine Poulain avec le dit président, pour conduire le tout. Et par ainsi, le 13 avril, arrivèrent les sudits commissaires à Pertuis, au lieu d'aller droit à Merindol où s'adressait leur comission; là ils trouvèrent le capitaine Volegine, qui déjà, un mois auparavant, avait commencé de piller le bétail de certains villages d'alentour. Le lendemain 14 avril ils arrivèrent à Cadenet, là où ceux qui venaient de Piémont firent de grands fouragemens. D'autre côté d'Oppède, accompagné de ses deux gendres, à savoir de Pouriez et de Lauris, avec le juge d'Aix, et Jean Meyran, capitaine des enfants de la ville, et Nicolas Thibault, marchand de Crusson, conducteur des pionniers, sortant de la ville, fit aller une partie de ses gens par Pertuis, et, aux autres, il fit passer la Durance, au port de Cadenet, là où fut faite la délibération de ce qui s'en suivit peu après. Car le lendemain 16, Poulain commença à mettre le feu aux villages de Papin, Cabrierette, la Mothe et Saint-Martin, appartenant au sieur de Cental, alors pupille, là où les pauvres laboureurs, sans aucune résistance, furent tués; femmes et filles violées, femmes grosses et petits enfants meurtris sans miséricorde, les mamelles coupées à plusieurs femmes auprès desquelles mortes furent vus mourant de faim les petits enfants; ayant fait crier le dit d'Oppède, sur peine de la hard, qu'on ne donna vivres ni soulagement quelconque à aucun d'eux. Tout y fut pillé, brulé et saccagé, et ne furent sauvés que ceux que Poulain choisit pour ses galères.

» Le 17, d'Oppède fit approcher les vieilles bandes venues du Piémont, et le jour suivant fit bruler les villages de Lourmarin, Villelaure et Treizemines, où ne se trouva personne. De l'autre côté de la Durance le sieur Rocque et autres de la ville d'Arles brûlèrent Genson et Laroque, desquels aussi ne se trouva personne. Le 18, d'Oppède arrivé à Merindol sur les neuf heures du matin, n'y trouva qu'un jeune paysan nommé Morisi Blanc,

homme fort simple, lequel s'étant rendu prisonnier à un soldat avec promesse de deux écus pour sa rançon, d'Oppède ne trouvant aucun autre sur lequel il put exécuter sa rage, paya ces deux écus au soldat, et l'ayant fait attacher à un arbre, le fit tuer à coups d'arquebuse · puis il fit entièrement piller, bruler et raser tout village, où il y avait plus de deux cents maisons.

» Le 19 le camp fut planté devant Cabrières et le 20 étant faites quelques brèches, il fut accordé à ceux de dedans, qu'ils auraient la vie et les biens sauvés, et seraient pris en justice. Or, n'étaient-ils dedans en résistance, que soixante paysans, desquels était chef Etienne le Marroul, auxquels assistaient environ trente femmes, étant le surplus des autres hommes cachés en leurs caves, et les femmes et petits enfants dans le temple. Ceux-ci donc étant sortis sans armes, suivant cet accord, soudain le président, ses deux gendres, et autres se ruèrent dessus, et y en eut vingt-cinq à trente liés, et menés en un pré ou ils furent cruellement et de froid sang hachés en pièces, prenant plaisir de Pourries pour gratifier à son beau-père, de couper têtes et bras à ces pauvres corps morts. Les autres furent menés à Marseille, Aix et Avignon. D'Oppède, de son côté, ayant pris les femmes dont quelques unes étaient enceintes, les enferma en une grange, faisant mettre le feu aux quatre coins, sur quoi un soldat ému de pitié leur ayant fait ouverture, elles furent repoussées dedans le feu à coups de piques et hallebardes. Cependant, les soldats entrés dans la ville tuèrent ceux qu'ils rencontrèrent, et plusieurs cachés aux caves furent liés deux à deux et menés en la salle du château, où ils furent horriblement massacrés, à la vue de d'Oppède, par les capitaines Valleron et Jean de Gaye. Après, les capitaines des Ruffians d'Avignon, entrant dans le temple, tuèrent femmes et enfans, sans aucun respect d'âge ni de sexe, étant estimé ce meurtre d'environ huit cents personnes. Sur la fin de cette exécution arriva le sieur de la Coste, parent de d'Oppède, lequel il supplia de lui envoyer quelques gens de guerre au dit lieu de la Coste : lui offrant de lui mener tous ses sujets dans Aix, et de faire tant de brèches à la muraille qu'il voudrait ; ce qui lui fut accordé de bouche, mais non pas tenu. Car

trois enseignes de gens de pied y furent envoyées, qui pillèrent ce que bon leur sembla, brulèrent une partie du village, violèrent femmes et filles, et y tuèrent quelques paysans, sans y avoir trouvé aucune résistance.»

Ceux que le fer et le feu avaient épargnés erraient sur les montagnes et se cachaient dans des cavernes et des fentes de rochers. Dans leur détresse, ils demandèrent à d'Oppède de leur accorder la permission de se retirer avec leurs femmes et leurs enfants dans les villes d'Allemagne, où ils pourraient adorer Dieu selon leur foi. « Nous vous abandonnons, lui disaient-ils, tout, champs, maisons, meubles; nous n'emporterons rien; nous n'avons que nos chemises pour couvrir nos chairs. »

D'Oppède rejeta leur demande. « Je sais ce que j'ai à faire de ceux de Merindol, leur dit-il; je veux les prendre tous et les envoyer au pays d'enfer avec tous les diables, eux, leurs femmes et leurs enfants, et j'en ferai une telle destruction que j'en ôterai la mémoire à jamais. »

Le capitaine Poulain, auquel les fugitifs s'adressèrent, se montra aussi impitoyable que le président.

Dans cette extrémité, sachant le sort qui les attendait, ils présentèrent leurs plaintes à Celui qui juge justement et devant lequel les oppresseurs et les opprimés comparaîtront. Réunis en assemblée générale, ils lurent la sainte Ecriture, et prièrent le Dieu des combats et des miséricordes de ne pas les abandonner aux jours de leurs épreuves. Un premier ancien se leva, prit la parole et dit : « La moindre sollicitude que nous devons avoir est celle de nos biens et de nos vies; mais ce que nous devons craindre, c'est que par tourments et par infirmités nous défaillions dans la confession de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Evangile; c'est pour cela que nous avons besoin de détourner nos regards de dessus la terre pour les porter vers les cieux, afin que Dieu nous accorde la grâce de persévérer dans sa sainte doctrine. Pour nous, demeurons fermes, quand même les nations se détourneraient de la vraie religion et qu'elles deviendraient idolâtres en suivant Bahal; soyons fermes, et qu'il n'y ait ni bombardes ni canons qui puissent ébranler notre foi. »

Un second se leva et dit : « Si le Fils nous a affranchis,

nous serons véritablement libres ; et quand même nous cheminerions par la vallée de l'ombre de la mort, nous ne craindrions aucun mal, car le Seigneur est avec nous, et c'est Lui-même qui nous dit : *Je ne te laisserai pas, je ne t'abandonnerai pas ;* ne craignons donc pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme, mais redoutons celui qui peut perdre l'âme et jeter le corps dans la géhenne. Au lieu d'abandonner la loi, les ordonnances et la doctrine de l'Evangile, rappelons-nous constamment cette parole du Seigneur : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.* »

Un troisième prit la parole et dit : « Nous sommes ici plusieurs anciens que le Seigneur a souvent délivrés de grands périls; que devons-nous donc lui demander à présent, si non qu'il lui plaise de nous donner, à tous, le désir de l'honorer, de le craindre de tout notre cœur, de mettre toute notre confiance en ce qu'il lui plaise d'ouvrir nos yeux pour faire les commandements et les choses qui lui sont agréables ? Car que servirait-il à un homme d'avoir le monde s'il perdait son âme ? Soyons prêts à mourir. »

Un quatrième se leva : « Si le Seigneur, dit-il, veut nous délivrer, il le fera ; ne soyons donc pas inquiets de ce que nous peuvent faire les hommes ; s'il faut mourir, soyons sans crainte, car le Seigneur nous donnera une habitation céleste, dans laquelle il n'y a ni pauvreté ni misère, ni pleurs ni larmes, mais joie et félicité éternelles ; réjouissons-nous dans nos tribulations, sachant que notre tristesse sera changée en joie, et, à notre tour, nous serons dans l'allégresse quand les méchants pleureront et grinceront des dents. »

Après que les anciens eurent parlé, il se fit un grand silence; l'assemblée était profondément recueillie, les pleurs coulaient ; mais l'Esprit consolateur versait sur ces fidèles sous la croix ses consolations divines, et une voix du ciel leur disait : « Je ne vous délaisserai pas. »

Les jeunes gens, qui avaient gardé le silence pendant que les anciens parlaient, proposèrent à leur tour des paroles de consolation à l'assemblée. « Nous sommes enseignés, dirent-ils, par la sainte Ecriture à prendre garde qu'aucun de nous ne soit poursuivi comme men-

teur ou larron, ou convoiteux du bien d'autrui ; si nous sommes affligés comme chrétiens, n'en ayons point de honte, mais rendons-en gloire à Dieu, car le Seigneur nous envoie les afflictions pour nous humilier et éprouver notre patience ; reconnaissons donc que, quoique nous soyons persécutés pour la justice, nous pourrions bien être cause des malheurs qui nous accablent à cause des péchés que nous avons commis et que nous commettons journellement par ingratitude ; c'est pour cela que nous avons besoin de prier, avec ardeur, pour que Dieu nous fasse la grâce de courber notre tête sous son joug. »

Ainsi parlèrent ces jeunes hommes : le Seigneur avait mis dans leur cœur la douceur des martyrs et sur leurs lèvres la sagesse des vieillards. Les fugitifs reprirent courage, et résolurent de tout souffrir de la part de leurs implacables ennemis plutôt que de renoncer à cette foi, pure et sainte, qui faisait leur force et leur consolation aux jours de leurs détresses.

Au milieu de ces scènes de désolation qui brisent le cœur et arrachent des larmes, il est consolant pour l'humanité déchue de voir l'homme que la prospérité abaisse se relever dans la douleur et trouver des paroles de pardon là où on ne devrait s'attendre qu'à des paroles de haine. La charité chrétienne seule opère de tels miracles.

Chassés violemment de leurs demeures, ceux des vaudois qui échappèrent au fer et au feu allèrent demander à l'étranger un peu de terre libre pour y adorer Dieu selon leur conscience. Tous les fugitifs ne parvinrent pas à s'échapper ; la faim, le froid, la fatigue, la peur et les galères complétèrent l'œuvre de destruction du terrible président.

VII.

Après trois siècles, le monde s'étonne qu'il ne se soit pas élevé, du milieu des rangs de l'Église latine, un cri d'horreur et de réprobation contre les massacreurs de Cabrières et de Merindol. Cependant, si nous y réfléchissons bien, nous reconnaîtrons que son clergé est logique

dans son silence, et qu'il ne peut aujourd'hui flétrir d'Oppède sans reconnaître que Rome s'est trompée. Les principes faux, une fois admis et reçus, ont une puissance terrible qui fait taire la conscience, paralyse le cœur et jette sur l'intelligence un voile épais qui ôte aux plus grands génies le sentiment du vrai. Rien n'est plus instructif que la page suivante de Bossuet. « On me demandera peut-être, dit le célèbre écrivain, ce que je crois de la vie des vaudois que Renier a tant vantée;[1] j'en croirai tout ce qu'on voudra, et plus si l'on veut, car le démon ne se soucie pas par où il tient les hommes. Ces hérétiques toulousains, manichéens constamment, n'avaient pas moins que les Vaudois cette piété apparente. C'est d'eux que saint Bernard a dit : Leurs mœurs sont irréprochables; ils n'oppriment personne; ils ne font de tort à personne; leurs visages sont mortifiés et abattus par le jeûne; ils ne mangent point leur pain comme des paresseux, et ils travaillent pour gagner leur vie. Qu'y a-t-il de plus spécieux que ces hérétiques de saint Bernard? Mais après tout c'étaient des manichéens, et leur piété n'était que feinte. Regardez le fond : c'est l'orgueil, c'est la haine contre le clergé, c'est l'aigreur contre l'Eglise, c'est par là qu'ils ont avalé tout le venin d'une abominable hérésie. On mène où l'on veut un peuple ignorant, lorsqu'après avoir allumé dans son cœur une passion violente, et surtout la haine contre ses conducteurs, on s'en sert comme d'un lien pour l'entraîner. Mais que dirons-nous des vaudois qui se sont si bien exemptés des erreurs manichéennes? Le démon a fait son œuvre en eux, quand il leur a inspiré le même orgueil, la même ostentation de leur pauvreté prétendue apostolique, la même prévention à nous vanter leurs vertus, la même haine contre le clergé, poussée jusqu'à mépriser les sacrements de leurs mains; la même aigreur contre leurs frères, portée jusqu'à la rupture et jusqu'au schisme. Avec cette aigreur dans le cœur, fussent-ils à l'extérieur encore plus justes qu'on ne dit, saint Jean m'apprend qu'ils sont *homicides* (I, III, 15); fussent-ils aussi chastes que les anges, ils ne seront pas plus heu-

[1] Voir note XVIII.

reux que les vierges folles dont les lampes étaient sans huile (Matth. xxv, 3), et le cœur sans cette douceur qui seule peut nourrir la charité. »[1]

Ces lignes, tout autant à l'adresse des vaudois de la Provence qu'à celle de ceux du Piémont, sont admirablement écrites. Mais n'est-ce pas étrange que le grand évêque attribue à l'esprit des ténèbres la vie austère et pure des victimes ? Comment n'a-t-il pas compris que le mauvais arbre ne porte pas de bons fruits? Et si à ses yeux les vaudois, honnêtes, probes, justes, craignant Dieu, ne voulant d'autre autorité que leur Bible, d'autre chef de leur Eglise que Jésus-Christ,[2] sont des *homicides*, quel nom faudra-t-il donner à leurs bourreaux ?... L'esprit comme le corps est sujet aux amauroses.

VIII.

Au moment où d'Oppède et ses bandes du Piémont massacraient sans pitié une population inoffensive, quelques évêques quittaient leurs diocèses et se rendaient dans une petite ville du Tyrol perdue dans les montagnes, pour y tenir un concile qui devait la rendre célèbre. Après bien des incertitudes, des craintes et des tâtonnements, la papauté s'était décidée à convoquer cette assemblée ; mais elle avait pris ses précautions pour que cette réunion de prélats, qui devait être aux yeux du monde le concile de toute l'Eglise, ne fût que celui de l'Italie, dont tous les évêques lui étaient dévoués. Elle déploya, à cet égard, une habileté sans égale; son instinct lui disait que ces assemblées, qui sont les états généraux de la chrétienté, portent dans leurs flancs des orages et des tempêtes; et que puisque l'état fâcheux de l'Eglise la contraignait à le faire, il fallait au moins tirer le meilleur parti de la situation, et regagner à Trente ce qu'elle avait perdu à Constance et à Bâle. L'entreprise n'était pas facile; mais le pape régnant était un homme rusé et rompu à toutes les finesses des chancelleries. Il

[1] Hist. des variations, liv. XI, § 143.
[2] Voir note XIX.

avait, de plus, pour le seconder, des diplomates sur le tact desquels il pouvait compter. Ce fut donc au milieu des plus vives appréhensions qu'il publia la bulle de convocation et désigna Trente pour le lieu où devait se tenir le concile. Le 11 mars 1545 fut indiqué pour le jour de l'ouverture.

Le 13 du même mois, les cardinaux del Monte et de Sainte-Croix arrivèrent à Trente, munis de tous les pouvoirs qui les accréditaient auprès du concile comme légats du saint-siége. Une foule immense accourut de toutes parts, attirée par la curiosité et la joie de voir ces princes de l'Eglise, pour lesquels elle avait une vénération profonde, et qui lui apparaissaient comme les représentants de la Divinité. « Ils mettront, » se disait-elle, « un terme aux maux de la chrétienté, et donneront à la fille de Sion la paix qui lui manque. »

A la vue de cette foule nombreuse, le cœur des légats se sentit ému de compassion. Nouveaux mages, ils ouvrirent leurs trésors, et plus généreux que les empereurs romains, qui ne jetaient que de l'or, ils distribuèrent des indulgences et garantirent trois ans de pardon à ceux qui étaient venus les voir passer; mais ils se ravisèrent tout aussitôt, car ils avaient donné, par un sentiment de compassion, ce qu'ils ne pouvaient concéder juridiquement. Le pape leur avait bien conféré le pouvoir de le représenter, mais non celui de distribuer des indulgences. Dans leur anxiété, ils écrivirent au saint-père, qui régularisa leurs dons par un bref antidaté. Le peuple, qui n'était pas initié à tous ces mystères, ne se courba pas avec moins d'empressement pour ramasser la manne que Rome lui distribuait d'une manière si libérale.

Le jour tant désiré arriva. Tout était prêt pour recevoir les prélats : la cathédrale ouvrit ses larges portes; trois évêques seulement en franchirent le seuil. Comment faire, avec eux, l'ouverture d'un concile œcuménique? Ne serait-ce pas s'exposer à la risée des adversaires et fournir à Luther la matière d'un de ces pamphlets acérés et mordants avec lesquels il attaquait la papauté? Les légats décidèrent d'attendre quelques jours qui durèrent neuf mois.

Quand on sut que l'ouverture de ce concile, annoncé avec tant d'éclat, avait eu lieu avec trois évêques, mille plaisanteries coururent le monde. Elles sont aujourd'hui presque toutes oubliées. L'une d'elles a survécu cependant. « La montagne, » disait-on, en faisant allusion au nom du cardinal del Monte, « est accouchée d'une souris. »[1]

Rome, humiliée extérieurement par un si pitoyable résultat, n'était pas peinée au fond, mais elle ne pouvait plus reculer sans se brouiller avec Charles-Quint; il fallut donc que le concile s'ouvrît de nouveau. Quatre évêques étaient présents à Trente, et deux d'entre eux se préparaient à partir. On eut l'habileté de les retenir et de leur faire croire, en les occupant, que le concile œcuménique commençait réellement avec eux; ils voulurent donc remplir consciencieusement leur mission, ce qui parut assez inquiétant aux légats. Personne ne venant, ils s'impatientaient et commençaient à croire qu'on les amusait. Les légats, à leur tour, ne savaient comment occuper leurs loisirs; il leur était surtout difficile de leur faire prendre leur rôle au sérieux.

Après beaucoup d'incertitudes et de tâtonnements, le 13 décembre fut fixé pour le jour de l'ouverture. — Ce jour-là vingt-cinq évêques, portant la mitre, la crosse et les plus brillants insignes de leur dignité, se rendirent en grande pompe à la cathédrale. Le cardinal del Monte officia et célébra une messe solennelle. Après la messe, l'évêque de Bitonte monta en chaire et débita un sermon qui causa du scandale. Après avoir exhorté tous les membres du concile à la repentance, il les avertit que quand même ils ne se repentiraient pas, ils n'en ouvriraient pas moins la bouche. « Si vous vous y refusez, leur dit-il, le Saint-Esprit saura bien vous y contraindre et vous ouvrir la bouche comme il le fit à l'ânesse de Balaam et à Caïphe. » Puis, donnant essor à son éloquence bouffonne et digne de ces temps barbares et pédantesques, il apostropha les montagnes des environs de la ville, les rochers, les bois, les ruisseaux, les torrents, et leur ordonna de faire savoir à l'univers que

[1] Le mot del Monte signifie de la montagne.

tout genou devait ployer devant le concile.[1] Il encensa les légats et fit des jeux de mots sur leurs noms, et termina par ces paroles : « Puisque le concile est ouvert, il faut que ceux qui en ont le droit se hâtent de s'y rendre comme dans le cheval de Troie. » L'orateur crut débiter un trait d'éloquence et ne décocha qu'un trait de satire. Les partis n'ont pas de plus dangereux ennemis que leurs amis maladroits.

Après les cérémonies, qui furent longues, minutieuses et scrupuleusement observées, on lut le décret de convocation pour l'ouverture du concile. Puis on dit aux prélats : « Voulez-vous qu'on ouvre le concile? » Chacun répondit: Placet. Il était enfin ouvert, et devait durer dix-neuf ans!!

IX.

Le concile siégeait depuis quelques mois, quand un jour un courrier arrive à Trente à franc étrier ; il y apporte une nouvelle qui fait tressaillir les évêques d'une indicible joie. A les voir se lever comme un seul homme de leurs siéges et se féliciter, on eût pu croire à une victoire décisive de Charles-Quint sur les Turcs, et mieux encore, sur les protestants. Le courrier dont l'arrivée leur faisait suspendre leurs séances et battre des mains leur apportait la nouvelle de la mort de Luther.

Moins usé par les années que par les travaux de son rude et glorieux apostolat, le réformateur avait depuis quelque temps le pressentiment de sa fin prochaine. A cette heure suprême de sa vie, il regarda la mort en face sans se troubler et fit son testament au bas duquel on lit les signatures de Bugenhagen, de Cruciger et de son cher Mélanchthon ; il ne voulut pas le faire devant un notaire. Voici les raisons qu'il en donne :

« Je demande qu'on me laisse passer pour ce que je suis réellement, pour une personne bien connue au ciel, sur la terre et dans les enfers ; qui a du crédit et de l'autorité suffisamment,et à laquelle on peut se fier beaucoup plus qu'à un notaire ; car si Dieu, le Père des miséricordes, m'a confié l'Evangile de son Fils, à moi, pécheur,

[1] Voir note XX.

pauvre, misérable, digne de la condamnation ; s'il m'a rendu sincère et fidèle dans la prédication de la Parole de grâce, de sorte que bien des personnes l'ont reçue et ont reconnu en moi un témoin de la vérité, sans s'arrêter à l'excommunication du pape et à la fureur de l'empereur, des rois, des princes, des prêtres et des démons, combien doit-on ajouter un entier crédit à mes paroles dans des choses de moindre importance ! J'espère donc qu'il suffira de dire : Telle est la sérieuse résolution, telle est la volonté bien réfléchie du docteur Martin Luther, le notaire et le témoin de Dieu, dans son Evangile, ainsi que l'attestent sa signature et son cachet. »

Ces lignes du réformateur ne se ressentent en rien de la main mourante qui les traça : la vigueur du maître s'y retrouve tout entière ; il ne rétracte rien ; ce qu'il écrit n'est qu'une solennelle confirmation des actes de toute sa vie. Ouvrier de la première et dernière heure, il termina son commentaire sur la Genèse, résumé clair, profond et méthodique du cours académique qu'il donnait ; forte et puissante nature, il lutta énergiquement contre les douleurs corporelles, et momentanément il les domina. C'est ainsi qu'il put, quand tout lui ordonnait le repos, aller à Eisleben où il était appelé comme arbitre pour terminer quelques différends survenus dans la famille des comtes de Mansfeld. Messager de paix, il y rétablit l'union un instant compromise.

Pour les hommes à imaginations fortes et vives, les souvenirs de la première enfance sont ineffaçables : le lieu qui les a vus naître, fût-il la contrée la plus insignifiante, conserve toujours pour eux un charme de poésie extraordinaire ; tout y est souvenirs. C'est ce que ressentit Luther en revoyant les lieux témoins des premières impressions d'une vie qui allait s'éteindre. « Si j'allais mourir à Eisleben ! » disait-il, avec un éclair de joie dans les yeux, à Jonas et à Cœlius !

Actif jusqu'à la dernière étape de la vie, il prêcha à Eisleben l'avant-veille de sa mort. Après un discours dans lequel il fit passer toute son âme, il descendit de la chaire pour ne plus y remonter. Deux jours après (17 février 1546), il était à table avec ses amis et s'entretenait avec eux de la brièveté de la vie en homme qui en a le

sentiment profond et qui, parti hier du port du berceau, arrive aujourd'hui à celui de la tombe. Sa voix avait ce que la mort y met de sacré et ce que le génie y met de profond. Parmi ses amis les uns retenaient leurs larmes, les autres les laissaient couler; il les consolait : « Nous nous reconnaîtrons là haut, leur disait-il; » et du doigt il leur montrait le ciel. Le soir se sentant plus faible il se coucha de bonne heure; quelques moments après il se leva et se promena dans sa chambre, cherchant un repos qui le fuyait. « Mon Dieu, disait-il, je remets mon esprit entre tes mains; ô Dieu de vérité! c'est toi qui m'as racheté. »

Il se recoucha; sa figure changeait à vue d'œil; la mort était à la porte; ses amis entouraient son lit. « Priez Dieu, leur dit-il, pour qu'il fasse triompher la cause de son saint Evangile, car le pape et le concile de Trente sont dans une grande fureur »... Le Luther qui se meurt à Eisleben est le Luther de Worms; sa dernière pensée fut l'anéantissement de la papauté et le triomphe de l'Evangile : il ne cessa pas un seul moment d'être fidèle à lui-même.

Quelques instants après, on l'entendit prier, disant: « O mon Père céleste! Dieu et père de mon Seigneur Jésus-Christ, Dieu de consolation, je te rends grâces de ce que tu m'as révélé ton cher fils Jésus-Christ en qui je crois, que j'ai aimé et glorifié, mais que le pape et tous les impies déshonorent, persécutent et blasphèment. Mon Seigneur Jésus-Christ, je te recommande ma pauvre âme. O mon cher Père céleste! quoique obligé de quitter ce corps et de sortir de ce monde, je suis assuré que je demeurerai éternellement avec toi et que nulle créature ne me ravira de tes mains. » Puis il ajouta : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Père, je remets mon esprit entre tes mains; tu m'as racheté ô Eternel! Dieu de vérité! » Douces et touchantes paroles! qui dépeignent l'état d'âme de ce vaillant athlète, qui ne cherche sa paix, sa joie, son espérance, que dans cet amour immense que le Christ nous a montré sur la croix; c'est là ce qui le soutient, le fortifie et transforme pour lui en messagère de bonne nouvelle cette mort

qui est la reine des épouvantements pour ceux qui n'aiment ni le Christ ni sa Parole.

Les heures marchaient ; avec les heures vint l'agonie. Les facultés du mourant, semblables à la clarté d'une lampe dont l'huile s'épuise, s'affaiblissaient : il ne parlait plus Ses amis lui dirent : « Reconnaissez-vous, cher père, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, notre Sauveur et Rédempteur ? » « Oui, » répondit-il, d'une voix distincte. Ce qui fut sa dernière parole. Quelques moments après, il s'endormit paisiblement sur la terre pour se réveiller dans les cieux. Il avait soixante-deux ans révolus.

La Réforme perdit en lui son plus grand homme, et le monde l'un de ses génies les plus complets. Le jour où sa mort fut connue à Trente, les Pères du concile, nous l'avons déjà dit, proclamèrent la grandeur du mort par la grandeur de leur joie ; ils croyaient que lorsque la puissante voix de Wittemberg n'éclaterait plus comme une bombe au milieu de leurs rangs, les peuples insoumis rentreraient dans le bercail. Ils se trompaient. La mort ne prit que Luther et s'inclina devant son œuvre.

Pendant que Rome était dans la jubilation, les protestants étaient consternés. A cette heure de deuil, tous, sans exception, oublièrent le côté par lequel le réformateur payait son tribut aux faiblesses humaines, pour ne voir que ce qu'il y avait de grand et de chrétien en lui. Ce fut seulement le jour où ils se sentirent privés de leur chef qu'ils purent mesurer le vide profond que sa mort avait fait dans leurs rangs ; ils regardèrent autour d'eux pour lui chercher un successeur et ne lui en trouvèrent pas : à côté de Luther, tous les hommes étaient petits.

Les restes mortels du réformateur furent portés d'Eisleben à Wittemberg. Partout où le cortége funèbre passa, il fut accueilli avec des larmes. Quand le convoi fut près de la ville de Halle, les habitants en foule allèrent au-devant de lui et accompagnèrent le cercueil à l'église, où des milliers de voix entonnèrent en sanglotant le beau cantique : *Dans ma douleur amère je crie à toi. Seigneur.*

Le 22 février l'illustre mort fit son entrée funèbre dans Wittemberg. La tristesse était sur tous les visages, les larmes dans tous les yeux. Les cris et les sanglots furent

son oraison funèbre ; le peuple seul pouvait la prononcer. On porta son corps dans l'église de la chapelle du château; là des mains pieuses le déposèrent dans le sépulcre où il attend le jour de la glorieuse résurrection.

Quoique fermée, la tombe du moine saxon est toujours ouverte, et aujourd'hui comme autrefois ses impuissants ennemis viennent journellement y jeter en passant leur colère ou leur calomnie. Nous les comprenons : Luther a porté à Rome un coup irréparable ; mais cet homme, dont ils attaquent la vie, leur répond du fond de sa tombe par sa pauvreté ; car lui qui, marchant sur les traces d'un cardinal d'Amboise ou d'un Duprat, aurait pu s'enrichir du bien des Eglises, dont il disposait, vécut pauvre, mourut pauvre et ne ferma jamais ni son riche cœur ni sa bourse indigente aux malheureux. Il eut ses défauts et ses imperfections, parce qu'il était homme ; mais qui fut son égal par le génie, par la foi, par le courage, par le renoncement ?... Ses défauts mêmes, quand on les regarde de près, font dans sa vie le même effet que les ombres dans le tableau d'un grand maître : s'il eût été ce que le font les Audin et les écrivains qui trempent leur plume dans la fange et dans le fiel, sa mémoire eût péri avec sa poussière ; car il n'est pas dans la nature d'un peuple de laisser pendant trois siècles au Panthéon ce qui n'est que pour les égouts de Montmartre.

Pour comprendre le réformateur dans sa vie si agitée et si pleine, il faut connaître la source où il puisa son courage indomptable et sa persévérance ; sans cela le fil conducteur nous échappe et nos jugements sur lui sont faux ou incomplets ; nous croyons peindre un homme, et nous ne reproduisons qu'un mauvais portrait. Celui-là seul connaît Luther, qui a fait l'expérience que le juste vit de sa foi et non d'œuvres soi-disant méritoires ; alors seulement il cesse d'être étonné de la haine qu'il portait au pape qui n'était à ses yeux que l'ennemi personnel de Jésus-Christ ; il comprend dans ses pamphlets, sans les approuver en tout, son style ironique, âpre, emporté, grossier quelquefois, insultant souvent. Il sait qu'à ses yeux Rome avec son pardon par les œuvres est le grand obstacle à l'avancement du règne de Dieu... De là ces éclats de colère et ces invectives chez ce moine qui a

déchiré son froc et qui voudrait que tout front s'inclinât devant le Christ et non devant celui de l'évêque de Rome qui se proclame hardiment son vicaire, s'appelât-il Innocent VIII ou Roderic Borgia... Si le style révèle l'homme dans Luther... la foi le révèle plus encore ; le réformateur tout entier est dans les lignes suivantes.» «Moi Martin Luther, indigne prédicateur de l'Evangile de Jésus-Christ, Notre Seigneur, je professe et crois que cet article, la foi sans les œuvres justifie devant Dieu, ne sera jamais renversé ni par l'empereur, ni par le Turc, ni par le Tartare, ni par le Persan, ni par le pape avec tous ses cardinaux, évêques, moines, nonnes, rois, princes, puissances du monde, ni même par tous les diables de l'enfer réunis. Qu'ils le veuillent ou non, cet article subsistera : c'est là le véritable Evangile. Jésus-Christ, et lui seul, nous a rachetés de nos péchés ; cette vérité, très-certaine, est la voix de l'Ecriture, bien que le monde et tous les diables enragent et rugissent. Si Christ seul ôte nos péchés, nous ne saurions le faire par nos œuvres. Et comme il est impossible d'embrasser le Sauveur autrement que par la foi, il l'est également de l'embrasser par les œuvres. Si donc la foi seule doit saisir Christ avant que les œuvres puissent suivre, la conséquence est infaillible : c'est que la foi seule, indépendamment des œuvres, et avant qu'elles soient opérées, est notre justification et notre délivrance du péché. Après la justification, et seulement alors, les bonnes œuvres suivent la foi, comme sa production nécessaire et inséparable. Telle est la doctrine que j'annonce. Cette doctrine, le Saint-Esprit et l'Eglise des fidèles l'ont toujours enseignée; c'est aussi dans celle-là que je persisterai jusqu'à la fin. Amen. »

X.

Pendant que les protestants pleuraient Luther et que les Pères de Trente se réjouissaient de sa mort comme d'une grande victoire, que faisait François Ier? Il vieillissait avant l'âge, et devenait de plus en plus l'esclave du clergé. Les cris des vaudois lâchement égorgés ne le touchèrent pas plus que les reproches des princes protestants d'Allemagne. Il approuva, par lettres royales, l'exé-

cution de l'arrêt de Merindol, et les bûchers continuèrent à éclairer de leurs sinistres lueurs les dernières années d'un règne dont les commencements avaient été presque glorieux.

Le 8 octobre 1546, à quelques heures de sa capitale, un horrible drame se jouait. Quatorze potences, réservées à quatorze luthériens, étaient dressées sur le marché de Meaux. Depuis que le clergé brûlait, c'était la première fois qu'une exécution s'élevait à la hauteur d'un auto-da-fé; aussi la ville qui devait être le témoin de ce sanglant acte de foi regorgeait de visiteurs et de curieux, comme aux jours des plus grandes solennités.

Meaux, nous l'avons déjà dit, reçut de bonne heure la prédication de l'Evangile et eut l'honneur de donner à la Réforme française, dans Jean Leclerc, son premier martyr. Après les défaillances de Briçonnet, le clergé se crut vainqueur; il se trompait: les fidèles de Meaux, à l'exemple des premiers chrétiens, se cachèrent, dans l'espérance de voir se lever sur l'Eglise des jours meilleurs.

Pendant que leurs ennemis croyaient à leur anéantissement, ils se multipliaient dans le silence et choisissaient, pour exercer leur culte, des lieux écartés et solitaires. Le danger qui planait continuellement sur leur tête rendait leurs assemblées pleines de vie. Après un certain temps, ils sentirent le besoin de se constituer en Eglise et d'avoir un pasteur qui leur expliquât la Parole de Dieu et leur administrât les sacrements. Cinquante des principaux d'entre eux se réunirent, et après avoir longtemps conféré et prié, ils conférèrent le saint ministère à un cardeur de laine nommé Pierre Leclerc, qui exerça sa charge à la satisfaction de toute la communauté.

Ici se présente cette grave question : Pierre Leclerc fut-il un vrai ministre de Jésus-Christ? Les ecclésiasticomanes disent : Non. Nous disons hardiment, oui. On oublie, de nos jours, trop volontiers que le christianisme est essentiellement laïque, et que la famille de Lévi a pris fin. — L'honneur d'être un vrai ministre de Jésus-Christ n'appartient qu'à celui qui y est appelé directement de Dieu. Ce n'est donc ni le titre, ni le parchemin qui le confère qui font le pasteur, mais l'onction divine

qui est en lui. Sans doute, il faut de l'ordre dans l'Eglise, puisque Dieu est essentiellement un esprit d'ordre; mais ce qui fut ordre à Meaux dans des temps exceptionnels eût été confusion dans des temps ordinaires. Le parti que les fidèles prirent de se choisir un conducteur fut donc dicté par la nécessité et surtout par cet instinct conservateur qui porte toute société à se donner un chef. Les lois qui régissent les corps constitués ne sont pas ordinairement celles qui président aux sociétés en formation; l'exception, dans ce dernier cas, devient la règle; mais cette règle, qui a aidé la communauté à se constituer, ne tarde pas à devenir son dissolvant si elle ne prend fin avec les événements qui l'ont fait naître.

Sous la sage et pieuse direction de Pierre Leclerc, l'Eglise de Meaux prospéra; mais le nombre croissant des fidèles (ils étaient quelquefois réunis trois ou quatre cents) les exposait à être découverts. Des avis bienveillants de se tenir sur leurs gardes leur furent donnés. « Nos jours sont comptés, » répondirent-ils; « il ne nous arrivera que ce qu'il plaira à Dieu. »

On aime cette sainte témérité plus qu'une trop grande prudence.

Le 8 septembre 1546, les fidèles étaient réunis dans la maison de l'un d'eux, nommé Mangin; Leclerc leur expliquait un passage de la première épître aux Corinthiens, quand, tout à coup, le lieutenant de la ville, accompagné de ses sergents, se présenta devant l'assemblée étonnée.

— Pourquoi tous ces gens, dit-il à Leclerc, sont-ils ici réunis au lieu d'aller à leurs paroisses?

— Pour entendre la Parole de Dieu, répondit le pasteur; veuillez attendre que nous ayons achevé.

— En prison, lui dit brusquement le lieutenant.

— Allons où il plaira au Seigneur, répondit Leclerc.

Les sergents, sur l'ordre de leur chef, lièrent le pasteur et soixante-deux personnes, tant hommes que femmes. Une jeune fille, indignée de se voir traiter ainsi pour s'être trouvée en si sainte compagnie, dit au lieutenant : « Si vous m'eussiez trouvée dans quelque lieu déshonnête, vous vous fussiez bien gardé de me lier ainsi. »

Celui-ci, trouvant la remarque impertinente, lui imposa silence. Il donna ensuite le signal du départ ; le cortége se mit en marche. Ce ne fut pas sans un étonnement mêlé d'émotions bien diverses que les habitants de Meaux virent défiler, dans leurs rues, ce long cortége de luthériens enchaînés, chantant le psaume soixante-dix-neuvième, et se laissant conduire en prison sans opposer la moindre résistance.

Quelques jours après, soixante-deux d'entre eux, quarante-un hommes et vingt et une femmes, comparurent devant le parlement de Paris. Sur le rapport du conseiller Jean Trousson, leur ennemi implacable, quatorze furent condamnés à subir la torture, puis à être brûlés vifs sur le grand marché de Meaux, près de la maison de Mangin, où ils avaient été surpris. L'arrêt portait en outre que leurs biens seraient confisqués. Trois furent condamnés à de moindres peines. Les autres, à l'exception de cinq femmes qui sortirent immédiatement de prison, devaient être présents à l'exécution , faire amende honorable, les hommes en chemise, les femmes pieds nus, et paraître à une procession générale, précédée d'une messe et suivie d'une prédication.

Après le prononcé de l'arrêt, les quatorze condamnés furent conduits, séparément, dans divers monastères et mis en présence de moines qui, après avoir vainement essayé de leur arracher une rétractation, les abandonnèrent aux mains de Gilles Berthelot, prévôt des maréchaux, chargé de les conduire à Meaux. Le funèbre cortége se mit en marche. Deux Sorbonnistes, Picard et Maillard, chacun sur leur monture, cheminaient à côté des charrettes sur lesquelles étaient les condamnés qu'ils ne cessaient d'importuner de leurs exhortations.

« Retire-toi de moi, Satan, dit Pierre Leclerc à Picard, et laisse-nous penser à Dieu. » Ces paroles, le ton avec lequel elles furent prononcées, calmèrent l'ardeur des convertisseurs qui cessèrent de rompre la tête aux pauvres patients qui, dans ce moment, succombaient sous le poids de leurs souffrances corporelles et de leurs douleurs morales. Après tant d'émotions, ils sentaient leur courage les abandonner ; les chrétiens redevenaient hommes, et, comme leur Sauveur, ils avaient leur Gethsémané.

Ils étaient tristes, pensifs, silencieux ; le vent céleste, qui jusque-là avait admirablement enflé les voiles de leur navire, était tombé ; ils n'étaient donc que faiblesse et leur âme était triste jusqu'à la mort. Dieu le voulut ainsi afin qu'ils sussent que la vraie force vient de lui.

La charrette qui les portait roulait au milieu de la forêt de Livry, quand tout-à-coup un homme se présentant devant le chariot, s'inclina devant lui. « Frères, dit-il aux prisonniers d'une voix pénétrante, prenez courage, ne vous lassez point de rendre témoignage à l'Evangile. »

Dans ce moment, les chariots allaient très-vite; l'inconnu se mit à courir, et levant la main vers le ciel : « Frères ! frères ! cria-il, souvenez-vous de Celui qui est là haut. Courage ! courage ! »

En entendant cette voix qui leur semblait descendre des cieux, les condamnés reprirent courage. Leur tête courbée par la douleur se releva comme une fleur flétrie par l'ardeur du soleil quand elle reçoit la rosée du matin ; leur tristesse fut subitement changée en joie, leur faiblesse en force, et la fôret solitaire retentit de leurs chants.

Leurs conducteurs, témoins de cette transformation, dont ils ne soupçonnaient pas même la cause, saisirent l'inconnu, le lièrent et le placèrent sur l'une des charrettes, et le convoi se remit en marche avec un martyr de plus. Quand il fut arrivé au village de Livry, dont tous les habitants étaient sortis de leurs maisons pour le voir passer, plusieurs reconnurent l'inconnu et crièrent au luthérien. « Si ceux-ci, dirent-ils, en montrant les condamnés, ont mérité le feu, celui-là l'a mérité cent fois plus. » Sans s'en douter, ils rendaient témoignage au zèle de ce courageux disciple de Jésus-Christ, dont l'histoire rappelle celle de ce martyr qui, aux jours des persécutions des empereurs romains, se présenta à la mort avec d'autres chrétiens qu'on conduisait au supplice. Comme son nom était inconnu, on le nomma *Adanctas*, c'est-à-dire *surcroît*, parce qu'il avait augmenté le nombre des fidèles témoins de Jésus-Christ.

Dieu n'a pas permis que le nom du *surcroît* de la Réforme demeurât inconnu comme celui de la primitive Eglise. Il

s'appelait Cauberon. Il n'était ni noble, ni riche. C'était un tisserand. Si, au lieu de descendre de Lazare, il eût été de la famille du jeune riche de l'Evangile, il est plus que probable qu'il n'eût pas été appelé au glorieux honneur de raffermir et de réjouir ses frères. Il eût laissé passer le convoi funèbre et se serait contenté de le suivre des yeux et de pleurer en silence...

Le lendemain de leur arrivée à Meaux, les condamnés furent soumis à la question.[1] Durant cette opération douloureuse, ils montrèrent une patience admirable. Pendant que les bourreaux se fatiguaient à démembrer leur corps, l'un d'eux leur criait avec une sainte joie : « Courage, mes amis, courage, n'épargnez pas ce misérable corps qui a tant résisté à l'Esprit et a si souvent résisté à la voix de son Créateur. »

Les moines qui assistaient à cette horrible scène ne perdaient pas de vue dans leur effroyable bonne foi, si, hélas ! on peut lui donner ce nom, le salut des martyrs. Ils leur proposèrent de prononcer quelques mots à l'oreille d'un prêtre. « Si vous le faites, leur dirent-ils, on ne vous coupera pas la langue. »

Six d'entre eux, soit crainte, soit que ce qu'on leur demandait leur parût indifférent, car le mot de confession n'avait pas été prononcé, se laissèrent tenter, au grand deuil des autres, qui ne furent ébranlés ni par les menaces, ni par les promesses.

Quand la question eut été administrée, on donna le signal du départ pour aller au lieu de l'exécution. C'était deux heures de l'après-midi. Au moment où les quatorze luthériens franchissaient le seuil de leur prison, le bourreau dit à Mangin : Donne-moi ta langue ? — La voilà, répondit-il en la lui tendant. Le bourreau la coupa. Le martyr put dire encore trois fois : *Le nom de Dieu soit loué !* Lui et Leclerc furent traînés sur une claie. Les autres furent placés sur des tombereaux. Ceux qui n'avaient pas été condamnés à mort suivaient en chemise et pieds nus, portant chacun à la main une torche de cire. On arriva au marché où quatorze potences étaient dressées et formaient un cercle vis-à-vis la maison de Mangin.

[1] Voir note XXI.

Le sacrifice commença et finit au chant des prêtres qui psalmodiaient et chantaient à tue-tête : *O salutaris hostia; salve, regina*[1] pour couvrir la voix de ceux des martyrs qui n'avaient pas eu la langue coupée, et qui rachetaient leur faiblesse d'un moment en exhortant leurs frères et en chantant des psaumes.

Cette scène sanglante avait pour témoin Piquery, un enfant de quatorze ans, que le parlement avait eu honte de condamner à être brûlé, à cause de son extrême jeunesse. Attaché à une croix, par les aisselles, en face de ses compagnons de douleur et de gloire, il fut l'intrépide témoin de leur mort, et ne fut descendu de sa croix que pour être relégué dans un monastère pour y faire avec des moines son éducation religieuse. Abjura-t-il ? Nul ne le sait ; mais on aime à penser qu'il n'embrassa pas la foi de ses bourreaux, et que le souvenir de la mort glorieuse des quatorze de Meaux l'empêcha d'apostasier.

Le lendemain, une procession eut lieu sur la place où le feu des bûchers fumait encore ; elle s'y arrêta pour bénir Dieu de sa victoire. Le *corpus Domini* fut placé sur une estrade, en face de laquelle, sous un drap d'or, était dressée une chaire du haut de laquelle le docteur Picard injuria les victimes. « Si vous ne croyez pas, disait-il à ses auditeurs, qu'elles soient damnées au fond des enfers, vous le serez vous-mêmes. Dieu, ajouta-t-il, ne serait point Dieu, s'il en était autrement. »

« Or, toutefois, dit Crespin, quelque chose qu'il pût jargonner, il ne sut tant faire qu'il put induire en erreur les femmes à confesser au sortir de prison que leurs maris fussent damnés ; car toujours elles s'armoient de cette reponse qu'ayant long-temps conversé avec eux, elles les avoient toujours vus vivre en la crainte de Dieu et en l'observation de ses commandements. »[2]

Quoique morts, les fidèles de Meaux prêchèrent du milieu de leurs cendres éteintes et protégèrent du souvenir d'une sainte vie ceux qui leur survécurent ; plusieurs quittèrent Meaux et allèrent porter auprès et au loin la bonne nouvelle du salut, « et des pierres des ruines de

[1] O victime salutaire; je te salue, ô reine.

[2] Cresp. martyr en 1546.

cette église, dit Théodore de Bèze, plusieurs autres églises furent édifiées. »[1]

XI.

Les historiens qui ont tant pardonné à François Ier et ont jeté sur les bûchers élevés sous son règne le manteau de leur indulgence, n'ont pu lui pardonner celui où il laissa monter Dolet. Ils portent encore le deuil de cet homme célèbre, qui d'une main composait ses œuvres, et de l'autre les imprimait. A vingt-six ans, Etienne Dolet avait fait paraître ses admirables *Commentaires sur la langue latine*, et s'était acquis un grand renom dans la république des lettres. Digne émule des Estienne, il reproduisait par la typographie les ouvrages des anciens et ceux de ses contemporains les plus célèbres. Un tel homme, quoiqu'il n'eût pas fait acte de luthéranisme, ne pouvait que devenir suspect à un clergé qui redoutait les moindres hardiesses de la pensée. L'inquisiteur général Orri et l'official de Lyon le firent condamner à mort en 1542, comme athée et hérétique, et coupable d'avoir mangé de la viande les jours défendus par l'Eglise. La sentence eût été exécutée sans l'intercession auprès du roi de du Châtel, évêque de Mâcon. Le cardinal de Tournon, voyant sa proie lui échapper, écumait de rage comme Bedier quand Marguerite de Valois lui arracha des mains Louis de Berquin. « Comment osez-vous, vous évêque catholique » lui dit le cardinal « défendre les luthériens et les athées ? » — « Je suis évêque et je parle en évêque, lui répondit du Châtel; et vous, vous agissez en bourreau. »

Dolet fut relâché après avoir vu brûler publiquement ses écrits par la main du bourreau. Mais bientôt après de nouvelles poursuites furent dirigées contre lui, comme coupable d'avoir introduit en France des livres genevois. Il prit la fuite, et du fond du Piémont où il s'était réfugié, il adressa des vers à François Ier et à sa sœur. Il ne doutait pas que le roi, qui l'avait déjà délivré des mains des prêtres, le ferait encore. Il eut l'imprudence de revenir en France où l'attiraient sa femme, ses enfants, ses

[1] Th. de Bèze, ann. 1546.

études, et les lourds ennuis de l'exil. Ce fut sa perte. A peine de retour, il fut arrêté sur les dénonciations de la Sorbonne qui le livra au bras séculier. Le parlement le condamna à la torture ordinaire et extraordinaire, puis à être pendu et brûlé avec ses livres. L'arrêt portait en outre que s'il faisait du scandale ou prononçait des paroles malhonnêtes, on lui couperait la langue et on le brûlerait vif... Une phrase d'une traduction de l'un des dialogues de Platon, dans laquelle ses ennemis crurent voir une négation de l'immortalité de l'âme, motiva cette barbare sentence.

Indigné, mais non abattu de la cruauté de ses juges, Dolet, comme plus tard Gilbert, protesta dans des vers immortels contre l'iniquité de la sentence qui le frappait.

Si au besoin le monde m'abandonne...
Dois-je en mon cœur pour cela mener deuil?
Non! pour certain, mais au ciel lever l'œil,
Sans autre égard...

. . . .

Si sur la chair les mondains ont pouvoir,
Sur vous, esprit, rien ne peuvent avoir!
Soit tôt ou tard, ce corps deviendra cendre;
Car à nature il faut son tribut rendre...
Il faut mourir.
Quant à la chair, il lui convient pourrir;
Et, quant à vous, vous ne pouvez périr;
Mais avec Dieu toujours devez fleurir
Par sa bonté.

. . . .

Sus mon esprit, montrez-vous de tel cœur;
Votre assurance au besoin soit connue!
Tout gentil cœur, tout constant belliqueur, [1]
Jusqu'à la mort sa force a maintenue.

Le 3 août 1546, Dolet monta avec courage sur son échafaud; voyant la foule attendrie de son sort, il laissa échapper de ses lèvres ce vers si connu à cause du jeu de mots qu'il renferme :

Non Dolet ipse dolet, sed pia turba dolet. [2]

Un moment après il n'était plus... Le bourreau l'avait

[1] Guerrier.

[2] Dolet n'est point *dolent,* mais ce peuple compatissant est *dolent* pour lui.

étranglé et mettait le feu au bûcher qui dévorait son corps et ses livres. Ce martyr de la renaissance littéraire avait trente-sept ans !

XII.

Le moment était enfin arrivé où François Ier, affaibli par une longue maladie, allait comparaître devant Celui aux yeux duquel les rois les plus puissants sont comme les grains de poussière qui s'attachent au plateau d'une balance. Il était encore cependant dans toute la force de l'âge et dans toute la plénitude de sa volonté ; il se vit mourir longtemps à l'avance et assista à sa propre destruction. Sans doute l'espérance, ce pain de celui qui souffre, dut, dans les intermittences de son mal, lui envoyer ses brillants rayons ; mais le moment d'après était d'autant plus amer que le moment d'avant était plus doux. Un ulcère intérieur rongeait le roi chevalier qui à chacune de ses douleurs pouvait se rappeler sa vie licencieuse. Que se passait-il en lui pendant ces longues nuits sans sommeil, dans ces châteaux construits par le Primatice et décorés par Léonard de Vinci, quand, couché sous un dais d'or et de soie, il ramenait ses pensées vers les jours où, élevé à la taille d'un héros par la bataille de Marignan, tout lui souriait dans la vie ?... Etait-il alors lassé, blasé, ou bien son cœur en était-il encore aux regrets ?... Nul ne le sait, car il est de ces choses pour lesquelles un cœur est une tombe fidèle. Quoi qu'il en soit, le plus pauvre luthérien de son royaume, en le voyant errer de château en château, cherchant un repos qui le fuyait, eût dit : Je ne voudrais pas être cet homme-là. C'est ainsi que chacun a son tour ; il eut son bûcher comme ses victimes ; mais sur ce bûcher, dressé par ses passions effrénées, il mourut lentement et à petit feu, sans pouvoir rendre gloire à Dieu d'une seule de ses souffrances. Il s'alita enfin à Rambouillet ; la maladie, plus forte que sa volonté, l'arrêta cette fois, et pour toujours ; le moment était venu pour lui de faire le chemin de toute la terre.

La science médicale déclara son impuissance, et lui, l'homme fort, maintenant faible roseau, détachait de sa

main mourante sa couronne pour la poser sur la tête de son successeur. Il lui recommanda de diminuer les impôts, ce qu'il n'avait pas fait lui-même, et de conserver pour ministres d'Annebaut et le cardinal de Tournon ; il lui signala l'ambition des Guises..... son œil pénétrant les avait devinés. [1] On rapporte que, pendant que le roi se mourait, une femme, dans tout l'éclat de sa beauté, quoiqu'elle eût quarante-huit ans, Diane de Poitiers, attendait avec impatience l'heure fatale : elle était là, joyeuse, épiant avec le duc d'Aumale, son gendre, les progrès de l'agonie royale : « Il s'en va, le galant, il s'en va, » disait ce dernier. Il s'en alla en effet, et sa mort ouvrit les marches du trône à Henri II.

Ainsi finit François Ier... Si nous ne jugeons ce monarque qu'au point de vue politique, nous dirons qu'il ne fut pas un homme vulgaire et que sa place est marquée parmi ceux des rois de France qui ont jeté le plus d'éclat sur leur règne. Il n'eut ni le génie de Charlemagne, ni la perspicacité de Louis XI, ni l'habileté guerrière du Béarnais, mais il eut sa part de gloire et de grandeur. Sous son règne, le moyen âge prit fin et la renaissance commença ; c'est assez pour une gloire d'homme, même pour une gloire de roi... Mais si nous jugeons ce monarque au point de vue de la plus vulgaire morale, il n'a plus de piédestal. Sans être cruel, son ambition le porta à d'odieuses persécutions, et ses passions à d'éclatants scandales ; il oublia que les rois ne sont vraiment grands que par leurs vertus ; et lui, qui gagna la bataille de Marignan, que le vieux Trivulce appelait une bataille de géants, ne remporta jamais une seule victoire sur son propre cœur ; il inaugura le règne honteux et fatal des maîtresses, et, faisant descendre de haut la corruption, il prépara à la France de bien mauvais jours. Il eut le courage du soldat, mais il n'eut pas celui de l'homme ; il perdit, dans sa captivité à Madrid, tout ce qu'il avait gagné à Marignan. Montrant une faiblesse qui n'était égalée que par l'égoïsme de Charles-Quint, il sacrifia les plus chers intérêts de la France à sa liberté, et fit pis encore : il viola sa parole royale, n'ayant, pour couvrir sa déloyauté,

[1] Mémoires de L'Aubespine.

que cette raison d'Etat qui poussa Charles IX à la Saint-Barthélemy, et les conventionnels aux horreurs de quatre-vingt-treize.

La France crut que le seizième siècle allait avoir son grand homme dans François Ier. Il l'eût été si le roi armé chevalier par Bayard eût été dans la vie privée ce qu'il était sur un champ de bataille. — Qui peut dire ce que la France serait devenue si Louise de Savoie n'eût pas été sa mère, ou si son cœur, comme celui de Marguerite de Valois, s'était ouvert aux vérités de l'Evangile? — Quoi qu'en disent certains historiens, il n'y a de véritable grandeur que là où notre estime peut monter.

Le nouveau roi avait vingt-huit ans quand il monta sur le trône. Il n'avait hérité de son père que ses brillants dehors : c'était, disent ses historiens, un prince de belle prestance et honnête accueil. Coureur infatigable, habile écuyer et propre à tous les exercices du corps, il avait tout ce qui fait briller dans un cirque olympique, et rien de ce qui, à défaut même de vertu, embellit un trône; son père eut un successeur, mais il ne fut pas remplacé. Plus d'une fois, sans doute, François Ier dut être humilié dans ce fils et avoir de tristes pressentiments en pensant dans quelles mains allaient tomber les rênes du royaume. Sa douleur aussi fut grande et profonde quand la mort du dauphin appela son fils puîné à la royauté. Le malheureux monarque mena deuil, il était tout à la fois frappé dans son cœur de père et dans son orgueil de roi; il remplissait, disent ses biographes, sa chambre de ses cris, demandant à Dieu ce qu'il lui avait fait pour tant le frapper. S'il y eût réfléchi, il l'aurait su ; il pleura son fils, comme David pleura le sien ; il fut humilié, brisé, mais il ne se repentit pas et demanda à de nouveaux excès un soulagement à ses peines... Le soleil, qui fond la cire, durcit la boue... Le malheur n'apprit rien à François Ier.

Il avait à peine rendu le dernier soupir que son fils ne se souvenait plus des recommandations paternelles; il abandonna son cadavre à la garde du cardinal de Tournon et de l'amiral d'Anebaut, et courut à Saint-Germain, où il changea tout, bouleversa tout, congédia les ministres de son père, et, par une ordonnance du 2 avril, réorganisa

le conseil. Tel est le sort des rois... leurs volontés descendent avec eux dans le sépulcre. Plus tard, le plus volontaire d'entre tous, Louis XIV, devait avoir le sort de François Ier !...

Les femmes ont joué dans l'histoire de la Réformation un rôle qui nous paraît secondaire, mais qui n'en a pas moins été grand : tour à tour anges ou démons, elles nous étonnent par leur audace dans le mal comme par leur persistance dans le bien. Nous les retrouverons sans cesse dans le cours de nos récits : en ce moment, nous en voyons une sur les marches du trône. Elle n'est pas reine, mais maîtresse ; cependant elle a quarante-huit ans, et dans quelques heures un demi-siècle aura passé sur sa tête ; son royal amant, qui pendant toute sa vie se para de ses couleurs, est dans tout l'éclat de sa jeunesse... Cela semble étonnant ! Contrairement aux lois de la nature, le temps, ce graveur impitoyable qui burine des rides sur les plus beaux fronts, avait à peine touché celui de Diane de Poitiers : aux grâces du corps elle joignait les grâces plus durables de l'esprit, et dominait doublement ainsi Henri II, dont elle était devenue la maîtresse quand il n'était encore que dauphin ; elle monta réellement avec lui sur le trône et n'en descendit qu'à sa mort. Son souvenir se rattache tellement à celui de ce prince qu'il en est inséparable : dans ces temps de réveil littéraire et de décadence morale, le nom de Diane se trouve partout, les poëtes la chantent ; les peintres lèguent à la postérité les grâces de son visage ; les sculpteurs, les beautés de son corps. Jean Goujon lui prête son magique ciseau, et place son chiffre entrelacé avec celui de Henri sur tous les frontons et sur toutes les frises des monuments de cette époque : on le voit encore aujourd'hui jusque sur les parois de la chapelle de Fontainebleau.

C'était cette femme belle, spirituelle, mais immorale et ambitieuse, qui reçut Henri II, après la mort de François Ier, dans son château d'Anet. La réception fut fastueuse. Aveuglé par sa passion, le roi voulut que toute l'Europe sût qu'il était aux pieds de Diane : il en donna de trop tristes preuves, car il abaissa autant la reine (Catherine de Médicis) qu'il éleva la maîtresse : il voulut que les joyaux de la couronne fussent confiés à la veuve

du sénéchal de Normandie, faisant ainsi pour elle ce que son père avait fait pour la belle duchesse d'Etampes... Un fils hérite plus facilement des vices de son père que de ses vertus.

Toutes ces choses se passaient pendant que François Ier était encore à Rambouillet, couché sur son lit de parade. Il attendait là qu'on vînt le prendre pour être conduit en grande pompe dans les caveaux de Saint-Denis où l'attendaient plusieurs générations de princes et de rois. C'était son droit. Henri II n'eut garde d'y manquer ; il était libre d'oublier les dernières volontés de son père, mais il était trop bon fils pour ne pas rendre à son cadavre tous les honneurs qui lui étaient dus. Ce fut donc le 23 mai 1547 que François Ier fit son entrée royale à Saint-Denis. Il n'était pas seul : le cercueil de ses deux fils, François, le premier dauphin, et Charles, duc d'Orléans, l'accompagnaient. Henri II fut vraiment magnifique : un million de francs, somme énorme pour le temps, fut dépensé tant par lui que par la ville de Paris, sans cesse associée aux deuils et aux joies de ses maîtres.

Henri désira voir le cortége, mais secrètement : il le regardait défiler par une fenêtre de la rue Saint-Jacques, quand tout à coup il aperçut trois chars funèbres marchant à la suite l'un de l'autre ; il voulut alors, dit Vielleville, se lever de là, car le cœur lui haussait, et il commençait à s'émouvoir et à s'attrister jusqu'aux larmes ; mais il trouva un consolateur dans ce même Vielleville... : les rois n'en manquent jamais. — Ce courtisan donc lui fit observer très-délicatement que ce qui causait sa peine devait faire sa joie, puisque la mort prématurée de son père lui avait ouvert, avant l'heure, l'accès au trône. — Henri II se sentit un peu raffermi ; cependant, ajoute Vielleville, le roi ne pouvait encore se contenir. — Mais Vielleville eut pitié de tant de douleurs... C'est si navrant de voir un roi avec des larmes dans les yeux ! Aidé de Saint-André, dans cette pieuse mission, il lui rappela la joie que son frère, le duc d'Orléans, avait eue sur une fausse nouvelle que son frère avait été noyé. Le monarque se sentit un peu moins ému ; mais quand le char funèbre qui portait le corps du duc d'Orléans, son frère, et qui devançait celui du dauphin et de François Ier parut, le roi

se remit de ses émotions, et eut les yeux constamment fixés sur les trois effigies des royaux défunts. — Quand celle du duc d'Orléans passa devant lui : « *Voilà*, dit-il, *le bélître qui mène l'avant-garde de ma félicité.* »

Le roi était tout à fait consolé, et pendant qu'il se retirait dans son palais, près de Diane de Poitiers, François Ier se rendait avec ses deux fils dans les caveaux funèbres de Saint-Denis, où Henri II devait plus tard les rejoindre.

Pierre du Chatel, évêque de Châlons, fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du prince défunt. Sa tâche eût été facile s'il se fût borné à louer sa vaillance et son goût éclairé pour les arts ; mais exalter ses vertus chrétiennes quand sa vie n'avait été qu'un scandale perpétuel, c'était beaucoup oser... L'évêque osa beaucoup aussi. « Je suis persuadé, s'écria-t-il, qu'après une aussi sainte vie l'âme du roi, en sortant de son corps, a été transportée au ciel sans passer par les flammes du purgatoire. »

Ces paroles chatouillèrent désagréablement les oreilles de quelques docteurs de Sorbonne, qui les taxèrent d'hérétiques et portèrent plainte à la cour contre l'orateur qui, contrairement à la foi de l'Eglise, avait placé le royal défunt dans le ciel sans le faire passer préalablement par les flammes du purgatoire. Cette plainte n'était pas aussi ridicule qu'elle le paraissait; car si ce roi, relâché dans ses mœurs, était entré directement dans le ciel, tout le monde pouvait y entrer. Que devenait alors la messe, que devenaient aussi les dons des fidèles? Que de raisons de soupçonner le prélat d'hérésie à une époque où elle exerçait tant de ravages!

Au moment où les députés de la Sorbonne arrivèrent à Saint-Germain, le roi était absent. Jean Mendoze, son premier maître d'hôtel, les reçut très-gracieusement et écouta leur plainte : « Tranquillisez-vous, messieurs, leur dit-il ; si vous aviez vu d'aussi près que moi le feu roi, mon bon maître, vous auriez bien mieux compris le sens des paroles de monsieur l'évêque de Châlons. François Ier ne pouvait s'arrêter nulle part, et s'il a fait un tour en purgatoire, on n'aura jamais pu lui persuader d'y demeurer longtemps. » — Cette plaisanterie, qui était la véritable oraison funèbre d'un roi qui ne prit rien au sérieux, déconcerta les dénonciateurs de Pierre du Chatel,

et peut-être épargna-t-elle à l'évêque le danger de tomber entre les mains d'hommes implacables à force de zèle et d'ignorance.

François Ier fut peu regretté des protestants, qui ne l'aimaient pas, et des zélés catholiques, qui se méfiaient de lui : il n'y eut guère d'autres larmes, au jour de ses funérailles, que celles qui étaient brodées sur le drap mortuaire de son cercueil. Paris ne mena pas deuil, comme à la mort de Louis XII, et, dans ses rues, on n'entendit pas ces paroles, qui sont le plus bel éloge d'un souverain : « Le roi, notre bon père, est mort. » Deux femmes cependant le pleurèrent : la duchesse d'Étampes et Marguerite de Valois. La première regretta moins le roi que sa place de maîtresse favorite. A la mort de son royal amant, elle était encore dans tout l'éclat de sa beauté ; il lui fallut descendre les degrés du trône pour y voir monter une odieuse et implacable rivale. Le jour des expiations était arrivé pour cette femme que les poëtes de la cour appelaient la plus savante des belles et la plus belle des savantes. Mais quelque haute que fût la position où la faveur du roi l'avait élevée, elle n'en était pas moins une épouse infidèle, et le bandeau de diamants dont elle parait son front aux jours de sa puissance ne cacha jamais la honte que l'adultère y avait gravée. Sa punition égala sa faute. Le roi n'avait pas encore rendu le dernier soupir que le vide se faisait autour d'elle ; et pendant que Diane de Poitiers épiait avec joie l'heure fatale, elle faisait ses douloureux préparatifs de départ. Sa vie, à dater de ce moment, ne fut qu'une longue humiliation. Son indigne époux, qui se tut pendant la vie de François Ier, devint, après sa mort, son persécuteur. Il remplit pendant de longues années les tribunaux du bruit des infidélités de la duchesse, sans avoir le sentiment qu'en déshonorant sa femme il se déshonorait lui-même. Avilie et abreuvée d'amertume, la pauvre infortunée tourna, dit-on, ses regards vers la religion et chercha dans les doctrines luthériennes une consolation pour son malheur et un pardon pour ses fautes.

Marguerite de Valois pleura François Ier et regretta en lui l'homme et le frère. Accourue à Paris au bruit de sa

maladie, elle lui apporta le trésor inépuisable de son affection ; puis elle repartit. La nouvelle de sa mort, qui lui arriva bientôt après, et à laquelle elle ne s'attendait pas, fut pour son cœur un coup terrible ; sa douleur fut trop grande pour une douleur de sœur : pendant quarante jours elle s'enferma et passa ce temps dans les prières et dans les larmes. Elle ne survécut pas longtemps à ce frère trop aimé. En 1549, elle le rejoignit dans la tombe. Le 20 octobre de l'année précédente, elle avait marié sa fille Jeanne avec Antoine de Bourbon.

Marguerite fut ensevelie dans l'église de Lescar, avec beaucoup de pompe. Les pleurs de ses sujets furent son oraison funèbre.

Ainsi se termina la vie de cette noble princesse, à laquelle il manqua une chose capitale, le courage de ses convictions. De là ces lacunes profondes dans sa vie, qui la firent haïr des ultra-catholiques et suspecter des protestants. Si elle eût moins aimé son frère, la Réforme aurait eu probablement en elle une Jeanne d'Albret de plus. Sa vie, au reste, quand on l'étudie de près, nous offre ce mélange de gravité et de frivolité qui devait être nécessairement le partage de ce grand esprit qui ne pouvait ni ne devait accepter les traditions de son Eglise, et de ce cœur trop tendre qui n'eut jamais le courage de préférer Jésus-Christ à son frère. Elle avait dans son palais Gérard Roussel qui lui expliquait les Ecritures, et à côté de ce prélat des bouffons qui jouaient avec les demoiselles de sa cour les pastorales qu'elle composait elle-même ; c'est ce mélange de gravité et de mondanité qui fait de Marguerite un être à part; mais telle qu'elle est, elle n'en est pas moins la plus gracieuse figure de femme de son époque, et son grand mérite aux yeux de la postérité seront moins ses poésies que d'avoir su se conserver pure et chaste au milieu d'une cour corrompue, et d'avoir donné le jour à la mère de Henri IV.

XIV.

Les persécutions de François Ier et les défaillances de sa sœur n'épouvantèrent ni ne découragèrent les luthériens. Leurs idées se propagèrent avec une merveilleuse

rapidité; le feu de la persécution fut le soleil bienfaisant qui les féconda. Si le vieux Lefèvre eût pu prolonger ses jours de quelques années, il eût assisté à la réalisation de ses vœux les plus chers. A la mort de François I[er], la Réforme avait pénétré dans dix-sept provinces et dans trente-trois villes environ En voici le tableau, d'après M. Poirson :

Champagne. — Meaux, Bar-le-Duc, Châlons, Troyes, La Fère-en-Tardenois, Sens, Langres.

Ile-de-France. — Paris, Senlis.

Normandie. — Rouen.

Perche. — Belesme.

Orléanais. — Orléans, Blois.

Nivernais. — Corbigny.

Bourgogne. — Mâcon, Beaune, Autun.

Berry. — Bourges, Sancerre, Aubigny, Issoudun.

Anjou. — Angers.

Poitou. — Poitiers.

Auvergne. — Issoire.

Rouergue. — Quelques bourgades, mais pas de villes.

Agenois. — Agen, Villeneuve, Sainte-Foy, Tonneins.

Languedoc. — Toulouse, Castres.

Vivarais. — Annonay.

Lyonnais. — Lyon.

Provence. — Merindol et les villages voisins.

Ce tableau nous dit mieux que toute parole l'inutilité et l'odieux des persécutions. Le successeur de François I[er] ne le comprit pas. Il dépassa son père en violence. Avant de voir le nouveau roi à l'œuvre il faut retourner à Genève, devenue le quartier général de la Réforme.

LIVRE VI.

—

I.

Calvin et Farel, en sortant de Genève, ne secouèrent pas contre elle la poussière de leurs souliers. Ils partirent tristes, mais non découragés, et ainsi s'accomplit la prophétie de Bonnivard disant aux Genevois qui le consultaient sur l'opportunité d'une réforme : « Vous haïssez les prêtres pour être à vous trop semblables; vous haïrez les prédicants pour être à vous trop dissemblables : vous ne les aurez pas gardés deux ans que vous les renverrez à grands coups de bâton, sans les payer de leurs peines. »[1]

Les deux proscrits se dirigèrent vers Berne, où ils trouvèrent peu de sympathie ; ils furent mieux accueillis à Zurich, où ils avouèrent qu'ils avaient été trop rigides, et firent quelques concessions qui n'engageaient pas la conscience; mais ils insistèrent sur la nécessité de donner à l'Eglise une discipline. La droiture des réformateurs, l'admiration qu'inspirait Calvin, engagèrent Bullinger et ses collègues à intervenir en leur faveur auprès des magistrats genevois. Une députation composée de Zurichois se rendit à Genève pour faire annuler le décret de proscription rendu contre eux. Loin d'avoir égard à cette démarche conciliante, les magistrats confirmèrent leur premier arrêt par un second rendu le 26 mai 1538.

Calvin, que ce nouveau décret affligea, se retira à Bâle, où il ne séjourna que quelques jours. Il se rendit à Stras-

[1] Obituaire des pasteurs de Genève.

bourg sur les instances de Bucer, dans lesquelles il crut voir un appel de Dieu. Il partit, mais non sans chagrin : il se séparait de Farel, qui était devenu l'une des rares joies de sa vie.

C'est ici qu'il faut admirer les contrastes et y chercher l'harmonie plutôt que la diversité. Ces deux hommes, si dissemblables, s'aimèrent toujours d'un amour tendre et fraternel, sans que la jalousie vînt troubler un seul moment leur noble et douce intimité. Calvin aimait dans Farel sa franchise, son zèle et cette ardeur primesautière qui lui manquait à lui-même. Farel aimait dans Calvin son humilité, son grand bon sens et son génie organisateur. Quoique plus âgé, il ne voulut être que le disciple de son ami, qui ne lui rappela jamais qu'il était le maître. Farel, d'ailleurs, était pour lui un homme sacré par la main de Dieu ; il était bon, simple, ouvert, confiant : c'était un lion avec un cœur d'agneau.

Calvin partit pour Strasbourg, où il reçut un accueil digne de lui. Les magistrats lui permirent de donner des leçons de théologie et d'ouvrir un culte pour quinze cents réformés français qui étaient venus leur demander un asile contre leurs persécuteurs. Le réformateur commença ses leçons et vit bientôt autour de sa chaire une foule d'élèves attentifs et recueillis, qui étaient venus de toutes les parties de la France, attirés par la réputation du jeune et savant maître. Au milieu de tous ses succès, Calvin était triste ; il pensait toujours à Genève, qu'il aimait d'autant plus qu'il y avait souffert. Les douleurs morales, qui semblent devoir briser nos liens, sont souvent celles qui les fortifient. De loin donc il veillait sur cette ingrate ville qu'il aurait voulu, fût-ce au prix de son sang, sauver d'elle-même.

A peine installé dans son nouveau poste, il apprit le bannissement de Mathurin Cordier et d'Antoine Saunier, qui avaient refusé le jour de Noël de donner la Cène avec du pain azyme. Eclairé par l'expérience, Calvin leur avait conseillé d'obéir aux magistrats afin de ne pas rompre l'unité de l'Eglise pour une chose secondaire. Ils ne le firent pas. Genève eut deux bons pasteurs de moins.

Une nouvelle qui lui donna de vives inquiétudes, ce

furent les menées de l'évêque Sadolet.[1] Ce prélat, croyant le moment venu de faire rentrer les Genevois dans le giron de l'Eglise romaine, leur avait écrit une lettre douce, insinuante, et par cela même très dangereuse. De tous les membres du clergé français, Sadolet était celui qui par sa science, la pureté de ses mœurs, sa tolérance bien connue, l'influence dont il jouissait, pouvait le mieux agir sur l'esprit des Genevois. Il n'avait lancé sa lettre qu'après une conférence ecclésiastique qui eut lieu à Lyon au printemps de 1539, à laquelle assistaient Pierre de la Baume, les archevêques de Turin, de Vienne, de Besançon et quelques autres prélats. Le but de cette réunion était de chercher les moyens de reconquérir Genève. Jean Philippe, le principal instigateur de l'exil des réformateurs, s'était rendu à Lyon pour offrir ses services aux prélats, afin de remettre la ville sous le pouvoir de son ancien évêque.[2] On en discuta longuement les moyens, et l'on décida qu'avant de recourir à la force on se servirait de la puissance de la parole. Sadolet fut chargé de s'adresser aux Genevois : il le fit avec une grande habileté. Jamais un ennemi qui par ruse veut entrer dans la ville assiégée ne se montra plus obséquieux dans ses paroles.

L'évêque de Carpentras commence par dire aux Genevois qu'ils ne sont pas des étrangers pour lui ; il les connaît depuis longtemps, il aime leur noble ville, son amour pour la liberté et sa courtoisie envers les étrangers ; il leur rappelle ensuite les dissensions survenues au milieu d'eux ; plus que personne il les déplore ; puis il leur montre Jésus mourant sur le Calvaire, offrant aux pécheurs le pardon par la foi opérante par la charité. Après avoir établi ce point, il fait paraître deux âmes arrivant vers le tribunal de Dieu, l'une par la voie *catholique*, l'autre par la voie *luthérienne*.

« Elevée, dira la première, par des parents qui avaient appris, à leur tour, de leurs pères et de leurs aïeux, à obéir à l'Eglise catholique comme à vous-même, ô mon Seigneur Dieu, instruite que tous ceux qui portaient, au loin, et qui avaient autrefois porté un nom

[1] Besson, Evêché de Genève.
[2] Registre du conseil, 7 juin 1540.

chrétien, avaient tous suivi le même drapeau, avaient tous proclamé l'Eglise catholique mère de leur foi, et flétri du nom de sacrilége ceux qui l'avaient abandonnée, je me suis attachée à elle comme à vous-même. « J'ai vu des hommes de nouveautés » qui, l'Ecriture sainte à la main, prétendaient lui en remontrer et nous faisaient un crime de l'obéissance que nous lui portions tous ; mais je suis demeurée fidèle à la foi de nos pères et à l'enseignement constant et unanime de tout ce que cette Eglise a jamais compté parmi ses enfants de plus docte et de plus saint. Bien que les mœurs de plusieurs, même dans les rangs élevés du sacerdoce, excitassent mon indignation, je suis restée inébranlable. J'ai compris, car dans votre Eglise vous l'aviez ainsi ordonné, mon Dieu, j'ai compris que je devais obéir à leurs commandements, qui certainement étaient saints, et qu'à vous seul il appartenait de sonder les cœurs. Comment pourrais-je les juger, ces supérieurs ecclésiastiques, moi qui porte au front l'empreinte de tant de péchés pour lesquels me voici, ô Dieu de clémence, implorant non votre justice, mais votre miséricorde. »

« Après elle le Seigneur appellera l'âme novatrice et lui ordonnera de parler. Je suppose un des auteurs de vos dissensions ; car je crois que personne ne saurait mieux défendre cette cause que celui qui aura appelé les autres à abandonner l'Eglise pour le suivre. O grand Dieu ! dira-t-il, à la vue des prêtres si riches, si corrompus, et néanmoins entourés du respect universel, je me suis sentie enflammée d'une juste indignation. Lorsque j'ai vu des ministres indignes, comblés des dignités et des richesses auxquelles me donnaient droit mes longues études et mes succès dans les lettres et la théologie, vos ennemis sont devenus les miens, et j'ai déclaré la guerre à des hommes que votre protection ne pouvait plus couvrir. Pour arriver jusqu'à détruire leur autorité, j'ai provoqué le mépris des lois de l'Eglise et de ses droits, jusqu'alors sacrés et inviolables. S'ils alléguaient l'autorité des conciles, je les repoussais sans hésiter. S'ils appelaient en témoignage des Pères et des anciens docteurs, je signalais de tels organes comme dépourvus de science et d'intelligence. Les pontifes de Rome n'étaient à mes yeux que des usurpa-

teurs. Enfin j'ai tout fait pour briser le joug tyrannique de l'Eglise qui imposait des jeûnes, des jours de fête, la confession, l'observation des vœux, et qui changeait en esclavage la liberté de vos enfants. J'ai rejeté bien loin ces bonnes œuvres qu'elle exalte si haut. Puisque vous étiez devenu notre rançon et que vous avez lavé tous nos péchés dans votre sang, n'ai-je pas pu exalter la foi au-dessus de tout? Je me suis appuyé sur elle seule, et j'ai conservé ainsi le droit de faire tout ce qui plaît. J'ai découvert dans l'Ecriture des pensées jusqu'alors inconnues, et je les ai converties en traits acérés dont j'ai percé mes ennemis aux applaudissements de plusieurs. » Lors même que cet homme parviendrait à dissimuler son ambition, son amour des richesses et d'une gloire passagère, ses fraudes et ses méchancetés, quel jugement pensez-vous qu'il sera porté de ce qu'il aura dit pour sa défense? O Genevois, mes frères, que je désire ardemment de vous voir unis en Christ et en l'Eglise de Christ ! »

« L'âme fidèle n'a pu pécher en suivant l'Eglise, parce que cette Eglise n'erre, ni ne peut errer, constamment éclairée qu'elle est par l'Esprit saint ; ensuite eût-elle erré, comment le Seigneur pourrait-il condamner un être qui n'a failli que par amour et obéissance ? Mais l'âme qui, seule contre les Pères et les conciles généraux, ne s'appuie que sur elle-même, quel appui trouvera-t-elle après avoir désolé l'unique Epouse du Christ, déchiré, laceré sa tunique que ses bourreaux mêmes n'osèrent diviser ? Car que de sectes ont déjà enfanté les dernières hérésies et que de dissidences entre elles ! ce qui est une marque évidente d'erreur. »

Après ces paroles, Sadolet exhorte les Genevois avec effusion de cœur à rentrer dans le bercail. « Si nos mœurs, leur dit-il avec beaucoup d'habileté, vous ont contristé, si l'éclat de l'Eglise a été obscurci par les fautes de quelques-uns d'entre nous, que cette vue ne vous jette pas dans la révolte ! Vous pouvez nous haïr, si l'Evangile vous le permet ; mais la Parole sainte et notre doctrine, jamais, car il est écrit : « Faites ce qu'ils vous disent. » Il termine en les suppliant de ne pas repousser ses avertissements.

La lettre de Sadolet, qui circula dans Genève, y pro-

duisit une grande agitation que le parti catholique chercha à exploiter. Le langage du prélat était si affectueux! il paraissait si bien sentir tout ce qu'il disait! puis il se faisait presque protestant et paraissait avoir oublié ce qu'était Genève avant sa révolution. Cependant, tout faibles que fussent ses arguments, ils avaient au moins le mérite d'être exposés avec charité et dans un beau langage.

Les pasteurs de Genève n'étaient pas capables d'entrer en lutte avec le prélat; ils le sentirent, et dans la crainte de compromettre leur cause par une malhabile défense, ils envoyèrent à Calvin la lettre de l'évêque. Le réformateur comprit le piége tendu aux Genevois : il fit une réponse modérée dans les expressions, mais forte et énergique dans les arguments. Il s'y abstint de ces termes grossiers dont les savants de cette époque salissaient trop souvent leurs écrits. « Je me trouve heureux, écrivait le réformateur à l'évêque, de conférer avec un homme dont le savoir et le caractère sont aussi respectables ; mais sachez, ô Sadolet, que si l'Eglise romaine était vraiment telle que vous la dépeignez, jamais les réformés ne seraient sortis de son sein. Si le pape veut rejeter toutes les cérémonies qui ne sont pas mentionnées dans votre épître, nous irons à lui. Mais pour que la fusion des deux Eglises soit possible, il faut abandonner toutes les superstitions ajoutées à l'Evangile, à savoir : la présence réelle, le retranchement de la coupe, le purgatoire, les messes des morts, le salut à prix d'argent, la confession auriculaire, le gras et le maigre, le célibat des prêtres. De toutes ces choses, vous n'en parlez pas, quoiqu'elles forment l'abîme qui nous sépare. Du reste, vous vous trompez en croyant que c'est par ambition et par orgueil que nous sommes sortis de l'Eglise romaine : si j'avais voulu être riche, cumuler les bénéfices et les honneurs, je serais resté chanoine à Noyon. Nos paroisses, au contraire, nous donnent juste de quoi vivre ; nous avons quarante ou cinquante écus de paie ; nous distribuons aux pauvres les revenus des couvents et des évêques. Telle est notre récompense temporelle. Dieu nous garde de nous glorifier de faire notre devoir ! Mais pouvez-vous appeler cette

conduite avarice et ambition? »[1] C'est ainsi que Calvin, du fond de son exil, veillait sur Genève.

Quand cette lettre parvint à la conférence lyonnaise, elle causa un désappointement général. Ses membres comprirent qu'ils pouvaient lutter avec avantage contre les ministres de Genève; mais nullement avec l'illustre auteur de l'*Institution chrétienne.* Ils ajournèrent donc à des temps meilleurs l'exécution de leur projet. Pour consoler Pierre de la Baume de l'inutilité de sa tentative et de la perte de son évêché, le pape lui donna un chapeau de cardinal.

II.

Rien de ce qui regarde un grand homme ne nous paraît indifférent; les plus petites choses revêtent un intérêt tout particulier, et souvent nous initient mieux que les grandes à la connaissance intime de sa personne; c'est ce qui nous engage à entrer dans quelques détails sur une page intime de la vie du réformateur, celle de son mariage. Il vivait dans la solitude, ayant pour conduire son ménage une gouvernante acariâtre qui lui rendait la vie difficile et le troublait dans ses travaux. Farel, qui savait combien le calme était nécessaire à son ami, lui chercha une compagne; mais il ne fut pas heureux dans ses démarches. « Souviens-toi, lui écrivait Calvin, de ce que je désire trouver dans une compagne. Je ne suis pas, tu le sais, de ces hommes inconsidérés qui adorent tout, jusqu'aux défauts de la femme dont ils sont épris. La seule beauté qui puisse plaire à mon cœur est celle qui est douce, chaste, modeste, économe, patiente, soigneuse enfin de la santé de son mari. Si celle dont tu m'as parlé réalise ces conditions, viens avec elle de peur qu'un autre te devance, sinon n'en parlons plus. »[2] Sans doute, la personne que Farel avait en vue n'était pas la femme des Proverbes; il ne la lui amena pas.

La correspondance de Calvin nous fait pénétrer dans les replis intimes de son cœur mieux que les actes écla-

1 Calvin. Opuscules.
2 Lettre à Farel, 19 mai 1539.

tants de sa vie ; elle nous le révèle sous un jour tout-à-fait nouveau et inattendu ; mais il est toujours le même, sobre, grave, désintéressé. Ecoutons-le : « On m'offrait, écrit-il à son ami de Neuchatel, une personne jeune, riche, noble de naissance, dont la dot surpasse infiniment tout ce que je puis désirer. Deux motifs cependant m'engagent à la refuser : elle ignore notre langue et me semble devoir être un peu fière de sa naissance et de son éducation. Son frère, doué d'une rare piété et aveuglé par son amitié pour moi, au point de méconnaître son intérêt personnel, me proposait d'accepter, et les prières de sa femme venaient encore s'ajouter aux siennes. Que faire? J'avais la main presque forcée, si le Seigneur ne m'eût tiré d'embarras. Je réponds que je suis prêt à donner mon consentement, si la jeune personne, de son côté, veut bien promettre d'apprendre notre langue. Elle demande du temps pour réfléchir, et je charge aussitôt mon frère, avec un de nos amis, d'aller solliciter la main d'une autre personne qui m'apportera, sans fortune, une assez belle dot, pour peu que ses qualités répondent à la réputation dont elle jouit : son éloge est dans toutes les bouches. Si, comme je l'espère, ma demande est favorablement accueillie, les noces ne seront pas différées au delà du 10 mars. Tout mon désir est que tu viennes bénir cette union. »[1] Ce nouveau projet ne devait pas se réaliser. Instruit sur la jeune fille de quelques particularités qui lui déplurent, Calvin retira sa parole ; il le fit cependant avec tristesse. Découragé, il écrivait à Farel :« Je n'ai pas encore trouvé de compagne ; ne ferais-je pas bien de cesser mes recherches ? »[2]

La conduite du réformateur renferme une grande leçon pour le pasteur qui se sent appelé à se choisir une compagne. Malheureusement il n'apporte pas toujours dans cet acte la sage lenteur du réformateur et ne recherche pas dans une femme ce que ce grand homme y désirait. Du choix d'une épouse, pour celui qui se consacre au ministère de la Parole, dépend en grande partie le succès de son pastorat : une femme pieuse doublera

[1] Lettre à Farel, 6 février 1540.
[2] id. 21 juin 1540.

ses forces, une femme mondaine lui ôtera même celles qu'il a. Elle sera pour lui le météore qui égare, tandis que la première sera la douce lueur qui éclaire et qui conduit. Quelles que soient les douceurs d'une vie de dévouement, cette vie a ses heures et de lutte de fatigue. Il y a tant à supporter de la part de ceux dont on veut le bien et qu'on aime jusqu'à s'en faire haïr! La vraie compagne du pasteur, dans ses heures difficiles, sera son ange gardien: elle encouragera, fortifiera, calmera; mère de famille, elle priera près du berceau de l'enfant qui sera la joie du père; diaconesse, elle visitera les pauvres et les malheureux; conseiller silencieux et discret, elle dira à son époux ce que nul autre n'oserait lui dire, le rendant plus attentif à ses défauts qu'à ses qualités; et tout en s'effaçant continuellement, elle remplira bien souvent des lacunes dans un ministère pour lequel il faut autant d'abnégation que de lumière: telle doit être la femme du pasteur. C'est celle-là que Calvin recherchait. Heureux nos futurs pasteurs, si, éclairés par l'expérience de ceux qui les ont précédés et n'ont pas eu pour compagne la femme des Proverbes, ils évitent la fosse dans laquelle ceux-ci ont comme enseveli leur ministère, parce que le jour où ils se sont choisi une épouse, ils n'ont pas dit, comme le réformateur: « La seule beauté qui puisse plaire à mon cœur est celle qui est douce, pieuse, chaste, modeste, économe, etc. »

Dieu bénit les désirs de son serviteur et lui fit trouver la compagne qu'il souhaitait. A Strasbourg vivait dans la retraite la veuve de Jean Storder, l'un des chefs des anabaptistes de Liège, converti par le ministère de Calvin. Atteint de la peste, il était mort laissant sa femme Idelette de Bure sans fortune et sans appui. La douleur de la veuve fut grande; elle courba la tête et se soumit, se réfugiant humblement et avec foi sous les ailes de Celui qui est l'ami des cœurs souffrants et le père de l'orphelin; sa piété grandit dans le creuset de l'épreuve et la prépara à l'honneur de devenir la compagne du réformateur. Idelette lui apporta la seule dot qui pouvait convenir à ce grand esprit: une foi éprouvée par les secousses de la vie, une affection rendue plus vive par la reconnaissance, une âme puritaine à la hauteur de celle

de son illustre époux. Le mariage fut célébré dans le mois de septembre 1540; les amis de Calvin y assistèrent en grand nombre, ainsi que des députés du consistoire de Neuchatel et de Valangin, qui avaient voulu dans cette occasion solennelle donner au réformateur une preuve de leur respectueux attachement. On ne sait qui bénit cette union ; peut-être Farel ?

III.

Au mariage du réformateur Rome oppose le célibat de ses pontifes et de ses prêtres, et en fait l'un de ses chefs d'accusation les plus violents contre la Réforme : «C'est pour vivre à leur guise, dit-elle, que les protestants se sont séparés de ma communion, les plaisirs leur convenant mieux que l'austérité que j'impose à mes lévites.» Et cela elle le dit et le répète sur tous les tons, trouve des poëtes pour célébrer la pureté immaculée de ses prêtres, et des polémistes pour amonceler accusation sur accusation contre le mariage des pasteurs protestants.

Pour des esprits superficiels et poétiques, cette thèse a quelque chose de séduisant, surtout quand dans un langage coloré on représente le prêtre catholique renonçant à l'un des liens les plus doux de la vie et acceptant, pour le service de Dieu, sans plainte et sans murmure, une existence qui n'est que l'immolation journalière de soi-même. Cet homme leur apparaît alors comme un être surnaturel d'autant plus grand dans son renoncement qu'il ne se réserve rien pour donner tout à Dieu.

A côté de cette vie austère, celle du pasteur protestant, époux et père, paraît bien prosaïque. Il n'est donc pas étonnant que les artistes et les hommes d'imagination, trouvant le parallèle peu à l'avantage de la Réforme, aient, par leurs éloges emphatiques du célibat, entretenu dans les masses l'idée que le mariage des pasteurs protestants est une preuve que la rupture avec Rome a eu pour cause le désir de s'affranchir de tout joug. Il serait temps que cette grossière calomnie n'eût plus cours, et que le monde apprît que ce célibat tant vanté, tant glorifié et tant exploité contre la Réforme, est l'une des pages les plus honteuses de l'Eglise romaine. Pie II l'avait bien compris

lorsqu'il disait : « Si, par de bonnes raisons, on a ôté le mariage aux prêtres, par de meilleures il faudrait le leur rendre. » Quand la sainte Ecriture a prononcé et qu'elle abrite de son autorité infaillible le mariage des pasteurs protestants, on passe outre et on laisse à Dieu le soin de venger son Eglise.

IV.

Pendant que Calvin, livré à ses travaux théologiques, répandait autour de lui la lumière et l'Evangile, le désordre s'introduisait partout à Genève ; les hommes vicieux levaient insolemment la tête ; l'instruction publique était supprimée comme une inutilité. Le parti catholique reprenait courage. C'est au milieu de cet abaissement moral et intellectuel que Jean-Philippe forma, comme nous l'avons déjà dit, le criminel projet de livrer la ville à Pierre de la Baume. Convaincu de ce crime de haute trahison, le syndic fut décapité le 8 juin 1540. Le spectacle de cette tête, tombant sous la hache du bourreau, fit faire aux magistrats de sérieuses réflexions. Ils mirent en parallèle la conduite de leur premier syndic, qui avait voulu vendre les libertés de leur cité, avec celle de Calvin, qui les défendait du fond de son exil. Dans ce moment critique de leur histoire, ils eurent la pensée de rappeler les réformateurs.[1] Neuf jours après, cette grande question surgit dans le conseil. Lorsque Calvin l'apprit, son esprit en fut ému. Homme de cabinet, il aimait par-dessus tout ses chères études; puis il s'était créé un genre de vie qui lui plaisait. Cependant, fidèle à lui-même, il ne consulta jamais ni la chair ni le sang ; partout où il crut que son devoir l'appelait, il y alla, sinon avec entrain, au moins sans hésitation et sans découragement. La lettre suivante, qu'il écrivit à Viret, nous dépeint l'état de son âme. « Ami, lorsque je pense à tout ce qui est arrivé dans Genève, j'en suis effrayé, et je ne puis me résoudre qu'avec une extrême peine à m'exposer de nouveau à tant de contradictions. Cependant, lorsque je réfléchis aux désirs de cette Eglise, qui ne laisse pas de m'être extrêmement chère et qui pense avoir besoin de mes services, je sens bien qu'il faut reve-

[1] Registres du conseil, 5, 7, 17 et 18 juin.

nir. Dans cette incertitude, je m'en remettrai à la décision de mes collègues de Strasbourg. Mais comme je suis obligé de me rendre à la diète de Ratisbonne avec Bucer, je ne pourrai retourner à Genève que dans quelques mois. »[1]

Les hésitations du réformateur accrurent le désir des Genevois de le posséder. Le 2 mai 1541, le conseil général fut réuni, et le même peuple qui avait exilé Calvin et Farel les déclara ministres fidèles de l'Evangile, cassa l'arrêt de leur bannissement et leur accorda la liberté de revenir à Genève quand il leur plairait.[2]

Les Strasbourgeois, fiers de posséder Calvin, et sentant surtout qu'ils avaient besoin pour la prospérité de leur communauté, de sa main ferme jusqu'à la sévérité, refusèrent de le céder aux Genevois. Calvin, de son côté, ne pouvait se résoudre à retourner dans une ville d'où il avait été chassé. « Les Genevois, écrivait-il à Farel, me seront insupportables et je le serai aussi pour eux. » Il ne se faisait pas la moindre illusion sur ce que serait sa position; et tout honorable que fût pour lui le décret qui le rappelait, il redoutait cette ville plus que rien au monde. « Non que je la haïsse, disait-il à Viret ; mais je sais toutes les difficultés qui m'y attendent, et je ne me sens pas en état de les affronter. »

Le refus des Strasbourgeois de leur céder Calvin ne découragea pas les Genevois. Ils sentaient que le salut de leur ville dépendait de cet homme qui, sortant en banni de ses murs, y avait laissé entrer l'anarchie. Leurs syndics eurent alors recours aux pasteurs de Bâle, de Zurich et de Berne, pour intercéder auprès des Strasbourgeois auxquels ils écrivirent une supplique. « Depuis vingt ans, leur disaient-ils, notre ville a souffert de terribles orages politiques et religieux ; mais en aucun temps les séditions, les violences et les périls n'ont été aussi funestes que durant ces trois dernières années. Le départ de nos pasteurs fut une vraie catastrophe ; les factieux, les fauteurs de séditions, oubliant les services rendus à l'Etat et à l'Eglise par ces ministres, les chassèrent sans aucun égard pour leurs personnes et leur caractère.

[1] Lettres latines, 1541.
[2] Regist. du conseil, 1er et 2 mai 1541.

Depuis leur départ, nous n'avons vu que haines, procès, douleurs, dissolutions, trahisons et homicides. Nous marchions à notre ruine, si Dieu ne nous eût envoyé notre frère Viret pour ramener à de meilleures voies ce troupeau sans pasteurs. Mais ce fidèle ami ne nous est concédé que pour quelques mois. Nous désirons vivement, d'autre part, réparer nos torts envers Calvin ; il nous est nécessaire. Notre ville, par sa position, est le port de refuge pour les exilés de France et d'Italie qui affluent chaque jour parmi nous ; lui seul peut donner à cette Eglise la solidité et le lustre qui lui sont nécessaires. Ainsi, nous comptons sur vos bons offices pour décider Calvin à revenir parmi nous. Ce faisant, nous bénirons Dieu qui nous a fait passer des ténèbres à son admirable lumière. »

Cette lettre décida les Strasbourgeois à laisser partir leur pasteur. Calvin quitta Strasbourg et prit le chemin de Genève où il arriva le 3 septembre. Le lendemain il se rendit auprès des magistrats, et après les avoir remerciés de la haute marque de confiance qu'ils lui avaient accordée : « Tirons, messieurs, leur dit-il, un voile sur le passé, et qu'il ne soit plus question de choses pénibles pour le peuple et pour nous ; songeons à l'avenir. Il est nécessaire d'adopter une constitution ecclésiastique approuvée par les conseils, afin que chacun sache à quoi s'en tenir sur sa manière de vivre. »

Les syndics consentirent sans hésiter à ses demandes. Sans perdre un seul instant, le réformateur se mit à l'œuvre : son but était grand et noble. Il voulait sauver Genève par la dictature et la grandir par la moralité.

V.

Peu de pages dans l'histoire des peuples sont plus dignes d'exciter l'étonnement et l'admiration, que celles que le retour de Calvin à Genève inscrivit dans les annales de cette cité. Le réformateur ne fut pas sans doute irréprochable; mais nul ne saurait lui contester sa puissante initiative, son génie organisateur, sa volonté de fer, et surtout une grande pureté de motifs. Il devint

dictateur, mais ce fut pour sauver un peuple que la licence avait failli perdre.

Aux yeux de Calvin, tout était à reconstruire ; rien de ce qui avait appartenu au passé ne devait demeurer debout, si ce n'est le souvenir de sa honte. Le réformateur mit la hache partout, et le fit avec la hardiesse que donne la foi et la conviction que Genève ne serait réellement agréable à Dieu que lorsque tous ses citoyens auraient fléchi le genou devant le Christ ; c'est pour les y contraindre qu'il s'est décidé à quitter Strasbourg et à rentrer dans une ville qui a payé ses premiers services par un bannissement.

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de Calvin qui veut faire violence à tout un peuple, ou de ce peuple qui se laisse faire violence. On comprend le Genevois quand il consent à ce que ses églises soient débarrassées de leurs images, de leurs statues ; quand il laisse fermer ses couvents et mettre en fuite ses moines; quand il adopte la confession de foi de Farel ; mais on ne le comprend plus quand, volontairement, il soumet sa vie à une loi disciplinaire qui le suit dans le temple, dans la rue, et qui le retrouve jusque dans le sanctuaire du foyer domestique. L'antiquité n'offre rien de semblable dans ses annales ; et quand nous nous demandons pourquoi ces hommes si corrompus renoncent volontairement à leur manière de vivre, le philosophe cherche la cause de ce phénomène dans la haine des prêtres et l'amour de la liberté; mais le chrétien, tout en méconnaissant ce qu'il y a de vrai dans cette idée, attribue avant tout à l'Esprit de Dieu ce revirement presque subit d'opinion, parce qu'il n'est pas dans la nature de l'homme de briser un joug pesant pour en prendre un qui le soit plus encore.

Nous professons généralement aujourd'hui le principe que l'organisation ecclésiastique doit naître de la vie de l'Eglise. Nous n'imiterions donc pas Calvin; mais pouvait-il agir autrement? Eût-il réussi s'il eût attendu de la conscience individuelle ce qu'il demanda à une forte organisation ? Nous ne le pensons pas, et c'est ce qui nous conduit à dire qu'en matière de gouvernement d'Eglise il est dangereux d'émettre des principes absolus.

Les formes sont de leur nature assez transitoires, le fond seul du dogme possède l'immutabilité.

Calvin donc organisa l'Eglise de Genève comme si elle eût été vivante; il demanda à des hommes inconvertis de se conduire comme des chrétiens. Il ne voulut pas pénétrer dans le for intérieur, mais il exigea qu'extérieurement l'homme se conduisît comme un disciple de Jésus-Christ; pour l'y contraindre il eut à sa disposition des pénalités qui frappaient tout le monde indistinctement. C'était hardi, mais Genève ne pouvait être sauvée qu'à ce prix. Jurisconsulte profond et théologien éminent, il fondit son œuvre d'un seul jet : tout se lie dans son système, rien de disparate ne s'y trouve; chaque chose y a sa raison d'être. Selon le réformateur, le citoyen est inséparable du chrétien; l'un doit être dans l'Etat ce que l'autre est dans l'Eglise; le premier ne saurait manquer aux lois qui le régissent sans que le second y manque aussi; le chrétien infidèle sera un mauvais citoyen, le mauvais citoyen sera un chrétien infidèle : il faut donc qu'ils soient l'un et l'autre soumis à l'Eglise et à l'Etat, s'ils veulent rendre, tout à la fois, à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Le but que poursuit Calvin est donc grand, puisqu'il veut former des membres pour l'Eglise et des citoyens pour l'Etat, sans subordonner l'un à l'autre, voulant seulement les contraindre à se mouvoir librement chacun dans sa sphère. C'est pour cela que de même que Dieu donne aux mondes qui se meuvent dans l'étendue des lois particulières, Calvin en donne à ces deux grands corps qui se meuvent sur la terre : l'Eglise et l'Etat. Dans cet esprit puissant et logique, l'idée d'une séparation complète n'aurait pu venir que pour être rejetée à l'instant même, surtout à Genève, dans le moment où cette ville lui abandonnait la dictature.

La question de l'union de l'Eglise avec l'Etat se décide plus par les circonstances que par le raisonnement : utile ici, elle ne l'est pas là; il est donc plus sage de ne pas régler d'avance ce que les événements savent mieux décider que nous. Quelle que soit la position de l'Etat, il ne sera que ce que l'Eglise le fera. Tolérant ou intolérant, zélé ou tiède, l'homme ne se dédouble pas. Si

les gouvernants sont chrétiens, l'Eglise gouvernera par eux; s'ils sont tièdes ou indifférents, ils se soucient peu de l'Eglise; ils la raillent, ou peut-être même ils la persécutent. Le citoyen a son berceau dans le temple, c'est à l'Eglise de le bien former; si elle manque à sa mission, elle en porte la peine: les enfants mal élevés sont le tourment de leurs parents. Cependant, puisque sur cette grande question les opinions sont partagées, nous croyons qu'il y a un avantage réel à laisser à l'Eglise son autonomie, sous la condition qu'elle n'empiète pas sur les droits de l'Etat, qui ne doit pas non plus empiéter sur les siens. Pour que ces deux rouages, si nécessaires à la prospérité morale et matérielle d'une nation, puissent bien fonctionner, il faut que l'Etat et l'Eglise soient plus encore pénétrés de leurs devoirs que de leurs droits; il faut surtout que le corps ecclésiastique ne soit pas dominateur, et que la graisse de la terre ne lui fasse pas oublier la rosée du ciel. Laissons ces digressions et voyons ce qui se passe à Genève. Calvin veut en déraciner les abus religieux; sous ce rapport sa tâche est facile: on le laisse faire; le clergé romain s'est montré si misérable que sa défaite n'a pas fait naître un seul regret. Ce qui préoccupe d'abord le réformateur, c'est l'enseignement de la doctrine; il a raison, le dogme est à la vie chrétienne ce que la séve est au fruit. Il voulut donc que l'Eglise naissante eût des docteurs chargés d'instruire les fidèles et de les amener à la connaissance de la vérité. Le docteur devait être saint dans sa conduite, grave, austère, versé dans la connaissance des saintes lettres. A côté du docteur il plaça le pasteur; c'est lui qui a charge d'âme, qui prêche, censure, exhorte, console et veille avec soin sur sa paroisse, comme un fidèle berger sur son troupeau; il doit, sous peine d'être taxé d'infidélité, montrer sa foi par ses œuvres; il doit enfin être aussi moral dans sa vie que les prêtres de Pierre de la Baume l'étaient peu. Voilà le pasteur tel que le veut Calvin.

Pour entrer dans le ministère évangélique qui remplace la prêtrise romaine, le réformateur en rend l'accès difficile par les qualités dont il veut que le pasteur soit doué; et pour que la réflexion et non l'engouement détermine la vocation, Calvin veut que le futur conduc-

teur d'une Eglise soit présenté par ses compagnons d'œuvre au troupeau, qui l'acceptera ou le refusera; dans la crainte que le peuple ne manque de sagesse, Calvin arrête que nul n'entrera dans le ministère sans vocation; il devra donc être de bonne vie et mœurs, exempt de tout défaut corporel qui pourrait attirer sur son ministère le ridicule ou la moquerie. Avant de recevoir l'imposition des mains, il fera faire un long noviciat qui mettra sa foi et son dévouement à l'épreuve. C'est dans les deux épîtres à Timothée que Calvin cherche le modèle de son nouveau lévite; par là, il dévoile toute l'importance du ministère évangélique, qui n'est ni un métier, ni une profession, mais une sainte vocation d'en haut. A côté du pasteur, il place l'ancien qu'il prend dans les rangs des laïques pieux et éclairés; son office consiste à être le gardien de la foi; dans des cas exceptionnels et déterminés, il remplace le pasteur.

L'introduction des laïques dans le gouvernement de l'Eglise montre la supériorité de vues du réformateur, et son intelligence profonde de l'esprit et de la lettre des Ecritures.— Désormais l'Eglise n'aura plus de chœur; la barrière qui le sépare de la nef sera enlevée, le laïque aura plus que son amen à donner, il entrera dans l'administration de la communauté, il en fera partie intégrante, et comme tel, se sentant responsable, il s'intéressera au bien spirituel de la paroisse. C'était donc jeter un grand élément de vie dans l'Eglise que d'y placer l'ancien. — C'était d'avance tuer la caste dans le corps ecclésiastique, son berceau naturel.

Moins élevé en dignité que l'ancien, mais non moins utile, le diacre aura aussi sa place dans le nouvel édifice. Il s'occupera d'administration, et surtout du soin des pauvres; le diacre devra avoir des mœurs pures; il ne sera choisi que parmi ceux des fidèles qui donnent au troupeau l'exemple des vertus chrétiennes.

Les femmes, exclues de toutes les fonctions ecclésiastiques, ne seront pas cependant oisives; véritables filles de Dorcas, elles seront, dans la mesure de leurs forces et suivant la mesure de leur piété, des diaconesses qui auront soin des pauvres et des malades.

Voilà les principaux rouages du corps ecclésiastique;

mais il fallait les mettre en mouvement, afin que l'Eglise et l'Etat qui s'unissaient par tant de côtés, au lieu de se nuire par un frottement journalier, se prêtassent un mutuel appui. Voici comment le réformateur donna l'impulsion à son œuvre : en tête du corps ecclésiastique, il place la vénérable compagnie, dont le pouvoir est exercé par les professeurs de théologie, les pasteurs de la ville et ceux des campagnes ; ce corps a dans ses attributions l'enseignement théologique, le soin de la doctrine, la consécration des ministres et l'élection des pasteurs, sauf approbation des magistrats et du peuple. A côté de la vénérable compagnie qui veille sur la foi, Calvin place le consistoire qui veille sur les mœurs; ce dernier corps, où domine l'élément laïque, est un tribunal qui vient en aide à l'Eglise, qui ne doit avoir dans ses rangs ni des hérétiques qui pourraient pervertir sa foi, ni des vicieux qui pourraient corrompre ses mœurs. Nouveau Lycurgue, Calvin règle tout; le peuple qu'il veut sauver est mineur, et bien des jours s'écouleront encore avant qu'il arrive à sa majorité morale et intellectuelle; si la tutelle doit être longue, on ne saurait prendre trop de précautions pour écarter de lui tout ce qui pourrait compromettre son avenir; s'il faut l'instruire, l'éclairer, il faut aussi l'empêcher de faire le mal et le contraindre à faire le bien. On fera violence à ses instincts naturels, mais on agira à son égard comme à celui d'un malade; le réformateur taillera hardiment dans la chair vive; le malade criera, maudira peut-être la main qui le fait souffrir; Calvin ne s'en émeuvra pas plus que le chirurgien qui opère : ce qui le préoccupe n'est pas la douleur présente, c'est la guérison qu'il entrevoit..... Il faut bien aimer les hommes pour avoir le courage de les violenter ainsi.

Les artistes ont peu de sympathie pour Calvin, ce n'est pas étonnant; ils ne trouvent pas place dans sa république chrétienne. Convaincu que tout ce qui n'a pas trait directement au salut de l'homme est une superfétation ou un danger, le réformateur réglemente les vêtements et la table de ses fidèles; il proscrit le luxe qui entraîne après lui la corruption des mœurs; il ne veut ni or, ni argent, ni broderies sur les habits; il interdit les colliers, les chaînes d'or; il fixe le nombre de bagues

qu'une femme peut porter; il pose une main inexorable sur tout, sur les noces, sur les parures, sur les bouquets... Lycurgue ne l'eût pas surpassé en prévoyance.

Les réactions appellent les réactions. Calvin, cependant, ne pouvait guère faire autrement. Il avait vu de près Paris, et n'avait pu qu'être frappé de la corruption que le luxe et le faste de la cour de François Ier faisaient déborder sur la France. Penseur profond, il savait que l'homme est un sous tous les climats, et que ce qui démoralise sur les bords de la Seine devait corrompre sur ceux du Léman. Son précédent séjour à Genève lui avait de plus montré où Rome, avec son intolérance dogmatique et sa tolérance morale, avait jeté les Genevois. Façonnés à l'image de leurs prêtres, auxquels ils étaient, dit Bonnivard, si semblables, c'est pour les rendre disssemblables que Calvin voulut leur ôter tous les moyens de pécher... C'était hardi, dangereux, car les Genevois, passant sans transition de la liberté la plus complète à la plus dure des servitudes, auraient pu se révolter et détruire tout germe de réformation dans leur cité. Chose merveilleuse! ils ne le firent pas et acceptèrent le code ecclésiastique, article après article. Ce fut donc un grand jour que celui où deux mille personnes, représentant la souveraineté genevoise, lui jurèrent volontairement obéissance et soumission.

On pourra juger de bien des manières le contrat que les Genevois passèrent avec leur réformateur; ce qui demeure cependant hors de question, c'est sa parfaite légalité. — Calvin forgea le joug, il est vrai; mais le peuple, maître souverain, dit : je l'accepte. En le disant, il inscrivit la plus belle page qu'une nation puisse posséder dans ses annales. Dans ce jour-là, Genève se plaça plus haut que Venise, Athènes et Rome. Ces dernières villes ont, tour à tour, brillé par la grandeur de leur commerce, le génie de leurs artistes et la vaillance de leurs soldats; elles ont pris des villes d'assaut, gagné des batailles, soumis des peuples, couvert la mer de leurs navires, étonné par les merveilles de leur architecture: mais elles n'ont rien fait qui puisse être comparé à cet acte par lequel les Genevois déclarent, à la face du monde, qu'ils veulent rompre avec les mauvaises passions de

leur cœur, et se constituent volontairement les esclaves d'une loi austère et dure. C'est grand, c'est beau, c'est unique!!!

Cette page d'histoire, qui devrait être l'un des plus beaux fleurons de la couronne du réformateur, est devenue un texte inépuisable d'accusations contre sa personne. Des hommes de lettres, des artistes surtout, ont déversé sur l'œuvre de ce grand homme toute l'amertume de leurs récriminations : à leurs yeux il est un Attila, dans le règne des arts, un Scythe incapable de s'associer au mouvement littéraire et artistique de la renaissance. En faisant de Genève la Sparte chrétienne, il a frappé de stagnation et d'impuissance ce peuple qui, sous un Sadolet ou un François de Sales, eût projeté une lumière si éclatante dans le monde. Nous comprenons leurs regrets sans les partager les faits justifient Calvin ; et pour se convaincre de la grandeur de ses travaux, il suffit de placer Naples en face de Genève. Mais on s'y refuse, parce qu'on préfère les récriminations à la justice.

Ceux qui attaquent le réformateur sont incapables de s'élever à la hauteur morale où il s'est placé ; ce qui les préoccupe, ce sont des choses secondaires, transitoires, quand lui n'a en vue dans l'homme que son salut. On comprend que de ce sommet élevé, le Lycurgue chrétien doive peu se soucier de ce qui fait la vie de ceux pour lesquels l'éternité n'est rien, parce que le temps présent est tout, et que d'une main énergique il écarte des Genevois tout ce qui pourrait les détourner de cette voie étroite dans laquelle ils doivent marcher s'ils veulent entrer dans les demeures éternelles. Son but est aussi grand que les accusations de ses adversaires sont mesquines. Le beau pour lui est le bon, et le bon c'est le vrai; non pas le vrai relatif, mais le vrai absolu : il y conduit d'un pas ferme les âmes ; et s'il peut faire de Genève une ville morale, elle sera la perle des cités ; et pendant que les artistes courront à Rome pour voir comment on y fait des statues, les vrais penseurs iront à Genève pour voir comment on y fait des hommes.

Le code ecclésiastique rédigé et promulgué, il fallait le mettre à exécution. Ce n'était pas facile, car à chaque

mouvement qu'allait faire la machine, on pouvait s'attendre à un frottement ou à une résistance. Le succès, cependant, dépassa l'attente du réformateur : Genève se soumit, mais non sans frémissement et sans colère de la part de ceux qui, contraints par la nécessité, avaient cédé plus par la crainte que par la conviction ; ils sentaient au-dessus de leur tête le bâton du commandement ; toutefois, ils dissimulèrent la haine qu'ils avaient du joug qui pesait sur eux, et formèrent en silence une conjuration qui devait éclater plus tard.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la mise à exécution du code ecclésiastique et déjà une transformation extérieure s'était opérée à Genève. Si son ancien évêque était revenu, il n'eût pas reconnu sa ville épiscopale : mœurs, habitudes, vêtements, culte public, tout y était changé; il ne lui restait que ce que le temps n'enlève pas : son Rhône, son lac, son ciel, ses belles montagnes.

Rien n'est plus curieux dans l'histoire de Genève, à cette époque, que le contenu des registres du consistoire ; on dirait les archives d'un tribunal de police correctionnelle ou celles d'une cour d'assises. Sur cette feuille on lit qu'un citoyen est condamné à faire amende honorable dans le temple pour avoir dit, au moment où on bénissait la sainte table : *Taisé vos, y est prou prié;* sur cette autre, qu'un homme a été condamné au bannissement temporaire pour avoir dit, en entendant braire un âne : Il chante un beau psaume. Ici c'est un fils condamné à faire l'aveu de ses fautes sur le seuil du temple, pour avoir refusé de donner du pain à sa mère ; là c'est une femme condamnée à vingt-quatre heures de prison, au pain et à l'eau, pour avoir été injustement impatiente à l'égard de sa mère souffrante et malade. Quand le peuple vit que la foi était pour tous, sans exception, il prêta moralement main forte au consistoire.

VI.

Calvin dominait, mais une opposition se formait en secret contre lui. Quand elle fut assez forte pour se pro-

duire, elle le fit en déniant au consistoire son autorité ; la lutte donc s'engagea. Les opposants avaient à leur tête deux philosophes flamands nommés Copin et Quintin, vrais professeurs de matérialisme et de panthéisme. Leurs disciples furent appelés *libertins*, parce qu'ils prétendaient que tout leur était permis. Voici en abrégé leur doctrine :

« Il existe dans l'univers un seul esprit dont les actes sont les mouvements de la nature et les opérations des intelligences. Les âmes et les anges représentent également ses manifestations. Ce Dieu vit en nous et exécute lui-même tous les phénomènes de la vie extérieure et spirituelle.

» La matière est de toute éternité l'enveloppe de ce grand esprit. Les hommes sont formés des éléments combinés de la terre; après la mort les corps se trouveront réduits comme de la cendre éteinte, les esprits se dissoudront dans l'air lumineux et seront épars comme la nuée. »[1]

Ce credo, coloré d'expressions bibliques, était une négation hardie de Dieu et l'anéantissement complet de la morale; car en se divinisant l'homme lâchait le frein à toutes ses mauvaises passions. Calvin, qui vit avec une profonde douleur les nouvelles doctrines se propager dans la ville, se raidit contre le danger et se prépara à faire tête à l'orage ; il attaqua du haut de la chaire les disciples de Quintin et démontra tour à tour ce que leur enseignement avait de criminel et d'absurde.

Dans le système des libertins tout étant Dieu, l'homme est nécessairement Dieu, et partant il ne peut pas plus se corrompre que les rayons du soleil quand ils glissent au travers d'immondices. Les libertins pouvaient donc sans pécher prendre leur bien et leurs plaisirs partout où ils les trouvaient : leur théorie était fort commode, mais fort peu praticable. Un fait qui eut du retentissement vint en aide à Calvin et montra que rien ne nuit plus à un système que ses inconséquences. Un gentilhomme

[1] *Opuscules de Calvin*, édition latine in-folio. — Bibliothèque publique de Genève.

nommé Etienne de la Forge, chaud partisan de Quintin, fut volé par son domestique, libertin comme lui; son indignation fut extrême. Dans sa colère il n'épargnait pas les mots de coquin, de voleur, de brigand, de scélérat, au misérable qui avait abusé de sa confiance. « Calmez-vous, lui dit son cordonnier qui était libertin, calmez-vous, votre domestique n'a fait que mettre en pratique les maximes de notre secte. En prenant son bien où il l'a trouvé, il n'a commis aucun mal; comme vous et comme moi, n'est-il pas de race divine? »

Le gentilhomme volé, pris dans ses propres filets, ne sut trop que répondre.

Quelques jours après le cordonnier trouva, en se réveillant, sa boutique dévalisée. Au lieu de dire sans s'émouvoir : « Celui qui m'a volé n'a fait aucun mal, puisqu'il est de race divine, » il passa tour à tour de la colère au désespoir, maudissant le larron qui d'un coup de filet lui avait enlevé le fruit de bien des années de travail. Etienne de la Forge, en apprenant le malheur de son bottier, alla le trouver. « Pourquoi êtes-vous si fort en colère, lui dit-il, et faites-vous outrage à la divinité de votre voleur? Qu'a-t-il fait de répréhensible? N'a-t-il pas pris son bien où il l'a trouvé? »

Le cordonnier répondit par des injures aux consolations que lui apportait le trop peu charitable gentilhomme. Ses bottes volées le firent réfléchir et le guérirent pour toujours de la manie de se croire Dieu.

Les idées des libertins devaient plus tard disparaître dans le mépris public; mais avant cela elles devaient creuser dans Genève un large sillon de honte et de boue; tout y était préparé pour leur donner accès; les âmes vicieuses, les cœurs gangrenés et adonnés à la débauche, tous ceux enfin qui subissaient en frémissant le joug de fer des lois ecclésiastiques, étaient pour Quintin un terrain bien préparé. Parmi ses adeptes il compta une dame de qualité, Benoîte Ameaux, femme d'un conseiller d'Etat, imbu lui-même de ses idées. Partant tous deux de ce principe que lorsqu'on a donné son cœur à Dieu tout est permis, ils mirent en pratique leur système, et vécurent publiquement et d'un consentement mutuel dans l'adultère. Le consistoire avertit Benoîte Ameaux, qui

continua son genre de vie; il la condamna alors à la prison perpétuelle, et prononça le divorce, quoique son mari ne l'eût pas demandé.[1]

Le conseiller, qui attribua à Calvin l'emprisonnement de sa femme, lui voua dès lors une haine implacable, qui se manifesta par des propos diffamatoires et injurieux. Les magistrats, indignés de voir un de leurs collègues professer ouvertement des principes subversifs de tout ordre civil et religieux, le firent emprisonner le 17 janvier 1546.[2] Malgré le nombre de ses partisans, Ameaux fut condamné à faire le tour de la ville, en chemise, tête nue, une torche allumée à la main, à se présenter devant le tribunal, et à crier merci à Dieu et à la justice, le genou en terre, en confessant avoir mal parlé.[3]

Cette condamnation, vu la haute position du coupable, irrita profondément ses amis; elle fut taxée de trop de sévérité par ceux mêmes qui ne partageaient pas ses idées. Calvin, qui en fut regardé comme l'instigateur, se réfugia dans le sanctuaire de sa conscience, comme dans un fort inaccessible à la rage de ses ennemis. Une lettre qu'il écrivit à Farel nous initie à ses douleurs et aux fatigues de son apostolat. « Je suis, s'écriait-il, en butte à mille outrages dans l'exercice de mes fonctions; quand je passe dans la rue mes ennemis m'insultent en face; ils donnent mon nom à leurs chiens, et ils les lancent contre moi; ils m'appellent méchant, pervers, ministre indigne. Le magistrat, qui sait que j'ai rendu quelques services à l'Etat, et que je travaille pour le bien de la nation, veut me protéger, et punit de la prison ceux qui m'insultent et qui ne le feraient pas si mon caractère sacré me permettait de me venger de mes offenses personnelles. Mais quand j'apprends qu'un de mes détracteurs est détenu, je demande sa liberté et j'ai assez de pouvoir sur les syndics pour l'obtenir, car nous devons regarder aux épreuves que les confesseurs de Christ ont souffertes et à l'exemple de saint Paul ne plus compter les cas où nous devons pardonner.

[1] Regist. du conseil et du consistoire, 2 juin et 3 juillet 1545.— Id. janvier 1546.

[2] Registre du conseil, 11 et 12 mars 1546.

[3] Registre du conseil, 8 avril 1546, f° 68.

» Mais si je fais mon devoir, en supportant les coups et les offenses qui n'attaquent que ma personne, je dois le remplir aussi quand je suis témoin des injures que l'on fait à la doctrine de mon Sauveur. Pour cette classe de fautes, je n'ai eu et je n'aurai jamais aucun pardon ; je ne suis pas maître de faire grâce à un impie ou à un blasphémateur; car il faut que je garde le dépôt qui m'a été confié, il faut que je le conserve intact, sous peine d'être considéré comme économe infidèle. »

Dans ce moment difficile, Calvin dut croire à l'insuccès de son œuvre attaquée par la secte des libertins et minée sourdement par l'inconduite de la plupart des pasteurs qui, sortis ou échappés des couvents et des séminaires, étaient entrés dans le pastorat sans vocation. Le réformateur n'hésita pas, il les fit chasser de leur poste et remplacer à la grande joie du peuple par des hommes qui, bannis de France, avaient fait un rude et salutaire apprentissage du ministère évangélique.

VII.

Une épreuve plus pénible encore attendait Calvin. Après les quelques jours de calme qui suivirent la condamnation d'Ameaux, une famille très-influente se révolta ouvertement contre les ordonnances. Le réformateur en fut d'autant plus affecté que son chef, Amied Perrin, avait été l'un des instruments les plus actifs de son rappel à Genève, et s'était montré jusqu'alors son chaud et dévoué partisan. Quintin avait eu sur lui une fâcheuse influence qui s'explique par sa gourmandise et son amour pour une vie facile. Fils unique de parents faibles qui l'idolâtraient, Amied Perrin avait été élevé comme un enfant gâté. «Il voulait, dit Bonnivard, être pompeusement accoutré et bien vivre, et n'était pas seulement en son vivre friand qu'est de désirer peu et bon; mais friand et gourmand tout ensemble, il lui fallait du bon et beaucoup. [1]

On se demande comment un tel homme put s'associer, même un moment, à l'œuvre de Calvin. On en trouve

[1] Bonnivard.—(Ancienne police de Genève.)

cependant l'explication dans sa nature facile et prompte à obliger, et aussi dans son amour de la nouveauté et le désir de se faire un nom. Sans une conversion sincère, il était impossible qu'Amied Perrin n'allât pas se heurter contre l'édifice qu'il avait aidé à élever. Tout l'y poussa : ses instincts, son beau-père, homme sans principe, et son épouse, femme légère. Trop de bras l'entraînaient vers la pente du mal; il y glissa et devint l'adversaire irréconciliable du réformateur.

L'amour de la patrie ne s'allie qu'avec une conscience droite et une vie bien réglée ; hors de là il n'y a qu'un faux patriotisme, et le pays sera toujours en danger quand il sera confié à des hommes adonnés à leurs passions; s'ils ne sont pas traîtres, c'est qu'ils n'ont pas intérêt à l'être. Amied Perrin, voyant que le code le forçait, comme les autres citoyens, à courber la tête, eut la criminelle idée, dans un voyage qu'il fit à Paris, de s'aboucher avec le cardinal du Bellay, et de lui demander deux cents chevau-légers pour soumettre Genève et la lui remettre ensuite. Avant de se décider, le cardinal écrivit à des amis. La réponse n'étant pas favorable, le projet n'eut pas de suite; le petit conseil eut vent de l'affaire. A dater de ce moment l'influence de Perrin commença à décliner.

Pendant que le traître était à Paris, sa femme et son beau-père furent emprisonnés pour s'être rebellés contre l'autorité du consistoire, et rendus ensuite à la liberté sous caution. François Favre, le chef de la famille, homme débauché, fut mis en jugement et acquitté, grâce aux nombreux amis qu'il comptait parmi les magistrats. Amied Perrin arriva dans cet intervalle et chercha le moyen de conquérir dans le conseil une majorité qui rendît ses amis maîtres du terrain ; par là il frappait au cœur l'œuvre de Calvin, puisque les libertins seraient chargés d'appliquer les peines portées par le code ecclésiastique.

Placée sur ce terrain, la question fut longuement et orageusement débattue. Les partisans du consistoire furent d'abord en majorité; mais au commencement de décembre 1548, la majorité se déplaça et la balance pencha du côté d'Amied Perrin qui, devenu maître de la

situation, fit décider que ce ne serait plus aux anciens de déterminer les peines, mais au conseil. Avant de se prononcer, le conseil voulut cependant connaître l'opinion du consistoire sur ce grave changement apporté à la législation. Le consistoire répondit à l'unanimité qu'il ne céderait qu'à la force. Effrayés de ce qui se tramait contre des ordonnances qui, à leurs yeux, étaient le salut de Genève, Calvin et les pasteurs demandèrent l'entrée des Deux Cents.[1] Comme ils se disposaient à se rendre à l'hôtel de ville, quelques-uns de leurs amis vinrent à leur rencontre, en les suppliant de retourner sur leurs pas. « Vous courez, leur dirent-ils, un grand danger, les libertins sont exaspérés contre vous à cause du vote émis par le consistoire; il y a, ajoutèrent-ils, des menaces de mort contre vous.» Dans ce moment, Calvin, par une de ces résolutions instantanées qui conduisent au Capitole ou à la roche Tarpéienne, se tourna vers ses collègues : « Restez ici, » leur dit-il. Il s'élança vers l'hôtel de ville et se présenta inopinément dans la salle du conseil. A sa vue on poussa des cris; les épées sortirent du fourreau. Sans prononcer un seul mot Calvin s'avança au milieu de l'assemblée qui, étonnée de son courage et comme fascinée par son regard froid et impassible, fit silence. « Je sais, leur dit-il, que je suis la cause de toutes vos discordes; s'il faut du sang pour les apaiser, voici le mien. » Il présenta alors sa poitrine nue aux épées dirigées contre lui. Ces paroles firent une vive impression sur les conseillers; chacun se rassit et remit son épée dans le fourreau. Calvin continua : « La religion seule peut vous donner et consolider votre liberté; mais l'union est nécessaire, et si ma présence est un obstacle invincible à la conservation de la paix, je quitterai la ville, demandant à Dieu que ceux qui veulent vivre sans la règle chrétienne puissent sauver la république et la maintenir en prospérité. »

Ces nobles paroles rendirent l'assemblée au sentiment de ses devoirs; les magistrats se rappelèrent les malheurs qui avaient suivi l'exil du réformateur, et séance tenante,

[1] Registre de la compagnie des pasteurs, 11 et 12 décembre 1548.

ils déclarèrent que rien ne serait changé à l'ordre de choses. Calvin fut reconduit en triomphe dans sa demeure par cette même assemblée qui venait de vociférer contre lui des cris de mort. Le peuple, frappé de tout ce qu'il y avait d'héroïque dans sa conduite, l'approuva chaudement, et, grâce au courage de son réformateur, Genève vit quelques jours de repos succéder à l'une des plus grandes crises par lesquelles elle eût passé depuis qu'elle avait aboli la messe. Eclairé par l'expérience, le consistoire reconnut qu'il avait mis trop de rigidité dans l'application de la loi, et sentit la nécessité, tout en demeurant ferme, de ne frapper que dans des cas où les délits seraient réellement dangereux pour les bonnes mœurs. Quelles que fussent cependant les dispositions conciliantes du consistoire, les libertins ne mettaient pas moins en grand péril l'œuvre de la Réforme. Ils étaient riches, puissants, hardis, haineux, impatients du joug, et tout faisait présager qu'ils ne se soumettraient qu'à la force. Calvin le sentait; mais il était résolu à demeurer ferme sur la brèche, dût-il y périr.

VIII.

Laissons un moment toutes ces luttes et pénétrons dans la maison du réformateur, où de nouveaux deuils l'attendent. Celle qui, en 1540, devint sa compagne fidèle et qui, depuis cette époque, avait été cette femme douce, modeste, économe, soigneuse de la santé de son mari, voyait s'avancer, pour elle, le moment suprême de faire ses adieux à celui qu'elle aimait comme époux et qu'elle admirait comme homme. Jusque-là ses jours s'étaient écoulés dans l'ombre; aussi nous ne connaissons que peu de chose de la vie de cette pieuse femme, heureuse et fière de se perdre dans l'immense réputation de son époux; mais ce que nous en savons jette un jour mélancolique sur la figure austère et triste du réformateur.

Deux ans après son mariage, Idelette eut un fils : cet enfant, objet de sa tendresse et de ses plus douces espérances, lui fut ravi presque aussitôt; elle sentit vivement sa perte. Mère affligée, mais chrétienne soumise, elle trouva dans Celui qui nous dit avec tant d'amour :

« Venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, » les seules consolations qu'une pareille douleur comporte ici-bas. Ses amis pleurèrent avec elle, et les Eglises de Lausanne et de Genève lui donnèrent, ainsi qu'à son mari, de doux témoignages de sympathie. Dans une lettre à Viret, Calvin initie son ami à ses peines : « Salue, lui dit-il, tous nos frères, salue aussi ta femme, à laquelle la mienne présente ses remercîments pour les douces et saintes consolations qu'elle en a reçues; mais elle n'a pas la force de dicter quelques mots; le Seigneur nous a porté un coup bien douloureux en nous retirant notre fils. » Ainsi parle le père; le chrétien ajoute : « Mais il est notre père, et il sait ce qui convient à ses enfants. »[1]

Comme si un grand nom était trop difficile à porter, les grands hommes se sont moins que les rois survécu dans leurs enfants. Calvin devait en faire la douloureuse expérience : il perdit encore deux enfants. Idelette pleurait, mais sous la croix, ne disant pas à Dieu, comme tant de mères : « Pourquoi as-tu fait ainsi? » Son mari pleurait aussi; mais plus convaincu chaque jour que l'œuvre du chrétien ici-bas est une soumission complète à la volonté divine, il contraignait ses douleurs à se taire, dans la crainte qu'elles ne dégénérassent en murmures. Mieux qu'un autre il savait que toutes choses, même les plus amères, concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. C'est là ce qui explique son calme dans les orages de la vie publique, et comment sa tête se courbe humblement devant son Maître, quand sa main le frappe au cœur. Comme la Sunamite, il put dire, en couchant dans le cercueil chacun des êtres chéris que la mort lui prenait, *tout va bien.*

Sans pitié pour ces douleurs intimes sur lesquelles des ennemis généreux jettent le manteau du silence, ses adversaires exploitèrent bruyamment son deuil domestique, en disant que dans ces morts répétées Dieu frappait l'hérésiarque dans le père. « Dieu, disait Calvin à l'un de ses adversaires, m'a donné un fils qu'il m'a ôté ; que mes ennemis y voient, s'ils le veulent, un sujet d'op-

[1] Lettre latine à Viret, 19 août 1542.

probre pour moi dans cette épreuve. » Puis il ajoute avec un saint orgueil : « N'ai-je pas des milliers d'enfants dans le monde chrétien ? »[1]

Ebranlée par tant de chagrins, la santé d'Idelette s'altéra profondément. Calvin pressentit sa fin prochaine: « Je redoute, écrivait-il à Viret, une issue funeste; mais n'est-ce pas assez de tant de maux qui nous menacent dans le présent? »[2] Dans cette dernière phrase, le puritain s'efface dans le mari tendre et affectionné, qui de son regard perçant saisit dans l'avenir l'heure où il sera seul, privé de sa douce et bonne compagne.

Dans cette heure critique de sa vie domestique, le réformateur fut entouré des soins les plus affectueux. Benoît Textor, son médecin, demanda à son art tous les moyens de lui conserver Idelette; mais là où la mort dit je veux, la science peut retarder de quelques heures son arrivée, mais lui arracher sa proie, jamais. Dieu seul peut lui dire : pas encore; elle ne recule que devant Lui.

Aux premiers jours d'avril 1547, les amis de Calvin accoururent auprès de lui, dans la prévision du prochain délogement d'Idelette qui, détachée de la terre par les épreuves, y tenait cependant encore par les affections. Elle était mère : les enfants de son premier mari vivaient et la préoccupaient. Sachant combien étaient grandes les occupations de Calvin, elle refoulait par délicatesse dans son cœur ses sollicitudes maternelles. « Si mes enfants, disait-elle à une amie à qui elle avait ouvert son cœur, sont ce qu'ils doivent être, ils trouveront dans mon mari un père; s'ils ne sont pas vertueux, pourquoi les lui recommanderais-je ? »

Calvin devina les pensées d'Idelette. « Sois sans crainte, lui dit-il, tes enfants seront mes enfants, je les ai recommandés à Dieu; mais cela n'empêche point que je n'en prenne soin. » La mourante, fixant sur lui un regard dans lequel elle avait fait passer toute sa reconnaissance, lui dit en mettant sa main à demi glacée dans la sienne : « Je sais bien que tu n'abandonneras pas ceux que j'ai recommandés à Dieu. »

[1] Opuscules de Calvin, page 1908, tom. VIII de ses œuvres latines.

[2] Lettres latines de Calvin à Viret, 27 décembre 1547.

Le six août, le ministre Bourgoin lui adressa de pieuses paroles. La mourante écouta attentivement toutes les paroles du serviteur de Jésus-Christ. « O glorieuse résurrection ! ô Dieu d'Abraham ! s'écria-t-elle dans un moment de saint enthousiasme, espoir des fidèles depuis tant de siècles, c'est en toi que j'espère. » Vers le soir, à sept heures, Calvin s'approcha de son lit; elle arrêta sur lui ses regards pleins de joie; à défaut de paroles ils lui disaient combien elle était heureuse de le revoir encore une fois. L'époux affligé, mais résigné, reçut ses adieux et lui fit les siens; puis fléchissant le genou, il demanda au Maître qu'il servait avec tant d'abnégation de recevoir dans ses tabernacles éternels celle dont la mort allait creuser un vide si profond dans son cœur. Pendant qu'il priait, la mourante l'écoutait avec une grande attention, et une dernière fois elle mêla son âme à l'âme de celui qu'elle aimait plus que sa vie; puis elle entra dans la vallée de l'ombre de la mort, illuminée pour elle de la présence ravissante de Jésus son bon berger; respirant encore, mais étrangère aux choses extérieures, elle s'éteignit comme une lampe, doucement, sans secousse, et le sept août, à neuf heures du matin, son mari lui ferma les yeux. Sa douleur fut profonde, parce qu'elle ne fut pas bruyante. Ses amis s'associèrent à son deuil, pleurèrent avec lui, et accompagnèrent à sa dernière demeure le corps de celle dont ils avaient pu apprécier la piété, la douceur et le dévouement.

Calvin courba la tête sous le coup qui le frappait; celui qui l'eût vu quelques jours après, vaquant comme jadis aux travaux de son ministère, eût pu croire de lui ce que croient encore ses ennemis; mais quand cet homme austère, qui paraissait étranger aux affections d'ici-bas, rentrait dans sa maison privée de la présence de celle qui y répandait la vie, il savourait l'amertume de l'isolement. Dans ce moment de vide complet, bien des larmes ont coulé au souvenir d'Idelette. Et certes, ce doit être une lettre baignée de pleurs que celle dans laquelle il disait à Viret : «J'ai perdu l'excellente compagne de ma vie, celle qui ne m'a jamais quitté, ni dans l'exil, ni dans la misère, ni dans la mort. Tant qu'elle a vécu, elle a été pour moi une aide précieuse, ne s'occupant jamais d'elle-

même, et n'étant pour son mari ni une peine, ni un obstacle. Je comprime ma douleur tant que je puis; mes amis font leur devoir; mais eux et moi nous gagnons peu de chose. Tu connais la tendresse de mon cœur, pour ne pas dire sa faiblesse. Je succomberais si je ne faisais un effort sur moi-même pour modérer mon affliction. »[1] La lettre du réformateur à Farel n'est pas moins touchante : « Adieu, cher et bien-aimé frère; que Dieu te dirige par son esprit et m'assiste dans mon épreuve. Je n'aurais point résisté à ce coup, s'il ne m'avait tendu la main du haut du ciel; c'est lui qui relève les cœurs abattus, qui console les âmes brisées, qui fortifie les genoux tremblants. »[2]

Calvin fut grand et noble dans son deuil. Ses amis, qui connaissaient son affection profonde pour Idelette, le trouvèrent plus grand dans sa lutte contre la douleur que lorsqu'il défendait avec tant d'énergie les droits sacrés de l'Evangile. Fidèle à la mémoire de la seule femme qu'il eût aimée, il ne demanda pas à un second mariage la consolation de sa tristesse. Son cœur lui fut fidèle, et il vénéra jusqu'à sa dernière heure le souvenir de la compagne qui avait réalisé pendant les trop courtes années de leur union l'idéal de la femme, et qui eût aplani pour lui, si Dieu la lui eût conservée, les âpres et durs sentiers de son pèlerinage terrestre.

IX.

Le repos dont la ville jouit après le triomphe de son réformateur ne fut pas de longue durée. Pour être comprimé, le parti des libertins n'était pas anéanti à Genève, où son existence ne pouvait se prolonger qu'au détriment des bonnes mœurs. Si l'on suit toujours avec intérêt, et souvent avec admiration, Calvin dans ses luttes, on est péniblement impressionné quand on voit le sang couler pour des fautes qui relèvent plutôt du tribunal de Dieu que de celui des hommes. Ici encore il faut juger les événements non pas à notre point de vue, mais à celui

[1] Lettre à Viret, 7 avril 1549.
[2] Lettre à Farel, 11 avril 1549.

de ces temps où l'hérésie était considérée dans toute la chrétienté comme le crime des crimes, et où celui qui aurait réclamé la liberté de conscience pour tous eût été regardé comme un impie. — Moins qu'un autre, par son caractère inflexible, Calvin ne pouvait comprendre tout ce qu'avait d'antichrétien une pénalité qui, dans certains cas, frappait de mort l'hérétique; il avait donc accepté les lois que les âges précédents lui avaient transmises; ce grand esprit n'y voyait rien que de très-légitime dans leur application. Son aveuglement, à cet égard, ne lui est pas particulier, c'est celui de tout son siècle, et si, aujourd'hui, la tolérance religieuse est entrée dans nos mœurs, c'est moins peut-être à notre charité qu'à notre indifférence que nous le devons.

On regrette vivement que lorsque Farel et ses compagnons d'œuvre débarrassèrent Genève des superstitions papales, ils n'aient pas eu l'idée de répudier ces lois de sang qui ont fait plus de mal à la cause de Christ que tous les assauts de ses plus cruels ennemis. — Ce glaive donc qui ne doit (et c'est encore une question controversée) frapper que le criminel, fut ramassé tout sanglant par la Réforme dans l'arsenal de tortures de l'Eglise romaine; elle s'en servit pour frapper deux libertins : Jacques Gruet et Raoul Monnet ; le premier avait jeté le masque et tiré hardiment toutes les conséquences du système de Quintin; sa langue n'avait pas de frein ; il faisait monter ses outrages jusqu'à Celui que les philosophes les plus incrédules regardent comme l'idéal de l'humanité. « Jésus-Christ, disait-il, a été un bélître, un fou, un rustre, un séducteur; ses miracles ne sont que des singeries ; sa mère est une prostituée ; l'Evangile a moins de sens que les fables d'Esope. »

Gruet, comme tous les impies, détestait le consistoire et honorait Calvin de ses injures et de ses calomnies. — Un jour il déposa dans la chaire de Saint-Pierre un écrit dans lequel on lisait les paroles suivantes : « Gros ventru (Calvin était d'une maigreur excessive), toi et tes compagnons, vous feriez mieux de vous taire. Si vous nous irritez trop, nous vous pulvériserons; prenez garde de ne pas maudire l'heure où vous jetâtes le froc aux orties. Aurez-

vous bientôt terminé vos reproches, prêtres renégats, qui conspirez ici notre ruine ?... Quand on a trop enduré, la vengeance est prête. »

Soupçonné, arrêté et convaincu, Gruet fut décapité. — Raoul Monnet le fut aussi ; ce dernier était un homme impie dans ses croyances et relâché dans sa conduite ; il corrompait la jeunesse, qu'il poussait à la débauche en mettant sous ses yeux des gravures obscènes qu'il avait fait peindre d'après les écrits licencieux de l'Arétin; il les appelait son Nouveau Testament.

La tête de ces deux misérables tomba sous le couteau de l'exécuteur des hautes œuvres, sans que leurs adhérents, et surtout les Perrin et les Berthelier, protestassent. Cela parut très étonnant. On apprit depuis que Monnet, libertin logique, avait porté par son inconduite le désordre dans la maison de ses bons amis. Ceux-ci se proposaient de le poignarder; ses juges leur épargnèrent ce crime, sans que son supplice les arrêtât sur la pente fatale où leurs basses passions et leur rancune les poussaient. Par suite d'intrigues qu'il serait trop long de raconter en détail, et qui appartiennent à l'histoire particulière de Genève, Amied Perrin fut nommé premier syndic. Calvin en fut profondément affligé ; sa position devenait de plus en plus difficile, et le découragement gagnait ses compagnons de travaux. Tout autre que lui eût abandonné Genève; il ne le fit pas ; le moment de la lutte était arrivé, il lutta. Plus ses adversaires étaient nombreux et puissants, moins il était disposé à leur faire des concessions ; il ne craignit pas de faire publier par les pasteurs un mandement dans lequel on invitait les pères de famille à être diligents pour faire instruire leurs enfants, et les magistrats à être vigilants pour faire respecter les ordonnances sans distinction de personnes.

Les libertins, qui avaient la majorité dans les conseils, attendirent avec habileté et patience le moment favorable pour engager la lutte, afin d'anéantir la Réforme par le changement de la constitution ecclésiastique. Cette occasion se présenta, mais assez longtemps après, à l'occasion de la célébration du baptême et des prénoms à donner aux enfants. Les édits ecclésiastiques défendaient formellement de donner certains noms, tels que ceux de *Pente-*

côte, *Toussaint*, *Mama*, *Claude*, *Dimanche*, *Balthazar*, *Sépulcre*. Les ministres étaient aussi inflexibles à refuser le baptême aux enfants affublés de ces noms, que certains parents étaient ardents à vouloir les leur donner. Il semble, en apparence, que le refus des ministres était tout à la fois un manque de condescendance à l'égard des parents et une preuve d'étroitesse ; il n'en était rien cependant: en agissant ainsi ils faisaient la guerre à une superstition dont ils voulaient délivrer l'Eglise. Les parents, en choisissant pour leurs enfants ces noms étranges, croyaient leur porter bonheur ; dans leur pensée, des vertus magiques y étaient attachées: une longue vie était promise à celui qui portait le nom de Claude,... une bonne santé à celui qui s'appelait Balthazar... un esprit de sainteté devait être le partage de celui qui se nommait Dimanche, etc.

Les libertins, qui voulaient laisser les parents libres de choisir pour leurs enfants le nom qui leur plairait, déclarèrent qu'un ministre, qui avait refusé d'administrer le baptême à un enfant que son père voulait appeler Claude, et auquel il avait désigné pour parrain un homme excommunié, avait outrepassé ses droits ; ils firent déclarer par le conseil que le consistoire n'était pas compétent pour décider dans un cas semblable, et que son rôle se bornait à faire des remontrances aux magistrats, qui seuls avaient le droit de statuer sur la matière.

Cette décision du conseil était grave ; en empiétant ainsi sur les attributions du consistoire chargé de prononcer les peines encourues par les récalcitrants, elle mettait en péril la discipline. Or le consistoire ne pouvait se dessaisir d'une arme dont l'abandon eût été la ruine de l'œuvre de Calvin. Quelque temps après, Berthelier se livra à tant de débauches et de violences qu'il fut excommunié par le consistoire, qui s'y décida avec peine à cause des grands services que son père avait rendus à Genève ; la tolérance à son égard n'était pas possible ; c'en était fait de la force morale du consistoire s'il avait cédé. [1]

[1] Registres du conseil et du consistoire, 17 septembre 1553.

Berthelier ne voulut pas se soumettre ; il en appela de la sentence qui le frappait au conseil, qui ne tint aucun compte des observations de Calvin, et s'en remit à la conscience de l'excommunié qui déclara que le dimanche suivant il irait prendre la Cène à Saint-Pierre en compagnie de ses amis ; la ville était très agitée. Calvin devait prêcher ; tout malade qu'il fût, sa place était toujours marquée là où il y avait un danger à courir et une grande force d'âme à déployer. De bonne heure, la cathédrale fut envahie par une foule immense animée de sentiments contraires. Les ministres étaient à leurs places, silencieux, recueillis, dans l'attente des graves événements qui allaient se passer. Une troupe de libertins à la figure flétrie par les excès se fraya un passage à travers les assistants ; ils marchaient la tête haute, le regard insolent, la main posée sur la garde de leur épée ; ils s'assirent en face de la table sainte. Calvin monta en chaire et commença le service avec son calme habituel. Rien sur son impassible physionomie ne trahissait au dehors les bouillonnements de son cœur indigné. il examina avec un grand sangfroid apparent les dispositions qui doivent animer les communiants ; mais à mesure qu'il parlait ses sentiments intérieurs donnaient à sa parole cette éloquence mâle et simple qui a le privilége de pénétrer et de subjuguer. Un frisson de terreur courut dans toute l'assemblée quand il menaça de l'anathème de Dieu celui qui, par une communion indigne, profane le corps et le sang du Seigneur. Tous les yeux se portèrent sur les libertins qui écoutaient le prédicateur dans une attitude de dédain. Le discours terminé, il descendit de chaire; un pasteur lut la liturgie de la sainte Cène, puis il s'approcha gravement de la table et la bénit; les libertins se levèrent tous à la fois et s'avancèrent pour prendre le pain. Calvin les arrêta d'un regard plein de colère et de mépris, et se pencha sur les symboles sacrés qu'il couvrit de ses mains pour les mettre hors de l'atteinte de ces profanes. « Vous pouvez, leur dit-il d'une voix tonnante, briser ces membres; vous pouvez couper ces bras; vous pouvez prendre ma vie, mon sang vous appartient; mais jamais aucun de vous ne pourra me forcer de donner les choses saintes

aux profanes, et de déshonorer la table de mon Dieu. »

Devant son regard indigné et flamboyant, ces impies se déconcertent; l'assemblée, qui a compris l'orateur, leur fait sentir à son tour par ses murmures qu'elle partage son indignation. Après quelques moments d'hésitation, ces misérables sortent de l'église sans proférer une seule parole; les fidèles alors se lèvent et reçoivent dans un pieux recueillement, de la main de leurs pasteurs, les emblèmes sacrés de la mort du Rédempteur.

X.

L'énergie de Calvin sauva une seconde fois Genève. Le conseil parut vouloir momentanément cesser d'empiéter sur les droits du consistoire. Il rendit même quelques décisions favorables à ce corps; mais les libertins n'en cherchèrent pas moins à reconquérir à tout prix une liberté qui était pour eux le droit de tout faire. Au mois de novembre, Farel vint de Neuchâtel prêcher à Genève; le temps avait vieilli son corps sans vieillir son cœur; c'était toujours l'ardent missionnaire, l'homme des luttes et des grandes controverses. Son discours causa une vive irritation parmi les libertins qui firent ouvrir contre lui, par le conseil, une enquête judiciaire, et envoyèrent un courrier à Neuchâtel pour le sommer de comparaître devant les magistrats.

Ses paroissiens l'engagèrent à ne pas aller à Genève; le vieux soldat de Christ, malgré ses soixante-dix ans, leur dit : « J'irai, et répondrai face à face à mes accusateurs. » Il partit. A peine arrivé dans la ville, il fut reconnu par quelques libertins qui ne craignirent pas d'insulter le vieillard. Les cris : *Au Rhône! au Rhône!* se firent entendre; le danger, qui n'avait jamais troublé Farel, ne l'émut pas dans ce moment; il s'appuya sur son bâton de voyage, et les regardant avec des yeux où il y avait plus de pitié encore que de mépris, il leur dit : « Oui, au Rhône! c'étaient là les cris que les prêtres et les papistes faisaient entendre autour de moi il y a vingt ans; vous n'êtes guère changés. » Irrités de ces reproches si mérités, les libertins allaient se jeter sur lui, quand tout à coup des hommes qui avaient compris tout ce qu'il y avait de

noble dans l'attitude calme et courageuse du réformateur, virent le danger qu'il courait; ils se précipitèrent vers lui, suivis d'une grande foule qui en quelques moments se trouva sur pied; ils dispersèrent sans effort les assaillants, et faisant de leurs corps un rempart au pasteur de Neuchâtel, le conduisirent en triomphe à sa demeure.

Le surlendemain, au moment où Calvin et Viret se présentaient devant le conseil pour défendre leur vieil ami, un peuple nombreux entoura l'hôtel de ville. Il venait se plaindre de la conduite des libertins à l'égard de Farel Le conseil, qui commençait à comprendre que le parti dont Perrin et Berthelier étaient les chefs tendait à la ruine de la cité, les débouta de leur plainte, et tenant le pasteur accusé pour un vrai et fidèle ministre de Jésus-Christ, il décida qu'un héraut l'accompagnerait à Neuchâtel.

Les libertins comprirent la leçon sans en devenir ni plus sages ni meilleurs; leur élément était l'intrigue; la guerre qu'ils avaient déclarée à la Réforme était une lutte à mort; à tout prix ils voulaient briser le joug du code ecclésiastique; c'est pour cela qu'ils cherchaient des prétextes d'accusation ; ils en trouvèrent un dans la présence des réfugiés français que la persécution chassait de leur pays, et qui venaient demander à Genève la paix et le repos. Ces étrangers, à quelques exceptions près, se faisaient tous remarquer par leur zèle religieux et leur conduite irréprochable; leur vie même contrastait tellement avec celle des libertins, que ces derniers les prirent en grande haine et répandirent sur leur compte de nombreuses calomnies. Amied Perrin, qui voyait dans ces étrangers des auxiliaires pour Calvin, demanda qu'on ne leur donnât pas d'armes, dans la crainte, disait-il, qu'ils ne s'en servissent pour trahir la ville en faveur du roi de France.[1] Cette accusation était aussi odieuse qu'absurde; cependant les proscrits de France et d'Italie s'en émurent; ils portèrent plainte devant le conseil des Deux-Cents. Le syndic Johan Lambert leur prêta l'appui de sa parole : « Messieurs, dit-il, je me demande pourquoi le capitaine Perrin et le seigneur Vandel s'irritent si fort contre la

[1] Bonnivard, ancienne et nouvelle police de Genève.

bourgeoisie des étrangers, disant qu'ils chasseront les anciens de la ville et la livreront au roi ou à quelque autre prince. Voyez quelle vraisemblance a cette accusation. Ces hommes sont de diverses contrées, mœurs et langage; à quels propos s'uniraient-ils pour nous trahir et nous chasser? Ils ont abandonné leur pays, parents et amis, tous leurs biens terrestres, pour ne pas désobéir aux commandements de Dieu; et maintenant ils se remettraient au pouvoir des princes en trahissant la ville qui leur a donné refuge!... Certes, capitaine, je m'émerveille de vous voir ces soupçons; vous ne les aviez pas il y a dix ans, lorsque vous vouliez admettre dans la ville deux cents chevau-légers assermentés au roi de France. Moi, je tiens qu'il faut laisser toute liberté à des gens qui nous apportent fidélité, honneur et argent; la ville s'en trouvera grandement bien si nous regardons bourgeois les hommes de bonne conduite et de bon témoignage. »

Ces nobles et sévères paroles grandirent les réfugiés dans l'esprit public. Battus de ce côté, les libertins s'efforcèrent de reconquérir le pouvoir, non par les voies légales, mais par des moyens violents : leur but était de renverser le conseil et d'expulser les réfugiés. Ils s'abouchèrent donc avec des hommes dépravés qu'ils gorgèrent de vin; suivis de cette bande ignoble, ils se dirigèrent vers le conseil pour lui demander le désarmement des étrangers, le conseil refusa. — Berthelier, Perrin et Vandel réunirent alors, dans la soirée du 18 mai 1555, leurs principaux adhérents, et résolurent de faire par le poignard ce que leurs demandes menaçantes n'avaient pu obtenir. Faute de s'être bien concertés, ils échouèrent dans leur abominable entreprise. Le sang néanmoins coula; plusieurs personnes furent assassinées par ces misérables qui, se voyant découverts, prirent la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent saisis payèrent de leur tête leur lâche attentat; ils avaient répandu le sang innocent, leur sang coula par la main du bourreau. Convaincus cette fois que les libertins étaient un vrai danger, pour la liberté comme pour la moralité de Genève, les conseils prononcèrent contre eux la peine du bannissement, comme brigands et assassins.

Débarrassée de cette secte, Genève se développa

intellectuellement et moralement d'une manière remarquable.

XI.

Les réfugiés occupent dans l'histoire de Genève une grande et honorable place. Ils aidèrent puissamment Calvin dans son œuvre de régénération, en lui prêtant pour la plupart l'aide d'une austère et sainte vie ; ils ne pouvaient être autres que ce qu'ils furent. Les hommes qui avaient abandonné terre natale, amis, parents, fortune, plutôt que de courber la tête devant l'idole romaine, ne pouvaient être que des cœurs fortement trempés par le feu de l'adversité. Leur vie exemplaire les rendit odieux à la secte des libertins et à tous ceux qui voulaient vivre à leur guise. Ces réfugiés venaient d'Italie, de la Provence et de toutes les provinces de la France. Ce fut un spectacle bien triste et bien douloureux que celui où les réchappés des massacres de Cabrières et de Merindol arrivèrent à Genève, amaigris et presque nus. La charité s'émut en voyant ces infortunés qui demandaient à la ville hospitalière un abri contre leurs persécuteurs. Leurs récits étaient navrants ; il n'en était pas un seul qui n'eût à pleurer un père, une mère, un frère, un enfant, lâchement égorgés ; ces infortunés ne demandaient que du travail et du pain. On leur donna l'un et l'autre ; et, regardant désormais Genève comme une seconde terre natale, ils soldèrent par une vie irréprochable l'hospitalité qui leur était accordée.

Il n'arrivait pas toujours des réfugiés en si grand nombre; mais chaque fois que le clergé sévissait avec force quelque part, on était certain de voir affluer à Genève de nouveaux hôtes, dont plusieurs ont laissé un nom dans l'histoire. L'Italie en fournit beaucoup ; la Réforme avait jeté dans ce beau pays de profondes racines. A Novarre, à Gênes, à Naples, à Florence, à Ferrare, à Venise, dans vingt autres villes, les plus nobles familles reçurent avec joie la semence de l'Evangile. C'en était fait du pouvoir papal, sans la sauvage énergie qu'il déploya : bourreaux, sbires, délateurs, inquisiteurs, nul ne faiblit à sa tâche ; les prisons se remplirent, les gibets se

dressèrent, les bûchers flamboyèrent; l'on vit alors arriver à Genève les Calendrini, les Michelli, les Lombardi, les Turretini, les Lefforti, les Diodati, qui, dès lors, l'ont honorée par leurs vertus et illustrée par leurs talents. Parmi ces réfugiés se trouvaient le comte Celse de Martinengo, qui devint pasteur, et deux autres hommes, l'un, Galéas, marquis de Vico, remarquable par sa rare fidélité chrétienne; l'autre, Pierre Martyr, par sa foi et la beauté merveilleuse de son esprit.

Galéas, marquis de Vico, était le neveu du pape Paul IV; il appartenait par sa naissance aux plus illustres familles de Naples; riche des biens du monde et des biens plus précieux de l'intelligence, il possédait tout ce qui paraît être ici-bas le comble de la félicité, naissance, esprit, fortune; il était de plus l'heureux époux d'une femme jeune et belle qui l'aimait tendrement et qui l'avait rendu père de plusieurs enfants; son souverain l'honorait de sa confiance; Galéas renonça à ces grandeurs de la terre, et dit adieu à toutes les douceurs qui faisaient de sa maison l'asile de la joie. Il le fit parce qu'il sentit qu'il ne pouvait, sans renier sa foi, demeurer plus longtemps sous le ciel de sa belle patrie. Le combat fut long et douloureux; il s'arracha des bras de son épouse et de ses enfants, et le cœur meurtri de douleur, il leur fit ses adieux. « Avant tout, disait-il en pleurant, Dieu veut être obéi; et quand Celui qui a donné sa vie pour moi sur la croix me dit : Celui qui aime père, mère, femme, enfants, plus que moi, n'est pas digne de moi, dois-je hésiter? Abraham monta sur la montagne de Morija; moi, j'irai manger le pain de l'exil.» Il le dit et le fit. Genève s'enrichit de la présence de ce chrétien austère qui devint l'une des colonnes de l'Eglise italienne. Calvin l'honorait de son amitié et de son estime; mieux qu'un autre, le réformateur pouvait sympathiser avec cet homme qui était l'incarnation vivante de la fidélité chrétienne. Les esprits vulgaires, sans doute, ne le comprenaient pas; mais quel est celui qui, en présence des sacrifices surhumains qu'il fit à sa foi, lui refuserait son admiration ?

Pierre Martyr, autrement appelé *Pierre Martirio Vermiglio*, était un chanoine de Florence. Le souvenir du

martyre de Savonarole l'avait frappé; il s'était épris d'une admiration profonde pour ce moine intrépide qui avait lutté avec tant d'énergie contre les vices de son siècle et n'avait obtenu de ses généreux efforts que la haine des prêtres et la mort. Il méditait la vie si pleine et si orageuse de ce grand homme, quand un Nouveau Testament et quelques livres de Luther tombèrent entre ses mains : leur lecture fit sur lui une impression profonde ; ses yeux s'ouvrirent à la lumière, et, comme Farel, il comprit que son Eglise avait fait naufrage dans la foi. Nature ardente et droite, il ne tint pas cachée dans ses mains la précieuse semence que le Seigneur y déposait : envoyé par sa communauté à Naples, pour y prêcher, il ravit ses auditeurs par le charme de sa parole sonore, agréable et convaincue ; l'église où il prêchait était toujours pleine comme aux jours des grandes solennités. Nul ne le soupçonnait encore d'hérésie ; chacun l'aimait, tous voulaient l'entendre, tant ce qu'il disait allait droit au cœur et à la conscience. Un jour il prit pour texte les paroles suivantes, les seules sur lesquelles Rome appuie son dogme du purgatoire : « Le temps fera connaître l'œuvre de chacun , le feu l'éprouvera ; celui dont l'ouvrage sera brûlé perdra le fruit de son travail ; toutefois, il échappera comme à travers le feu » [1] Ses auditeurs s'attendaient à un discours sur le purgatoire, mais à leur grande surprise il leur prouva que les paroles de saint Paul devaient être prises dans un sens emblématique. Les prêtres qui étaient présents devinèrent le luthérien sous la robe du moine ; ils lui interdirent la chaire. Le prédicateur partit, mais ses enseignements ne furent pas perdus ; des cœurs simples et droits les avaient précieusement recueillis; une congrégation se forma, et elle s'éloigna d'autant plus de Rome qu'elle s'attacha davantage aux enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament. Parmi les enfants spirituels du moine, il y avait des nobles, de grandes dames, la vice-reine elle-même. Le clergé se montra cruel; il décima l'Eglise luthérienne dont les principaux membres prirent le chemin de l'exil.

[1] I Corinthiens, chap. III — v. 13 à 15.

De Naples, Pierrre Martyr alla à Lucques, où il devint abbé du couvent de Saint-Fridiano. Réformateur du haut de la chaire, l'abbé le fut dans son monastère. Dix-huit de ses religieux se convertirent. Dirigés par leur chef, ils allèrent dans les villes environnantes prêcher le luthéranisme pendant que lui-même, dans la cathédrale de Lucques, l'annonçait avec le plus grand succès.

Averti de ce qui se passait, l'inquisition résolut de faire mourir l'abbé de Saint-Fridiano. Averti à temps, celui-ci prit la fuite et arriva à Genève, où il fut reçu par Calvin avec la fraternité et l'estime due à sa foi et à ses grands talents. La Réforme française s'enrichit ainsi des débris des Eglises réformées italiennes, et cependant l'Italie avait tant besoin pour la régénérer de ces fidèles témoins de Jésus-Christ !

Parmi les réfugiés français, nous comptons un grand jurisconsulte, Othman, dont nous parlerons plus tard, et un littérateur célèbre, Théodore de Bèze. De Bèze, était né le 14 juin 1519, d'une famille qui, sans appartenir à la première noblesse de la Bourgogne, était riche et considérée. L'un de ses oncles, conseiller au parlement de Paris, se chargea de son éducation et le confia au professeur Melchior Wolmar de Bourges. Sous la direction de cet habile maître, le jeune homme fit des progrès rapides et se distingua autant par son ardeur pour le travail que par la pénétration de son esprit et la richesse de son imagination. Wolmar l'aimait comme un fils chéri.... Quand il quitta Bourges, il voulut l'emmener avec lui en Allemagne. Le père de l'élève n'y consentit pas; il l'envoya étudier le droit à Orléans.

Autant l'esprit de Calvin était apte aux fortes et âpres études du droit, autant celui de Théodore de Bèze l'était peu : imagination vive et brillante, il n'y trouva que des sentiers arides... Ovide, Tibulle, Anacréon lui plaisaient plus que les Pandectes de Justinien. Pendant donc que son père le croyait occupé à méditer le Digeste, le jeune étudiant lisait les Eglogues de Virgile et donnait cours à sa verve poétique. Quelques vers échappés de sa plume élégante et facile lui firent une réputation qui le précéda à Paris, où il fut accueilli avec une grande bienveillance par les beaux esprits de cette époque. Son oncle mourut;

un autre oncle, l'abbé de Froidemont, reporta sur Théodore de Bèze l'affection que le conseiller avait eue pour lui ; il lui fit donner le prieuré de Longjumeau et un autre bénéfice. Tout concourait à faciliter sa carrière : il était bien fait de sa personne, ses manières étaient distinguées; tout en lui dénotait le gentilhomme ; sa conversation était vive, enjouée, brillante ; il connaissait assez de droit et de philosophie pour n'être pas trop superficiel, et il était trop littérateur et trop poëte pour ne pas compter parmi les hommes les plus aimables et les plus recherchés de son temps. A tous ces avantages il en joignait un autre bien dangereux, celui d'être possesseur, à son entrée dans la vie, d'un revenu considérable qui lui ouvrait l'accès à tous les plaisirs ; aussi s'y jeta-t-il avec ardeur. Le contraire eût été bien étonnant au milieu de ce monde élégant et dépravé dont Brantôme nous a tracé le portrait de main de maître ; c'est cette partie de la vie de Théodore de Bèze que ses ennemis ont exploité sans pudeur. « C'était, dit le Père Maimbourg, en parlant de lui, un des plus méchants hommes de son temps; libertin, impie, profanateur des choses les plus saintes, par ses railleries qui tiennent de l'athéisme; cruel, sanguinaire, toujours tout prêt à inspirer les plus noirs et les plus sanglants attentats; impudent, dissolu et plongé dans les plus honteuses débauches, comme il ne paraît que trop dans ses poésies. [1]

L'esprit de parti aveugle et nous fait parler contre notre cause, tout en voulant la servir. Supposons le portrait du Père Maimbourg vrai, trait pour trait ; loin de prouver contre Théodore de Bèze, il devient son éloge, puisque l'enfant prodigue n'a pas persévéré dans ses mauvaises voies, et, qu'à l'exemple de saint Augustin, il a rompu ouvertement avec le péché. Si c'est le protestantisme qui a fait de ce jeune homme dissolu un docteur irréprochable dans sa vie, n'est-ce pas une preuve qu'une religion qui a pu d'un débauché faire un homme austère ne mérite pas les outrages dont ses ennemis la chargent journellement ? Ce qui demeure vrai, c'est que tant que Théodore de Bèze fut catholique, il ne fut qu'un enfant

[1] Maimb. Hist. du Calv.

prodigue, un poëte licencieux, et qu'il fut tout autre quand le protestantisme le compta dans ses rangs. Plus donc ses ennemis attaquent sa vie en aggravant ses fautes, plus ils rendent un hommage involontaire à la Réforme qui opéra en lui un si merveilleux changement.

Nous ne voulons pas nous faire l'apologiste des écarts de jeunesse de Théodore de Bèze ; mais nous devons le défendre contre les calomnies de ses ennemis, qui l'accusèrent d'avoir séduit la femme d'un tailleur, avec laquelle, disent-ils, il s'enfuit à Genève et se maria du vivant de son mari. C'est une fable inventée à plaisir. Voici ce qu'il y a de vrai dans cette accusation intentée contre sa mémoire : Théodore de Bèze s'éprit d'un grand amour pour une jeune fille d'une condition inférieure à la sienne, mais pure et chaste. Pour concilier les affections de son cœur avec ses intérêts matériels, il eut l'idée de contracter un mariage de conscience. Claudine Denosse eut la faiblesse d'y consentir, mais sous la condition formelle qu'il n'entrerait jamais dans la carrière ecclésiastique et que leur union serait légitimée aussitôt que possible. Bèze prit cet engagement en présence de deux de ses amis : Laurent de Normandie et Jean Crespin, tous deux jurisconsultes distingués.

Après cet accord, dans lequel les torts furent moins du côté de la jeune fille que de de Bèze, ce dernier qui, tout en aimant Claudine Denosse, aimait encore beaucoup le monde qui avait laissé tant de souvenirs au fond de son cœur, reculait devant l'accomplissement d'une promesse qui lui donnait une femme aimante et dévouée, mais lui enlevait tous ses revenus. Il eût peut-être manqué à sa parole si, en 1548, il n'eût pas eu une maladie qui le mit aux portes du tombeau; il se rappela, à cette heure critique de sa vie, les leçons du pieux professeur Wolmar et fit à Dieu le vœu solennel que s'il lui rendait la santé il vivrait désormais selon les préceptes de son saint Evangile. Contre toute espérance, il se rétablit; il n'hésita plus : il renonça non-seulement à tous ses revenus, mais encore à la succession de ses frères; et, pauvre des biens du monde, mais désireux de se consacrer au service de Celui qui lui avait fait sentir sa douce présence sur son lit de maladie, il s'enfuit avec sa jeune amie et arriva le 24 octobre 1548 à Ge-

nève. A peine arrivé, il fit bénir son mariage et songea à se créer des moyens d'existence. Un voyage qu'il fit à Tubingue, pour voir et consulter son maître Wolmar, l'empêcha de monter une imprimerie avec Crespin. Il accepta une chaire de grec à la faculté de Lausanne; il se trouva là tout à fait dans son élément et en rapport avec des hommes d'un grand mérite; c'étaient Mathurin Cordier, Claude Quintin, Hotman, Jean Tagaut, Claude Prévost, François Bérauld, Jean Randon, etc., etc.

Tel était cet homme qui devint le second des réformateurs français et qui fut appelé à une heure solennelle de l'histoire du protestantisme à l'insigne honneur d'être le représentant de tout son parti.

LIVRE VII.

—

I.

Henri II, nous l'avons déjà dit, n'avait hérité de son père que ses brillants dehors et son amour des plaisirs. Sous ce roi, gouverné par Diane de Poitiers qui haïssait la Réforme, et par le connétable de Montmorency qui la haïssait peut-être plus encore, les luthériens ne devaient pas attendre beaucoup du nouveau règne, qui s'ouvrait par des fêtes, des confiscations et des édits de mort. La duchesse d'Etampes fut dépouillée de sa terre de Chevreuse et de son hôtel : la terre fut donnée au cardinal de Lorraine et l'hôtel à la maîtresse favorite; et, chose scandaleuse ! dans le procès intenté à la duchesse d'Etampes par son mari, Henri II fit une déposition humiliante pour l'honneur de son père, auquel il faisait élever dans ce moment un magnifique mausolée par Pierre Bontemps et Germain Pilon...; il honorait ses os et souillait sa mémoire. Trois événements qui sont trois dates dans sa vie : un combat judiciaire, un procès et une exécution d'hérétique, signalèrent les premières années de son règne.

Le combat judiciaire, qui, en apparence, ne se rattache que très indirectement à l'histoire de la Réformation, fut cependant funeste au parti catholique. La noblesse de province qui était accourue à Paris de tous les points de la France pour être témoin du combat, vit de près Henri II et sa cour; le respect traditionnel qu'elle avait pour ses rois reçut une grave atteinte dans son esprit : la froide cruauté du monarque, la fierté de Diane qui usur-

pait sans pudeur auprès de lui la place de la jeune reine Catherine de Médicis ; le luxe scandaleux déployé par les courtisans, tout concourut à lui ouvrir les yeux ; et ce qui était pour elle en arrivant or pur, n'était plus que plomb doré quand elle quitta la cour, qui s'était amusée de la coupe incroyable de ses habits et des harnais excentriques de ses montures; avec le mépris qu'elle emportait, et qui devait diminuer son respect pour le trône, elle emportait aussi un esprit de critique et d'examen qui la prépara à prêter l'oreille aux prédications des luthériens. C'est dans Michelet qu'il faut lire l'admirable récit du combat de Jarnac et de La Chataigneraie; en le lisant on comprend que le jour de ce combat célèbre, Rome, comme le trône, eut son coup de Jarnac. Nous avons mentionné le combat judiciaire, parlons du procès.[1]

II.

L'exécution de l'arrêt rendu contre les vaudois de Cabrières et de Merindol troubla les derniers jours de François Ier. Il comprit qu'il avait cédé trop facilement aux exigences du clergé. Il se repentit, et sur son lit de mort il fit promettre à son fils Henri de poursuivre devant les tribunaux d'Oppède et ses complices. Quel que soit le tort de François Ier, on aime, ne fût-ce que pour la justification des victimes, à entendre ce roi repousser la responsabilité de ce massacre, pour la faire retomber sur ceux qui l'avaient commis; ce repentir tardif, tout en l'honorant, ne l'innocente pas; plus les rois ont de pouvoir, plus ils ont de responsabilité; ce qui est faute ou erreur chez les autres hommes devient crime pour eux. Les efforts que va faire son fils pour frapper les bourreaux des protestants de Provence n'effaceront pas la tache de sang que d'Oppède et ses aides ont imprimée à son règne. Ils prouveront seulement chez François Ier que les regrets ne rachètent pas les fautes, et qu'un roi immoral et licencieux est facilement cruel.

Par un édit donné à Montereau le 17 mars 1549, le parlement de Paris fut saisi de cette grande affaire. D'Oppède

[1] Michelet, Guerres de religion. — Voir note XXII.

et ses complices, appréhendés au corps, comparurent devant le parlement érigé en cour de justice. Depuis longtemps, la cour n'avait été saisie d'une affaire si importante. Le retentissement en fut immense. Un moment la France ne s'occupa que de cette grande cause, qui fut plaidée pendant plus de cinquante audiences, et dans laquelle les douze plus habiles avocats du barreau français furent entendus, les uns pour les accusés, les autres pour madame de Cental, qui s'était portée partie civile; les plaidoiries révélèrent des atrocités inouïes sans précédents dans les annales des crimes.[1]

Au milieu de ces accusations qui retombaient sur d'Oppède, comme principal accusé, le président du parlement d'Aix demeurait impassible; — ce sang qu'on lui reprochait faisait sa gloire; il l'avait répandu pour la cause de Dieu; c'était lui qui avait mis dans ses mains le glaive de l'ange exterminateur pour délivrer la France du fléau de l'hérésie. Sa conscience lui rendait un bon témoignage; pas un seul repentir ne se manifesta dans ses gestes et dans són langage. Il réalisait à la lettre ces paroles que Jésus-Christ a dites des persécuteurs de ses disciples : *Un temps viendra où quiconque vous fera mourir croira être agréable à Dieu.* Tel fut le sanguinaire président qui commença sa défense par ces paroles du Psalmiste : *Fais-moi justice, ô Dieu, et soutiens nos droits contre la nation cruelle.*

Ce calme, ces paroles adressées à Dieu après tant de scènes de meurtre et de carnage effraient, et on se demande quelle est cette religion qui peut enfanter de tels adhérants, et par quel mystère elle peut cautériser à tel point la conscience, qu'un fleuve de sang y coule sans qu'elle le sente.

D'Oppède fut acquitté; derrière ses avocats il avait le clergé, dont la cause était liée à la sienne : c'étaient là ses vrais défenseurs. Il fut acquitté avec ses complices; mais comme il fallait pour la piété filiale de Henri II une satisfaction à offrir aux recommandations de son père, le moins coupable de tous, l'avocat Guerrin, fut condamné à mort, et encore eut-on soin de déclarer dans le jugement

[1] Théd. de Bèze, année 1549.

que c'était pour une cause étrangère à l'arrêt de Merindol.

Entré en accusé dans la cour, d'Oppède en sortit en triomphateur. Il quitta la capitale pour reprendre son siége, et signala sa bienvenue dans sa ville parlementaire par de nouvelles exécutions d'hérétiques. Si la justice des hommes ne put ou ne voulut le frapper, celle de Dieu l'atteignit. Il eut une maladie qui lui causa d'horribles souffrances et épouvanta ses serviteurs. Le bruit public accusa un médecin protestant d'avoir hâté sa mort avec une sonde empoisonnée.

Nous avons parlé du procès, parlons de l'exécution.

III.

Henri II n'était pas cruel par nature, mais il manquait complétement de cette élévation d'esprit que son père possédait quand il n'était pas l'esclave de ses passions. Il frappait en aveugle. Bien conseillé, il ne serait pas entré dans les voies de rigueur qui ont si tristement signalé son règne. Mou et apathique pour tout ce qui tenait aux affaires de son royaume, il aimait toujours à s'en rapporter à cet égard à la tête de Diane et aux bras du connétable, deux ennemis acharnés des luthériens. Diane avait pour eux cette haine implacable que Hérodias portait à Jean-Baptiste et à ses disciples; le connétable, royaliste pur, pénétré de cette pensée que la monarchie française ne doit avoir *qu'un roi*, *qu'une loi*, *qu'une foi*, ne voyait en eux que des sujets rebelles qu'il fallait écraser. Tous deux, au reste, trouvaient leur intérêt à persécuter les fidèles ; ils s'enrichissaient de leurs biens ; Diane surtout en était insatiable; après avoir épuisé les épargnes de François Ier, elle ne dédaignait pas les dépouilles des martyrs. Dans sa rapacité, comme le gouffre, elle ne disait jamais : c'est assez.

Adulée à la cour, où elle avilissait de sa protection la jeune reine Catherine de Médicis, elle oubliait qu'elle n'était qu'une grande courtisane. Un homme eut, un jour, le courage de le lui dire en face : cet homme, ce jour-là, signa son arrêt de mort : c'était un pauvre couturier à peine digne du nom de tailleur, tant il était misérable. Jeté en prison comme hérétique, il étonna tellement le lieute-

nant du prévôt de la cour par ses réponses, que ce dernier contait merveilles du prisonnier. Le roi, qui avait souvent entendu parler des luthériens, mais qui n'en avait jamais vu, désira prendre connaissance par lui-même de leurs propos; c'était une récréation qu'il voulait se donner après les fêtes splendides et fatigantes de son sacre. Quelques seigneurs, qui n'avaient pas les yeux fermés sur les abus de la papauté, prièrent le lieutenant du prévôt de conduire devant le roi les plus doctes d'entre ses prisonniers. Charles, cardinal de Lorraine, alors âgé de vingt ans, et le jouet favori de la grande sénéchale, dans la crainte qu'ils ne remuassent devant Henri II, dit Crespin, les ordures de la papauté et qu'il n'en voulût savoir davantage, eut l'idée de faire venir devant le roi le couturier. « Ce sera, dit le jeune prélat, un passe-temps pour Sa Majesté, sans danger pour la religion. »

Le prisonnier fut conduit devant Henri II et son conseil privé ; la vue de tous ces grands seigneurs ne l'intimida pas : à toutes les questions qui lui furent faites il répondit avec aisance et simplicité, mieux que ne l'aurait voulu le cardinal. Interrogé sur la messe, « il l'accoutra, dit son biographe, de toutes les façons et couleurs. » Diane de Poitiers désira voir le couturier, qui, par déférence pour elle, fut conduit dans sa chambre, où il n'entra que ses plus intimes au nombre desquels était du Châtel, évêque de Mâcon, qui, sur l'ordre du roi, interrogea le couturier qui lui répondit avec autant de solidité que d'à-propos. Les rôles étaient changés : l'accusé était devenu l'accusateur. Furieux de se voir ainsi mis à sec de bonnes paroles, Monsieur de Mâcon eut recours à des injures qui trouvèrent le luthérien impassible.

La grande sénéchale, dit Crespin, voulut aussi dire sa ratelée, mais elle trouva son couturier qui lui tailla son drap autrement qu'elle attendait; car le prisonnier, indigné d'entendre parler cette femme qui était la cause des persécutions cruelles qui désolaient l'Eglise naissante, lui dit : « Contentez-vous, madame, d'avoir infecté la France, sans mettre votre venin et ordure en chose tant sainte et sacrée comme est la vraie religion et la vérité

de notre Seigneur Jésus-Christ, craignant qu'à cette occasion Dieu n'envoie une grande plaie sur notre sire le roi et sur son royaume. »

La grande sénéchale pâlit de colère; le roi, irrité, ordonna qu'on fît sortir l'hérétique et qu'on hâtât son procès; il fut obéi : le couturier fut condamné à être brûlé vif en la rue Saint-Antoine. Henri II voulut le voir mourir; pour jouir de ce spectacle tout à son aise, il alla dans la maison d'un nommé de la Roche, en face de la place où le bûcher était dressé. Le couturier y monta avec courage. En regardant autour de lui, il aperçoit le roi; il fixe alors ses yeux sur les siens, et, insensible à tout ce qui se passe autour de lui, il cloue, du milieu des flammes, ses regards sur ceux du roi qui en ressentit une telle frayeur que pendant plusieurs jours et plusieurs nuits il se voyait poursuivi par ce regard accusateur. A dater de ce jour, il jura qu'il n'assisterait plus à une exécution... Il aurait dû jurer aussi qu'il ne ferait plus périr ceux qui mouraient avec tant de courage au nom de Jésus-Christ!.. Le regard du couturier lui fit peur... mais ne lui ouvrit pas les yeux. [1]

IV.

A côté du bûcher du couturier, s'élèvent d'autres bûchers sur tous les points de la France; nous les laissons, quoique à regret, pour conduire nos lecteurs à Lyon, sur la place des Terreaux, où meurent cinq jeunes gens accusés du crime d'hérésie. Crespin nous a conservé leurs noms, les voici : Martial Alba, de Montauban; Pierre Ecrivain, de Boulogne; Charles Faure, de Blanzac en Angoumois; Pierre Navihères, du Limousin, et Bernard de La Réole en Bazadois.

Ces jeunes gens, qui avaient quitté secrètement la France, pour aller faire leurs études de théologie à Lausanne, y rentraient secrètement pour y prêcher au péril de leur vie l'Evangile du Fils de Dieu. Après s'être arrêtés quelques jours à Genève, ils partirent pour Lyon à la fin d'avril 1552. Arrivés au petit village de Collonges,

[1] Crespin, liv. IV., pages 185 et 186.

ils furent accostés par un voyageur qui leur demanda la permission de faire route avec eux. Les étudiants, aux cœurs simples et sans défiance, acceptèrent sa proposition. Au moment de se séparer, l'inconnu leur fit promettre de venir le voir le lendemain à Ainai, sa résidence. Ils furent exacts au rendez-vous ; leur hôte les accueillit avec une grande cordialité, et les pressa tant, qu'ils acceptèrent le repas qu'il paraissait leur offrir de si grand cœur. Ils étaient depuis quelques instants à table, quand un lieutenant de police pénétra dans la salle où ils étaient réunis ; il leur demanda, à leur grande surprise, leurs noms et prénoms, les fit fouiller, puis garrotter et conduire dans la prison de l'officialité. Les cinq infortunés comprirent trop tard qu'ils avaient donné trop légèrement leur confiance à leur hôte qui n'était qu'un agent des prêtres. Leur arrestation causa une douleur inexprimable en France et en Suisse. Théodore de Bèze et Viret firent d'actives démarches en leur faveur ; les Bernois intervinrent aussi auprès du roi dont ils ne reçurent que des réponses vagues qui ne furent suivies d'aucun résultat. Une nouvelle tentative fut faite de la part des cantons de Bâle, Berne, Zurich, Schaffouse. Henri II répondit au bourgmestre de Zurich qu'ils avaient député auprès de lui : « Je souhaite que ces cantons ne m'importunent plus sur ce sujet; je leur laisse la liberté de faire ce qu'ils veulent chez eux ; je veux faire de même dans mon royaume et le délivrer de ces gens séditieux. »

La réponse du roi ne découragea pas les Bernois ; ils profitèrent du passage du cardinal de Tournon dans leur ville pour le supplier de s'intéresser au sort des prisonniers. Le prélat fut aimable, affectueux, promit son intervention ; mais à peine arrivé à Paris, il fit activer les poursuites. Il haïssait la Réforme; mais depuis que son neveu, Claude de Tournon, l'avait embrassée avec sa famille, sa haine était devenue une véritable fureur. Loin donc de s'intéresser aux étudiants, il n'eut qu'une seule pensée, celle de les faire condamner par le parlement de Paris devant la juridiction duquel ils avaient été appelés. Les Bernois, indignés de ce manque de loyauté, écrivirent au prélat, qui se soucia peu de tenir ses promesses, trop heureux de pouvoir offrir un holocauste à son Eglise, en

témoignage de son dévouement. De nouvelles démarches furent faites encore ; toutes échouèrent; les étudiants furent ramenés à Lyon où ils furent condamnés, comme hérétiques, à être brûlés sur la place des Terreaux. Pendant tout le temps de leur détention, ils ne cessèrent de recevoir des consolations de leurs frères. Calvin ne les oublia pas.

« Je ne vous console point, ni ne vous exhorte plus au long, leur écrivait le réformateur, sachant que le Père céleste vous fait sentir ce que valent ses consolations, et que vous êtes assez soigneux à méditer ce qu'il vous propose par sa parole. Il a déjà tant montré par effet comme sa vertu habitait en vous, que nous devons bien nous assurer qu'il achèvera jusqu'au bout. Vous savez qu'en partant de ce monde nous n'allons point à l'aventure, non-seulement pour la certitude que vous avez qu'il y a une vie céleste, mais aussi parce qu'étant assurés de l'adoption gratuite de notre Dieu, vous y allez comme à votre héritage. »[1]

Les prisonniers, exhortés, exhortèrent à leur tour. Leurs lettres écrites sur le seuil de l'éternité ont une fraîcheur de sentiment qui tient de leur jeunesse, et une énergie qui tient de leur foi. Comme tous les hommes, ils ont leurs heures de tristesse et de défaillance, ils rêvent la vie dans l'obscurité de leurs cachots ; mais Dieu, qui opère puissamment en eux, leur donne la victoire, et, après de douloureuses luttes comme l'apôtre Paul, ils entendent une voix du ciel qui leur dit : « *Ma grâce te suffit.* »

Quand toutes les formalités de leur procès eurent été accomplies, ils n'eurent qu'à se préparer à la mort ; ils le firent avec simplicité, sans jactance et sans récrimination. Il est touchant de se représenter ces cinq jeunes hommes qui, après avoir épuisé tous les moyens légaux de faire annuler la sentence qui les frappe, remettent leur cause à Celui qui seul juge en dernier ressort. Le jour de leur délivrance arriva le 16 mai ; vers neuf heures du matin, on leur fit, au parquet de la prison de Roanne, lecture de leur sentence de mort. Elle portait qu'ils seraient conduits sur la place des Terreaux pour y être mis

[1] Lettres françaises de Calvin, 1er vol., pages 384 et 385.

à mort. On les conduisit ensuite dans la salle où l'on déposait les criminels avant de les mener au supplice. Dans ce moment suprême, ils regardèrent à Celui qui seul, par sa grâce, peut ôter à la mort son aiguillon. Les uns priaient, levant les yeux au ciel ; les autres, tombant à genoux, courbaient la tête vers la terre : « puis, dit Crespin, ils commencèrent à se réjouir au Seigneur et à lui chanter des psaumes. »[1]

Vers deux heures ils sortirent du lieu où l'on avait fait leur funèbre toilette ; ils étaient liés de cordes et revêtus de robes grises ; une charrette les portait. Quand le convoi se mit en marche, ils commencèrent à chanter le psaume IX ; mais on ne le leur laissa pas achever; puis ils continuèrent à s'encourager; et, de crainte que leur foi ne faiblît et qu'on ne les fît passer pour des mécréants, ils se mirent à réciter à haute voix le symbole des apôtres.

Arrivés à la place des Terreaux, ils montèrent sur le bois qui était autour du poteau, à l'exception de Martial Alba, le plus âgé des cinq, qui, à genoux, priait avec ferveur le Seigneur pour lui et pour ses frères. Le bourreau vint le prendre. Au moment de rejoindre ses compagnons, il demanda au lieutenant Tignac la permission d'embrasser encore une fois ses frères. L'intrépide jeune homme s'avança vers eux et les baisa l'un après l'autre, disant à chacun d'eux : Adieu, mon frère, adieu ! Les quatre martyrs, qui étaient liés dos à dos, retournèrent alors la tête, et, s'entre-baisant, se dirent : Adieu, adieu, mon frère, adieu !...

Martial Alba recommanda ensuite ses amis à Dieu, et, baisant le bourreau, il lui dit : « Mon ami, n'oublie pas ce que je t'ai dit. » Celui-ci l'attacha, puis le sacrifice commença. Soit maladresse, soit émotion, l'exécuteur ne se conforma pas à la sentence qui ordonnait *que leurs corps ne fussent consumés qu'après strangulation* ; la corde qui était autour de leur cou et qui devait par un mouvement mécanique les lancer d'un seul coup dans l'éternité, fut brûlée avant de leur avoir procuré la mort. Dieu sans doute le permit ainsi, afin que ces fidèles témoins de son Evangile pussent lui rendre témoignage au milieu des

[1] Crespin, liv. IV, page 231.

flammes. Ils le firent : la foule les entendit louer et bénir leur Rédempteur; leurs dernières paroles furent celles-ci : Courage ! mon frère, courage !

Ainsi moururent à la fleur de leur âge ces jeunes martyrs, l'espoir de l'Eglise naissante. Pour compter à peine un jour, leur ministère ne fut pas moins béni; après leur mort, ils nous prêchent encore, quand le temps jette chaque jour son linceul d'oubli sur tant de discours et tant de noms. De toutes les chaires, la plus haute est un bûcher, et celui-là est un grand prédicateur auquel le Seigneur accorde la gloire d'y monter et d'y prêcher en son nom, ne fût-ce qu'un moment.

Pendant que la flamme dévorait le corps des martyrs, la foule se retira en silence; le bourreau et ses aides ramassèrent ensuite leurs cendres et les livrèrent au courant du Rhône, qui, plus humain que les hommes, leur accorda un tombeau dans ses flots sans cesse agités. [1]

Qui fut vainqueur dans cette lutte ? Les prêtres eussent dit nous, quand les flammes pétillaient et étouffaient la voix des martyrs. L'histoire dit non; car le sang de ces nobles jeunes gens fut la semence de la Réforme comme celui des Photin, des Blandine, fut celle de l'Eglise primitive. Tous, ils ne forment à travers les siècles qu'une seule et même famille, famille immortelle qui, comme le phénix, renaît de ses cendres; car si juges, prêtres et bourreaux peuvent tout contre l'homme, ils ne peuvent rien contre la vérité. Or à Lyon elle avait été semée en trop grande abondance et arrosée de trop de sang pour qu'elle pût y périr; elle y vit. [2]

V.

La vue du bûcher des Terreaux nous afflige, et cependant il en est un autre qui nous afflige plus encore. Trop de bruit a été fait et se fait encore autour de lui pour

[1] Voir Crespin, liv. IV, page 201 et suivantes. L'histoire des cinq étudiants y est racontée dans les plus grands détails.

[2] A quelques pas du lieu où moururent les étudiants, on peut voir une chapelle dans laquelle on enseigne la foi pour laquelle Martial, Alba et ses frères donnèrent joyeusement leur vie.

que nous puissions le passer sous silence, ou seulement nous contenter de le mentionner. Seul de son espèce il occupe dans l'histoire une place à part; car ce n'est pas sur un sol catholique qu'il a été dressé, mais sur un sol protestant.

Dans ces jours de persécution, un homme condamné à mort pour cause d'hérésie s'échappait de sa prison et se dirigeait vers Genève, alors la ville de refuge de tous ceux qui, usant de la liberté de penser, osaient mettre en doute l'autorité de l'Eglise latine. Ce proscrit, qui dut à sa vie aventureuse une retentissante célébrité, tout le monde le connaît; c'est Michel Servet.

Micaël Serveto, appelé aussi Rives, naquit, en 1509, à Villeneuve en Aragon, dans le diocèse de Lérida. Son père, qui découvrit de bonne heure en lui un penchant très-prononcé pour les discussions théologiques, fut effrayé de son esprit d'opposition contre la scolastique qui régnait alors sans partage dans les universités. Connaissant, tout à la fois, l'ardeur trop bouillante de son fils et la froide et astucieuse cruauté de l'inquisition, il craignit, non sans raison, que son enfant n'en devînt un jour la victime. Il ne dirigea donc pas ses études vers la théologie, comme il se l'était proposé; mais il l'envoya, en 1528, à Toulouse étudier le droit. Le jeune Espagnol se lia avec quelques jeunes gens qui l'engagèrent à lire l'Evangile; mais il ne médita pas la Parole sainte avec simplicité, ce qui le fit tomber plus tard dans le plus vulgaire rationalisme, causa sa perte et lui donna un nom.

Après avoir fait son cours, plein d'ardeur et de zèle, non par amour de la vérité, mais par haine des prêtres et manie des discussions, il quitta son Eglise et embrassa la Réforme. Il voyagea en Italie. A son retour il visita les principaux chefs du mouvement religieux en Allemagne et séjourna quelque temps à Bâle, où il fit la connaissance d'Œcolampade. Ce docteur ne tarda pas à reconnaître que le jeune Espagnol ne rejetait pas seulement les traditions romaines, mais encore un dogme tenu pour fondamental par les réformateurs : celui de la Trinité. Après plusieurs entretiens dans lesquels Œcolampade essaya de le ramener à des idées plus saines, il cessa ses relations avec lui. Servet quitta Bâle et se rendit

à Strasbourg, où Bucher et Capiton le reçurent froidement.

Nature ardente et vaniteuse, Servet voulut à tout prix sortir de son obscurité. Dans un livre imprimé à Haguenau, en 1531, il attaqua le dogme de la Trinité tel que le professaient les catholiques et les luthériens. Bientôt après il fit paraître un autre ouvrage dans lequel il défendit ses opinions et où l'on voit percer les premiers germes des théories qu'il exposa plus tard avec plus d'étendue. Il obtint ainsi en partie ce qu'il désirait; mais quand il vit qu'il ne pouvait s'élever à la hauteur des réformateurs, il quitta les bords du Rhin, en 1533, et se rendit, sous le nom de Villeneuve, à Paris, où il étudia la médecine et ne tarda pas à devenir l'un des plus brillants élèves de la faculté. Son goût pour les disputes théologiques le ramenait cependant toujours sur le terrain des controverses religieuses et lui fournissait les moyens de propager ses erreurs. L'œil vigilant de Calvin découvrit aussitôt, dans le subtil Espagnol, l'un des plus dangereux ennemis des idées chrétiennes.

Après deux ans et demi de séjour dans la capitale, Servet, pressé par la pauvreté, se rendit à Lyon, où il arriva dans le courant de l'année 1535. Médecin inconnu, et partant sans malades, il devint prote dans une imprimerie; en 1537, il revint à Paris; il y enseigna, avec un grand succès, les mathématiques, la géographie et même l'astrologie, cette science absurde qu'une reine devait, quelques années plus tard, mettre à la mode. Le professeur trouva le moyen d'attaquer le clergé; la Sorbonne le dénonça. Il prit la fuite et se cacha à Charlieu, près de Lyon.

Une vie paisible et cachée ne pouvait convenir à un esprit aussi remuant que l'était celui du médecin espagnol. Tant qu'il eut peur, il ne quitta pas sa retraite; mais quand il crut qu'il n'avait rien à craindre de la Sorbonne, il abandonna sa clientèle de Charlieu et se fixa à Vienne, en Dauphiné, où il fut accueilli avec bienveillance par l'archevêque Paumier, son protecteur.

A Vienne, Servet s'occupa de médecine; mais la manie de théologuer se réveilla en lui plus vive que jamais, sans que cette fois la crainte des bûchers, allumés partout,

ralentît son ardeur. Il ne prétendait à rien moins qu'à restituer au monde le christianisme tenu, selon lui, sous le boisseau, tant par Rome que par les réformateurs. Dans sa vanité il se croyait la grande lumière du siècle.

Avant de mettre au jour son grand ouvrage, il voulut avoir l'avis de Calvin ; — il croyait que s'il pouvait lui faire adopter ses idées, son triomphe serait assuré ; il lui envoya donc le plan de son livre en lui soumettant diverses questions. Calvin les combattit avec cette logique forte, puissante, impitoyable, qui était le cachet de son génie.

Le médecin espagnol fut mécontent des observations de Calvin ; après avoir échangé quelques lettres, ils cessèrent de s'écrire. Le réformateur fut blessé de celles de Servet; et ce fut sans doute dans un mouvement d'irritation qu'il écrivit à Viret une lettre dans laquelle on est attristé de lire les lignes suivantes : « Servet m'a écrit dernièrement et a joint à sa lettre un énorme volume de ses rêveries, en m'avertissant, avec une arrogance fabuleuse, qu'on verrait des choses étonnantes et inouïes; il m'offre de venir ici, si cela me plaît; mais je ne veux pas engager ma parole, car s'il venait, je ne souffrirais pas, pour peu que mon autorité eût de valeur, qu'il s'en fût vivant. »[1]

Repoussé par Calvin et par tous ceux auxquels il s'était adressé pour l'aider (il le croyait) à restituer au monde le vrai christianisme, Servet aurait dû rentrer en lui-même et se demander s'il ne faisait pas fausse route; mais la vanité ne raisonne pas, et Dieu, pour punir celui qui veut du bruit autour de son nom lui envoie un esprit de vertige et d'erreur qui lui ôte la vue et le sentiment de la vérité; tel devait être le sort du protégé de l'archevêque de Vienne. — Après avoir longtemps cherché un imprimeur pour éditer l'ouvrage qui devait fonder sa gloire, il en trouva un qui se décida à le faire secrètement ; c'est de ses presses que sortit le *Christianisme restitué*, qui parut au commencement de l'année 1553.

Dans ce livre, l'auteur combat les traditions romaines et la foi protestante comme opposées à l'esprit de l'Evangile.

[1] Henry de Berlin, Hist. de Calvin.

Son écrit est moins l'interprétation rationnelle des dogmes chrétiens qu'un plan nouveau de réforme; c'était peu logique de sa part : mieux eût valu combattre corps à corps le christianisme que de le soumettre aux exigences d'une raison insurgée ; mais, tel qu'il était, ce livre pouvait mettre en circulation, au sein du luthéranisme, des idées qui l'eussent affaibli en dénaturant son esprit essentiellement évangélique. Il venait de paraître lorsqu'un réfugié français, Guillaume de Trie, résidant à Genève, envoya à un de ses parents de Lyon la première feuille de l'ouvrage. « Je m'étonne, lui écrivait-il, que les catholiques laissent circuler de tels blasphèmes ; » et il désignait Servet comme en étant l'auteur.

Le Lyonnais s'empressa de faire connaître à l'inquisiteur du diocèse les renseignements du réfugié français. Interrogé par l'inquisiteur, le médecin espagnol, qui avait publié son livre sans nom d'auteur, n'eut pas le courage d'avouer son œuvre; il trouva plus commode de nier.

Quand le Lyonnais sut que l'hérétique continuait à vivre paisiblement à Vienne, il demanda à Guillaume de Trie de plus amples informations. Celui-ci, pour ne pas avoir l'air d'avoir faussement dénoncé Servet, extorqua par surprise, comme il ne craignit pas de l'avouer plus tard, plusieurs lettres de ce dernier écrites à Calvin, dans lesquelles il lui explique comment, à son nom de Servet, il avait substitué celui de Villeneuve. Accusé plus tard par Servet d'être son dénonciateur, Calvin le nia avec énergie. « Il n'est ici besoin, dit-il, d'insister plus longuement à rembarrer une calomnie si frivole, laquelle tombe bas, quand j'aurai dit en un mot qu'il n'en est rien. »[1]

Nanti de ces nouvelles preuves de conviction, l'inquisiteur fit saisir Servet le 4 avril 1553, et le fit comparaître deux jours après devant des juges. Il nia d'abord d'être l'auteur du livre incriminé; mais mis en présence de sa propre écriture, il courba la tête. Reconduit en prison, il put s'échapper le 7 avril, grâce aux nombreux amis qu'il avait dans la ville. Malgré son évasion, l'instance commencée contre lui continua, et le 17 juin il fut condamné

[1] Déclaration de Calvin dans l'enquête contre Servet, page 1337.

par contumace à la peine du feu; le même jour il fut brûlé en effigie par le bourreau qui brûla aussi un ballot de ses livres.

Immédiatement après son évasion, Servet se cacha et parvint à se soustraire à toutes les recherches; mais cette vie de proscrit lui devint bientôt insupportable; il jetait ses regards autour de lui pour voir vers quelles contrées il dirigerait ses pas. Après beaucoup d'hésitations il se décida malheureusement pour Genève, où il arriva à la fin du mois de juillet. Il descendit à l'hôtel de *la Rose* sous un faux nom. Il est cependant probable qu'avant d'arriver le fugitif avait déjà quelques relations établies avec le parti des libertins. L'incognito auquel il se sentait condamné lui pesa; cela ne surprend nullement chez une nature aussi agitée et aussi turbulente que la sienne. Il se mêla donc à la foule un jour qu'elle allait au prêche. C'est là qu'il fut reconnu par des pasteurs qui en instruisirent Calvin.[1]

Le réformateur n'hésita pas sur le parti qu'il avait à prendre, quoiqu'il ne s'en dissimulât pas les difficultés. Il s'adressa à l'un des syndics qui, obtempérant à sa demande, fit arrêter Servet. « Cette démarche du réformateur, dit M. Albert Rilliet, une fois qu'il était instruit de la présence du médecin espagnol, n'a rien que de parfaitement naturel; il devait, sous peine d'abdication, tout faire plutôt que de souffrir à côté de lui dans Genève un homme qu'il considérait comme le plus grand ennemi de la Réforme; et la position critique où il voyait celle-ci au sein de la république était un motif de plus pour écarter, si cela était possible, le nouvel élément de dissolution qu'aurait créé le libre séjour de Servet.»[2] Calvin ne déclina jamais la responsabilité de cet acte. « Je ne veux point nier, dit-il dans l'enquête qui eut lieu, que ce n'ait été à ma poursuite qu'il ait été constitué prisonnier. »[3]

L'auteur du code ecclésiastique fut conséquent avec lui-même. Il ne pouvait laisser l'hérétique propager impunément ses erreurs; c'eût été de sa part un acte de faiblesse qui eût donné de la force au parti des liber-

[1] Reg. de la comp. des pasteurs, aux pièces justificat.
[2] Procès de Michel Servet, page 21.
[3] Déclaration, page 318.

tins, et un acte de tolérance que les catholiques eussent exploité contre lui, en l'accusant de donner un asile à un impie déclaré. Indépendamment de ces raisons, il en avait d'autres qui lui étaient fournies par sa haine de toute doctrine portant atteinte à l'honneur de l'Evangile. Tolérant pour tout ce qui concernait sa personne, il était inexorable pour tout ce qui regardait Dieu. L'homme du libre examen, après avoir renversé le pape, s'en était donné, dans la sainte Ecriture, un devant lequel tout front devait se courber, tout genou ployer, toute langue se taire. Il ne comprenait donc pas, et en cela il avait raison, cette promiscuité de doctrines qui paraît être à quelques protestants latitudinaires de nos jours un signe de progrès et le triomphe de la charité; mais là où il avait tort, c'était de chercher dans le bras séculier ce que de nos jours nous eussions demandé à la persuasion. Mais écoutons-le sur cette question : « Je laisse là, dit-il en argumentant contre les partisans de la tolérance, leur belle maxime, qu'il faut toujours souffrir les disputes contraires, parce qu'il n'y a rien de *certain* et de *résolu*, mais que l'Ecriture est un nez de cire, tellement que la foi que tous les chrétiens ont à la Trinité, à la prédestination, à la justice gratuite, sont choses indifférentes, et sur lesquelles on peut controverser à plaisir. Que sera-ce de Dieu et de Jésus-Christ, si la doctrine est incertaine et comme mise en suspens ? Et quel opprobre fait-on à Dieu en disant qu'il a tellement entortillé son langage en l'Ecriture sainte, qu'il ne s'est fait que jouer des hommes en leur tenant le bec dans l'eau ! Que reste-t-il à telles gens, sinon d'anéantir l'Ecriture sainte pour avoir un chemin plus court d'imaginer tout ce qui leur viendra en la tête? Cependant on voit clairement que tous moqueurs de Dieu, et pareillement tous malins, en soutenant que les princes et les magistrats ne doivent pas maintenir par le glaive la vraie religion, plaident leur cause particulière.» [1]

L'homme qui tenait ce langage ne pouvait, sans être en contradiction avec lui-même, laisser dogmatiser son adversaire. Son recours au magistrat s'explique de lui-

[1] Déclaration, page 1321.

même, et il serait injuste d'attribuer à un esprit de vengeance ce qui ne fut que le résultat d'un principe faux, mais trop aveuglément accepté. Fidèle à lui-même et sévère observateur des lois de l'Eglise et de celles de l'Etat, Calvin ne voulut pas, après avoir demandé l'arrestation de l'hérétique, s'immiscer dans sa condamnation. « Depuis, dit-il, qu'il fut convaincu de ses hérésies, je n'ai fait nulle instance pour le faire punir à mort, et ce que je dis, non-seulement tous les gens de bien m'en seront témoins, mais aussi je défie tous les malins qu'il n'en soit ainsi. »[1]

VI.

Une coutume genevoise, qui nous paraîtrait aujourd'hui tout au moins étrange, exigeait du dénonciateur qu'il se constituât prisonnier avec l'accusé, et se soumît, si son imputation était démontrée fausse, à subir le châtiment qu'aurait mérité le coupable.[2] Or comme Calvin ne pouvait s'enfermer dans une même prison avec Servet, un réfugié français, nommé Nicolas de la Fontaine, se porta son accusateur officiel et se constitua prisonnier le 4 août 1553. Les interrogations commencèrent au milieu d'une vive agitation, car l'accusé avait dans la ville pour partisans les libertins, à la tête desquels se trouvait Amied Perrin, qui prit sa défense avec d'autant plus d'ardeur qu'il attaquait Calvin en défendant Servet. Jamais l'édifice si laborieusement élevé par le réformateur ne fut plus en péril; après avoir été tout-puissant, Calvin sentait l'autorité chanceler dans ses mains; les corps politiques, si soumis autrefois, faisaient de la résistance; ils ne lui prêtaient plus main-forte pour faire régner dans la ville l'ordre et les bonnes mœurs.

« L'année 1553, dit Théodore de Bèze,[3] fut par l'impatiente fureur des factieux remplie de troubles si grands que non-seulement l'Eglise, mais encore la république, furent à deux doigts de leur perte; et tous étant tombés au pouvoir

[1] Déclaration, page 1318.
[2] Ordonnances de 1529, n° 8.
[3] Theod. de Bèze, Vie de Calvin.

des méchants, on put croire qu'ils allaient venir à bout de leurs projets longtemps concertés. »[1]

VII.

Dans une heure de grand péril Calvin ne perdait jamais courage.... Nous avons déjà montré le réformateur faisant tête à l'orage et le dominant par la puissance d'une volonté indomptable.... Mais si, en public, il ne manifestait ni crainte ni incertitude, il n'en était pas de même quand, seul dans son cabinet de travail, il jetait un regard douloureux sur tout ce qui se passait autour de lui. Alors le découragement s'emparait de lui, et dans l'acquittement de Servet il voyait la ruine de son œuvre. En effet, les magistrats penchaient en faveur de l'hérétique, qu'ils auraient condamné à une peine très-légère et peut-être même absous, si le conseil n'eût été décidé à prendre pour règle de conduite dans cette affaire l'opinion des Eglises helvétiques; c'est ce qui perdit Servet. Les Eglises consultées donnèrent leur réponse et furent toutes unanimes sur la culpabilité de l'accusé et sur la nécessité de le punir; mais, par respect pour ses juges, elles se turent

[1] Le parti radical qui, dans ce moment, à Genève, tend sa main au parti ultramontain et montre que les fils de Voltaire n'ont, comme les fils de Loyola, d'autre principe que celui de l'intérêt du moment, accuse la politique de Calvin et exalte celle des libertins, à ses yeux les seuls apôtres de la liberté genevoise. Un historien, M. Michelet, auquel on ne contestera ni l'impartialité ni la pénétration, s'exprime de la manière suivante dans son beau volume *La Ligue et Henri IV*, page 464 : « Non content, dit-il, des livres du temps et des travaux si importants qu'ont donnés sur Genève Calvin et Farel, MM. Gaberel, Henry, Revilliod, Schmidt, Merle d'Aubigné, Bonnet, Pictet de Sergy, etc., j'ai été moi-même à Genève pour fixer mon opinion. Partisan de Servet et de la raison moderne, j'inclinais du côté de ses amis, les amis de la liberté (*les libertins*). Cette question étudiée dans les archives de Genève, spécialement *dans les registres du conseil*, devient plus claire. Je crois que le parti eût livré Genève à la France : malheur immense pour l'Europe. Servet comptait sur la victoire des libertins, et c'est pour cela qu'il prolongea à Genève le séjour qui le perdit. Nul doute que Calvin n'ait cru sauver *la religion et la patrie*, la révolution européenne. C'était le moment le plus brûlant de l'école du martyre.

sur la peine. Celle de Berne disait : « Servet s'est cru libre de remettre en question tous les points essentiels de notre religion, de tout renverser par des explications nouvelles et de tout corrompre en ressuscitant le venin des anciens hérétiques ; que Dieu vous donne, disait-il aux seigneurs juges de Genève, un esprit de prudence, de conseil et de force, afin que vous mettiez votre Eglise et les autres à l'abri de cette peste, et qu'en même temps vous ne fassiez rien qui puisse paraître malséant à nos magistrats chrétiens. »

La réponse de l'Eglise de Zurich fut on ne peut plus explicite : « Nous espérons, dit-elle, que la foi et le zèle de Calvin, votre pasteur et notre frère, que son glorieux dévouement pour les réfugiés et les hommes pieux, auront assez d'éclat pour ne pas être obscurcis, soit auprès de vos Seigneuries, soit auprès d'autres gens de bien, par les indignes accusations de cet homme. » « Contre ce dernier, ajoutaient les pasteurs de Zurich, nous pensons que vous devez déployer beaucoup de foi et beaucoup de zèle, surtout parce que *nos Eglises ont au dehors la mauvaise réputation d'être hérétiques et favorables à l'hérésie;* mais la sainte Providence de Dieu vous offre, à cette heure, une occasion de vous laver ainsi que nous de cet injurieux soupçon, si vous savez être vigilants et habiles à prévenir la propagation ultérieure de ce venin : nous ne doutons pas qu'en effet vos Seigneuries n'en agissent ainsi. »

Les pasteurs de Schaffouse terminaient leur réponse par ces paroles : « Nous ne doutons pas que vous ne réprimiez, selon votre louable prudence, la tentative de Servet, afin que ses blasphèmes ne rongent pas, comme une gangrène, les membres de Christ ; car employer de longs raisonnements à détruire ses erreurs, ce serait délirer avec un fou. »

Les pasteurs de Berne terminaient la leur de la manière suivante : « Enfin, nous vous exhortons à employer, comme il paraît que vous le faites, tous les moyens propres à le guérir, afin de pouvoir remédier également aux scandales qu'il a donnés ; mais s'il se montre incurablement ancré dans ses conceptions perverses, réprimez-le selon votre charge et le pouvoir que vous tenez de Dieu, de telle sorte qu'il ne puisse plus dorénavant inquiéter

l'Eglise de Christ, et que la suite ne devienne pire que le commencement. Le Seigneur vous accordera, pour cette fin, son esprit de force et de sagesse. »

En lisant les réponses des Eglises, on acquiert la triste conviction que la Réforme tenait pour sainte et divine la doctrine qui permettait alors à l'homme de se constituer le vengeur des injures faites à Dieu ; ce n'était pas seulement par le corps des pasteurs que cette odieuse tradition était partagée, elle l'était aussi par les laïques. « Vous ne pouvez, écrivait le conseil de Zurich aux magistrats genevois, laisser venir en avant la méchante et fausse intention du prisonnier, laquelle est totalement contraire à la religion chrétienne, et laquelle donne de grands scandales et assauts. » « Nous vous prions, écrivaient à leur tour les seigneurs de Berne, de tenir la main, afin que les erreurs et les sectes ne soient semées en l'Eglise de Jésus Christ, notre seul Sauveur. »[1]

Les réponses des Eglises, l'opinion surtout des seigneurs de Berne, qui signalaient, dans Servet, plus encore un perturbateur du repos public qu'un hérétique, ne permettaient guère aux magistrats de Genève de relâcher leur prisonnier. Cependant la nature de la peine dont il serait frappé demeura quelque temps incertaine : les uns penchaient pour l'exil, les autres pour la mort ; quelques voix isolées, mais sans écho, protestaient contre cette peine, moins au nom de la liberté de la pensée, que par haine pour Calvin. Amied Perrin fit un dernier et suprême effort pour obtenir un verdict d'acquittement ; il échoua. Calvin avait gagné du terrain depuis l'affaire de Berthelier ; de plus, l'intérêt qu'inspirait le prisonnier s'était beaucoup affaibli ; et dans une république enfin où l'Etat était si intimement uni à la religion qu'ils ne faisaient qu'un seul et même corps, Servet ne pouvait être qu'un coupable du crime de lèse-nation le jour où il émettait des doctrines de nature à troubler la tranquillité publique. Or comme le droit de punir les hérétiques ne faisait pas doute dans l'esprit du magistrat et que Servet était notoirement hérétique, il ne restait qu'à lui infliger une peine ; on choisit la plus forte, la mort.

[1] Rilliet, procès de Servet, page 103.

Dès que l'arrêt fut rendu, on le communiqua à Calvin qui en informa aussitôt Farel qu'il avait prié de venir à Genève pendant les débats du procès. Dans l'une de ses lettres, le réformateur écrivait à son vieil ami que lui et ses collègues avaient insisté auprès des magistrats pour qu'on substituât le glaive au feu dans l'exécution de l'arrêt, mais que le tribunal n'avait pas voulu consentir à leur demande ; et cependant aux yeux de la postérité c'est Calvin qui a dressé le bûcher!!

Servet ne s'attendait pas à la terrible sentence qui devait le frapper ; son esprit mobile s'élevait facilement à l'espérance, ce pain des malheureux ; il croyait que ses juges l'acquitteraient, ou bien ne le condamneraient qu'à une peine très-légère; il pensait sans doute que ces réformés, qui savaient si bien anathématiser les bûchers catholiques, ne voudraient pas lui en dresser un; mais quand il apprit que la peine capitale était prononcée contre lui, il fut d'autant plus terrifié qu'il s'y attendait moins ; son désespoir faisait pitié : il pleurait, il ricanait, il sanglotait, il hurlait, il ne savait ni ce qu'il disait, ni ce qu'il faisait. A cette heure suprême, il eût dû reconnaître combien le fondement sur lequel il avait bâti était peu solide, puisqu'aux jours de l'orage son pauvre cœur était rempli d'angoisse et de terreur ; quelle différence entre lui et Louis de Berquin !

Au moment où il apprit la fatale nouvelle, Farel était auprès de lui dans sa prison et devenait le témoin de son désespoir. Les premières émotions passées, le pasteur de Neuchâtel s'efforça de le ramener à des idées plus saines sur la personne du Fils de Dieu ; il lui cita les passages de la sainte Ecriture les plus probants. Aveuglé par ses fausses théories, le condamné nia au Christ sa divinité, tout en l'appelant cependant son Sauveur. Farel, voyant l'inutilité de ses efforts, désira que Calvin eût une entrevue avec le condamné ; il y consentit. Accompagné des conseillers Corna et Bona, le réformateur se rendit auprès de Servet.

L'un des conseillers lui demanda ce qu'il avait à dire à Calvin.

— Je veux, répondit-il, solliciter mon pardon.

Calvin prit alors la parole, et s'adressant au prisonnier:

« Je proteste, lui dit-il, que je n'ai jamais poursuivi contre toi aucune injure particulière; tu dois te souvenir qu'il y a plus de seize ans, étant à Paris, je ne me suis point épargné de te gagner à Notre Seigneur, et si tu eusses été raisonnable, je me fusse employé à te réconcilier avec tous les bons serviteurs de Dieu. Tu as fui alors la lutte, et je n'ai cessé pourtant à t'exhorter par lettres; mais tout a été inutile; tu as jeté contre moi je ne sais quelle rage plutôt que colère; du reste, je laisse là ce qui concerne ma personne. Pense plutôt à crier merci à Dieu que tu as blasphémé en voulant effacer les trois personnes qui sont en son essence; demande pardon au Fils de Dieu que tu as défiguré et renié pour Sauveur. »

Ces paroles de Calvin ne firent aucune impression sur Servet; il soutint ses opinions et ne rétracta rien, et se montra ainsi fidèle à lui-même en refusant de sauver sa vie par une honteuse hypocrisie. La présence du réformateur contre lequel il avait vomi tant d'injures le trouva calme, doux, modeste, le contraire de ce qu'il avait été jusqu'alors. Quand Calvin vit que ses exhortations ne trouvaient pas d'écho dans le cœur du prisonnier, il se retira de lui et s'en sépara comme d'un hérétique obstiné dont la mort importe au salut de l'Eglise.[1]

Le 27 octobre fut le jour choisi pour lire publiquement au condamné son arrêt de mort; le lieutenant criminel assisté d'un secrétaire de la justice vint le prendre dans sa prison et lui dit selon la coutume : « Venez avec moi ouïr le bon vouloir de Messeigneurs. » Servet obéit, et accompagné de Farel il se présenta devant le tribunal assemblé aux portes de l'hôtel de ville. Debout sur l'estrade le syndic Darlod lui donna lecture de l'arrêt prononcé contre lui.

Pendant que le syndic lisait Servet était triste, morne, abattu; mais quand il entendit ces paroles : « Toi, Michel Servet, condamnons à devoir être lié et mené au lieu de Champel, et là devoir être attaché à un pilotis et brûlé tout vif avec ton livre tant écrit de ta main qu'imprimé, jusqu'à ce que ton corps soit réduit en cendres; et ainsi finiras tes jours pour donner exemple aux autres qui tel

[1] Déclaration, page 1317.

cas voudraient commettre, » il fut frappé d'épouvante; son courage l'abandonna entièrement; d'une voix suppliante il demanda à ses juges un adoucissement à sa peine. « Avoue ta faute, témoignes-en de l'horreur, lui dit Farel, et on aura pitié de toi. » Ces paroles rendirent un peu de courage au condamné. « Je ne ferai pas cette confession, dit-il; je n'ai point mérité la mort, et je prie Dieu de pardonner à mes persécuteurs; je ne rachèterai pas ma vie par une rétractation que ma conscience me défend de faire. » En ce moment Servet s'éleva presque à la hauteur d'un martyr : après avoir eu toutes les défaillances de l'hérésie, il eut presque l'héroïsme de la foi.

La fermeté du condamné, qui aurait dû toucher Farel et Calvin, ne fit que les irriter; l'impétueux pasteur de Neuchâtel ne vit en lui qu'un blasphémateur et un entêté. « Si tu t'obstines, lui dit-il, à soutenir ton innocence, je ne te suivrai pas jusqu'à ton bûcher. » Servet se tut. Un moment après le lugubre cortége se mit en marche pour aller au lieu du supplice.

Pendant le trajet, Farel, préoccupé du salut du condamné, s'efforçait de le ramener à des idées plus saines. Servet ne l'écoutait pas; ce n'était pas avec les hommes qu'il voulait désormais converser, mais avec Celui qui sonde les cœurs et les reins, et devant lequel il allait comparaître. Que se passait-il en ce moment suprême dans le cœur de cet infortuné que ses théories avaient égaré? Nul ne le sait, car à Dieu seul appartient la clef des cœurs; et puis, qui sait ce qu'un regard suppliant vers le ciel peut en faire descendre de grâce !... Tout en déclarant avec les réformateurs que la vérité seule sauve, parce que seule elle sanctifie, nous ne mettons pas de bornes à la miséricorde de Celui qui pardonna au brigand qui l'insultait. Un seul rayon de la grâce qui illumine nos cœurs y opère plus de changements et y fait naître plus de vie en un instant que toutes les discussions des théologiens pendant des siècles.

Sur le sommet de la colline de Champel, du haut de laquelle l'œil embrasse un admirable et ravissant panorama, un échafaud était dressé au milieu d'une foule nombreuse et recueillie qui attendait le patient. Quand il arriva, tous les regards s'attachèrent sur lui; il était pâle

et défait. Farel l'invita à solliciter des assistants le secours de leurs prières et de leurs supplications. Servet obéit à cette demande; mais il garda un morne silence; et pendant que des prières nombreuses montaient pour lui vers le ciel, silencieux, il monta sur le bûcher. Le bourreau l'attacha avec une chaîne à un pieu qui se dressait au milieu des fagots; il lia à ses flancs le livre cause de sa condamnation et qui devait être le compagnon de sa mort; puis il posa sur sa tête une couronne de feuillage enduite de soufre. Rien, hélas! n'avait été oublié dans cette lugubre scène.

Quand le patient vit briller la torche qui devait allumer le bûcher, il poussa un cri de terreur; les assistants tressaillirent d'effroi. L'infortuné se débattit contre les horreurs du trépas et termina sa vie aventureuse au milieu des flammes qui réduisirent son corps en cendres et ne laissèrent de lui qu'un nom dont le souvenir sera une tache éternelle pour la Réforme.

VIII.

Si la question de la contrainte en matière religieuse doit être discutée quelque part, c'est sans contredit au pied du bûcher de Servet. Après trois siècles de controverses il n'y a pas encore unanimité dans la chrétienté pour flétrir ou pour préconiser le dogme qui charge l'homme de venger les injures faites à Dieu. La question toutefois a fait un grand pas, et un bûcher qui de nos jours s'élèverait frapperait autant de stupeur les Français qu'il les étonnait peu sous le règne du Valois.

Jusqu'au commencement du quatrième siècle, les chrétiens professèrent cette doctrine que ce n'est point en versant le sang des hérétiques, mais en versant le sien, que l'Eglise doit étendre son règne pacifique sur la terre. « La religion doit être libre, » disait Lactance. « O douleur! s'écriait saint Hilaire de Poitiers; on prétend soutenir par des moyens sinistres la foi qui est d'origine divine! Gémissons sur notre époque! Des dignitaires de l'Eglise ont recours à l'exil et à l'emprisonnement pour

forcer la soumission ! »[1] En 385, Priscillien fut exécuté dans la ville de Trèves; les deux évêques qui l'avaient fait condamner furent sévèrement blâmés par la grande majorité de leurs collègues. Saint Martin de Tours fut saisi d'indignation en apprenant la mort de l'hérésiarque; il rompit toute communication avec ses deux accusateurs : « Que les hérétiques, disait-il, soient exclus des églises par sentence épiscopale, c'est tout ce qu'on peut demander contre eux ; s'adresser au juge temporel pour les faire punir, c'est un crime nouveau et inouï.» [2]

Le système de compression prévalut, et ce furent, chose étrange ! saint Augustin et Léon-le-Grand, deux hommes éminents par leur piété, qui jetèrent l'Eglise dans une voie qui l'affaiblit et la déshonora. Ils demandèrent à la force de faire ce que la persuasion et une sainte vie peuvent seules opérer. Or le jour où la hache du bourreau fut sur l'autel, entre le pain et la coupe, ce jour-là l'Eglise fit divorce avec Celui qui ne versa d'autre sang que le sien. Témoin de cette voie périlleuse dans laquelle elle s'engageait, saint Hilaire blâma énergiquement les évêques qui avaient eu recours aux empereurs.

La voix du pieux évêque de Poitiers fut la voix de celui qui crie dans le désert; les grands dignitaires de l'Eglise, trouvant plus facile de comprimer que de convaincre, marchèrent dans cette funeste ornière, et les voix isolées qui de temps en temps s'élevaient pour protester finirent par se taire; et ce qui paraissait un crime à Lactance, à saint Hilaire, à Ambroise de Milan, à Siricus, évêque de Rome, et à la presque unanimité des évêques des quatre premiers siècles, devint un dogme qui prit place à côté des traditions les plus vénérées de l'Eglise catholique.

Au commencement du onzième siècle, les exécutions pour cause d'hérésie devinrent plus fréquentes. Un auto-da-fé eut lieu en 1022 à Orléans, en présence du pieux roi Robert et de sa femme Constance; treize prêtres étaient au nombre des victimes, et l'un d'eux était le confesseur de la Reine. A mesure que les temps avancent, la pénalité devient plus forte : en 1215, le concile de Latran,

[1] Giesler Kirchengeschiohte, 2e périod. § 104. — Notes 6 et 7.

[2] Giesler, ib., note 11.

présidé par le pape Innocent III, défend au pouvoir temporel de tolérer ceux qui se sont dévoyés de la foi catholique, et fulmine contre ces derniers les plus terribles anathèmes. Le fanatique pontife veut qu'ils soient exterminés de dessus la terre et frappés à la façon de l'interdit. Le treizième siècle fut celui qui se distingua le plus par sa haine contre les hérétiques : papes, empereurs, conciles, docteurs, c'est à qui sera le plus rigoureux. Le pieux saint Louis fut entraîné comme les autres : « Tout homme qui sera reconnu hérétique par son évêque, disait ce bon roi, sera livré aux flammes. »[1]

L'homme qui, au moyen âge, travailla le plus pour élever la persécution à l'état de dogme, fut le célèbre Thomas d'Aquin; il enseigna que l'hérésie est un péché digne de mort, parce qu'elle altère les dogmes de la foi et compromet le salut éternel; il voulut bien qu'on réintégrât une première fois l'hérétique qui manifestait sa repentance ; mais s'il retombait, on devait l'admettre au sacrement de la pénitence, puis le faire mourir. « Si les hérétiques, dit le docteur, étaient toujours réintégrés de façon qu'ils conservassent leur vie et leurs autres biens temporels, il serait à craindre qu'il n'en résultât du préjudice pour le salut d'autrui, et cela de deux manières : 1° au cas où ils retomberaient dans l'erreur, ils pourraient en infecter d'autres personnes; 2° si on les voyait demeurer sans châtiment, d'autres encore pourraient en prendre occasion de tomber elles-mêmes dans l'hérésie avec plus de sécurité. »[2]

L'idée d'exterminer les hérétiques n'est donc pas particulière au seizième siècle, qui n'a fait que pratiquer ce que les âges précédents lui avaient transmis ; et cependant on éprouve un douloureux étonnement en voyant les réformés, victimes de ces lois iniques et cruelles, se faire les imitateurs de leurs persécuteurs. En effet, au point de vue évangélique, rien n'est plus opposé aux persécutions que la charité chrétienne qui nous ordonne d'aimer notre prochain et de faire aux autres ce

[1] Ordon. des rois de France de la troisième race, par de Laurière, I, p. 175.

[2] S. Th. d'Aq. Sum theol. secanda secundæ, questio II, art. 3 et 4.

que nous voudrions qu'il nous fût fait. Or c'est une singulière charité que celle qui consiste à le torturer, à le griller, à le tenailler; si c'est là un moyen de le convertir, c'est une étrange invention qui n'a pu germer que dans le cerveau fiévreux d'un fanatique; nous voulons faire aimer notre Dieu, et nous prenons le chemin le plus sûr pour le faire haïr. Si, par ce moyen, nous faisons quelques conquêtes, elles n'amènent dans nos rangs que ce qu'il y a de pire dans les sociétés religieuses, des hypocrites. L'histoire bien étudiée nous apprend que le chrétien a fait des conquêtes, non pas en tuant, mais en se faisant tuer; et ceux qui aujourd'hui veulent légitimer la force brutale ne s'aperçoivent pas que les raisons qu'ils donnent sont les mêmes que celles des empereurs romains. Ce qui était injuste chez des païens est odieux chez des chrétiens, et montre que les persécuteurs, à quelque corps religieux qu'ils appartiennent, sont des descendants en ligne directe de ces deux fils de Zébédée qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur un bourg des Samaritains qui avait refusé de recevoir Jésus-Christ. Tout l'esprit persécuteur qui se développa plus tard d'une manière si sanglante dans l'Eglise romaine, se trouve en germe dans ce désir de Jean et de Jacques que Jésus-Christ condamna avec une parole trop oubliée : « Vous ne savez pas, leur dit-il, de quel esprit vous êtes animés; le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. » « La vraie religion, dit Fleury, doit se conserver et s'étendre par les mêmes moyens qui l'ont établie : la prédication accompagnée de discrétion et de prudence, la pratique de toutes les vertus, et surtout d'une patience sans bornes. »[1] Les persécutions sont donc jugées par leurs fruits; et d'ailleurs toute terre sur laquelle tombe une semence ensanglantée ne peut produire que des fruits de mort. Un échafaud sera toujours une mauvaise chaire pour celui qui l'élève, et un bourreau un mauvais prédicateur pour celui qui le solde. Le parti ultramontain peut regretter que, vu la dureté des temps, son grand inquisiteur ne soit plus qu'un officier en retraite; mais dans le cœur de tout homme droit

[1] Fleury, 4e discours sur l'Hist. ecclés.

et sérieux il y a une voix qui lui crie : « Tu ne seras jamais de la religion de tes bourreaux. »

Tout donc doit faire disparaître du sein de la chrétienté le dogme de la contrainte en matière de foi, qui a fait plus d'hypocrites et d'incrédules au catholicisme que tous les sarcasmes de Voltaire et les sophismes de Rousseau. Laisser à Dieu le soin de punir ses propres injures, c'est le parti que conseillent la sagesse et la charité; c'est aussi le plus sûr, parce que Dieu est toujours juste, soit qu'il pardonne, soit qu'il punisse; tandis que l'homme qui se hasarde à prononcer sur des matières qui ne sont pas de sa compétence s'expose à frapper l'innocent avec le coupable. Qu'il se borne donc à exclure de son sein ceux qui ne souscrivent pas à la foi de son Eglise, il est dans son droit; mais s'il va au delà, c'est un empiètement de pouvoir; qu'il sache seulement avoir patience, le véritable hérétique ne tardera pas à montrer ses erreurs par ses mauvaises œuvres; ce sera alors pour le magistrat civil le moment de le frapper, non pas comme hérétique, mais comme violateur de cette loi morale qui est inscrite dans le code des nations à demi civilisées. On répondra, nous le savons, que tolérer l'hérétique à côté de l'Eglise, c'est souffrir le feu près d'une poudrière; mais cette raison n'est que spécieuse. Dieu n'a-t-il pas montré qu'il n'avait pas besoin du bras de l'homme pour étendre son règne? Et celui qui croit fermement que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre son Eglise, doit servir cette Eglise par ses prières et une sainte vie; et s'il tient un moment l'épée dans ses mains, se rappeler ces paroles de Jésus à Pierre : « Remets ton glaive dans le fourreau. » On dira encore : Mais si l'hérésie domine, elle persécutera les fidèles. A cela nous répondrons : Mieux vaut être persécuté que persécuteur. Aurions-nous donc oublié que les plus beaux jours du christianisme furent ceux où l'Eglise était sous la croix? On l'oublie trop souvent pour qu'il ne soit pas nécessaire de le rappeler.

Revenons à la mort de Michel Servet. Elle fut moins le crime de Calvin que celui de tout son siècle. Son génie, tout grand qu'il fût, ne put s'élever à la hauteur des vues de Luther; sa position, d'ailleurs, était tout exceptionnelle : contraint à des luttes continuelles, exposé chaque

jour à voir son navire sombrer sur quelque écueil, il ne négligea aucun des moyens de sauvetage de l'époque. Il rencontra un jour sur sa route Servet, déjà condamné à mort par l'Eglise romaine; ce fut un malheur, mais il ne put faire autrement que ce qu'il fit : le bûcher qu'il éleva sur le plateau de Champel ne fut pas un supplice de son invention; il aurait voulu même le remplacer par une autre peine moins cruelle.[1] L'usage établi fut plus fort que sa volonté; il laissa donc brûler Servet; mais ce bûcher, qui est une inconséquence dans le parti de la Réforme, est le plus fort argument qui existe contre les persécutions. Il eût cependant été heureux pour le protestantisme qu'il n'eût pas eu le triste privilége de le fournir pour ne pas avoir plus tard la douleur de confesser sa honte en déclarant qu'il s'était trompé... Il ne faut jamais désespérer des partis qui se repentent et qui apprennent à l'école du passé à faire mieux dans l'avenir. Mais que penser de ceux qui ne se repentent jamais, et qui prennent dans leur conduite pour de l'infaillibilité ce qui n'est que le signe de leur fanatisme et de leur orgueil !

Nous l'avons dit en commençant : la question n'est pas encore décidée, puisque Rome admet la contrainte en matière religieuse quand la presque unanimité de la Réforme la repousse. Cependant elle a fait un grand pas, car un Torquemada et un saint Dominique qui voudraient, suivis de leurs familiers chargés de leurs instruments de torture, offrir leurs services à l'Europe pour la ramener à la foi du moyen âge, seraient accueillis par des cris de réprobation. L'opinion publique a donc prononcé. Mais pour rendre justice à qui la justice est due, il faut dire que l'homme qui a le mieux servi la cause de la tolérance religieuse dans les temps modernes, c'est Voltaire. C'est lui qui a flétri les instruments de torture du clergé romain par sa belle défense de Calas, soutenant, au nom de l'indifférence en matière religieuse, la cause que saint Hilaire et saint Ambroise soutenaient au nom de l'esprit de l'Evangile. Il est déplorable que la chrétienté, en plein dix-huitième siècle, n'ait pas compris par le cœur ce que Voltaire comprenait si bien par l'esprit, et

[1] Lettre de Calvin à Farel.

que le philosophe spirituel, sceptique et moqueur ait donné une leçon de tolérance à ceux qui pouvaient lire chaque jour dans le livre de leur loi que tout homme est notre prochain, et que l'ordre de l'aimer est élevé à la hauteur de celui qui nous ordonne d'aimer Dieu. C'est ainsi que Dieu se plaît quelquefois à humilier son Eglise par le moyen du monde.

IX.

Pendant que le roi très-chrétien envoyait les luthériens de son royaume à la mort, la papauté voyait tous ses efforts échouer contre la Réforme et ne recueillait de ses persécutions qu'une nouvelle preuve de son impuissance. Résolu cependant à lutter jusqu'à la fin, Jules III consulta trois évêques sur les moyens de raffermir le saint-siége ébranlé. Les trois prélats se réunirent à Bologne en 1553, et présentèrent au pontife un mémoire qui passerait pour une satire contre Rome, si l'authenticité de cette curieuse pièce n'était pas hors de toute discussion. Nous nous contenterons d'en citer quelques fragments. [1]

Les prélats, après avoir exposé au pape combien il importe que leur mémoire demeure secret et confidentiel, dépeignent les luthériens de la manière suivante : « Il est parfaitement vrai, disent-ils, que les luthériens admettent et reconnaissent les articles du symbole des apôtres de Nicée et d'Athanase ; car il ne faut pas nier (surtout entre nous) ce que nous savons tous être vrai. Ces mêmes luthériens ne veulent admettre aucune autre doctrine que celle qu'ont enseignée les prophètes, Christ et les apôtres, et ils voudraient que nous nous en tinssions tous à ce nombre extrêmement restreint de vérités et de pratiques (*paucissimis illis*) qui étaient reçues du temps même des apôtres, ou immédiatement après eux : que nous suivissions les traces de ces antiques Eglises, et que nous rejetassions toutes les traditions dont on ne

[1] *Avis sur les moyens propres à soutenir l'Eglise romaine présentés au pape Jules III* par quelques évêques réunis à Bologne. Bibliothèque impériale, vol. in fol. B. n° 1038. Second vol. de l'appendice *ad fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum*, etc.

peut pas démontrer plus clairement que le jour qu'elles ont été données et enseignées par notre Seigneur Jésus-Christ ou par les apôtres eux-mêmes. Telles sont les erreurs professées par nos adversaires. Quant à nous, au contraire, nous conformant à l'opinion de Votre Sainteté, nous voulons qu'on croie et qu'on regarde comme nécessaires pour le salut toutes les doctrines, toutes les traditions, les constitutions, les règles et les cérémonies qui ont été jusqu'à ce jour successivement introduites dans nos Eglises, soit par les Pères, soit par les conciles, soit même par des particuliers animés d'un saint zèle. »

Après cet aveu si naïf, ils énumèrent les articles de leur foi ; puis ils ajoutent :

« Bien que nous ne puissions en donner aucune preuve certaine (car, de vous à nous, nous ne faisons pas de difficulté d'avouer que nous ne pouvons pas prouver ce que nous croyons et enseignons sur les traditions, et que nous n'avons, à cet égard, que quelques conjectures), nous en reconnaissons cependant la vérité, parce que l'Eglise romaine l'enseigne ainsi. »[1]

Les raisons qu'ils donnent de la nécessité de s'opposer aux progrès de la Réforme ne sont pas moins naïves :

« Il ne s'agit pas ici, disent-ils, de choses indifférentes, mais de la prospérité de votre saint-siége et de la conservation de nous tous, qui en sommes les membres et les créatures ; car du temps des apôtres (nous devons l'avouer ici sans déguisement ; mais il faut que ceci reste entre nous), et même quelques années après les apôtres, il n'était question ni de pape, ni de cardinaux. Il est vrai que les revenus immenses affectés aux évêques et aux prêtres n'existaient pas, les temples n'étaient pas construits à si grands frais ; il n'y avait ni monastères, ni prieurs, ni abbés ; encore bien moins admettait-on nos doctrines, nos lois, nos usages actuels ; mais aussi on ne connaissait pas cet empire que nous exerçons aujourd'hui sur les peuples ; bien plus les ministres de toutes les Eglises, sans en excepter l'Eglise romaine, se soumettaient de leur plein gré aux rois, aux princes et aux magistrats. Que Votre Sainteté se représente ce que

[1] *Concilium,* page 645.

nous deviendrions si, par un malheureux sort, nous étions replongés dans ce premier état de pauvreté, d'humiliation et d'esclavage et obligés d'obéir à une autorité étrangère à celle de l'Eglise. Il s'agit donc, comme nous l'avons dit, d'une chose de la plus haute importance. »[1]

Ce qui préoccupe les prélats, ce n'est pas Jésus-Christ, c'est le pape qu'il faut sauver. Après ces lignes, les prélats décrivent de la manière suivante l'origine du pouvoir de l'Eglise romaine. Leurs aveux sont dignes d'être recueillis :

« Nous voyons, disent-ils, en examinant de près la question, que l'Eglise n'a acquis la gloire, l'autorité et la puissance qu'elle possède aujourd'hui, que lorsqu'elle eut à sa tête des évêques pleins d'adresse et de sagacité qui, dans toutes les occasions, pressaient les Césars d'user de leur autorité et de leur pouvoir pour conférer au saint-siége de Rome la primauté et la puissance souveraine sur les autres Eglises. Il paraît que Boniface III, entre autres, obtint ce privilége de l'empereur Phocas. Nous voyons encore que l'Eglise a pris, de jour en jour, plus d'accroissement depuis l'époque où l'on a commencé à créer des cardinaux, à augmenter le nombre des évêques et à instituer nos nombreux et excellents ordres de moines et de religieuses. Il n'y a aucun doute que ces papes, ces cardinaux, ces évêques, ces moines, ces religieuses, n'aient, par leur adresse, par ce qu'ils ont ajouté aux enseignements anciens (*suis additionibus*), par leurs pratiques et leurs cérémonies, fait dévier l'Eglise de cette doctrine primitive qui la retenait dans la pauvreté et dans l'humilité, et ne lui aient acquis, par là, le crédit et l'autorité dont elle jouit. Il faut donc employer, pour la maintenir dans cet état, les mêmes moyens qui ont servi à l'y faire parvenir ; c'est-à-dire, qu'il faut user de beaucoup de finesse et de sagacité, et qu'il faut augmenter le nombre des cardinaux, des évêques et des religieuses. »[2]

Ces aveux sont précieux. En voici un qui explique cette parole d'un prédicateur moderne qui affirmait que

[1] *Concilium*, page 645.
[2] *Ibidem*, page 645.

le catholicisme italien préférerait devenir incrédule avec Voltaire que protestant avec Luther.[1]

« L'Espagne, écrivent les prélats, vénère plus que tout autre pays la personne de Votre Sainteté, ses lois et ses institutions; elle n'innove rien, elle ne change rien. Aussi de ce côté là il n'y a rien à craindre: car il y a peu d'Espagnols qui n'aient la doctrine luthérienne en horreur; s'il se trouve parmi eux des hérétiques, ils nient la venue du Messie ou l'immortalité de l'âme plutôt qu'ils ne méconnaissent votre autorité et celle de l'Eglise romaine; et certes, cette hérésie est moins dangereuse pour nous que celle des luthériens. La raison en est évidente, car si ces Maures ne croient ni en Jésus-Christ ni à la vie future, du moins ils gardent, ordinairement, le silence sur ces sujets; au pis, ils en font entre eux les objets de leurs moqueries, mais ils ne cessent pas d'obéir à l'Eglise romaine; tandis que les luthériens, au contraire, se déclarent ouvertement contre elle et font des efforts pour ébranler et pour renverser l'édifice qu'elle a élevé. »[2]

Après ces préambules, les évêques cherchent un remède aux maux qui désolent la papauté; ils ne proposent pas la force brutale, on en a usé si souvent! Si Jules III d'ailleurs voulait en user, il ne le pourrait: ne pouvant donc être lion, on lui conseille d'être renard; c'était logique. L'œuvre des diplomates commence toujours après celle des capitaines. Le premier des moyens conseillé au pape est de créer en France et en Italie cent nouveaux évêques et cinquante cardinaux, et d'en choisir trente ou quarante parmi les plus habiles d'entre eux. Ces derniers devront résider auprès de sa personne et l'aider de leurs conseils; quant aux autres, ils séjourneront dans leurs diocèses respectifs où leur grande occupation sera d'amuser les citoyens par des jeux et des spectacles et des divertissements de tous les genres (*omne genus deliciis*). Ce n'est pas ainsi que saint Paul comprenait l'épiscopat; mais les temps étaient bien changés; ce qu'il fallait sauver dans ce moment, ce n'était ni la

[1] Le Père Ventura.
[2] *Concilium*, page 616.

barque ni les filets de saint Pierre, mais le Vatican avec ses magnificences et le trône papal avec son autorité. Pauvre au dedans et incapable de nourrir les peuples de vérité, la papauté devra donc déployer dans la personne de ses évêques une grande pompe. «Il arrivera promptement, disent les prélats consultants, que le peuple qui, partout admire cette pompe, ces cérémonies, et auquel la présence d'hommes riches fournit l'occasion de gagner beaucoup d'argent, subira le joug de vos prélats; et tous enfin, attirés, les uns par leur propre inclination, les autres par leur intérêt, se rangeront de votre côté. »[1]

Dans le conseil qui suit, Rome révèle sa politique mondaine, à laquelle le cardinal Pallavicini nous a si naïvement initiés dans sa défense du concile de Trente contre Fra Paolo Sarpi. « Il faut encore, déclarent les prélats, que Votre Sainteté veille à ce que les cardinaux et les évêques confèrent les bénéfices ecclésiastiques à plusieurs enfants de citoyens (*civium liberis sacerdotia conferant*). C'est là, en effet, un moyen merveilleux, et le plus sûr de tous pour les retenir en la foi. Il est un grand nombre des vôtres qui depuis longtemps déjà auraient embrassé la doctrine luthérienne, s'ils n'en avaient été empêchés uniquement par le motif que, soit eux-mêmes, soit leurs frères, leurs fils ou leurs parents, perçoivent des revenus de l'Eglise. »[2]

Cet aveu explique comment la papauté demeura encore debout après ses luttes avec Luther. La foi jetait dans les rangs de la Réforme, pendant que l'intérêt retenait dans les siens.

La négligence et la corruption du clergé, que les ultramontins ne veulent avouer qu'à demi, est avouée par les trois évêques qui conseillent au pape d'envoyer en France et en Italie un grand nombre de prêtres d'une classe particulière. « Les prêtres ordinaires et les moines, disent-ils, ont tellement abusé de la messe, et mènent une vie si impure et si déréglée, que c'est avec raison que les hommes ne veulent plus se laisser persuader, malgré tous les efforts de nos sophistes, qu'un homme

[1] *Concilium*, page 646.
[2] *Ibidem*, page 646.

abominable et impie (*sceleratum et impium aliquem*) puisse faire descendre Christ sur l'autel, tirer les âmes du purgatoire, et donner l'absolution des pechés. »[1]

Les prélats font suivre ce conseil de plusieurs autres ; ils engagent le pape à instituer des confréries, à introduire dans le culte une grande magnificence, à orner les églises de statues, d'images, et à y placer des orgues, des candélabres, « choses que le peuple aime par-dessus tout, et qui lui font presque oublier, ajoutent les évêques, cette doctrine qui nous est si mortelle et si pernicieuse. »[2]

Le propre des Églises qui s'éloignent du modèle des communautés apostoliques est de demander aux formes ce qu'on ne sait pas demander à la vie, et de chercher à éblouir les yeux quand on ne peut parler à l'âme ; c'est ce que sentaient les prélats qui disaient à Jules III :

« Il faut encore que les saints cardinaux et évêques célèbrent fréquemment la messe en personne avec toute la pompe et la magnificence possibles, qu'ils consacrent en public des fonts baptismaux, qu'ils ordonnent des prêtres, qu'ils bénissent des temples, des autels, des cimetières, qu'ils baptisent des cloches, qu'ils donnent le voile à des religieuses ; car ce sont encore là des choses qui étonnent et charment le vulgaire, et dont la contemplation le prend comme dans un piége, par l'âme et par l'esprit ; de telle sorte qu'il ne peut plus désirer d'autre nourriture ni d'autre enseignement, et c'est aussi là (à dire le vrai) le but pour lequel elles ont été établies.[3] Parmi nous, toutes les années, le jour du vendredi saint, on consacre l'huile trois fois sainte de l'onction et des malades. Cette cérémonie se fait par un évêque entouré de douze prêtres qui accompagnent cette pratique de trois adorations, d'autant de salutations, d'exorcismes, d'insufflations (*insufflationibus*), et mêlent à l'huile sacrée un baume précieux. Que Votre Sainteté prescrive qu'à l'avenir il faille, pour cette consécration, au moins cinq salutations et vingt prêtres ; qu'elle ordonne aussi qu'on ajoute à l'huile, outre le baume, quelque produc-

[1] *Concilium*, page 646.
[2] *Ibidem*, page 647.
[3] *Ibidem*, page 647.

tion d'un très grand prix, telle que la manne, par exemple; qu'il soit déclaré qu'elle est tombée dans le désert, et que par conséquent c'est avec raison qu'elle est employée dans les cérémonies.

» De même, lorsqu'on consacre l'eau du baptême, on y mêle du sel et de l'huile, on y plonge trois fois le cierge pascal, et on la marque d'une croix ; ordonnez qu'on y ajoute un peu de vinaigre. Il doit aussi entrer dans les cérémonies de l'Eglise, puisqu'il en fut offert à Christ sur la croix.

» De même encore, dans les dédicaces de temple, les évêques écrivent sur la cendre, avec leur crosse, l'alphabet latin et l'alphabet grec ; ordonnez qu'ils y joignent l'alphabet hébreu, si toutefois ils le connaissent (néanmoins cette dernière condition n'est pas de grande importance, car ils ne savent certes pas l'alphabet grec, à peine savent-ils l'alphabet latin, et cependant ils les écrivent tous deux dans cette occasion, de sorte que c'est comme s'ils les savaient), car ce fut dans ces trois langues que le sujet de la condamnation de Christ fut inscrit sur la croix.

» Ordonnez que les évêques, au lieu de se borner à oindre la paume de la main des prêtres, leur oignent l'extérieur aussi bien que l'intérieur de la main, qu'ils répandent même l'huile sur la tête et sur toute la figure ; car si quelques gouttes d'huile ont la vertu de les sanctifier, une plus grande quantité d'huile les sanctifiera encore davantage.

» Lorsqu'on baptise les cloches, on brûle devant elles de l'encens et des parfums; faites-y ajouter du musc et de l'ambre pour la plus grande édification du public et pour attirer encore plus son respect.

» Enfin lorsqu'un évêque se prépare à célébrer le culte avec pompe et magnificence, il se distingue des prêtres ordinaires par un grand nombre d'ornements, tels, par exemple, que des ossements ou des reliques de quelque mort, enchâssés dans une croix d'or ; enjoignez-lui de porter suspendu à son cou, par un lien un peu gros, un bras tout entier, ou une jambe, ou la tête de quelque saint; cela contribuera beaucoup à augmenter la piété de

la foule, et pénétrera tous les assistants d'un respect incroyable (*incredibili admiratione*).

» Toutes ces cérémonies ont été inventées par des souverains pontifes ; vous donc qui êtes aussi souverain pontife, pouvez, si vous le voulez, en augmenter le nombre ; il est même nécessaire que vous le fassiez si vous voulez atteindre le but que nous vous avons indiqué. »[1]

Un dernier coup de pinceau manquait à cette pièce curieuse : c'est un conseil touchant la sainte Ecriture. « L'Evangile est de tous les livres, disent-ils à Jules III, celui qui a le plus contribué à soulever contre nous les tempêtes qui nous ont abîmés. Quiconque l'examine avec attention et le compare ensuite à ce que l'usage a introduit dans nos églises ne peut s'empêcher de remarquer que nos doctrines s'éloignent beaucoup de celles qu'il enseigne, et leur sont même souvent contraires. » Naturellement ils concluent à ce qu'il ne soit pas traduit en langue vulgaire.

On ne peut être plus naïf que ces évêques, qui nous révèlent le rôle auquel le clergé est condamné là où la force lui manque. Revenons en France.

X.

Quelque cruelle et injuste que fût la conduite de Henri II, les luthériens tournèrent leurs regards vers lui. Ce prince était à leurs yeux l'élu du Seigneur, celui auquel ils devaient soumission et obéissance dans toutes les choses où César n'empiète pas sur les droits de Dieu; ils croyaient que les persécutions dont ils étaient les victimes étaient moins le résultat de sa propre volonté que de sa facilité à céder aux obsessions de son entourage. Quelques fidèles eurent le courage de s'adresser directement à lui, dans une lettre qui eut un grand retentissement; le ton qui y règne est respectueux, calme, digne, mais hardi. Ils rappellent au roi que tous les désastres qui ont désolé son royaume sont survenus depuis l'édit de Chateaubriant, tandis que lorsqu'il s'alliait aux princes allemands et rompait avec le pape, tout lui prospérait à souhait ; mais

[1] *Concilium*, page 647.

qu'à dater du jour où il s'était réconcilié avec ce dernier, toute sa prospérité s'était tournée en affliction. Ils lui dépeignent ensuite la manière dont Dieu a châtié ceux qui ont persécuté les frères de ceux qu'il persécute lui-même.

« Avez-vous jamais, lui disaient-ils, entendu pareille chose à ce qui arriva à Poncher, archevêque de Tours, lequel, travaillant à l'érection d'une chambre ardente, fut brûlé du feu de Dieu, qui lui commença au talon, et, se faisant couper un membre après l'autre, mourut misérablement sans qu'on en pût jamais trouver la cause? Comme aussi Castellanus, s'étant enrichi par l'Evangile et ayant rejeté la pure doctrine pour retourner à son vomissement, voulant persécuter la ville d'Orléans, fut touché, en la chair, du doigt de Dieu et d'une maladie inconnue aux médecins, la moitié de son corps brûlante et l'autre froide comme glace; il mourut en faisant des cris et des gémissements épouvantables.

» Il y eut auparavant d'autres exemples des jugements de Dieu, comme la mort du chancelier et légat Duprat, qui fut le premier qui déféra au parlement la connaissance des hérésies et qui institua les premières commissions pour faire mourir les fidèles; car il mourut en sa maison de Nantouillet, jurant et maudissant Dieu, et son estomac fut trouvé percé et rongé de vers. — Jean André, libraire au palais, espion du président Lizet et du procureur du roi Bruslard, mourut en fureur et en rage. — L'inquisiteur de Roma, en Provence, tomba en lopins si puants que nul ne pouvait l'approcher. — Jean Mesnier, président de Provence, qui fit mourir tant d'hommes, femmes et enfants, à Cabrières et à Merindol, mourut d'une strangurie, le feu étant pris à son ventre, blasphémant et maudissant Dieu; et plusieurs autres dont on pourrait faire récit qui ont été punis de mort semblable. »

Ils lui démontrent de plus l'inutilité de ses persécutions. « Vos cardinaux, lui disent-ils, n'ont pu, par leurs cruautés, empêcher le cours de l'Evangile qui a pris une telle racine dans votre royaume, que si Dieu vous lâchait la bride pour l'exterminer, vous seriez quasi roi sans sujets. » Il y a là une hyperbole sans doute; mais dans cette hyperbole il y a une preuve de la marche ascendante du

protestantisme et du terrain considérable qu'il avait gagné.

Les fidèles conseillent au roi de travailler sérieusement à la Réformation de l'Eglise, afin d'extirper les maux qui désolent son royaume. — Ils indiquent comme moyen le retour du clergé à une sainte vie; puis ils signalent les calomnies de leurs ennemis; nous ne sommes, disent-ils, rebelles ni à l'autorité du souverain, ni à celle des magistrats. Ils prouvent par l'histoire que jamais rois ne furent plus solidement assis sur leurs trônes que ceux qui s'attachent à délivrer leur royaume de la superstition et des idolâtries. Ils citent dans le passé Constantin, et pour le temps présent le roi d'Angleterre et les princes d'Allemagne.

Ils demandent enfin que le roi convoque un concile dans lequel la question controversée serait décidée par les saintes Ecritures, afin que la vérité étant reconnue, l'Eglise de France soit délivrée des superstitions qui la déshonorent. « Si vous agissez ainsi, sire, ajoutent-ils, Dieu bénira votre entreprise; il accroîtra et affermira votre règne et votre postérité ; si vous faites autrement, la ruine est à votre porte, et malheureux le peuple qui demeure sous votre obéissance. » Ils s'enhardissent et le menacent du sort de Pharaon et d'Achab et lui remontrent que si un empereur païen, Antonin le Pieux, fit cesser les persécutions contre les chrétiens, à plus forte raison, lui qui porte le titre de *roi très-chrétien* doit les faire cesser contre les luthériens qui ne lui ont fait aucun mal et n'ont pas troublé son royaume. «Vous supportez, s'écrient-ils, les Juifs, qui ont immolé le Seigneur Jésus-Christ, et qui le renient, et vous ne voulez pas nous supporter, nous qui le tenons comme vous pour notre Dieu, notre Rédempteur et notre Sauveur ! ! Avant de nous frapper, informez-vous si nous méritons vos persécutions et si nos enseignements sont contraires aux saintes Ecritures; si nous ne sommes pas convaincus par elles, les feux, les glaives et les plus cruels tourments ne nous épouvanteront point. »[1]

[1] Crespin, *Déclaration de plusieurs jugements de Dieu* exécutés sur les entreprises et personnes qui ont attenté dans ces derniers temps contre son Eglise; liv. VII, page 433.

Cette lettre irrita le clergé qui obtint de Henri II un édit qui établissait l'inquisition dans le royaume, et nommait pour grand inquisiteur un dominicain nommé Matthieu Orry.

XI.

L'édit royal qui instituait le tribunal du saint office fut présenté au parlement, où il rencontra une vive opposition. Les conseillers, soit qu'ils comptassent dans leurs rangs des partisans secrets de la Réforme, soit, ce qui est plus probable, qu'ils redoutassent d'accroître l'influence déjà bien grande du clergé, refusèrent d'enregistrer un édit qu'ils regardaient comme une honte et un fléau pour la France. Le président Séguier fut auprès du roi le courageux interprète de sa compagnie ; il lui exposa tout ce qu'aurait d'odieux et d'illégal l'établissement de ce tribunal, qui soustrairait ses sujets à leurs juges naturels. — « Voilà, Sire, lui dit-il en terminant, ce que nous avons jugé nécessaire de vous représenter par rapport à l'édit. Nous prenons encore la liberté d'ajouter que, puisque les supplices de ces malheureux qu'on punit tous les jours au sujet de la religion n'ont servi jusqu'ici qu'à faire détester le crime sans corriger l'erreur, il nous a paru conforme aux règles de l'équité et à la droite raison de marcher sur les traces de l'ancienne Eglise, qui n'a pas employé le fer et le feu pour établir et étendre la religion, mais plutôt une doctrine pure, jointe à la vie exemplaire des évêques. Nous croyons donc que Votre Majesté doit s'appliquer entièrement à *conserver la religion par les mêmes voies qu'elle a été autrefois établie*, puisqu'il n'y a que vous seul qui en ayez le pouvoir. Que les évêques, comme de bons et fidèles pasteurs, aient toujours les yeux sur leur troupeau, et qu'ils le conduisent eux-mêmes. Que les ecclésiastiques qui leur sont soumis s'acquittent du même devoir, c'est-à-dire qu'ils mènent une vie réglée, qu'ils annoncent avec candeur la Parole de Dieu, ou que du moins ils aient soin que cette sainte Parole soit annoncée par des personnes qui en soient capables. *Qu'on n'élève à l'avenir aucuns sujets aux dignités ecclésiastiques qui ne puissent eux-mêmes exercer leur ministère et ensei-*

gner le peuple sans avoir besoin du secours d'autrui. C'est un article essentiel auquel il faut faire une attention particulière, et le fondement sur lequel il faut bâtir. Nous ne doutons point qu'on ne guérisse le mal avant qu'il ne s'étende plus loin, et qu'on n'arrête le progrès des opinions erronées qui attaquent la religion. Si, au contraire, on méprise les remèdes efficaces, il n'y aura point de lois ni d'édits, quelque rigoureux qu'ils soient, qui puissent y suppléer. »[1]

Henri II fut étonné et irrité d'une opposition à laquelle il ne s'attendait pas, et qu'il regarda comme une atteinte aux droits de sa couronne. Il n'osa pas cependant engager une lutte avec les magistrats récalcitrants, mais il résolut de se servir de tous les moyens que son pouvoir et la législation existante mettaient à sa disposition pour abattre l'hérésie. Ce furent les réformés de Paris qui eurent les premiers à souffrir de ses cruelles dispositions.

De toutes les villes de France, Paris était celle où les luthériens étaient le plus haïs et le plus persécutés; mais c'était aussi le lieu où les fidèles pouvaient se dérober le plus facilement aux regards de leurs ennemis et y servir Dieu avec le plus de liberté. Divisés en petits groupes, ils cherchaient de préférence les lieux les plus retirés pour célébrer leur culte, tantôt présidé par des laïques, tantôt par des ministres que le danger y amenait de toutes les parties de la France. Ces réunions, qui se tenaient parfois à quelques pas des lieux où l'on brûlait leurs frères, empruntaient un grand intérêt des circonstances; plus les fidèles se sentaient faibles, plus ils étaient portés à s'abriter sous les ailes du Tout-Puissant.

Un gentilhomme du Maine nommé de La Ferrière s'était réfugié à Paris pour pouvoir y servir le Seigneur avec une liberté qu'il ne trouvait pas dans sa province. Accompagné de sa femme, qui était enceinte, il arriva dans la capitale en 1555, et s'y logea près du Pré-aux-Clercs. Homme de foi et de grande piété, il se mit en relation avec quelques-uns des fidèles de Paris ; il les reçut dans sa maison, qui ne tarda pas à devenir un lieu de culte.

[1] De Thou, liv. XVI, pages 376-377.

Quand l'épouse du pieux gentilhomme accoucha, il ne voulut pas, pour son enfant, du baptême de l'Eglise romaine qui était à ses yeux l'Eglise de l'Antéchrist; il fit part de ses perplexités à ses amis; et dans l'impossibilité où il était d'aller à Genève, il les supplia de choisir parmi eux quelqu'un qui pût administrer le baptême à son enfant. Cette proposition surprit d'abord, et nul ne se sentit qualifié pour remplir cette auguste fonction. La Ferrière insista avec énergie pour qu'on ne laissât pas mourir son enfant avant qu'il eût reçu le signe de la régénération. Ses instances, sa piété si connue, sa foi dont il avait donné des preuves si éclatantes, persuadèrent ses frères. Il y eut alors une scène bien touchante qui rappelle l'élection de saint Etienne; les fidèles se réunirent, et tombant à genoux, ils demandèrent à Dieu de présider au choix de celui qui devait être appelé à être leur conducteur spirituel; puis d'un commun accord ils désignèrent pour leur pasteur un jeune homme à peine âgé de vingt-deux ans, nommé Jean le Maçon, qui prit plus tard le nom plus connu de La Rivière.[1] L'élu était digne du choix qu'on avait fait de lui. Fils aîné du procureur royal d'Angers, il avait tout quitté pour s'attacher à l'Eglise naissante; rien n'avait pu ébranler sa foi, pas plus les larmes que les menaces de son père; comme Moïse, il avait pris la fuite, préférant souffrir avec le peuple de Dieu que de jouir des délices du péché. Le beau témoignage que les fidèles de Paris lui donnèrent fut la récompense de sa fidélité. Il fut légitimement ordonné; une Eglise sous la croix lui adressa vocation; pour pasteur consacrant il eut le Saint-Esprit.

Après avoir élu leur pasteur, les fidèles nommèrent un consistoire composé de quelques anciens et de quelques diacres et cherchèrent à se rapprocher, autant que les circonstances le leur permettaient, de la forme de l'Eglise primitive. C'est vers la fin du mois de septembre 1555 que cet acte, qui devait donner à la communauté de Paris une si grande importance, fut accompli.

[1] Bèze, livre XI, page 63. Il portait aussi le nom de Launay.

XII.

Quelle que fût la prudence des fidèles, il leur était bien difficile de se dérober aux regards de leurs ennemis. Le nombre de leurs adhérents, qui croissait chaque jour, ne fortifiait l'Eglise qu'en augmentant ses périls. Mais l'habitude de vivre au milieu des dangers lui en avait donné l'insouciance. Henri II, enfin, occupé à faire la guerre au dehors, s'était un peu relâché de ses rigueurs. Mais après la perte de la bataille de Saint-Quentin, qui jeta l'effroi dans la capitale, les persécutions redoublèrent.

Le 4 septembre 1557, une réunion avait été indiquée dans une maison de la rue Saint-Jacques située en face du Plessis, derrière la Sorbonne. On devait y prendre la Cène. Aux approches de la nuit, trois ou quatre cents personnes s'y rendirent de tous les quartiers de Paris. Cette affluence de monde, dans un lieu ordinairement si paisible, donna l'éveil à quelques prêtres pensionnaires de la Sorbonne. L'occasion de montrer leur zèle était belle ; ils ne la laissèrent pas échapper. Ils avertirent d'abord le guet et allèrent ensuite de maison en maison, ameutant le peuple et prenant leurs dispositions pour qu'aucun des luthériens ne pût s'évader. Des tas de pierres furent portées sur les fenêtres du collége pour repousser ceux qui tenteraient de s'enfuir.[1]

Les fidèles, qui ne se doutaient pas de ce qui se préparait contre eux, écoutaient avec un pieux recueillement l'explication de la Parole sainte, et dans de ferventes prières élevaient leurs cœurs vers ce Dieu Sauveur, au saint repas duquel ils allaient participer. Vers minuit, quand le service fut terminé, chacun songea à regagner sa demeure. A peine les premiers sortants eurent-ils franchi le seuil de la porte, qu'ils connurent, aux vociférations avec lesquelles on accueillit leur présence, le danger qui les menaçait. L'air retentissait de cris si violents que tous les habitants du quartier, étrangers à tout ce qui se passait, se réveillèrent en sursaut. En quelques instants des milliers de personnes furent sur pied, et des flam-

[1] Crespin, liv. VII, p. 425.

beaux allumés partout donnèrent à la nuit l'éclat du jour. Les fidèles, se sentant sous le coup d'un imminent danger, furent saisis d'effroi, et un grand cri de douleur partit du milieu d'eux. Dans cette heure les pasteurs et les anciens ne furent pas au-dessous de leur tâche; ils rassurèrent, prièrent, demandant à Dieu de les délivrer des mains de leurs ennemis; la situation devenant de moment en moment plus critique ; il fallut prendre une décision. Attendre l'arrivée des juges, c'était s'exposer à une mort certaine; se frayer un passage à travers ces masses irritées n'était pas sans danger. On se décida cependant pour ce dernier parti. « Les femmes, se dirent les délibérants, resteront renfermées ici jusqu'à l'arrivée des magistrats, qui peut-être se montreront moins impitoyables; quant aux hommes, ils demanderont leur salut à leur courage. » Les épées se dégaînèrent tout aussitôt, dans cette même chambre qui venait d'être le témoin muet de tant de prières. Les gentilshommes, divisés en plusieurs groupes, revendiquèrent l'honneur de marcher en tête; le signal donné, la porte de la maison s'ouvrit, les luthériens sortirent. On les accueillit par d'horribles vociférations; leur contenance fière et intrépide, leurs épées dont la pointe brillait à la lueur des torches et des flambeaux, leur ouvrirent au milieu d'une grêle de pierres un passage à travers la foule; tous s'échappèrent à l'exception d'un seul qui fut mutilé, écharpé; son cadavre fut traîné au cloître Saint-Benoît, où pendant quelques jours il fut exposé aux outrages de la populace.

Il ne restait dans la maison que les femmes et quelques hommes qui, au moment de sortir, avaient hésité. Ces derniers cherchèrent à s'échapper par les murs du jardin; ils ne le purent et rentrèrent les uns maltraités, les autres meurtris. Dans la maison on n'entendait que des sanglots. Les femmes tendaient des fenêtres leurs mains suppliantes vers les assaillants qui, furieux d'avoir vu les hommes leur échapper, étaient sourds à leurs prières; la porte allait être enfoncée et le sang couler, quand Martine, procureur du roi au Châtelet, arriva et se la fit ouvrir. A l'aspect de ces femmes désolées il fut touché, quelques larmes roulèrent sur ses joues; mais quand il

sut qu'on avait célébré un culte défendu par les lois, sa pitié fit place à l'indignation, et sans vouloir écouter les plaintes de ces infortunés il ordonna de les saisir et de les conduire tous en prison. Le péril était grand, car la foule se préparait à envahir la maison et à tout massacrer si on ne se hâtait pas. Le jour commençait à peine à poindre quand les portes se rouvrirent. Le cortége se mit en marche; les hommes, garrottés deux à deux, parurent les premiers; leur présence fut accueillie par des cris et par des injures. Des menaces on passa à des voies de fait; on les frappa avec le bois des javelines et des hallebardes; Martine voulut, mais en vain, préserver les femmes de pareils outrages; la multitude menaçait de les égorger toutes et d'incendier la maison. Les prisonniers avaient troublé son sommeil; il fallait la contenter. Les femmes donc, au nombre de plus de cent vingt, parurent à leur tour. Accueillies par des outrages, des insultes et des coups, elles conservèrent leur dignité et arrivèrent, non sans danger, à la prison; la plupart d'entre elles avaient leurs chaperons déchirés et la figure couverte de sang et d'ordures.

La nouvelle des événements de la rue Saint-Jacques se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair; chacun l'interpréta à sa manière; les bruits les plus singuliers circulèrent; le clergé, dans cette circonstance, inventa pour les protestants ce que les prêtres de Rome païenne avaient inventé pour les fidèles de la primitive Eglise. « Ce n'est pas, disait-il, un culte que les novateurs ont célébré; c'est une véritable orgie dans laquelle ils ont lâché la bride aux passions les plus infâmes. A un signal donné, affirmait-il, ils ont éteint les flambeaux, et des petits enfants ont été immolés! »[1]

Ces bruits, aussi étranges que ridicules, trouvèrent de l'écho dans les masses. Tout absurdes qu'ils fussent, les fidèles sentirent la nécessité de se défendre; ils le firent dans deux écrits dont l'un tomba entre les mains du roi; le second, répandu par milliers d'exemplaires, eut un grand retentissement et ouvrit les yeux à plusieurs, « auxquels,

[1] Mézerai, Abrég. chron., tome V, page 673. — Crespin, liv. VII, page 425.

dit Crespin, il ôta la mauvaise opinion qu'ils avaient des assemblées et invita même les autres à faire plus diligentes enquêtes de la vraie doctrine.» [1]

XIII.

Le danger qui menaçait les prisonniers emut tous les réformés de France et de l'étranger. Ces derniers firent des démarches actives pour les arracher à la mort; sur les instances de Calvin et de Farel, des ambassadeurs furent envoyés dans les Etats germaniques pour supplier les princes protestants d'intercéder en leur faveur auprès de Henry II; [2] ils ne réussirent qu'en partie, car il fallait au peuple de Paris la joie de quelques exécutions. Trois bûchers se dressèrent: le premier était destiné à Nicolas Clinet, vieillard de soixante ans, saintongeois de naissance et l'un des diacres de l'Eglise de Paris; le second à Taurin Gravelle, de Dreux, avocat au parlement de Paris; le troisième à Philippine de Luns, veuve du seigneur de Gramboy. Cette femme, à peine agée de vingt et un ans, avait quitté le village de Luns en Périgord pour se joindre à l'Eglise de Paris, qui apprécia son zèle et fut édifiée de sa piété. Devenue veuve, elle honora son veuvage par une conduite vraiment chrétienne. Quand elle se rendit à la réunion de la rue Saint-Jacques, elle ne savait pas que c'était son premier pas vers le martyre. Dans tout le courant de l'instruction de son procès, elle fit preuve de courage et de présence d'esprit. Interrogée si elle croyait que le corps de Jésus-Christ fût présent au sacrement de l'autel, elle répondit à celui qui la questionnait: « Eh! monsieur, qui croirait que cela fût le corps de Celui auquel toute puissance a été donnée, et qui est élevé par-dessus tous les cieux, quand les souris le mangent! » « Là-dessus, dit Crespin, elle fit un récit de ce qui était arrivé dans son pays sur ce même fait, d'une si bonne grâce et d'une façon si piquante, qu'elle montrait, bien encore qu'elle eût la larme à l'œil, que toutefois elle

[1] Crespin liv. VII, p. 426.
[2] Crespin, liv. VII, p. 439. Voyez aussi Lettres de Calvin, n° 108 des manuscrits de la bibliothèque de Genève.

n'était pas abattue de crainte.»[1] Sa jeunesse et sa beauté eussent peut-être trouvé grâce devant ses juges, si derrière eux il n'y avait pas eu des courtisans affamés de confiscations. La jeune dame de Gramboy avait le malheur d'être riche ; elle n'était pas morte, et ses biens étaient déjà donnés ! Ses deux bourreaux furent le fanatisme et la cupidité. Son arrêt fut prononcé le 17 septembre; il l'envoyait à la mort avec deux autres fidèles.

Après avoir subi la question, les condamnés furent conduits à la chapelle, pour attendre chacun le tombereau qui devait les traîner au lieu de leur supplice. Ce qui frappait surtout dans ce triste spectacle, c'était la vue de la jeune et intéressante veuve. Quand elle était heureuse près de son mari, elle n'était ni plus belle ni mieux parée. « J'ai quitté, disait-elle avec un doux sourire, mon deuil, et je me suis parée pour aller au devant de mon céleste Epoux.» La vue de ses bourreaux armés de leurs instruments de torture et celle du bûcher qui allait dévorer sa jeunesse ne troublèrent pas un seul moment sa sérénité. Quand vint son tour d'avoir la langue coupée, elle s'écria avec gaîté: « Je ne plains pas mon corps; pourquoi plaindrais-je ma langue? Non, non !» et elle la tendit au bourreau, sous les ciseaux duquel elle tomba toute sanglante. La jeune et belle femme fut ensuite flamboyée aux pieds et au visage, puis étranglée, puis brûlée avec ses compagnons de supplice devant une foule immense réunie sur la place Maubert.[2]

Cette exécution, dont le clergé attendait tant de bien, lui fut contraire. « Ces tristes et constants spectacles, dit Florimond de Remond, jetaient du trouble, non-seulement dans l'âme des simples, mais des plus grands, qui les couvraient de leur manteau, ne se pouvant, la plus part, persuader que ces gens n'eussent la raison de leur côté, puisqu'au prix de leur vie ils la maintenaient avec tant de fermeté et de résolution; d'autres en avaient compassion, regrettant de les avoir ainsi persécutés ; et contemplant dans les places publiques ces noires carcasses suspendues en l'air, avec des chaînes vilaines, reste des

[1] Crespin, livre VII, page 432.
[2] Voir note XXIII.

supplices, ils ne pouvaient contenir leurs larmes, les cœurs mêmes pleuraient avec les yeux; cependant les curieux désiraient voir leurs livres et savoir le fond de leur créance, et pourquoi on les faisait mourir. »[1]

Sept prisonniers de la rue Saint-Jacques avaient déjà été mis à mort; on se préparait à faire partager le même sort à douze autres, quand des circonstances politiques obligèrent momentanément Henri II à se montrer plus modéré.

Tous les prisonniers, à l'exception de trente, furent mis hors du Châtelet, sans être cependant rendus à la liberté; les uns (c'était surtout de jeunes étudiants) furent conduits dans des monastères, où on les contraignait à abjurer; les autres furent renvoyés devant l'official en la présence duquel on leur ordonnait de faire profession de la foi catholique. Quelques-uns se montrèrent lâches; quelques autres, au moyen de restrictions mentales, firent un semblant d'abjuration ; Calvin les blâma avec cette inflexibilité de caractère qu'il portait dans tous les actes de sa vie ; mais autant il se montrait sévère pour ceux qui n'avaient pas le courage de confesser leur foi, autant il était actif pour tendre une main secourable, à ceux qui dans les fers demeuraient fermes et inébranlables. Il intercéda pour eux auprès du duc de Wurtemberg, qui, de concert avec d'autres seigneurs, envoya des ambassadeurs à Henry II pour lui représenter tout ce qu'il y avait d'injustice dans sa conduite à l'égard de sujets fidèles qui ne réclamaient de lui que la liberté de servir Dieu selon leur conscience.[2] Cette lettre ne rendit pas le roi plus favorable aux protestants, mais elle l'arrêta momentanément sur la voie des persécutions. Ces quelques heures de paix ne furent pas perdues pour la Réforme ; elle en profita pour s'organiser et se consolider.

XIV.

Le moment où nous sommes arrivés est certainement l'un des plus intéressants de l'histoire de la Réforme.

[1] Flor. de Rem., livre VII, p. 863.

[2] Lettres de Calvin, n° 107 des manuscrits de la bibliothèque de Genève — Ruchat, tom VII, p. 350.

Toutes les violences exercées à son égard, loin de retarder sa marche, n'avaient fait que l'accélérer ; l'esprit nouveau qui, jusque-là, n'avait atteint que quelques professeurs et les hommes du peuple, atteignit les sommités de la société et pénétra dans l'intérieur des presbytères et des couvents ; chaque jour apprenait au clergé une nouvelle défection : hier c'était un moine qui jetait au loin son froc; aujourd'hui c'est un gentilhomme qui passe dans les rangs de la Réforme; demain ce sera un grand seigneur; après demain un prince; tous se prononcent avec courage, quoiqu'ils sachent que leur passage de la foi ancienne à la foi nouvelle conduit en droite ligne à la privation des biens et à la mort ; c'est ce que ne comprenait pas Florimond de Remond quand, attribuant au libertinage de l'esprit ce qui n'était que le résultat d'une conviction profonde, il disait en parlant des nouveaux convertis : «De tels gens se multiplia l'Eglise nouvelle; les bons religieux auxquels la garde était commise rappellent et crient après ces échappés ; aussi ces moines échappés courant par le monde, se rient de la voix de leurs gardiens et prieurs qui les rappellent. Et pauvres brebis égarées, s'en vont qui çà, qui là, faire l'office de pasteurs... La pauvreté les assaillait,ils se faisaient colporteurs de livres, quincailleurs, régens, ministres. [1] »

Il en est des idées comme des fruits, elles mûrissent à leur heure ; il en fut ainsi de la Réforme. Le moment de prendre son essor était venu; un événement qui se passa au printemps de l'année 1558 le lui donna. Des étudiants se promenaient au Pré-aux-Clers, le rendez-vous des oisifs de Paris; quelques-uns de ces jeunes gens qui avaient de belles voix se mirent à chanter les psaumes en français; leurs condisciples qui les entendirent s'approchèrent et joignirent leurs voix aux leurs. Le lendemain les mêmes chants se répétèrent; attirée par la curiosité une foule immense fit cercle autour d'eux et écouta avec recueillement cette musique nouvelle qui éveillait dans leurs cœurs des sentiments inconnus.

[1] Florim. de Rem., liv. VII, p. 916, 917.

XV.

La musique est une amie de l'homme. Associée sans cesse à ce que sa vie a de plus intime ou de plus bruyant, elle s'afflge avec lui, pleure avec lui, le console, l'encourage, le fortifie, et tour à tour, ange ou démon, elle verse sur lui un baume d'apaisement ou la violence de sa colère; aux jours des révolutions sociales et politiques elle devient une bacchante aux narines sanglantes ou une guerrière à l'œil de feu. Ici s'incarnant dans l'auteur du *Ça ira;* là dans celui de la *Marseillaise*, elle conduit les hommes à l'abattoir avec Marat et à d'immortelles victoires avec Rouget de l'Isle... ; de tous les Protées elle est celui qui subit le plus de transformations; elle est moqueuse, gauloise, mélancolique, futile, douce, colère ; avec Chateaubriand, elle dit les souvenirs de la patrie absente; avec Desdemone les illusions perdues.

Il y a en elle une puissance qui dépasse même celle de la parole, ce moyen magique d'émouvoir les masses et de les entraîner vers le bien ou de les précipiter vers le mal; elle répond à tous les instincts bons et mauvais de notre nature, mais plus aux bons qu'aux mauvais, et se trouve ainsi mêlée à l'histoire des peuples et à celle des individus. Chaque nation à son chant patriotique, chaque homme a ses airs favoris..... Les Grecs couraient à la victoire en chantant les vers de Tyrtée..... Les Juifs exilés sur la terre étrangère psalmodiaient sous les saules de l'Euphrate les airs qui leur rappelaient leur chère Jérusalem. David avec sa harpe calmait les transports furieux de Saül. La Marseillaise a gagné des batailles ; [1] le Ranz des vaches donne encore le mal du pays aux Suisses qui l'entendent loin de leurs lacs transparents et de leurs belles montagnes. Le flegmatique Anglais est électrisé par son *God save the king* répété tant de fois et toujours si nouveau pour lui... L'Allemagne a ses chants qui entretiennent dans le cœur de ses nobles enfants

[1] La *Marseillaise*, chantée en 1830 et en 1848, était un anachronisme. Le seul jour où on pourrait la chanter, ce serait celui d'une invasion étrangère. De longtemps on ne la chantera pas. C'est assez pour l'Europe de l'avoir entendue une fois.

l'amour sacré de la patrie ; on chante partout ; mais partout les peuples ont des chants qui leur sont particulièrement chers, parce qu'ils inscrivent une grande date dans leur histoire, et que les pères les transmettent aux enfants comme un héritage sacré. Quelquefois, selon le flux ou le reflux politique et social, ces chants sont proscrits et réduits au silence ; mais ils ne sont pas morts, et aux jours des réactions, ce sont eux qui donnent le signal d'une résistance ou d'une révolution.

Les anges chantaient au-dessus des plaines de Bethléem dans un jour de grande joie ; Jésus avec ses disciples chantait la veille du vendredi saint dans un jour de grande douleur; quand saint Jean nous parle des splendeurs du ciel, il mentionne les voix célestes qui disaient ce cantique nouveau : « Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu as été mis à mort, et tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue et peuple, et nation, et tu nous as faits rois et sacrificateurs à notre Dieu, et nous règnerons sur la terre.» A ces voix répondaient d'autres voix disant : «L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, richesse, sagesse, force, honneur, gloire et louange. » Le protestantisme français devait avoir son chant national comme le protestantisme allemand avait le sien, dans le *Ein veste Burg ist unser Gott* [1] de Luther, il naquit du sein de ses douleurs; et quand, au moment de verser son sang sur un champ de bataille, des milliers de voix faisaient retentir les airs de ces paroles :

Que Dieu se montre seulement
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place ;
Le camp des ennemis épars,
Epouvanté de toutes parts,
Fuira devant sa face.
On verra tout ce camp s'enfuir,
Comme l'on voit s'évanouir
Une épaisse fumée ;
Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchants devant Dieu.
La force est consumée.

[1] Un fort rempart est notre Dieu.

L'Eternel est notre recours,
Nous obtenons par son secours
Plus d'une délivrance.
C'est lui qui fut notre support,
Et qui tient les clefs de la mort
Lui seul en sa puissance.
A nous défendre toujours prompt,
Il frappe le superbe front
De la troupe ennemie ;
On verra tomber sous ses coups
Ceux qui provoquent son courroux
Par leur méchante vie,

chaque soldat devenait un lion.

XVI.

L'homme dont on chantait les vers adaptés à des airs connus ou mis en musique par les artistes de l'époque était Clément Marot. Ce poëte a trop attaché son nom aux premières années de la Réforme pour ne pas avoir dans cette histoire une place qui, quoique secondaire, n'est pas cependant sans quelque intérêt. Le peuple, qui est si oublieux, se souvient de l'homme qui fut le Tyrtée de son époque, et trouva dans son cœur de poëte des accents qui consolèrent l'Eglise sous la croix et doublèrent plus tard son courage sur les champs de bataille. Clément Marot naquit à Cahors en 1495 ; son père, Jean Marot, qui fut tour à tour le poëte d'Anne de Bretagne et le valet de chambre de François Ier, destina son fils au barreau; mais il avait compté sans l'amour de la poésie, qui s'empara de bonne heure du jeune Clément qui avait plus d'ardeur pour s'élancer sur le Parnasse que pour parcourir les recoins obscurs d'un palais de justice. Tous les efforts du père échouèrent devant une vocation irrésistible. Comment faire un procureur d'un jeune homme qui se dépeignait dans ces vers écrits peut-être sur la couverture de quelque dossier ?

Sur le printemps de la jeunesse folle,
Il ressemblait l'harondelle qui vole
Par cy, puis là ; l'âge le conduisait,
Sans peur, sans soin, où le cœur le disait.

Quand Jean Marot vit que son fils perdait son temps, il lui fit discontinuer ses études de droit et le plaça, en qualité de page, auprès de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy. Le jeune homme quitta sans regret Bartole et le Digeste, et s'élança ardent et joyeux dans une carrière dont il n'entrevoyait que les fleurs. Son apprentissage terminé, son père le produisit à la cour. Ce fut pour le jeune poëte tout un monde nouveau qui se révéla à ses yeux éblouis et émerveillés. Ce n'était que bals, fêtes, et divertissements; si Louis XII était sorti de son tombeau, il ne se serait plus cru chez lui, tant son gendre avait tout transformé. Langage, costume, usages, le présent ne ressemblait en rien au passé; c'était une brillante école, sans doute, pour notre jeune poëte; mais si elle lui apprit, comme le disent si bien MM. Haag, le langage de la bonne société, elle lui apprit aussi les mœurs de la mauvaise. [1]

François I[er] encouragea les premiers essais de Clément Marot et le recommanda à sa sœur Marguerite, qui, poëte elle-même, le prit sous sa protection; mais tout n'est pas bonheur dans une position où il semble qu'on ne doive se nourrir que de parfums, de louanges et d'ambroisie.

Ce mot si dur, prosaïque, la pauvreté, fit sentir à Marot ses épines; bien souvent, il fit l'expérience que, comme les autres hommes, le poëte est appelé à descendre dans les rudes réalités de la vie..... Afin d'y échapper il aurait voulu être couché sur l'état de la maison de Marguerite pour y être appointé. Les vers suivants, adressés à cette princesse, portent l'empreinte de son génie et nous le montrent aux prises avec la nécessité.

Princesse au cœur noble et rassis,
La Fortune, que j'ai suivie
Par force, m'a souvent assis
Au froid giron de triste vie,
De m'y asseoir encore me convie.
Mais je réponds (comme fasché):
D'être assis je n'ai plus envie
Il n'est que d'être bien couché.

[1] Voir Haag, *France prot.*, à l'article Marot.

Nous ne suivrons pas Marot dans sa vie aventureuse; nous ne dirons de lui que ce qui se rapporte directement à l'histoire de la Réformation. Après des jours bien agités pendant lesquels sa renommée ne fit que grandir dans l'opinion publique, il fut obligé, après la malheureuse affaire des placards, de s'enfuir de Paris. Nous le trouvons, en même temps que Calvin, à Ferrare, à la cour de Renée de France. Il n'y séjourna pas longtemps, parce que le mari de la duchesse, humble vassal de Charles-Quint, ne pouvait souffrir les Français que sa femme accueillait avec une si généreuse hospitalité.

Rappelé en France par François Ier, Marot reprit joyeusement le chemin de Paris. On a prétendu que le roi avait mis pour première condition à son rappel qu'il abjurerait ses erreurs. Ce ne pouvait être, puisque jusqu'à cette époque le poëte était demeuré étranger au luthéranisme. Sans doute, comme la presque unanimité des hommes instruits de son temps, il ne croyait pas aux dogmes romains; mais il ne les avait pas abjurés publiquement. Son retour à Paris, en 1536, fut fêté par tous ses admirateurs. François Ier lui fit l'accueil le plus gracieux, et Marot continua à faire des vers sans devenir plus riche. Il enrichissait ses libraires qui lui abandonnaient la gloire en échange du profit qu'ils retiraient de ses ouvrages, et celui dont le nom était sur toutes les lèvres se trouvait dans la gêne quand ses appointements de valet de chambre ne lui étaient pas payés.

La traduction des *Psaumes,* qu'il fit avec le secours de Vatable, fut de tous ses ouvrages celui qui eut le succès le plus retentissant. L'homme qui, jusqu'à cette époque, n'avait fait que chanter les amours, les bergères, les rois et les grands, devint tout-à-coup le Béranger spirituel de son siècle. On chanta partout ses vers. L'engouement descendit de la cour dans les masses. La Sorbonne ne le partagea pas; elle comprit, avec sa sagacité ordinaire, que ceux qui chantaient les psaumes dans la poésie de Marot pourraient bien avoir le désir de les lire dans la prose de Robert Olivetan. Ce qui l'irrita surtout fut le Décalogue mis en vers. Marot avait traduit le second commandement de la manière suivante :

Tailler ne te feras image
De quelque chose que ce soit.
Si honneur lui fais et hommage,
Ton Dieu jalousie en reçoit.

Il n'y a certes dans ces vers rien que de très-orthodoxe. Mais la Faculté, qui tenait plus à ses traditions qu'au texte sacré, condamna la traduction des *Psaumes* au moment même où François I[er] encourageait le poëte à continuer son œuvre. Plus puissante que le roi, elle força Marot à chercher son salut dans la fuite; il se réfugia en 1543 à Genève, où Calvin lui fit un accueil bienveillant, l'engagea à publier les cinquante psaumes qu'il avait mis en vers, et les honora d'une belle préface. Ils parurent avec une épître adressée aux dames de France. On sent, en la lisant, que le malheur a rendu le poëte moins frivole.

Le séjour de Genève ne plaisait pas à Marot. Accoutumé à la vie élégante et licencieuse de Paris et des châteaux royaux, il trouva trop sérieuse la société des réfugiés et trop pesant le joug imposé par Calvin. Il quitta cette ville et alla à Turin, où il mourut en 1544, après une courte maladie, laissant pour tout héritage à sa famille un grand nom et la pauvreté.

La Réforme n'a été ni oublieuse ni ingrate envers la mémoire du poëte qui lui donna dans ses vers des forces et des consolations. Cependant la gloire de Marot serait plus pure et plus grande, si, comme Théodore de Bèze, il eût réuni en lui le poëte et le chrétien. Il porta la peine de son passé et n'eut pas le courage, comme son illustre confrère, de rompre avec le monde et de chercher au pied de la croix une vie nouvelle. Imagination vive et vagabonde, il s'assimila un moment la pensée divine en traduisant les *Psaumes;* mais ses impressions furent peu durables, et il n'alla mourir à Turin que parce que son cœur n'était pas à la hauteur du puritanisme des réfugiés de Genève.

Revenons à nos chanteurs du Pré-aux-Clercs. Leur nombre s'accrut considérablement; la présence d'Antoine de Bourbon donnait à ces réunions un intérêt extraordinaire; suivi d'une foule de gentilshommes, il ne craignit pas de se mettre à la tête des chœurs et de faire avec

eux, à différentes reprises, le tour de la promenade. Le clergé, témoin de ces scènes qui se renouvelaient presque chaque jour et se passaient au milieu d'une foule innombrable, dans l'ordre le plus parfait, était surtout très-irrité de voir cette même foule, naguère si fanatisée contre les réformés, prendre plaisir à leurs chants, et ne faire rien ni pour les empêcher ni pour les troubler. Se sentant trop faible pour disperser les chanteurs, il envoya des députés au roi, qui était à Amiens. « Les novateurs, lui dirent-ils, tiennent des réunions séditieuses où ils se présentent en armes ; leur dessein est de se rendre maîtres de la capitale par un coup de main. Il faut se hâter de les prévenir. Le roi de Navarre est à la tête des conspirateurs. »

Henri II ordonna à son garde des scéaux de faire cesser les réunions. Dans cette circonstance, l'Eglise de Paris montra sa sagesse en invitant les fidèles à ne pas y assister; quelques personnes, néanmoins, furent arrêtées; mais comme on ne brûlait pas encore pour avoir chanté les psaumes de David traduits en vers français, elles furent rélâchées.

XVII.

Les afflictions fortifièrent les Eglises, qui sentirent le besoin de se rapprocher et de ne faire de tous leurs membres épars qu'un seul et même corps. Ce fut une grande pensée dont les conséquences furent incalculables, et à la réalisation de laquelle le protestantisme doit de n'avoir pas péri au milieu des persécutions violentes qui, pendant près de deux siècles, furent son pain quotidien. Des agents visitèrent les Eglises, s'abouchèrent avec leurs conducteurs, et après des difficultés nombreuses, toutes heureusement surmontées, des députés de plusieurs communautés purent se réunir à Paris, le 26 mai 1559. C'était tout à la fois hardi et prudent : hardi, la capitale s'était toujours distinguée par son ardeur à brûler les hérétiques ; prudent, un synode assemblé dans toute autre ville n'eût pu s'y tenir sans danger.

La première idée de la tenue de cette assemblée eut lieu

en 1558. Le pasteur Antoine de Chandieu avait été envoyé par les fidèles de la capitale à ceux de Poitiers, pour le réglement de quelques affaires intérieures concernant la communauté protestante de cette ville. L'époque où il arriva était celle où la Cène devait être célébrée; elle le fut dans une réunion à laquelle assistaient plusieurs ministres des localités voisines. Après le service religieux les pasteurs se réunirent et s'entretinrent, tant de la doctrine qui était enseignée dans leurs paroisses respectives, que de la discipline qui y était observée. Sans qu'il y eût rien de prémédité, on sentit instinctivement combien il serait bon que toutes les Eglises de France fussent reliées entre elles par une foi et une discipline qui leur fussent communes. Cette idée leur parut belle, et sa réalisation commandée par la situation. Antoine de Chandieu fut chargé, séance tenante, de la communiquer à son troupeau. Quelques mois après, l'idée se transforma en fait ; des députés de plusieurs Eglises se réunirent à Paris pour mener à bonne fin cette grande œuvre ; le pasteur François de Morel les présida. [1]

Les débats furent longs, mais fraternels ; et d'un commun accord, les députés signèrent, le 29 mai 1559, leur célèbre confession de foi dont voici le résumé :

1° Ils confessent un Dieu créateur, auteur et dispensateur de toutes choses ;

2° Ils posent comme seule et unique autorité, en matière de foi, la sainte Ecriture ; rejettent les livres apocryphes et reçoivent les trois symboles, savoir : celui des apôtres, de Nicée et d'Athanase, non comme procédant d'une autorité infaillible, mais comme conformes à la sainte Ecriture ;

3° Ils confessent un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit; rejettent de leur communion les ariens, les pélagiens, condamnés par les anciens conciles, et les docteurs de l'Eglise primitive;

[1] Dix Eglises, outre celle de Paris, y furent représentées. Ce furent celles de Châtellerault, Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Tours, Marennes, Orléans, Angers, Poitiers, Dieppe, Saint-Lô. Les autres ne purent s'y faire représenter à cause des difficultés qui étaient immenses.

4° Ils admettent le péché originel et la corruption totale de l'homme, telle qu'elle avait été formulée par saint Augustin, et par voie de déduction rigoureuse et logique, ils admettent le dogme de la prédestination ;

5° En Jésus ils voient la victime de propitiation pour les péchés, et reconnaissent en lui, à côté de son humanité parfaite, sa divinité absolue ;

6° L'homme conçu et né dans la corruption ne mérite que la condamnation et la mort; par la foi au sang expiatoire de Christ il obtient le pardon de ses péchés;

7° Le Saint-Esprit, don de Dieu, est indispensable à l'homme pour illuminer son entendement; ce n'est que par lui qu'il peut naître de nouveau, c'est-à-dire devenir une nouvelle créature formée à l'image de Dieu, et marcher dans le chemin de la sanctification ;

8° Jésus-Christ est reconnu pour seul médiateur entre Dieu et les hommes ;

9° Le ministère évangélique est tenu pour une institution divine ; nul ne doit s'y ingérer sans y être régulièrement appelé ;

10° L'idée d'Eglise et son unité y sont particulièrement définies ; c'est péché de troubler son unité; nul n'en est vrai membre que sous la condition de la foi, et de la pratique des commandements de Dieu ;

11° L'Eglise se reconnaît à deux signes, le pastorat et l'administration des sacrements institués par Jésus-Christ : le baptême et la sainte Cène;

12° L'Eglise doit avoir un bon gouvernement; les pasteurs, tous égaux en dignité, n'ont aucune supériorité les uns sur les autres.

A cette confession de foi était jointe une discipline qui embrassait, dans ses vastes réseaux, toutes les Eglises et leur donnait un gouvernement dont la base, pour la paroisse, était le consistoire, et pour la confédération des paroisses, le synode général. Elle contenait des réglements pour l'élection des pasteurs, des anciens, des diacres et des membres des synodes provinciaux et généraux ; elle atteignait les pécheurs scandaleux, déterminait la nature des fonctions du pasteur, du diacre et de l'ancien, réglementait les mariages et veillait à ce que chaque membre de la paroisse, sans acception de per-

sonne, fût au moins chrétien par sa conduite extérieure, s'il ne l'était pas par sa vie intime.

Par leur confession de foi et leur discipline, les réformés se conformèrent autant que possible, vu la faiblesse humaine, aux traditions de l'Eglise apostolique. Pour se guider dans leur travail, ils eurent la sainte Ecriture qui leur fournit tous les matériaux de leur œuvre qui, après trois siècles, témoigne de leur foi et de la sainteté de leur vie. Ce qui étonne dans cette œuvre, c'est qu'elle ait pu voir le jour au milieu des périls dont la Réforme naissante était sans cesse menacée. Si Dieu n'eût pas été lui-même le pilote de son navire, il n'était pas possible, à en juger par l'apparence, qu'il n'eût pas sombré sur quelque écueil.

XVIII.

Il fallait, en effet, que la Réforme fût bien vivante et que le sol français ne lui fût pas contraire, pour avoir pu y enfoncer si profondément ses racines. Un regard porté en arrière fera connaître ce que le catholicisme romain serait devenu si, au lieu des édits de prescription et des balançoires des Valois, il n'avait eu pour se défendre que la voix et la plume de ses docteurs.[1] En (1521), la Sorbonne condamne les écrits de Luther et ordonne qu'ils soient brûlés par la main du bourreau. (1524), arrêt du parlement de Paris contre les blasphémateurs. Arrêt du même parlement qui ordonne de procéder contre les hérétiques. (1525), lettres patentes de Louise de Savoie, régente du royaume, ordonnant la mise à exécution d'une bulle de Clément VII, relativement aux poursuites à exercer contre les luthériens. Arrêt du parlement qui oblige les évêques et les archevêques de consigner au greffe de la cour la somme d'argent nécessaire pour poursuivre les hérétiques dans leurs diocèses respectifs. (1526), arrêt du parlement contre les détenteurs de Bibles et autres livres de religion; ordre aux dits détenteurs de les remettre à qui de droit, sous peine de grosses punitions. (1533), lettre de François Ier, enjoignant à l'évêque de Paris de commettre deux

[1] Drion, Abrég. chron. 1 vol.

conseillers pour faire et parfaire le procès aux hérétiques qui pullulent dans sa bonne ville de Paris. (1535), édit de François I[er], portant que les recéleurs des luthériens seraient punis des mêmes peines qu'eux; le quart des biens des dénoncés est affecté aux dénonciateurs. (1540), édit de Fontainebleau qui enjoint à tous baillis, sénéchaux, procureurs, avocats, sous peine de suspicion et de confiscation de leurs charges, de rechercher et poursuivre les luthériens et de les livrer aux jugements des cours souveraines. Arrêt du parlement d'Aix qui condamne dix-huit vaudois de Merindol à être brûlés vifs. (1542), arrêt du parlement de Toulouse contre les livres contenant doctrines nouvelles et hérétiques. Lettres patentes du roi enjoignant aux parlements de rechercher et punir les hérétiques. (1543), édit ordonnant aux inquisiteurs de la foi de poursuivre les luthériens et hérétiques comme séditieux et perturbateurs de la paix publique. (1545), lettre de François I[er] qui ordonne l'exécution du massacre de Cabrières et de Merindol. Arrêt du parlement de Paris contre les blasphémateurs du saint nom de Dieu. (1547), édit de Henri II qui défend d'imprimer et de vendre aucun livre touchant la sainte Ecriture, s'il n'a été vu et examiné par la faculté de Paris. (1549), édit du roi qui attribue aux gens d'Eglise le droit de connaître et de juger les cas d'hérésie. (1551), édit de Chateaubriant qui renchérit de rigueur sur tous les autres édits, et livre les hérétiques aux mains des laïcs et des prêtres. (1552), arrêt du parlement de Paris qui défend les écoles buissonnières. (1557), édit qui porte la peine de mort contre quiconque ne professe pas la religion catholique.

A côté des édits de proscription, nous voyons de nombreux bûchers s'élever à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, à Metz, et dans vingt autres villes. Le cardeur de laine Leclerc s'y trouve à côté du savant Louis de Berquin; le cordonnier Milon, à côté du professeur de droit de Caturce; le prêtre à côté du moine, et cependant ni François I[er], ni Henri II, ni Diane de Poitiers, ayant pour les aider des Bedier, des d'Oppède, des Jean Morin, tout le corps des moines et des prêtres, n'ont pu éteindre la Réforme dans le sang de ses fidèles. Elle est tou-

jours debout et, sous les coups de l'arrêt de mort qui pèse sur elle, elle réunit ses tronçons épars d'où doit sortir cette forte Eglise réformée de France appelée à traverser des temps plus durs que les temps passés, et à triompher de la lâcheté de plusieurs de ses partisans comme de la haine de ses adversaires.

XIX.

En lisant avec attention l'histoire de ces temps, on reconnaît cependant avec joie que vers 1559 les parlements se relâchèrent un peu de leurs rigueurs. Peut-être furent-ils touchés du courage et de la sérénité des martyrs. Peut-être aussi étaient-ils, à leur insu, sous l'influence des idées nouvelles. Une preuve de cet adoucissement dans la sévérité des peines se trouve dans un arrêt de la chambre des Tournelles, qui condamna seulement à l'exil quelques jeunes gens atteints et convaincus d'hérésie. [1]

Cet arrêt causa une vive sensation dans les deux camps: les luthériens y entrevirent l'aurore d'un meilleur avenir; le clergé n'y vit qu'un relâchement criminel dont les suites ne pouvaient qu'enhardir les sectaires et conduire la religion à sa ruine: il dénonça l'arrêt de la chambre des Tournelles comme illégal; ses plaintes furent entendues, et il fut résolu qu'on examinerait l'affaire dans une réunion générale des chambres du parlement. Ce fut là la grande nouvelle du jour; tous les partis avaient les yeux sur la cour; les amis du nouveau culte attendaient d'elle que l'arrêt serait confirmé et que sa jurisprudence adoucie serait érigée en règle générale; le clergé espérait qu'il serait cassé et que force demeurerait à la loi.

Les chambres du parlement se réunirent le 26 avril 1559; les opinions s'y firent jour avec une assez grande liberté. Ceux qui s'expliquèrent le plus nettement furent les vieux conseillers; ceux-là n'avaient rien appris ni rien oublié; ennemis de toute innovation, ils ne concevaient rien de mieux que ce qui était. Ils eussent peut-

[1] Crespin, liv. VII, p. 458.

être voté un surcroît de pénalité, jamais un adoucissement; ils opinèrent les premiers ; leur tâche était facile : il ne faut pas grand effort d'esprit et d'intelligence pour se faire l'avocat de l'immobilité.

Après le tour des vieux conseillers vint celui des jeunes; leur langage fut tout différent : des voix courageuses s'élevèrent contre la barbarie des lois existantes; quelques-unes mêmes osèrent soutenir qu'il fallait surseoir à toute persécution et demander la convocation d'un concile, attendu que personne ne pouvait dire si les opinions nouvelles étaient hérétiques.

Henri II, apprenant que plusieurs conseillers de la cour étaient accusés de luthéranisme, ressentit une violente colère; quelques jours après, suivi des grands de sa cour, parmi lesquels on remarquait les ducs de Lorraine et de Guise, il entra dans le parlement : cette arrivée à l'improviste, combinée par les ennemis des réformés, surprit ceux des conseillers qui n'étaient pas dans le secret. Quand le roi parut, la cour se leva et s'inclina; d'un air noble et grave, le front chargé d'orages, Henri II monta sur le trône qui lui était réservé comme chef du parlement; quand on eut fait signe aux conseillers de s'asseoir, le roi prit la parole: «Puisque Dieu daigne, dit-il, consolider la paix du royaume par le mariage de ma fille et de ma sœur, rien ne me sera plus agréable que de voir mettre un terme aux divisions religieuses qui agitent la France ; je sais que le parlement s'occupe de ces graves questions ; je viens assister à ses délibérations afin que ma présence leur donne plus de poids.» Henri II se tut. Le cardinal de Sens se leva et dit à la cour que Sa Majesté voulait qu'elle continuât à délibérer et que chacun dît son opinion en toute liberté. Les conseillers, soit qu'ils ne crussent pas au danger, soit qu'ils eussent le courage de leurs convictions, parlèrent avec autant de liberté dans l'intérêt de la tolérance que ceux qui avaient déjà parlé l'avaient fait dans celui du *statu quo*. La présence du roi, loin de les effrayer, les encouragea; plusieurs même ne craignirent pas de flétrir la corruption de la cour de Rome et de réclamer un concile; quelques autres firent ressortir avec énergie qu'on punissait des innocents, tandis que leurs persécuteurs étaient couverts de vices

et de crimes qu'on supportait. C'était hardi et noble de leur part; le conseiller Anne Du Bourg fut de tous celui qui stigmatisa le plus les persécuteurs implacables des protestants. Il rendit grâce à Dieu de ce que le roi pouvait enfin entendre la vérité; il s'attacha à prouver que c'était la cause du Seigneur *Jésus-Christ* qui était poursuivie dans le luthéranisme, et que ce n'était pas chose légère de livrer aux flammes des hommes qui en mourant invoquaient le nom du Rédempteur.

Pendant qu'Anne Du Bourg parlait, le garde des sceaux était pâle et tremblant; il craignait que l'éloquence du hardi conseiller n'influençât le roi; il pouvait être sans crainte; l'indolence, l'orgueil et une vie dissolue avaient paralysé la conscience de l'amant de Diane de Poitiers. Plus irrité que touché de tout ce qu'il venait d'entendre, le roi dit qu'il y avait dans le parlement des bons et des méchants; qu'il fallait maintenir les uns et frapper les autres. Ces paroles à double sens trouvèrent leur commentaire dans l'arrestation de l'intrépide Anne Du Bourg, du conseiller du Faur, et de trois autres qui, après lui, avaient parlé avec le plus d'énergie; ils furent jetés dans les cachots de la Bastille. Ce jour-là la dignité de la magistrature fut violée par le chef de l'Etat, qui en est le naturel protecteur.

Henri II, irrité des tendances du parlement, évoqua devant sa cour l'arrêt de la chambre des Tournelles; des instructions très sévères furent données aux parlements et aux tribunaux afin qu'ils agissent avec beaucoup d'énergie contre les novateurs; il y déclarait que désormais la grande affaire de son règne serait l'extirpation de l'hérésie.[1]

XX.

C'est au milieu des dénonciations et des apprêts de supplices que la cour se préparait à de brillantes fêtes. Henri II se disposait à célébrer un double mariage, celui de sa sœur Marguerite avec Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et celui de sa fille Elisabeth avec Philippe II, roi

[1] Edit d'Ecouen, juin 1559.

d'Espagne. Il voulait se grandir dans l'esprit de ses nouveaux alliés par un grand déploiement de luxe ; et comme il était le plus gracieux, le plus habile et le plus intrépide écuyer de son royaume, il voulut recueillir dans des tournois ces couronnes que son père ramassait sur des champs de bataille ; la vieille Diane l'encourageait dans cette voie ; elle sentait que cet homme à idées courtes avait besoin d'être occupé, et pour lui, comme pour elle, elle redoutait l'ennui... ce supplice des cœurs blasés. Aussi, depuis douze ans le promenait-elle de lieu en lieu, faisant construire des châteaux et dessiner des parcs ; le double mariage de sa sœur et de sa fille allait être une occasion de nouvelles distractions pour lui et sa cour. Le bouquet de la fête était un tournoi qui devait dépasser en magnificence tous ceux dont l'histoire avait gardé le souvenir. L'emplacement de la lutte avait été choisi non loin de la Bastille où Du Bourg et ses coaccusés étaient renfermés ; des deux côtés s'élevait un amphithéâtre sur lequel on avait construit, comme dans les théâtres, des loges d'une magnificence inouïe. A l'heure indiquée des dames en éblouissantes toilettes, des cavaliers richement équipés, tout ce que la cour, la province et la capitale avaient de plus noble, de plus riche, se trouvait réuni. Diane de Poitiers occupait la place d'honneur; le roi, paré de ses couleurs, se distinguait entre tous par sa bonne mine, son costume et son air martial. Il était réellement le héros de la fête : nul chevalier ne maniait avec plus de grâce un cheval et ne rompait une lance avec plus d'habileté; chaque trophée qu'il remportait, il le déposait aux pieds de la grande sénéchale. Il avait rompu plusieurs lances avec un grand succès, et triomphant il se retirait de l'arène quand il eut l'idée d'en rompre encore une avec le comte de Montgommery. Les deux jouteurs s'élancèrent l'un sur l'autre; leurs lances volèrent en éclats. Le roi, qui n'avait pas la visière de son casque suffisamment baissée, reçut sur la figure un éclat de la lance de Montgommery, qui le blessa à l'œil. Il chancela et serait tombé de son cheval si ses officiers ne lui fussent pas venus en aide. Le tournoi fut interrompu, et au milieu de l'agitation des spectateurs, le royal blessé fut conduit au palais des Tournelles.

On rapporte que dans le trajet la vue de la Bastille lui rappela Du Bourg et ses compagnons : « Je crains bien, dit-il, avoir fait jeter en prison des innocents. » Le jeune cardinal de Lorraine se hâta de lui dire que cette pensée ne pouvait lui être inspirée que par le démon. Cette circonstance dans la vie de Henri II n'a pas toute l'authenticité que nous lui désirerions; nous la rapportons sous toute réserve, comme le fait l'historien de Thou.

La nouvelle de la blessure du roi jeta Paris dans une fiévreuse agitation; les fêtes furent suspendues, le deuil succéda à l'allégresse. Diane de Poitiers était désespérée; Catherine de Médicis faisait semblant de ne pas vouloir survivre à sa douleur; près du lit royal il y avait des joies ardentes à côté de profondes douleurs... Encore quelques heures et tout sera changé : ce qui est au soleil sera à l'ombre, et ce qui est à l'ombre sera au soleil. Au milieu de tous ces désespoirs et de ces espérances, entourage ordinaire du lit de mort des rois, la science médicale faisait des efforts inouïs, épuisant pour Henri tout ce que ses propres expériences et celles du passé lui avaient appris. Le célèbre André Vésale, médecin de Philippe II, vint en toute hâte de Bruxelles; il arriva trop tard : un abcès s'était formé dans la tête du roi qui mourut le 10 juillet 1559, finissant dans un tournoi un règne inauguré par un duel judiciaire. Les luthériens virent le doigt de Dieu dans cette mort. Les rois ont toujours des panégyristes, Henri II eut les siens; mais les princes n'ont d'autres juges que leurs œuvres : les plus belles phrases ne grandissent pas plus un homme petit qu'elles ne rapetissent un homme grand. Henri II est jugé : rien ne le recommande à l'admiration de la postérité... Il fut cruel sans avoir une nature cruelle... Il continua par les désordres de sa vie les scandales du règne de son père, et n'eut d'autre titre à être roi d'un grand royaume que le fait de la naissance; les monuments élevés sous son règne disent autant sa honte que le goût artistique de Diane de Poitiers. Il épuisa les finances par ses folles prodigalités, signa le honteux traité de Cateau-Cambrésis, [1] et légua en mourant

[1] Par ce traité (2 avril 1559), Henri II restituait à Philippe II 109 villes fortifiées, soit en Italie, soit en France; en compensation

à la France les Guises que son père lui avait recommandé de tenir à l'écart, une veuve qui eut un nom sinistre, des enfants qui devaient hériter de leur père son amour des plaisirs, et de leur mère tous les vices des cours d'Italie. Il mourut enfin d'une mort digne de lui comme un écuyer d'un cirque olympique, et laissa sa couronne à son fils aîné qui lui succéda sous le nom de François II.

XXI.

Ici-bas chacun, à son heure, va prendre sa place dans la tombe : le persécuteur à côté de la victime, pour y attendre le jugement de la postérité, qui, dans sa balance impartiale, pèse la poussière des uns et des autres. Une année avant la mort de Henri II, le puissant empereur qui, dans sa jeunesse, s'était trouvé à Worms, en face de Luther, se mourait dans un coin de l'Espagne, où il s'était retiré après avoir déposé entre les mains de son fils Philippe un sceptre, qui depuis quelques années, pesait à ses mains fatiguées. Ce fut un jour imposant et solennel, dans sa vie, que celui où, en présence de tous les grands de son royaume, il abdiqua le pouvoir souverain. Dans ce dépouillement volontaire des grandeurs terrestres il y a quelque chose qui impressionne vivement, et Charles-Quint, quittant ses Etats du nord et allant chercher en Espagne un monastère pour y mourir en paix, nous intéresse plus que Charles-Quint aspirant à la monarchie universelle. Ce monarque, vu de près, nous montre dans sa personne les côtés les plus brillants de l'homme, et ses côtés les plus obscurs, nous devrions dire les plus ignobles, car celui qui sut prendre des villes et gagner des batailles ne sut ni maîtriser sa gloutonnerie, ni dompter son orgueil ; Empereur, il se crut tout permis et pensa que les lois morales ne sont pas faites pour ceux qui tiennent le sceptre ; cependant cet homme, asservi à des passions

le roi d'Espagne devenait son gendre en lui rendant sans rançon le connétable de Montmorency et Saint-André, négociateurs de ce funeste traité.

brutales et esclave, jusqu'à la cruauté, de ses préjugés et des superstitions de son culte, demeure grand d'une grandeur qui, en excitant notre admiration, ne commande néanmoins ni notre respect ni nos sympathies. On cherche un cœur dans le père de Philippe II et on ne trouve qu'un vaste cerveau; mais tel qu'il est, Charles-Quint est grand, et François Ier, en face de lui, se rabaisse à la taille d'un gentilhomme. Leur mort ne se ressemble pas plus que leur vie : le roi de France est un Français léger, sceptique, persécuteur sans convictions ; le monarque espagnol est un catholique zélé, qui au milieu des souillures du monde dans lesquelles il a traîné son manteau royal, n'a jamais oublié qu'il y a un Dieu devant lequel il doit comparaître ; et pendant que l'un meurt à Rambouillet comme un laquais, l'autre expire à Saint-Just comme un moine.

Depuis dix-huit mois, Charles, souffrant et malade, résidait près du couvent des religieux de Saint-Just, quand, le 1er septembre 1558, il sentit les approches de la mort; le lendemain il eut un accès de fièvre suivi d'une soif ardente. La nuit du 2 fut mauvaise ; le 3 juin il se confessa et communia. Jusqu'au 21 septembre, la maladie, avec quelques rares alternatives de mieux, ne fit qu'empirer. Le 19, Juan Régla, son confesseur, lui administra le sacrement de l'extrême onction qu'il reçut sans se troubler et en courbant sa tête sous la main puissante qui le ployait comme un roseau. Après la lugubre cérémonie, il eut un évanouissement tellement prolongé qu'on crut à sa fin; il reprit ses sens, et, rentrant dans la plénitude de son intelligence par la force de sa volonté, il fut encore empereur et donna une dernière pensée aux affaires de son fils ; puis il ne fut plus qu'un pauvre pécheur qui sent sa misère et qui comprend qu'il ne lui servirait de rien d'avoir possédé le monde entier s'il perdait son âme. Mort aux choses d'ici-bas, entouré de son confesseur et de moines, il écouta avec une grande attention les prières et les exhortations que l'Eglise catholique adresse aux mourants. Il se fit ensuite lire, dans saint Luc, le récit de la passion de Jésus-Christ ; il l'écouta les mains jointes avec un grand recueillement.

Dans ce moment Carranza, archevêque de Tolède, l'un

des hommes les plus éminents du clergé espagnol, arriva à Saint-Just. Ce prélat s'était acquis, au concile de Trente, par sa science, son zèle et son éloquence, l'estime et l'admiration de ses collègues. Comblé de biens et d'honneurs qu'il n'avait jamais désirés ni recherchés, Carranza avait encouru la haine de l'inquisiteur général Valdès, qui l'avait desservi auprès de Charles-Quint. Ce monarque, après lui avoir vu refuser plusieurs évêchés, crut, en le voyant accepter le premier siége ecclésiastique d'Espagne, que ses refus précédents provenaient de son orgueil. Son arrivée à Saint-Just lui fit cependant plaisir; l'archevêque lui apportait des nouvelles de son fils Philippe. Après quelques minutes d'entretien, Charles l'invita à aller se reposer. La nuit approchait; sentant à sa grande faiblesse que l'instant suprême n'était pas très éloigné, le malade ordonna à Quijada, son fidèle majordome, de préparer les cierges béints apportés du célèbre monastère de Montserrat, ainsi que le crucifix et l'image de la Vierge que l'impératrice sa femme tenait en mourant. Ce pieux devoir accompli, le majordome, voyant l'affaiblissement progressif de son royal maître, rappela Carranza afin qu'il l'assistât à ses derniers moments. Les luttes ardentes que le prélat avait soutenues contre les luthériens l'avaient fait réfléchir, et il avait découvert, comme Luther, *que le juste vit de sa foi.* Christ mort pour le péché de l'homme et ressuscité pour sa justification était devenu la base de sa théologie. Il ne dit pas au monarque mourant de recourir aux saints et aux madones, il lui montra le crucifix qu'il tenait en ses mains et lui dit : « Voila celui qui répond pour tous; il n'y a plus de péché : tout est pardonné. »

C'était la Réforme que Charles-Quint avait combattue pendant trente ans, et qu'il aurait voulu étouffer dans le sang de ses disciples, qui lui parlait une dernière fois sur les bords de la tombe, pour lui reprocher ses cruautés, tout en lui offrant, par le sang du Rédempteur, un miséricordieux pardon.

Les paroles du pieux archevêque étonnèrent les assistants ; ils ne comprenaient pas que dans l'œuvre du salut le Christ fût tout et l'homme rien ; c'était une hérésie qui pouvait troubler le monarque : aussi don Luis de

Avila, prédicateur du couvent de Saint-Just, se hâta de neutraliser le mal que Carranza avait pu lui faire, et au lieu de l'aider à élever ses regards vers la croix du calvaire, du haut de laquelle le Christ s'est écrié au milieu des plus violentes douleurs : *tout est accompli*, il les lui fit abaisser sur des créatures, afin qu'il se réclamât de leur assistance. « Que Votre Majesté, lui dit le prédicateur, se réjouisse, c'est aujourd'hui le jour de la Saint Matthieu; Votre Majesté est venue au monde avec saint Matthias, elle en sortira avec saint Matthieu. Saint Matthieu et saint Matthias sont deux apôtres, deux frères, portant à peu près le même nom, tous les deux disciples de Jésus-Christ; avec de pareils intercesseurs on n'a rien à craindre. Que Votre Majesté tourne avec confiance son cœur vers Dieu, qui aujourd'hui la mettra en possession de sa gloire. »

« Les deux doctrines qui divisaient le siècle, dit M. Mignet, comparurent encore une fois devant Charles-Quint près d'expirer. » A laquelle des deux le mourant s'attacha-t-il ? A l'une et à l'autre : l'homme pécheur, au luthéranisme qui concentre le pardon dans le sacrifice expiatoire de Golgotha ; l'empereur, par une vieille habitude, au catholicisme qui l'éparpille et le cherche dans la médiation des créatures. « Elevant tour à tour ses regards vers le Christ et les abaissant vers les intercesseurs de son Eglise, Charles-Quint, dit Carranza, montrait une grande sérénité et une intime allégresse qui consolaient et frappaient nous tous qui étions présents. » Ce fut le dernier service que le vénérable archevêque rendit à son maître. Il l'aida à franchir le terrible passage en lui montrant dans le Christ l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde et qui, pour tout pécheur qui se confie pleinement en lui, devient son bon berger quand il traverse la sombre vallée de l'ombre de la mort. Pendant qu'il accomplissait auprès du mourant la charge d'un évêque apostolique, il était épié et fournissait par ses exhortations vraiment chrétiennes des armes contre lui et dressait de ses propres mains le bûcher qui devait être son lit de mort. Valdès fit périr celui qui avait aidé Charles-Quint à quitter la vie en lui montrant à l'heure suprême Celui qui seul donne le ciel parce que seul il a le pouvoir d'en ouvrir les portes.

« Vers deux heures du matin, dit M. Mignet, le mercredi 21 septembre, l'empereur sentit que ses forces étaient épuisées et qu'il allait mourir; se prenant lui-même le pouls, il remua la tête comme pour dire : tout est fini. Il demanda alors aux religieux de lui réciter les litanies et les prières pour les agonisants, et à Quijada d'allumer les cierges bénits. Il se fit donner par l'archevêque le crucifix qui avait servi à l'impératrice dans le suprême passage de la vie à la mort, le porta à sa bouche et le serra deux fois sur sa poitrine; puis ayant le cierge bénit dans la main droite, que soutenait Quijada, tendant la main gauche vers le crucifix que l'archevêque avait pris et tenait devant lui, il dit : C'est le moment. Peu après il prononça encore le nom de *Jésus* et il expira en poussant deux ou trois soupirs. »[1]

XXII

Ainsi finit Charles-Quint; douze ans auparavant, Luther avait terminé sa carrière terrestre. Par la mort du moine et de l'empereur, le seizième siècle avait perdu ses deux plus grands hommes. Placés chacun dans un camp opposé ils commencèrent une lutte qui dure encore. L'empereur avait pour faire triompher sa cause de vaillantes et nombreuses armées, un nom magique, tout l'or du nouveau monde, une habileté politique qui n'a pas été surpassée, un pouvoir qui s'étendait si loin que le soleil ne se couchait pas sur ses vastes Etats ; le moine n'avait pour faire triompher la sienne que sa robe de bure et sa Bible. Le signal du combat fut donné ; qui fut vainqueur dans cette lutte en apparence si inégale? Le moine : après trois siècles son œuvre est debout... et de Charles-Quint il ne reste qu'un grand nom.

L'un combattit pour le Christ, l'autre pour le pape.

[1] M. Mignet, Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just, 3e édit. C'est de ce remarquable livre que nous avons tiré les détails de la mort de Charles-Quint.

Le premier se confia dans sa foi, le second dans ses armées; le temps, qui met chaque chose à sa place, a fait le silence autour de la tombe du puissant empereur, pendant que les générations s'agitent autour de celle du pauvre moine; ce n'est que justice : Charles-Quint est un mort, Luther est un vivant.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES

ÉCLAIRCISSEMENTS ET CURIOSITÉS HISTORIQUES

DU PREMIER VOLUME.

Note I, *page* 5.

Il suffit de mettre les enseignements particuliers de l'Eglise romaine en présence des enseignements apostoliques, pour se convaincre que Rome s'est efforcée de renverser par ses traditions la doctrine chrétienne. — Voir le célèbre *Abrégé des Controverses* de Drelincourt.

Note II, *page* 5.

On lit dans le Théâtre de l'Antéchrist de Vignier :

« En somme, la matière et la forme de la lithurgie est empruntée des anciens payens; car les payens adoraient les hommes morts, lesquels ils estimaient avoir été transférés au nombre des dieux et leur attribuaient divers offices, diverses charges sur les humains, soit pour les sciences, soit pour les actions de la vie humaine, soit pour les maladies. Qui est cela même qui se pratique en la papauté. Comme Arnobe reprochait jadis aux payens qu'ils se forgeaient des dieux, les uns charpentiers, les autres drapiers, matelots, ménétriers, chasseurs, gardeurs de bétail ; que l'un était musicien, l'autre servait de sage-femme, l'autre savait deviner, l'autre était médecin, l'un présidait à l'éloquence, l'autre se mêlait du métier des armes, l'autre forgeait : aussi voyons-nous le même aujourd'huy. Les Babyloniens avaient Bel pour dieu tutélaire ; les Egyptiens Isis et Osiris;

les Rhodiens le Soleil ; Delphes, Appolon ; les Romains un dieu dont le nom ne se nommait point ; Athènes, Minerve ; Ephèse, Diane. Aujourd'huy la France a saint Denis et saint Michel ; l'Espagne, saint Jacques ; l'Allemagne, saint Georges ; Rome, saint Pierre et saint Paul ; Venise, saint Marc, etc. Combien que ces royaumes et villes, si nous croyons à Friol de Locres, sont dans la protection particulière de la sainte Vierge Marie. Assavoir : l'Espagne, par la promesse que la Vierge en a faite à saint Jacques ; l'Italie, par le choix qu'elle a fait de sa demeure, y transportant sa chambre à Lorette. Outre que (comme il rapporte de Bosius par un exécrable blasphême) *ce que l'Italie a été délivrée de la tyranie des Gots, ce que les Ariens hérétiques ont été chassés d'icelle est du à la Mère de Dieu* : L'Allemagne, à cause de la multitude des temples qui y sont dédiés à la Vierge, et que plusieurs villes et princes la peignent en leur monnoie : La France, par le témoignage même du cardinal de Joyeuse, lorsque étant à Notre-Dame de Lorette il y ordonna quarante heures de prières, et célébra solemnellement le service divain ; joint que Paris, Lyon et autres villes lui sont spécialement consacrées. Les Gentils constituaient certains dieux des éléments : Jupiter, du feu ; Junon, de l'air ; Tellus, de la terre ; Neptune, de la mer ; au lieu desquels les papistes ont sainte Agathe pour le feu, saint Nicolas pour la mer. Le vin était recomendé par les payens à Bacchus, les blés à Cérès : aujourd'huy, ils sont remis à la garde de saint Josse et de saint Urbain. Jadis Appolon et Pan présidaient sur le bétail ; aujourd'huy saint Vandelin a cet office pour les brebis, saint Euloge pour les chevaux, saint Pélage pour les bœufs, saint Antoine pour les pourceaux. Les sciences et les arts avaient leurs dieux assignés. Appolon, Minerve et les Muses pour les lettres, Vulcain pour les forgerons et maréchaux, Esculape pour les médecins, Mars pour les gens d'armes, Diane pour les chasseurs, Vénus et Flora pour les courtisanes, en la place desquels, sainte Catherine et saint Grégoire; sont les patrons des lettres, saint Luc des peintres, saint Come et Damien des médecins, saint Eloi des maréchaux, saint Eustache des chasseurs. Les payens avaient aussi leurs médecins des maladies particulières, comme Appolon pour la peste, Hercule pour le mal caduc, Lucin pour les douleurs de l'enfantement, en la place desquels on a mis saint Sébastien et saint Roch pour la peste, sainte Pétronille pour la fièvre, saint Jean et saint Valentin pour le mal caduc, sainte Margueritte pour les accouchements ; jusques-là qu'on a donné à chaque saint à gouverner l'un des membres du corps humain, comme les astrologues les assignent aux douze signes du Zodiaque, car sainte Ottilie gouverne la tête, sainte Catherine garde la langue, sainte Appoline guérit le mal de dents, saint Blaise prend le col à sa charge, saint Laurent le dos, l'échine et les épaules, saint Erasme le ventre et les entrailles, ainsi des autres : tellement que

comme l'Eternel criait contre son peuple : *Oh ! Juda tu as autant de dieux que de villes! et toi Jérusalem tu as dressé autant d'autels aux choses honteuses que tu as de rues !* Autant en pouvons-nous dire de ceux de l'Eglise romaine. » (Vignier, *Théâtre de l'Anté-Christ,* 2e partie, chap. XXV, pages 586 et suivantes.)

On lit dans le même auteur :

« Les payens adoraient les images, les unes desquelles ils disaient être tombées des cieux, comme le *Paladium*, les autres faites de mains d'hommes. De même font les papistes ; car ils ont des images qu'ils disent être venues des cieux, comme celle de Notre-Dame-de-Liesse, laquelle ils assurent avoir été, par la Vierge Marie même, accompagnée d'une bande de saints anges, apportée du ciel à trois frères prisonniers au Caire, et de là transportée par eux en France, et celle de Notre-Dame de Montserrat laquelle fut trouvée en la grotte d'une montagne par l'indice d'une lumière céleste et du chant mélodieux des anges qui la servaient là avant que les hommes lui rendissent honneur (si vous croyez les contes qu'ils en font) ; car ces gens ne se contentent pas d'être idolâtres, s'ils ne font aussi cet outrage aux anges de les estimer semblables à eux. A ces images là se rapportent aussi celles qu'ils disent avoir été miraculeusement faites et qu'ils n'ont en moindre révérence que si elles étaient descendues des cieux; entre lesquelles est très célèbre celle qu'ils disent que Notre Seigneur Jésus-Christ lui même portant sa croix imprima en un linceuil de la Véronique, laquelle se garde à Rome, au temple de Saint-Pierre, dont voici la légende entière, selon qu'elle est récitée par Friol de Locres, paroles de Matthieu Wesmontier :

» Tibère, dit-il, étant atteint d'une grave maladie de lèpre, on lui rapporta qu'il y avait à Jérusalem un médecin qui guérissait toutes maladies par sa seule parole, ne sachant point que Pilate et les Juifs l'eussent mis à mort. Il dit donc à Volusian son familler: « Vas-t'en promptement de là la mer et dis à Pilate qu'il m'envoie ce médecin qui me rende ma première santé. » Comme il fut venu à Pilate et lui eut déclaré le commandement de l'empereur, Pilate épouvanté demanda délai de quatorze jours, durant lequel temps, comme Volusian eut interrogé une certaine matrone qui avait été famillère de Jésus, nommée Véronique, où on pourrait trouver Jésus-Christ, elle dit : « Hélas ! c'était mon Seigneur et mon Dieu, lequel Pilate a condamné et commandé de crucifier, comme il lui eut été livré par envie. » Alors Volusian fort dolent dit : « J'en suis fort fâché, parce que je ne puis accomplir ce que mon maître a commandé. » Auquel Véronique répondit : « Quand mon Seigneur allait de çà de là prêchant et que j'étais privée de sa présence malgré moi, je voulus me faire peindre l'image d'icelui, afin que lorsque je serais privée de sa présence j'eusse consolation par la figure de

son image. Et comme je portais un linceuil au peintre pour le peindre, le Seigneur me vint au devant et me demanda où j'allais : Auquel comme j'eusse déclaré la cause de mon voyage, il me demanda le drap et me le rendit marqué de sa véritable face; si donc ton maître regarde dévotement son image, il sera incontinent remis en santé. » A laquelle il dit : « Une telle image se peut-elle acheter par or ou par argent? » A quoi elle répondit : « Non; mais par une sérieuse affection de dévotion. Je m'en irai donc avec toi et porterai à César l'image pour le voir, et puis retournerai. » Volusian donc s'en vint à Rome avec Véronique et dit à l'empereur Tibère : « Pilate et les Juifs ont livré à mort Jésus que tu désirais voir et l'ont crucifié par envie; mais une certaine matrone est venue avec moi, qui apporte l'image de Jésus, laquelle si tu regardes dévotement, tu seras aussitôt remis en santé. » L'empereur donc fit tendre la rue de draps de soie, et commanda qu'on lui présenta l'image, lequel incontinent qu'il l'eut regardée recouvra sa première santé. » « *Que si vous dites que la bourde est belle, de Locres vous l'avouera lui même, qui conclut ce conte par ces mots ;* Hoc a me ne quære lector : *Ne m'en demandez pas caution, ô lecteur, et la commence par ceux cy :* Somnio proximum puto : *J'estime que c'est chose qui approche d'un songe.* »

» D'avantage comme Arnobe se moquait jadis des diverses figures que les payens donnaient à leurs dieux pour les reconnaître les uns d'avec les autres, car ils peignaient Jupiter Amon avec des cornes de bélier, Saturne avec une faulx, Mercure comme un messager équipé pour faire voyage, Vénus toute nue, Vulcain avec le marteau et les enseignes d'un forgeron, Appolon avec la harpe faisant le ménétrier, Neptune avec un trident ou fourche à trois pointes; aussi les papistes font de même de leurs saints ou de leurs peintures ordinaires, peignant Moïse avec des cornes, saint Jean avec un calice, saint Jacques avec un bourdon, saint Paul avec une épée, saint Pierre avec deux clefs, saint Genest avec un violon, saint Antoine avec son pourceau, et ainsi des autres, tant les hommes se jouent en la forge de telles images et aux noms qu'ils leurs donnent, comme ainsi soit que vous leur otiez leur équipage vous en ôtez toute connaissance; un Dieu se prendra pour un autre, et chacun d'eux pour son compagnon. A quoi nous pouvons ajouter que comme souvent les payens adoraient leurs Dieux sous l'image et portrait de certains héros, ou même de quelques infâmes prostituées, comme on lit que Phidias tira l'image de Jupiter Olimpien sur son mignon Pantarcès, et Praxitelle celle de Vénus sur la courtisane Phriné; de même n'y a t'il point de doute que les peintres aujourd'huy n'en fassent autant pour les tableaux de leur Notre-Dame, la Madelaine et autres saintes. Antoine Guevare, prêcheur et chroniqueur de l'empereur Charles-Quint récite en une siene épître de don Henry Henriquez, qu'il avait, en son oratoire, trois

tableaux de trois femmes excellement belles et bien portraites, avec ces écritaux : *Sainte Lamie, sainte Flore, sainte Laïs,* noms de trois anciennes et très célèbres courtisanes payennes, *lesquelles toutesfois ce seigneur priait tous les jours disant certains* AVE MARIA[1]. Et certes nous avons vu souvent aux jours de la fête du Sacrement, sur les autels qu'ils dressent au milieu des rues, des tableaux peu décents tirés des maisons particulières devant lesquels le peuple ne laissait de s'agenouiller. » (Vignier, ch. 25, page 592 et suiv.).

LISTE

DES ÉTATS, MAITRISES, CORPORATIONS ET MÉTIERS AYANT CHACUN LEUR SAINT PATRON ET JOUR DE FÊTE.

Les artilleurs ont pour patron sainte Barbe, le 4 décembre.
Les avocats, saint Yves, le 20 mai.
Les avoués, le même saint Yves.
Les bouchers, saint Antoine, patriarche des cénobites, le 17 janvier.
Les boulangers, saint Honoré, le 16 mai, et parfois saint Michel, le 29 septembre.
Les bourreliers, saint Eloi, le 1er décembre.
Les cabaretiers, saint Laurent, le 10 août.
Les cardeurs, sainte Madelaine, le 22 juillet (sans doute à cause de leurs amas de laine).
Les carrossiers, saint Eloi, le 1er décembre.
Les chandeliers, la Purification, le 2 février.
Les chapeliers, saint Jacques, le 25 juillet.
Les charcutiers, saint Antoine, le 17 jullet.
Les charpentiers, saint Joseph, le 19 mars.
Les charrons, sainte Catherine, le 25 novembre.
Les chasseurs, saint Hubert, le 3 novembre.
Les chirurgiens, saint Côme et saint Damien, le 27 septembre.
Les compagnons du Devoir, saint Jacques, le 25 juillet.
Les confiseurs, la Purification, le 2 février.
Les cordonniers, saint Crépin et saint Crépinien, le 25 octobre.
Les corroyeurs, saint Simon et saint Jude, le 28 octobre (ces deux saints vont ensemble).

1 Livre I des Épitres dorées de Guevare.

Les couvreurs, l'Ascension.

Les cuisiniers, saint Laurent, le 10 août, et parfois saint Just, le 22 septembre.

Les drapiers, saint Blaise, le 3 février.

Les écoliers, saint Nicolas, le 6 décembre.

Les enfants, les saints Innocents, le 28 décembre.

Les éperonniers, saint Gilles, le 1er septembre.

Les épiciers, la Purification, 2 février.

Les faïenciers, saint Antoine de Padoue, le 13 juin.

Les femmes mariées, sainte Barbe, le 4 décembre.

Les ferblantiers, saint Eloi, le 1er décembre.

Les filles, sainte Catherine, le 25 novembre.

Les fripiers, saint Maurice, le 22 septembre.

Les grènetiers, saint Antoine, le 17 janvier.

Les forgerons, saint Eloi, le 1er décembre.

Les guerriers, saint Georges, le 23 avril, et saint Maurice, le 22 septembre.

Les imprimeurs, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les incendiés invoquent saint Donat, le 5 août.

Les jardiniers, saint Fiacre, le 30 août.

Les laboureurs, saint Isidore, le 10 mai, ou saint Eloi, le 1er décembre.

Les lanterniers (fabricants de lanternes), saint Clair, le 4 novembre.

Les lavandiers, saint Blanchard (nous ne trouvons point ce nom dans Godescard ; mais nous y trouvons saint Blanc, le 10 août.)

Les libraires, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les maçons, les Quatre-Couronnés, le 8 novembre.

Les maîtres d'armes, saint Michel, le 29 septembre.

Les maquignons, saint Louis, le 25 août.

Les maréchaux, saint Eloi, le 1er décembre.

Les mariniers, saint Nicolas, le 6 décembre.

Les ménétriers ou joueurs de violon, saint Genest, le 6 août.

Les menuisiers, sainte Anne, le 27 juillet.

Les meuniers, saint Martin, le 11 novembre, et selon quelques autres saint Benoît, le 25 mai, enfin selon d'autres, saint Vaast, le 6 février.

Les musiciens, sainte Cécile, le 22 novembre.

Les nattiers, la Nativité, le 25 décembre.

Les notaires, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les orfèvres, saint Eloi, le 1er décembre.

Les papetiers, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les pâtissiers, saint Michel, le 29 septembre, et parfois saint Louis, le 25 août.

Les paveurs, saint Roch, le 16 août.

Les peigniers ou fabricants de peignes, sainte Anne, le 27 juillet.

Les peintres, saint Luc, le 18 octobre.
Les perruquiers, saint Louis, le 25 août.
Les pharmaciens ou apothicaires, saint Côme et saint Damien, le 27 septembre.
Les philosophes, sainte Catherine, le 25 novembre.
Les plâtriers, les Quatre-Couronnés, le 18 novembre.
Les pompiers, saint Laurent, le 10 août.
Les prisonniers invoquent saint Léonard, le 6 novembre.
Les relieurs, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.
Les rôtisseurs, l'Assomption, le 15 août (est-ce *ab assando*, gérondif d'*assare* qui signifie rôtir ?).
Les savetiers, saint Crépin et saint Crépinien, le 25 octobre.
Les sculpteurs, les Quatre-Couronnés, le 18 novembre.
Les serruriers, saint Pierre-ès-liens, le 1er août.
Les tailleurs, Notre-Dame du 8 septembre, la Sainte-Trinité, le 14 juin.
Les tanneurs, saint Simon, saint Jude, le 28 octobre.
Les teinturiers, saint Maurice, le 22 septembre.
Les tonneliers, sainte Marie-Madeleine, le 22 juillet, et en Provence, saint Jean-Porte-Latine, le 6 mai.
Les tourneurs, sainte Anne, le 27 juillet.
Les vanniers, saint Antoine, le 17 janvier.
Les verriers, saint Clair, le 4 novembre.
Les vignerons, saint Vincent, le 22 janvier, et chez d'autres, saint Martin, le 11 novembre.
Les vinaigriers, saint Vincent, le 22 janvier.
Les tisserands, saint Simon et saint Jude, le 28 octobre.
(*Extrait* de l'ouvrage intitulé : *Prædicatoriana*, par G. P. Philomneste. — Dijon, 1841, Victor Lagier, libraire-éditeur.

Note III, *page* 6.

XIe SIÈCLE.

« Le clergé, un des asiles des lettres en ces siècles ignorants et barbares, se ressentait horriblement de la corruption des laïcs. Comme ceux-ci, les ecclésiastiques portaient *les armes* et allaient à la guerre. On exerçait les fonctions de clerc sans en porter l'habit ni la tonsure, et souvent sans avoir *ni science ni capacité*. Les chanoines et quelquefois les moines quittaient leurs monastères pour passer à d'autres où l'on vivait sans règle. L'*usure* était commune, et au moyen de quelque somme d'argent les plus grands pêcheurs trouvaient des prêtres qui leur donnaient aisément l'absolution;

mais ce qu'il y a de plus déplorable, *la simonie* avait gagné partout, et le *concubinage* des clercs était *tout public* et avait *passé en coutume*. Les bénéfices étaient devenus héréditaires dans les familles, les enfants succédant aux pères. Les évêques, abbés, archidiacres, les simples clercs se supplantaient l'un l'autre; quelquefois on vendait les évêchés du vivant des évêques; d'autres fois, les seigneurs les léguaient à leurs femmes par testament. On comprendra encore mieux le tort que la simonie fit aux études par un trait rapporté par Yves de Chartres : Un simoniaque dont les sentiments n'étaient que trop suivis des autres, disait hautement qu'il n'avait que faire des bons ecclésiastiques, ni des canons, parce qu'il avait tout cela dans sa bourse. Ce n'était pas seulement de simples prêtres ni des clercs inférieurs *qui se mariaient publiquement*, *des évêques* le faisaient *eux-mêmes*, surtout en Normandie, et mariaient ouvertement leurs enfants, en donnant à leurs filles leur dot sur les terres de leurs évêchés et quelquefois leurs bénéfices même.

» Tant de désordres, joint au débordement d'erreurs dont on parlera dans la suite, s'élevèrent alors en France et firent croire que c'était l'accomplissement de la prophétie de saint Jean l'Evangéliste, marquée au XXe chapitre de son Apocalypse, où on lit que Satan sera lâché après mille ans. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que tous ces malheurs jetèrent l'Eglise gallicane dans une désolation qui faisait gémir hautement saint Fulbert, évêque de Chartres, qui la voyait de ses propres yeux, désolation qui lui paraissait si grande, qu'il n'y voyait presque point de remède. » (*Histoire littéraire de la France, commencée par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continuée par des membres de l'Institut, Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, tome VII, page 5.)

XIIe SIÈCLE.

« Il ne faut pas s'imaginer, au reste, qu'avec tous les avantages que nous venons de marquer les lettres ne trouvassent aucun obstacle à leurs progrès; elles en rencontrèrent même plusieurs, dont le plus difficile à vaincre fut une indolence ou une insensibilité de la part du plus grand nombre des laïques et même de plusieurs clercs à sortir de leur ignorance. C'est de quoi Pierre, le vénérable abbé de Cluny, dans une lettre à la savante Héloïse, se plaint amèrement à l'égard des premiers. Insensibilité qui avait sa source principale dans la négligence des parents et celle des pasteurs. Les uns, tout absorbés dans leurs affaires temporelles, ne prenaient aucun soin de faire instruire leurs enfants, non pas même de leur donner les premiers principes de la religion, ce qui aurait pu leur inspirer le désir d'en apprendre davantage; les autres, ne songeant qu'à jouir des revenus et des honneurs attachés à leurs bénéfices, passaient des

années entières sans donner la moindre instruction au peuple confié à leurs soins. D'ailleurs on n'avait pas toujours égard à la science et au mérite dans la promotion aux dignités ecclésiastiques. On les conférait trop souvent à des enfants qui n'avaient ni lettres, ni d'autre mérite que celui de leur naissance, comme s'en plaint saint Bernard en plus d'un endroit, et qui étaient moins aises de s'y voir élevés que de se voir affranchis de la férule. Aussi l'unique but d'un grand nombre d'enfants et de plusieurs adultes dans leurs études était d'avoir, par là, entrée dans l'Eglise et d'y être promus successivement aux grades ecclésiastiques. Qu'arrivait-il ensuite ? Cette sorte de clercs, étant parvenus au point qu'ils se proposaient, préféraient à l'étude qu'ils n'avaient point cultivée par goût les fausses délices de leur prospérité. Ils croyaient en savoir assez et il arrivait même qu'ils oubliaient le peu qu'ils avaient appris. De sorte qu'étant obligés de paraître dans les assemblées ecclésiastiques et d'y parler à leur tour, ils passaient pour des *ignorants*, tels qu'ils étaient en effet. Il est aisé de comprendre par là qu'il se trouvait des prêtres même qui savaient à peine les premiers principes du latin, comme l'assure Guibert, abbé de Nogent »(*Histoire littéraire*, tome IX, page 10.)

XIIIe SIÈCLE.

« Les mœurs du clergé, particulièrement du clergé séculier, n'étaient pas très-édifiantes; en supposant même que les écrivains de ce siècle, comme ceux de tous les autres siècles, aient exagéré le récit des désordres dont ils se plaignent, toujours serait-il difficile de n'en pas concevoir une affligeante idée. L'apprentissage des vices se faisait le plus souvent dans les écoles, et plusieurs causes concouraient à prolonger dans le cours de la vie les habitudes déplorables que les ecclésiastiques avaient contractées durant leur jeunesse. Ces causes étaient, pour les uns, une *ignorance profonde;* pour les autres, la plus fausse science; pour presque tous, la *science universelle* qu'avaient amenée les irruptions des peuples barbares et les expéditions tumultueuses des croisés; plus généralement encore l'affaiblissement et la subversion de l'ancienne discipline canonique. Les élections tombaient à tel point en désuétude, que Philippe-Auguste les trouva tout-à-fait abolies en Normandie lorsqu'il conquit cette province. Il les y rétablit pour les évêchés et pour les abbayes même. Jean-sans-Terre s'était emparé du droit de disposer de ces dignités, et après les avoir laissées longtemps vacantes pour s'en attribuer les revenus, il les conférait à son gré à ses créatures. De leur côté, les papes se réservaient la nomination à plusieurs bénéfices, et les donnaient à des sujets qui ne résidaient point; ce fut ainsi que, par exemple, malgré les réclamations des chapitres, Innocent III disposa de la trésorerie d'un canonicat de

Lizieux et de plusieurs prébendes des Eglises de Laon et de Marseille. L'autorité des supérieurs immédiats ou ordinaires était entravée ou annulée par les mandats apostoliques et les appels en cour de Rome. Un mandataire ou commissaire pontifical venait exercer au sein d'un diocèse une puissance supérieure à celle de l'évêque, et réformer ses jugements. Un simple appel suffisait pour suspendre l'exécution des sentences épiscopales. Les clercs, *usuriers, joueurs, libertins*, n'avaient qu'à recourir au saint-siége pour mépriser les réprimandes et les menaces. Nous voyons un évêque de Limoges, entre plusieurs autres prélats, se plaindre amèrement de cet abus, et le pape Innocent II n'y apporter d'autre remède que de prescrire un délai après lequel les clercs, s'ils n'ont pas poursuivi leur appel, seront tenus d'obéir à leur supérieur immédiat. La cour de Rome, pour *établir sa domination universelle*, avait besoin de trouver partout des appuis, non-seulement dans *la piété naïve* de quelques ecclésiastiques, mais aussi *dans les vices* du plus grand nombre, et d'intéresser à sa cause tous ceux à qui *leurs déréglements scandaleux* rendaient nécessaire une protection lointaine et suprême. Dépouillés ainsi de leur autorité immédiate sur leurs inférieurs, les prélats s'en dédommageaient en imitant le souverain pontife dans ses entreprises contre les princes. Saint Louis vit ses officiers excommuniés et des diocèses entiers mis en interdit par l'archevêque de Rouen et l'évêque de Beauvais, à l'occasion de quelques démêlés sur des droits purement temporels. Ce pieux monarque sut opposer à ces excès une fermeté victorieuse; mais quelque effort qu'il ait fait pour confirmer les usages et les priviléges des Eglises, pour empêcher les exactions de la cour romaine, pour maintenir ou rétablir les élections, *il ne faut pas estimer*, dit Pasquier, *qu'il y ait apporté médecine accomplie; car le mal a pris ses racines de trop loin, et encore Dieu voulait affliger son Eglise d'une grande traînée de maux.* » (*Hist. litt.*, tom. XVI, page 12 à 13.)

Note IV, *page* 17.

L'ancien tarif des indulgences et absolutions de l'Église romaine.

« Au sujet des indulgences, nous nous sommes borné à renvoyer aux auteurs le journal *l'Univers*, ce grand redresseur de torts, le même qui s'indigne que l'on prête à la papauté une médaille de la Saint-Barthélemy, ayant naguère (n° du 24 mai 1854) *traité d'invention protestante* le tarif des pénitences catholiques, où l'absolution de chaque crime, quel qu'il fût, était évaluée en argent comptant. Nous ne croyons pas inutile d'entrer ici dans quelques détails.

» L'invention protestante que signale *l'Univers*, c'est le livre intitulé : « Taxe des parties casuelles de la boutique du pape, en latin » et en français, avec annotations précises des décrets, conciles et » canons, vieux et modernes, pour la vérification de la discipline » anciennement observée en l'Eglise. » (Lyon, 1564. In-8.)

» Que cet ouvrage ait été publié par un protestant, cela est incontestable. C'est un consciencieux écrivain, Antoine du Pinet, sieur de Nauroy, qui l'édita, après avoir embrassé la religion réformée. Mais il ne s'agit pas de jouer sur les mots. Cette édition de la taxe romaine est-elle unique ? est-elle sans précédent ? Du Pinet est-il l'auteur du fond même de cet ouvrage ? l'a-t-il inventé, enfin ? car là est la question. Or voici la réponse :

« Les catholiques, dit la *France protestante* (t. IV, p. 44), ont » voulu nier l'authenticité de cette taxe hideuse, et ont prétendu » qu'elle n'avait jamais été sanctionnée par la cour de Rome. Mais » on leur a répondu que si les papes avaient désapprouvé et condamné cet horrible tarif, comme ils le prétendent, il n'en aurait » pas été fait depuis 1471, date de la première édition publiée à » Rome, tant de réimpressions successives, non seulement à » Cologne « en 1515 et 1522), à Paris (en 1520 in-4°, 1531, 1533, » 1545, in-16) à Venise (en 1532 et 1584), mais à Rome même » (1486, 1492, 1503, 1508, 1509, 1512, 1514), sans parler de » deux éditions sans millésime, publiées entre 1472 et 1486, sous » les yeux de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Pie III, » de Jules II et de Léon X. Rien donc de plus authentique que cette » taxe qui tarife l'absolution du meurtre, de l'inceste, du viol, des » crimes les plus abominables, au même prix à peu près que celle » de la transgression des lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence des viandes, c'est-à-dire à quelques écus. »

» Il faut ajouter que du Pinet, loin de rien exagérer, n'a même pas reproduit toutes les abominations contenues dans l'original latin et que divers critiques l'en ont blâmé, croyant qu'il s'était fait un devoir de supprimer les passages les plus infâmes. Mais Bayle conjecture avec plus de vraisemblance qu'il avait suivi l'édition que les princes protestants firent insérer dans les *Centum gravamina*.

» Est-il besoin maintenant d'expliquer comment et pourquoi *l'Univers*, ayant à choisir entre tant de textes originaux qui lui crèvent les yeux, s'en va prendre précisément une traduction qu'il qualifie *d'invention* protestante ?

» On voit, par ce nouvel exemple, qu'il ne faut pas croire sur parole *l'Univers* et consorts lorsqu'ils décernent au protestantisme français de ces brevets *d'invention* et autres. Qu'ils gardent donc ce qui leur appartient en propre et ce qu'ils savent si bien exploiter, non sans garantie de qui de droit. » (*Bulletin de l'Histoire du protestantisme*, année 1854, page 210.)

Note v, *page* 43.

Fragment du discours que Luther prononça à Wittemberg à son retour du château de la Wartbourg (1522).

Ce discours est un résumé de l'Evangile ; en voici quelques traits :

« Il m'est encore donné de faire retentir l'Evangile à vos oreilles. Il vous est encore donné de profiter de mes exhortations. La mort viendra insensiblement, et nous ne pourrons plus nous faire du bien les uns aux autres. Combien n'est-il donc pas nécessaire que chacun de nous soit muni des principes qui doivent le soutenir à cette heure redoutable ! Ces principes, ce sont les grandes doctrines du christianisme. En les recueillant dans votre mémoire, vous agirez en hommes sages, et vous serez forts contre les attaques de l'ennemi. Je vous les ai expliqués souvent dans des occasions précédentes, et vous m'avez accordé une aimable et indulgente attention. Aujourd'hui je serai aussi bref que possible.

» Et d'abord, que nous soyons de notre nature enfants de colère et que toutes nos pensées, nos affections et nos œuvres ne servent de rien, c'est là une vérité fondamentale. Nous devrions avoir toujours à notre disposition quelque passage solide de l'Ecriture qui la prouve. La Bible est pleine de déclarations qui renferment l'essence de cette doctrine ; mais le troisième verset du IIe chapitre aux Ephésiens va plus directement à ce but. Imprimez-le dans votre esprit : *Nous sommes tous*, dit l'Apôtre, *enfants de colère.*

» Secondement, le grand et miséricordieux Jéhovah nous a envoyé son fils unique, afin que nous crussions en lui, et que par la foi en ce Sauveur nous fussions affranchis de la loi du péché et devinssions les enfants de Dieu. *A ceux qui croient en son nom*, dit saint Jean, *il leur a donné le droit de devenir enfants de Dieu.* Pour défendre cet article, nous devrions pareillement nous munir de preuves tirées de l'Ecriture, et qui, semblables au bouclier d'Achille, nous servissent à repousser les traits enflammés du malin. Cependant, pour dire la vérité, je ne vous ai point trouvé en défaut dans la connaissance de l'un ou de l'autre de ces points fondamentaux de la religion chrétienne. J'ai souvent prêché, devant vous, sur ces articles, et, je n'ai pas honte de le reconnaître, plusieurs d'entre vous sont beaucoup plus en état que moi de les défendre par l'autorité de l'Ecriture.

» Mais il est un troisième point, mes chers amis, qui doit captiver votre attention, — c'est que nous devons nous faire du bien les uns aux autres, à l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a montré son amour par ses œuvres. Sans cet amour, la foi est une spéculation froide et de nulle utilité. Aussi saint Paul dit-il : *Quand même je*

parlerais toutes les langues des hommes et celle des anges, et que j'aurais toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité je ne suis rien. A cet égard, chers amis, vous êtes encore bien en arrière. Je ne puis même découvrir en vous la moindre trace d'amour : preuve évidente que vous n'êtes pas reconnaissants envers Dieu de ses riches miséricordes.

» Prenez donc garde que Wittemberg ne ressemble à Capernaüm; vous pouvez discourir à merveille sur les doctrines que je vous ai prêchées; vous pouvez disserter ingénieusement sur la charité; mais tout cela ne fait pas un chrétien. *Le royaume de Dieu ne consiste pas en paroles, mais en vertu,* c'est-à-dire en œuvres et en pratiques. Dieu aime ceux qui accomplissent sa Parole dans la foi et l'amour, non ceux qui se contentent de l'écouter, et qui, semblables à des perroquets, ont appris à répéter couramment certaines phrases. Encore un mot : la foi sans amour est un songe, un fantôme de foi; ce n'est pas la foi véritable, comme l'apparence d'un visage dans une glace n'est pas le vrai visage.

» Quatrièmement, continue Luther, nous avons besoin de patience. Il faut qu'il y ait des persécutions. Satan ne dort jamais. Il est toujours occupé à imaginer quelque chose de nouveau pour exercer notre patience. Or la patience produit l'espérance. Le chrétien apprend à remettre sa cause à Dieu; sa foi augmente de plus en plus, il se fortifie de jour en jour.

» Le chrétien, enrichi de ces dons spirituels, songe peu à son propre avantage; plein de bienveillance envers son frère, il renonce pour l'amour de lui à des choses qu'il serait libre de pratiquer. *Tout m'est permis,* dit saint Paul, *mais tout ne convient pas.* Tous n'ont pas fait les mêmes progrès dans la foi.

» Pour parler clairement, supportons les infirmités de nos frères, donnons-leur du lait pour nourriture. Ne soyons pas si égoïstes que de vouloir arriver *seuls* au ciel; efforçons-nous de les gagner par l'amour, et de nous en faire des compagnons dans le chemin qui mène aux demeures des bienheureux, quoique pour le moment ils soient peut-être indisposés contre nous. Si j'avais été au milieu de vous, lorsque dernièrement vous abolissiez les messes, *j'aurais tout fait pour modérer votre impétuosité.* Votre cause était bonne, mais vous l'avez défendue avec trop de violence. Il y a, je l'espère, dans le parti opposé, plus d'un frère et d'une sœur qui nous appartiennent et qu'il faut attirer à nous par des cordages d'amour. Que votre foi soit ferme comme le roc, mais que votre charité soit flexible, qu'elle se plie aux circonstances de vos semblables. Quelques-uns ne peuvent que se traîner; d'autres marchent gaîment; d'autres, enfin, sont légers au point de pouvoir presque voler. »

Note VI, *page* 45.

« Léon X a été jugé avec indulgence par les historiens catholiques dont quelques-uns lui ont donné des mœurs pures. Un historien dont le nom fait autorité, M. Mignet, en parlant de sa mort dans un article remarquable inséré dans la *Revue des Deux Mondes* (1858), ne juge pas autrement que nous le trop célèbre pontife. »

Note VII, *page* 48.

« L'occasion de déployer son zèle dans une vocation nouvelle ne se fit pas longtemps attendre. Samson, le fameux marchand d'indulgences, s'approchait alors à pas lents de Zurich; ce misérable trafiquant était arrivé de Zurich à Zoug le 20 septembre 1518, et y était resté trois jours. Une foule immense s'était rassemblée autour de lui. Les plus pauvres étaient les plus ardents et empêchaient ainsi les riches de venir ; ce n'était pas le compte du moine; aussi l'un de ses serviteurs se mit à crier à la populace : Bonnes gens, ne vous pressez pas si fort! Laissez venir ceux qui ont de l'argent ! Nous chercherons ensuite à contenter ceux qui n'en ont pas. Un jour, Samson et sa bande se rendirent à Lucerne, de Lucerne à Undervald; puis, traversant les Alpes fertiles, de riches vallées, passant au pied des glaces éternelles de l'Oberland, et exposant, dans ces sites les plus beaux de la Suisse, leurs marchandises romaines, ils arrivèrent près de Berne. Le moine reçut d'abord défense d'entrer dans la ville; mais il parvint enfin à s'y introduire au moyen d'intelligences qu'il y entretenait, et s'étala dans l'église Saint-Vincent. Là il se mit à crier plus fort que jamais. « Voici, disait-il aux riches, des indulgences sur parchemin pour une couronne. Voilà, disait-il aux pauvres, des absolutions sur papier ordinaire pour deux batz ! » Un jour un chevalier célèbre, Jacques de Stein, se présenta à lui caracolant sur un cheval gris pommelé; le moine admirait fort le cheval. « Donnez-moi, dit le cavalier, une indulgence pour moi, pour ma troupe forte de cinq cents hommes, pour tous mes vassaux de Belp et pour tous mes ancêtres; je vous offre en échange mon cheval gris pommelé. » C'était demander beaucoup pour un cheval. Cependant le coursier plaisait au carme déchaussé. On tomba d'accord; la bête entra dans l'écurie du moine, et toutes ces âmes furent déclarées par lui exemptes à jamais de l'enfer. Un jour un bourgeois obtint de lui pour treize florins une indulgence, en vertu de laquelle son confesseur était autorisé de l'absoudre, entre autres choses de toute espèce de parjure. On avait tant de respect pour Samson que le conseiller May, homme âgé et d'un esprit éclairé, ayant dit contre lui quelques mots, fut obligé de demander pardon au moine orgueilleux en se mettant à genoux devant lui.

« C'était le dernier jour, un son bruyant de cloches annonçait à Berne le départ du moine. Samson était dans l'église, debout sur les marches du maître-autel. Le chanoine Henri Lupulus, autrefois maître de Zwingle, lui servait d'interprète. « Quand le loup et le renard se mettent ensemble en compagne, dit le chanoine Anshelm, en se tournant vers le schulthein de Watteville, le plus sûr pour vous, grâcieux seigneur, est de mettre promptement en sûreté vos brebis et vos oies. » Mais le moine se souciait peu de ces jugements, qui d'ailleurs ne parvenaient pas à ses oreilles. « Tombez à genoux, dit-il à la foule superstitieuse, récitez trois *Pater*, trois *Ave Maria*, et vos âmes seront immédiatement aussi pures qu'au moment de votre baptême. » Alors tout le monde s'agenouilla, puis, voulant se surpasser lui-même, Samson s'écria : « Je délivre des tourments du purgatoire et de l'enfer tous les esprits des Bernois trépassés, tels qu'aient été le genre et le lieu de leur mort ! » Ces bateleurs gardaient comme ceux des foires leur plus beau coup pour le dernier.

» Samson s'achemina chargé d'argent, vers Zurich, en traversant l'Argovie et Bade. A mesure qu'il avançait le carme, dont l'apparence était si chétive en passant les Alpes, marchait avec plus d'éclat et d'orgueil. L'évêque de Constance, irrité de ce qu'il n'avait pas voulu faire légaliser par lui ses bulles, avait défendu à tous les curés de son diocèse de lui ouvrir leurs églises. A Bade, néanmoins, le curé n'osa s'opposer longtemps à son trafic. Le moine, redoublant d'effronterie, faisant à la tête d'une procession le tour du cimetière, semblait fixer ses regards sur quelque objet dans l'air, tandis que ses acolytes chantaient l'hymne des morts, et prétendant voir les âmes voler du cimetière dans le ciel, s'écriait : « *Ecce volant !* voyez comme elles volent ! » Un jour, un homme de l'endroit se jette dans la tour de l'église et monte au clocher. Bientôt une multitude de plumes blanches voltigent dans les airs, recouvre la procession étonnée. « Voyez comme elles volent ! » s'écria le plaisant de Bade, en secouant un coussin du haut de la tour. Beaucoup de gens se mirent à rire. Samson, irrité, ne s'apaisa qu'en apprenant que cet homme avait quelquefois la tête dérangée; il sortit de Bade tout honteux. » (*Hist. de la Réformation*, par Merle d'Aubigné, vol. 2, p. 428 et 430.)

Note VIII, *page* 60.

Robert de Sorbon, savant docteur de son temps, né en 1201, à Sorbon, près de Rethel, et mort en 1274, se rendit célèbre par ses prédications et devint le chapelain de saint Louis. Nommé chanoine honoraire de Cambrai en 1251, il fonda une société d'ecclésiastiques séculiers qui, vivant en commun, et ayant les choses nécessaires à la vie, n'étaient occupés que de l'étude et enseignaient

gratuitement. Le but de Robert de Sorbon était de donner aux études ecclésiastiques la plus grande extension. Des cours publics furent fondés dans le bâtiment où se réunissaient les prêtres chargés des leçons. Ce bâtiment prit plus tard le nom si célèbre de *la Sorbonne.* Construit au XIIIe siècle, il fut réédifié par Richelieu.

La Sorbonne ne tarda pas à devenir célèbre. Ce corps enseignait les hautes études théologiques, et ses décisions avaient force de loi. Plusieurs hommes éminents sont sortis de son sein. La philosophie d'Aristote qui régnait au milieu d'elle, l'orgueil de caste, la haine de toute innovation, l'empêchèrent de se livrer à un examen sérieux des idées luthériennes quand elles éclatèrent. Elle ne croyait pas à l'infaillibilité du pape, mais elle croyait à la sienne; elle fit plus d'une fois monter ses avertissements jusque vers le saint siége; aux yeux de l'Eglise gallicane elle était *le concile subsistant des Gaules.*

La Sorbonne se trouva mêlée à toutes les guerres de religion; elle se montra toujours opposée à la Réforme, et fut le rempart du catholicisme, dont elle fut l'incarnation vivante; immobile comme lui, elle ne voulut jamais rien céder. Elle mit constamment sa gloire à représenter le passé sans tenir aucun compte du présent; son esprit persécuteur se réveilla quand les jansénistes, protestants inconséquents, enseignèrent le dogme de la grâce; Port-Royal détruit fut son œuvre, mais ce fut la dernière. Ce que ni Calvin, ni Pascal, ni le grand Arnaud ne purent faire, le souffle de Voltaire le fit. Du philosophisme du XVIIIe siècle naquit l'Université française, qui reçut en 1808 le bâtiment où pendant six cents ans les Sorbonnistes avaient rendu leurs oracles et lancé leurs foudres contre toutes les hardiesses de la pensée.

Note IX, *page* 73.

Histoire d'un moine racontée par lui-même, traduite du latin. (Voyez *Gerdesius, Historia christianismi renovati, tom. IV.*)

« François Lambert, d'Avignon, inutile serviteur de Jésus-Christ, au pieux lecteur, que la grâce et la paix te soient données en Jésus-Christ.

» Reçu autrefois dans l'ordre des minorites qui prennent le titre d'observants, j'ai pendant plusieurs années, revêtu du costume de leur ordre, annoncé la Parole de Dieu dans plusieurs contrées. Dernièrement j'ai été poussé à quitter leur habit et leur société. Il est donc nécessaire que j'en fasse connaître les causes et que je donne les raisons de ma manière d'agir. Si je ne le faisais pas, les simples s'en scandaliseraient, ne comprenant pas que j'aie pu le faire chrétiennement. A cet effet j'ai composé deux traités : dans le premier, c'est celui-ci : j'expose quelques-unes des causes de ma

sortie de chez les minorites ; dans le second, je fais connaître quelles sont les règles de l'ordre de ces moines, et ce qu'il faut en penser.

» Quand tu les auras lue, non-seulement tu ne seras pas, cher lecteur, scandalisé de ma conduite, mais tu seras convaincu que j'ai bien agi. Adieu, et que la grâce de Jésus-Christ soit avec toi !

» Dans la ville d'Avignon, célèbre cité des Gaules, ayant perdu très-jeune mon père, je me sentis attiré à Dieu par son Esprit. Ce qui me frappa surtout dans cette ville, ce fut la beauté extérieure des minorites appelés observants, et leur grande apparence de sainteté. Dans ma simplicité d'enfant, je croyais que chez ces moines l'intérieur répondait à l'extérieur. Chez eux j'admirais la décence des vêtements, l'humilité de la physionomie, le baissement des yeux, la douceur de la voix, le croisement des bras, la grâce des gestes. J'admirais leurs pieds nus, leur tête rasée et découverte, et autres choses semblables. Mais ce que je ne connaissais pas chez eux, c'étaient leur esprit de renard et leur cœur de loup caché sous la toison de brebis.

» Quand je les entendais dans leurs assemblées publiques, je me sentais attiré vers eux et croyais que ce qu'ils faisaient était agréable à Dieu. Quand mensongèrement ils m'entretenaient de la vie du couvent, du repos du cloître, de l'avantage des études et autres choses semblables, ils m'enthousiasmaient. Mais ce qu'il aurait fallu me révéler, ils me le cachaient soigneusement.

» Me sentant de plus en plus attiré vers eux, je fus à l'âge de quinze ans reçu dans leur ordre à Avignon. Je fus grossièrement trompé ! Mais Dieu permit que je le fusse afin que je connusse plus tard sa propre sagesse. Je ne doute pas que ce ne fût par un effet de sa Providence que je me sois trouvé au milieu d'eux, afin qu'après avoir été trompé par leur apparence extérieure, je sortisse de leur couvent par la connaissance de la vérité, pour révéler aux autres tout ce qu'il y a de pourriture dans ces sépulcres blanchis.

» Pendant l'année de mon noviciat, ils me cachèrent soigneusement tout ce qu'il y avait de mal chez eux, dans la crainte que je ne les quittasse. C'est ce qu'ils font toujours avec leurs novices, parce qu'ils sont assurés qu'en faisant connaître ce qu'ils sont, personne ne voudrait se faire recevoir chez eux ; le noviciat fait, ils ne craignent plus rien, assurant hardiment que c'est un péché irrémissible d'abandonner leur maison.

» Mon noviciat accompli, âgé de quinze ans et quelques jours, je fis mes vœux, sachant à peine ce que je faisais. Je ne tardai pas à connaître le couvent, et comment l'intérieur y répondait peu à l'extérieur. Me sentant donc trompé dans mon attente, j'étais triste, affligé et languissant ; mon esprit n'avait pas de tranquillité et mon cœur manquait de ce repos que j'avais tant désiré. Je gémissais de vivre au milieu de tous ces impies.

» Appelé plus tard au ministère de la Parole, je fus tourmenté par les minorites, parce que je ne prêchais pas pour leur cloître. Et pendant que le peuple écoutait avec avidité mes discours, ces malheureux, sourds comme des aspics, fermaient leurs oreilles et méprisaient la Parole du Très-Haut ; ils disaient que j'étais un flatteur et un corrupteur de la Parole de Dieu. J'étais donc toujours avec eux en dissension.

» Après plusieurs années, je fus nommé missionnaire apostolique. Dans ces nouvelles fonctions, outre les difficultés attachées à mon ministère, ces moines m'étaient une croix continuelle. La charge de missionnaire apostolique consiste à aller, comme les apôtres, prêcher l'Evangile dans le monde, partout où l'occasion s'en présente. Pendant donc qu'avec une peine infinie je remplissais mes fonctions, les minorites s'efforçaient de détruire par leurs calomnies ce que Dieu daignait faire par moi. Comme je les voyais furieux et livides de haine, je ne voulus pas me servir de tous les moyens que j'avais d'exercer ma charge ; cela ne les toucha pas, et ils ne cessèrent pas de persécuter le pauvre serviteur de Jésus-Christ.

» Souvent, quand, fatigué par mes nombreuses prédications, j'entrais dans leur couvent, ces méchants, qui auraient dû me donner des récompenses, me soldaient en méchanceté ; les médisances, les railleries étaient le pain de chacun de mes repas. Comme à cause de la faiblesse de mon corps je ne pouvais voyager à pied, ils espéraient par ce moyen m'empêcher de vaquer au ministère. Ils permirent néanmoins que mes amis missent des ânes à mon service ; mais dans leur rapacité ils les vendaient quelques jours après, ou bien les donnaient selon leur bon plaisir.

» Il y a quatre ans, je prêchais l'Evangile dans une ville de France; mes auditeurs, touchés par mes prédications et revenus à de meilleurs sentiments, m'avaient apporté des masques, des dés, des cartes et autres choses semblables pour les brûler; mais quelques-uns de ces misérables moines, ennemis de la vérité, s'emparèrent de plusieurs de ces objets et notamment d'un masque ressemblant à une jeune fille lascive. Je les accusai alors de vol. A dater de ce moment ils se conjurèrent contre moi afin de me faire enlever le ministère de la Parole; ils ne négligèrent rien dans ce but : ils inventèrent des mensonges et de faux témoignages, mais ils ne me les faisaient jamais connaître. Dieu confondit les desseins de ces Acithophels, de sorte que je ne perdis pas une seule occasion de prêcher.

» Un jour, un misérable partisan des bulles antichrétiennes s'éleva contre moi. Soutenu par l'esprit de Dieu, je lui résistai si bien, qu'il fut condamné par les juges de la ville. Mes collègues me blâmèrent d'avoir agi comme je l'avais fait.

» Me rendant un autre jour dans l'une de ces maisons qui donnent l'hospitalité aux minorites, j'appris qu'ils étaient des libertins

publics, des usuriers et des joueurs; je les avertis en secret de ce qu'on disait et pensait d'eux; ils ne voulurent pas m'écouter. Irrités, ils condamnèrent mes conseils, parce qu'il ne m'était pas permis de leur en donner.

» Un certain cardinal de ceux qu'on appelle *à latere* voulut qu'un jour je prêchasse devant lui. Tout cela excita l'envie de mes confrères, et surtout de deux vieillards dont la conduite était très-mauvaise ; l'un d'eux était gardien. Le jour de la prédication étant arrivé, furieux, il alla au palais du cardinal et lui dit que j'étais malade; c'était un mensonge. La crainte de ces deux vieillards babyloniens était que je ne flattasse pas assez le cardinal et sa suite; quand je connus le fait, je réprimandai le gardien qui me menaça de prison et de torture.

» Devenu provincial de son ordre, ce gardien se souvint de son ancienne méchanceté et écrivit contre mes discours fidèles et véridiques; craignant à cause de cela de tomber entre leurs mains et de voir ainsi ma vie brisée, je résolus de quitter leur ordre et de devenir chartreux. Je redoutais de retourner dans la société des hommes, par la crainte de devenir un objet de scandale dans tous les lieux où j'avais prêché la Parole de Christ. — Je me disais également : Si je ne peux annoncer en paix la Parole de Dieu, je lui apprendrai au moins ce que je pourrai par des écrits. C'était encore là une illusion, car ils ne m'auraient pas permis de le faire.

» Persécuté par les minorites, je ne fus pas reçu chez les chartreux, quoiqu'ils m'eussent admis au baiser de paix. Ecarté de chez ces derniers par les intrigues de mes anciens confrères, qui le voyaient avec dépit, je retournai chez eux et repris le cours de mes prédications. Je ne tardai pas à être de nouveau persécuté.

» J'avais dans ma cellule des livres très-évangéliques du très-illustre docteur Martin Luther; ils les prirent et les mirent sous les scellés. Puis, sans les avoir examinés, le chapitre les condamna et les jeta au feu. Il eût fallu au moins les lire avant de crier : ils sont hérétiques ! ils sont hérétiques ! C'est ainsi qu'ils agissent, condamnant ce qu'ils ne connaissent pas. Je dirai confidentiellement, et Dieu sait que je ne mens pas, qu'il y avait dans ces livres plus de vraie théologie que dans les livres des moines de tous les temps.

» Pardonne-moi, bon lecteur, de t'avoir entretenu si longtemps des folies de ces pharisiens. — Encore cependant quelques paroles pour te dire les maux que ces méchants m'ont faits à moi et à ceux qui comme moi aiment la vérité; maux si grands que plusieurs volumes ne suffiraient pas pour les raconter.

» Tels sont ces hommes qui orgueilleusement se disent observants, quand Jésus-Christ, au dix-septième chapitre de saint Luc, dit : « Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ! » Mais ceux-ci, cher lecteur, afin que tu le saches, méprisent la Parole sainte jusque dans le nom qu'ils portent. Ils ont mis dans leurs règles

tous les statuts des autres moines, afin de pouvoir, mieux que leurs confrères, s'appeler observants, — mais nul ne fait plus qu'eux tort à l'Eglise. — Car comment des hommes, qui ne connaissent pas leurs règles ou qui ne veulent pas les comprendre, peuvent-ils sincèrement les observer?

» Le glorieux tombeau de Jésus-Christ n'était pas encore ouvert pour moi, et la pierre de la sagesse éternelle sous laquelle reposait l'aimable vérité de Dieu n'était pas encore roulée... Combien je fus trompé! — Qui n'ont-ils pas séduit, ces ennemis acharnés de l'observation des commandements de Dieu! — Ils persécutaient celui qui leur annonçait la Parole sainte et ceux de leurs confrères qui s'efforçaient d'observer rigoureusement la règle. Que serais-je devenu avec ces impies?

» Ayant reçu des lettres de commission pour le général ou le vice-général de l'ordre (je ne me rappelle pas lequel), j'allai de France en Allemagne. — Je saisis la première occasion favorable pour me dépouiller de mon costume de pharisien, persuadé que la forme et la couleur de l'habit importent peu. Je proteste devant Dieu que jamais je n'aurais quitté l'habit de mon ordre, si, en demeurant dans mon couvent, j'avais pu annoncer librement l'Evangile; mais comme cela n'était pas possible, j'ai dû agir comme je l'ai fait. Si j'eusse fait autrement, j'aurais péché contre ce précepte de saint Paul: « Vous êtes achetés à un grand prix — ne devenez pas les esclaves des hommes »[1]. Or ceux-là qui se lient aux constitutions insensées des hommes ne se rendent-ils pas esclaves? Moi donc qui, séduit, m'étais fait l'esclave des hommes, comment aurais-je pu faire autre chose que d'observer cet autre précepte de saint Paul: « Si vous pouvez devenir libre, usez-en. » Séparé de l'assemblée des méchants, j'arrivai dans cette académie de Wittemberg, la première de l'univers, et qui ne laisse rien à désirer sous le rapport des études évangéliques. Je regrette pour ainsi dire d'être muet et de ne pas pouvoir annoncer de vive voix au peuple la Parole de Dieu. — Mais j'attendrai l'ordre du Seigneur; je me placerai sous sa main, et je m'efforcerai autant que je le pourrai, par mes écrits, d'exhorter le monde à recevoir l'Evangile.

» Je ne te dis, cher lecteur, que quelques-unes des raisons qui m'ont contraint à quitter les minorites... mais il me suffit de te les avoir dites sommairement. Sous peu de jours, tu recevras un commentaire concernant la règle de leur ordre, qui te fera comprendre le tout. En attendant, afin que tout le monde sache à quoi s'en tenir sur ma résolution et mes convictions, je dis ces trois choses:

» 1° Autrefois séduit et ignorant absolument ce que je faisais, j'ai prononcé des vœux contraires à la profession chrétienne. Eh bien! je renonce à toutes les inventions des minorites et reconnais que le saint Evangile est ma règle et doit être celle de tous les chrétiens;

1 I Corinth. ch. VII, 23.

» 2° Je rétracte ce que j'ai prêché qui ne serait pas conforme à la vérité chrétienne. Je conjure tous ceux qui m'ont entendu prêcher ou qui ont lu mes écrits de rejeter tout ce qui est contraire aux livres saints. J'ai confiance dans Celui qui m'a retiré d'une captivité plus dure que celle d'Egypte, que je réparerai avec son divin secours par mes paroles et par mes livres mes nombreuses erreurs;

» 3° Comme personne ne peut arriver à la connaissance de la vérité sans être en désaccord avec le pape, je renonce à lui et à tous ses décrets, et ne veux pas faire partie de son règne d'apostasie. Je désire plutôt être excommunié par lui, sachant que son règne est excommunié et maudit de Dieu...

» Dans un autre livre, nous parlerons de ces choses avec plus de détails; nous le ferons pour le nom de Jésus-Christ auquel soit l'honneur et la gloire[1]. »

Ainsi parle François Lambert : sa parole simple, mais pleine de conviction, révèle en lui l'une de ces âmes droites et avides de boire à la source pure des vérités chrétiennes. Tels sont presque tous les Pères du protestantisme : à leur désir de connaître Dieu et de lui être fidèles, on les reconnaît tous.

Le moine Lambert date sa lettre de Wittemberg, où il arriva en 1523. La même année il se maria. Ce fut le premier moine français qui rompit le vœu du célibat, et chercha dans une femme chaste et pieuse cet aide que Dieu dans sa bonté donne à l'homme.

Lambert essaya de revenir en France pour y prêcher les vérités du salut; mais il ne le put. Il se fixa à Marbourg, où il devint professeur de théologie et y mourut à l'âge de 43 ans. Reprenons maintenant le fil de notre récit un moment interrompu.

Note x, *page* 115.

« Une intéressante discussion bibliographique s'est élevée dernièrement sur la question de savoir si l'*Institution chrétienne* a été d'abord écrite en français ou en latin. MM. Haag et Henry de Bertin soutiennent cette dernière opinion, qui a été jusqu'aujourd'huy l'opinion générale. M. Jules Bonnet la combat et décide la question controversée. Nous nous contentons de citer deux fragments de sa savante discussion :

» Parmi les plus précieux trésors de la bibliothèque de Genève, il existe un exemplaire des plus anciennes éditions de l'*Institution chrétienne* en français; c'est un volume in-4° de 648 pages non compris la préface et les indices. Le titre manque; mais à la dernière page se lisent ces mots : *Achevé d'imprimer le vingtième d'octobre mil cinq cent cinquante et un*. Ce volume, fidèle compagnon de mes études passées, et témoin oublié dans une controverse

1 Gerdesius, tom. IV.

de trois siècles, contient cependant le mot qui seul devait la trancher, l'arrêt, sans appel formulé par Calvin. Ecoutons-le : « Voyant donc, dit-il, que c'était une chose tant nécessaire que d'aider en ceste façon ceux qui désirent d'estre instruits en la doctrine du salut, je me suis efforcé, selon la faculté que Dieu m'a donnée, de m'employer à ce faire, et à ceste fin j'ai composé ce présent livre et premièrement l'ai mis en latin à ce qu'il put servir à toutes gens d'étude de quelque nation qu'ils fussent, puis après désirant de communiquer ce qui en pouvait venir de fruits à nostre nation française l'ai aussi translaté en notre langue. » Ces remarquables, paroles qui n'ont pas besoin de commentaires, sont d'ailleurs confirmées par la correspondance inédite de Calvin. Dès le mois d'octobre 1536, dans une lettre à son ami François Daniel, il se montre déjà préoccupé de la traduction française de son livre de *Gallicâ libelli editione;* il se plaint ailleurs (janvier 1539) de la négligence de son imprimeur, qui tient trop longtemps en suspens la juste impatience du public; et l'année suivante il publiera la première édition connue en français du livre qui, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, multiplié par des éditions sans nombre, portera partout le nom et l'influence réformatrice de l'auteur.

P. S. — » Depuis que ces lignes ont été écrites j'ai retrouvé, dit M. Jules Bonnet, un exemplaire très-rare de *l'Institution*, conservé à la bibliothèque du Havre, et dont voici le titre : *Institution de la religion chrétienne composée en latin par Jehan Calvin, et translatée en français par lui-mesme*, 4 vol. in-4°, comprenant XXI chapitres et 798 pages, avec cette épigraphe : *Jusques à quand, Seigneur ?* et au-dessous : par Philibert Hamelin MDLIV. Ce volume, comme celui de Genève, contient l'argument au lecteur avec l'importante déclaration que j'ai reproduite plus haut. Je trouve enfin, dans un catalogue raisonné de *l'Institution*, l'indication d'une édition plus ancienne conservée à la bibliothèque des avocats d'Edimbourg : *Institution de la religion chrétienne composée en latin par Jehan Calvin et translatée en français, etc.*, 1 vol. in-4°, 1027 pages, Genève 1545. »

» Ainsi Calvin ne se lasse pas de nous avertir de la marche qu'il a suivie dans la composition de son ouvrage. D'un autre côté il ne reconnaît lui-même dans la préface de l'*Institution* latine de 1539 qu'une seule édition d'une date antérieure : *In primâ hujus nostri operis editione leviter... Defunctus fueram.* L'édition ainsi désignée n'est-elle pas celle de 1536 ? Devant tous ces témoignages réunis de la bibliographie et de l'histoire, le doute est-il encore possible ? C'est au lecteur impartial à juger. » (Bulletin de l'*Histoire du protestantisme*, année 1518, p. 147.)

Note XI, *page* 121.

« Vers l'année 1530, les nouvelles inventions du démon avaient commencé à se répandre dans le pays de Gap. Il y avait alors, dans un hameau situé à environ deux lieues de la ville, et encore aujourd'hui appelé les *Fareaux*, un petit propriétaire appelé Guillaume Farel. Cet homme, qui était d'une ignorance extrême, se mit soudain à prêcher la Bible en français aux laboureurs et vignerons, en expliquant le saint Livre à sa façon, et semant les premiers germes de l'hérésie. Les paysans, trop peu éclairés pour discerner son erreur et sa malice, l'écoutèrent avidement, et il devint si audacieux qu'il convoqua des assemblées aux portes de la ville, tout près du couvent des Cordeliers, dans un moulin à blé. Les auditeurs devenant plus nombreux, il s'enhardit jusqu'à prêcher en ville, au centre de Gap, proche de la place Saint-Etienne. Alors le parlement de Grenoble averti désira (*sic*) faire brûler Farel comme hérétique, et donna des ordres en conséquence à messire Benoît Olliet de Montjeu, vi-bailli de Gap, très-zélé catholique. Ce magistrat, empressé d'obéir, se trouva malheureusement retardé, parce que le procureur chargé d'instruire le procès était lui-même imbu des nouvelles doctrines, et refusa d'agir. Ce que voyant, M. le vi-bailli constitua un nouveau procureur, fervent catholique ; puis, se faisant assister de deux greffiers non suspects, il marcha droit au temple où Farel dogmatisait alors au peuple. Il heurte à la porte, on refuse d'ouvrir ; les magistrats pénètrent de vive force dans le temple. Farel n'avait pas discontinué son discours au peuple ; il est trouvé *avec le crime à la main*, saisi et conduit en prison. L'instruction du procès commença; mais le prétendu réformateur ne devait point périr sur le bûcher. Les hérétiques, qui se trouvaient dans Gap en assez grand nombre, firent évader Farel pendant la nuit et le descendirent avec des cordes par les murailles de la ville. On sait qu'il se retira à Genève, où, avec Pierre Viret, il prêcha l'hérésie. C'est lui qui arrêta Calvin revenant d'Italie, et le pressa de demeurer dans cette ville pour y enseigner sa théologie. Farel mourut en 1565, ayant été malheureusement trop zélé à répandre son poison d'hérésie dans les villes et les châteaux qu'il visita.

» Pourquoi faut-il qu'avant de mourir il soit revenu dans notre ville pour y causer le plus grand des scandales qui aient affligé nos cœurs! Nous avons vu messire Gabriel de Clermont, évêque de Gap, assister à ses sermons avec la foule, et, oubliant ces belles paroles de saint Pierre : *Etiamsi omnes te negaverint, ego non te negabo*[1]. Ce rejeton de la noble tige de Clermont, après avoir siégé quelques années à la chaire épiscopale de Gap, abandonna le saint-siége, se

1 Quand bien même tous les autres te renieraient, moi je ne te renierai point.

fit hérétique, et entraîna par son mauvais exemple une grande partie des ecclésiastiques et des séculiers qui lui étaient soumis, tant à Gap qu'à Tallard et dans les environs. » (*Bulletin de l'histoire du protestantisme*, année 1854, page 52.)

Note XII, *page* 124.

« Coct (Anemont de) fils puîné de l'auditeur de Coct, seigneur de Chastelard, fut un des premiers et des plus zélés disciples du réformateur Farel. Vif, ardent, mobile, d'un cœur pieux, ennemi des reliques, des processions et du clergé, Anemont, dit M. Merle d'Aubigné, reçut avec une grande promptitude la doctrine évangélique, et bientôt il fut tout à elle. A peine converti, le jeune gentilhomme essaya de convertir à son tour sa famille; mais ses efforts échouèrent; toutefois il resta dans les meilleurs termes avec ses frères qui lui envoyèrent, à plusieurs reprises, de l'argent, par l'intermédiaire de deux négociants lyonnais, Pierre Verrier et Jean Vaugris. Lorsque les persécutions l'eurent forcé à quitter le Dauphiné, ce qui ne tarda pas à arriver, de Coct se retira d'abord à Bâle, d'où il se rendit à Wittemberg pour voir Luther. « Ce chevalier français, écrivait le célèbre réformateur, est un homme excellent, savant et pieux. » Zwingle, qu'il visita à son passage, lui a rendu le même témoignage. « C'est un homme distingué par sa naissance et par sa science, disait-il à un ami, mais plus encore par sa piété et son affabilité. »

» Après une absence de quelques semaines de Coct, revint à Bâle, avec l'intention de se préparer au ministère sacré. En 1524 il accompagna Farel à Montbéliard. Une lettre qu'il reçut de Pierre de Sebville, minorite converti et son ami, lui fit prendre la brusque résolution de retourner dans le Dauphiné. « Tu dois savoir, lui annonçait Sebville, que Satan a éteint le fruit de l'Evangile en France, pullulant, et même à Grenoble; ceux desquels plus tu espérais sont vascillants, et à moy a été imposé silence de prêcher sous peine de mort. Si tu n'entends de retourner en Dauphiné devant que l'Evangile se prêche libéré, tu n'y seras jamais. » Instruit de son dessein et plus prudent, malgré son impétuosité naturelle, Farel l'en détourna, et de Coct, se rendant à ses raisons, se retira dans une petite ville d'Allemagne où il mourut peu de temps après à la fleur de son âge; il est donc inutile d'avertir qu'on ne doit pas le confondre avec le capitaine Ennemont Coct, qui fut nommé gouverneur de Grenoble en suite d'un accord conclu entre les protestants et les catholiques de cette ville le 2 mai 1562. » (Haag, *France protestante*, à l'article Coct (Anemont de.)

Note XIII, *page* 134.

Traduction littérale des délibérations des Deux-Cents contre les désordres du clergé.

1er *avril* 1530. *Registre du Conseil.*

« Il fut tenu un conseil des Deux-Cents. On résolut que désormais il était interdit aux citoyens de toutes les classes de manger de la *viande* sans permission de l'autorité; mais auparavant les prêtres devaient se corriger de leurs vices, et lorsqu'ils seraient eux-mêmes réformés, et si les citoyens refusent d'obéir à la défense ci-dessus, les contrevenants riches devront bâtir trois toises de mur aux remparts de Saint-Gervais, les gens peu fortunés en construiront deux, et les pauvres une. Une peine semblable sera infligée aux prêtres s'ils ne changent de conduite et ne laissent pas leurs maisons de débauches, « *Eorum lupanaria*, les complices de leurs vices. »

Note XIV, *page* 137.

« On a donné le nom de *libérateurs* à cette fraction intrépide et courageuse des bourgeois de Genève, qui de 1519 à 1530 soutint une lutte opiniâtre contre le duc de Savoie et proclama l'indépendance genevoise. — Les libérateurs de Genève sont aussi appelés *Eidgnos*, d'où quelques historiens ont voulu faire découler le mot huguenot. Besançon Hugues se distingua dans cette guerre patriotique; le traité qu'il conclut avec Berne et Fribourg, le 8 février 1526, donna vie, force et courage au parti opprimé tour à tour par son évêque, homme sans vertus religieuses et sans patriotisme, et par le duc de Savoie, dont l'ambition n'avait pas de bornes. » (Voyez Gaberel, *Histoire de Genève*. 1 vol., pages 13 et suivantes des notes.)

Note XV, *p.* 146.

» Nommé pasteur de l'église de Saint-Gervais en 1537, Froment remplit, dit-on, cette place jusqu'en 1552. Dans son histoire inédite de Genève, Gauthier affirme au contraire qu'il desservit pendant un temps assez long l'église de Massongi, dans le Chalais, avant de revenir à Genève en 1552. A cette époque, raconte M. Chenevière, des chagrins domestiques vinrent l'entraver dans l'exercice de ses fonctions. Sa femme trahit la foi conjugale, et le pasteur, rendu responsable des torts de son épouse adultère, eut à subir des réprimandes publiques qui devaient nécessairement le déconsidérer aux yeux de son troupeau. Sentant que son ministère ne pouvait plus être en édification, il accepta avec empressement l'offre qui lui fut

faite de seconder Bonnivard dans la rédaction de son histoire de Genève, et renonçant à l'état ecclésiastique il se fit recevoir notaire le 31 décembre 1552. Le 2 février de l'année suivante il obtint le droit de bourgeoisie, et en 1559 il entra dans le conseil des CC; mais plus on lui accorda de distinctions, plus il sembla prendre à tâche de s'en rendre indigne. Pour se venger d'une épouse infidèle il imita ses désordres, en sorte que la discipline ecclésiastique le frappa sans ménagements. En 1562 on l'emprisonna sous le soupçon d'inconduite; puis on le destitua et on le bannit. Pendant dix ans il traîna à l'étranger sa honte et ses remords. Corrigé par l'exil il demanda et obtint en 1572 la permission de rentrer à Genève. Deux ans plus tard il fut réintégré sur sa requête dans sa place de notaire. On ignore quand il mourut.» (Haag. *France protestante* à l'article Antoine Froment.)

Note XVI, *page* 200.

Les Contes de la reine de Navarre, attribués à Marguerite de Valois, sont-ils sortis de sa plume?... On éprouve une grande répugnance à le croire, tant il paraît impossible que cette princesse, sur laquelle amis et ennemis sont d'accord quand il s'agit de rendre hommage à la pureté de sa vie, ait pu écrire un livre que Bocace ne désavouerait pas. Cependant on est contraint de se décider pour l'affirmative, quand on sait que Claude Grugit, qui avait été son valet de chambre, en dédiant en 1559 ces mêmes contes à Jeanne d'Albret, lui disait : « Je ne me fusse ingéré, Madame, vous présenter ce livre des Nouvelles de la feue reine, votre mère, si la première édition n'eût omis ou célé son nom. »

Note XVII, *page* 228.

Quesnel, prêtre de l'Oratoire, avait fait des notes explicatives du Nouveau Testament, desquelles les jésuites firent extraire cent et une propositions qui furent condamnées, en 1713, par la fameuse bulle *unigenitus*. Voici quelques-unes de ces propositions qui ont rapport à la lecture et à l'usage de la sainte Ecriture :

LXXIX.

Il est utile et nécessaire en tous temps, en tous lieux et à toute sorte de personnes, d'étudier l'Ecriture et d'en connaître l'esprit, la piété et les mystères.

LXXX.

La lecture de l'Ecriture sainte, entre les mains même d'un homme d'affaires et de finances, marque qu'elle est *pour tout le monde*.

LXXXI.

L'obscurité sainte de la Parole de Dieu, n'est pas, aux laïques, une raison pour se dispenser de la lire.

LXXXII.

Le dimanche, qui a succédé au sabbat, doit être sanctifié par des lectures de piété, et surtout des saintes Ecritures. C'est le lait du chrétien, et que Dieu même, qui connaît son œuvre, lui a donné. Il est dangereux de l'en vouloir sevrer.

LXXXIII.

C'est une illusion de s'imaginer que la connaissance des mystères de la religion ne doive pas être communiquée à ce sexe par la lecture des livres sacrés, après cet exemple de la confiance avec laquelle Jésus-Christ se manifeste à cette femme. Ce n'est pas de la simplicité des femmes, mais de la science orgueilleuse des hommes, qu'est venu l'abus des Ecritures, et que sont nées les hérésies.

LXXXIV.

C'est fermer aux chrétiens *la bouche de Jésus-Christ* que de leur arracher des mains ce livre saint ou de le leur tenir fermé, en leur ôtant le moyen de l'entendre.

LXXXV.

Interdire la lecture de l'Ecriture, et particulièrement de l'Evangile aux chrétiens, c'est l'interdire l'usage de la lumière aux enfants de la lumière, et leur faire souffrir une espèce d'excommunication.

LXXXVI.

Ravir au simple peuple cette consolation d'unir sa voix à celle de toute l'Eglise, c'est un usage contraire à la pratique apostolique et au dessein de Dieu.

Telles étaient les propositions du P. Quesnel. Voici maintenant l'arrêt papal :

A CES CAUSES, après avoir reçu tant de vive voix que par écrit, les suffrages des susdits cardinaux, nous déclarons par la présente constitution, qui doit avoir son effet à perpétuité, que NOUS CONDAMNONS et réprouvons TOUTES ET CHACUNE, LES PROPOSITIONS CI-DESSUS RAPPORTÉES, comme étant respectivement *fausses, captieuses, mal sonnantes, capables de blesser les oreilles pieuses, scandaleuses, pernicieuses, téméraires, injurieuses à l'Eglise et à ses usages, outrageantes*, non seulement pour elle, mais pour les puissances séculaires, *impies, blasphématoires, suspectes d'hérésie, favorables* aux hérétiques, aux hérésies et aux schismes, *erronées, approchantes* de l'hérésie, et souvent condamnées ; enfin comme *hérétiques* et comme *renouvelant* diverses hérésies, principalement celles qui sont con-

tenues dans les fameuses propositions de Jansénius, prises da s le sens auquel elles on tété condamnées.

Après cela l'Eglise romaine dira qu'elle ne défend pas la lect re des livres saints!

Note XVIII, *page* 253.

Témoignage rendu aux vaudois par un inquisiteur.

L'inquisiteur Reinerius Sacho, après avoir passé sa première jeunesse au milieu des vaudois, les abandonna et devint leur persécuteur ; la force de la vérité contraignit cet homme de sang à rendre de ses victimes le plus beau témoignage. « La première erreur des vaudois, dit-il dans sa *Summâ de hœreticis*, c'est un mépris de la puissance ecclésiastique... Ils affirment qu'eux seuls sont l'Eglise de Christ, les successeurs des apôtres ; qu'ils ont l'autorité apostolique, et les clés pour lier et délier. Ils regardent Rome comme la prostituée de l'Apocalypse, chap. XVII... Ils rejettent complètement les fêtes, les ordres, les jeûnes, les bénédictions, les offices de l'Eglise et autres choses semblables. Ils parlent contre les églises consacrées, les cimetières et autres choses de même nature, les signalant comme des inventions de prêtres avides qui ne veulent qu'augmenter ainsi leurs revenus, et escroquer au peuple des offrandes et de l'argent.

» Quelques-uns d'entre eux soutiennent que le baptême est sans aucun avantage pour les enfants, puisqu'ils ne peuvent actuellement croire... Ils disent que les évêques, le clergé et autres ordres religieux, ne valent pas mieux que les scribes, les pharisiens, et autres persécuteurs des apôtres. Ils ne croient pas que le corps et le sang de Christ soient le vrai sacrement, et prétendent que c'est figurément que le pain bénit est appelé le corps de Christ, de la même manière qu'il est dit : *Le rocher était Christ*... Ils célèbrent l'eucharistie dans leurs assemblées, répétant à leur table les paroles de l'Evangile, et participant ensemble à cette ordonnance, à l'imitation de la Cène du Seigneur... Ils rejettent l'extrême onction.

» Bien qu'ils louent la continence, ils satisfont néanmoins leurs convoitises charnelles par les moyens les plus sales, expliquant ainsi la parole de l'Apôtre : « *Il vaut mieux se marier que de brû-* » *ler*. Mieux vaut satisfaire une convoitise par un acte honteux que » d'en conserver la tentation dans son cœur. »[1] Mais ils cachent ces choses autant qu'ils le peuvent, de peur d'en encourir le blâme.

1 Reinerius calomnie les vaudois et paraît bien le sentir. Un passage de leur apologie, relatif à l'accusation de libertinage, suffit pour le réfuter. C'est ce vice odieux, disent les vaudois, qui excita David à tuer son fidèle serviteur, qui poussa Amon à corrompre sa sœur Tamar, et qui consuma l'héritage de l'enfant prodigue. Balaam le choisit pour faire

» Il n'y a point de purgatoire, disent-ils, et tous ceux qui meurent passent immédiatement au ciel ou dans l'enfer; ainsi, les prières de l'Eglise pour les morts sont sans utilité ; ceux qui sont au ciel n'en ont pas besoin, et ceux qui sont en enfer ne peuvent en être soulagés. A les croire, les saints dans les cieux n'entendent pas les prières des fidèles, leurs corps demeurent couchés dans la terre, et leur esprit étant si loin de nous qu'ils ne sauraient ni entendre nos prières, ni voir les honneurs que nous leur accordons... Dès lors les vaudois se moquent de toutes les fêtes que nous célébrons en l'honneur des saints, et de tous les actes par lesquels nous leur témoignons notre vénération.

La force de la vérité arrachait un témoignage non moins honorable pour eux, lorsqu'elle faisait dire à Reinerius : « De toutes les sectes qui ont été et qui sont encore, il n'y en eut jamais de plus pernicieuse à l'église que celle des vaudois, et cela par trois raisons. D'abord elle est la plus ancienne de toutes; quelques-uns la font remonter jusqu'au pape Sylvestre, [1] et d'autres jusqu'au temps des apôtres. Ensuite elle est plus étendue qu'aucune autre, puisqu'il est à peine un seul endroit du monde où elle n'ait pas pénétré. Enfin bien différente des autres sectes, qui inspirent d'abord de l'horreur à ceux qui entendent leurs dogmes pernicieux, par les horribles blasphèmes qu'elles vomissent, celle-ci séduit le monde *par l'apparence d'une grande piété*. Les vaudois mènent *une vie juste* devant les hommes, et croient à l'égard de Dieu tout ce qu'il faut croire. Ils admettent *tous les articles du symbole des apôtres*, seulement ils blasphèment contre l'Eglise romaine et le clergé.

Ainsi parlent des vaudois l'inquisiteur Reinerius, dont Bossuet dans son livre des *Variations*, dit qu'il a marqué sincèrement le bien et le mal et qu'il nous a raconté plus exactement qu'aucun autre les différences des sectes de son temps.[2]

Note XIX, *page* 254.

A tous ces témoignages, ajoutons celui de M. de Thou, ennemi des vaudois puisqu'il était catholique; mais ennemi droit et sincère. Reproduisant les paroles de Guy de Perpignan, évêque d'Elna en Roussillon, qui avait exercé contre eux l'office d'inquisiteur, cet historien célèbre dit : « Leurs opinions arrêtées passent

pécher les enfants d'Israël, ce qui occasionna la mort de vingt-quatre mille personnes. C'est ce même péché qui occasionna l'aveuglement de Samson et la chute de Salomon. La beauté de la femme en a fait périr plusieurs. Le jeûne, la prière et l'éloignement, tels sont les seuls remèdes à opposer à ce mal. On peut vaincre les autres vices en combattant; mais celui-ci on ne le surmonte qu'en fuyant.... Joseph nous en est un exemple.

1 Sylvestre, évêque de Rome, contemporain de l'empereur Constantin. (4me siècle.)
2 Hist. des *Variations* (XI, 55-54).

pour être les suivantes : l'Eglise de Rome ayant renoncé à la foi de Jésus-Christ est la paillarde de l'Apocalypse, et cet arbre stérile que Jésus-Christ lui-même a maudit et qu'il a commandé de déraciner. »

De Thou répète ici tout ce que disent les auteurs catholiques que nous venons de citer; passant ensuite à la description de la vallée de Fressinières et des mœurs de ses habitants : « Leur vêtement, ajoute-t-il, est fait de peau de brebis; ils n'ont point de linge. Ils habitent sept villages dont les maisons sont faites de cailloux, avec un toit plat recouvert de torchis qu'ils aplanissent au moyen d'un rouleau, quand il a été gâté ou défait par la pluie. C'est là qu'ils vivent avec leurs tronpeaux, dont ils ne sont séparés que par une cloison. Ils ont aussi deux cavernes; dans l'une ils cachent leurs troupeaux, dans l'autre leurs personnes; quand leurs ennemis les poursuivent ils vivent de lait et de venaison, une pratique constante les ayant rendus excellents tireurs. Quoique pauvres ils sont contents et vivent séparés du reste des hommes. Et ce qui étonne, c'est que des gens extérieurement si sauvages aient tant de culture morale. Ils peuvent tous lire et écrire. Ils savent assez de français pour comprendre la Bible et chanter les psaumes. A peine trouveriez-vous parmi eux un garçon qui ne pût vous rendre intelligiblement raison de la foi qu'ils professent. En cela ils ressemblent à leurs frères des autres vallées. Ils payent le tribut avec une bonne conscience, et l'obligation de remplir ce devoir est spécialement indiquée dans leur confession de foi. Si des guerres civiles les empêchent de le faire, ils mettent soigneusement à part la somme, et à la première occasion ils la payent aux collecteurs du roi. » (De Thou, année 1556).

Note XX, *page* 257.

Extraits d'un ouvrage intitulé Prædicatoriana, par G. Philomnæste. — Dijon, chez Victor Lagier, éditeur, 1851.

La prédication marchait de pair avec l'abaissement de la foi et des mœurs, la chaire était le plus souvent changée en un véritable tréteau, du haut duquel les prédicateurs laissaient tomber leurs lazzis et leurs jeux de mots; il ne fallait rien moins qu'un manque absolu de tact moral pour les supporter; quelques anecdotes feront comprendre que l'évêque de Bitonte, malgré ses étranges comparaisons, était encore l'un des flambeaux de la chaire de son temps.

« Un religieux capucin, chargé de prononcer le panégyrique de saint Pierre, le samedi 29 mai 1645, prit pour texte de son sermon ces paroles de Jésus-Christ : « *Et ego dico, quia tu es petrus.* » Et, je vous le dis, vous êtes Pierre. (Evangile selon saint Matthieu, chap. XVI, verset 18.) Puis l'orateur entre ainsi en matière : « Vous n'ignorez pas, mes chers frères, qu'il y a trois sortes de pierres,

pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère. Hé bien, sachez que le grand saint dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, a réuni les propriétés de ces trois pierres. Il a été pierre à bâtir, puisque c'est sur lui que le Seigneur a élevé son Eglise, en disant : « *Super hanc* » *petram ædificabo ecclesiam meam.* » Il a été pierre à fusil, puisque c'est lui qui a produit au monde la lumière de la foi, en frappant les cœurs des plus fidèles dont il est sorti tant d'étincelles salutaires ; enfin il a été pierre à cautère, puisque par son zèle et son ardeur, il a détruit tout ce que les hommes avaient de corrompu et d'impur. Nous envisageons donc le divin apôtre saint Pierre sous ces trois rapports : pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère, ce sera la division de mon discours. *Ave Maria.* » (pag. 5.)

» Un autre prédicateur, à peu près du même temps, n'a été ni moins bizarre, ni moins ridicule dans la division de son sermon, qui avait pour objet la décollation de Jean-Baptiste ; il débuta ainsi : « Il y a, vous le savez, mes frères, trois têtes décollées, tant dans l'Ancien que dans le Jeune Testament : Tête de Goliath, tête d'Holopherne, tête de Jean-Baptiste ; la première tête en pique, la seconde tête en sac, la troisième tête en plat. Considérez bien ces trois têtes : tête en pique ou tête de Goliath, signifie l'orgueil ; tête en sac ou tête d'Holopherne, est le symbole de l'impureté ; tête en plat ou tête de Jean, est la figure de la sainteté. Je dis donc pique, sac et plat ; sac, plat et pique ; plat, pique et sac ; c'est ce qui va faire les trois points de mon discours et l'objet de votre sérieuse attention. *Ave Maria.* » (pag. 6.)

» Un moine également enclin à cette humeur bouffonne qui n'était pas rare au seizième siècle, s'étant chargé du sermon sur la Nativité de Notre-Seigneur, crut rendre plus pittoresque le récit de ce grand évènement en s'y prenant de la manière suivante ; il dit : « Le coq fut le premier qui, dès le matin, annonça la naissance du Rédempteur en chantant à plusieurs reprises *Christus natus est ;* et avec ces mots il imita le champ du coq. Puis, continua-t-il, le bœuf impatient de savoir où le Christ était né, se mit à beugler : « *ubi ubi,* » que l'orateur prononça à l'allemande : « oubi, oubi, » en contrefaisant le bœuf, à quoi la brebis répondit : « *In Beethleem, in Beethleem,* » et il se prit à bêler ; enfin l'âne les invita à s'y rendre en brayant . « *Eamus, eamus, eamus ;* » et c'est dans ce braire du baudet, dit-on, que le prédicateur se surpassa. Comment, si le fait est vrai, souffrait-on de pareilles turlupinades dans la chaire de vérité ? » (pag. 7.)

» Un autre religieux du même siècle débuta ainsi, dans un sermon qu'il prêcha sur l'Annonciation : « *In nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti ;* il y a promesse de mariage entre très-haut et très-puissant seigneur, Monseigneur le Saint-Esprit, d'une part, et très-haute et très-puissante dame, Madame Marie Levy, d'autre part ; s'il y a quelqu'un qui sache quelque empêchement à ce mariage, il

peut en parler. » On pense bien que tout le monde garda le silence. Alors le prédicateur continua : « Puisque personne ne s'avance, moi j'y mets opposition de la part du monde, de la part de la chair, de la part du démon. Monde chair et démon seront les trois points sur lesquels je vous prie de m'accorder votre attention, sous les auspices de la bien heureuse fiancée, la très-sainte Vierge. *Ave Maria.* » (pag. 8.)

» On prétend qu'un R. P. capucin, prêchant un jour de Pâques dans l'abbaye de Saint-Antoine, dit aux religieuses, moins sans doute dans le but de les édifier que de faire sourire l'auditoire : « Savez-vous, mesdames, pourquoi après la résurrection Jésus-Christ apparut d'abord aux saintes femmes ? C'est parce que, connaissant le penchant irrésistible du sexe à causer et à porter des nouvelles, il était tout naturel, comme il voulait répandre le plus promptement possible ce grand mystère, qu'il s'adressât d'abord aux saintes femmes plutôt qu'aux apôtres. »

» Le P. André, prêchant à Bordeaux le jour d'une fête qu'on appelle dans cette ville la fête de l'O bref (ou fête du bout de l'an), et qui est célébrée par les jeunes mariées, s'exprima ainsi, après son exorde : « Mesdames, puisque je vous prêche votre fête, il faut que je vous apprenne l'origine de son nom ; et certes je ne puis m'empêcher d'admirer en cela la sagesse de nos pères qui lui ont donné un nom si convenable ; car enfin, quand au bout de l'année un père demande à sa fille comment elle se trouve de son mari. — O mon père, dit-elle aussitôt, que vous m'avez donné un honnête homme ! O si vous si vous saviez comme il m'aime ! O que je suis heureuse avec lui ! Eh bien, mesdames, c'est là l'omicron des Grecs, c'est-à-dire le petit O, l'O bref. Mais qu'à la seconde ou à la troisième année, un père fasse la même demande à sa fille : — Mon père, répond-elle d'un air triste, que les choses sont changées ! Mon mari est un joueur, un ivrogne, un débauché, que je suis malheureuse ! — Et c'est là, mesdames, l'oméga, c'est le grand O. C'est *l'*O de par tous les diables. »

» Voici encore un fragment d'un discours attribué au célèbre prédicateur Vincent Ferrier, né à Valence (Espagne); en 1357, mort à Vannes (Morbihan), le 5 avril 1415, et canonisé par Calixte III, le 8 octobre 1455. L'orateur parle de la guérison du serviteur du centenier.

» Il est descendu, dit Ferrier, du paradis, ce célèbre médecin (Jésus-Christ), pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile, c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire ; le médecin emploie sept moyens pour découvrir les maladies du corps et pour en opérer la guérison : 1° L'inspection du visage, *facies inspicitur ;* 2° il tâte le pouls, *pulsus tangitur ;* 3° il examine les urines, *urina attenditur ;* 4° il prescrit la diète, *diœta prœscribitur ;* 5° il humecte par des sirops,

sirupus imittitur; 6° il donne des purgatifs, *purgatio tribuitur*; 7° il fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur*. « De ces septs moyens, traités d'une manière assez originale, le troisième est le plus singulier, c'est celui qui regarde les urines. » *Confessio*, dit Ferrier, *est sicut urinale in quo urina peccatoris ab interiore existens ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ cognoscuntur*. Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines sont contenues : la première est qu'il doit être transparent ; de même il faut déclarer nettement ses péchés ; *requiritur quod urinale sit clarum, ita clarè confiteantur peccata sua*. Nous condamnons ceux qui accusent les autres ou qui déguisent leurs propres fautes ; quelques-uns s'accusent des péchés qu'ils n'ont point commis, c'est mentir en confession. D'autres s'expriment en termes généraux, et les péchés qu'ils déclarent ainsi ne peuvent suffisamment être connus du confesseur. La deuxième chose à remarquer, c'est que le vase des urines doit être bouché, *quod os urinalis sit clausum*.

Le cinquième moyen a rapport au sirop. « Le sirop, dit Ferrier, que l'on fait prendre aux malades, dans les rhumes et les fluctions de poitrine, donne entrée au cinquième point; c'est là le symbole des douceurs que l'on goûte à l'oraison. Ne serait-on pas bien flatté si l'on pouvait parler une heure au roi ou au pape ? Or c'est avec Dieu que l'on s'entretient dans la prière ; on prend le sirop soir et matin, chaque prise a sa dose réglée ; telle doit être la prière, on y vaque au commencement et à la fin de la journée ; elle est composée d'un certain nombre d'oraisons, de *Pater*, d'*Ave*, etc. Enfin on mêle le sirop avec de l'eau chaude ; il faut que la prière soit fervente et qu'elle soit accompagnée des larmes de la pénitence. » (pag. 16.)

Note XXI, *page* 267.

Le tourmenteur de Paris.

Station LXVIII.

« Si l'on ne peut me dire que je suis logé chez le bourreau, on peut me dire que je le suis chez le tourmenteur ou questionnaire. Ce matin pendant que je déjeunais il me l'a appris lui-même. Il ne se soucie pas trop d'ailleurs qu'on le sache. Je ne m'en soucie pas trop non plus, et je lui ai volontiers promis de n'en point parler.

» Messire, m'a-t-il dit, je sens qu'il n'appartient guère à un simple logeur d'hôtel garni tel que moi, d'avoir son cousin germain premier commis greffier du Châtelet; cependant ce n'en est pas moins la vérité.

» Mon cousin germain, qui a marié avantageusement mes jeunes sœurs, a cru devoir se charger aussi de ma fortune ; il me fit

venir à Paris pour être tourmenteur ou questionneur du Châtelet. « Tu auras, me dit-il à mon arrivée, de bons appointements, un bon habit, des provisions d'officier royal scellées du grand sceau; et dans toute l'année tu n'auras peut-être pas vingt, peut-être quinze jours de travail. Je te vois jeune, leste, adroit; la nature t'a jeté dans le moule des tourmenteurs, tu réussiras dans cet état, c'est demain que tu dois y entrer.

LES CORDES.

» Effectivement, le lendemain, à deux heures après-midi, m'étant trouvé avec le tourmenteur provisoire aux prisons du Châtelet, le geôlier vint nous ouvrir une chambre voûtée, au-dessus de laquelle les clercs de la basoche jouaient la comédie. Nous allons, me dit le tourmenteur provisoire, donner la torture par extension. Il y a deux manières : l'une consiste à passer une corde à la poulie que vous voyez au haut de la voûte, à suspendre l'accusé par ses deux bras; attachés ensemble derrière le dos; l'autre consiste à tirer l'accusé par chaque main et par chaque pied. au moyen de deux cordes passées à ces deux anneaux scellés dans le mur à la hauteur d'environ trois pieds et à deux pieds de distance l'un de l'autre, comme vous voyez, et au moyen de deux autres cordes passées dans ces deux autres anneaux, scellées au pavé, à douze pieds de distance du mur, et à un pied de distance l'un de l'autre, comme vous voyez aussi; à augmenter successivement la tension, en mettant au-dessous de l'accusé des tréteaux de plus en plus élevés, c'est celle que nous allons donner.

» Au bout d'une heure, fort longue pour le tourmenteur provisoire, fort courte pour moi, le juge et le greffier arrivent et s'asseyent.

» Bientôt on amène un vieillard à cheveux blancs, mais fort et vigoureux. Pendant le premier degré de tension le juge l'interroge, l'exhorte à confesser son crime. Le vieillard répond par des injures et des blasphèmes. Plus grand degré de tension, plus grandes injures, plus grands blasphèmes, mais il persiste dans ses réponses; il est acquitté. Un barbier qui toujours se trouve là remet en un tour de main les dislocations, et le vieillard sort de prison en menaçant la partie civile de bien lui faire payer ses tourments.

L'EAU.

» J'avoue que durant toute cette question le cœur me faillit continuellement, et que le vieillard n'aurait été torturé que par une de ses mains et par un de ses pieds, ou du moins aurait été fort mal torturé, si le tourmenteur provisoire ne fût venu tirer mes deux cordes; mais je ne fis, me dit-on, pas aussi mal quelques jours après. Il s'agissait de donner la question de l'eau.

» On amena un jeune homme pâle, mince, fluet; on l'assit sur une selletie en bois; on lui attacha les deux bras au-dessus de la tête avec une corde qui passait dans un anneau scellé au mur; et ses deux pieds avec un autre qui passait dans un anneau scellé au pavé. Le tourmenteur provisoire le prit d'une main par le nez, et de l'autre introduisit dans sa bouche une corne remplie d'eau, ne tombant que goutte à goutte. Le juge à chaque corne d'eau épuisée demandait au jeune homme, voulez-vous avouer? — Non. — De l'eau! Le juge réitéra longtemps et inutilement sa demande, criant à chaque nouveau refus : de l'eau! Mais enfin quand le jeune homme vit que sur quatre pintes d'eau à tomber dans sa bouche il en restait encore trois, ne pouvant plus alors résister à ce tourment, il s'avoua coupable. On le délia et on le ramena en prison.

» Je remarquai que pour rendre ses aveux plus complets, on le menaça de la question de l'eau compliquée de celle de la tension.

LE FEU.

» Je remarquai aussi qu'on le menaça en outre de la question du feu, quoiqu'elle ne soit maintenant guère en usage. Le tourmenteur provisoire était un ancien et habile praticien ; je lui demandai en quoi elle consistait. Il me dit qu'on présentait devant un grand feu allumé la plante des pieds de l'accusé, pendant l'espace de temps prescrit par le juge ou jusqu'à l'aveu du crime.

LES PLANCHETTES.

» Mon cousin-germain me loua beaucoup du courage que j'avais montré à la dernière question, pendant laquelle j'avais si bravement porté l'eau que le tourmenteur provisoire versait dans la corne. Il me loua d'avoir ainsi, malgré l'opinion des innovateurs et réformateurs, aidé les juges à découvrir la vérité, et comme il était le bel esprit du greffe, il ajouta que c'était avec raison que les philosophes disaient que la vérité était au fond du puits.

» Mais bientôt il rétracta ses éloges.

» Le tourmenteur provisoire, un des plus assidus courtisans de mon cousin-germain, lui proposa de me faire briller à une question de brodequins qu'on devait donner dans quelques jours; mon cousin-germain y consentit. « Maître, me dit le tourmenteur provisoire, la question des brodequins est une des tortures les plus simples. Vous asseyez votre accusé ; vous lui prenez la jambe droite, vous la mettez entre deux planchettes; vous lui prenez la jambe gauche, vous la mettez entre deux autres planchettes; vous serrez l'une contre l'autre les deux jambes avec des cordes; ensuite, suivant que le juge vous le commande, vous enfoncez, avec un gros marteau, entre les deux planchettes placées entre les jambes, un, deux, trois,

jusqu'à huit coings de bois ; voilà tout, c'est, je vous assure, tout. » Cette leçon de torture me parut facile à retenir, et comme les provisions du grand sceau me tenaient à cœur, je promis de faire mon devoir. Afin de mieux encore m'animer, on me dit que je n'aurais à torturer qu'une méchante femme qui avait fait périr son époux ; qu'il s'agissait d'un exemple pour toutes les femmes, pour la mienne aussi bien que pour les autres. Je m'animai moi-même ; je me représentai une femme à la démarche hardie, à l'air audacieux, au visage féroce. Je me rendis à la chambre de la question avant l'heure fixée ; le juge paraît ; il était accompagné de mon cousin-germain qui, ce jour-là, pour me donner plus de courage, était venu remplacer le greffier. Moi j'étais assisté du tourmenteur provisoire ; j'avais tout préparé ; j'étais prêt. Enfin la porte s'ouvre ; je vois entrer, environnée d'archers les armes hautes, une toute jeune femme plus belle que le jour ; ses yeux doux, tendres et brillants se portent successivement sur ceux qui étaient présents, sur moi comme sur les autres. Asseyez madame, me dit le tourmenteur provisoire ; il fut obligé de m'aider. Déchaussez madame, ajouta-t-il ; alors je tombai dans une pamoison pendant laquelle on m'emporta chez le geôlier qui eut bien de la peine à me faire revenir. Lorsque j'eus entièrement repris mes sens, ce fut une risée générale parmi les guichetiers et les gens de la geôle. On me plaisanta, on se moqua de moi, et quand je fus sorti, on jugea unanimement que je n'étais pas né pour faire quelque chose de bon.

» Mon cousin-germain me reçut fort mal ; il me dit que si j'avais conservé quelques moments encore un peu de courage, j'aurais été quitte ; que cette dame n'avait été condamnée qu'à être présentée à la question, qu'on lui avait lu l'arrêt de manière à lui faire croire qu'elle y avait été condamnée ; qu'on ne voulait que lui faire peur, afin d'obtenir des aveux ; que la justice avait ses ruses, ses finesses, et que je n'étais qu'un sot.

» Tu aurais d'ailleurs, ajouta-t-il, tiré partie de ta tendre sensibilité, en vendant aux accusés, ainsi que les autres tourmenteurs, des recettes, des secrets, des adoucissements ; tu as irrévocablement tourné le dos à la fortune.

» Je me disposais à repartir, mais mon cousin-germain, ne voulant pas laisser sortir de la famille ce bel office, comme il disait, me fit appeler avec le tourmenteur provisoire et il nous signifia ses arrangements. « Toi ! me dit-il, tu seras en titre *tourmenteur du roi, notre Sire ;* tu assisteras à la question les yeux fermés et les oreilles bouchées, si tu veux, et tu signeras le procès-verbal. Toi, dit-il au tourmenteur provisoire, tu donneras la question, et tu auras seul les salaires et vacations, soit directs, soit indirects ; et toi, me dit-il, en s'adressant de nouveau à moi, tu n'auras que les appointements fixes. Depuis j'en fais tous les quartiers la quittance, et j'ai de plus ce grand habit bleu que je porte les dimanches. »

(Histoire des Français de divers états aux cinq derniers siècles, par Alexis Monteil, tome VI, station LXVIII, page 320.)

Il y a des gens qui soupirent encore après le moyen-âge, si riche en tortures !

Note XXII, *page* 327.

Cette note a été mise par erreur.

Note XXIII, *page* 372.

Interrogatoire de Philippine de Luns.

D. Interrogée par le lieutenant particulier, si elle ne voulait pas croire à la messe ?

R. *Qu'elle voulait seulement croire ce qui est au vieil et nouveau Testament.*

D. Si elle ne croit pas ce qui est en la messe et mêmement au sacrement de l'autel ?

R. *Qu'elle croyait aux sacrements institués de Dieu; mais qu'elle n'avait trouvé que la messe fût instituée de lui.*

D. Si elle voulait recevoir le sacrement de l'hostie ?

R. *Qu'elle ne pouvait rien faire que ce que Jésus-Christ avait commandé.*

D. Depuis quel temps elle s'était confessée au prêtre ?

R. *Qu'elle ne savait, et que tous les jours elle se confessait à Dieu, comme il avait commandé, et ne croyait qu'autre confession fût requise et instituée par Jésus-Christ, parce que lui seul avait puissance pour pardonner les péchés.*

D. Ce qu'elle sentait des prières adressées à la Sainte-Vierge et aux Saints ?

R. *Qu'elle ne savait autre oraison, à faire que celle que Dieu lui avait enseignée, s'adressant à lui par son fils Jésus-Christ et non autre. Bien savait-elle que les Saints du paradis sont heureux ; mais ne leur voulait adresser ses prières.*

D. Ce qu'elle croyait des images?

R. *Qu'elle ne leur voulait porter aucune révérence.*

D. De qui elle avait appris cette doctrine?

R. *Qu'elle avait étudié au Nouveau Testament.*

D. Si elle faisait distinction des viandes au jour du samedi et vendredi ?

R. *Qu'elle ne voudrait manger de la chair ces jours, si elle pensait blesser la conscience de son prochain infirme ; mais qu'elle sait bien que la Parole de Dieu commande ne faire distinction de viandes en quelque jour que ce soit, et qu'on pouvait user de toutes en les prenant avec actions de grâces.*

Là-dessus on lui objecta que l'Eglise avait fait défense de manger la chair à certains jours ; et que ce qui n'était de soi péché était fait péché à raison de sa prohibition.

R. *Qu'elle ne croyait en cela à autres commandements et défenses que celles que Jésus-Christ avait faites ; et quant à la puissance que le Pape s'attribue, de faire des ordonnances, elle n'en avait rien trouvé au Nouveau Testament.*

Derechef on lui répliqua que les puissances tant ecclésiastiques que séculières, ont été établies de Dieu pour gouverner son peuple.

R. *Qu'elle le confessait des puissances appelées séculières ; mais qu'en l'Eglise elle n'avait point lu qu'autre eût autorité de commander que Jésus-Christ.*

D. Qui était celui ou celle-là qui l'avait instruite ?

R. *Qu'elle n'avait autre instruction que le texte du Nouveau Testament.*

D. Une autre fois elle fut interrogée sur la mort de son mari et si elle ne l'avait point enterré dans son jardin ?

R. *Que non ; mais avait été emporté à l'Hôtel-Dieu pour être inhumé avec les pauvres (comme elle en pouvait montrer l'attestation) sans toutefois austres cérémonies superstitieuses.*

D. S'il est requis pour le salut de celui qui est décédé de faire des prières ?

R. *Qu'elle croyait celui qui était décédé au Seigneur, être purgé par son sang et ne lui fallait autre purgation, et que partant n'était besoin de faire prier pour les trépassés et qu'ainsi elle l'avait lu au Nouveau Testament.*

D. Si aux assemblées où elle se trouvait après la prédication faite on avait accoustumé d'esteindre les chandelles ?

R. *Que non et ne s'était jamais trouvée en lieu où tel cas se fist.*

(Extrait du manuscrit des Martyrs de l'Eglise de Paris, biblioth. impériale. Voir également le livre VII des Martyrs de Crespin.)

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

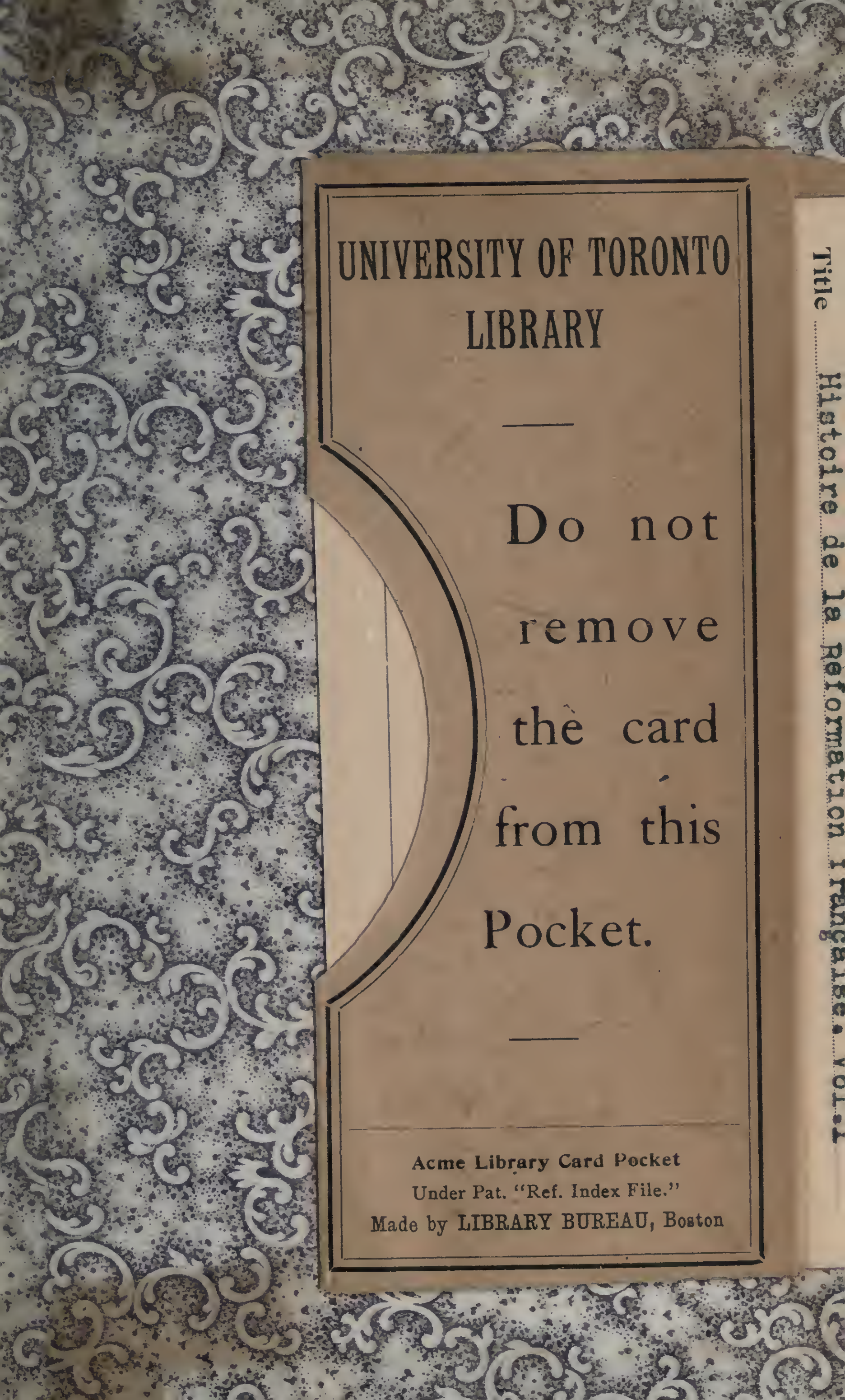
LIVRE VI.

LIVRE VII.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Amiens. — Imp. de T. Jeunet, impasse des Cordeliers, 3.




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston
Title Histoire de la Réformation française. Vol.1

